

# **RAPPORT D'ACTIVITE 2019 DES ETABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

Octobre

2020

**NOUVELLE-CALEDONIE**

-----

**GOUVERNEMENT**

-----

**N° 3040- /GNC/SG2020**

Nouméa, le

### **RAPPORT AU CONGRES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

**Objet** : Rapport d'activité 2019 des établissements publics d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie.

**P.i.** : Un rapport d'activité.

Le rapport général d'activité 2019 des établissements publics d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC) vise à présenter la contribution de chaque EPENC à la mise en œuvre du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie (PENC).

Toutefois, il n'intègre pas les établissements relevant de formations de l'enseignement agricole tel que définis au titre IX de la délibération modifiée n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC.

Ce rapport est constitué de deux parties.

La première partie présente une vue d'ensemble des effectifs du second degré public et une synthèse des performances scolaires. Elle rend compte aussi des avancées du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie en matière d'enseignement des langues et de la culture kanak (LCK) et propose quelques focus sur les actions menées dans le cadre du parcours civique, de l'éducation au développement durable et de la promotion de la santé à l'école. Il est également présenté une analyse financière de chaque type d'établissement d'enseignement ainsi que les évolutions au cours des trois dernières années. On y trouve également les états des avances sur les subventions perçues, les états de créances et de recettes des services de restauration et d'hébergement ainsi que les aides accordées aux familles par les fonds sociaux.

La seconde partie présente, pour chaque établissement, sa situation, quelques repères pédagogiques liés à la mise en œuvre du projet d'établissement, les performances de l'établissement, le compte rendu de gestion 2019 établi par le chef d'établissement et l'agent comptable assignataire, et la situation financière au 31 décembre 2019.

Tel est l'objet du présent rapport d'activité soumis à votre approbation.

Le président du gouvernement  
de la Nouvelle-Calédonie

Thierry SANTA

## - SOMMAIRE -

	<b>Pages</b>
<b>I<sup>ère</sup> Partie Rapport général des EPENC</b>	<b>6</b>
<b>Introduction : l'évolution des effectifs scolaires dans le second degré</b>	<b>7</b>
<b>I – Généralités concernant les établissements publics d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie</b>	<b>8</b>
<b>A) Les caractéristiques des équipes de direction</b>	<b>8</b>
<b>B) Les conseils d'administration : composition</b>	<b>8</b>
<b>C) Les personnels enseignants et non-enseignants à la rentrée 2020</b>	<b>11</b>
<b>II – Synthèse des performances des EPENC au regard du PENC</b>	<b>11</b>
<b>A) Résultats comparés des sessions de 2015 à 2019 pour l'académie de Nouvelle-Calédonie et résultats comparés de la session 2019 avec d'autres académies</b>	<b>12</b>
<b>B) L'évaluation d'entrée en 6<sup>e</sup> en 2019</b>	<b>13</b>
<b>III - Les avancées du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie (PENC)</b>	<b>14</b>
<b>A) Bilan de l'année 2019 de la mise en œuvre du PENC</b>	<b>14</b>
<b>B) Présentation de l'évolution et de la consolidation de l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak (EFCK) et des langues kanak (LK)</b>	<b>15</b>
<b>C) Un développement du parcours civique</b>	<b>17</b>
<b>D) Démarche générale de labellisation « établissement en démarche de développement durable (E3D), inscrite dans le PENC</b>	<b>18</b>
1) La labellisation : objectif 2019 du PENC, 70 % des établissements du secondaire	19
a) En chiffres	19
b) Le bilan 2019	19
c) Quelques données qualitatives	20
d) Quelques exemples	20
<b>E) L'éducation à la santé scolaire</b>	<b>21</b>
1) Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)	21
2) Bilan et perspectives	22
a) La démarche ABMA en 2019	22
b) La labellisation en 2021	23

<b>IV – Analyse financière des EPENC</b>	<b>24</b>
<b>A) Exécution budgétaire des EPENC</b>	<b>24</b>
<b>B) Situation financière des EPENC</b>	<b>25</b>
1) Les lycées	26
2) Les collèges	27

**Pages**

**II<sup>e</sup> Partie Rapport d'activité de chaque EPENC**

**29**

**A) Les lycées**

**30**

Lycée Williama Haudra - Lifou	31 à 39
Lycée Antoine Kéla – Poindimié	40 à 49
Lycée P Augustin TY-Touho	50 à 58
Lycée du Grand Nouméa	59 à 66
Lycée du Mont Dore	67 à 78
Lycée Jules Garnier	79 à 88
Lycée Lapérouse	89 à 96
Lycée PCH Auguste Escoffier	97 à 104
Lycée P Petro Attiti	105 à 114

**Pages**

**B) Les collèges**

**115**

Collège La Roche – Maré	117 à 124
Collège de Tadine – Maré	125 à 131
Collège Laura Boula – Lifou	132 à 140
Collège Shea Tiaou – Ouvéa	141 à 151
Collège de Canala	152 à 160
Collège de Koné	161 à 167
Collège de Koumac	168 à 176
Collège de Ouégoa	177 à 183
Collège de Païamboué	184 à 192
Collège de Wani – Houailou	193 à 200
Collège Essau Voudjo – Poya	201 à 208
Collège Pai-Kaileone – Hienghène	209 à 215
Collège Raymond Vauthier – Poindimié	216 à 221
Collège de Boulari – Mont-Dore	222 à 229
Collège d'Apogoti	230 à 238
Collège de Dumbéa sur Mer	239 à 247
Collège de Kaméré	248 à 256
Collège La Colline – Thio	257 à 265
Collège de Magenta	266 à 274
Collège de Normandie	275 à 282
Collège de Plum	283 à 290
Collège des Portes de Fer	291 à 301
Collège de Rivière Salée	302 à 311
Collège de Tuband	312 à 322

Collège de Yaté	323 à 329
Collège Edmée Varin – Auteuil	330 à 339
Collège Francis Carco - Koutio	340 à 348
Collège Gabriel Païta - Païta Nord	349 à 358
Collège Georges Baudoux	359 à 368
Collège Jean Fayard – Katiramona	369 à 376
Collège Jean Mariotti	377 à 384
Collège Louis Léopold Djiet – Bourail	385 à 393
Collège Louise Michèle - Païta Sud	394 à 400
Collège de Théodore Kawa Braïno - La Foa	401 à 408
	<b>Pages</b>

**C) Les annexes au rapport d’activité 2019 des EPENC 409**

Situation financière globale des lycées	410
Situation financière globale des collèges	411
Tableau 1 : Analyse des fonds de roulement	412
Tableau 2 : Evolution de la trésorerie et du besoin en fonds de roulement	413
Tableau 3 : Synthèse des fonds de réserves	414
Tableau 4 : Etats des créances et recettes du service de restauration (comptes de classe 4)	415
Tableau 5 : Etat des avances sur subventions (comptes de classe 4)	416
Définitions	417
Liste des sigles	418 à 423

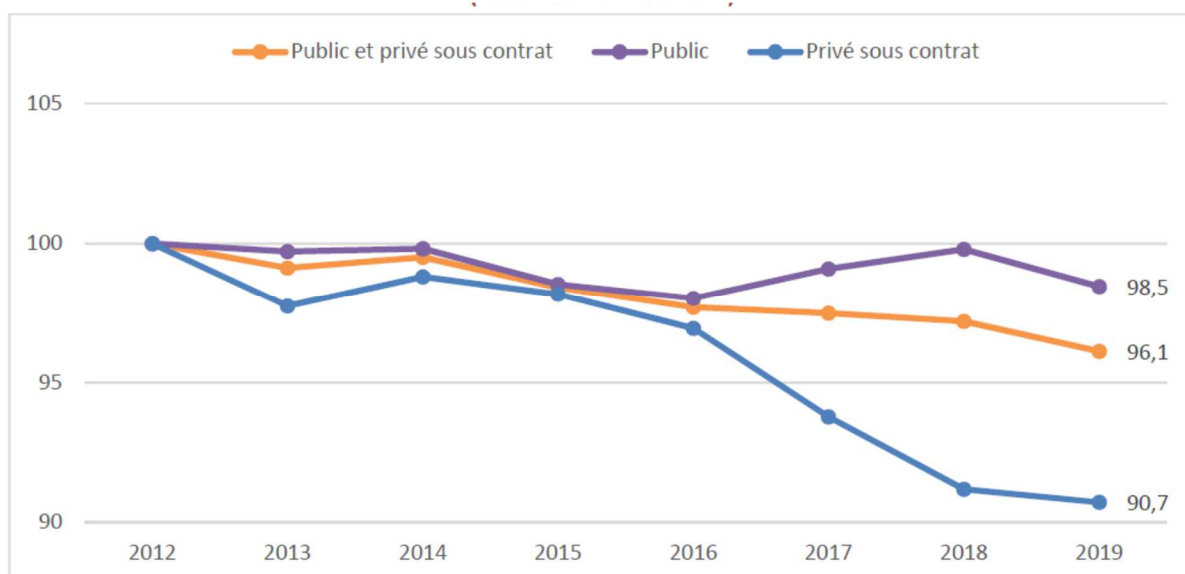
# **PREMIERE PARTIE**

## **Rapport général des EPENC**

## Introduction : l'évolution des effectifs scolaires dans le second degré

A la rentrée scolaire 2019, les soixante-dix-huit établissements publics et privés sous contrat relevant du ministère de l'éducation nationale ont accueilli 32 300 élèves. Les effectifs scolaires du second degré, en diminution pour la cinquième année consécutive, sont inférieurs de 3,9 %, soit 1 300 élèves de moins, par rapport à 2012, année du transfert de l'enseignement du second degré à la Nouvelle-Calédonie.

### Evolution des effectifs du second degré par secteur depuis 2012 (Base 100 = année 2012)



Avec 9 220 élèves en 2019, les établissements privés sous contrat comptent 50 élèves de moins sur un an (- 0,5 %), soit une diminution moins importante que les années précédentes.

Les établissements publics scolarisent 23 085 élèves, soit 315 élèves de moins sur un an (- 1,3%), et retrouvent un niveau comparable à 2015. 71,5 % des élèves sont scolarisés dans le public en 2018 contre 70 % en 2012.

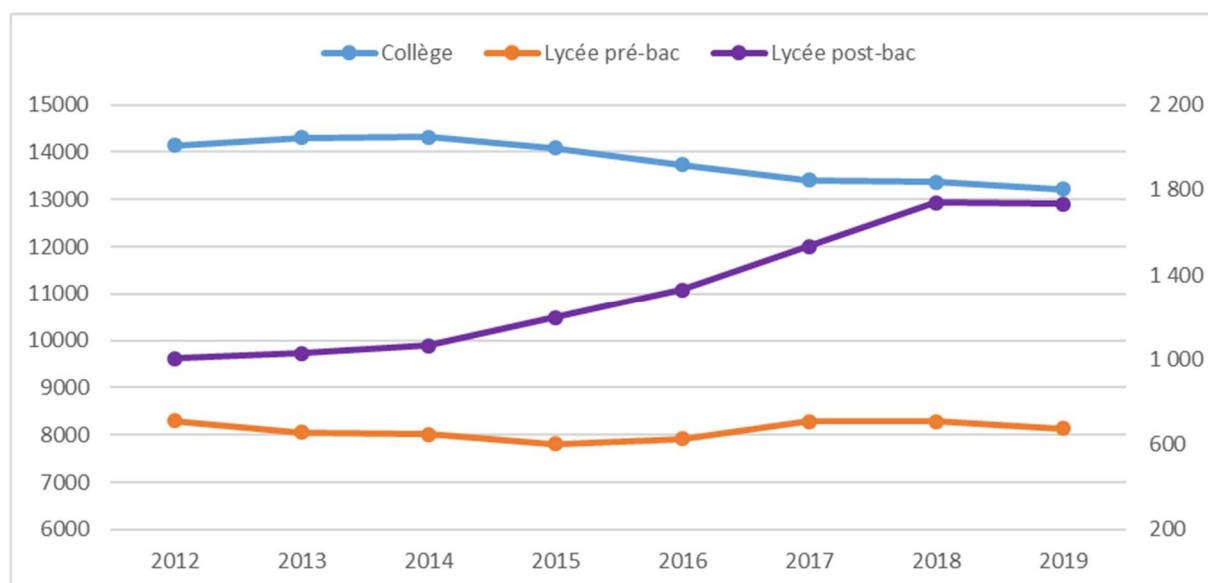
### Evolution 2018-2019 des effectifs du second degré public par province

Province	Collège			Lycée			Ensemble		
	2018	2019	Evolution	2018	2019	Evolution	2018	2019	Evolution
Sud	10 334	10 125	-2,0%	8 244	8 116	-1,6%	18 578	18 241	-1,8%
Nord	2 514	2 362	-6,0%	1 182	1 330	12,5%	3 696	3 692	-0,1%
îles Loyauté	733	727	-0,8%	393	425	8,1%	1 126	1 152	2,3%
<b>Ensemble</b>	<b>13 581</b>	<b>13 214</b>	<b>-2,7%</b>	<b>9 819</b>	<b>9 871</b>	<b>0,5%</b>	<b>23 400</b>	<b>23 085</b>	<b>-1,3%</b>

L'évolution récente des effectifs en formation post-bac (-5 élèves) ne compense plus la baisse des effectifs en formation pré-baccalauréat (-310 élèves) observée depuis 2014.



## Evolution des effectifs du second degré public depuis 2012 par formation



La baisse des effectifs scolaires constatée dans les collèges depuis plusieurs années a commencé à impacter les effectifs des lycées publics en 2019.

### I – Généralités concernant les établissements publics d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie

#### A) Les caractéristiques des équipes de direction

En 2020, en personnels de direction, 69 postes sont mobilisés. On compte, 4 cadres territoriaux, 18 cadres Etat résidents, 44 cadres Etat soumis à séjour et 3 postes occupés par des « faisant fonction » dont les directeurs adjoints des collèges de Wé, Baudoux et du lycée William Haudra.

#### B) Les conseils d'administration : composition

Les établissements publics d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC) sont administrés par des conseils d'administration composés de membres de droits et de membres élus, que sont les personnels d'enseignement et d'éducation, les parents d'élèves et les représentants des élèves.

Comme chaque année, il est procédé au renouvellement des membres des conseils d'administration. Au mois d'avril 2019, ce sont 1 166 membres qui composent les conseils, soit 9 membres de plus qu'en 2017.

Tableau 1 :

Qualité des membres	Nombre de membres 2017	Nombre de membres 2019
De droit	375	333
Personnels d'enseignement et d'éducation	390	441
Parents d'élèves et élèves	394	392
<b>Total</b>	<b>1 159</b>	<b>1 166</b>

Tableau 2 :

Composition des conseils d'administration	Lycées		Collèges		TOTAL EPENC	
	2017	2019	2017	2019	2017	2019
Représentant de la Nouvelle-Calédonie	9	9			9	9
Représentant de la province Sud	6	8	34	40	40	48
Représentant de la province Nord	2	2	13	12	15	14
Représentant de la province des îles Loyauté	1	1	4	4	5	5
Représentant des communes	9	8	32	34	41	42
Représentants des aires coutumières	7	6	30	33	37	39
Personnes qualifiée	7	8	48	51	55	59
Personnels d'encadrement	40	33	132	84	172	117
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation	85	94	305	347	390	441
Représentants parents d'élèves et élèves	87	87	307	305	394	392
<b>Total</b>	<b>253</b>	<b>256</b>	<b>905</b>	<b>910</b>	<b>1158</b>	<b>1166</b>

En 2019, les conseils d'administration totalisaient 1 166 membres. 192 séances se sont tenues au cours de cette année. Le taux de participation effective aux conseils d'administration des lycées et collèges s'établit à 63,64 % des membres en fonction.

Années	Taux de participation					
	Province îles Loyauté		Province Nord		Province Sud	
	2017	2019	2017	2019	2017	2019
Lycées	60,83%	65,83%	52,65%	56,03%	73,21%	65,83%
Collèges	64,54%	60,84%	65,74%	67,22%	69,22%	66,30%

Les deux premiers tableaux qui suivent, présentent un état des séances tenues au cours de l'année 2019 et le taux de participation par établissement. Les deux autres font état des présences par type de représentants, les membres siégeant à titre consultatif n'entrent pas dans ces décomptes.

ETAT DES SEANCES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES LYCEES EN 2019							
Province	Etablissement	Nombre de membres	Quorum	Nombre de séances en 2019	Participation théorique	Participations réelles	Taux participation
Province des îles Loyauté	Lycée Polyvalent Williama Haudra - LIFOU	26	14	4	104	63	60,58%
<b>Total Province des îles Loyauté</b>		<b>26</b>		<b>4</b>	<b>104</b>	<b>63</b>	<b>60,58%</b>
Province Nord	Lycée Antoine Kéla - POINDIMIE	24	14	4	96	52	54,17%
	Lycée Augustin Ty - TOUHO	29	16	4	116	65	56,03%
<b>Total Province Nord</b>		<b>53</b>		<b>8</b>	<b>212</b>	<b>117</b>	<b>56,03%</b>
Province Sud	Lycée du Grand Nouméa	29	15	5	145	103	71,03%
	Lycée Lapérouse	29	15	5	145	104	71,72%
	Lycée polyvalent du Mont- Dore*	28	15	5	140	0	0,00%
	Lycée Polyvalent Jules Garnier	30	16	6	180	120	66,67%
	Lycée Professionnel Commercial et Hôtelier Auguste Escoffier	31	16	4	124	72	58,06%
	Lycée Professionnel Pédro Attiti	30	15	4	120	79	65,83%
<b>Total Province Sud</b>		<b>177</b>		<b>29</b>	<b>854</b>	<b>478</b>	<b>65,83%</b>
<b>Total des lycées</b>		<b>256</b>		<b>41</b>	<b>1170</b>	<b>658</b>	<b>65,83%</b>

\* Le lycée du Mont-Dore n'a pas communiqué les participations réelles

**ETAT DES SEANCES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION  
DES COLLEGES  
EN 2019**

Province	Etablissement	Nombre de membres	Quorum	Nombre de séances en 2019	Participation théorique	Participations réelles	Taux participation
Province des îles Loyauté	Collège de La Roche - MARE	21	11	5	105	60	57,14%
	Collège de Tadine - MARE	21	11	5	105	64	60,95%
	Collège Laura Boula de Wé - LIFOU	32	16	5	160	97	60,63%
	Collège Shea Tiaou - OUEVA	21	11	5	105	68	64,76%
<b>Total Province des îles Loyauté</b>		<b>95</b>		<b>20</b>	<b>475</b>	<b>289</b>	<b>60,84%</b>
Province Nord	Collège de Canala	22	12	4	88	63	71,59%
	Collège de Koné	30	16	4	120	76	63,33%
	Collège de Koumac	30	16	4	120	74	61,67%
	Collège de Ouégoa	19	11	4	76	60	78,95%
	Collège de Païamboué - KONE	27	15	4	108	74	68,52%
	Collège de Wani - HOUAÏLOU	21	12	4	84	52	61,90%
	Collège Essau Voujo - POYA	21	22	4	84	65	77,38%
	Collège Pai-Kaileone - HIENGHENE	21	11	5	105	71	67,62%
<b>Total Province Nord</b>		<b>219</b>		<b>37</b>	<b>897</b>	<b>603</b>	<b>67,22%</b>
Province Sud	Collège Apogoti	22	12	4	88	60	68,18%
	Collège de Boulari	33	17	7	231	142	61,47%
	Collège de Dumbéa sur Mer 1	30	10	4	120	72	60,00%
	Collège de Kaméré	27	14	6	162	101	62,35%
	Collège de Magenta	33	17	4	132	93	70,45%
	Collège de Normandie	30	17	4	120	85	70,83%
	Collège de Plum	29	16	4	116	92	79,31%
	Collège de Rivière Salée	29	15	3	87	51	58,62%
	Collège de Yaté	20	11	5	100	59	59,00%
	Collège des Portes de Fer	30	17	4	120	77	64,17%
	Collège Edmée Varin - AUTEUIL	33	18	4	128	82	64,06%
	Collège Francis Carco - KOUTIO	33	17	3	99	72	72,73%
	Collège Georges Baudoux	28	15	5	140	96	68,57%
	Collège Jean Favard - KATIRAMONA	25	14	6	150	79	52,67%
	Collège Jean Mariotti	30	16	4	120	88	73,33%
	Collège La Colline - THIO	21	16	5	105	68	64,76%
	Collège Louis Léopold Djiet - BOURAIL	29	12	5	145	107	73,79%
Collège Louise Michèle - PAÏTA SUD	27	15	5	101	72	71,29%	
Collège Ondémia - PAÏTA NORD	29	14	6	174	106	60,92%	
Collège Théodore Kawa Braïno - LA FOA	29	15	4	116	80	68,97%	
Collège Tuband	30	16	3	90	71	78,89%	
<b>Total Province Sud</b>		<b>597</b>		<b>95</b>	<b>2644</b>	<b>1753</b>	<b>66,30%</b>
<b>Total des collèges</b>		<b>911</b>		<b>152</b>	<b>4016</b>	<b>2645</b>	<b>65,86%</b>

**ETAT DES PRESENCES AUX SEANCES  
DES CONSEILS D'ADMINISTRATION  
DES LYCEES  
EN 2019**

Province	Représentant	Participation théorique	Nbre participations	Taux participation
Province des îles Loyauté	Personnels d'encadrement	8	8	100,00%
	Personnes qualifiées	4	2	50,00%
	Représentant de la Nouvelle-Calédonie	4	0	0,00%
	Représentant de l'assemblée de la province des îles Loyauté	4	2	50,00%
	Représentant des aires coutumières	4	4	100,00%
	Représentant des communes	4	1	25,00%
	Représentants des parents et des élèves	36	16	44,44%
<b>Total Province des îles Loyauté</b>		<b>104</b>	<b>63</b>	<b>60,58%</b>
Province Nord	Personnels d'encadrement	24	22	91,67%
	Personnes qualifiées	8	1	12,50%
	Représentant de la Nouvelle-Calédonie	8	0	0,00%
	Représentant de l'assemblée de la Province Nord	8	2	25,00%
	Représentant des aires coutumières	8	0	0,00%
	Représentant des communes	4	0	0,00%
	Représentants des parents et des élèves	72	32	44,44%
<b>Total Province Nord</b>		<b>212</b>	<b>117</b>	<b>51,43%</b>
Province Sud	Personnels d'encadrement	116	95	81,90%
	Personnes qualifiées	24	10	41,67%
	Représentant de la Nouvelle-Calédonie	29	1	3,45%
	Représentant de l'assemblée de la Province Sud	37	5	13,51%
	Représentant des aires coutumières	19	2	10,53%
	Représentant des communes	29	8	27,59%
	Représentants des parents et des élèves	290	135	46,55%
<b>Total Province Sud</b>		<b>854</b>	<b>478</b>	<b>55,97%</b>
<b>Total des lycées</b>		<b>1170</b>	<b>658</b>	<b>56,24%</b>

ETAT DES PRESENCES AUX SEANCES  
DES CONSEILS D'ADMINISTRATION  
DES COLLEGES  
EN 2019

Province	Représentant	Participation théorique	Nbre participations	Taux participation
Province des îles Loyauté	Personnels d'encadrement	50	48	96,00%
	Personnes qualifiées	25	1	4,00%
	Représentant de l'assemblée de la province des îles Loyauté	20	2	10,00%
	Représentant des aires coutumières	20	2	10,00%
	Représentant des communes	20	8	40,00%
	Représentants des parents et des élèves	160	70	43,75%
	Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation	180	158	87,78%
<b>Total Province des îles Loyauté</b>		<b>475</b>	<b>289</b>	<b>60,84%</b>
Province Nord	Personnels d'encadrement	74	71	95,95%
	Personnes qualifiées	49	23	46,94%
	Représentant de l'assemblée de la Province Nord	49	10	20,41%
	Représentant des aires coutumières	37	8	21,62%
	Représentant des communes	37	12	32,43%
	Représentants des parents et des élèves	299	169	56,52%
	Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation	352	310	88,07%
<b>Total Province Nord</b>		<b>897</b>	<b>603</b>	<b>67,22%</b>
Province Sud	Personnels d'encadrement	249	243	97,59%
	Personnes qualifiées	148	74	50,00%
	Représentant de l'assemblée de la Province Sud	178	53	29,78%
	Représentant des aires coutumières	85	0	0,00%
	Représentant des communes	94	38	40,43%
	Représentants des parents et des élèves	890	497	55,84%
	Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation	1000	848	84,80%
<b>Total Province Sud</b>		<b>2644</b>	<b>1753</b>	<b>66,30%</b>
<b>Total des collèges</b>		<b>4016</b>	<b>2645</b>	<b>65,86%</b>

### C) Les personnels enseignants et non-enseignants à la rentrée 2020

A la rentrée de février 2020, le personnel affecté représente 2 841 postes contre 2 771 postes en 2017, soit une hausse de 2,52 %.

Type d'établissement	Nbre de postes en 2017	Nbre de postes en 2020	Variation 2020/2017
Lycées	1 237,5	1 368	+ 10,54 %
Collèges	1 533,5	1 473	- 3,94 %
<b>Total</b>	<b>2 771</b>	<b>2 841</b>	

Une présentation du nombre de postes par catégorie d'emplois (personnels administratifs, personnels d'éducation – conseiller principal d'éducation et adjoint d'éducation - personnels techniques et de service et enseignants du second degré) figure dans chaque fiche des établissements.

## II – Synthèse des performances des EPENC au regard du PENC

Au-delà de la baisse démographique observée dans le second degré depuis 2014, l'analyse des radars de performance des établissements permet d'apprécier, à compter de 2016, année de référence pour la mise en œuvre du PENC, la situation effective du niveau des élèves et les lignes de progrès à accomplir.

**A) Résultats comparés des sessions de 2015 à 2019 pour l'académie de Nouvelle-Calédonie et résultats comparés de la session 2019 avec d'autres académies :**

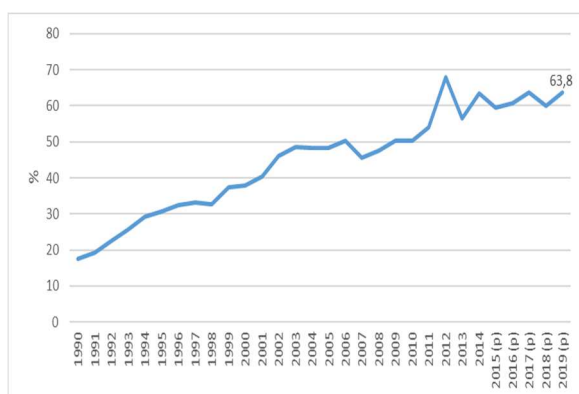
Diplôme	Nouvelle-Calédonie					Session 2019		
	2015	2016	2017	2018	2019	Métropole + DOM	Martinique	Polynésie française
DNB	78,2%	78,5%	78,7%	79,0%	79,5%	86,5%	87,8%	76,1%
CAP	71,8%	76,7%	72,0%	76,8%	74,9%	78,7%	71,4%	77,9%
BEP	74,2%	74,4%	73,0%	80,7%	75,5%	85,1%	80,4%	80,7%
Bac. Général	85,3%	84,7%	87,0%	83,4%	84,0%	91,2%	88,4%	88,2%
Bac. Technologique	76,6%	82,2%	85,2%	80,3%	77,1%	88,1%	89,7%	88,1%
Bac. Professionnel	73,1%	69,8%	73,6%	74,5%	74,1%	82,3%	81,9%	81,9%
Tous baccalauréats	78,1%	77,9%	81,1%	79,1%	78,2%	88,1%	86,8%	85,9%
BTS	72,3%	71,6%	75,8%	70,3%	68,8%	nd	nd	79,1%

Le taux de réussite au baccalauréat s'établit à 78,5 %, en légère diminution par rapport à 2018. Avec 84 % d'admis, le taux de réussite dans la voie générale progresse sur un an. Après avoir diminué durant trois années consécutives, le taux de réussite dans la série économique et sociale (ES) augmente de 1,7 point pour atteindre 84,3 % en 2019. Le niveau de réussite dans la voie technologique, qui avait fortement augmenté de 2013 à 2017, diminue pour la deuxième année consécutive avec 77,2 % d'admis. Dans la voie professionnelle, le taux de réussite demeure stable par rapport à 2018 pour s'établir à 74,5 %.

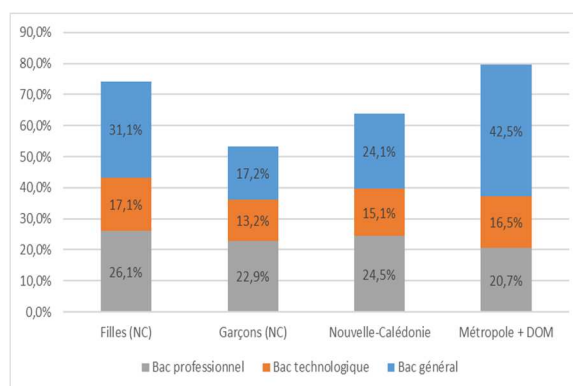
Le niveau de réussite au baccalauréat en Nouvelle-Calédonie est inférieur de 9,6 points à la métropole, 7,4 points à la Polynésie française et 8,3 points à la Martinique. Ces écarts de réussite avec la métropole et les académies socialement comparables s'expliquent notamment par un pourcentage de candidats refusés dès le premier groupe d'épreuves deux fois plus élevé en Nouvelle-Calédonie, lié en partie à l'absentéisme aux épreuves.

L'analyse des niveaux de réussite selon l'origine sociale révèle par ailleurs des écarts plus importants en Nouvelle-Calédonie entre les candidats socialement favorisés et ceux issus de milieu défavorisé. À l'opposé, la part des candidats admis au baccalauréat avec mention est comparable aux académies de référence malgré une diminution de celle-ci par rapport à la session précédente.

La proportion de bacheliers dans une génération s'établit à 64 %. L'écart entre les filles et les garçons est de 21 points (74,6 % chez les filles contre 53,5 % parmi les garçons), soit une différence deux fois supérieur à la métropole (10 points). Cette disparité s'explique par une différence notable d'orientation en 2<sup>de</sup> (les garçons étant plus nombreux à poursuivre en CAP) et d'un moindre taux d'accès de la seconde au baccalauréat chez les garçons.



**Proportion de bacheliers dans une génération en Nouvelle-Calédonie depuis 1990**



**Proportion de bacheliers dans une génération selon la voie en Nouvelle-Calédonie et en métropole + DOM en 2019**

En 2019, 79,5 % des candidats au diplôme national du brevet (DNB), toutes séries confondues, ont réussi l'examen, soit 0,5 points de plus qu'à la session précédente. La réussite académique est supérieure de 3 points à celle de la Polynésie française mais inférieure de 8 points par rapport à la Martinique. Les niveaux de réussite selon le genre, l'origine sociale et le lieu de scolarisation demeurent contrastés.

Les niveaux de maîtrise du socle sont proches de la session précédente. Si en moyenne plus de sept candidats sur dix ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne en langages des arts et du corps et en formation de la personne et du citoyen, seuls cinq candidats sur dix possèdent ce niveau en langue française ou en langages mathématiques, scientifiques, informatiques.

Les moyennes aux épreuves terminales, qui se composent de quatre épreuves écrites et une soutenance orale, varient de 8,3 en histoire-géographie à 15 sur 20 en soutenance orale.

Les candidats qui obtiennent leur diplôme ont réussi, dans 78 % des cas, à valider la maîtrise du socle et à obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 aux épreuves terminales. A l'opposé, la majorité des candidats qui échouent à l'examen (74%) ont validé la maîtrise du socle mais ont obtenu une moyenne inférieure à 10 aux épreuves terminales, confirmant des modalités d'évaluation du socle moins strictes dans certains établissements.

## B) L'évaluation d'entrée en 6<sup>e</sup> en 2019

Le dispositif reconduit en 2019 a été calqué sur celui réalisé en novembre 2017 par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DPP) du ministère de l'éducation nationale où il a concerné l'ensemble des élèves des collèges publics et privés de métropole et d'outre-mer.

Réalisée sur support numérique, l'évaluation diagnostique portait sur les acquisitions des élèves à l'entrée en 6<sup>e</sup> en français et en mathématiques. Les exercices proposés aux élèves se référaient aux programmes du cycle 3. L'évaluation a permis de distinguer quatre niveaux de maîtrise pour chacune des connaissances et compétences évaluées.

Les épreuves se sont déroulées dans tous les collèges publics et privés. Une restitution par élève était disponible dès le lendemain de la passation afin d'accompagner à la fois une individualisation au plus près des besoins de chaque élève et une approche globale de la classe. Une restitution par établissement était transmise par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) afin d'accompagner le pilotage pédagogique dans les établissements.

Compétence	Maîtrise satisfaisante ou très bonne				
	Nouvelle-Calédonie	Public	Privé	Métropole + DOM	Martinique
Français	76,80%	78,20%	72,10%	86,70%	75,10%
Mathématiques	50,40%	53,50%	40,00%	72,30%	53,20%

Le niveau de maîtrise de la Nouvelle-Calédonie est comparable aux académies d'Outre-Mer telles que la Martinique, la Réunion et la Guadeloupe. Les écarts de performance entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole sont plus importants en mathématiques (22 points d'écart) qu'en maîtrise de la langue française (10 points d'écart).

En Nouvelle-Calédonie, les performances sont meilleures pour les élèves accueillis en collèges publics. Les écarts entre les établissements révèlent des disparités territoriales importantes, entre province mais également entre les établissements situés sur le versant Est et le versant Ouest de la Grande Terre. Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le niveau social mais n'expliquent pas tous les écarts de niveau de maîtrise.

### **III - Les avancées du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie (PENC)**

Les avancées du projet éducatif dans le cadre de ce rapport d'activités sont présentées sous la forme d'un état de mise en œuvre du plan triennal d'actions 2017-2020, plan qui fait l'objet par ailleurs d'une présentation détaillée.

Ce chapitre fait état dans une première partie du renouvellement des projets d'établissement et dans une deuxième partie d'un focus sur les langues et culture Kanak (LCK), le développement du parcours civique avec l'enseignement moral et civique (EMC), le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), l'éducation au développement durable, l'éducation à la santé.

#### **A) Bilan de l'année 2019 de la mise en œuvre du PENC**

Le congrès de la Nouvelle-Calédonie a adopté le 1<sup>er</sup> décembre 2016, *la délibération n° 186 relative à la charte d'application des orientations de politique éducative de la Nouvelle-Calédonie* prévoyant en son annexe 2, le plan d'action triennal 2017-2019.

Dans ce cadre, l'année 2019 est la dernière année de la mise en œuvre de la charte d'application, qui fait l'objet d'un bilan présenté séparément.

La charte du projet éducatif prévoit la réalisation de 120 actions réparties en fonction des grandes orientations du projet éducatif qui constituent les ambitions de l'École calédonienne et les modalités de sa gouvernance. 76 % de ces actions ont été entièrement réalisées, 20 % sont en cours de finalisation et 4 % ont été abandonnées ou temporairement suspendues.

Du projet d'établissement au contrat d'objectif : l'année 2019 est l'année de révision des projets d'établissement. La dynamique de projet engagée cette année a permis d'orienter ou réorienter les projets autour des quatre ambitions de l'école Calédonienne, contextualisées à l'établissement.

La campagne d'élaboration ou de révision des projets d'établissement 2019 a engagé une nouvelle dynamique territoriale au sein des établissements. En vertu du principe d'autonomie, le projet d'établissement est avant tout le projet de l'établissement, et son élaboration s'inscrit naturellement dans une démarche participative.

Un projet d'établissement centré sur les réformes en cours ou à lancer, qui contribue à la mise en œuvre du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie (PENC) et, structuré autour de ses quatre ambitions :

- développer l'identité de l'École Calédonienne ;
- considérer la diversité des publics pour une école de la réussite pour tous ;
- ancrer l'école dans son environnement, un climat scolaire au service de l'épanouissement de l'élève ;
- ouvrir l'École Calédonienne sur la Région Océanie et sur le monde.



Suite à l'étude de tous les projets d'établissement, la richesse des actions menées au sein de ces projets est la preuve d'une réflexion active pour consolider les facteurs de réussite de tous les élèves et du bien-être de chacun, sujets partagés. Et, s'il existe évidemment des contrastes que le rapport d'activités de chaque EPENC révèle (cf. 2<sup>de</sup> partie), la qualité des initiatives et l'adhésion des membres de la communauté éducative à la mise en œuvre du PENC est à souligner.

La dynamique engagée se poursuit ensuite à travers les contrats d'objectifs, leur forme est précisée dans la délibération n°129 du 29 mars 2019 modifiant la délibération N°77 du 28 septembre 2015 portant statut des établissements publics d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie : "*Tout ou partie du projet d'établissement peut faire l'objet de contrats d'objectifs et de moyens. En ce qui concerne les collèges, ce contrat est tripartite entre l'établissement, la province et la Nouvelle-Calédonie. Ces contrats visent des objectifs partagés entre les parties et à accentuer la mise en œuvre d'actions à dimension éducative sur le temps scolaire et hors temps scolaire. Il comprend un diagnostic, deux à quatre objectifs, des leviers stratégiques, des mesures d'accompagnement et des indicateurs de réussite. Il est rédigé sous forme d'objectifs opérationnels déclinés en actions triennales.*"

Le contrat d'objectifs constitue un outil de dialogue entre les autorités de tutelles et le chef d'établissement, et l'occasion de mettre en exergue les caractéristiques propres à son établissement.

## **B) Présentation de l'évolution et de la consolidation de l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak (EFCK) et des langues kanak (LK)**

Depuis le transfert des compétences de 2012, l'enseignement des langues kanak et des éléments fondamentaux de la culture kanak s'est vu doter d'un service spécifique, conformément à l'Accord de Nouméa qui est chargé de :

- la valorisation et la promotion des langues et de la culture kanak ;
- la formation des enseignants ;



- la production et la diffusion des outils et ressources pédagogiques.

Conformément aux recommandations de l'inspecteur général (IGESR) de langues et de cultures régionales et du vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie, directeur général des enseignements, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018 le service de l'enseignement des langues et de la culture kanak (SELCK) est intégré au pôle pédagogique des langues vivantes du vice-rectorat. Le conseil partenarial des langues et de la culture kanak, créé le 15 janvier 2017, est l'instance politique qui permet d'orienter, d'arrêter et de réguler les actions mises en œuvre par les directions des enseignements de la Nouvelle-Calédonie. Trois groupes techniques en sont l'émanation et permettent le suivi et la mise en œuvre de projets dans les trois objectifs que sont le tableau de bord de l'enseignement des EFCK et des langues kanak, la formation des enseignants et la production de ressources.

Conformément à l'article 10-1 de la section 1 - *développer l'identité de l'école calédonienne - de la délibération n° 106 du 15 janvier 2016 relative au PENC*, un enseignement obligatoire des **éléments fondamentaux de la culture kanak (EFCK)** est dispensé à tous les niveaux du premier degré et concerne, à la rentrée 2020, à hauteur de 18 heures annuelles, 16 345 élèves à tous les niveaux de l'enseignement secondaire. Au cycle 4, cet enseignement s'inscrit dans le cadre des EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) pour une meilleure ouverture vers les autres disciplines.

L'enseignement des EFCK se fonde d'une part, sur une continuité école/collège/lycée et d'autre part, sur une structuration de cet enseignement articulé autour des objectifs prioritaires suivants :

- la **formation** des enseignants en langues et en culture kanak, avec le projet de mise en place d'une certification pour les intervenants en EFCK visant une meilleure prise en compte du référentiel EFCK, qui centre les enseignements sur la culture kanak pour une ouverture vers les autres cultures de la Nouvelle-Calédonie ;
- la création de **documents d'accompagnement pédagogique**, dont la rédaction des repères de progressivité dans le premier degré, et d'un document de contextualisation des axes de la réforme du lycée pour l'accompagnement des professeurs de langues kanak ;
- le suivi statistique (tableau de bord) et des opérations de mise en valeur de l'enseignement des EFCK auprès de l'ensemble des partenaires.

S'agissant de l'offre obligatoire d'un **enseignement de langues kanak** proposée dans chaque établissement du second degré, cet enseignement doit répondre à trois conditions afin de viser une pleine efficacité en termes de réussite des élèves. Ces conditions sont les suivantes :

1. une demande avérée des familles suite à une campagne d'information organisée annuellement par les établissements ;
2. une cohorte suffisante d'élèves permettant d'installer un parcours linguistique du collège au lycée (seuil actuel fixé à au moins 8 élèves par langue) ;
3. l'assurance d'un enseignement dispensé par une ressource enseignante dont les compétences sont évaluées par le corps d'inspection et le SELCK.

Cet enseignement de langue kanak concerne, à la rentrée 2020 :

- **4 265 élèves dans le premier degré**, dont 53 % au cycle 1, 21,3 % au cycle 2 et 25,7 % au cycle 3 ;
- **dans l'enseignement secondaire, 2 544 élèves** encadrés par 30 professeurs dans l'enseignement public, et 25 professeurs dans l'enseignement privé.

Sur le plan structurel et pédagogique, l'organisation du nouveau collège prévoit un enseignement, dès le niveau 5<sup>e</sup>, d'une seconde langue vivante (LV2) dont font partie les langues du pays (drehu, nengone, païci et ajië), avec mise en œuvre des programmes nationaux applicables pour toutes les langues vivantes, adossés au CECRL (cadre européen commun de

référence pour les langues). Les autres langues kanak peuvent être étudiées en tant que langue de complément, en poursuite de cursus de l'enseignement dispensé à l'école primaire et ce jusqu'au niveau 3°. En 2020, cela concerne sept langues kanak.

Le choix de la poursuite, en lycée, de l'apprentissage de l'une des quatre langues kanak pouvant être présentées au baccalauréat en tant que LVB, s'inscrit à la fois dans le prolongement d'un enseignement amorcé au collège et donne l'obligation aux lycéens concernés de présenter cette langue aux épreuves dédiées du baccalauréat. Un document d'accompagnement pédagogique, permettant la bonne contextualisation des nouveaux programmes de la réforme du lycée, sera à la disposition des professeurs en décembre 2020.

Concernant la formation et la certification des enseignants, quatre professeurs sont actuellement en année de stage de titularisation suite à leur réussite au concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) ; deux sont lauréats du CAPES externe bivalent drehu, deux sont lauréates du CAPES interne monovalent en nengone. Outre ces professeurs-stagiaires, en 2020 l'enseignement des langues kanak est dispensé par un réseau de 51 enseignants, tous professeurs maîtres auxiliaires qui sont suivis, soutenus et accompagnés par le service de l'enseignement des langues et de la culture kanak (SELCK).

Le vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie, direction générale des enseignements (VR-DGE) a engagé chaque enseignant à relever un niveau initial de compétences en offrant un parcours professionnel qualifiant par la délivrance d'une habilitation et la préparation à un diplôme universitaire en langues, cultures océaniques et apprentissages (DU-LCOA). Ce diplôme universitaire a été présenté par 85 professeurs de langues kanak et d'enseignement des EFCK (53 professeurs de l'enseignement public, 32 professeurs de l'enseignement privé).

Les modules de formation du DU-LCOA, ainsi que la création en 2018 pour une première session en 2020 du concours du CAPES, installent désormais les langues kanak comme une discipline à part entière.

### **C) Un développement du parcours civique**

Par sa délibération n° 106 du 15 janvier 2016, le Congrès de la Nouvelle-Calédonie a institué un parcours civique pour tous les élèves calédoniens. Le préambule de la délibération stipule que « Elle (L'École calédonienne) encourage en son sein la pratique de la citoyenneté, afin d'initier les enfants aux débats démocratiques et de les inciter à s'engager au service du bien commun. Elle se propose en conséquence de former tous les jeunes pour les aider à devenir des citoyens responsables et épanouis tant sur le plan personnel, professionnel que civique et social, notamment à travers la mise en œuvre d'un parcours civique qui s'appuie sur les ressources offertes par l'École. Cette ambition se traduit par la reconnaissance de droits concrets au bénéfice des élèves leur permettant l'exercice de la citoyenneté dans les établissements, mais également, par réciprocité, par une obligation de respect des personnes et des biens. »

Le parcours civique a été mis en œuvre dans l'ensemble des écoles et établissements publics et privés en 2018. Il se décline en quatre éducations :

- éducation morale et civique et éducation à la défense, et à la sécurité ;
- éducation à la santé ;
- éducation au développement durable ;
- éducation aux médias et à l'information.

Il s'appuie sur un référentiel qui fixe les grands objectifs de formation, les notions et compétences à acquérir, les repères de progression associés pour chaque cycle, des exemples de démarches et de mise en œuvre au sein d'actions.

En 2019, les enseignants ont poursuivi les actions pour alimenter le parcours civique des élèves à partir de la dynamique impulsée en 2018. La fête de l'École calédonienne, des journées de la citoyenneté dans les établissements scolaires, des projets menés au collège, à travers l'EPI obligatoire « Citoyenneté et parcours civique », ont été développés.

L'outil FOLIOS permet de consigner les diverses actions menées par les élèves dans le cadre de leur parcours civique.

Une mallette pédagogique numérique « Parcours civique en milieu scolaire » a été finalisée en fin d'année 2019 par le service de recherche pédagogique, d'édition et d'ingénierie éducative (SRPEIE).

Ce site web permet aux enseignants ainsi qu'aux élèves d'accéder à des séquences et des activités pédagogiques locales variées allant du cycle 3 au lycée. Facile d'utilisation, elle donne accès aux quatre éducations qui constituent le parcours. L'objectif est d'alimenter régulièrement cet outil grâce aux contributions des enseignants.



#### D) Démarche générale de labellisation « établissement en démarche de développement durable (E3D), inscrite dans le PENC

Par nature, l'éducation au développement durable (EDD) contribue à la formation des futurs citoyens par l'acquisition de connaissances et de méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable. Elle est une des quatre éducations du parcours civique calédonien, et les travaux des élèves sont valorisés et partagés à l'échelle territoriale, notamment au sein du village EDD de la Fête de l'École Calédonienne en 2018 et 2019. Les projets menés permettent aux élèves de bénéficier d'une formation complémentaire, source potentielle de réussite, et de confiance en soi.

Dans les établissements scolaires du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré, un comité d'éducation au développement durable est chargé de la mise en œuvre de la démarche de labellisation. Il rassemble enseignants, élèves, personnels de direction et administratifs, agents, parents, etc. **L'objectif principal est d'amener les élèves à prendre conscience des enjeux de développement durable planétaires et spécifiques à la Nouvelle-Calédonie** (climat, biodiversité, énergie, eau, déchets, solidarité, agriculture, santé, etc.) par un travail de terrain, en partenariat avec les acteurs de la société civile. La compréhension des relations entre les questions environnementales, économiques, socioculturelles doit aider les élèves à mieux percevoir : l'interdépendance des sociétés humaines, la nécessité de faire des choix informés et responsables et d'adopter des comportements qui tiennent compte de ces équilibres, l'importance d'une solidarité à l'échelle mondiale.



## 1) La labellisation : objectif 2019 du PENC, 70 % des établissements du secondaire

La labellisation officielle « Etablissement en Démarche de Développement Durable » (E3D), plus ambitieuse que les attentes des directives ministérielles nationales, consiste à permettre aux élèves de montrer leur engagement citoyen. La généralisation de la labellisation est un objectif du PENC.

Pour être labellisé, l'établissement scolaire s'engage au travers de son projet d'établissement à soutenir et développer des actions d'éducation au développement durable qui intègrent à la fois, enseignement, vie scolaire, gestion et maintenance de l'établissement scolaire et ouverture sur l'extérieur via des partenariats avec le monde institutionnel, industriel, scientifique ou associatif. Trois niveaux successifs caractérisés par les différents items de la charte E3D, sont distingués dans le processus de labellisation, il s'agit :



- de l'engagement dans la démarche, récompensé par le label E3D **niveau 1**.



- de l'approfondissement de la démarche, **niveau 2**.



- du déploiement au cours duquel les actions conduites en matière d'EDD doivent être tangibles, pérennes, et transférables vers d'autres acteurs, **niveau 3**.

### a) En chiffres

Il existe 259 écoles primaires en Nouvelle-Calédonie, 57 collèges (34 publics et 23 privés) et 22 lycées (10 publics et 12 privés).

#### Historique des labellisations en Nouvelle-Calédonie :

- en 2015, conclusion de l'expérimentation menée, 10 collèges et lycées sont labellisés niveau 1,
- en 2016, 12 collèges et lycées, et 2 écoles, les rejoignent pour un label de niveau 1,
- en 2017-2018, 13 collèges et 6 lycées, 10 écoles primaires, reçoivent le label niveau 1 et 1 école, 6 collèges, 5 lycées accèdent au niveau 2.
- en 2019, 9 collèges, 4 lycées, 4 écoles accèdent au niveau 1, 1 collège et 2 lycées au niveau 2.

### b) Le bilan 2019

Au total, 55 établissements du secondaire sont labellisés E3D, (PS : 35 sur 44, PN : 15 sur 24, PIL : 5 sur 11). Le taux de labellisation dans les collèges et lycées atteint 69,6 % (33 établissements sur 44 soit 75 % pour le public, 21 sur 35 soit 60 % pour le privé). En 2020, des établissements des trois provinces sont positionnés et labellisables. Ils sont issus des communes de Ouégoa, Poindimié, Maré, Lifou, Païta, Mont Dore.



Une sensibilisation à la **préservation de l'environnement**, de la biodiversité, des espèces endémiques, de l'espèce humaine, mêlant solidarité, santé, et citoyenneté a été conduite à travers différents projets, tels que les projets Ambassadeurs des Océans, d'Aire de gestion éducative, réactualisées en 2020 en Aire Educative Environnementale (A2E). On ne citera que quelques actions conduites par les établissements (collège de Kaméré-forêt sèche, collège Mariotti-récif Ricaudy, collège Sacré-Cœur de Bourail-zone côtière, etc.), les projets de permaculture, d'apiculture, de récupération d'eau (collège Shéa Tiaou, lycée Blaise Pascal, lycée Escoffier, etc.) et de gestion et de valorisation des déchets, recyclage, (collège de Rivière Salée, collège de Taremen, lycée Michel Rocard, etc.). Dans ce cadre, des partenariats institutionnels, associatifs, industriels, scientifiques, etc. ont été mis en place.

La **gestion durable de l'établissement** : elle se traduit par l'équipement de cuves de récupération d'eau, de voitures électriques pour les besoins du service, par la gestion et le tri des déchets, par la réalisation et l'utilisation par les agents d'entretien de produits moins impactant pour l'environnement et leur santé (gestion et maintenance de l'établissement dont le nettoyage des salles).

La sensibilisation au **gaspillage alimentaire** se traduit par la réalisation de diagnostics, la valorisation par le compostage, (partenariats provinciaux, ADEME, associations), l'utilisation de produits alimentaires locaux et la valorisation des circuits courts (cantines à l'unisson) qui est présente dans 30 cantines d'établissement du secondaire.

## **E) L'éducation à la santé scolaire**

La santé constitue un facteur majeur dans la réussite de la scolarité. A cet effet, l'éducation à la santé, le repérage et la prise en charge des troubles de toute nature qui peuvent affecter les jeunes calédoniens sont des conditions déterminantes dans l'acquisition des apprentissages. La mise en œuvre de la délibération 36 relative aux orientations générales de la promotion de la santé en milieu scolaire votée en décembre 2019, va permettre d'identifier, de structurer et de coordonner davantage les actions publiques relatives aux trois missions du système éducatif dans ce domaine : offrir à chaque élève un suivi sanitaire et social, proposer une éducation pour la santé et disposer d'un observatoire sanitaire et social.

La dimension éducation à la santé se développe, au sein de l'axe climat scolaire des projets établissements :

- dans les contenus d'enseignement en particulier en sciences et vie de la Terre ;
- dans les dispositifs particuliers notamment les EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) en collège ;
- au sein des actions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).

### 1) Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) :

Le CESC, installé en 2016, est un outil de réflexion et d'action en matière de prévention, d'éducation à la santé et à la citoyenneté lié au projet d'établissement. Le CESC tient compte des alliances éducatives en associant systématiquement à ses travaux les parents et les partenaires susceptibles de contribuer utilement à la politique de promotion de la santé et d'éducation à la citoyenneté dans le respect des compétences et des rôles de chacun.

Dans les projets d'établissement, au sein de l'axe climat et vie scolaire, la dimension éducation à la santé s'est développée, tous les programmes des CESC comprennent des actions de prévention des addictions, de la violence, de la surcharge pondérale, ou de l'enseignement à la prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1), etc.

## 2) Bilan et perspectives :

Les actions sont trop souvent organisées en « millefeuille » et ne reposent pas sur un diagnostic précis au niveau de l'établissement, ou territorial. Toutes ces actions, au demeurant de qualités, ne s'intègrent pas assez dans un projet global partie prenante des programmes d'enseignements. Les besoins des jeunes s'expriment à travers les instances de consultations des élèves qui sont le conseil de vie lycéenne (CVL) et le conseil de vie collégienne (CVC).

Dans le cadre de cette réflexion, l'équipe du service de la vie scolaire, de la santé et du social (SV3S) du VR-DGE propose un accompagnement, depuis 4 ans, par une méthodologie, « Aller Bien pour Mieux Apprendre » (ABMA), afin de développer une culture commune de prise en compte du climat scolaire et de promotion de la santé.

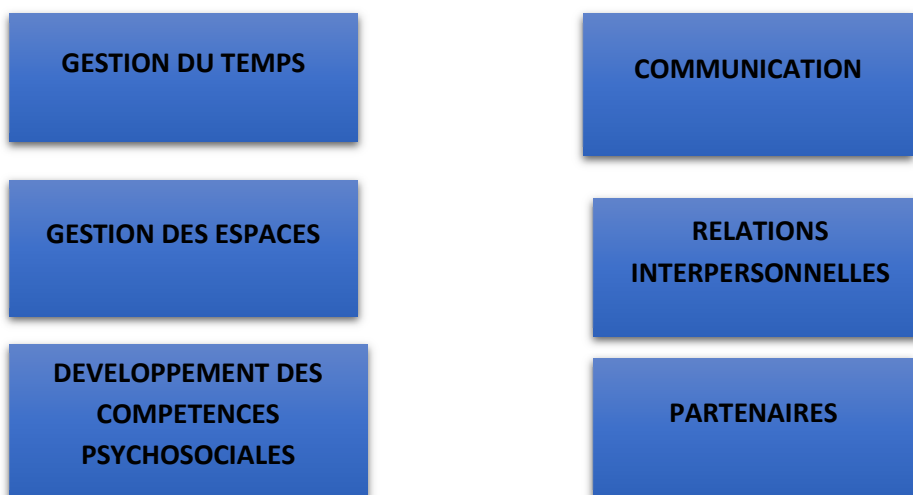


### a) La démarche ABMA en 2019

La démarche ABMA s'inscrit dans la dynamique des écoles promotrices de santé pour contribuer à améliorer le climat scolaire et la santé afin de favoriser la réussite de tous.

ABMA, repose sur les principes et les valeurs des écoles promotrices de santé. L'objectif est de permettre à un établissement de mettre en place une démarche globale de promotion de la santé, pour agir sur l'amélioration de la qualité de vie dans l'établissement participant ainsi à la diminution de la violence, à l'apaisement du climat scolaire et à la réussite scolaire. Cette démarche repose sur une approche systémique de l'établissement scolaire, elle ne vient pas se rajouter aux dispositifs et actions préexistantes, elle les met en cohérence et optimise ce qui se fait déjà pour contribuer à la réussite éducative de tous les élèves.

Elle intègre 6 domaines sur lesquels le diagnostic pourra s'appuyer.



Les « plus » de cette démarche pour un établissement scolaire peuvent être :

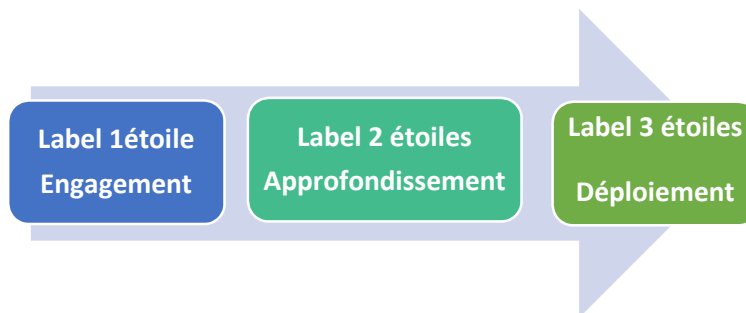
- une amélioration du climat scolaire, de la santé des élèves et des résultats scolaires ;
- un développement d'une culture de la promotion de la santé par l'ensemble des acteurs dans et hors établissement ;
- une implication des élèves et de leur famille, et un développement de leurs compétences ;
- un développement d'une dynamique partenariale ;
- une intégration aux parcours éducatifs;
- une approche pluridisciplinaire par une pédagogie de projet (EPI, TPE...) ;
- des projets fédérateurs pour la liaison école-collège (cycle 3) et collège-lycée;
- un processus de labellisation dont l'objectif est la valorisation de l'investissement aux yeux de la communauté éducative et du public, une reconnaissance qualitative, le développement d'un sentiment d'appartenance des familles à leur établissement



#### b) La labellisation en 2021

Un établissement inscrit dans le réseau pourra, au bout de 3 ans de mise en place de la démarche, se porter candidat au label « EPENC promoteur de santé ». Ce label lui permettra de valoriser le travail des élèves et des équipes impliquées et de communiquer sur l'ensemble de ses actions. Le label sera évalué régulièrement.

Trois niveaux de labellisation existent en fonction de l'état d'avancement dans la démarche.



Quelques résultats des 7 établissements engagés dans la démarche :

- collège de Païamboué (Koné sud) : les élèves sont devenus force de proposition. Les parents sont plus présents dans l'établissement pour mettre en place des actions ;
- collège de Rivière Salée (Nouméa) : l'aménagement des flux dans la cour de récréation a fait baisser les actes d'incivilité. Un nouveau format de conseils de classe amène le projet de l'enfant au cœur de la discussion ;
- collège de Koumac : la communication avec les parents est au centre de l'action (brochure, Pronote). Un rituel de relaxation et d'apaisement en début de cours favorise l'entrée dans les apprentissages (concentration, mémorisation) ;
- lycée de Pouembout : le diagnostic de l'établissement renforce la cohésion de l'équipe ;
- collège de Thio : des ateliers enrichissent la pause méridienne, l'aménagement des emplois du temps (EDT) améliore les apprentissages et fidélise les enseignants ;
- le collège de Katiramona a aménagé sa cour de points de repos à l'ombre ;
- le collège de Kaméré a fait un diagnostic de l'établissement auprès des jeunes avec l'aide des professeurs principaux et a travaillé sur un protocole de prise en charge des jeunes consommateurs.



## IV – Analyse financière des EPENC

L'activité financière des EPENC est organisée selon la norme comptable M9.6 ainsi les charges et produits sont répartis en service et en activité qui permettent un suivi analytique homogène des flux financiers. Certaines de ces activités sont communes aux établissements (activité pédagogique, vie de l'élève et l'activité administration et logistique), tandis que d'autres sont spécifiques à un établissement tel que la restauration et l'hébergement, la perception des bourses provinciales, la gestion du groupement comptable et les activités nécessitant une comptabilité distincte (formation professionnelle continue, accompagnateurs d'éducation). Le budget d'un EPENC est organisé en services, ce sont les services généraux et les services spécifiques.

Les services généraux sont constitués des services suivants :

- le service « activité pédagogique (AP) » ;
- le service « vie de l'élève (VE) » ;
- le service « administration et logistique (ALO) ».

Les services spécifiques sont constitués des services suivants :

- le service « service de restauration et d'hébergement (SRH) » ;
- le service « service des bourses provinciales (SBP) » ;
- le service « service groupement comptable (SGC) » ;
- le service « service à comptabilité distincte ».

Cette structuration permet une meilleure lisibilité des moyens mis en œuvre, tant vis-à-vis de la communauté éducative que des collectivités financeurs.

### A) Exécution budgétaire des EPENC

EPENC	2017	2018	2019	Evolution 2019/2018
Recettes	3 539 443 919	3 479 447 056	3 492 350 280	0,37%
Dépenses	3 529 214 757	3 497 626 221	3 413 120 603	-2,42%
<b>Différence (R - D)</b>	10 229 162	- 18 179 165	79 229 677	

On constate une légère diminution des recettes de 2017 à 2019. Les dépenses quant à elles diminuent régulièrement au cours de ces trois exercices. En 2019, l'exécution des crédits de recettes et de dépenses fait ressortir un excédent global brut en 2019 de 79,229 MF. Ces excédents incluent les opérations en capital. Ils sont à distinguer des excédents de gestion qui concernent uniquement la section de fonctionnement (annexe : tableau 2 évolution de la trésorerie et du besoin en fonds de roulement des EPENC).

Lycées	2017	2018	2019	Evolution 2019/2018
Recettes	1 762 980 480	1 696 877 341	1 711 640 162	0,87%
Dépenses	1 767 354 346	1 729 640 857	1 666 877 341	-3,63%
<b>Différence (R - D)</b>	- 4 373 866	- 32 763 516	44 762 821	

Collèges	2017	2018	2019	Evolution 2019/2018
Recettes	1 776 463 439	1 782 569 715	1 780 710 118	-0,10%
Dépenses	1 761 860 411	1 767 985 364	1 746 243 262	-1,23%
<b>Différence (R - D)</b>	14 603 028	14 584 351	34 466 856	

On peut remarquer que l'année 2018 aura été particulière pour les lycées, car la conjonction de la baisse des recettes et celles des dépenses en moindre proportion a généré un résultat négatif pour les lycées (- 32,763 MF). De ce fait vraisemblablement, en 2019 les lycées ont été attentifs à la consommation de leur crédits (- 3,63 %), l'excédent de 44,762 MF en témoigne compte tenu que leurs recettes n'ont pas pour autant atteint le niveau de 2017.

Pour ce qui concerne l'exécution du budget 2019 par rapport à 2018, en dépenses, le lycée Jules Garnier présente le taux le plus élevé de consommation des crédits (+ 37,11 %) et le lycée du Pétro Attiti le taux le plus bas, en diminution au regard de 2018 (- 33,61 %). En recettes, le lycée Jules Garnier présente le taux de réalisation de recettes le plus élevé (+ 43,38 %). Le lycée Pétro Attiti présente quant à lui la plus forte baisse des réalisations des recettes (- 31,22 %). Ces taux s'expliquent en partie par le transfert de la gestion de la mutualisation des rémunérations des accompagnateurs d'éducation du lycée Pétro Attiti au lycée Jules Garnier.

Pour les collèges, en dépenses, le collège de Païamboué présente le taux le plus élevé de consommation des crédits (+ 101,57 %) et le collège de Ouégoa le taux le plus bas, en diminution au regard de 2018 (- 54,57 %). En recettes, le collège Paï Kaléone de Hienghène, présente le taux le plus élevé de réalisation de recettes (+ 145,86 %). Le collège de Canala présente quant à lui une baisse des réalisations de ses recettes (- 48,76 %). On notera que le collège de Païamboué a pour la première fois assuré la gestion du service de restauration suite au retrait partiel de l'internat provincial, qui toutefois poursuit la production des repas au collège.

En 2019, les lycées ont dépensé en moyenne 185,208 MF contre 192,182 MF en 2018 soit une baisse de 3,62 %. Le montant moyen de recettes réalisé est plutôt stable, il est de 190,182 MF.

De 2018 à 2019, les dépenses et les recettes réalisées par les collèges sont plutôt stables. Les moyennes sont de 51 MF en dépenses et de 52 MF en recettes.

## **B) Situation financière des EPENC**

L'analyse financière des EPENC est conduite selon la même méthode que les années précédentes. On distingue l'analyse des lycées et des collèges en raison des sources de financement différentes (le fonctionnement et l'entretien des lycées sont assurés par la Nouvelle-Calédonie, alors que les provinces assurent le fonctionnement et l'entretien des collèges).

L'analyse financière s'appuie sur les indicateurs principaux ci-après :

- le fonds de roulement (FDR) ;
- le fonds de roulement mobilisable (FDRM) ;
- le besoin en fonds de roulement (BFR) ;
- la trésorerie.

L'évolution de ces indicateurs (2017 à 2019) est détaillée par les tableaux 1 à 3 figurant dans la première partie « synthèse de la situation financière ». Leurs définitions figurent également aux annexes du présent rapport.

## 1) Les lycées :

a) Analyse des fonds de roulement (tableau 1 : Analyse des fonds de roulement des EPENC)

Au 31 décembre 2019, les FDR des lycées affichent un montant de 234,571 MF. Ils sont en hausse de 24,710 MF. Le FDR moyen des lycées est de 26,063 MF, soit une faible hausse par rapport à 2018 (+ 2,746 MF).

**Quatre lycées présentent un FDR supérieur à cette moyenne.** Il s'agit des lycées Lapérouse, (42,836 MF soit 83 jours de fonctionnement), Auguste Escoffier (36,104 MF soit 80 jours de fonctionnement), du Mont-Dore (32,590 MF soit 111 jours de fonctionnement) et du Grand Nouméa (28,761 MF soit 61 jours de fonctionnement). Il est relevé que l'ensemble des lycées dispose d'un nombre de jours de fonds de roulement compris dans les préconisations (30 à 60 jours). **Le lycée Jules Garnier quant à lui avec un fonds de roulement correspondant à 19 jours, nécessite une vigilance plus accrue.**

Le FDRM (valeur du fonds de roulement moins les stocks), suit la même tendance que le FDR, il augmente de 12,25 %. Les lycées en 2019 ont mobilisé 78,540 MF de leur FDR, contre 88,932 MF en 2018. Au 30 septembre 2020, 48,490 MF ont été mobilisés.

En 2019, huit lycées présentent un taux de couverture de leurs dépenses nettes par leur FDRM, inférieur à 22 %, c'est-à-dire que leur fonds de roulement ne couvre que deux mois de fonctionnement sur neuf. Ce constat déjà fait en 2017 s'est poursuivi en 2019. La projection faite au 31 décembre 2020 ne présente pas d'amélioration.

b) Analyse de la trésorerie et des besoins en fonds de roulement (tableau 2 : Evolution de la trésorerie et du besoin en fonds de roulement des EPENC)

Après avoir connu une baisse en 2018, au 31 décembre 2019, le montant moyen de la trésorerie des lycées s'établit à 47,546 MF, soit une hausse de 14,67 %.

Le besoin en fonds de roulement reste stable dans sa globalité, il demeure autour de 193,343 MF.

c) Analyse des fonds de réserves (tableau 3 : Synthèse des fonds de réserves des EPENC)

Les réserves des établissements sont constituées par les résultats cumulés de chaque exercice. Au terme de l'année 2019, les lycées ont dégagé un résultat de fonctionnement excédentaire de 27,840 MF après deux années déficitaires (2017 et 2018). Deux lycées ont dégagé un déficit le Lapérouse (- 7, 731 MF) et le Grand Nouméa (- 1,840 MF). On relève que le lycée du Mont-Dore présente consécutivement trois années excédentaires.

Afin d'évaluer l'autonomie financière des établissements, il est nécessaire de distinguer les réserves générales des réserves des services spécifiques (restauration, hébergement, groupement comptable, dans le tableau 3 ces données sont présentées qu'à titre indicatif).

L'analyse des réserves générales après affectation du résultat de l'exercice 2019, montre une hausse de 8,11 % de ce montant. Cette hausse doit être appréciée modérément car elles reviennent au niveau de 2017. Le lycée Lapérouse présente la plus forte baisse avec un taux de - 32,11 %. Le lycée du Mont-Dore quant à lui affiche une augmentation de ses réserves de 49,40 %.

La projection au 31 décembre 2020, des réserves mobilisables fait état d'un montant global de 226,809 MF.

**Il ressort de l'analyse croisée de ces indicateurs que les lycées se maintiennent à niveau d'équilibre, certains présentent une autonomie financière particulièrement favorable. Le lycée Jules Garnier nécessite une attention particulière.**

## 2) Les collèges :

a) Analyse des fonds de roulement (tableau 1 : Analyse des fonds de roulement des EPENC)

Au 31 décembre 2019, les FDR des collèges affichent un montant de 348,110 MF. Ils augmentent de 1,26 % par rapport à 2018. Ce montant demeure inférieur à ce qui existait en 2017 (391,795 MF). Pour mémoire les collèges avaient en 2018 mobilisé leur FDR à concurrence de 162,824 MF, en 2019 la mobilisation a été de 123,462 MF. Au 30 septembre 2020, les collèges ont mobilisé 76,806 MF de leur FDR.

Le FDR moyen des collèges est de 10,238 MF et reste stable par rapport à 2018 qui est de 10,111 MF.

**Parmi les 34 collèges, 11 présentent un FDR supérieur à cette moyenne. On note que les collèges de Magenta et de Koutio ont un FDR supérieur à 30 MF. Exprimé en nombre de jours de fonctionnement, le FDR de ces établissements est supérieur à 120 jours.** Toutefois, cet indicateur doit être apprécié selon la taille et la structure de l'établissement (exemple : le FDR de 15 MF du collège de La Foa correspond à 203 jours de fonctionnement).

Le FDRM (valeur du fonds de roulement moins les stocks), avec une variation de + 1,90 % reste stable également.

En 2019, vingt-six collèges tendent vers une situation financière à consolider. En effet, ceux-ci présentent un taux de couverture, de leurs dépenses nettes par leur FDRM, inférieur à 22 %. La projection faite sur 2020 montre que cette situation demeure.

**Une vigilance doit être portée sur les collèges de Boulari, Gabriel Païta et Louise Michel, dont les FDRM sont près de 20 jours.**

b) Analyse de la trésorerie et des besoins en fonds de roulement (tableau 2 : Evolution de la trésorerie et du besoin en fonds de roulement des EPENC)

Au 31 décembre 2019, le montant moyen de la trésorerie des collèges s'établit à 18,391 MF, contre 19,649 MF en 2018, soit une baisse de 6,40 %. En valeur réelle la trésorerie diminue de 42,779 MF. Sur les trois derniers exercices, (2017 - 2019, la trésorerie des collèges a baissé de 137,767 MF.

Le besoin en fonds de roulement diminue en passant de 371,278 MF en 2018 à 277,196 MF en 2019 soit - 94,082 MF.

c) Analyse des fonds de réserves (tableau 3 : Synthèse des fonds de réserves des EPENC)

Au terme de l'année 2019, les collèges ont dégagé un résultat de fonctionnement excédentaire de 7,217 MF. Il y a une nette amélioration par rapport à 2018, qui comptait un déficit de 39,758 MF. On relève que les plus jeunes établissements, Païamboué et Apogoti

dégage les meilleurs résultats. Pour ce qui concerne le collège de Païamboué, l'impact du nouveau service de restauration n'est pas anodin car il a dégagé à lui seul 6,650 MF. On retiendra aussi que ces établissements sont neufs et n'ont pas à supporter de grosses charges d'entretien.

Afin d'évaluer l'autonomie financière des établissements, il est nécessaire de distinguer les réserves générales des réserves des services spécifiques (restauration, hébergement, groupement comptable, dans le tableau 3 ces données sont présentées qu'à titre indicatif).

L'analyse des réserves générales après affectation du résultat de l'exercice 2019, montre une stabilité (+ 0,97 %). Le collège de Lifou qui a connu la plus forte baisse en 2017 (- 75,37 %) présente une forte hausse (+ 77,11 %). On notera que le collège de Païamboué, connaît une variation exceptionnelle avec un taux de 390,46 %. Cela s'explique par l'affectation des excédents dégagés par le SRH aux réserves générales de l'établissement.

La moyenne des réserves après affectation des résultats 2019 est de 9,571 MF et reste au regard de 2018.

La projection au 31 décembre 2020, des réserves mobilisables fait état d'un montant global de 344,224 MF.

**Il ressort de l'analyse croisée de ces indicateurs que si en 2018, les EPENC ont connu de manière générale une baisse de leurs recettes, ils ont pu faire face aux contraintes budgétaires par une maîtrise de leurs dépenses. En 2019, les collectivités ont été plutôt sensibles aux difficultés que les EPENC ont rencontrées en 2018. Par ailleurs, le dialogue de gestion instauré entre les EPENC et les collectivités, permet aux partenaires de répondre par des moyens adéquats aux attentes et aux besoins définis par le PENC.**

## **DEUXIEME PARTIE**

### **Rapport d'activité**

### **de chaque EPENC**

# LES LYCEES

## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 LYCEE WILLIAMA HAUDRA

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

Le lycée des îles, Williama Haudra est implanté sur terre coutumière et situé dans la tribu de Luecilla à Wé principale commune de l'île de Lifou, capitale administrative de la province des îles Loyauté.

Cet établissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC) a été créé en 1995, il est légèrement excentré de la route territoriale et s'étend sur une surface de 3 hectares 95 ares. Les effectifs sont en constante évolution depuis 2016 (323) à 2020 (435).

L'établissement enregistre un gain de plus de 100 élèves qui sont aujourd'hui répartis sur la section d'enseignement professionnel (SEP) de La Roche à Maré et le lycée Williama Haudra à Lifou.

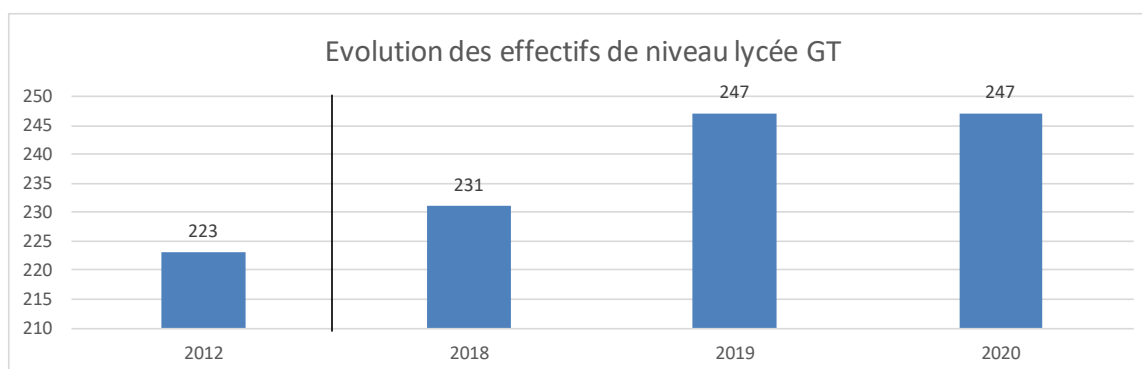
La situation de l'internat du lycée des îles est unique en Nouvelle-Calédonie puisque c'est le seul établissement ouvert tous les week-ends, jours fériés compris pour accueillir les jeunes originaires de Maré et d'Ouvéa. Les internes filles sont réparties sur 2 sites, au lycée et à l'internat provincial du collège Laura Boula.

#### 1.1.1 En enseignement général et technologique

##### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau lycée GT  
Effectifs d'élèves de niveau post-bac

2012	2018	2019	2020
223	231	247	247
-	-	-	-





## Contexte scolaire

Indice d'éloignement du collège le plus proche  
 Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
 Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
 Indice de position sociale niveau lycée GT\*  
 Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 2nde (%)

\* Voir la définition dans l'onglet "Description"

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
20,6	5,2	3,4
46,2	30,1	32,7
18,2	25,4	26,4
95,6	109,5	109,1
15,3	8,9	8,6

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
 par élève - niveau lycée GT (H/E)  
 Nombre d'élèves par division - niveau lycée GT (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,55	1,51	1,55
24,7	27,0	26,8

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
 Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
 Âge moyen des enseignants (année)

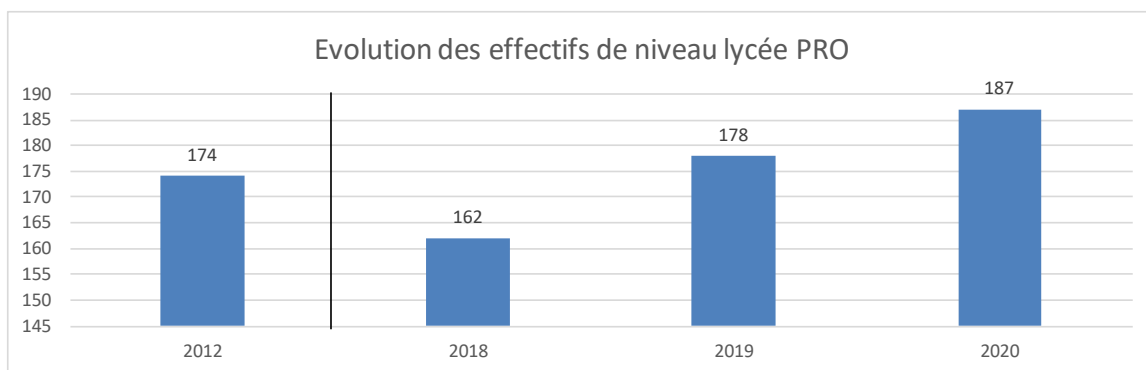
Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
64,2	88,9	81,6
1,2	5,5	-
42,4	46,0	46,2

### 1.1.2 En enseignement professionnel

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO  
 Effectifs d'élèves de niveau post-bac

2012	2018	2019	2020
174	162	178	187
-	-	-	-



## Contexte scolaire

Indice d'éloignement du collège le plus proche  
 Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
 Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
 Indice de position sociale niveau lycée PRO\*  
 Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 2nde PRO (%)

\* Voir la définition dans l'onglet "Description"

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
20,6	5,2	6,0
68,0	63,2	63,5
4,5	6,2	6,5
70,5	80,7	80,0
50,0	31,2	33,2

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
 par élève - niveau lycée PRO (H/E)  
 Nombre d'élèves par division - niveau lycée PRO (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
2,57	2,29	2,25
15,5	18,8	19,6

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
64,2	88,9	81,6
1,2	5,5	-
42,4	46,0	46,2

## 1.2 Les éléments de performances

### 1.2.1 En enseignement général et technologique

## Parcours des élèves

Taux de passage 2nde GT/1ère GT (%)  
Taux de passage 2nde GT/voie PRO (%)  
Taux de redoublement 2nde GT (%)  
Taux d'accès de la 2nde au Bac GT (%)  
Taux d'accès de la 1ère au Bac GT (%)  
Taux d'accès de la Term. au Bac GT (%)

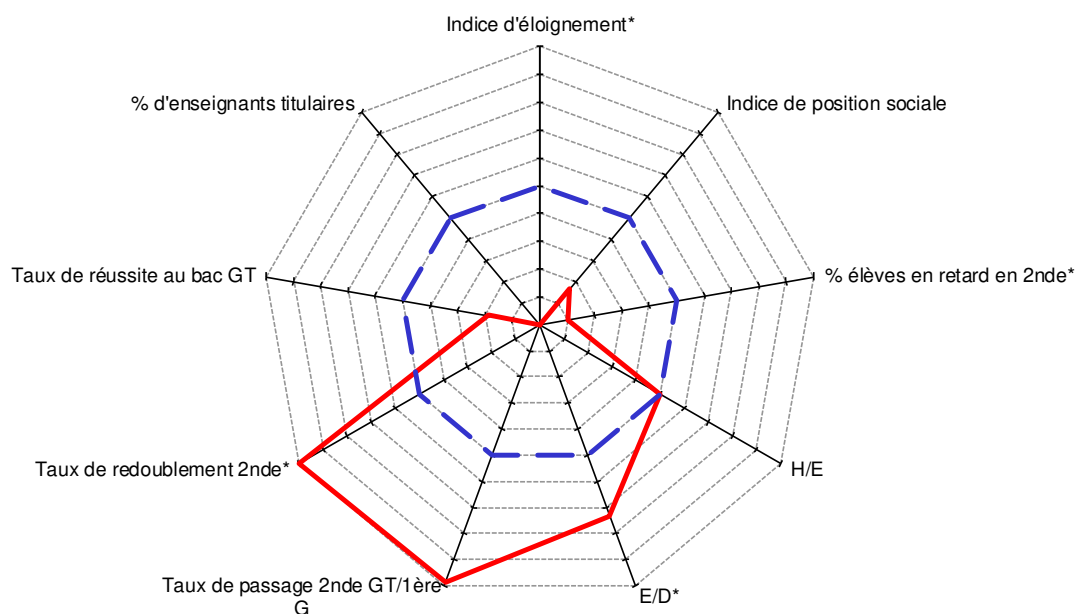
Années 2018-2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
97,5	-	84,5	85,6
0,0	-	5,0	4,5
0,0	-	4,1	4,5
53,0	-12	-	-
67,0	-14	-	-
76,0	-12	-	-

## Réussite aux examens

Taux de réussite au bac GT (%)  
Taux de réussite au BTS (%)

Année 2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
67,8	-9	83,1	81,5
-	-	65,4	68,3

## Radar



\* indicateurs inversés

Lecture : Plus le polygone de l'établissement tend vers l'extérieur, plus la situation de l'établissement est favorable pour le domaine concerné.  
Plus le polygone de l'établissement se trouve éloigné du trait bleu, plus l'écart avec la moyenne académique est significative.

— 9830483H : Lycée polyvalent Williama Haudra  
— Public + privé

## 1.2.2 En enseignement professionnel

### Parcours des élèves

Taux de passage 2de PRO/1ère PRO (%)  
 Taux de passage 2de PRO/1ère année CAP (%)  
 Taux de redoublement 2nde PRO (%)  
 Taux d'accès de la 2nde au Bac PRO (%)  
 Taux d'accès de la 1ère au Bac PRO (%)  
 Taux d'accès de la Term. au Bac PRO (%)

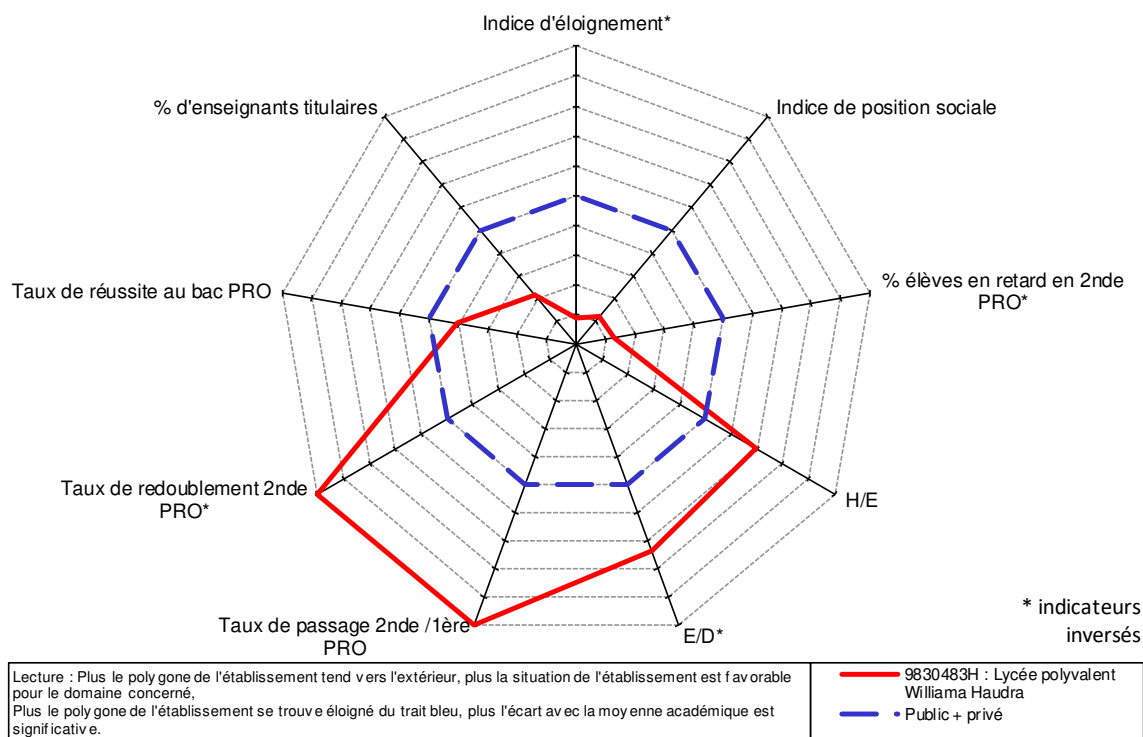
Années 2018-2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
100,0	-	89,3	85,4
-	-	0,5	1,1
0,0	-	1,3	3,8
69,0	5	-	-
69,0	-6	-	-
77,0	-7	-	-

### Réussite aux examens

Taux de réussite au bac PRO (%)  
 Taux de réussite au BTS (%)

Année 2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
71,9	-6	72,2	74,3
-	-	-	-

### Radar



## II – L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

En 2019, les actions réalisées au titre du projet d'établissement ont concerné les 3 axes du projet d'établissement.

### 2.1 Axe 1 « performance et offre de formation »

Compte tenu des différents indicateurs et des difficultés rencontrées avec la langue française, un atelier « lire au lycée » a été proposé aux élèves. La plupart de ces jeunes ont plutôt une culture orale et à l'heure d'internet et des réseaux sociaux, on constate une désaffection pour la lecture.

Cet atelier encourage les jeunes à lire, ils sont associés aux choix et aux acquisitions de livre de littérature jeunesse pour le CDI.

Plusieurs groupes sont constitués sur la base du volontariat, ces actions sont encadrées par la documentaliste.

Les objectifs : enrichir le vocabulaire des élèves et donc leur permettre d'acquérir une meilleure maîtrise de la langue à l'écrit et améliorer l'expression orale.

## 2.2 Axe 3 « l'ouverture artistique et culturelle »

L'ouverture culturelle inclut la dimension artistique et la culture scientifique et technique.

L'action intitulée, « atelier artistique et culturel » porté par les adjoints d'éducation est composée d'élèves internes. Cet atelier de tressage aide à valoriser le savoir-faire traditionnel et à transmettre ces savoirs à la jeune génération. L'art de tresser des objets avec des feuilles de cocotier pour leur donner une nouvelle vie fait partie des savoirs faire les plus anciens. C'est une activité attrayante et éducative. Des intervenants extérieurs (association des femmes de Lifou) viennent apporter aux élèves leur expertise. Cet atelier permet un échange inter générationnel.

## 2.3 Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

La première porte sur une journée santé sur le thème « Manger mieux et Bouger plus ».

Une marche symbolique avec les élèves de la classe de seconde Bac Pro gestion administration a été organisée. Les objectifs de cette action reposent sur 2 maîtres mots :

- « manger mieux » : mettre les fruits au cœur de notre alimentation, permet de sensibiliser les élèves aux bienfaits d'une alimentation saine ;
- « bouger plus » : l'activité physique régulière procure beaucoup de bienfaits sur l'organisme physique et mental.

Tous les élèves et les personnels ont été invités à la dégustation des fruits locaux à la récréation sous le faré. Il s'agissait aussi de valoriser les produits locaux. Des parents et des personnels ont participé à cette opération en apportant des fruits tropicaux. C'est un atelier pluridisciplinaire où se croisent des enseignants des matières générales et les professeurs d'enseignement professionnel (cuisine et commercialisation).

Le lycée des Iles est en constante évolution, la carte des formations 2021 sera étoffée avec la voie générale, un bac technologique (STMG), 4 Bac Pro et 3 CAP en cohérence avec l'action provinciale. Ce sera un lycée orienté sur les métiers de l'accueil de l'administration et de l'hôtellerie restauration. L'établissement accueille le dispositif « Sciences Po » et héberge également le dispositif d'excellence le juvénat des îles.

### III – Le compte rendu de gestion

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	19 941 686	17 428 215	87,40%
	Vie de l'élève	13 130 843	9 120 964	69,46%
	Administration et logistique	30 450 405	25 064 974	82,31%
	Restauration et hébergement	43 753 097	41 273 061	94,33%
	Bourses	21 931 383	21 909 673	99,90%
Investissement	Opérations en capital	8 849 495	7 955 842	89,90%
	<b>Total</b>	<b>138 056 909</b>	<b>122 752 729</b>	<b>88,91%</b>

##### Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	19 941 686	14 312 664	71,77%
	Vie de l'élève	13 130 843	9 120 964	69,46%
	Administration et logistique	30 450 405	30 996 350	101,79%
	Restauration et hébergement	43 753 097	46 391 460	106,03%
	Bourses	21 931 383	21 909 673	99,90%
Investissement	Opérations en capital	8 849 495	7 955 842	89,90%
	<b>Total</b>	<b>138 056 909</b>	<b>130 686 953</b>	<b>94,66%</b>

#### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : l'exécution budgétaire 2019 se solde par un excédent de 7,934 MF réparti sur les services généraux pour un montant de 2,815 MF et sur le SRH pour 5,118 MF. L'exercice 2018 affichait un résultat déficitaire de 0,684 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : l'excédent de l'exercice a généré une capacité d'autofinancement et donc une hausse du fonds de roulement. L'augmentation du fonds de roulement à la fin de l'exercice est de 7,986 MF, soit une augmentation de 61,4 %. L'état du fonds de roulement au 31 décembre 2019 est de 20,991 MF, il correspond à 71 jours de fonctionnement. Une journée de fonctionnement au lycée de Lifou coûte 0,295 MF.

Il convient d'apprécier avec prudence ce montant car le compte financier constate plus de 5 MF de créances à recouvrer dont plus de 3,400 MF de frais scolaires 2019 à recouvrer sur les familles.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : elle s'élève à 54,728 MF au 31 décembre 2019. Le nombre de jours de trésorerie est de 184 jours.

Le compte financier du lycée Williama Haudra présente des indicateurs financiers favorables. Les niveaux de fonds de roulement et de jours de fonds de roulement sont aussi confortables. Cependant, le lycée doit s'engager dans le recouvrement des créances toutes origines confondues car les sommes non recouvrées pèsent sur les réserves de l'établissement à moyen terme. On notera que le taux d'amortissement des immobilisations atteint 89 %, afin d'apurer la situation patrimoniale, l'établissement devra procéder à des sorties d'inventaire afin que les valeurs au bilan reflètent le patrimoine physique.

**Nom de l'établissement**  
**Lycée Polyvalent Williama Haudra**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**

**Date de création : 1 mars 1995**

**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**

**N° ridet : 0130898244**

**RNE : 9830483H**

**Adresse : BP 42 - 98820 Lifou**

**Téléphone : 45 18 90**

**Courriel : ce.9830483h@ac-noumea.nc**

**Ordonnateur : UKEIWE Gilles**

**Directeur de l'établissement (proviseur)**

**Comptable assignataire : BEAUBOIS Fabienne**

**Agent comptable du Lycée Jules Garnier**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres : 27 membres

Quorum : 15 membres présents

Composition du CA :

Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
UKEIWE Gilles	Chef d'établissement	1/8/18	jusqu'à la fin de fonction
DELSOL Julien	Chef d'établissement-adjoint	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
SAIHULIWA André	Adjoint gestionnaire de l'établissement	1/2/17	jusqu'à la fin de fonction
SIO Patrick	Conseiller principal d'éducation	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
Non communiqué	Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques	-	jusqu'au renouvellement du CA
Non communiqué	Directeur de la direction de la formation professionnelle continue	-	jusqu'au renouvellement du CA
WAHETRA Wali	Représentant de l'assemblée de la province des îles Loyauté	2019	2024
QEAZE Pierre Ijoné	Représentant de la commune	2020	2026
WANEISI Ludovic	Représentant du conseil coutumier	1/4/18	jusqu'au renouvellement du CA
LUCIEN Yann	Représentant des organisation des employeurs	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WANEISI Christiane	Représentant des organisation des employeurs	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
Non communiqué	Personnalité qualifiée	-	2020
CHRIST Jérôme	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
TUFELE Vahai Moana	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
UNE Emile	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
AJAPUHNIA Axel	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MARCELLI Dorothée	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
Néant	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SINYEUE Marie	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WAITHIKO Patrick	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
XUMA Ernest	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
HANYE Evelyne	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LAUE Katrécie Jacques	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ELIA Ginette	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
NYIPIE Robert	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
HNAWIA André	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
AJAPUHNIA Léonard	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
Néant	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
HNAIA Maria	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ELIA Florian	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LAPACAS Samuel	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PASSIL Rosita	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	UKEIWE Gilles	Nommé directeur le 1er août 2018	
<b>Adjoint chef d'établissement</b>	DELSOL Julien		
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	SAIHULIWA André		
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 63	<i>(hors BMP)</i>	
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = : 0	Nbre de catégorie B = : 1	Nbre de catégorie C = : 2
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = : 1	Nbre MI-SE = : 6	Nbre Infirmière = : 1 Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATEs = : 11	Nbre de ATRF = : 1	Nbre de TEN = : 0
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = : 39		

**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Lycée Williama Haudra - Lifou**

EXERCICE 2019

RNE 9830483H

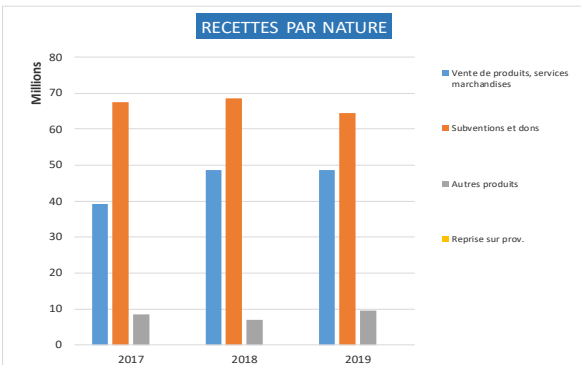
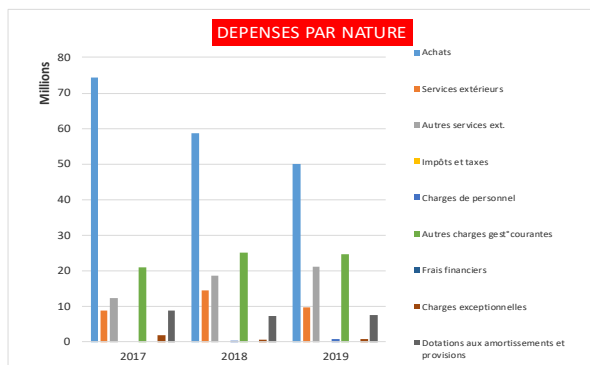
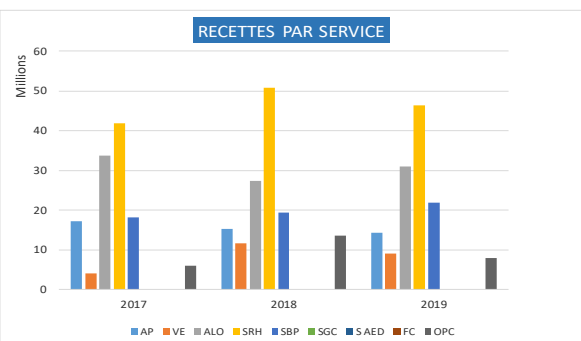
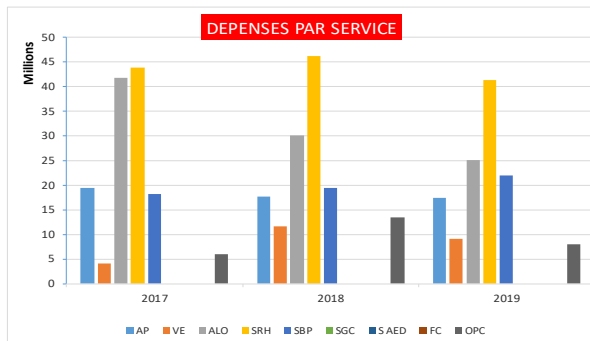
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	17 428 215	33,77%	14 312 664	26,30%	-3 115 551
VE	Vie de l'Elève	9 120 964	17,67%	9 120 964	16,76%	0
ALO	Administration et logistique	25 064 974	48,56%	30 996 350	56,95%	5 931 376
	<b>Total SG</b>	<b>51 614 153</b>	<b>100%</b>	<b>54 429 978</b>	<b>100,00%</b>	<b>2 815 825</b>
SRH	Restauration et hébergement	41 273 061	65,32%	46 391 460	67,92%	5 118 399
SBP	Bourses provinciales	21 909 673	34,68%	21 909 673	32,08%	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-
	<b>Total SS</b>	<b>63 182 734</b>	<b>100%</b>	<b>68 301 133</b>	<b>100%</b>	<b>5 118 399</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>114 796 887</b>		<b>122 731 111</b>		<b>7 934 224</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	7 955 842	100,00%	7 955 842	100%	0
	<b>Total 2ème section</b>	<b>7 955 842</b>		<b>7 955 842</b>		<b>0</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>122 752 729</b>	<b>100%</b>	<b>130 686 953</b>	<b>100%</b>	<b>7 934 224</b>

Section de fonctionnement / Total général	94%	Section de fonctionnement / Total général	94%
Opérations en capital / Total Général	6%	Opérations en capital / Total Général	6%

Présentation par nature						
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		% Recettes
60	Achats	50 139 869	43,68%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	48 679 562
61	Services extérieurs	9 719 421	8,47%	Cptes 74	Subventions et dons	64 355 128
62	Autres services ext.	21 208 656	18,47%	Cptes 75-76-77	Autres produits	9 696 421
63	Impôts et taxes	-	-			
64	Charges de personnel	678 628	0,59%			
65	Autres charges gest° courantes	24 735 702	21,55%			
66	Frais financiers	-	-			
67	Charges exceptionnelles	784 220	0,68%			
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>107 266 496</b>	<b>93,44%</b>			
68	Dotations aux amortissements et provisions	7 530 391	6,56%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-
	<b>Total Dépenses</b>	<b>114 796 887</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>122 731 111</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	13 469 065	13 005 909	20 991 991
Fonds de roulement en nombre de jours	41	40	70
Trésorerie	54 452 033	36 049 375	54 728 365
Trésorerie en nombre de jours	166	110	184



## I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

### 1.1 La situation de l'établissement

Poindimié est une commune de taille moyenne (environ 5 000 habitants). Le lycée Antoine Kéla de Poindimié est un lycée général et technologique situé sur la côte Est de l'île principale de la Nouvelle-Calédonie. Le lycée a été construit dans les années 90 et a été rénové. Il est en bon état et c'est un lieu de vie agréable.

Le lycée accueille 281 élèves en comptant les étudiants de BTS. Une très large majorité de filles. Le lycée recrute des élèves en province nord sur une superficie étendue. C'est la raison pour laquelle 156 élèves sont internes.

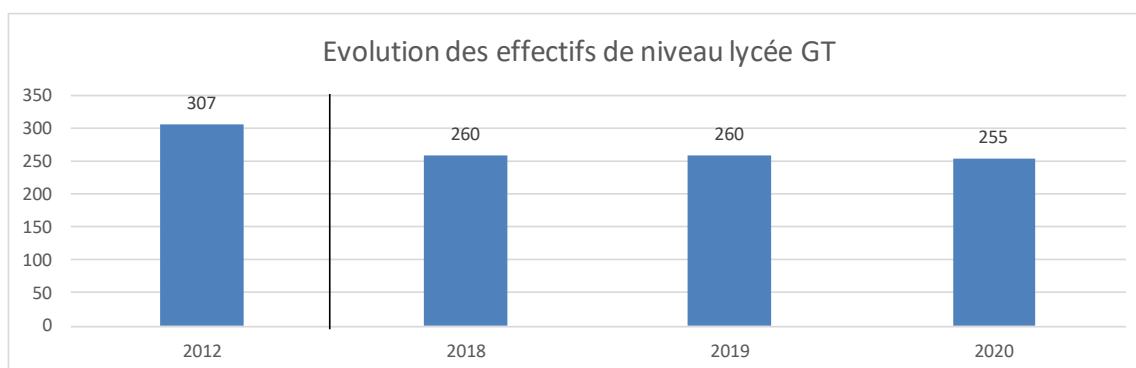
L'équipe de direction se compose du chef d'établissement, du gestionnaire, des deux conseillers principal d'éducation.

Les parents d'élèves, impliqués, sont très attachés à l'établissement, comme le maire de la commune, qui est également le président de la province Nord.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau lycée GT  
Effectifs d'élèves de niveau post-bac

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau lycée GT	307	260	260	255
Effectifs d'élèves de niveau post-bac	-	35	33	24



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement du collège le plus proche  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau lycée GT\*  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 2nde (%)

Etablissement	Année 2019	
	Public	Public + privé
Indice d'éloignement du collège le plus proche	9,8	3,4
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)	60,4	32,7
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)	13,5	26,4
Indice de position sociale niveau lycée GT*	89,5	108,9
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 2nde (%)	11,7	8,9

\* Voir la définition dans l'onglet "Description"

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau lycée PRO (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau lycée PRO (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
2,19	2,29	2,25
22,2	18,8	19,6

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
91,2	88,9	81,6
7,6	5,5	-
48,3	46,0	46,2

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 2nde GT/1ère GT (%)  
Taux de passage 2nde GT/voie PRO (%)  
Taux de redoublement 2nde GT (%)  
Taux d'accès de la 2nde au Bac GT (%)  
Taux d'accès de la 1ère au Bac GT (%)  
Taux d'accès de la Term. au Bac GT (%)

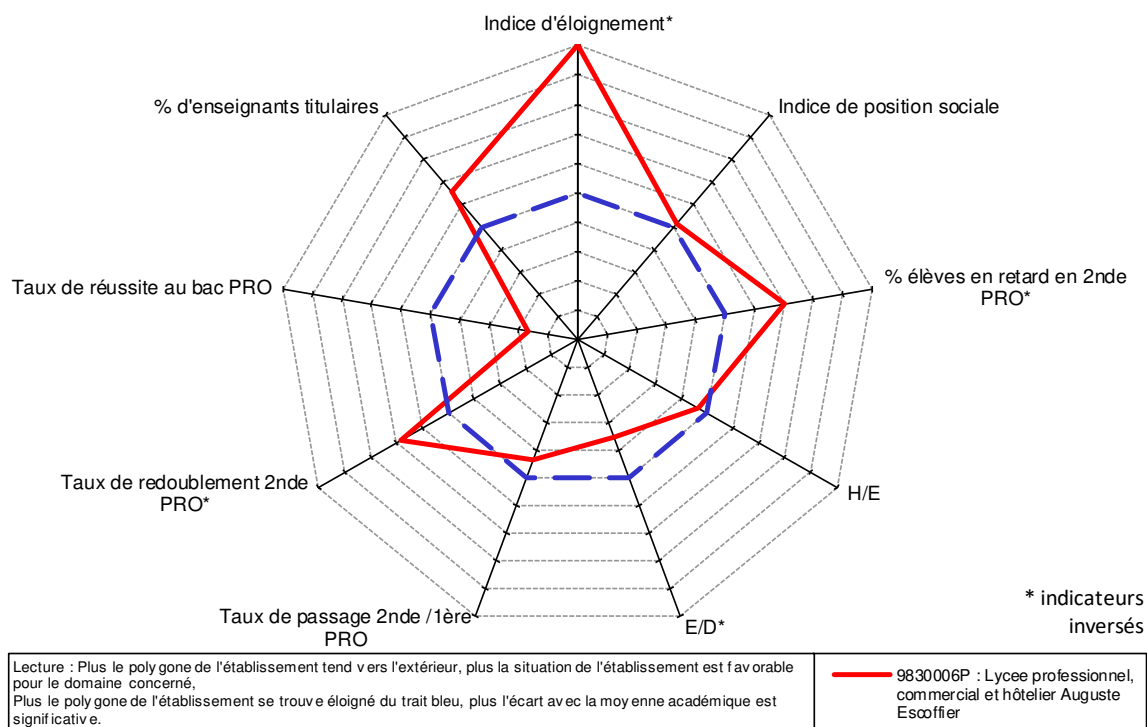
Années 2018-2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
76,5	-	84,6	85,6
8,3	-	4,8	4,6
7,1	-	4,1	4,5
51,0	-14	-	-
63,0	-11	-	-
74,0	-4	-	-

### Réussite aux examens

Taux de réussite au bac GT (%)  
Taux de réussite au BTS (%)

Année 2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
64,3	-7	83,0	81,4
41,2	-	65,4	68,3

### Radar



## II – L’activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

### 2.1 Axe 1 « performances et offre de formation »

#### 2.1.1 Performances

Les résultats aux examens du lycée sont toujours nettement inférieurs aux résultats obtenus par les élèves en Nouvelle-Calédonie. S’ils demeurent médiocres dans la filière technologique, ils ont nettement progressé dans la filière générale (S : 21/29 soit 72,4 %, en progression de 26 % - ES : 9/12 soit 75 %, en progression de 13,5 % - L : 9/11 soit 81,8 % en progression de 4,9 %).

Cette amélioration des résultats aux examens dans la filière générale doit s’amplifier et se généraliser aux filières technologiques. Il importe en outre de moins faire redoubler les élèves et d’amener bien davantage d’élèves jusqu’en terminale.

Le projet d’établissement voté l’année scolaire antérieure, propose quelques pistes qui visent à remédier à cette situation préoccupante et dont certaines ont été mises en œuvre dès 2019 : se servir des tests de positionnement pour travailler en accompagnement personnalisé ; utiliser le projet-voltaire afin de remédier aux difficultés en orthographe et en syntaxe (la mise en œuvre est concluante) ; profiter des études en impliquant davantage les adjoints d’enseignement (récitations des leçons, vérifications des exercices) ; tendre vers une meilleure liaison avec les associations d’aides aux devoirs qui interviennent au lycée ; mettre en place des heures d’aides aux élèves par les enseignants (chose faite en 2019 par plusieurs collègues volontaires et disponibles) ; favoriser les devoirs communs et les concours blancs (chose faite en 2019 avec un baccalauréat blanc et des épreuves blanches régulières organisées le mercredi après-midi) ; valoriser les élèves méritants ; varier les pratiques pédagogiques, favoriser la mise en activité et le travail collectif, utiliser des méthodes ludiques ; travailler sur l’estime de soi, la motivation, le sens des apprentissages sous la forme d’ateliers (en lien avec l’infirmière, l’assistante sociale et le professeur documentaliste).

#### 2.1.2 Offre de formation

L’offre de formation du lycée en 2019 a donné aux élèves un large choix en termes de filières et d’options. Le lycée Antoine Kéla propose après la seconde une filière technologique en management et gestion et toutes les séries de la filière générale (ES, L et S). En outre, le lycée offre aux élèves la possibilité de suivre un choix varié d’options : païci, le diplôme non linguistique (DNL) en histoire-géographie en anglais, EPS en seconde et première, théâtre. Le lycée propose en terminale deux des quatre options en sciences et technologiques du management et de la gestion (STMG) : ressources humaines et communication et gestion et finance. Le lycée, [par voie de convention d’éducation prioritaire](#) est engagé dans le recrutement d’élèves à l’institut d’études politique (IEP) de Paris.

## 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »

### 2.2.1 Pronote au service des élèves

Pronote est le premier outil pédagogique qui permet aux élèves de s'informer sur le travail à faire, la progression pédagogique. Les enseignants peuvent également y réaliser des exercices type QCM. Les élèves se sont tous connectés au moins une fois durant l'année scolaire 2019, avec un point d'orgue mensuel en juillet de 2 258 connexions. En dépit de ces points positifs, des marges de progrès sont à envisager pour rendre cet outil indispensable aux yeux des élèves qui devraient s'y rendre pratiquement quotidiennement.

### 2.2.2 D'autres outils au service des apprentissages et de la réussite des élèves

Les professeurs utilisent très largement le numérique dans un but éducatif. Le panel des outils est varié. L'établissement s'est abonné au projet Voltaire et à l'encyclopédie Universalis afin que les élèves apprennent à utiliser des sources sérieuses. Comme les y invitent les programmes, les enseignants ont recours au numérique pour trouver des supports ou des outils pour mettre en activité les élèves.

L'usage du numérique est vivement encouragé en classe, avec des logiciels adaptés aux apprentissages. Par exemple, apprendre à travailler avec des logiciels de création comme Canva et Prezi, utiliser le numérique afin de rendre plus ludique les apprentissages (learning apps : kahoot par exemple) et pratiquer la classe inversée.

Il s'agit également d'apprendre aux jeunes à mieux connaître et appréhender internet et les réseaux sociaux, d'effectuer un travail de prévention autour des notions d'identité numérique et de désinformation.

Le lycée a entrepris d'acquérir un nombre important de machines. La connexion à internet s'est accélérée depuis la mise en place de la fibre optique. Le débit demeure variable selon les moments de la journée.

## 2.3 Axe 3 « l'ouverture artistique et culturelle »

Dans ce domaine, les initiatives ont été nombreuses. Un atelier de pratique de la danse a été mis en place. A plusieurs reprises, les élèves participants se sont produits, notamment pour la fête de l'École calédonienne. Pour permettre aux élèves de se cultiver et de se détendre, des soirées cinéma ont été organisées en direction des élèves internes. En accord avec l'association de formation des musiciens intervenant (AFMI), un orchestre avec des élèves internes s'est entraîné tout au long de l'année et s'est produit notamment lors du salon de l'orientation de la formation et de l'insertion professionnel (SOFIP) organisé par la province Nord. Une journée mélanésienne a été organisée à la demande des élèves du conseil de la vie lycéenne (CVL), avec la contribution précieuse de l'association des parents d'élèves (APE) pour présenter le tissage et la monnaie kanak. L'activité théâtre a donné lieu à un spectacle présenté en fin d'année scolaire sur un texte d'Eric Chevillard, aboutissement du travail d'une année scolaire.

Dans le domaine de l'ouverture culturelle, des élèves internes sont partis pendant des vacances scolaires sur l'île de Maré pour une découverte de la vie locale, des principaux lieux et visiter une vanillerie, etc.

La Kéla Color Race a remporté un franc-succès, pour sa première édition. Il s'agit d'une course accomplie par les élèves sur un parcours autour du stade et de la plage du Tieti. Ce type d'initiative est de nature à créer un sentiment d'appartenance dès le début de l'année scolaire. L'UNSS est active et les élèves participent à de nombreuses compétitions, en particulier des courses de fond. Cette dynamique, illustrée par de nombreuses initiatives, est de nature à créer de la cohésion, à mettre en valeur les compétences des élèves et à les ouvrir sur l'extérieur.

#### 2.4 Axe 4 « l'ouverture à l'international »

Dans ce domaine, les semaines à thème mises en place par les professeurs d'anglais, orientées vers un pays anglophone (le Canada puis l'Irlande), contribuent à faire connaître une civilisation étrangère à travers ses us et coutumes.

Des échanges, des voyages scolaires sont à prévoir afin de permettre aux élèves de découvrir les pays du Pacifique, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Vanuatu et la Polynésie.

Les assistants de langue en anglais et en espagnol offrent à la plupart des élèves l'opportunité de s'exprimer en anglais et en espagnol avec des natifs, en prenant pour support des éléments de civilisation des pays dont ils sont originaires.

#### 2.5 Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

Des sorties en lien avec les programmes ont été mises en place durant l'année scolaire 2019 (visite de l'usine Koniambo, sortie liée à l'étude géologique des sols de Nouvelle-Calédonie, visite des locaux de la TV Calédonia et de l'assemblée de la province Nord, sortie liée à l'enseignement d'exploration littérature et société sur les traces des bagnards, etc.).

Deux semaines de l'orientation ont permis aux élèves de travailler sur la poursuite de leurs études après le baccalauréat. A cette occasion des professionnels d'horizons très divers ont été réunis.

L'implication et le dynamisme des enseignants dans la réussite des élèves sont avérés. Le frémissement des résultats scolaires est de bon augure. L'établissement a pris la dimension du travail qui reste à accomplir pour amplifier la réussite des élèves.

### **III - Le compte rendu de gestion**

Le budget 2019 est établi à 94,310 MF en dépense. Il a été réalisé à hauteur de 87,494 MF, soit 92,77 %. En recettes, le budget a été établi à 93,957 MF et réalisé à 89,579 MF, soit 95,34 %.

### 3.1. Les dépenses et les recettes

#### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	9 576 165	7 991 810	83,46%
	Vie de l'élève	4 547 108	2 365 418	52,02%
	Administration et logistique	28 641 933	28 375 111	99,07%
	Restauration et hébergement	29 482 975	28 855 599	97,87%
	Bourses	13 443 600	13 187 215	98,09%
	Goupement comptable	193 452	62 847	32,49%
Investissement	Opérations en capital	8 425 392	6 656 028	79,00%
	<b>Total</b>	<b>94 310 625</b>	<b>87 494 028</b>	<b>92,77%</b>

#### Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	9 576 165	8 871 213	92,64%
	Vie de l'élève	4 547 108	2 365 418	52,02%
	Administration et logistique	28 289 161	28 921 188	102,23%
	Restauration et hébergement	29 482 975	29 515 463	100,11%
	Bourses	13 443 600	13 187 215	98,09%
	Goupement comptable	193 452	62 847	32,49%
Investissement	Opérations en capital	8 425 392	6 656 028	79,00%
	<b>Total</b>	<b>93 957 853</b>	<b>89 579 372</b>	<b>95,34%</b>

#### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service activités pédagogiques (AP) : le budget a été réalisé à 83,46 %. Les crédits restants (1,584 MF) correspondent essentiellement à un reliquat de subventions d'équipement et de crédits globalisés répartis sur le projet d'établissement et qui seront réinscrits au budget 2020.

L'établissement a reçu du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie 29,767 MF, les dotations ont concerné :

- crédits globalisés 4 087 946 F CFP ;
- projet d'établissement (dont reliquats années précédentes) 4 512 679 F CFP ;
- équipements pédagogiques 2 149 224 F CFP ;
- équipements informatiques 7 428 887 F CFP ;
- équipement service général (accueil aux élèves) 839 027 F CFP.

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : le budget est réalisé à 24,70 %. En 2019, 56 élèves ont bénéficié du fonds social lycéens (FSL) pour un montant total de 0,632 MF, à savoir :

- au titre des pensions et demi-pensions	429 833 F CFP ;
- au titre des fournitures scolaires	67 743 F CFP ;
- au titre la location des manuels scolaire auprès de l'association des parents d'élèves de l'établissement	85 000 F CFP ;
- au titre de la participation à un voyage	50 000 F CFP.

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : la réalisation est de 99,07 %, avec un reste disponible de 0,266 MF. Cependant, il convient de relever que les crédits que nécessitent les dépenses liées aux divers contrats d'entretien et de maintenance sont insuffisants. Les lignes budgétaires correspondantes sont déficitaires (1,915 MF). La dotation de fonctionnement de l'établissement de 2019 était de 13,049 MF, son montant n'a pas évolué depuis 2015.

Le service d'entretien doit régulièrement procéder à des réparations dues au vieillissement de l'établissement. Le transport des marchandises représente également un poste important, de 0,416 MF. Le montant total des charges de viabilisation, de communications, et de contrats est de 10,138 MF. Ces charges représentent 77,69 % de la dotation de fonctionnement et se répartissent de la manière suivante :

- électricité	6 159 409 FCFP ;
- eau	161 250 FCFP ;
- communications	1 634 940 FCFP ;
- contrats	2 182 924 FCFP.

Les recettes du service ALO proviennent en partie du reversement du SRH à hauteur de 4,200 MF qui permettent de contribuer au financement des dépenses de viabilisation et de la dotation de fonctionnement, réparties à plus de 98 % sur ce service, 1,53 % étant inscrit en AP. En 2019, les locations diverses ont permis d'effectuer des recettes pour un montant de 0,335 MF.

### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : le budget du service est réalisé à 97,87 %, ce service a très peu de marge de fonctionnement. Il se répartit entre les dépenses de denrées, les contrats et l'achat de petits matériels. Les besoins en équipement sont de l'ordre de l'investissement (bateur, cellule de refroidissement etc.) et devraient donc être financés soit par subvention, soit par un prélèvement sur fonds de roulement. Les recettes ont en effet été liquidées trop tardivement. Ce service a dégagé un excédent de 0,627 MF

3.1.2.2 Le service bourses provinciales (SBP) : le budget est équilibré en dépenses et recettes. Il retrace les écritures des bourses des différentes provinces pour une moyenne de 132 bénéficiaires, soit 57,65 % d'internes et 34,69 % pour 2019.

3.1.2.3 Le service groupement comptable (SGC) : le lycée Antoine Kéla, établissement support « budgétaire et comptable » de l'agence comptable de Poindimié, est chargé d'assurer le fonctionnement de l'agence comptable nouvellement créée. A cet effet, un service spécifique libellé « service groupement comptable » est constitué au sein du budget du lycée Antoine Kéla. Les dépenses et recettes de ce service doivent s'équilibrer d'elles-mêmes.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : les dépenses sont réalisées uniquement, sur subventions, l'exécution en dépenses et en recettes est équilibré, les crédits perçus sont engagés et mandaté en fin d'exercice. En 2019, Les subventions d'équipements pédagogiques et informatiques ont permis de l'achat de 38 ordinateurs portables (10 pour les SI, 22 pour la D01, 1 pour l'administrateur réseau, 1 pour le laboratoire et 4 pour les professeurs), de 18 ordinateurs pour la salle G04, l'aménagement d'un bureau du conseil principal d'éducation et la séparation du foyer et de la salle de théâtre (porte d'entrée alu 2 vantaux).

L'établissement a également fait l'acquisition d'un chariot ménage, d'une mini-mono brosse pour l'internat, d'un climatiseur pour la salle théâtre, d'une débroussailleuse et d'un spectrophotomètre.

## 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : au 31 décembre 2019, l'exécution du budget fait état d'un excédent de gestion de 2,085 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : le fonds de roulement s'établit à 11,461 MF, on constate une augmentation de l'ordre de 23 % de 2018 à 2019.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : la trésorerie s'établit à 11,461 MF elle diminue de 2 MF, soit une baisse de 15 % de 2018 à 2019.

Les indicateurs financiers sont plutôt satisfaisants, compte tenu de ces éléments la situation financière de l'établissement ne présente pas de risques particuliers.



**Nom de l'établissement**  
**Lycée Antoine Kéla**

*Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie*

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**  
**Date de création : 6 septembre 1994**  
**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**  
**N° ridet : 0130898252**  
**RNE : 9830507J**  
**Adresse : Route Provinciale n° 3 - BP 147 - 98822 - Poindimié**  
**Téléphone : 42 73 62**  
**Courriel : ce.9830507j@ac-noumea.nc**  
**Ordonnateur : RETAIL Michel Directeur de l'établissement (proviseur)**  
**Comptable assignataire : DELAPIERRE Maryse Agent comptable du lycée Antoine KELA**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres : 24 membres  
 Quorum : 13 membres présents  
 Composition du CA :

Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
RETAIL Michel	Chef d'établissement	1/2/19	jusqu'à la fin de fonction
DELAPIERRE Maryse	Adjoint gestionnaire de l'établissement	7/8/19	jusqu'à la fin de fonction
SONG Nataël	Conseiller principal d'éducation	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
TEYSSEDE Gilles	Directeur de la direction de la formation professionnelle continue	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
TUTUGORO Victor	Représentant de l'assemblée de la province Nord	2019	2024
BOURLON Henri-Paul	Représentant de la commune	2020	2026
WAKA CEOU Reybas	Représentant du conseil coutumier	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
KOATAYBA Jean-Claude	Personnalité qualifiée	2019	2021
THOLLOT Barbara	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
JAININ Fabrice	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
POUYE Fabrice	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LETOCART Catherine	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
OBRY Jean	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
HIOUUA Marina	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ROVERE Elsa	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BUGAJ Guillaume	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
IHAGE Robert	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GAYON Karl	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GOUROU Sylvanna	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WAHUZU Linda	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
POUANINE Laurine	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LAVOREL Norah	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BOUTEILLER Neysa	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PION Mélodie	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	RETAIL Michel	Nommé directeur le	12/02/2019
<b>Adjoint chef d'établissement :</b>	0		
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	DELAPIERRE Maryse		
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 59	(hors BMP)	
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = : 1	Nbre de catégorie B = : 1	Nbre de catégorie C = : 3
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = : 2	Nbre MI-SE = : 8	Nbre Infirmière = : 1 Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATEs = : 12	Nbre de ATRF = : 1	Nbre de TEN = : 0
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = : 29		

**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Lycée Antoine Kela - Poindimié**

EXERCICE 2019

RNE 9830507J

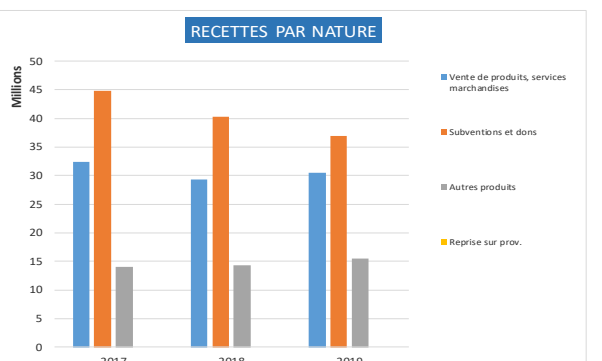
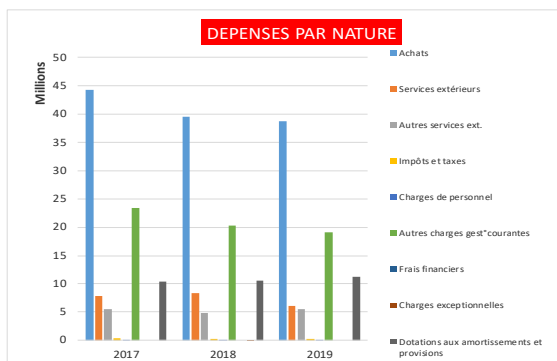
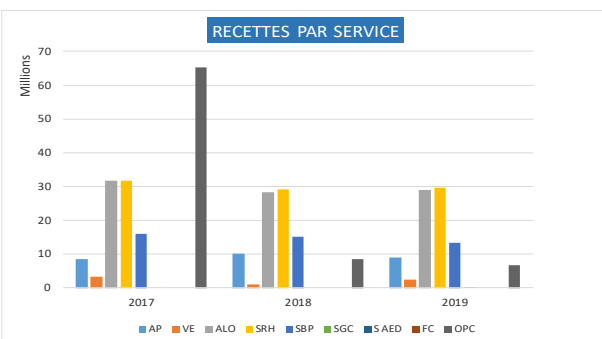
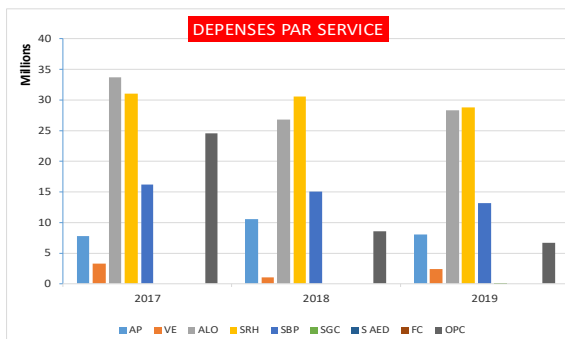
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	7 991 810	20,63%	8 871 213	22,09%	879 403
VE	Vie de l'Elève	2 365 418	6,11%	2 365 418	5,89%	0
ALO	Administration et logistique	28 375 111	73,26%	28 921 188	72,02%	546 077
	<b>Total SG</b>	<b>38 732 339</b>	<b>100%</b>	<b>40 157 819</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 425 480</b>
SRH	Restauration et hébergement	28 855 599	68,53%	29 515 463	69,02%	659 864
SBP	Bourses provinciales	13 187 215	31,32%	13 187 215	30,84%	-
SGC	Groupement comptable	62 847	0,15%	62 847	0,15%	-
		-		-		-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-		-		-
FC	Formation continue	-		-		-
		-		-		-
	<b>Total SS</b>	<b>42 105 661</b>	<b>100%</b>	<b>42 765 525</b>	<b>100%</b>	<b>659 864</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>80 838 000</b>		<b>82 923 344</b>		<b>2 085 344</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	6 656 028	100,00%	6 656 028	100%	0
	<b>Total 2ème section</b>	<b>6 656 028</b>		<b>6 656 028</b>		<b>0</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>87 494 028</b>	<b>100%</b>	<b>89 579 372</b>	<b>100%</b>	<b>2 085 344</b>

Section de fonctionnement / Total général	92%	Section de fonctionnement / Total général	93%
Opérations en capital / Total Général	8%	Opérations en capital / Total Général	7%

Présentation par nature						
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		% Recettes
60	Achats	38 732 212	47,91%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	36,72%
61	Services extérieurs	6 048 904	7,48%	Cptes 74	Subventions et dons	44,50%
62	Autres services ext.	5 478 827	6,78%	Cptes 75-76-77	Autres produits	18,78%
63	Impôts et taxes	194 719	0,24%			
64	Charges de personnel	38 328	0,05%			
65	Autres charges gest° courantes	19 072 830	23,59%			
66	Frais financiers	-				
67	Charges exceptionnelles	-				
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>69 565 820</b>	<b>86,06%</b>			
68	Dotations aux amortissements et provisions	11 272 180	13,94%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-
	<b>Total Dépenses</b>	<b>80 838 000</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>82 923 344</b> <b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	9 145 465	9 322 237	11 461 391
Fonds de roulement en nombre de jours	40	46	59
Trésorerie	16 569 314	13 438 724	11 390 687
Trésorerie en nombre de jours	73	66	59



## **RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 LYCEE PROFESSIONNEL AUGUSTIN TY**

### **I – La situation de l'établissement et les éléments de performances**

#### **1.1 La situation de l'établissement**

Le lycée professionnel Augustin Ty a ouvert ses portes en 1995 sur un terrain donné par la tribu de Koé, propriétaire coutumier du foncier dans cette partie du village.

Le lycée propose des formations dans les secteurs secondaire et tertiaire. On y trouve :

- dans la production, en Bac pro, les techniques de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques (TEMSEC), l'électricité et de ses environnements connectés (MELEC) et les CAP en électricité ;

- dans le domaine des services, la gestion administration (GA), la cuisine et restauration, l'accompagnement, soins et services à la personne (ASSP)

- dans le domaine de la réfrigération, le CAP de l'installateur froid et conditionnement d'air (IFCA) ;

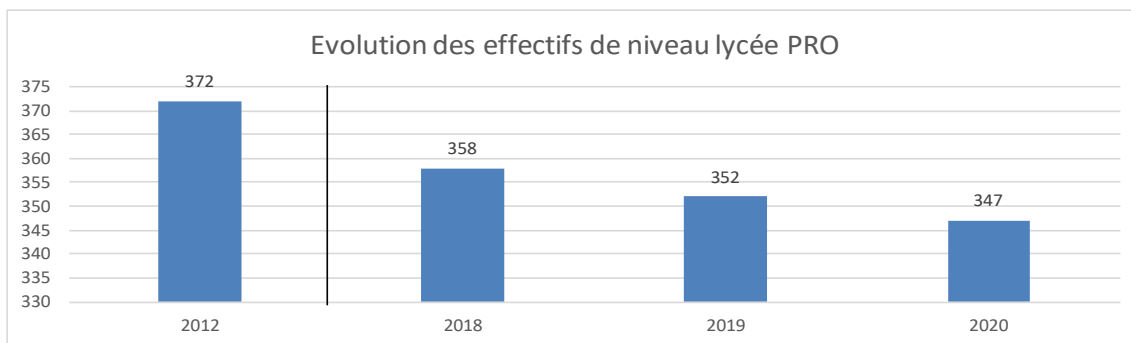
- dans le domaine nautique, le CAP en réparation et entretien des embarcations de plaisance (REEP) et le Bac pro maintenance nautique.

En 2019, le lycée a accueilli 343 élèves, dont 93 élèves en CAP (27 %). Ces effectifs sont en constante augmentation depuis 2017 (+ 6,8 - 2018). 80 % des élèves sont internes 77 % sont issus des catégories socio-professionnelles (CSP) défavorisés et 70 % sont boursiers. 90 % des élèves sont originaires de la province Nord, 69 % de la côte Est et 3 % de la côte Ouest. 10 % des élèves sont originaires de la province Sud et des îles Loyauté, ce taux est en augmentation depuis 3 ans. A la rentrée 2019, la communauté scolaire d'Augustin Ty comptait 431 personnes, dont 92 personnels.

## Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO  
Effectifs d'élèves de niveau post-bac

2012	2018	2019	2020
372	358	352	347
-	-	-	-



## Contexte scolaire

Indice d'éloignement du collège le plus proche  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau lycée PRO\*  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 2nde PRO (%)

\* Voir la définition dans l'onglet "Description"

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
9,8	5,2	6,0
74,0	63,2	63,5
3,7	6,2	6,5
72,8	80,7	80,0
32,7	31,2	33,2

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau lycée PRO (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau lycée PRO (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
2,35	2,29	2,25
12,6	18,8	19,6

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
83,3	88,9	81,6
2,3	5,5	-
42,8	46,0	46,2

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

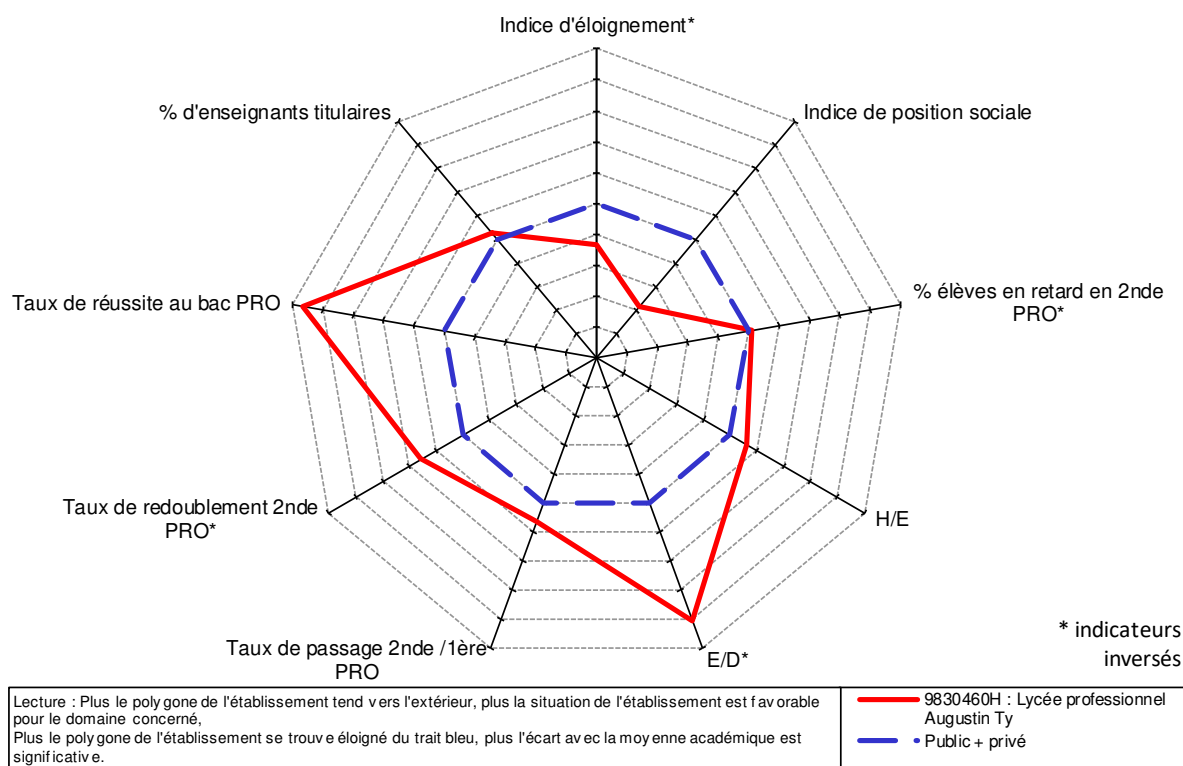
Taux de passage 2de PRO/1ère PRO (%)  
Taux de passage 2de PRO/1ère année CAP (%)  
Taux de redoublement 2nde PRO (%)  
Taux d'accès de la 2nde au Bac PRO (%)  
Taux d'accès de la 1ère au Bac PRO (%)  
Taux d'accès de la Term. au Bac PRO (%)

Années 2018-2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
87,5	-	89,3	85,4
2,5	-	0,5	1,1
1,3	-	1,3	3,8
67,0	10	-	-
78,0	11	-	-
88,0	13	-	-

### Réussite aux examens

Taux de réussite au bac PRO (%)  
Taux de réussite au BTS (%)

Année 2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
85,9	9	72,2	74,3
-	-	65,4	68,3



## II – L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

### 2.1 Axe 1 « performance et offre de formation »

2.1.1 Projets disciplinaires et de filière : de nombreuses actions permettent de mettre les élèves en situation de projet dans et en dehors des séances de cours afin de valoriser leurs compétences et de montrer leurs savoirs faire aux autres usagers du lycée ou à l'extérieur. Ces actions se traduisent par des animations, des rencontres avec des écoles élémentaires, des partenaires extérieurs (hôpital, associations environnementales,), ainsi que la participation à des actions communes (semaine de la « prévention », journée « éco citoyenne », salon de l'orientation à Poindimié, l'accueil et les rencontres avec les parents).

2.1.2 Lutte contre le décrochage : un groupe d'observation et de prévention des ruptures (GOPR) s'est réuni très régulièrement pour suivre la situation de jeunes en difficultés sociales, personnelles, scolaires ou en situation de décrochage. Une quarantaine de jeunes (15 %) a fait l'objet d'un suivi qui a conduit à des réorientations (5 en début d'année), un suivi médical lourd, des signalements, des suivis DECLIC (organe de l'agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie), des suivis réguliers avec la conseillère d'orientation pédagogique (COP), l'assistante sociale, l'infirmière. L'implication de tous les acteurs a permis d'éviter le décrochage lourd des élèves et a participé grandement à la réussite des élèves aux examens.

Orientation : un travail d'information et de travail sur le projet personnel a été mené avec toutes les classes de terminale, des entretiens réguliers avec la psychologue de l'éducation nationale (Psy-EN) ont été tenus.

2.1.3 Préparation aux examens : des épreuves blanches ont été organisées en octobre. Une semaine de révision dite « semaine 47 » a été proposée à tous les élèves de 1<sup>re</sup> et de terminale, avec un emploi du temps modifié (séance de révision le matin et ateliers de loisirs et de sport l'après-midi). Le dispositif était encadré par les enseignants. Le mercredi après-midi a été consacré à la fête du lycée. Cette « semaine 47 » a très fortement motivé les élèves pour la semaine suivante. Les résultats aux examens sont très satisfaisants cette année. Les taux de réussite sont de 85,85 % en Bac (NC : 74,1 %), de 72, 3 % en CAP avec un sensible baisse (NC : 74,9 %) et de 77, 6 % au BEP (NC : 75,5 %).

## 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »

2.2.1 La maintenance du parc informatique se fait par renouvellement du matériel et par le référent numérique. Les problèmes sont nombreux, pannes, accès au réseau, WIFI défaillant. Une maintenance à plein temps est nécessaire.

2.2.2 Le site du lycée ainsi que l'environnement numérique de travail (ENT) sont fonctionnels. L'outil Pronote est utilisé. L'envoi de SMS aux familles est un très bon outil de communication.

## 2.3 Axe 3 « l'ouverture artistique et culturelle »

2.3.1 Animation autour du centre de documentation et d'information (CDI) : de nombreux ouvrages ont été achetés, la fréquentation des classes avec leur professeur a augmenté, les prêts sont en légère baisse par rapport à 2018. On recense, 34 emprunteurs (9,86 % des élèves) et 56 prêts.

2.3.2 Des intervenants ont proposé diverses activités : MOEBIUS (danse et fables), ANUU RU ABORO (film), OUH LA LA (improvisation), DJ (fête de lycée). Les actions en lien avec le développement durable se poursuivent en lien avec l'association ho hut de Touho notamment sur le recyclage des déchets.

## 2.4 Axe 4 « l'ouverture à l'international »

2.4.1 En 2019, un voyage à Sydney pour 15 élèves du Bac pro ASSP a eu lieu. Ce projet ambitieux a demandé un engagement important des enseignants et un travail conséquent pour le suivi financier de l'action. L'isolement de l'établissement, la situation précaire des familles et le peu de subventions reçues rendent ce genre d'action très difficile à mettre en œuvre.

## 2.5 Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

2.5.1 Les relations entre élèves et adultes au lycée sont bonnes dans l'ensemble. Il n'y a pas de violence au quotidien mais on note des faits d'incivilités envers les adultes et entre filles et garçons. Les élèves ne respectent pas assez leur environnement (déchets jetés dans les espaces extérieurs, de nombreux tags sur les murs, des bris de vitres ou de matériels). De nombreux vols perdurent à l'internat et dans les cours, ceci nuit à l'image de l'établissement.

Dans le cadre de la vie lycéenne, l'année a été marquée par l'ouverture du foyer. Les élèves ont souhaité renforcer les liens avec les coutumiers de la zone. Les élèves élus se sont impliqués dans les diverses instances du lycée.

2.5.2 Education à la santé : 2 283 consultations ont été dispensées par l'infirmier, à raison d'une dizaine par demi-journée. 25% ont eu lieu entre 18 heures et 20 heures. Ces chiffres sont stables par rapport à 2018.

Les actions menées ont concerné la sexualité et le consentement, l'information diététique, la santé bucco-dentaire, des rendez-vous avec la sage-femme, des entretiens auprès de DECLIC et les addictions. Les relations avec les familles par téléphone sont plus nombreuses et facilitent le travail des infirmières. L'usage généralisé de Pronote et l'envoi de SMS aux familles sont des éléments facilitateurs et l'on peut constater que les familles répondent mieux et plus aux sollicitations de la vie scolaire.

### III – Le compte rendu de gestion

Le budget 2019 est établi à 152,703 MF en dépenses après DBM. La subvention de fonctionnement est d'un montant de 22,591 MF. Il a été réalisé à hauteur de 130,339 MF soit 85 %. En recettes le budget a été établi à 150,646 MF. Il a été réalisé à hauteur de 133,420 MF soit 88 %.

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	26 742 108	19 495 173	72,90%
	Vie de l'élève	10 165 426	4 131 388	40,64%
	Administration et logistique	36 689 623	35 150 739	95,81%
	Restauration et hébergement	37 955 395	36 107 605	95,13%
	Bourses	30 502 000	26 241 390	86,03%
Investissement	Opérations en capital	10 648 823	9 213 321	86,52%
	<b>Total</b>	<b>152 703 375</b>	<b>130 339 616</b>	<b>85,35 %</b>

## Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	26 742 108	21 983 377	82,21%
	Vie de l'élève	10 165 426	4 131 388	40,64%
	Administration et logistique	36 689 623	39 159 199	106,73%
	Restauration et hébergement	35 898 500	32 692 117	91,07%
	Bourses	30 502 000	26 241 390	86,03%
Investissement	Opérations en capital	10 648 823	9 213 321	86,52%
	<b>Total</b>	<b>150 646 480</b>	<b>133 420 792</b>	<b>88,57%</b>

### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service activité pédagogique (AP) : il s'agit des dépenses de fonctionnement par discipline. En crédits spécifiques, une enveloppe de 12,970 MF a été attribuée par la Nouvelle-Calédonie, elle a servi à l'achat de divers matériels. On ne citera que la section électrotechnique pour 1,211 MF, la section hôtellerie restauration pour 2,92 MF, la section marine pour 1,431 MF, la section TEMSEC pour 0,475 MF et pour divers matériels pédagogiques pour 1,423 MF. En informatique, une enveloppe de 2,982 MF pour l'achat de portables fixes pour finaliser l'équipement de certaines sections. La dotation n'a pas été entièrement consommée, le reliquat sera réaffecté en 2020.

Deux voyages ont été effectués, un sur Nouméa et un à Sydney (Australie). Le voyage de Nouméa a concerné 9 élèves et 3 accompagnateurs, il s'est déroulé au mois de septembre. Ce voyage avait pour but la visite des institutions de la Nouvelle-Calédonie et la participation à la fête de l'École Calédonienne. Le bilan financier du voyage est établi 0,239 MF. Le voyage à Sydney a concerné 6 élèves et 3 accompagnateurs. Le bilan financier du voyage est établi à 2,300 MF.

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : il s'agit de dépenses liées au fonds social lycéen 29 demandes ont été sollicitées pour un montant total de 0,675 MF dont 3 demandes pour le transport pour 0,125 MF, 4 demandes pour la pension du 3<sup>e</sup> trimestre pour 0,155 MF, 19 demandes pour le matériel et tenues professionnelles pour 0, 393 MF et 8 demandes pour les petites fournitures administratives pour 1 190 F CFP. Les recettes proviennent des crédits globalisés alloués par la Nouvelle-Calédonie.

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : il s'agit des dépenses d'entretien général liées aux contrats, ainsi que les charges administratives, la communication, la viabilisation et les opérations dites spécifiques (ordre comptable). Les dépenses liées aux différents contrats représentent un budget conséquent pour l'établissement à hauteur de 4,536 MF soit 12,90 % du service. La viabilisation pour 8,438 MF soit 24 %. Les opérations d'amortissement sont de 9,993 MF. Les recettes correspondent à la subvention de fonctionnement allouée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, des recettes propres et des dotations aux amortissements et du reversement du SRH.



### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : il a accueilli 343 élèves. Le tarif de la demi-pension est de 18 752 F CFP et la pension de 44 005 F CFP par trimestre. Les dépenses des repas s'établissent à 21,456 MF CFP. Un prélèvement sur fonds de roulement a été opéré pour un montant de 2 MF. Il s'agit principalement de l'achat des denrées alimentaires et de l'approvisionnement en gaz. La variation du stock en augmentation de 0,153 MF. Ce service est principalement financé par les participations des familles à la cantine scolaire et des recettes des commensaux et diverses recettes hébergement (telles que les journées de défenses, mini stages, stages passerelles).

3.1.2.2 Le service bourses provinciales (SBP) : ces dépenses d'ordre comptable, consistent au reversement des bourses au SRH ont concerné 239 élèves boursiers de la province Nord, 15 élèves de la province Sud et 3 élèves de la province des îles Loyauté. Les recettes provenant des allocations boursières des provinces correspondantes.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : 9,213 MF pour les dépenses. Cela concerne l'achat d'ordinateurs et d'onduleurs pour 2,774 MF, du matériel pédagogique en section hôtelière pour 0,775 MF, en STMS pour 2,774 MF, en électrotechnique pour 1,087 MF et divers matériels pour 1,089 MF. Ces dépenses sont financées par la dotation d'équipement de la Nouvelle-Calédonie.

**Nom de l'établissement**  
**Lycée Professionnel Augustin Ty**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**

**Date de création : 1 septembre 1989**

**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**

**N° ridet : 0130898232**

**RNE : 9830460H**

**Adresse : Route Provinciale n°10 - BP 25 - 98831 - Touho**

**Téléphone : 42 87 11**

**Courriel : ce.9830460h@ac-noumea.nc**

**Ordonnateur : OVINET Geneviève**

**Directeur de l'établissement (proviseur)**

**Comptable assignataire : DELAPIERRE Maryse**

**Agent comptable du lycée Antoine KELA**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres : 26 membres  
Quorum : 14 membres présents  
Composition du CA :

Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
OVINET Geneviève	Chef d'établissement	1/8/17	jusqu'à la fin de fonction
HENRY Thierry	Chef d'établissement-adjoint	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
PABOUTY Sonia	Adjoint gestionnaire de l'établissement	1/4/16	jusqu'à la fin de fonction
CAZAUX Mathieu	Conseiller principal d'éducation	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
TIAVOUANE Joseph	Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
MARTIN Philippe	Directeur de la direction de la formation professionnelle continue	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BOUANOU Yvana	Représentant de l'assemblée de la province Nord	2019	2024
Non communiqué	Représentant de la commune	2020	2026
WIMIAN Maurice	Représentant du conseil coutumier	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PABOUTY Raymond	Personnalité qualifiée	2019	2021
BOUTONNIER Pierre	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
POANOUJ Nathalie	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
YAHY Elise	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
TROALEN Marion	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LETOURNEUX Aurélien	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BASTIN Valerie	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
Néant	Représentant des personnels ATOSS		jusqu'au renouvellement du CA
Néant	Représentant des personnels ATOSS		jusqu'au renouvellement du CA
Néant	Représentant des personnels ATOSS		jusqu'au renouvellement du CA
Néant	Représentant des personnels ATOSS		jusqu'au renouvellement du CA
IHAGE Robert	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WAHOULO Rachele	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
POPANI Ghislaine	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
NONQUET Marcelline	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
POITCHILI Johanna	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
APIAZARI Stéphane	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BINET Yohven	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
THIEOU Séphora	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WATHEA Phalie	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MENREMPON Gilda	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	OVINET Geneviève	Nommé directeur le 1er août 2017	
<b>Adjoint chef d'établissement</b>	HENRY Thierry		
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	PABOUTY Sonia		
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 80	(hors BMP)	
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = : 0	Nbre de catégorie B = : 1	Nbre de catégorie C = : 2
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = : 2	Nbre MI-SE = : 11	Nbre Infirmière = : 2 Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATEs = : 16	Nbre de ATRF = : 0	Nbre de TEN = : 0
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = : 44		

**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Lycée Professionnel Augustin Ty - Touhu**

EXERCICE 2019

RNE 9830460H

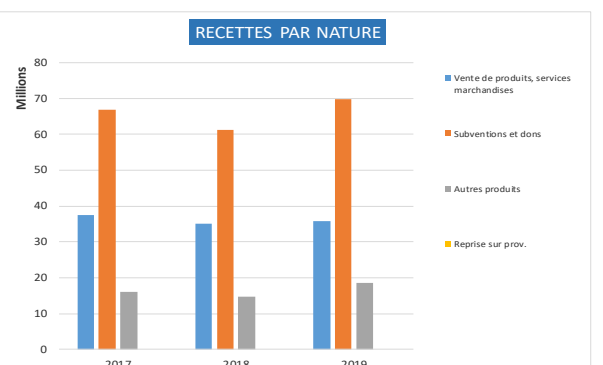
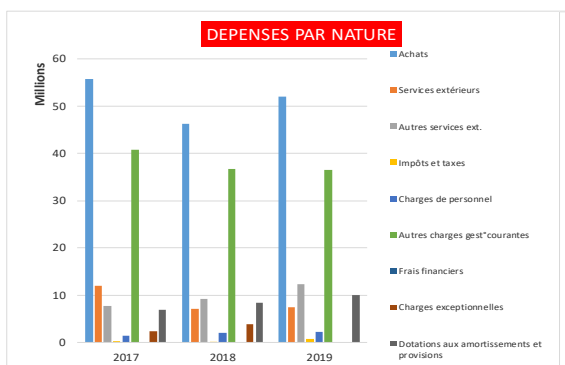
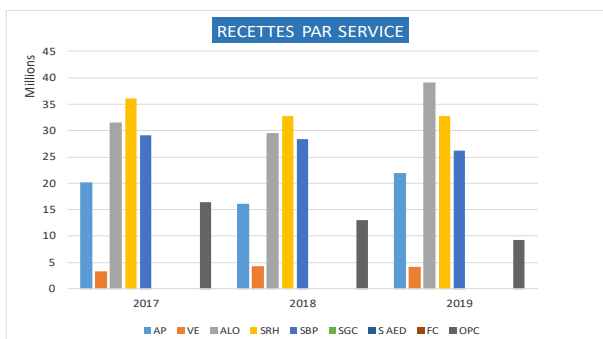
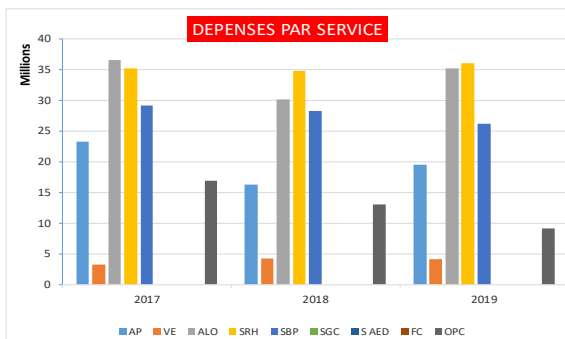
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	19 495 173	33,17%	21 983 377	33,68%	2 488 204
VE	Vie de l'Elève	4 131 388	7,03%	4 131 388	6,33%	0
ALO	Administration et logistique	35 150 739	59,80%	39 159 199	59,99%	4 008 460
	<b>Total SG</b>	<b>58 777 300</b>	<b>100%</b>	<b>65 273 964</b>	<b>100,00%</b>	<b>6 496 664</b>
SRH	Restauration et hébergement	36 107 605	57,91%	32 692 117	55,47%	-3 415 488
SBP	Bourses provinciales	26 241 390	42,09%	26 241 390	44,53%	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
	<b>Total SS</b>	<b>62 348 995</b>	<b>100%</b>	<b>58 933 507</b>	<b>100%</b>	<b>-3 415 488</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>121 126 295</b>		<b>124 207 471</b>		<b>3 081 176</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	9 213 321	100,00%	9 213 321	100%	0
	<b>Total 2ème section</b>	<b>9 213 321</b>		<b>9 213 321</b>		<b>0</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>130 339 616</b>	<b>100%</b>	<b>133 420 792</b>	<b>100%</b>	<b>3 081 176</b>

Section de fonctionnement / Total général	93%	Section de fonctionnement / Total général	93%
Opérations en capital / Total Général	7%	Opérations en capital / Total Général	7%

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		Montant	% Recettes
60	Achats	52 071 126	42,99%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	35 746 037	28,78%
61	Services extérieurs	7 397 028	6,11%	Cptes 74	Subventions et dons	69 908 295	56,28%
62	Autres services ext.	12 236 630	10,10%	Cptes 75-76-77	Autres produits	18 553 139	14,94%
63	Impôts et taxes	813 195	0,67%				
64	Charges de personnel	2 138 468	1,77%				
65	Autres charges gest* courantes	36 476 789	30,11%				
66	Frais financiers	-	-				
67	Charges exceptionnelles	-	-				
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>111 133 236</b>	<b>91,75%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	9 993 059	8,25%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	-
	<b>Total Dépenses</b>	<b>121 126 295</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>124 207 471</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	17 709 080	15 191 343	18 551 155
Fonds de roulement en nombre de jours	53	52	60
Trésorerie	20 693 200	24 298 327	32 136 227
Trésorerie en nombre de jours	62	83	104



## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 LYCEE DU GRAND NOUMEA

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

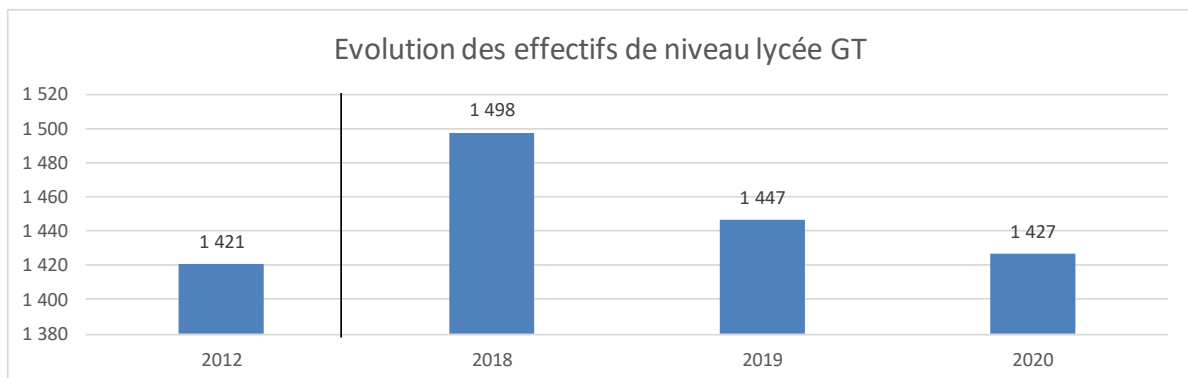
#### 1.1 La situation de l'établissement

Le lycée du Grand Nouméa, établissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie, a été construit sur la commune de Dumbéa en 2000. Il relève de l'aire coutumière Djubéa-Kaponé. Il s'étend sur une surface foncière de 12 hectares environ, avec 22 155 m<sup>2</sup> de constructions. A la rentrée 2019, il accueillait 1 838 élèves (pré bac et post bac). L'évolution de la sectorisation en 2018 a directement impacté les effectifs 2019, avec une centaine d'élèves en moins.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau lycée GT  
Effectifs d'élèves de niveau post-bac

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau lycée GT	1 421	1 498	1 447	1 427
Effectifs d'élèves de niveau post-bac	260	418	398	376



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement du collège le plus proche  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau lycée GT\*  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 2<sup>nd</sup>e (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
-1,4	5,2	3,4
35,9	30,1	32,7
21,6	25,4	26,4
105,5	109,3	108,9
6,6	9,1	8,9

\* Voir la définition dans l'onglet "Description"

#### Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau lycée GT (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau lycée GT (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,37	1,51	1,55
28,9	27,0	26,8

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
 Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
 Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
96,5	88,9	81,6
5,2	5,5	-
46,3	46,0	46,2

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

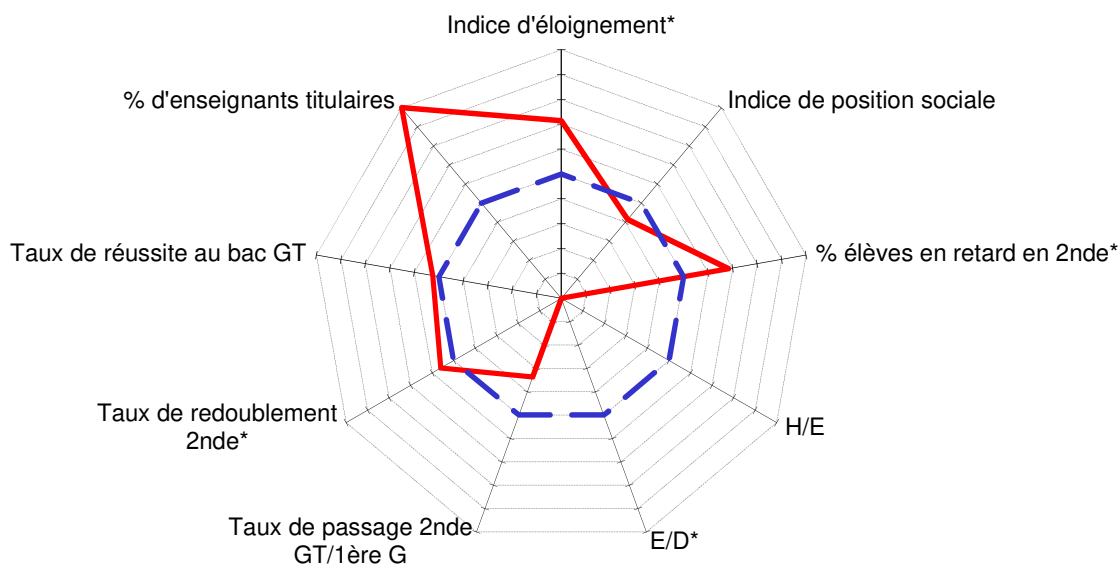
Taux de passage 2nde GT/1ère GT (%)  
 Taux de passage 2nde GT/voie PRO (%)  
 Taux de redoublement 2nde GT (%)  
 Taux d'accès de la 2nde au Bac GT (%)  
 Taux d'accès de la 1ère au Bac GT (%)  
 Taux d'accès de la Term. au Bac GT (%)

Années 2018-2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
81,6	-	84,6	85,6
7,6	-	4,8	4,6
3,7	-	4,1	4,5
68,0	-10	-	-
80,0	-8	-	-
87,0	-5	-	-

### Réussite aux examens

Taux de réussite au bac GT (%)  
 Taux de réussite au BTS (%)

Année 2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
82,5	-7	83,0	81,4
73,2	-	65,4	68,3



\* indicateurs inversés

Lecture : Plus le polygone de l'établissement tend vers l'extérieur, plus la situation de l'établissement est favorable pour le domaine concerné,  
 Plus le polygone de l'établissement se trouve éloigné du trait bleu, plus l'écart avec la moyenne académique est significative.

— 9830557N : Lycée du Grand Nouméa  
 - - - Public + privé

## **II – L’activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie**

En 2019, les actions réalisées au titre du projet d’établissement ont concerné les cinq axes inscrits au projet d’établissement de la Nouvelle-Calédonie (PENC).

### **2.1 Axe 1 « amélioration de la performance et de l’offre de formation »**

Le lycée s’est fortement investi dans la mise en œuvre de parcours d’orientation au bénéfice des élèves relevant du pré-Bac (mise en place de semaines de l’orientation en classe de 2<sup>de</sup>, consolidation de l’accompagnement personnalisé, accompagnement des élèves Parcoursup). Les étudiants se sont mobilisés sur de nombreux projets (journées écoles-entreprises, salon de l’étudiant, forums de la santé, journées de prévention routière). En matière de réduction des écarts de réussite au baccalauréat et de lutte contre les inégalités scolaires, le lycée s’est engagé comme chaque année dans des opérations phares comme l’internat pédagogique, le renforcement des performances en français (projet Voltaire). Les élèves de séries technologiques ont fait preuve de belles compétences au travers de concours d’éloquence et de leur participation au salon international de la littérature océanienne (SILO). L’attractivité du centre de documentation et d’information (CDI) est révélée par l’investissement dynamique des professeurs documentalistes, à l’initiative de nombreux concours et expositions. L’accès ouvert en continu au CDI permet aux élèves d’approfondir leurs recherches, d’élaborer leurs différents parcours. Une réfection des locaux a amélioré les conditions d’accueil des élèves comme en témoigne le barème de fréquentation du CDI.

### **2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »**

Concernant la dimension numérique, le lycée du Grand Nouméa a fait l’objet d’un audit numérique qui devrait aboutir sur un élargissement de l’offre numérique proposée aux élèves et étudiants de l’établissement. Le service informatique a pu mettre en service une mallette contenant des tablettes. Avec cet outil, les élèves peuvent occasionnellement accéder à certains sites et applications. Les sciences physiques et de la vie et de la terre ont été dotées d’un équipement supplémentaire (micro-ordinateurs). La salle des professeurs a été équipée de nouveaux matériels, dans un cadre rénové, pour répondre aux besoins des enseignants.

### **2.3 Axe 3 « ouverture artistique et culturelle »**

Les actions relevant de l’axe 3 ont mis l’accent sur la mise en œuvre d’un parcours d’éducation artistique et culturel. D’autres actions ont également été conduites pour promouvoir la culture scientifique et l’éducation au développement durable, actions ayant remporté un franc succès notamment lors des semaines des mathématiques et des sciences qui se sont déroulées en fin d’année dans l’établissement, lors de la fête de science ou de la citoyenneté. Des projets autour de l’égalité filles-garçons, des violences faites aux femmes ont rythmé la vie de l’établissement et ont permis de le valoriser. Les élèves ont pu bénéficier de nombreuses visites et découvertes qui ont contribué au renforcement de leur capital culturel : musées, expositions, théâtre, cinéma etc. Un atelier théâtral en espagnol a permis à un groupe de jeunes d’exercer leurs talents de comédiens et a connu un franc succès auprès du public de la commune.

### **2.4 Axe 4 « l’ouverture à l’international »**

Cette ouverture a été encore une fois très prégnante en 2019 avec la poursuite du partenariat scolaire international avec le lycée Claude Gay d’Osorno (Chili) qui a permis à 24 élèves de terminale L de vivre une immersion inoubliable en terre chilienne. Des élèves de 2<sup>de</sup> ont également pu bénéficier d’une mobilité à l’international, au Chili, pendant 3 mois. 2019 a été marquée par la promotion d’actions de coopération dans la zone Pacifique avec deux actions : une école pour tous au Vanuatu, ce qui a permis à une vingtaine d’étudiants de para médicales (PMED) de se rendre au Vanuatu et de s’immerger dans une ambiance humanitaire

à l'international. Une classe de 1<sup>re</sup> sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) s'est rendue à Brisbane pour permettre aux élèves de découvrir le tissu économique australien. Enfin, pour la dernière année, un groupe d'élèves de 1<sup>re</sup> a pu se rendre à Paris et à Bruxelles dans le cadre de leur réussite au concours « Raconte-moi l'Europe ».

### 2.5 Axe 5 « action éducative au bénéfice des élèves »

Des actions visant à l'amélioration de l'accueil des élèves ont été développées comme l'éducation à la santé et à la citoyenneté (santé sexuelle, lutte contre les conduites addictives, classe "Défense et sécurité globale", lutte contre le harcèlement et les violences en milieu scolaire, l'éducation à l'égalité à l'Ecole). Un groupe de 1<sup>re</sup> STMG relevant du dispositif « Défense et sécurité globale » a ainsi pu effectuer un séjour dans le nord afin d'approfondir la connaissance des institutions calédoniennes, de mieux comprendre les territoires de proximité, de mieux cerner les acteurs et les enjeux de l'aménagement des territoires, en lien avec les programmes d'enseignement moral et civique (EMC) et de géographie de 1<sup>re</sup>.

Des ateliers ont également permis aux élèves de faire preuve d'investissement et de créativité (scrabble, regards croisés, danse etc.). La semaine des langues a été l'occasion de promouvoir les langues vernaculaires par le biais d'un spectacle en terre Drehu et Nengone. De nombreuses actions de cohésion des élèves et des étudiants ont vu le jour pour fédérer un climat d'appartenance au lycée. Une commission internat a été créée pour permettre la libre expression des internes et participer ainsi à l'amélioration de leur cadre de vie.

## III – Le compte rendu de gestion

En dépenses, le budget 2019 a été établi à 252,808 MF. Il a été réalisé à hauteur de 215,233 MF, soit 85,14 %. En recettes, le budget a été établi à 218,408 MF. Il a été réalisé à hauteur de 198,829 MF soit 91,04 %

### 3.1 Les dépenses et les recettes

#### Les dépenses :

*Valeurs en francs CFP*

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	28 432 291	22 962 710	80,76%
	Vie de l'élève	12 800 000	9 289 032	72,57%
	Administration et logistique	84 361 511	77 714 285	92,12%
	Restauration et hébergement	78 655 900	68 433 967	87,00%
	Bourses	22 123 720	14 043 896	63,48%
	Agence comptable	530 000	530 000	100,00%
Investissement	Opérations en capital	25 905 359	22 259 234	85,93%
	<b>Total</b>	<b>252 808 781</b>	<b>215 233 124</b>	<b>85,14%</b>

## Les recettes :

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	27 532 291	24 794 374	90,06%
	Vie de l'élève	12 800 000	9 289 032	72,57%
	Administration et logistique	70 061 511	70 827 784	101,09%
	Restauration et hébergement	75 655 900	71 647 894	94,70%
	Bourses	22 123 720	14 043 896	63,48%
	Agence comptable	530 000	530 000	100,00%
Investissement	Opérations en capital	9 705 359	7 696 886	79,31%
	<b>Total</b>	<b>218 408 781</b>	<b>198 829 866</b>	<b>91,04%</b>

### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service activités pédagogiques (AP) : les crédits consommés se répartissent de la manière suivante :

- voyage (47 %) ;
- acquisition de matériels et prestations pédagogique (31 %) ;
- le projet d'établissement (18 %) ;
- autres dépenses (4 %).

Les recettes sont essentiellement constituées de la subvention de fonctionnement de la Nouvelle-Calédonie pour 33 % et des subventions spécifiques (crédits globalisés et amélioration de l'accueil des élèves) pour 10 %. Viennent ensuite celles de la participation des familles pour les voyages scolaires, et les dons divers.

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : il s'agit des dépenses liées au fonds social lycéen 25 élèves ont été aidés en fournitures scolaires, en frais de demi-pension, de transport et en voyage, pour 10 % du budget. Les autres dépenses concernent le fonds de vie lycéenne, le remboursement des stages en entreprise et l'assurance des élèves pour 59 % et la gratuité des bourses de la province Sud pour 31 %.

Les recettes sont constituées des crédits globalisés (fonds social lycéen et fonds de vie lycéenne).

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : il s'agit des dépenses d'entretien liées à la vérification et la maintenance des ascenseurs, de l'alarme incendie, des extincteurs, des installations électriques et de gaz, des climatiseurs, la dératisation et désinsectisation, les espaces verts, les portails automatisés, les assurances ainsi que les diverses réparations de l'établissement. Elles représentent 22 % des dépenses du service. Les dépenses en viabilisation (électricité et eau) représentent 27 % du budget. Les dépenses diverses représentent 48 % (reprographie, communication, fournitures de bureau, mobiliers, infirmerie), enfin les produits et vêtements d'entretien représentent 3 % des dépenses.

Les recettes correspondent à la subvention de fonctionnement et aux subventions spécifiques allouées par la Nouvelle-Calédonie (47 %), les recettes propres (28 %) et des dotations aux amortissements (25 %).



### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : il accueille 1 000 élèves. Le tarif annuel de la demi-pension est de 46 500 F CFP. Les modalités de paiements sont lissées sur les trois trimestres. Les dépenses concernent principalement l'achat des denrées alimentaires (60 %), des produits d'entretien (3 %), la maintenance des machines, l'achat de mobiliers et de matériels et de diverses prestations (19 %). Enfin il est procédé au reversement des recettes au service administration et logistique (18 %).

Les recettes résultent des participations des familles à la cantine scolaire et à l'internat (95 %), des recettes des commensaux (2 %) et autres recettes (blanchissage, perte cartes cantines etc.) pour 3 %.

3.1.2.2 Le service des bourses provinciales (SBP) : ces dépenses d'ordre comptable, consistant au reversement des bourses au SRH. Elles correspondent aux allocations boursières de la province Sud 80 %, de la province Nord 8 % et de la province des îles Loyauté 12 %.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : les dépenses concernent essentiellement la rénovation du parking des élèves, l'installation de la sonnerie d'intercours, la climatisation, l'équipement pédagogique notamment pour les disciplines scientifiques et l'enseignement sportif, l'équipement et enfin le renouvellement du parc informatique et du matériel numérique.

Ces dépenses sont financées par la dotation d'équipement ou de subventions spécifiques (informatique, pédagogique et l'amélioration de l'accueil des élèves). Un don a été reçu de l'OPT.

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : en section de fonctionnement, l'exercice se solde par un résultat négatif de 1,840 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : s'établit à 28,761 MF et correspond à 61 jours de fonctionnement. Il permet un prélèvement sur fonds de roulement de 7 MF pour accompagner le programme prévisionnel d'investissement (PPI) pour le lycée en 2020 ainsi que l'achat d'équipements pédagogiques liés à la réforme du lycée.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : au 31 décembre 2019 la trésorerie s'élève à 41,962 MF, soit 89 jours de paiement.

**Nom de l'établissement  
Lycée du Grand Nouméa**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**  
**Date de création : 24 février 2000**  
**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**  
**N° ridet : 0130898270**  
**RNE : 9830557N**  
**Adresse : Avenue Victor Hugo - 98830 - Dumbéa**  
**Téléphone : 41 01 00**  
**Courriel : ce.9830557n@ac-noumea.nc**  
**Ordonnateur : ARNAL-BLANC Elisabeth Directeur de l'établissement (proviseur)**  
**Comptable assignataire : KEMPF Nathalie Agent comptable du Lycée du Grand Nouméa**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres : 28 membres  
 Quorum : 15 membres présents  
 Composition du CA :

Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
ARNAL - BLANC Elisabeth	Chef d'établissement	1/8/18	jusqu'à la fin de fonction
LONG Thomas	Chef d'établissement-adjoint	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
KEMPF Nathalie	Adjoint gestionnaire de l'établissement	1/4/16	jusqu'à la fin de fonction
DESPREZ Hervé	Conseiller principal d'éducation	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
VALLERY Marie-Laure	Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
Non communiqué	Directeur de la direction de la formation professionnelle continue	-	jusqu'au renouvellement du CA
WATEOU Naïa	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
BLANQUET Amanda	Représentant de la commune	2020	2026
Non communiqué	Représentant du conseil coutumier	-	jusqu'au renouvellement du CA
DEWIMILLE Jean-Gabriel	Personnalité qualifiée	2019	2021
HONS WENDY	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
TRUTRINE Victor	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ESPOSITO Jacques	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SEGURA-MANSEL Nathalie	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BATY Marc	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MARTIN Anne-Claire	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
NGUYEN Lydia	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
HMAEN Robert	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WADRAWANE Patrice	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ONOCIA Michel	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MALIAN Corinne	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
KUILAGI Jean-Pierre	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BAUMGARTNER Isabelle	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LECOCCQ Manuella	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ZEOULA Joséphine	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
HAELEMAI Gwenaëlle	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PIDIOT Lukas	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SILUA Jonah	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GOUETCHA Noël	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
HARMMASA Elvina	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

**Chef d'établissement :** ARNAL-BLANC Elisabeth Nommé directeur le 01/08/2018  
**Adjoint chef d'établissement** MONEGER Nadia  
**Adjoint gestionnaire :** KEMPF Nathalie  
**Effectif :** Nbre de postes : 209 (hors BMP)

**Personnels administratifs :**  
 Nbre de catégorie A = : 1 Nbre de catégorie B = : 3 Nbre de catégorie C = : 4

**Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :**  
 Nbre de CPE = : 3 Nbre MI-SE = : 16 Nbre Infirmière = : 2  
 Nbre assistante sociale = : 0

**Personnels techniques et de service :**  
 Nbre de ATEs = : 29 Nbre de ATRF = : 3 Nbre de TEN = : 0

**Enseignants du 2nd degré :**  
 Nbre enseignants du 2nd degré = : 145

**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Lycée du Grand Nouméa - Dumbéa**

EXERCICE 2019

RNE 9830557N

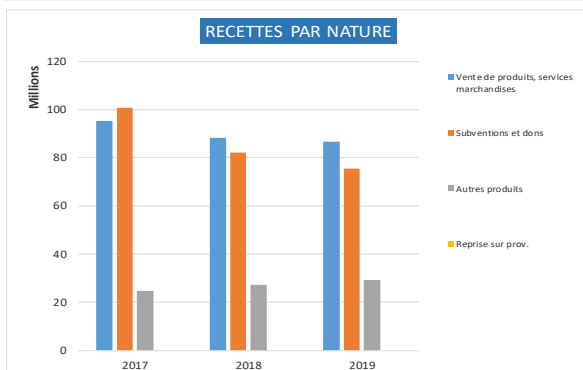
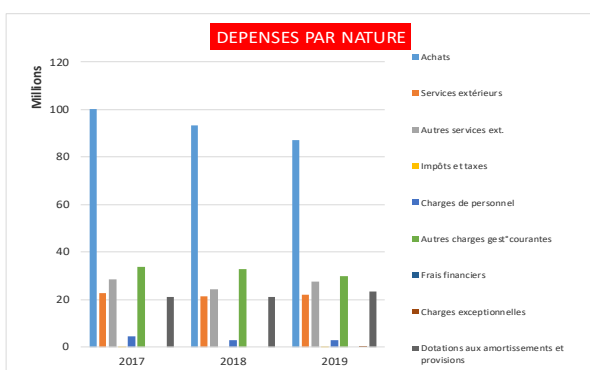
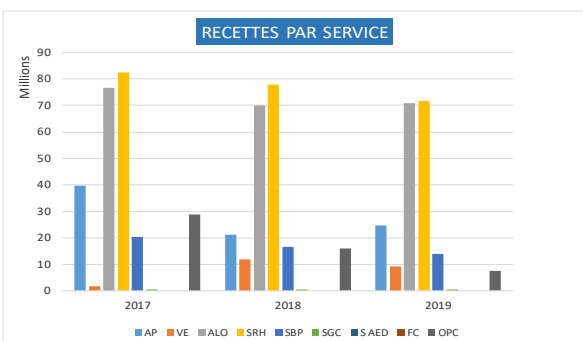
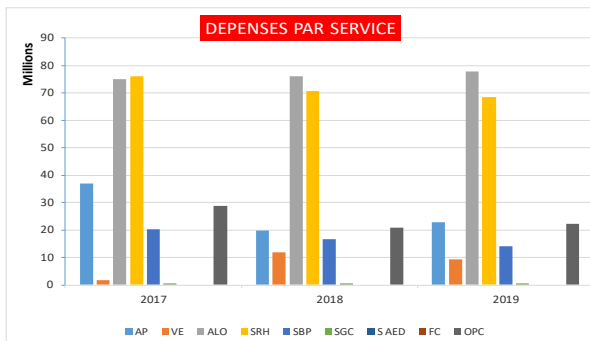
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	22 962 710	20,88%	24 794 374	23,63%	1 831 664
VE	Vie de l'Elève	9 289 032	8,45%	9 289 032	8,85%	0
ALO	Administration et logistique	77 714 285	70,67%	70 827 784	67,51%	-6 886 501
<b>Total SG</b>		<b>109 966 027</b>	<b>100%</b>	<b>104 911 190</b>	<b>100,00%</b>	<b>-5 054 837</b>
SRH	Restauration et hébergement	68 433 967	82,44%	71 647 894	83,10%	3 213 927
SBP	Bourses provinciales	14 043 896	16,92%	14 043 896	16,29%	-
SGC	Groupement comptable	530 000	0,64%	530 000	0,61%	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
<b>Total SS</b>		<b>83 007 863</b>	<b>100%</b>	<b>86 221 790</b>	<b>100%</b>	<b>3 213 927</b>
<b>Total 1ère section</b>		<b>192 973 890</b>		<b>191 132 980</b>		<b>-1 840 910</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	22 259 234	100,00%	7 696 886	100%	-14 562 348
<b>Total 2ème section</b>		<b>22 259 234</b>		<b>7 696 886</b>		<b>-14 562 348</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>215 233 124</b>	<b>100%</b>	<b>198 829 866</b>	<b>100%</b>	<b>-16 403 258</b>

Section de fonctionnement / Total général	90%	Section de fonctionnement / Total général	96%
Opérations en capital / Total Général	10%	Opérations en capital / Total Général	4%

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		Montant	% Recettes
60	Achats	87 202 615	45,19%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	86 684 164	45,35%
61	Services extérieurs	22 036 179	11,42%	Cptes 74	Subventions et dons	75 322 581	39,41%
62	Autres services ext.	27 692 483	14,35%	Cptes 75-76-77	Autres produits	29 126 235	15,24%
63	Impôts et taxes	46 992	0,02%				
64	Charges de personnel	2 710 262	1,40%				
65	Autres charges gest <sup>o</sup> courantes	29 937 662	15,51%				
66	Frais financiers	-	-				
67	Charges exceptionnelles	1 362	0,00%				
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>		<b>169 627 555</b>	<b>87,90%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	23 346 335	12,10%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	-
<b>Total Dépenses</b>		<b>192 973 890</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>191 132 980</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	35 864 440	38 905 290	28 761 498
Fonds de roulement en nombre de jours	68	80	61
Trésorerie	62 732 039	51 179 027	41 962 082
Trésorerie en nombre de jours	119	105	89

## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 LYCEE MONT DORE

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

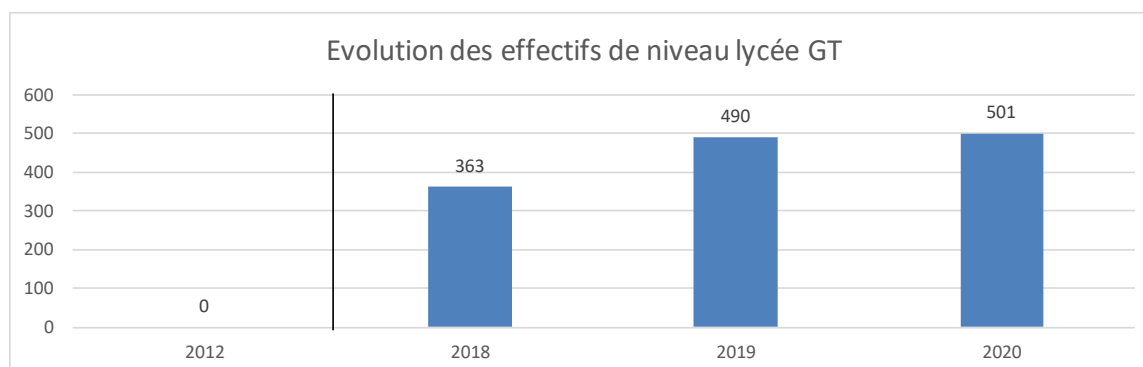
Le lycée du Mont-Dore a terminé sa première année de fonctionnement à pleine capacité qui pourra servir de référence. L'optimisation des emplois du temps des élèves, des personnels et des services a permis d'absorber un effectif supérieur à la capacité initiale d'environ 20% sans trop obérer la qualité du service rendu. Le transfert de l'agence comptable au 14 août 2020 est venue parfaire la structure du lycée.

##### 1.1.1 En enseignement général et technologique

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau lycée GT  
Effectifs d'élèves de niveau post-bac

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau lycée GT	-	363	490	501
Effectifs d'élèves de niveau post-bac	-	113	113	115



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement du collège le plus proche  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau lycée GT\*  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 2nde (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
-1,4	5,2	3,4
37,0	30,1	32,7
21,5	25,4	26,4
104,7	109,5	109,1
5,1	8,9	8,6

\* Voir la définition dans l'onglet "Description"

#### Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau lycée GT (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau lycée GT (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,64	1,51	1,55
27,2	27,0	26,8

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

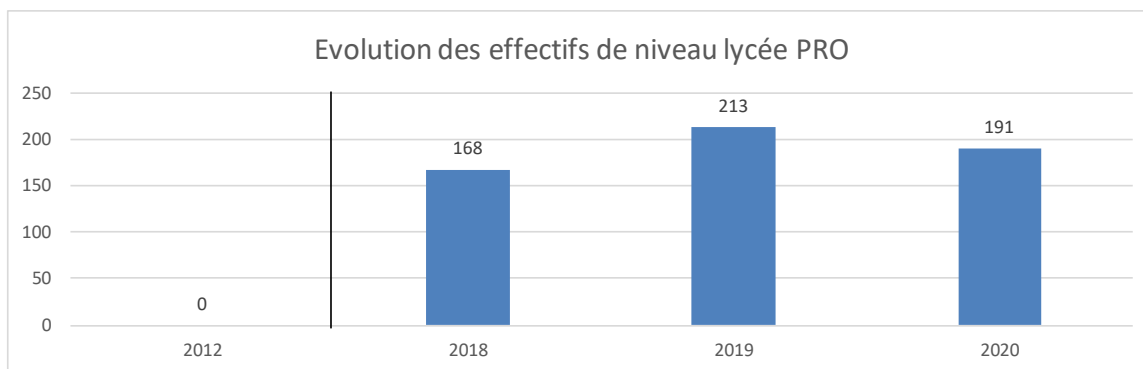
Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
85,9	88,9	81,6
1,5	5,5	-
43,3	46,0	46,2

### 1.1.2 En enseignement professionnel

## Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO  
Effectifs d'élèves de niveau post-bac

2012	2018	2019	2020
-	168	213	191
-	-	-	-



## Contexte scolaire

Indice d'éloignement du collège le plus proche  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau lycée PRO\*  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 2<sup>nd</sup>e PRO (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
-1,4	5,2	6,0
55,2	63,2	63,5
7,1	6,2	6,5
85,5	80,7	80,0
21,4	31,2	33,2

\* Voir la définition dans l'onglet "Description"

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau lycée PRO (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau lycée PRO (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
2,15	2,29	2,25
16,4	18,8	19,6

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
85,9	88,9	81,6
1,5	5,5	-
43,3	46,0	46,2

## 1.2 Les performances de l'établissement

### 1.2.1 En enseignement général et technologique

#### Parcours des élèves

Taux de passage 2nde GT/1ère GT (%)  
 Taux de passage 2nde GT/voie PRO (%)  
 Taux de redoublement 2nde GT (%)  
 Taux d'accès de la 2nde au Bac GT (%)  
 Taux d'accès de la 1ère au Bac GT (%)  
 Taux d'accès de la Term. au Bac GT (%)

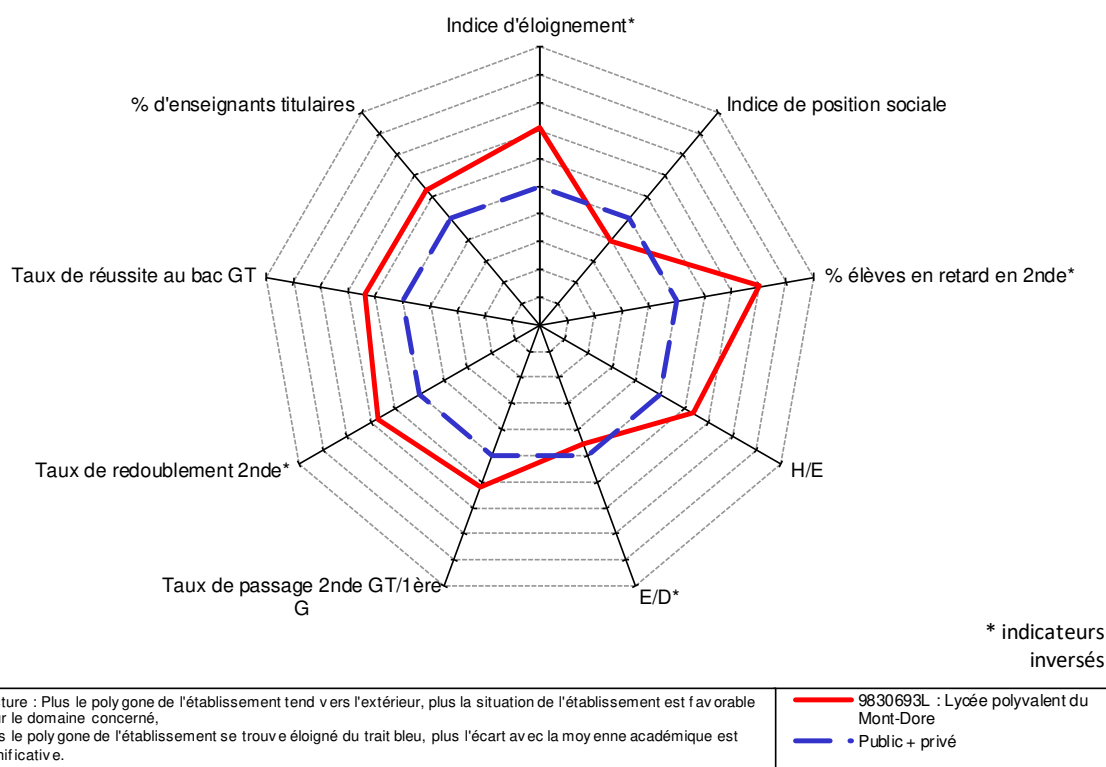
Années 2018-2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
88,6	-	84,5	85,6
5,4	-	5,0	4,5
2,2	-	4,1	4,5
70,0	-10	-	-
89,0	0	-	-
94,0	1	-	-

#### Réussite aux examens

Taux de réussite au bac GT (%)  
 Taux de réussite au BTS (%)

Année 2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
87,6	-3	83,1	81,5
62,3	-	65,4	68,3

#### Radar



### 1.2.2 En enseignement professionnel

#### Parcours des élèves

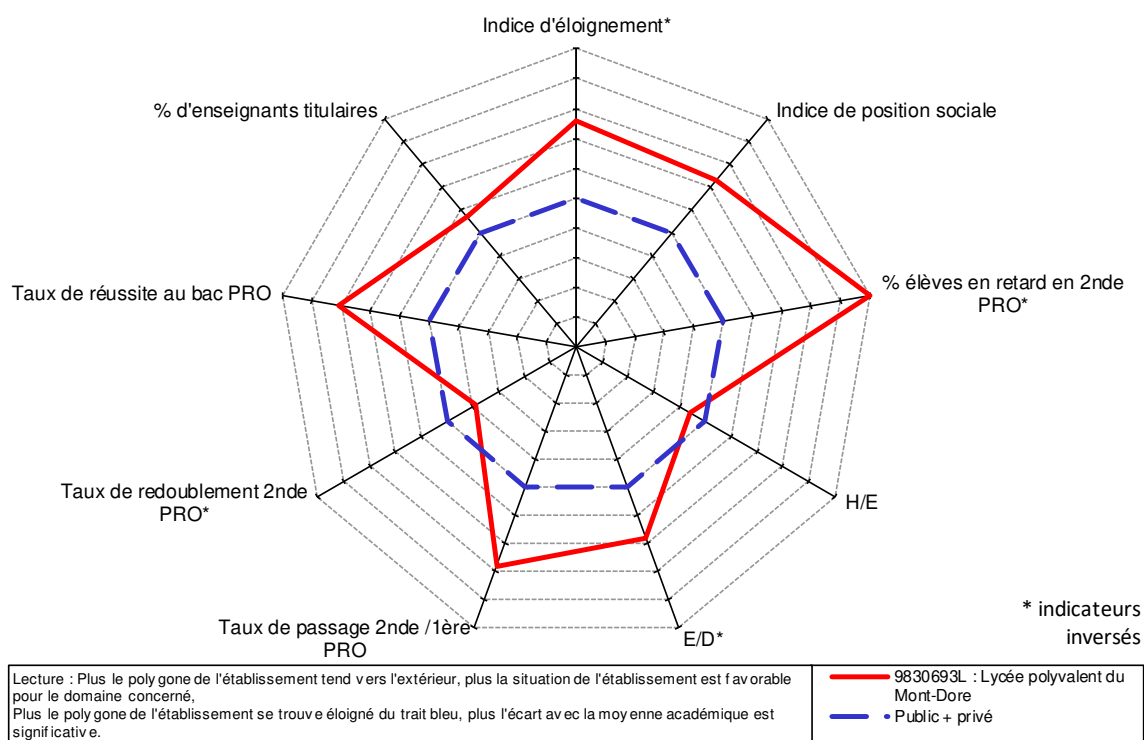
Taux de passage 2de PRO/1ère PRO (%)  
 Taux de passage 2de PRO/1ère année CAP (%)  
 Taux de redoublement 2nde PRO (%)  
 Taux d'accès de la 2nde au Bac PRO (%)  
 Taux d'accès de la 1ère au Bac PRO (%)  
 Taux d'accès de la Term. au Bac PRO (%)

Années 2018-2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
94,4	-	89,3	85,4
-	-	0,5	1,1
5,6	-	1,3	3,8
60,0	-6	-	-
65,0	-10	-	-
84,0	1	-	-

#### Réussite aux examens

Taux de réussite au bac PRO (%)  
 Taux de réussite au BTS (%)

Année 2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
82,0	-3	72,2	74,3
-	-	-	-



## II – L'activité pédagogique et le projet éducatif de Nouvelle-Calédonie

### 2.1 « développer l'identité de l'École calédonienne »

#### 2.1.1 L'appropriation des valeurs de l'École calédonienne

Le lycée est soucieux d'améliorer la prise en compte de l'égalité des filles et des garçons et s'efforce de faire vivre le label 3<sup>E</sup> (éducation à l'égalité à l'école).

Le lycée finance le prêt gratuit des manuels scolaires pour toutes les classes.

Le lycée a participé à la deuxième édition de la fête de l'école calédonienne.

Les parents sont très présents dans toutes les instances et le dialogue avec la direction, la vie scolaire et les enseignants est empreint d'un intérêt commun de mieux faire réussir leurs enfants dans leurs parcours de formation.

#### 2.1.2 La structuration de l'enseignement des langues et de la culture Kanak

Un enseignement est proposé en Nengone (11 élèves) et en Drehu (11 élèves) sur le cycle terminal. Les premiers élèves qui auront suivi un enseignement d'une langue kanak en LV2 dans les collèges du secteur arriveront au lycée à la rentrée 2022.

L'éducation fondamentale à la culture kanake a été réalisée par tous les élèves à hauteur de 0,5 heures hebdomadaire. Une classe de 1<sup>re</sup> a participé au salon international du livre océanien. Les élèves internes ont profité des chèques culture.

### 2.1.3 Le développement du sens civique de tous les élèves

Le parcours citoyen s'est construit autour des actions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et de la participation à des concours. Les différents thèmes abordés au cours de l'année ont porté sur :

- la prévention santé sexuelle : diverses interventions ont été réalisées par le comité de promotion de la santé sexuelle (CP2S), à raison de 2 heures pour toutes les classes de 1<sup>re</sup> GT, PRO, et 2<sup>e</sup> année CAP. En internat, la sage-femme du centre médico-social de Boulari est intervenue pour toutes les filles en début d'année. Un « sexo quizz » a été réalisé par le CP2S en fin d'année. Une émission de radio a été organisée en collaboration avec le CP2S et la radio Nouvelle-Calédonie la 1<sup>re</sup> (NC 1<sup>re</sup>) au sein du lycée du Mont-Dore. Elle concernait le harcèlement scolaire, sexuel et cyber harcèlement. Sur ce point, l'école de police de Normandie est également intervenue, durant 2 heures auprès de toutes les classes de 2<sup>de</sup> GT, PRO et de 1<sup>re</sup> année de CAP ;

- la prévention addictologie : toutes les classes de 2<sup>de</sup> GT, PRO et de 1<sup>re</sup> année de CAP ont été sensibilisées avec le concours de l'association vivre sans dépendance (AVSD), par ailleurs la BPDJ a tenu des séances d'informations à la classe de 1<sup>re</sup> Pro système numérique (Pro SN) ;

- la citoyenneté : une classe a participé au projet, lié à la prévention contre l'alcool, le cannabis, la route et la violence (ACROVI).

- la webradio qui est toujours aussi active. Les élèves ont pu également participer à l'émission de NC 1<sup>e</sup> « les clefs de l'avenir » en direct chaque dernier mercredi du mois depuis le lycée.

Le comité de vie lycéenne est installé. S'il a été réuni régulièrement, son animation doit retenir davantage l'attention des CPE. Les élèves ont pu échanger sur le règlement intérieur mais aussi sur les projets pédagogiques et l'organisation des conditions d'études au lycée. Deux assemblées générales des délégués se sont tenues. La maison des lycéens est bien investie par les élèves (120 membres) qui s'emploient à développer une animation et des services au profit des élèves. Le projet de l'association sportive doit être repensé afin de répondre davantage aux besoins des élèves (25 licenciés)

## 2.2 « considérer la diversité des publics pour une école de la réussite pour tous »

### 2.2.1 La maîtrise des compétences de base

Les élèves de 1<sup>re</sup> année de CAP ont participé au travail sur le lettrisme piloté par le vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie. L'accompagnement personnalisé a fait l'objet d'un choix budgétaire important au sein du lycée. Il a été mis en place dans toutes les classes de façon différente selon les séries du CAP au BTS et a été complété par des actions d'aide aux apprentissages pendant les vacances d'octobre et juste avant les épreuves du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> groupe aux examens et ce, à la demande des élèves. De nombreux devoirs blancs (écrits et oraux) ont été programmés tout au long de l'année pour aider les élèves dans leurs apprentissages. Les élèves internes ont pu profiter de la présence d'enseignants le soir pendant les études.

### 2.2.2 Le développement du lien avec les familles dans le choix de l'orientation

Le lycée a organisé deux semaines de l'orientation aux programmes très riches adaptés au niveau des classes. Les élèves ont participé aux salons de l'étudiant et DIGINOVA. La réforme a fait l'objet de nombreuses actions afin d'aider les élèves et les familles dans le choix des enseignements de spécialité en 1<sup>re</sup>. Deux rencontres parents professeurs se sont déroulées en fin de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>nd</sup> trimestre. Des réunions spécifiques ont été organisées pour les parents de



2<sup>de</sup> GT et de terminale. Une information a également été transmise sur le choix des enseignements de spécialité en classe de terminale générale. Des entretiens individuels ont eu lieu autant que de besoin avec la Psy-EN, un enseignant ou un personnel éducatif. Cet accompagnement conséquent a permis à chacun d'appréhender les nouveautés et d'anticiper les changements structurels avec sérénité.

### 2.2.3 Développer les innovations pédagogiques

Au sein des cours ou au travers de nombreux projets, les enseignants s'efforcent d'utiliser le numérique éducatif ou des formes variées de pédagogie. Les élèves ont pu participer à de nombreux concours permettant de développer l'engagement personnel, tels que : olympiades de mathématiques, concours australien de mathématiques, stage maths c2+, semaine des mathématiques, Raconte-moi l'Europe, concours nationale de la Résistance, concours du jeune scientifique lors de la fête de la sciences, concours australien sur le développement durable, participation à la semaine de l'environnement et de réduction des déchets.

### 2.3 « ancrer l'école dans son environnement, un climat scolaire au service de l'épanouissement de l'élève »

#### 2.3.1 Instaurer un climat serein

Mis à part un premier mois marqué de quelques bagarres devant le lycée, le climat au sein du lycée a été apaisé tout au long de l'année. Il semble que la rentrée scolaire puisse être le moment choisi par les nouveaux élèves pour marquer leur territoire.

#### 2.3.2 Améliorer le bien-être des élèves pour favoriser la réussite

Du mobilier a été installé dans la cour du lycée (tables et bancs). L'emploi d'un service civique a permis l'accueil des élèves au matin, dès 6h00 et une large ouverture du CDI très prisée des élèves. Un fonds documentaire d'environ 3 000 ouvrages, 23 abonnements, des espaces conviviaux, un accès aux ordinateurs, des expositions temporaires et un accueil chaleureux font de ce lieu un bel outil au service de la réussite des élèves.

Au niveau des soins et de la santé, l'infirmerie a effectué 2 255 consultations. Le public concernait 1 813 élèves et 37 personnels. On relève que 1916 consultations ont été suivies de soins ou de traitements (85 %). Les principales raisons des consultations sont les céphalées, les douleurs abdominales et l'asthénie.

Le fonds social a été largement mobilisé essentiellement pour aider les familles à payer les frais de demi-pension ou d'internat et plus ponctuellement pour l'acheter de matériels ou l'aide au transport scolaire.

Il a pu être recensé que, 22 élèves bénéficient d'un accompagnement pédagogique pour troubles des apprentissages (APTA), 15 d'un projet d'accompagnement individualisé (PAI) et 4 d'un programme personnalisé de scolarisation (PPS) soit au total 4,7 % des élèves ont une prise en charge pédagogique ou médicale adaptée. 16 élèves ont été orientés vers DECLIC suite à une consommation de stupéfiants, 24 élèves ont consulté une sage-femme au centre médico-social de Boulari, 26 test de grossesse ont été réalisés, 14 contraceptions d'urgence délivrées, 2 grossesses en cours.

#### 2.3.3 Mieux répondre aux besoins de montées en compétences des élèves

Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé des élèves de terminale Bac Pro, des séances d'accompagnement personnalisé ont été dédiées à l'accès aux BTS. Les élèves en

réussite en CAP demandent à poursuivre dans la filière en Bac Pro. La sécurisation des parcours est une priorité afin d'éviter la rupture dans les apprentissages. Certaines réorientations ont eu lieu au cours de l'année et les élèves qui le souhaitent ont pu réaliser un stage d'immersion dans une autre formation et finaliser une demande de stage passerelle.

## 2.4 « ouvrir l'École calédonienne sur la région Océanie et sur le monde »

### 2.4.1 La promotion des parcours d'ouverture et les mobilités d'apprentissage en Océanie et dans le monde

Le lycée a accueilli 2 assistants en anglais et espagnol. Si l'assistante d'anglais a mis un terme rapidement à son contrat pour des raisons personnelles, les élèves ont pu profiter d'un enrichissement culturel et langagier en espagnol. Conformément aux objectifs fixés, deux classes ont établi une correspondance avec l'argentine et le japonais (langue anglaise) et la semaine des langues a permis une mise en valeur des cultures et des langues. Le projet d'ouverture international pensé pour les classes de l'enseignement professionnel n'a pas été réalisé. 51 élèves ont suivi l'enseignement de la section européenne anglais, 2 élèves ont effectué un échange individuel avec le Japon dans le cadre du projet Colibri.

### 2.4.2 La réduction des inégalités d'accès aux ressources numériques

Le lycée est largement doté de matériels informatiques mis à disposition des élèves dans le cadre des cours (salles informatiques) ou en accès plus individuel au CDI.

## III – Le Compte rendu de gestion

### 3.1 Les dépenses et les recettes

#### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	31 701 108	17 764 811	56,04%
	Vie de l'élève	15 378 948	13 162 692	85,59%
	Administration et logistique	33 800 900	31 560 697	93,37%
	Restauration et hébergement	45 449 969	36 870 251	81,12%
	Bourses	11 136 960	10 058 415	90,32%
Investissement	Opérations en capital	30 350 000	15 428 100	50,83%
	<b>Total</b>	<b>167 817 885</b>	<b>124 844 966</b>	<b>74,39%</b>

## Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	31 701 108	22 820 927	71,99%
	Vie de l'élève	15 378 948	13 304 626	86,51%
	Administration et logistique	31 750 900	31 031 452	97,73%
	Restauration et hébergement	44 959 750	45 007 820	100,11%
	Bourses	11 136 960	10 058 415	90,32%
Investissement	Opérations en capital	11 300 000	8 861 740	78,42%
	<b>Total</b>	<b>146 227 666</b>	<b>131 084 980</b>	<b>89,64%</b>

### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service activité pédagogique (AP) : les dépenses ont permis d'assurer un niveau de qualité de l'enseignement satisfaisant pour tous les élèves et de répondre aux sollicitations des enseignants. Les crédits non utilisés (28,01 %) correspondent à des projets pédagogiques budgétés et dont les actions n'ont pas été menés à leur terme par les équipes pédagogiques. Ils résultent également de la volonté de l'établissement de décaler l'achat de manuels scolaires sur l'exercice 2020 pour répondre au plus près des changements de programme. La subvention spécifique de 6,500 MF n'a donc été utilisée qu'à hauteur de 20 %. En parallèle, il est à noter le coût important des transports en EPS pour accéder aux infrastructures sportives de la ville du Mont-Dore, la volonté d'étoffer le CDI et l'importance des dépenses en photocopies pour pallier l'absence des manuels scolaires.

Les recettes sont essentiellement constituées de la subvention Etat pour 59 % et des subventions de la Nouvelle-Calédonie pour 27 %. Divers projets (séjour cohésion bac pro/BTS, roman graphique, net mon récif, etc.) ont pu être également réalisés grâce à des subventions provenant de la province Sud, de la mairie du Mont-Dore ou par des dons.

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : ce service retrace l'ensemble des dépenses à destination des élèves, constitué pour moitié du reversement des aides perçues pour la prise en charge des frais d'internat et de demi-pension et pour moitié de l'utilisation de la subvention des crédits globalisés. Le budget a été réalisé à hauteur de 85, 59 % en augmentation par rapport aux années précédentes. Ce taux tient à une nouvelle procédure de suivi, qui a permis d'améliorer le délai des remboursements des frais de stages aux élèves. Les fonds sociaux ont été utilisés à hauteur de 0,460 MF, ces aides aux familles ont majoritairement servies à payer les frais d'internat et de demi-pension et de répondre à toutes les demandes recevables. Le lycée s'est doté de tables extérieures et de bancs à la demande des élèves. Ces aménagements ont été financés sur le fonds de vie lycéenne.

Les recettes proviennent de la Nouvelle Calédonie (projet éducatif) et des provinces Sud et Nord pour les aides aux frais de demi-pension et d'internat.

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : 1/3 des dépenses sont consacrées aux dépenses de viabilisation. Après que les deux premiers trimestres aient enregistré des consommations excessives, à l'issue des investigations et des travaux de réparations du réseau d'eau, les dépenses ont retrouvé un niveau normal aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestre 2019.

Après des ajustements en termes de capacité, la production électrique des panneaux photovoltaïques a impacté favorablement les dépenses en électricité. Toutefois, une vigilance est maintenue sur les secteurs où des économies peuvent encore être réalisées. Les dépenses d'entretien et de réparations sont importantes et représentent 13 % des charges du service ALO. Après 3 ans de fonctionnement, de nombreuses installations ont dû être réparées ou remplacées principalement en raison de mauvaises qualités, plus que du fait de dégradations. Il convient de préciser que certains matériels ne sont pas toujours fonctionnels.

64 % des recettes émanent de la subvention de fonctionnement de l'Etat et 16 % sont des recettes internes (contribution entre service et revente de l'électricité). Viennent ensuite les subventions de la Nouvelle-Calédonie pour 9 %.

### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : l'internat a accueilli 85 internes en moyenne pour une capacité de 100 places. Le nombre de demi-pensionnaire est en moyenne de 600 rationnaires par jour, avec une baisse de fréquentation au cours du 3<sup>e</sup> trimestre. Compte tenu de l'implantation de l'établissement, les élèves sont majoritairement demi-pensionnaires. Les repas sont confectionnés sur place et la production a été adaptée pour répondre aux besoins des usagers (quantité).

Ce service s'autofinance. Il est constitué à 94 % de recettes provenant des familles (demi-pension, internat) et 6 % des commensaux. La location des studios de passage et de l'internat n'a généré que peu de recettes.

3.1.2.2 Le service bourses provinciales (SBP) : le lycée du Mont-Dore accueille à la fois des élèves boursiers des trois provinces, 29 % des élèves sont du Sud, 2 % sont du Nord et 1 % des îles Loyauté. 86 % des boursiers sont originaires de la province Sud.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : la moitié des dépenses concerne l'aménagement de la zone agricole (algeco, éclairage), l'acquisition d'un véhicule, la pose de ventilateurs à l'internat et la sécurisation de l'établissement. Les délais contraints d'approvisionnement ou de livraisons expliquent la sous-utilisation des crédits ouverts, les dépenses étant reportées sur 2020.

99 % des recettes émanent de la Nouvelle-Calédonie, elles permettent de réaliser des travaux et d'acquérir des équipements pour l'enseignement agricole. Un prélèvement sur fonds de réserve a été effectué pour l'équipement des autres filières

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement :

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : le résultat de l'exercice est excédentaire de 12,806 MF, il résulte de l'exécution du service général pour 4,668 MF et du SRH pour 8,138 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : le montant du fonds de roulement au 31 décembre 2019 s'élève à la somme de 32,590 MF, soit 111 jours de fonctionnement. C'est un fonds de roulement dit confortable après trois années d'existence seulement.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : la trésorerie s'élève au 31 décembre 2019 à la somme de 45,402 MF, soit 155 jours de paiement. Le lycée ne rencontre donc pas de difficultés pour payer ses fournisseurs.

3.2.4 Autres indicateurs : le taux de recouvrement est excellent, l'établissement ne présente pas de créances non soldées. Cela démontre, une ligne de conduite de recouvrement efficace, évitant des procédures contentieuses.

Après trois ans de fonctionnement, le lycée a atteint un montant de fonds de roulement « confortable » qui va lui permettre de répondre à des besoins particuliers.

Enfin, il convient de souligner la qualité du travail des équipes de l'établissement, tant sur les aspects pédagogiques qu'en ce qui concerne le domaine de la gestion.

**Nom de l'établissement**  
**Lycée polyvalent du MONT-DORE**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie :** Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)  
**Date de création :** 1 février 2017  
**Dernier statut :** Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC  
**N° ridet :** 0130898316  
**RNE :** 9830693L  
**Adresse :** lot 504 - Avenue des Deux Baies - Saint Michel - Mont Dore  
**Téléphone :** 45 48 44  
**Courriel :** ce.9830693l@ac-noumea.nc  
**Ordonnateur :** APFFEL Christophe **Directeur de l'établissement (proviseur)**  
**Comptable assignataire :** DELAUNAY Sylvie **Agent comptable du Lycée du Mont-Dore**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres : 28 membres  
 Quorum : 15 membres présents

**Composition du CA :**

Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
APFFEL Christophe	Chef d'établissement	1/8/18	jusqu'à la fin de fonction
POSTILLON Eric	Chef d'établissement-adjoint	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
DELAUNAY Sylvie	Adjoint gestionnaire de l'établissement	14/11/19	jusqu'à la fin de fonction
AYRAULT Sikina	Conseiller principal d'éducation	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
DUPONT Frédéric	Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
MARTIN Philippe	Directeur de la direction de la formation professionnelle continue	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
JALABERT Nadine	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
ESPOSITO Jacques	Représentant de la commune	2020	2026
Non communiqué	Représentant du conseil coutumier	29/5/20	Non communiqué
Non communiqué	Personnalité qualifiée	29/5/20	Non communiqué
MANZONI Nathalie	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DOBIGNY Déborah	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
HEAFALA Manuela	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
KATE Sadia	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BERENGER Albane	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CRETIN Didier	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
TAKE Bruno	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
KATE Albert	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DONNE Alexandra	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WETHY Ursula	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CHANG MAN SAO Marco	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
FAVIER Magali	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ENOKA Edith	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MANAUTE Joseph	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
JASMAULT Aline	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
IMBERT Olivier	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CHII KOON YAU Meilyn	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SAMINE Samuel	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
TUIFUA Sonia	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ARII Angéline	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	APFFEL Christophe	Nommé directeur le 1er août 2018	
<b>Adjoint chef d'établissement</b>	POSTILLON Eric		
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	DELAUNAY Sylvie		
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 103	(hors BMP)	
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = : 1	Nbre de catégorie B = : 1	Nbre de catégorie C = : 2
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = : 2	Nbre MI-SE = : 5	Nbre Infirmière = : 1 Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATEs = : 14	Nbre de ATRF = : 1	Nbre de TEN = : 0
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = : 73		

**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Lycée du Mont Dore**

EXERCICE 2019

RNE 9830693L

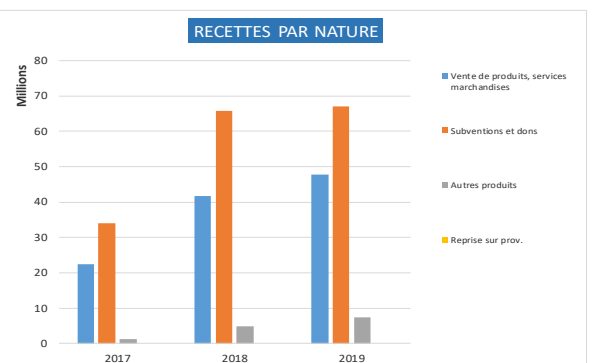
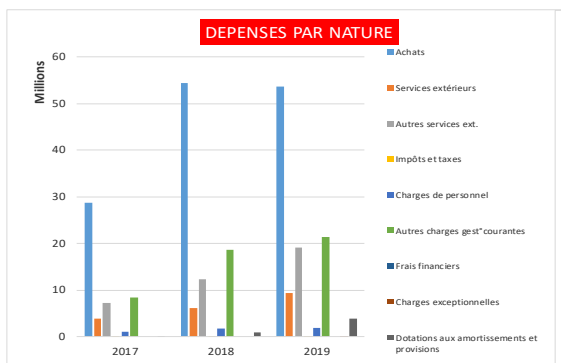
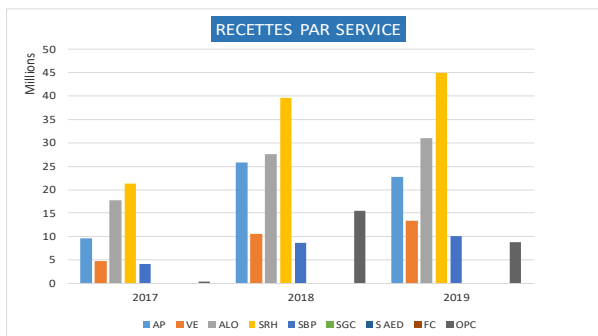
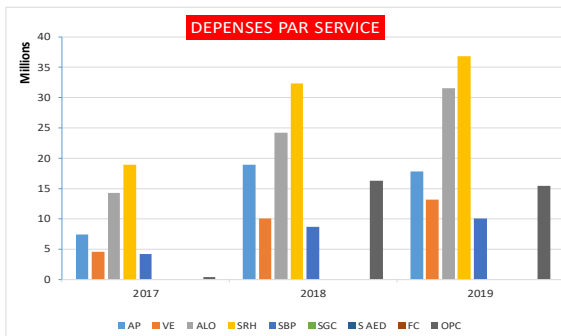
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

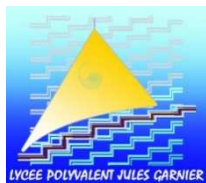
Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	17 764 811	28,43%	22 820 927	33,98%	5 056 116
VE	Vie de l'Elève	13 162 692	21,06%	13 304 626	19,81%	141 934
ALO	Administration et logistique	31 560 697	50,51%	31 031 452	46,21%	-529 245
<b>Total SG</b>		<b>62 488 200</b>	<b>100%</b>	<b>67 157 005</b>	<b>100,00%</b>	<b>4 668 805</b>
SRH	Restauration et hébergement	36 870 251	78,57%	45 007 820	81,73%	8 137 569
SBP	Bourses provinciales	10 058 415	21,43%	10 058 415	18,27%	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
<b>Total SS</b>		<b>46 928 666</b>	<b>100%</b>	<b>55 066 235</b>	<b>100%</b>	<b>8 137 569</b>
<b>Total 1ère section</b>		<b>109 416 866</b>		<b>122 223 240</b>		<b>12 806 374</b>
2ème section						
Opérations en capital						
OPC	Opérations en capital	15 428 100	100,00%	8 861 740	100%	-6 566 360
<b>Total 2ème section</b>		<b>15 428 100</b>		<b>8 861 740</b>		<b>-6 566 360</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>124 844 966</b>	<b>100%</b>	<b>131 084 980</b>	<b>100%</b>	<b>6 240 014</b>

<b>Section de fonctionnement / Total général</b>	<b>88%</b>	<b>Section de fonctionnement / Total général</b>	<b>93%</b>
<b>Opérations en capital / Total Général</b>	<b>12%</b>	<b>Opérations en capital / Total Général</b>	<b>7%</b>

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		Montant	% Recettes
60	Achats	53 723 591	49,10%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	47 667 340	39,00%
61	Services extérieurs	9 430 414	8,62%	Cptes 74	Subventions et dons	67 113 868	54,91%
62	Autres services ext.	19 202 397	17,55%	Cptes 75-76-77	Autres produits	7 442 032	6,09%
63	Impôts et taxes	26 468	0,02%				
64	Charges de personnel	1 833 383	1,68%				
65	Autres charges gest* courantes	21 357 542	19,52%				
66	Frais financiers	-	-				
67	Charges exceptionnelles	66 050	0,06%				
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>		<b>105 639 845</b>	<b>96,55%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	3 777 021	3,45%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	-
<b>Total Dépenses</b>		<b>109 416 866</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>122 223 240</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	8 390 384	25 821 001	32 590 817
Fonds de roulement en nombre de jours	61	100	111
Trésorerie	21 877 500	15 905 218	45 402 739
Trésorerie en nombre de jours	160	61	155



## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 LYCEE JULES GARNIER

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

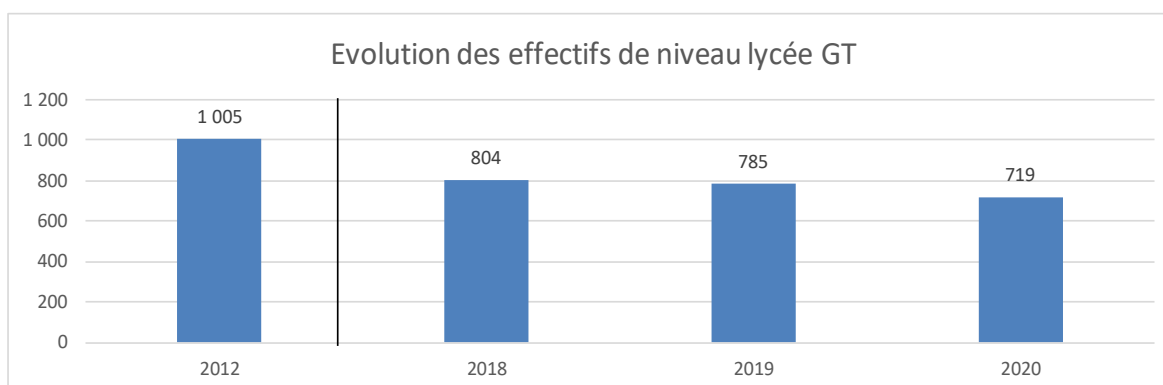
Le lycée polyvalent Jules Garnier, établissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC), a ouvert à la rentrée scolaire 1983. Il se situe dans la commune de Nouméa et dans l'aire coutumière Djubéa-Kaponé. Il s'étend sur une surface foncière de 19 hectares environ, avec 33 000 m<sup>2</sup> bâtis. A la rentrée 2019, l'établissement comptait un effectif de 1 728 élèves répartis dans 67 divisions. 28 % des élèves de l'enseignement général et technologique étaient boursiers contre 36,2 % à l'enseignement professionnelle.

##### 1.1.1 En enseignement général et technologique

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau lycée GT  
 Effectifs d'élèves de niveau post-bac

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau lycée GT	1 005	804	785	719
Effectifs d'élèves de niveau post-bac	334	467	469	449



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement du collège le plus proche  
 Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
 Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
 Indice de position sociale niveau lycée GT\*  
 Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 2nde (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
-1,9	5,2	3,4
44,8	30,1	32,7
17,6	25,4	26,4
101,1	109,5	109,1
10,7	8,9	8,6

\* Voir la définition dans l'onglet "Description"

#### Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
 par élève - niveau lycée GT (H/E)  
 Nombre d'élèves par division - niveau lycée GT (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,55	1,51	1,55
27,1	27,0	26,8



## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

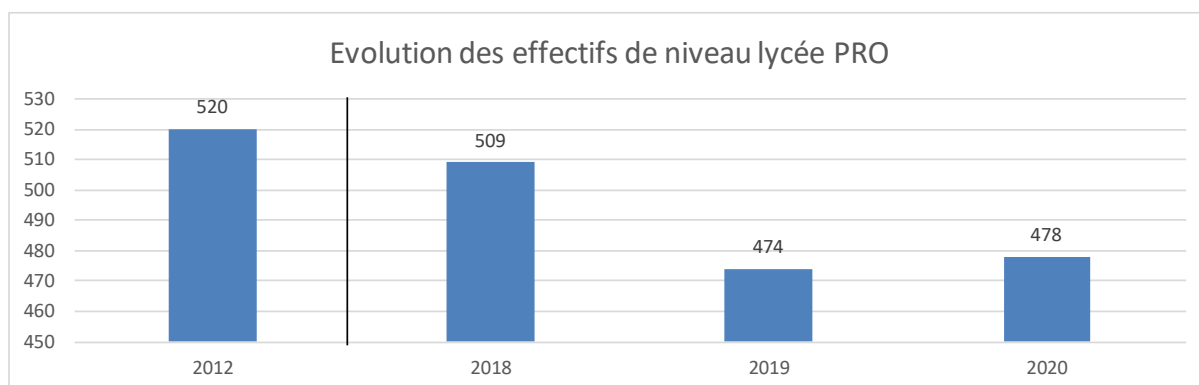
Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
94,3	88,9	81,6
7,1	5,5	-
46,3	46,0	46,2

### 1.1.2 En enseignement professionnel

## Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO  
Effectifs d'élèves de niveau post-bac

2012	2018	2019	2020
520	509	474	478
-	-	-	-



## Contexte scolaire

Indice d'éloignement du collège le plus proche  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau lycée PRO\*  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 2nde PRO (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
-1,9	5,2	6,0
56,3	63,2	63,5
8,2	6,2	6,5
88,3	80,7	80,0
33,6	31,2	33,2

\* Voir la définition dans l'onglet "Description"

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau lycée PRO (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau lycée PRO (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,97	2,29	2,25
23,7	18,8	19,6

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
94,3	88,9	81,6
7,1	5,5	-
46,3	46,0	46,2

## 1.2 Les éléments de performances

### 1.2.1 En enseignement général et technologique

#### Parcours des élèves

Taux de passage 2nde GT/1ère GT (%)  
 Taux de passage 2nde GT/voie PRO (%)  
 Taux de redoublement 2nde GT (%)  
 Taux d'accès de la 2nde au Bac GT (%)  
 Taux d'accès de la 1ère au Bac GT (%)  
 Taux d'accès de la Term. au Bac GT (%)

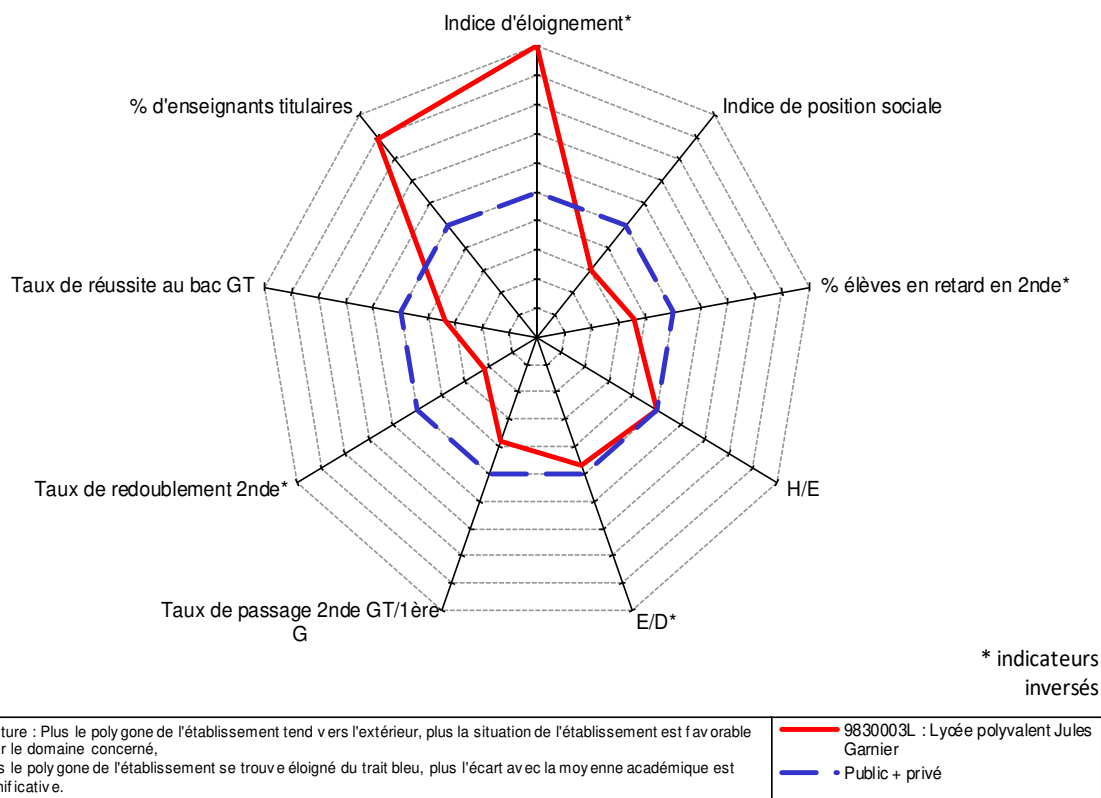
Années 2018-2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
82,6	-	84,5	85,6
4,1	-	5,0	4,5
8,2	-	4,1	4,5
60,0	-11	-	-
79,0	-8	-	-
85,0	-6	-	-

#### Réussite aux examens

Taux de réussite au bac GT (%)  
 Taux de réussite au BTS (%)

Année 2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
74,3	-12	83,1	81,5
62,4	-	65,4	68,3

#### Radar



## 1.2.2 En enseignement professionnel

### Parcours des élèves

Taux de passage 2de PRO/1ère PRO (%)  
 Taux de passage 2de PRO/1ère année CAP (%)  
 Taux de redoublement 2nde PRO (%)  
 Taux d'accès de la 2nde au Bac PRO (%)  
 Taux d'accès de la 1ère au Bac PRO (%)  
 Taux d'accès de la Term. au Bac PRO (%)

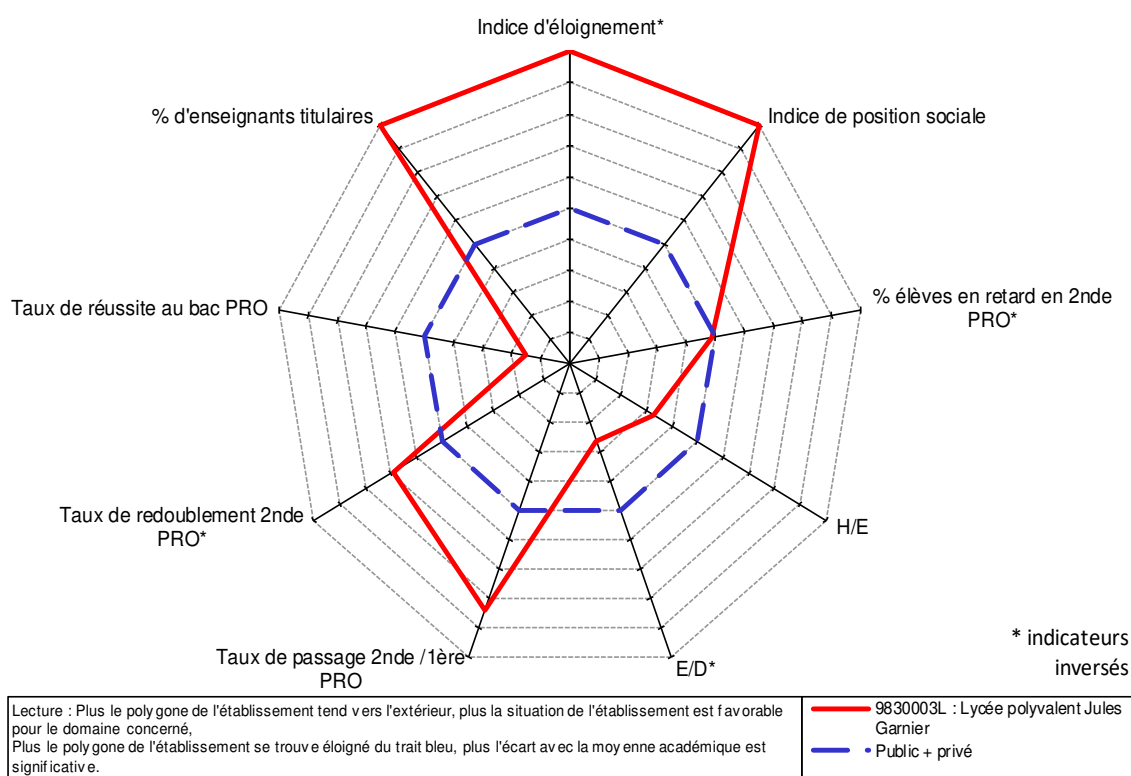
Années 2018-2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
96,4	-	89,3	85,4
0,7	-	0,5	1,1
0,7	-	1,3	3,8
55,0	-6	-	-
63,0	-10	-	-
67,0	-13	-	-

### Réussite aux examens

Taux de réussite au bac PRO (%)  
 Taux de réussite au BTS (%)

Année 2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
65,7	-12	72,2	74,3
-	-	-	-

### Radar



## II – L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

En 2019, les actions réalisées au titre du projet d'établissement ont concerné les 5 axes du projet d'établissement.

### 2.1 Axe 1 « performance et offre de formation »

Vingt-quatre actions inscrites dans cet axe ont été mises en œuvre, on ne citera que l'action de la « classe passerelle Prépa BTS ». 25 élèves titulaires d'un bac professionnel ou

technologique, restés sans solution après le bac, ont participé régulièrement au dispositif. Parmi eux, 12 élèves ont pu tirer bénéfice du parcours proposé (mise à niveau, stages en entreprise et semaines d'immersion en BTS) et ont pu obtenir une admission directe dans le BTS en production de leur choix. Les autres ont participé à la sélection Parcoursup.

## 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »

Quatre actions étaient prévues dans cet axe, toutes ont été mises en œuvre. On retiendra l'action relative à la formation des élèves à l'utilisation de l'environnement numérique de travail (ENT) en tant qu'outil pédagogique. Cette action concerne tous les élèves internes de 2<sup>de</sup> et de 1<sup>re</sup>. Les 52 HSE budgétées ont été utilisées au profit de 130 élèves. Une meilleure performance du réseau permettrait d'envisager un développement plus rapide.

## 2.3 Axe 3 « l'ouverture artistique et culturelle »

Dix-neuf actions étaient prévues pour cet axe. Elles ont toutes ont été réalisées. L'action « ateliers à l'internat », ouverte à tous, de nombreux ateliers ont pu être organisés à l'internat, tels que le club "palettes" (constructions d'objets à partir de palettes), le club d'échec, les animations sportives, un atelier fresque avec l'intervention d'un graffeur professionnel, l'atelier embellissement paysagé, atelier sculpture sur bois avec un intervenant extérieur.

## 2.4 Axe 4 « l'ouverture à l'international »

Cinq actions étaient inscrites dans cet axe, seules 2 ont été réalisées. Les autres sont reportées faute de financements suffisants. Il s'agit des échanges Colibri Nouvelle Calédonie / Japon 2019 - 2020 et binational en mobilité individuelle avec immersion totale familiale et scolaire durant 3 semaines entre lycéens néo-calédoniens (apprenants japonais) et japonais (apprenants français). Les élèves sont sélectionnés sur le mérite dans les établissements membres Colibri, Recrutement en classe de seconde (N-1) puis l'accueil et le séjour se passent en classe de première (N).

## 2.5 Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

Vingt actions étaient inscrites dans cet axe. Toutes ont été réalisées, on ne citera que quelques exemples, tels que responsabiliser les élèves et les rendre acteurs dans la prévention des violences et l'amélioration du climat scolaire :

- les classes ont participé à une heure de discussion animée par les délégués et les enseignants pour mener une réflexion collective et émettre des propositions sur ce thème ; 5 classes ont bénéficié d'une conférence sur le thème de La non-violence ça s'apprend ;
- un groupe de 7 élèves volontaires a été constitué et formé en communication et gestion non violente des conflits. Ils ont conçu avec l'appui d'une CPE un module de formation pour assurer des formations entre pairs en 2020.

Les actions en direction des élèves se sont déroulées en parallèle avec la mobilisation des personnels par des réunions en atelier et commission « climat scolaire », des formations en prévention et résolution de conflits, un groupe ressource de 10 personnels composé d'enseignants, de CPE et d'adjoints d'éducation (AE) a été constitué.

Enfin, les faits marquants de l'année 2019 ont été :

- l'obtention d'un nouveau titre au championnat de France UNSS en athlétisme (vice-champion). L'engouement généré par la participation du lycée à la régata des touques remportée

en 2019 par le lycée Jules Garnier, à bord d'une embarcation conçue et fabriquée par nos sections technologiques et professionnelles ;

- des travaux importants avec les différentes composantes de la communauté éducative pour améliorer le climat scolaire et les conditions de vie et de travail au lycée ;

- l'organisation de la deuxième édition des 12 heures de Jules Garnier, pour venir en aide à un enfant évasané en Australie suite à une attaque de requin.

Certaines actions présentant un caractère particulier n'ont pas pu se réaliser, en l'occurrence, le Projet jeunes éco techniciens (JET), reportée à 2020 faute de financements suffisants et l'action pour l'électrification d'un établissement scolaire au Vanuatu et la construction de cuiseurs solaires. Cette action comprend :

- la réalisation d'une installation photovoltaïque ;
- la pose d'un aérogénérateur ;
- la mise en place d'ateliers pour la construction de fours solaires.

Elle est axée sur la promotion des énergies renouvelables, ouverte à des élèves motivés et volontaires de STS et encadrée par les enseignants d'électrotechnique, de physique.

### III – Le compte rendu de gestion

Le budget 2019 est établi à 418,531 MF en dépenses. Il a été réalisé à hauteur de 362,024 MF soit 86,50 %. En recettes le budget a été établi à 410,153 MF. Il a été réalisé à hauteur de 363,975 MF soit 88,84 %.

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

#### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	48 323 580	34 489 980	71,37%
	Vie de l'élève	15 512 900	10 288 975	66,33%
	Administration et logistique	82 981 913	62 876 897	75,77%
	Restauration et hébergement	91 290 060	88 227 716	96,65%
	Bourses	37 257 730	34 155 270	91,67%
	Agence comptable	345 344	135 314	39,18%
	Accompagnateurs d'éducation	120 000 000	112 248 498	93,54%
Investissement	Opérations en capital	22 819 523	19 601 664	85,90%
	<b>Total</b>	<b>418 531 050</b>	<b>362 024 314</b>	<b>86,50%</b>

## Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	48 323 580	35 996 366	74,49%
	Vie de l'élève	15 512 900	10 230 547	65,95%
	Administration et logistique	75 133 080	64 185 625	85,43%
	Restauration et hébergement	90 761 250	87 308 464	96,20%
	Bourses	37 257 730	34 059 449	91,42%
	Agence comptable	345 344	345 344	100,00%
	Accompagnateurs d'éducation	120 000 000	112 248 498	93,54%
Investissement	Opérations en capital	22 819 523	19 601 664	85,90%
	<b>Total</b>	<b>410 153 407</b>	<b>363 975 957</b>	<b>88,74%</b>

### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service activité pédagogique (AP) : les crédits consommés se répartissent sur l'équipement pédagogique (27,67 %), l'enseignement général (16,96 %), l'enseignement technologique (14,1 %), le projet d'établissement (3,38 %), l'enseignement supérieur (22,9 %), l'enseignement professionnel (14,53 %) et le développement durable (0,36 %).

Les recettes se composent de la dotation de fonctionnement (54,07 %), des subventions d'équipement de la Nouvelle-Calédonie (19,02 %), des droits d'inscription en enseignement supérieur (22,48 %), des crédits du projet d'établissement (2,01 %) et autres (2,43 %).

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : les crédits consommés se répartissent sur l'action éducative (88,62 %), le fonds social lycéen (10,92 %) et autres dépenses (0,36 %).

Le service vie de l'élève est financé par les crédits dits globalisés (99,53 %) et une subvention spécifique (0,47 %).

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : il concerne les dépenses administratives (34,83 %), les contrats d'entretien et maintenance (12,46 %), les dotations aux amortissements (26,53 %), les charges de viabilisation (22 %), l'équipement des services (2,57 %), et les autres dépenses (1,60 %).

La subvention de fonctionnement est de 73,84 %, les amortissements neutralisés représentent 21,77 % des recettes. L'établissement a utilisé des ressources propres pour 4,40 %.

### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : les dépenses se rapportent aux denrées (68,70 %), à la maintenance et contrats entretien (6,19 %), la variation de stocks (0,60 %), la viabilisation (13,42 %) et les diverses fournitures et prestations (11,10 %).

Les recettes du SRH proviennent des familles pour ce qui concernent l'internat et la demi-pension (93,61 %), les commensaux (6,08 %), les dégradations (0,01%) et les locations (0,29 %).

3.1.2.2 Le service bourses provinciales (SBP) : ce service regroupe les dépenses et les recettes pour un même montant. Le service bourses est abondé par les aides de la CAFAT (14,71 %) aux familles, la province des îles Loyautés (20,89 %), la province Nord (7,56 %), la province Sud (56,69 %) et Wallis et Futuna (0,16 %).

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : ce service n'appelle pas d'observations particulière en dépenses et en recettes. Il a été financé par la subvention d'équipement à hauteur de 88,72 % et des dons pour 11,28 %.

### 3.2. Les indicateurs financiers de l'établissement :

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : il résulte d'un excédent à hauteur de 1,951 MF. Les déficits touchent principalement les services VE et d'un montant de -0,919 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : il connaît actuellement une augmentation pour l'exercice 2019 avec un montant de 17,537 MF contre 12,872 MF pour 2018, résultat qui était en baisse régulière depuis l'exercice 2016 (2016 : 39,906 MF, 2017 : 18,419 MF).

3.2.3 L'évolution de la trésorerie il passe de 42,348 MF au 31 décembre 2018 à 87,533 MF au 31 décembre 2019.

La situation préoccupante de l'exercice 2018 reste délicate fin 2019. Il apparaît nécessaire de poursuivre la politique d'analyse financière, de maîtrise des dépenses et de priorisation des projets tout en continuant à mettre à niveau les locaux et installations.

**Nom de l'établissement**  
**Lycée Polyvalent Jules Garnier**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**

**Date de création : 28 mars 1968**

**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**

**N° ridet : 0130898028**

**RNE : 9830003L**

**Adresse : 25 et 65 Avenue James COOK - BP H3- 98849 - Nouméa Cedex**

**Téléphone : 24 35 65**

**Courriel : ce.9830003l@ac-noumea.nc**

**Ordonnateur : LEHOULLIER Michel**

**Directeur de l'établissement (proviseur)**

**Comptable assignataire : BEAUBOIS Fabienne**

**Agent comptable du Lycée Jules Garnier**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres : 30 membres  
Quorum : 16 membres présents

**Composition du CA :**

Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
LEHOULLIER Michel	Chef d'établissement	1/7/17	jusqu'à la fin de fonction
GALLARDO Christine	Chef d'établissement-adjoint	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
SIEKEL Monique	Adjoint gestionnaire de l'établissement	17/9/18	jusqu'à la fin de fonction
ABDOU EL ANIOU Marie-Pierre	Conseiller principal d'éducation	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
DONY Benoît	Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
MARTIN Philippe	Directeur de la direction de la formation professionnelle continue	1/4/16	jusqu'au renouvellement du CA
FAVREAU Jean-Gabriel	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
BARONI Kimberley	Représentant de la commune	2020	2026
CHAOURI Joanny	Représentant du conseil coutumier	1/4/18	jusqu'au renouvellement du CA
D'USSEL Sylvie	Personnalité qualifiée	2019	2021
BENEDETTO Vincent	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GENDRE Florian	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CALI Laurent	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
COLEUX Fabrice	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BOUILLET Sébastien	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LILLO Filomène	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BEN SAAD Arbia	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SIEKEL Monique	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BOUKEBOUCHE Rachel	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BOURGEOIS Valérie	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MURCIA Virginie	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GAIA Catherine	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WIWANE Rosalie	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WAHMEREUNGO Goeone	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BOANO Sylvain	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MANATE Dominique	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
FISDIEPAS Lesly	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MANUOPUAVA Keliame	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
TOLLET Ludovic	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SANTACROCE Sonny	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	LEHOULLIER Michel	Nommé directeur le 1er août 2017	
<b>Adjoint chef d'établissement</b>	GALLARDO Christine / LAUNAY Anne		
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	BEAUBOIS Fabienne		
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 192	(hors BMP)	
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = : 2	Nbre de catégorie B = : 2	Nbre de catégorie C = : 4
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = : 4	Nbre MI-SE = : 19	Nbre Infirmière = : 2 Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATEs = : 31	Nbre de ATRF = : 4	Nbre de TEN = : 1
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = : 120		



**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Lycée Jules Garnier - Nouméa**

**EXERCICE 2019**

**RNE 9830003L**

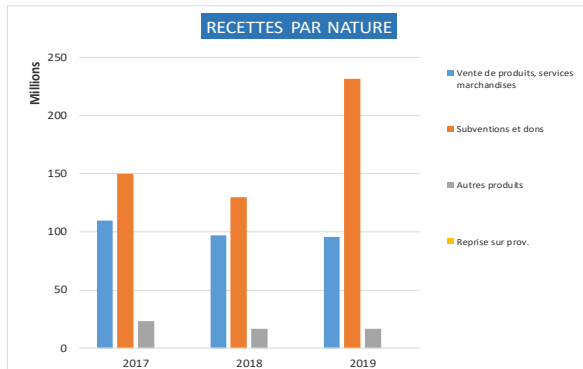
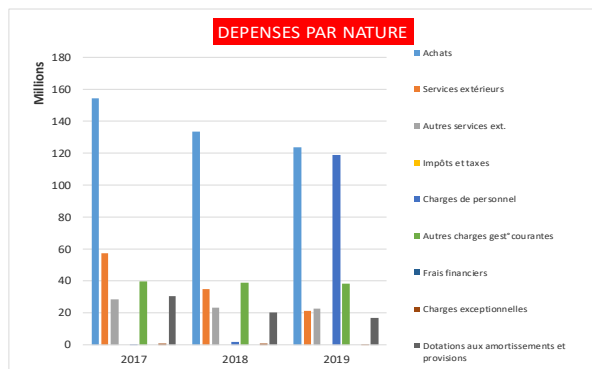
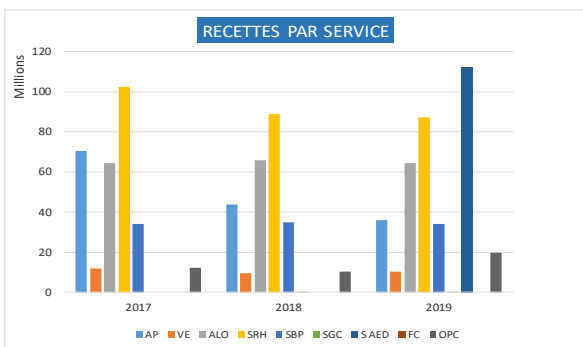
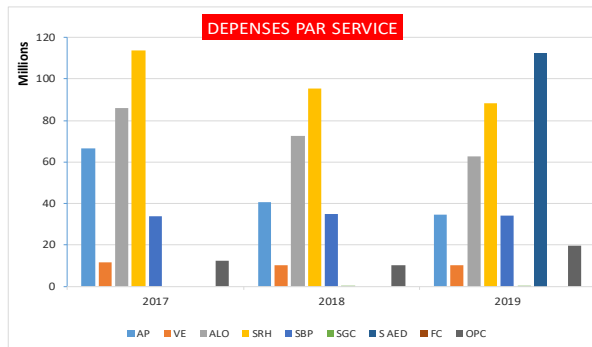
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	34 489 980	32,04%	35 996 366	32,60%	1 506 386
VE	Vie de l'Elève	10 288 975	9,56%	10 230 547	9,27%	-58 428
ALO	Administration et logistique	62 876 897	58,41%	64 185 625	58,13%	1 308 728
	<b>Total SG</b>	<b>107 655 852</b>	<b>100%</b>	<b>110 412 538</b>	<b>100,00%</b>	<b>2 756 686</b>
SRH	Restauration et hébergement	88 227 716	37,58%	87 308 464	37,32%	-919 252
SBP	Bourses provinciales	34 155 270	14,55%	34 059 449	14,56%	95 821
SGC	Groupement comptable	135 314	0,06%	345 344	0,15%	210 030
		112 248 498		112 248 498	47,98%	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation		31,01%			-
FC	Formation continue	-		-		-
	<b>Total SS</b>	<b>234 766 798</b>	<b>100%</b>	<b>233 961 755</b>	<b>100%</b>	<b>-805 043</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>342 422 650</b>		<b>344 374 293</b>		<b>1 951 643</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	19 601 664	100,00%	19 601 664	100%	0
	<b>Total 2ème section</b>	<b>19 601 664</b>		<b>19 601 664</b>		<b>0</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>362 024 314</b>	<b>100%</b>	<b>363 975 957</b>	<b>100%</b>	<b>1 951 643</b>

Section de fonctionnement / Total général	95%	Section de fonctionnement / Total général	95%
Opérations en capital / Total Général	5%	Opérations en capital / Total Général	5%

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		Montant	% Recettes
60	Achats	124 063 746	36,23%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	95 953 896	27,86%
61	Services extérieurs	21 114 804	6,17%	Cptes 74	Subventions et dons	231 482 032	67,22%
62	Autres services ext.	22 972 988	6,71%	Cptes 75-76-77	Autres produits	16 938 365	4,92%
63	Impôts et taxes	-					
64	Charges de personnel	119 180 162	34,80%				
65	Autres charges gest° courantes	38 187 510	11,15%				
66	Frais financiers	-					
67	Charges exceptionnelles	219 865	0,06%				
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>325 739 075</b>	<b>95,13%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	16 683 575	4,87%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	
	<b>Total Dépenses</b>	<b>342 422 650</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>344 374 293</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	18 419 365	12 872 091	17 537 233
Fonds de roulement en nombre de jours	24	19	19
Trésorerie	35 520 047	42 348 494	87 533 409
Trésorerie en nombre de jours	45	63	97



## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 LYCEE LA PEROUSE

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

Lycée premier pour les uns, historique pour les autres, le lycée Lapérouse est pour tous, un repère dans le paysage éducatif de la Nouvelle-Calédonie. Situé au cœur de Nouméa, il accueille chaque année environ 1 700 élèves et 230 personnels dont la stabilité est une caractéristique forte. Le climat y est serein hormis les abords en raison d'une forte concentration scolaire dans la zone (2 lycées et un collège).

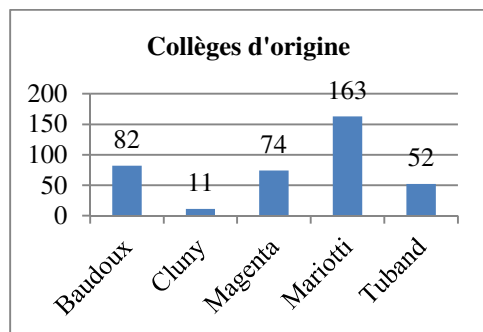
Le lycée recouvre une superficie de 18 000 m<sup>2</sup>, composé d'un ensemble de bâtiments répartis sur deux sites. En 2019, le bâtiment dit BTS-Internat a été ouvert, il est composé de 21 salles de classe, 1 salle des professeurs, une salle multimédia, 2 bureaux et 4 blocs sanitaires. Les bâtiments sont accessibles aux internes de 7h00 à 21h00.

A la rentrée 2019, les données les plus marquantes concernant la population scolaire étaient les suivantes :

Répartition lycéens/étudiants		
Post Bac	461	27, 83 %
Pré bac	1 195	62, 17 %
Total général	1 656	100,00 %



Des effectifs importants avec une représentation de l'enseignement supérieur en augmentation (restriction aux demandes de dérogations d'entrée en 2<sup>de</sup>), d'où effectif en pré-bac en baisse.



Une zone de recrutement réduite avec deux collèges de secteur et deux collèges qui fournissent un nombre important d'élèves par dérogation.

### Mentions au DNB 2016 des élèves entrants en 2<sup>de</sup>

Très bien	Bien	Assez bien
29,41 %	30,35 %	25,88 %

### Elèves en pré bac en fonction de la catégorie déclarée par le responsable légal 1

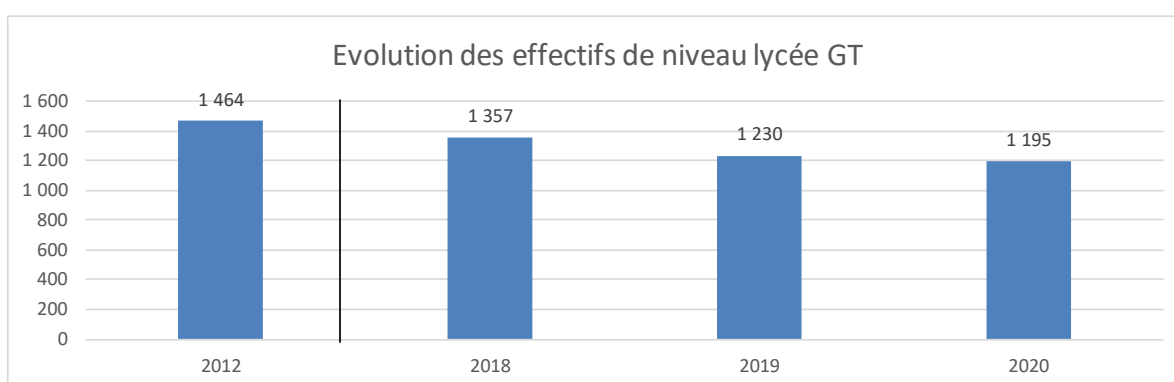
Favorisée A	Favorisée B	Moyenne	Défavorisée
44,11 %	15,51 %	27,08 %	13,30 %

Une population scolaire dont le pronostic de réussite est très satisfaisant à l'entrée en 2<sup>de</sup> au regard des mentions obtenues au DNB et des catégories déclarées par le 1<sup>er</sup> responsable légal.

### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau lycée GT  
Effectifs d'élèves de niveau post-bac

2012	2018	2019	2020
1 464	1 357	1 230	1 195
379	510	492	461



### Contexte scolaire

Indice d'éloignement du collège le plus proche  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau lycée GT\*  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 2<sup>de</sup> (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
-1,9	5,2	3,4
12,6	30,1	32,7
41,3	25,4	26,4
128,4	109,3	108,9
10,3	9,1	8,9

\* Voir la définition dans l'onglet "Description"

### Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau lycée GT (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau lycée GT (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,41	1,51	1,55
28,6	27,0	26,8

### Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
92,5	88,9	81,6
7,3	5,5	-
49,0	46,0	46,2

## II – L’activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

La mise en œuvre du projet d’établissement 2019-2023, une multitude d’actions a été portée par les personnels au bénéfice des élèves et du cadre de vie en 2019 et ce, dans les cinq axes du projet. S’il est difficile de toutes les citer, on peut néanmoins retenir :

- l’aménagement de l’accompagnement personnalisé en 2<sup>de</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre et la prise en charge du volet orientation par les professeurs principaux de ce même niveau ;
- l’opération « déclic lycée » qui visait à venir en aide aux élèves éprouvant des difficultés dans le cadre de la préparation du baccalauréat ;
- la mise en place d’aides scolaires aux élèves de l’internat, qui représentent la part importante des CSP défavorisées ;
- l’opération « Student Session » mise en place pour pallier les difficultés en BTS, en particulier pour les étudiants issus de baccalauréat professionnel ;
- les devoirs surveillés du samedi matin organisés avec le concours des enseignants et de l’association des parents d’élèves (APE) ;
- la baisse des effectifs en seconde, a permis de mettre des locaux à la disposition des fédérations de parents d’élèves, afin qu’elles puissent exercer des permanences et du stockage des livres. De même un bâtiment préfabriqué a été affecté à la maison des lycéens (MDL) et au CVL.

Mobilisation des moyens pour le projet d’établissement :

Moyens financiers	Heures projet d’établissement	Heures issues de la DHG
2 479 430 F CFP	400	0

### 2.1 Les éléments de performances

#### Parcours des élèves

Taux de passage 2<sup>de</sup> GT/1<sup>ère</sup> GT (%)  
 Taux de passage 2<sup>de</sup> GT/voie PRO (%)  
 Taux de redoublement 2<sup>de</sup> GT (%)  
 Taux d’accès de la 2<sup>de</sup> au Bac GT (%)  
 Taux d’accès de la 1<sup>ère</sup> au Bac GT (%)  
 Taux d’accès de la Term. au Bac GT (%)

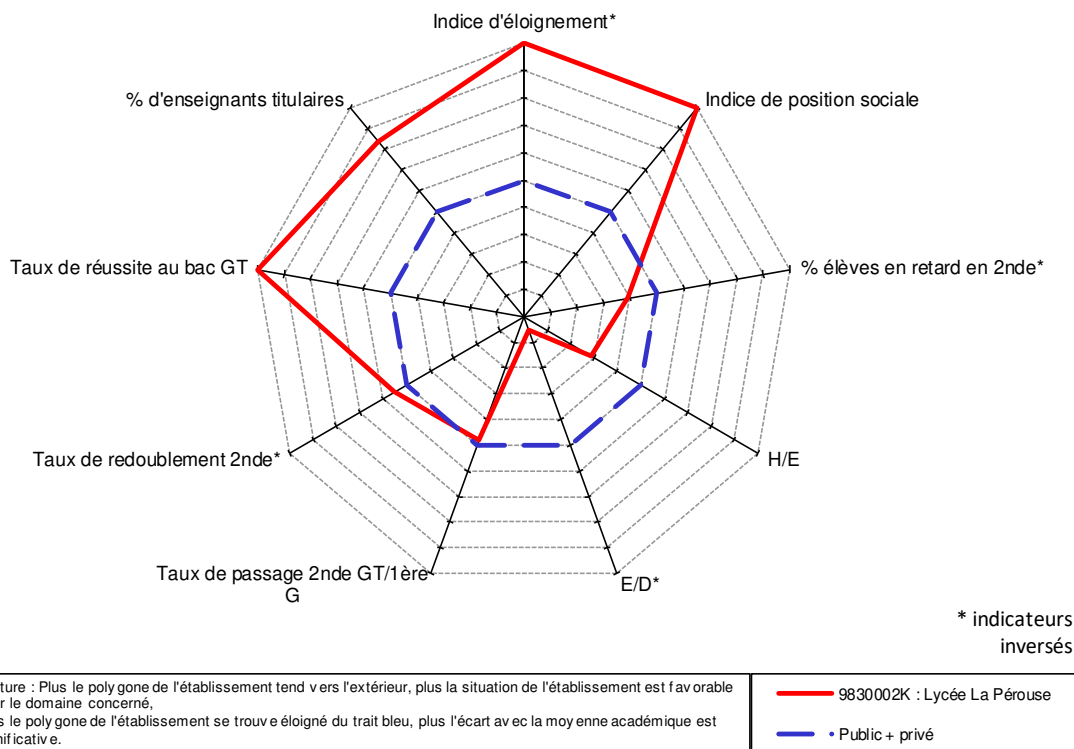
Années 2018-2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
85,1	-	84,6	85,6
1,6	-	4,8	4,6
3,8	-	4,1	4,5
80,0	4	-	-
88,0	-3	-	-
98,0	2	-	-

#### Réussite aux examens

Taux de réussite au bac GT (%)  
 Taux de réussite au BTS (%)

Année 2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
96,0	0	83,0	81,4
67,0	-	65,4	68,3

## Radar



## III – Le compte rendu de gestion

### 3.1 Les dépenses et les recettes

#### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	52 152 622	41 677 037	79,91%
	Vie de l'élève	16 488 829	14 060 837	85,27%
	Administration et logistique	70 262 552	65 598 075	93,36%
	Restauration et hébergement	97 622 250	84 826 163	86,89%
	Bourses	7 430 000	5 607 992	75,48%
	Goupement comptable	120 000	120 000	100,00%
Investissement	Opérations en capital	8 019 964	7 164 269	89,33%
	<b>Total</b>	<b>252 096 217</b>	<b>219 054 373</b>	<b>86,89%</b>

## Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	49 152 622	39 910 283	81,20%
	Vie de l'élève	16 488 829	14 060 837	85,27%
	Administration et logistique	58 762 552	56 693 479	96,48%
	Restauration et hébergement	92 622 250	87 766 500	94,76%
	Bourses	7 430 000	5 607 992	75,48%
	Goupement comptable	120 000	120 000	100,00%
Investissement	Opérations en capital	8 019 964	51 316 119	639,85%
	<b>Total</b>	<b>232 596 217</b>	<b>255 475 210</b>	<b>109,84%</b>

### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service activité pédagogique (AP) : outre les dépenses pédagogiques habituelles, le lycée a mis en œuvre 5 voyages (2 pour les classes pré-bac et 3 en classe post-bac) qui expliquent l'augmentation de dépenses des actions du projet d'établissements. Le financement est réparti sur les cinq axes pour un montant global de 2,060 MF.

Ces voyages ont été financées par la dotation de fonctionnement, les dons de l'association des parents d'élèves (APE) pour 1,400 MF, le concours des fonds européens affecté dans le cadre des stages Erasmus (mobilité professionnelle post-bac).

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : il est à noter une augmentation sensible des dépenses du fond social. Le fonds a aidé 50 familles, pour l'achat des fournitures diverses, des frais scolaires (demi-pension et internat) et a contribué au financement des voyages notamment ceux de la Nouvelle-Zélande et du Japon.

Les financements de ce service ont été davantage abondés lors de la répartition des crédits globalisés, afin de couvrir les défraiements des élèves (section post-bac) en situation de stage.

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : des prélèvements sur le fonds de roulement ont été nécessaires pour équilibrer les dépenses notamment en viabilisation et les charges courantes qui ont augmenté avec l'ouverture du bâtiment des BTS. Les dépenses d'entretien des bâtiments ont également augmenté en raison de la vétusté de certains locaux (Bâtiment C).

### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : la demi-pension fonctionne avec 1 100 élèves provenant du lycée Lapérouse (590 élèves), du lycée professionnel commercial hôtelier Auguste Escoffier (500 élèves) et 50 élèves externes une moyenne de par jour pour les élèves du lycée Escoffier en travaux pratiques le midi ou le soir.

L'internat du lycée accueille 182 élèves (60 du LPCH A. Escoffier, 70 du juvénat et 52 du lycée Lapérouse).

Les charges du service ont subi une hausse sensible en raison de l'augmentation des prix des denrées et notamment les tarifs des produits frais et de saisons. L'application de la taxe générale sur la consommation a également contribué à l'augmentation des coûts.

Il a pu être constaté que les recettes du SRH ont diminué de 6 % entre 2018 et 2019 (- 5 MF). Cela provient, à l'approche de la fin d'année, de la baisse de fréquentation du service tant par les demi-pensionnaires que par les internes du LPCH A. Escoffier et notamment ceux de l'internat Carcopino.

3.1.2.2 Le service des bourses provinciale (SBP) : il est relevé une légère diminution des boursiers de la province Sud par rapport à la prévision. Les recettes sont en légère baisse du fait de la diminution des effectifs boursiers de la province Sud.

3.1.3 Le service opérations de capital (OPC) : si le renouvellement des matériels informatiques impose une charge permanente, celle-ci est en diminution. En 2019, les financements alloués n'ont pas permis ce renouvellement. En revanche, les sorties d'inventaires d'un montant de 44,151 MF effectuées en 2019, permettraient de dégager de l'autofinancement qui sera affecté au changement des matériels informatiques obsolètes.

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : l'exécution budgétaire 2019 se solde par un résultat négatif de 7,31 MF. Ce résultat est affecté au service général pour - 10,671 MF et au SRH pour 2,940 MF.

3.2.1 L'évolution du fonds de roulement s'élève à l'issue de l'exercice 2019 à 42,836 MF dont 0,982 MF de stocks, tous services confondus et correspondent à 83 jours de fonctionnement.

**Nom de l'établissement**  
**Lycée Lapérouse**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**

**Date de création : 28 mars 1968**

**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**

**N° ridet : 0130898021**

**RNE : 9830002K**

**Adresse : 5, Rue Georges BAUDOUX - BP M5 - Pointe de l'Artilerie - 98849 - Nouméa**

**Téléphone : 28 33 60**

**Courriel : ce.9830002k@ac-noumea.nc**

**Ordonnateur : RUCHTI Frédéric**

**Directeur de l'établissement (proviseur)**

**Comptable assignataire : DROUET Béatrice**

**Agent comptable du Lycée Lapérouse**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres : 30 membres

Quorum : 16 membres présents

Composition du CA :

Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
RUCHTI Frédéric	Chef d'établissement	1/9/18	jusqu'à la fin de fonction
AUDUREAU Françoise	Chef d'établissement-adjoint	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
DROUET Béatrice	Adjoint gestionnaire de l'établissement	1/4/16	jusqu'à la fin de fonction
MARIOGE Brigitte	Conseiller principal d'éducation	1/2/99	jusqu'à la fin de fonction
LEONE Virginie	Directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
MARTIN Philippe	Directeur de la direction de la formation professionnelle continue	16/4/15	jusqu'à la fin de fonction
RUFFENACH Virginie	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
GERMAIN Muriel	Représentant de la commune	2020	2026
KATE Augustin	Représentant du conseil coutumier	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
HMANA René	Personnalité qualifiée	2019	2021
MOURET Claire-Marie	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LEROY Nathalie	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DEKKE Sylvie	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CHARTIER Olivier	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CHABOT Fabienne	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ROUAM-SIM Françoise	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LACOTTE Emmanuelle	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MOUGATOGA Henzo	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
TIMO Nadine	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
HOANBOARA Béatrice	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ELIA Rose-lizie	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SEYRES Florence	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MACÉ Elvis	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LAUNAY Gérard	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SPEDALIERI Frédéric	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DE CET Philippe	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LAVASELE Sam	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
HNAUTRA Carmen	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BELVA Jules	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
TOURGERON Alexis	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	RUCHTI Frédéric	Nommé directeur le	01/09/2018
<b>Adjoint chef d'établissement</b>	CLIQUET Nicole / AUDUREAU Françoise		
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	DROUET Béatrice		
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 208	(hors BMP)	
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = : 1	Nbre de catégorie B = : 3	Nbre de catégorie C = : 4
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = : 4	Nbre MI-SE = : 15	Nbre Infirmière = : 2 Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATEs = : 28	Nbre de ATRF = : 4	Nbre de TEN = : 1
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = : 142		



**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Lycée Lapérouse - Nouméa**

EXERCICE 2019

RNE 9830002K

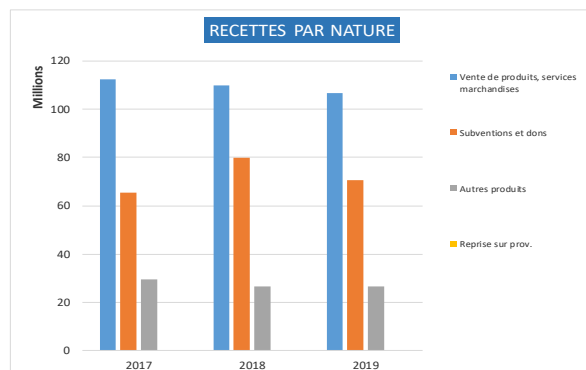
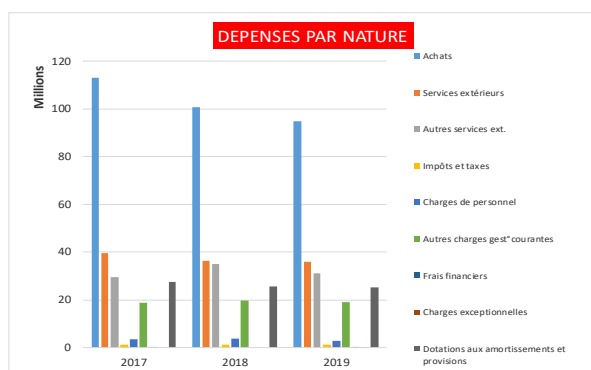
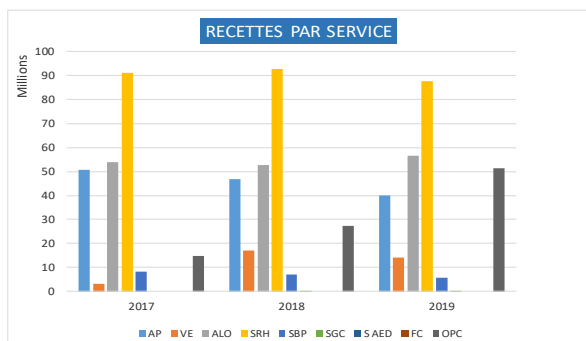
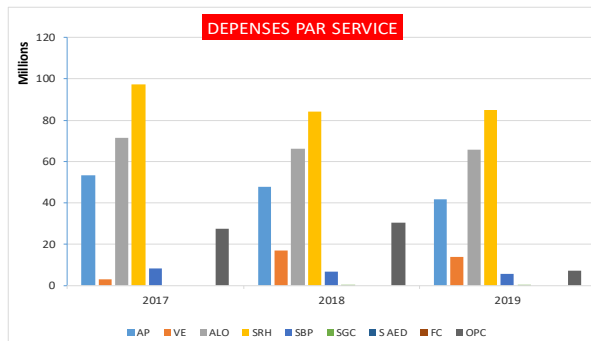
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	41 677 037	34,35%	39 910 283	36,06%	-1 766 754
VE	Vie de l'Elève	14 060 837	11,59%	14 060 837	12,71%	0
ALO	Administration et logistique	65 598 075	54,06%	56 693 479	51,23%	-8 904 596
	<b>Total SG</b>	<b>121 335 949</b>	<b>100%</b>	<b>110 664 599</b>	<b>100,00%</b>	<b>-10 671 350</b>
SRH	Restauration et hébergement	84 826 163	93,67%	87 766 500	93,87%	2 940 337
SBP	Bourses provinciales	5 607 992	6,19%	5 607 992	6,00%	-
SGC	Groupement comptable	120 000	0,13%	120 000	0,13%	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
	<b>Total SS</b>	<b>90 554 155</b>	<b>100%</b>	<b>93 494 492</b>	<b>100%</b>	<b>2 940 337</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>211 890 104</b>		<b>204 159 091</b>		<b>-7 731 013</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	7 164 269	100,00%	51 316 119	100%	44 151 850
	<b>Total 2ème section</b>	<b>7 164 269</b>		<b>51 316 119</b>		<b>44 151 850</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>219 054 373</b>	<b>100%</b>	<b>255 475 210</b>	<b>100%</b>	<b>36 420 837</b>

Section de fonctionnement / Total général	97%	Section de fonctionnement / Total général	80%
Opérations en capital / Total Général	3%	Opérations en capital / Total Général	20%

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		Montant	% Recettes
60	Achats	94 912 252	45,05%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	106 658 072	52,24%
61	Services extérieurs	35 872 248	17,03%	Cptes 74	Subventions et dons	70 738 873	34,65%
62	Autres services ext.	31 131 315	14,78%	Cptes 75-76-77	Autres produits	26 762 146	13,11%
63	Impôts et taxes	1 258 154	0,60%				
64	Charges de personnel	2 818 248	1,34%				
65	Autres charges gest* courantes	19 208 997	9,12%				
66	Frais financiers	2 051	0,00%				
67	Charges exceptionnelles	73 254	0,03%				
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>185 276 519</b>	<b>87,94%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	25 403 304	12,06%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	
	<b>Total Dépenses</b>	<b>210 679 823</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>204 159 091</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	46 138 054	42 674 500	42 836 622
Fonds de roulement en nombre de jours	81	78	83
Trésorerie	71 330 800	63 337 647	57 256 697
Trésorerie en nombre de jours	125	116	111

## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 LYCEE PROFESSIONNEL COMMERCIAL ET HOTELIER AUGUSTE ESCOFFIER

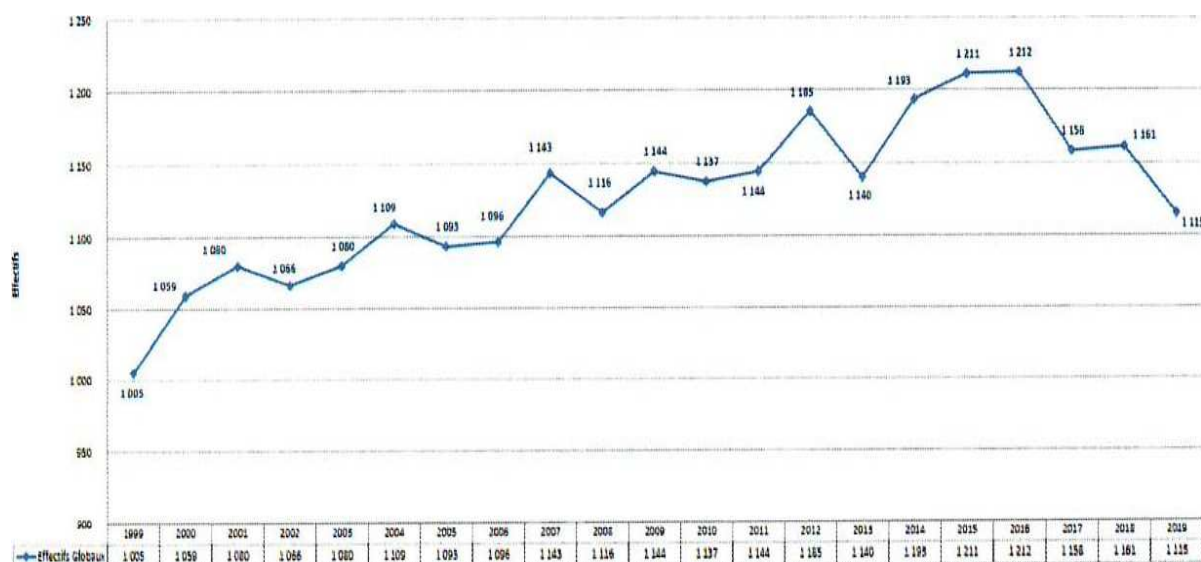
### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

Le lycée professionnel commercial et hôtelier Auguste Escoffier (LPCH A. Escoffier) de Nouméa comporte 6 bâtiments répartis sur une surface de 10 400 m<sup>2</sup>. Au constat de rentrée du 15 mars 2019, il accueillait 1 152 élèves et étudiants. La typologie des élèves peut être qualifiée de défavorisée mais reste légèrement supérieure en qualité au taux moyen Nouvelle-Calédonie. Le nombre de boursiers suit le même profil.

Le lycée est situé au cœur de Nouméa dans un quartier très calme et peu résidentiel où se trouvent également un lycée général et technologique, un collège et une école. Cette dimension doit être prise en compte, car chaque jour le quartier de l'artillerie se remplit de 4 000 jeunes qui repartent le soir vers d'autres quartiers ou d'autres villes. Cela signifie que les familles ne résident pas dans le quartier et que les élèves n'ont pour tout repère identitaire et lieu de vie structuré que leur établissement scolaire.

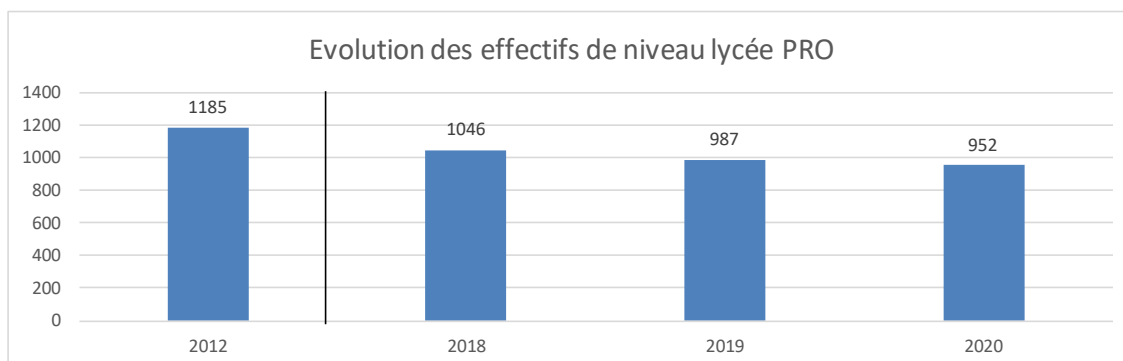
En 1995, le lycée a pris le nom de lycée professionnel commercial et hôtelier Auguste Escoffier suite au regroupement de 2 établissements scolaires indépendants situés sur un même périmètre, le lycée professionnel Sud fusionnant avec eux en 1998. Sa vocation est double : la filière tertiaire et la filière hôtelière. Enfin, depuis 2015, des sections de BTS en transport et prestations logistiques et hôtellerie-restauration, et un bac technologique hôtellerie-restauration sont venus compléter la carte des formations, permettant d'entrevoir une configuration de lycée des métiers. Le tableau qui suit montre qu'entre 1999 et 2019 (1999 en base 100), le nombre d'élèves a augmenté de 10,94 % soit, 110 élèves.



## Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO  
Effectifs d'élèves de niveau post-bac

2012	2018	2019	2020
1 185	1 046	987	952
-	115	128	113



## Contexte scolaire

Indice d'éloignement du collège le plus proche  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau lycée PRO\*  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 2nde PRO (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
-1,9	5,2	6,0
64,0	63,2	63,5
5,7	6,2	6,5
80,1	80,7	80,0
24,1	31,2	33,2

\* Voir la définition dans l'onglet "Description"

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau lycée PRO (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau lycée PRO (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
2,19	2,29	2,25
22,2	18,8	19,6

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
91,2	88,9	81,6
7,6	5,5	-
48,3	46,0	46,2

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 2de PRO/1ère PRO (%)  
Taux de passage 2de PRO/1ère année CAP (%)  
Taux de redoublement 2nde PRO (%)  
Taux d'accès de la 2nde au Bac PRO (%)  
Taux d'accès de la 1ère au Bac PRO (%)  
Taux d'accès de la Term. au Bac PRO (%)

Années 2018-2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
83,4	-	89,3	85,4
-	-	0,5	1,1
0,8	-	1,3	3,8
49,0	-17	-	-
58,0	-17	-	-
70,0	-13	-	-

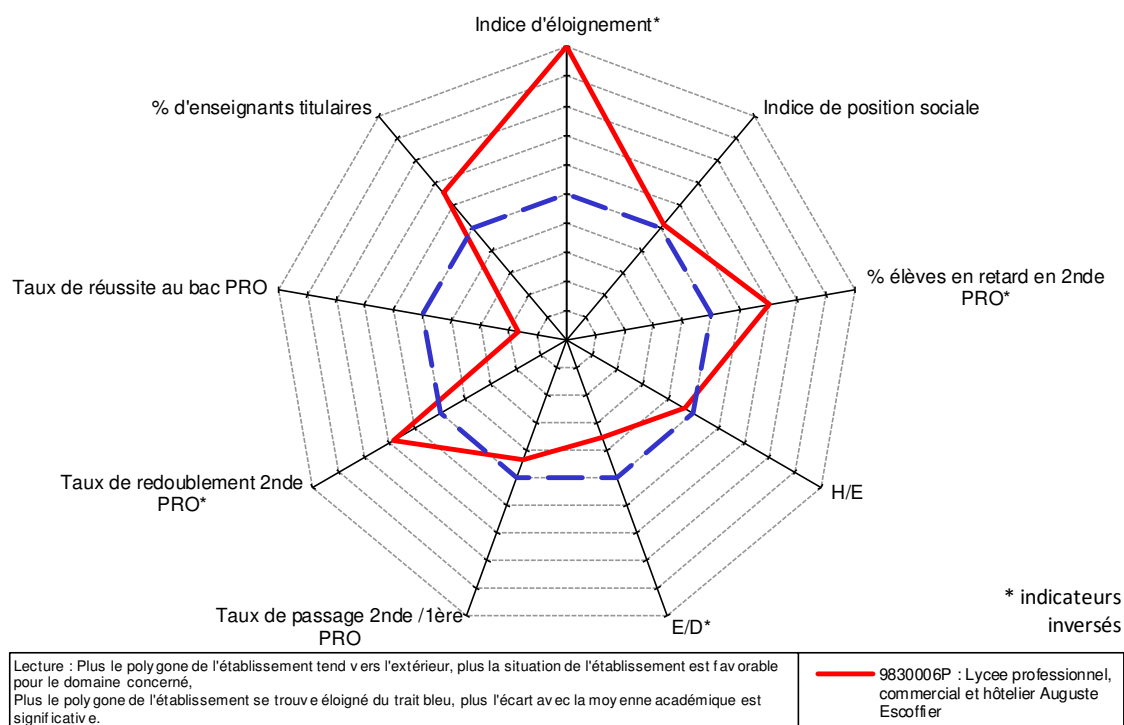
## Réussite aux examens

Taux de réussite au bac PRO (%)

Taux de réussite au BTS (%)

Année 2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
66,1	-14	72,2	74,3
64,8	-	65,4	68,3

## Radar



## II – L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

En 2019, les actions réalisées au titre du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie ont concerné les 5 axes du projet d'établissement.

### 2.1 Axe 1 « performance et offre de formation »

Deux domaines principaux ont été visés par cet axe : le confort des compétences en BTS pour initier l'accompagnement de l'évolution de l'enseignement professionnel (bac-3/bac+3) et l'accompagnement du programme d'éducation à l'orientation. En section de technicien supérieur, un travail d'aide à la méthodologie pour les disciplines « écrites » et un développement des compétences annexes (conduite de chariots en BTS TPL) pour les étudiants le nécessitant a été maintenu. Ce point vise à conforter le plus rapidement possible la montée en compétence au niveau de l'insertion post-BTS vers le niveau cadre moyen. L'utilisation des crédits est de 0,347 MF pour un prévisionnel de 0,131 MF cofinancé par VR-DGE et l'établissement.

### 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »

Les actions menées concernent la communication numérique professionnelle chez les élèves ou l'utilisation d'applications informatiques qui peuvent être faite dans un domaine sociétal (environnement). La pseudo-faiblesse de l'engagement dans cet axe s'explique par la

présence assez forte du numérique dans les enseignements professionnels. Les crédits prévus n'ont pas été utilisés (45 000 F CFP).

### 2.3 Axe 3 « l'ouverture culturelle »

Un très grand nombre d'actions est proposée dans cet axe. Tout d'abord pour répondre à un manque et un besoin chez les élèves, puis en raison de l'articulation avec l'accompagnement personnalisé dont un volet important est consacré à la culture, tant personnelle que professionnelle. Les domaines ont été un peu plus variés qu'en 2018, permettant un lien plus fort à la pluri-culture du territoire. Cette année, si le festival Escoffier est resté un temps fort, la semaine de la culture a été moins riche. Cette politique permet au plus grand nombre d'élèves de partager leur activité de l'année et de s'approprier davantage leur établissement. L'utilisation des crédits est de 0,896 MF pour un prévisionnel de 1,400 MF, les actions ont été cofinancé par le VR-DGE et l'établissement.

### 2.4 Axe 4 « l'ouverture à l'international »

Les voyages réalisés en 2019 sont organisés chaque année et déjà expérimentés, notamment pour la section d'hôtellerie-restauration qui a pu aussi bénéficier d'une ouverture à l'international vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Cette année, se sont poursuivis le partenariat avec Tahiti pour la section de BTS TPL et un séjour en Australie pour une demi-classe terminale de CAP opérateur logistique. De plus la réalisation d'un stage en métropole pour 12 élèves de Bac-pro transport a été une grande réussite pouvant favoriser l'ouverture de l'établissement à l'international. Ce secteur est porteur d'une internationalisation et d'une professionnalisation, dans l'optique d'une insertion tant sur le territoire qu'à l'étranger. Les reliquats de financements antérieurs ont permis d'abonder les budgets correspondant pour les porter au montant global de 9,593 MF. L'accent sera maintenu sur cet axe dans le cadre du projet d'établissement 2020-2022.

### 2.5 Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

Il s'agit de l'axe le plus investi par les équipes pédagogiques et éducatives. De nombreux champs de l'action éducative sont mis en projets, santé, citoyenneté, prévention de la violence et des conduites addictives, décrochage scolaire, développement durable, etc. L'articulation avec le programme du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) est systématiquement recherchée. Les actions peuvent s'adresser à tous types ou groupes d'élèves, individus, classes, groupes hétérogènes, mais aussi à la formation des personnels. Il est à noter que le dispositif expérimental d'accueil pour les élèves à besoins particuliers "OXYGENE" se pérennise, celui-ci a fonctionné près 15 semaines tout au long de l'année. Organisé sur 3 jours pour ne pas engendrer de décrochage de la classe, il a permis d'accueillir 29 élèves dont 13 ont repris une scolarité avec un comportement amélioré et 6 avec des changements de comportement addictif.

Au titre du développement durable, plusieurs actions permettent de consolider l'éducation des élèves et d'obtenir le deuxième niveau du label d'E3D du lycée. L'appel à des intervenants extérieurs est le plus souvent pertinent et largement utilisé. La présence des parents devra encore être améliorée. Les reliquats antérieurs ont permis de porter le budget de ces actions à 1,350 MF.

Pour mémoire, la dotation affectée au projet d'établissement était de 2, 202 MF, les différentiels entre le budget prévisionnel et le budget utilisé s'expliquent par l'utilisation de reliquats en plus du crédit de l'année en cours.

### III – Le compte rendu de gestion

En dépenses, le budget 2019 a été établi à 213,374 MF. Il a été réalisé à hauteur de 193,418 MF, soit 90,65 %. En recettes, le budget a été établi à 197,532 MF. Il a été réalisé à hauteur de 193,532 MF soit 97,75 %

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	42 936 754	41 646 471	96,99%
	Vie de l'élève	22 595 170	20 397 384	90,27%
	Administration et logistique	66 667 464	58 523 959	87,78%
	Restauration et hébergement	42 021 432	37 764 196	89,87%
	Bourses	20 613 912	20 115 903	97,58%
	Agence comptable	490 000	464 417	94,78%
Investissement	Opérations en capital	18 049 379	14 505 992	80,37%
	<b>Total</b>	<b>213 374 111</b>	<b>193 418 322</b>	<b>90,65%</b>

##### Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	42 656 754	46 026 059	107,90%
	Vie de l'élève	22 595 170	20 397 384	90,27%
	Administration et logistique	58 401 125	59 990 573	102,72%
	Restauration et hébergement	41 821 050	38 139 756	91,20%
	Bourses	20 613 912	20 115 903	97,58%
	Agence comptable	490 000	457 927	93,45%
Investissement	Opérations en capital	11 405 344	8 405 344	73,70%
	<b>Total</b>	<b>197 983 355</b>	<b>193 532 946</b>	<b>97,75%</b>

#### 3.1.1 Les services généraux

Pour l'année 2019, le montant de la subvention de fonctionnement s'est élevé à la somme de 49,713 MF. En dehors de cette subvention de fonctionnement, l'établissement a bénéficié également de subventions destinées notamment à l'équipement, au projet d'établissement et aux actions culturelles.

La subvention globalisée, comprenant les financements de la vie de l'élève et du projet d'établissement a été de 20,200 MF. Ces crédits subviennent en partie aux aides sociales, aux carnets de correspondance, les stages en entreprise et le projet d'établissement. En fin d'exercice, un reliquat de 9,954 MF a été déspecialisé, il fera l'objet d'une nouvelle répartition en 2020.

Il convient de noter qu'un prélèvement sur le fonds de roulement a été effectué pour l'acquisition de matériels immobilisables (6,100 MF).

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : au vue de l'exécution budgétaire, le résultat de l'exercice 2019 est excédentaire de 6,215 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : le fonds de roulement de l'exercice 2019 est égal à 36,104 MF, il augmente de 2,958 MF par rapport à 2018. Il correspond à 80 jours de fonctionnement, ce niveau est plutôt confortable. La situation financière de l'établissement n'appelle pas de remarque particulière.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : au 31 décembre 2019, le montant de la trésorerie du lycée s'élève à 68,465 MF, il représente 53 jours de paiement. En fin d'exercice la perception d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement a impacté la trésorerie et le fonds de roulement. Cette subvention sera mobilisée sur le budget 2020. En ce qui concerne les frais de scolarité, les restes à recouvrer (2019 et antérieurs) auprès des familles sont de 0,272 MF.

La situation financière de l'établissement est saine. La trésorerie et les réserves permettent au lycée de poursuivre sa politique dans de bonnes conditions. Toutefois, les charges de viabilisation, l'entretien des locaux et la vétusté des matériels nécessitent une vigilance. Une réflexion est à engager sur la mise en place d'un plan quinquennal d'investissement.

**Nom de l'établissement**  
**Lycée Professionnel Commercial et Hôtelier Auguste Escoffier**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**  
**Date de création : 4 juillet 1969**  
**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**  
**N° ridet : 0130898048**  
**RNE : 9830006P**  
**Adresse : 2, Rue Georges BAUDOUX - Pointe de l'Artillerie- BP 371 - 98845 - Nouméa**  
**Téléphone : 27 63 88**  
**Courriel : ce.9830006p@ac-noumea.nc**  
**Ordonnateur : TOULOUSE Olivier**      **Directeur de l'établissement (proviseur)**  
**Agent comptable du Lycée professionnel**  
**commercial et hôtelier Auguste Escoffier**  
**Comptable assignataire : GAY Frédéric**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres :		30 membres	
Quorum :		16 membres présents	
<b>Composition du CA :</b>			
Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
TOULOUSE Olivier	Chef d'établissement	1/8/16	jusqu'à la fin de fonction
DUBUC David	Chef d'établissement-adjoint	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
GAY Frédéric	Adjoint gestionnaire de l'établissement	1/4/16	jusqu'à la fin de fonction
TOFEILA Josiane	Conseiller principal d'éducation	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
PERRIN Michel	Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
MARTIN Philippe	Directeur de la direction de la formation professionnelle continue	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PABOUTY Sylvain	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
SENS Patrick	Représentant de la commune	2020	2026
CHAOURI joanny	Représentant du conseil coutumier	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
QUILICI Raphaël	Personnalité qualifiée	2019	2021
TURBAN Yann	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CAMPANERUT Séverine	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BERTRAND Morgane	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ROBERT Marie	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DEGUITRE Alyne	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CANNIC Joëlle	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CARLIEZ Alessie	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CORVACCHIOLA Carmélina	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ELIA Véronique	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MANTEZ Béatrice	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
IWA Marguerite	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DELGADO Nicolas	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LUTA Norbert	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
FANALUPE Vanessa	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PALAOU Christine	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DIEUMA Stélla	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
TRENIYWA Karyl	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PATEA Yocktan	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BENOIST Juan-Camillo	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SEIKO Vadjem	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	TOULOUSE Olivier	Nommé directeur le 1er août 2016	
<b>Adjoint chef d'établissement</b>	DUBUC David		
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	GAY Frédéric		
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 149	(hors BMP)	
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = : 1	Nbre de catégorie B = : 2	Nbre de catégorie C = : 3
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = : 2	Nbre MI-SE = : 6	Nbre Infirmière = : 1 Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATES = : 10	Nbre de ATRF = : 0	Nbre de TEN = : 1
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = : 120		



**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Lycée Professionnel Commercial et Hôtelier Auguste**

EXERCICE 2019

RNE 983006P

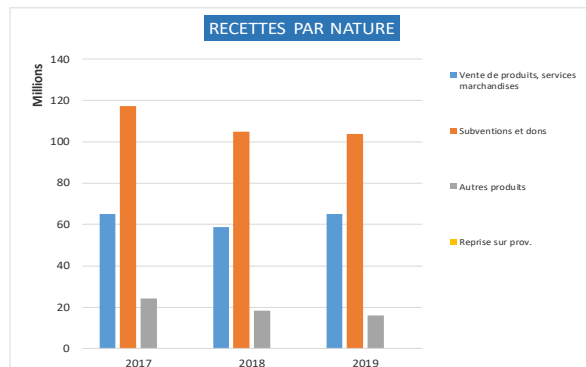
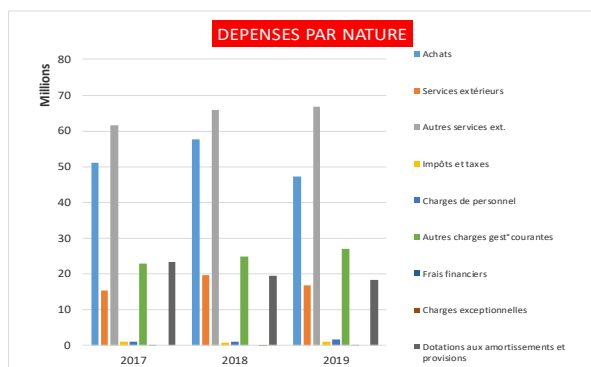
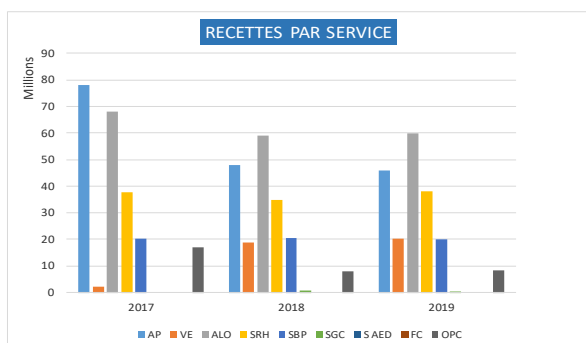
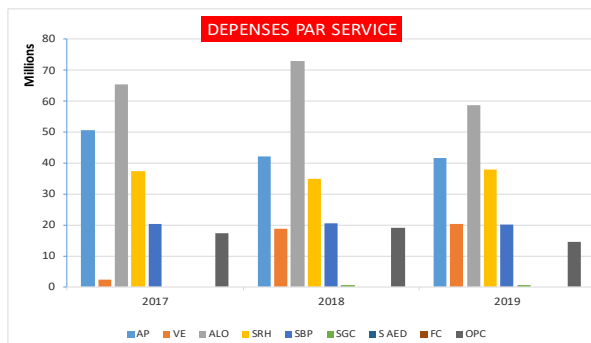
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	41 646 471	34,54%	46 026 059	36,41%	4 379 588
VE	Vie de l'Elève	20 397 384	16,92%	20 397 384	16,14%	0
ALO	Administration et logistique	58 523 959	48,54%	59 990 573	47,46%	1 466 614
	<b>Total SG</b>	<b>120 567 814</b>	<b>100%</b>	<b>126 414 016</b>	<b>100,00%</b>	<b>5 846 202</b>
SRH	Restauration et hébergement	37 764 196	64,73%	38 139 756	64,96%	375 560
SBP	Bourses provinciales	20 115 903	34,48%	20 115 903	34,26%	-
SGC	Groupement comptable	464 417	0,80%	457 927	0,78%	6 490
		-		-		-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-		-		-
FC	Formation continue	-		-		-
	<b>Total SS</b>	<b>58 344 516</b>	<b>100%</b>	<b>58 713 586</b>	<b>100%</b>	<b>369 070</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>178 912 330</b>		<b>185 127 602</b>		<b>6 215 272</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	14 505 992	100,00%	8 405 344	100%	-6 100 648
	<b>Total 2ème section</b>	<b>14 505 992</b>		<b>8 405 344</b>		<b>-6 100 648</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>193 418 322</b>	<b>100%</b>	<b>193 532 946</b>	<b>100%</b>	<b>114 624</b>

Section de fonctionnement / Total général	93%	Section de fonctionnement / Total général	96%
Opérations en capital / Total Général	7%	Opérations en capital / Total Général	4%

Présentation par nature						
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		% Recettes
60	Achats	47 223 920	26,40%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	65 284 558 35,26%
61	Services extérieurs	16 938 360	9,47%	Cptes 74	Subventions et dons	103 917 418 56,13%
62	Autres services ext.	66 831 870	37,35%	Cptes 75-76-77	Autres produits	15 925 626 8,60%
63	Impôts et taxes	930 768	0,52%			
64	Charges de personnel	1 730 370	0,97%			
65	Autres charges gest° courantes	26 958 081	15,07%			
66	Frais financiers	6 140	0,00%			
67	Charges exceptionnelles	-				
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>160 619 509</b>	<b>89,78%</b>			
68	Dotations aux amortissements et provisions	18 292 821	10,22%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-
	<b>Total Dépenses</b>	<b>178 912 330</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>185 127 602 100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	50 011 768	33 146 160	36 104 855
Fonds de roulement en nombre de jours	118	70	80
Trésorerie	64 987 928	71 960 442	68 465 553
Trésorerie en nombre de jours	153	152	153

## I - Situation de l'établissement et les éléments de performances

### 1.1 La situation de l'établissement

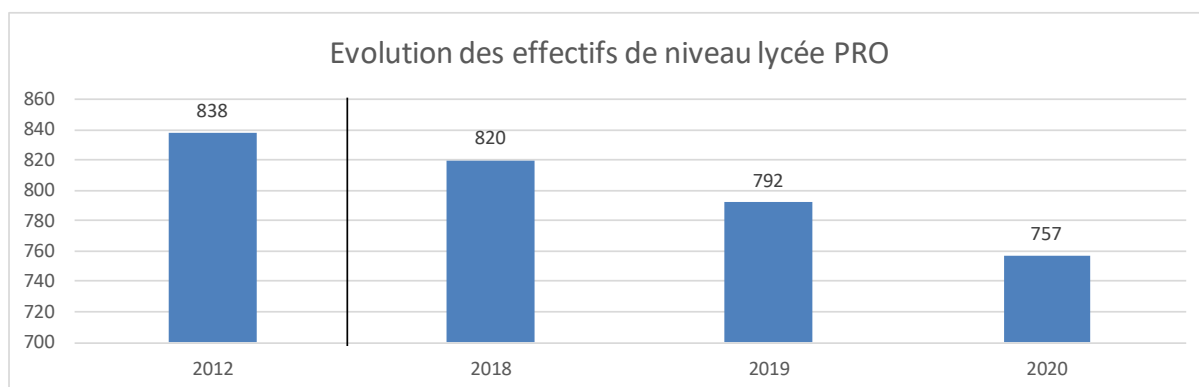
Grand lycée professionnel de Nouvelle Calédonie, le lycée professionnel Pétro Attiti est installé au nord de la ville de Nouméa dans le quartier de la Rivière Salée et est qualifié de « prioritaire ». Il accueille un peu moins de 850 élèves dont 160 internes, à forte majorité masculine et d'origine mélanésienne. La carte de formation propose trois filières, le bâtiment, l'énergétique et les services à la personne. Cette carte tend à devenir cohérente, la filière bâtiment offrant un parcours du CAP-Bac Pro-STS. La filière métiers de la sécurité, à recrutement spécifique, permet d'installer une politique d'excellence nécessaire à l'équilibre du lycée.

Le lycée est également l'établissement support du groupement inter établissement de Nouvelle-Calédonie (GRETA-INC), dont le chiffre d'affaire de 2019 est 80 MF, il s'agit d'une petite structure qui exige un pilotage direct et permanent de la part de la cheffe d'établissement support.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO  
Effectifs d'élèves de niveau post-bac

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	838	820	792	757
Effectifs d'élèves de niveau post-bac	44	56	58	60



## Contexte scolaire

Indice d'éloignement du collège le plus proche  
 Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
 Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
 Indice de position sociale niveau lycée PRO\*  
 Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 2nde PRO (%)

\* Voir la définition dans l'onglet "Description"

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
-1,6	5,2	6,0
60,8	63,2	63,5
6,6	6,2	6,5
81,4	80,7	80,0
35,4	31,2	33,2

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
 par élève - niveau lycée PRO (H/E)  
 Nombre d'élèves par division - niveau lycée PRO (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
2,32	2,29	2,25
20,3	18,8	19,6

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
 Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
 Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
90,0	88,9	81,6
8,2	5,5	-
47,5	46,0	46,2

## 1.2 les éléments de performances

### Parcours des élèves

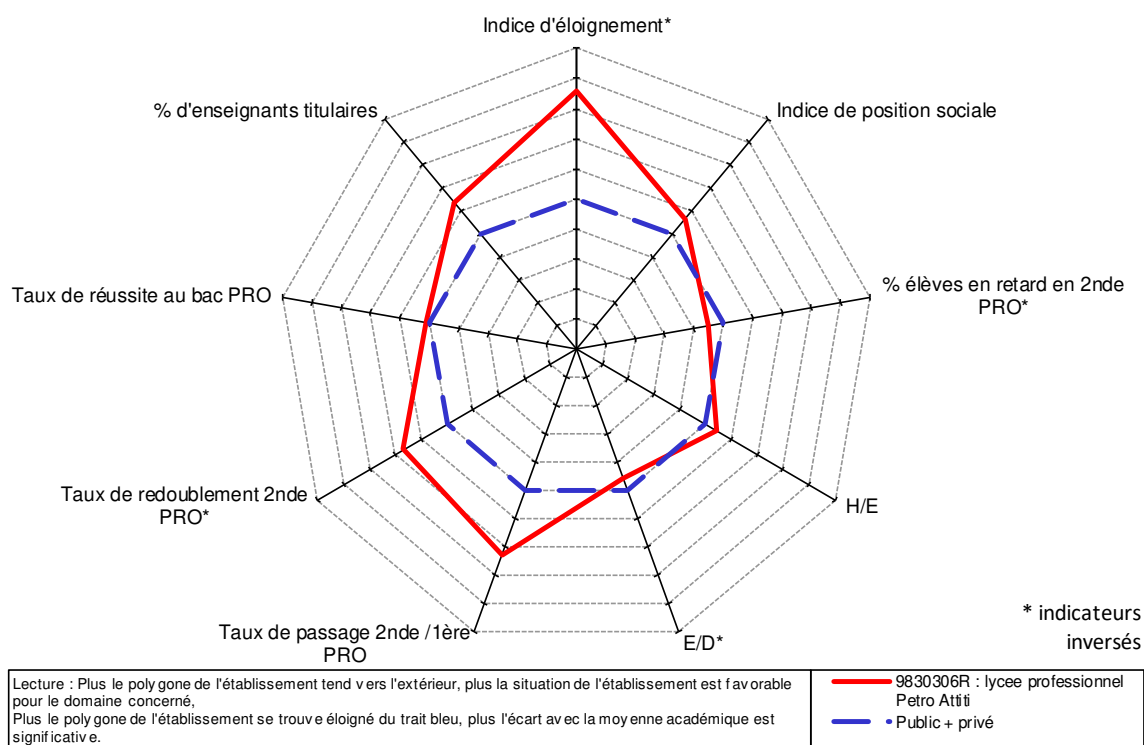
Taux de passage 2de PRO/1ère PRO (%)  
 Taux de passage 2de PRO/1ère année CAP (%)  
 Taux de redoublement 2nde PRO (%)  
 Taux d'accès de la 2nde au Bac PRO (%)  
 Taux d'accès de la 1ère au Bac PRO (%)  
 Taux d'accès de la Term. au Bac PRO (%)

Années 2018-2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
92,8	-	89,3	85,4
0,6	-	0,5	1,1
1,1	-	1,3	3,8
55,0	-3	-	-
65,0	-4	-	-
78,0	1	-	-

### Réussite aux examens

Taux de réussite au bac PRO (%)  
 Taux de réussite au BTS (%)

Année 2019			
Etablissement	VA	Public	Public + privé
74,6	-3	72,2	74,3
57,1	-	65,4	68,3



## II – L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

### 2.1 Axe 1 « performance et offre de formation »

L'évaluation par les compétences et le chantier de la valorisation de la voie professionnelle. L'équipe poursuit les expérimentations, les consolide et les généralise. Elle se prépare également à la mise en œuvre de la valorisation de la voie professionnelle.

L'évaluation par les compétences en lycée professionnel est une expérimentation, initiée dans la filière des métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MELEC), à la rentrée 2017, puis élargie progressivement en 2018 et 2019 à toutes les classes de CAP, aux 2<sup>de</sup> professionnelle et aux classes de la filière bois.

En 2019, le dispositif entre dans une phase de maturité, ce que les conseils de classe ont démontré. La méthode rencontre que peu d'opposition, les débats sont plus vivants et constructifs. Deux filières entrent dans la dynamique d'orientation progressive en proposant une 2<sup>de</sup> des métiers avec :

- la 2<sup>de</sup> professionnelle, métiers du bois et de la construction durable ;
- la 2<sup>de</sup> métiers de l'énergétique.

Le travail sur la modularisation des diplômes a été mené au cours de l'année 2019, elle sera mise en œuvre en 2020. Actuellement, deux filières bac pro sont en projet et l'ensemble sera étudié et débattu en 2020 en vue d'application généralisée en 2021.

## 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »

La mise en place d'un comité numérique hebdomadaire au début de l'année a permis d'identifier et de résoudre une certaine quantité de problèmes techniques et organisationnels. Il a aussi contribué à définir une politique de développement numérique basée sur une intégration planifiée et réfléchie d'équipements et d'investissements.

Soutenu par une politique active et volontariste de formation des équipes, on constate une modification certaine des pratiques enseignantes qui se traduit par une utilisation plus fréquente et efficiente des environnements numériques au travail (ENT) et des plateformes professionnelles. Des pratiques collaboratives se développent. En parallèle, les demandes d'équipements dans les classes plus nombreuses et plus précises.

## 2.3 Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

Cet axe est essentiel, la politique d'accueil et d'accompagnement d'un public scolaire fragile, tant sur l'aspect social et familial que sur l'antériorité scolaire, se doit d'être développée. L'absentéisme et le décrochage restent une priorité pour laquelle des actions de prévention devront être renforcées. Le taux d'absentéisme reste stable autour de 15 % depuis 3 ans.

Le programme du CESC atteste de la qualité et de l'engagement de l'équipe dans ce sens. Le travail collaboratif et inter-catégoriel dans le cadre de la cellule de veille qui se réunit 6 fois par an permet d'identifier et d'accompagner les élèves les plus fragiles.

### **III – Le compte rendu de gestion**

Le budget 2019 a été exécuté grâce à des subventions de fonctionnement complémentaires, et un suivi budgétaire par la priorisation des besoins notamment. Il a été exécuté à 92,44 % des ouvertures de crédit et les recettes à 95,39 %, ce qui est un bon indicateur et signifie que la prévision budgétaire aura été de qualité.

L'exécution budgétaire permet d'apprécier ainsi la qualité de gestion interne de l'établissement et surtout elle permet de tirer des enseignements pour la gestion future. Elle présente un résultat de l'exercice 2019 excédentaire de 3,338 MF qui s'explique par l'obtention de deux subventions complémentaires pour pallier aux dépenses non prévues, ces subventions ont permis d'éviter de prélever sur le fonds de roulement.

### 3.1 Les dépenses et les recettes

#### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	42 964 242	36 714 027	85,45%
	Vie de l'élève	17 710 196	17 202 514	97,13%
	Administration et logistique	58 612 340	54 576 872	93,11%
	Restauration et hébergement	64 108 821	58 487 093	91,23%
	Bourses	23 138 602	23 138 602	100,00%
	Agence comptable	260 000	117 299	45,12%
	Accompagnateurs d'éducation	856 424	856 424	100,00%
Investissement	Opérations en capital	21 304 618	20 623 038	96,80%
	<b>Total</b>	<b>228 955 243</b>	<b>211 715 869</b>	<b>92,47%</b>

#### Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	41 372 314	37 847 756	91,48%
	Vie de l'élève	17 710 196	17 202 514	97,13%
	Administration et logistique	54 851 115	55 011 015	100,29%
	Restauration et hébergement	64 027 874	60 114 737	93,89%
	Bourses	23 138 602	23 138 602	100,00%
	Agence comptable	260 000	260 000	100,00%
	Accompagnateurs d'éducation	856 424	856 424	100,00%
Investissement	Opérations en capital	23 178 089	20 623 038	88,98%
	<b>Total</b>	<b>225 394 614</b>	<b>215 054 086</b>	<b>95,41%</b>

L'exécution des dépenses fonctionnement concerne les charges courantes (viabilisation, fournitures administratives, les contrats de maintenance, les dépenses pédagogiques), mais aussi l'achat d'équipements notamment informatiques et de nouveaux matériels pour les disciplines professionnelles.

Des achats de mobiliers de classe et autres mobiliers ou matériels permettant l'amélioration des lieux de travail (auto-laveuses, mono-brosses, etc.) ont été également effectués. Des améliorations de l'environnement et de l'établissement sont aussi à prendre en compte. Mis à part les travaux d'amélioration effectués par la direction générale des enseignements (notamment pour la mise aux normes du système de sécurité incendie (SSI), rénovation des internats, salles du BTS ERA) certains travaux sont restés à la charge de

l'établissement (tags, intrusions, dégradations du bâti, etc., la sécurisation par vidéosurveillance engendre des coûts supplémentaires en plus des dégradations, enfin la vétusté des bâtiments engendre de nouvelles dépenses au quotidien.

### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service d'activité pédagogique (AP) : les dépenses augmentent en ALO et AP, elles traduisent une politique d'équipement notamment en AP pour la pédagogie. Il dégage un résultat excédentaire de 1,567 MF grâce en partie à deux subventions complémentaires versées par la Nouvelle-Calédonie. Le tableau ci-dessous présente l'évolution des crédits consommés de 2017 à 2019.

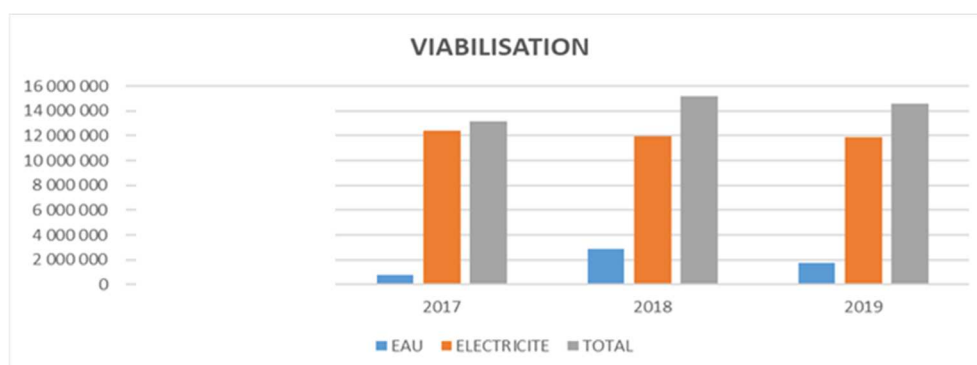
ANNES	AP	ALO
2017	47 835 379	56 844 807
2018	35 837 842	52 771 911
2019	36 714 067	54 576 872

3.1.1.2 Le service administration et logistique (ALO) : les principaux postes de dépenses en ALO concernent la maintenance, auxquels s'ajoutent les coûts des dégradations commis par les élèves (0,365 MF), et l'état de vétusté du bâti sujet à des pannes et des casses régulières. La viabilisation représente 26 % des dépenses du service, les charges de communication 10 % et l'équipement 4 %.

Les recettes correspondent à la subvention de fonctionnement allouée par le gouvernement pour 28 %, des recettes propres (location, divers), les amortissements pour 7 %, de l'équipement et le reversement du SRH.

Ce service dégage un excédent de 0,434 MF. La vétusté de l'ensemble des bâtiments du lycée nécessite beaucoup de réparations diverses, Il faut ajouter à cela l'amortissement réel qui a une incidence sur le résultat soit 3,745 MF.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des dépenses en eau et électricité de 2017 à 2019.



3.1.1.3 Le service vie d'élève (VE) : globalement les dépenses s'élèvent à 17,202 MF. L'essentiel de la consommation des crédits porte sur les stages en entreprise et l'aide de la CAFAT pour la cantine. Ce service a augmenté en 2019 au vu de l'effectif de l'établissement. Concernant le fonds social il reste stable 0,459 MF soit 92 élèves aidés. En 2017, les crédits et les dépenses se rapportant au service VE ont été réalisés à tort sur le service AP. En 2018, cela a été corrigé d'où la forte variation entre ces années.

<b>ANNEES</b>	<b>VE</b>
2017	1 142 800
2018	16 562 917
2019	17 202 514

### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : l'objectif a été de baisser le coût de revient de l'assiette tout en gardant la qualité. Les prévisions ont été établies au plus près de la réalité et les coûts de production des repas ont été maîtrisés. La livraison de la nouvelle cuisine en 2019 s'est accompagnée de nouveaux contrats d'entretien, de ce fait, les économies escomptées sur ce plan n'ont pas été effectives. Les postes principaux de dépense restent l'achat de denrées alimentaires et les contrats obligatoires.

<b>ANNEES</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Denrées	49 260 149	46 139 378	41 427 164
contrats	3 447 704	2 855 707	332 262
Total	52 709 870	48 997 103	41 761 445
Denrées	93%	94%	99%

Finalement, on constate une nette affluence et une amélioration de la qualité du service, en 2019 le SRH a dégagé un excédent de 1,627 MF qui compense le déséquilibre de 2017 qui était de 1,466 MF.

3.1.2.2 Le service bourses provinciales (SBP) : le service des bourses est en équilibre puisque les crédits sont ouverts au fur et à mesure des dépenses entièrement financées par des subventions provinciales.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : ce service concerne des acquisitions de matériels informatiques destinés à l'enseignement, afin de remettre à niveau ce parc. Elles ont été financées par la subvention équipement.



## 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : l'exercice 2019 se solde par un excédent de 3,338 MF. Il se décompose comme suit :

<b>SERVICES</b>	<b>EXCEDENTS</b>
SG	1 567 872
SRH	1 627 644
SGC	142 701
<b>Total</b>	<b>3 338 217</b>

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : au 31 décembre 2019, il est de 25,736 MF, il augmente grâce aux excédents enregistrés et passe à 53 jours de fonctionnement, en 2018 il correspondait à 24 jours.

3.2.2 L'évolution de la trésorerie : elle diminue en 2019 et passe de 54,660 MF en 2018 à 29,039 MF. Cette diminution s'explique principalement par le transfert des fonds affectés à la mutualisation de la gestion des rémunérations des accompagnateurs d'éducation au lycée Jules Garnier, 32 MF lui ont donc été reversés. Le nombre de jours de trésorerie est de 60 et reste dans la limite tolérée pour couvrir les premières échéances 2020.

En 2019, l'objectif a été de maintenir l'activité sans faire appel au fonds de roulement. Les crédits d'équipement et du projet d'établissement ont permis de réaliser les objectifs fixés. Une politique de la dépense est à mener au niveau de la viabilisation et des contrats de maintenance.

**Nom de l'établissement**  
**Lycée Professionnel Pétro Attiti**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie :** Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)  
**Date de création :** 15 mars 1975  
**Dernier statut :** Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC  
**N° ridet :** 0130898027  
**RNE :** 9830306R  
**Adresse :** 15, Rue Teihard de Chardin - BP K2 - 98849 - Nouméa Cedex  
**Téléphone :** 41 88 33  
**Courriel :** ce.9830306r@ac-noumea.nc  
**Ordonnateur :** BLANC - ESCARIO Carine **Directeur de l'établissement (proviseur)**  
**Agent comptable du Lycée professionnel Pétro**  
**Comptable assignataire :** MARIE-CLAIRE Marie-Line Attiti

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres : 29 membres  
 Quorum : 16 membres présents

**Composition du CA :**

Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
BLANC - ESCARIO Carine	Chef d'établissement	1/8/17	jusqu'à la fin de fonction
PEILLON Patrick	Chef d'établissement-adjoint	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
MARIE-CLAIRE Marie-Line	Adjoint gestionnaire de l'établissement	6/9/18	jusqu'à la fin de fonction
ESCARIO Pascal	Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
BOUTEILLE Ariane	Conseiller principal d'éducation	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
MARTIN Philippe	Directeur de la direction de la formation professionnelle continue	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
KOUATHÉ Ines	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
BOANEMOA Joseph	Représentant de la commune	2020	2026
NORARO Roger	Représentant du conseil coutumier	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BROSSEL Jérôme	Personnalité qualifiée	2019	2021
BETFORT Mikael	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CAPDEBOSC Christophe	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
KABAR Karen	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PONTHUS Jean-Christophe	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GUILHEM Jean-Louis	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
VANHALLE Aurélie	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WAGIJO Sonia	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
UKEIWE Ernest	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GOUZENES Georgette	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WELUPANE Lizé	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BOUISSET Sylvie	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PONTAIS Chrystèle	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PARC Sonia	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WAITRONYIE Yolande	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WAMAI Hélène	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PASSA René	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
FILIMOHAAU Selafina	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MOH PAAN Audrey	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MOTUKU Hei-Fétia	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PORAGNIMOU Méline	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	BLANC - ESCARIO Carine	Nommé directeur le 1er août 2017	
<b>Adjoint chef d'établissement</b>	PEILLON Patrick		
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	VOGELWEITH François		
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 148	(hors BMP)	
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = : 2	Nbre de catégorie B = : 1	Nbre de catégorie C = : 3
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = : 2	Nbre MI-SE = : 13	Nbre Infirmière = : 2 Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATEs = : 24	Nbre de ATRF = : 0	Nbre de TEN = : 1
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = : 97		

**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Lycée Professionnel Pétro Attiti - Nouméa**

EXERCICE 2019

RNE 9830306R

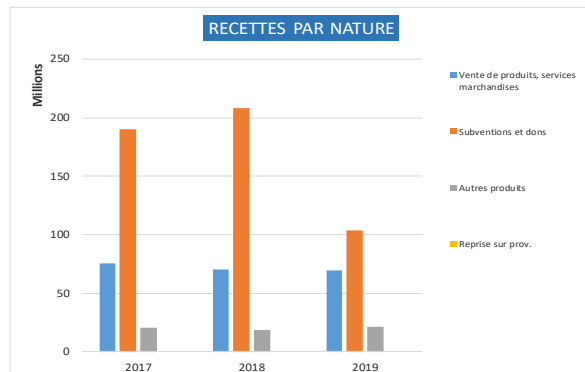
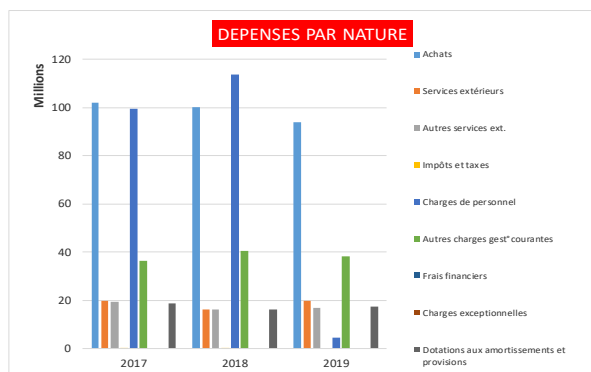
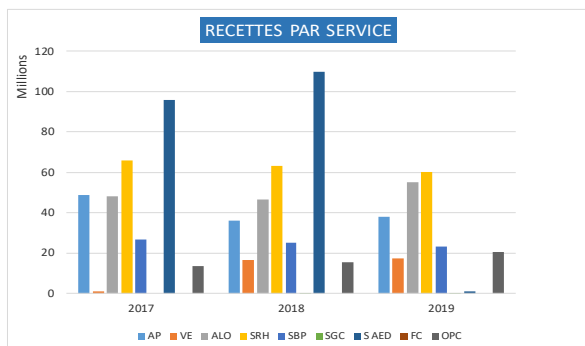
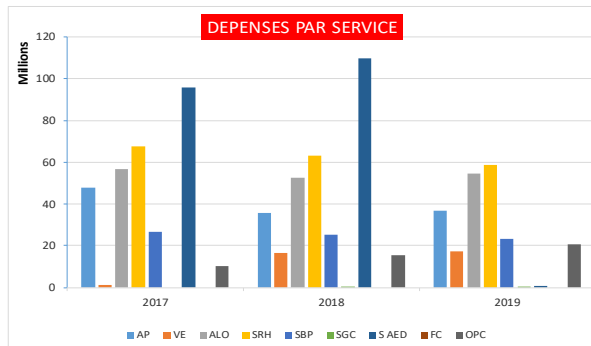
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	36 714 027	33,84%	37 847 756	34,39%	1 133 729
VE	Vie de l'Elève	17 202 514	15,86%	17 202 514	15,63%	0
ALO	Administration et logistique	54 576 872	50,30%	55 011 015	49,98%	434 143
	<b>Total SG</b>	<b>108 493 413</b>	<b>100%</b>	<b>110 061 285</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 567 872</b>
SRH	Restauration et hébergement	58 487 093	70,81%	60 114 737	71,25%	1 627 644
SBP	Bourses provinciales	23 138 602	28,01%	23 138 602	27,43%	-
SGC	Groupement comptable	117 299	0,14%	260 000	0,31%	142 701
		856 424		856 424	1,02%	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	0,40%	-		-
FC	Formation continue	-		-		-
	<b>Total SS</b>	<b>82 599 418</b>	<b>100%</b>	<b>84 369 763</b>	<b>100%</b>	<b>1 770 345</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>191 092 831</b>		<b>194 431 048</b>		<b>3 338 217</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	20 623 038	100,00%	20 623 038	100%	0
	<b>Total 2ème section</b>	<b>20 623 038</b>		<b>20 623 038</b>		<b>0</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>211 715 869</b>	<b>100%</b>	<b>215 054 086</b>	<b>100%</b>	<b>3 338 217</b>

Section de fonctionnement / Total général	90%	Section de fonctionnement / Total général	90%
Opérations en capital / Total Général	10%	Opérations en capital / Total Général	10%

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		Montant	% Recettes
60	Achats	94 080 346	49,23%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	69 313 988	35,65%
61	Services extérieurs	19 838 265	10,38%	Cptes 74	Subventions et dons	103 628 015	53,30%
62	Autres services ext.	16 818 728	8,80%	Cptes 75-76-77	Autres produits	21 489 045	11,05%
63	Impôts et taxes	-					
64	Charges de personnel	4 590 984	2,40%				
65	Autres charges gest° courantes	38 349 033	20,07%				
66	Frais financiers	-					
67	Charges exceptionnelles	-					
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>173 677 356</b>	<b>90,89%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	17 415 475	9,11%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	
	<b>Total Dépenses</b>	<b>191 092 831</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>194 431 048</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	20 207 470	18 922 626	25 736 245
Fonds de roulement en nombre de jours	26	24	53
Trésorerie	63 789 627	54 660 938	29 039 422
Trésorerie en nombre de jours	83	69	60

# **LES COLLEGES**



## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE DE LA ROCHE

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

Le collège de La Roche, inauguré en 1992, est doté d'une section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA). Il se situe à côté de l'aérodrome de Maré et est voisin de l'antenne de la province des îles Loyauté. Le district de La Roche ne fonctionne que par le biais d'annexes et dispose d'un dispensaire. Le chef coutumier est également sénateur coutumier et assure une protection discrète à l'ensemble de son district. La proximité directe du stade rénové de La Roche est un atout pour l'établissement.

Le secteur de recrutement du collège est principalement local et provient des écoles de La Roche et les écoles privées, d'Atha, de Penelo-Patho et de Wakone, ces établissements sont d'ordre confessionnel.

Quant aux élèves de SEGPA, ils viennent de toute l'île. Le collège compte également des effectifs placés à Maré par décision judiciaire. Les élèves sont issus de trois zones coutumières qui sont La Roche, Tawainedre et Penelo. La petite dimension de l'établissement permet une bonne connaissance et un bon suivi des élèves ainsi que de bonnes relations entre tous les membres de la communauté éducative.

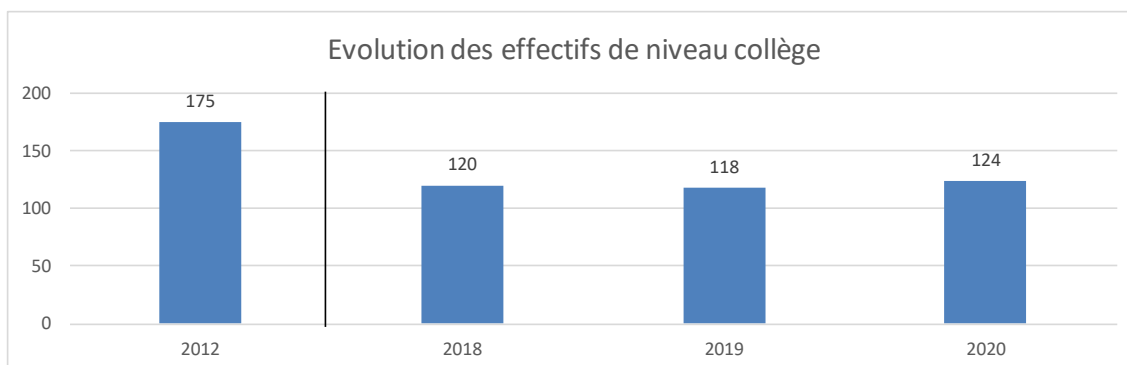
La population globale de l'établissement en 2019 est de 149 élèves. Cette population est composée d'élèves collégiens et de collégiens en section spécialisée. 26 % des élèves entrant dans l'établissement en 6<sup>e</sup> ont un retard scolaire. La population de l'établissement est composée pour 55 % de garçons 45 % de filles. L'établissement comptabilise 68 internes, 75 demi-pensionnaires. Les élèves de l'établissement sont d'un milieu socioprofessionnel défavorisé et le nombre de boursiers est de 95 %.

	Collège				Segpa			TOTAL
Classes	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	
Elèves	35	29	29	25	10	10	11	149

## Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
 Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
 Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

2012	2018	2019	2020
175	120	118	124
46	27	31	34
30	13	-	-



## Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
 Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
 Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
 Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
 Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
 Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
 Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
40,0	10,3	14,3
77,1	45,7	47,1
3,4	17,3	16,4
63,2	98,1	95,7
38,5	8,8	9,9
48,5	78,2	76,8
21,2	53,5	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
 par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
 Nombre d'élèves par division - niveau collège  
 hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,86	1,35	1,38
16,9	20,6	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
 Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
 Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
52,9	77,8	71,6
0,8	3,9	-
44,6	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3è/2de GT (%)  
 Taux de passage 3è/2de PRO (%)  
 Taux de passage 3è/CAP (%)  
 Taux de redoublement 3è (%)

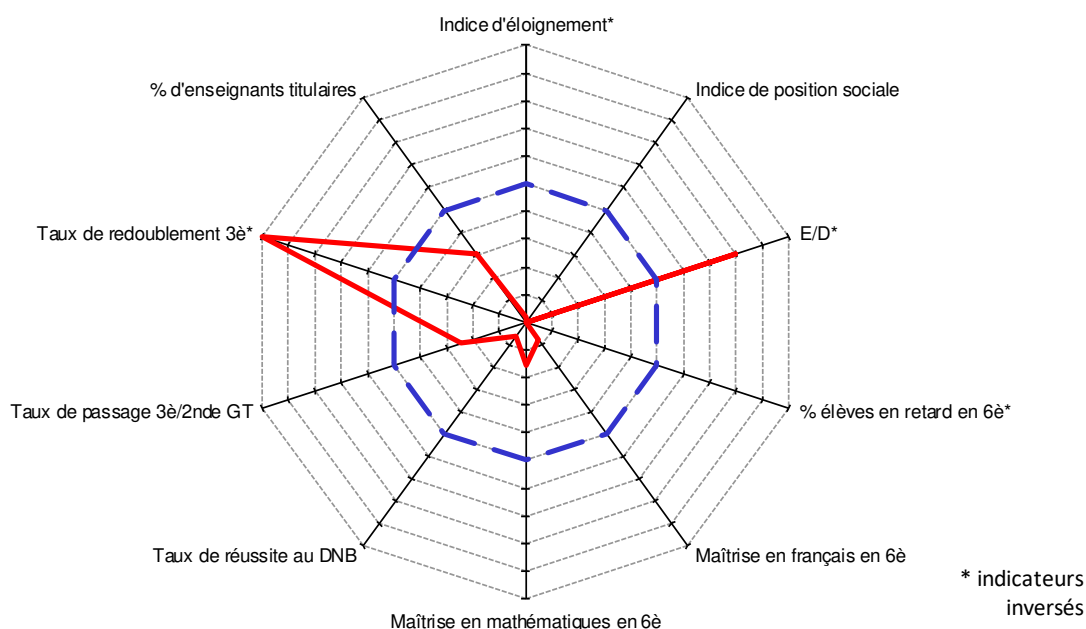
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
30,3	52,9	50,3
15,2	26,5	27,7
51,5	12,5	14,0
0,0	0,8	1,0

## Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
 Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
 Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
 Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
 Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
52,2	79,6	79,8
-5,1	-10,5	-9,2
8,1	10,1	9,8
14,9	15,0	15,2
12,8	13,9	13,9

## Radar



Lecture : Plus le polygone de l'établissement tend vers l'extérieur, plus la situation de l'établissement est favorable pour le domaine concerné.  
 Plus le polygone de l'établissement se trouve éloigné du trait bleu, plus l'écart avec la moyenne académique est significative.

— 9830482G : Collège de la Roche  
 — Public + privé

## II – L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

Le projet d'établissement du collège comprend trois objectifs issus des axes du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie. Les tableaux synthétiques suivant illustrent quelques actions mises en place avec les moyens alloués :

Axe n°1 et n°2	Performance et offre de formation – Le numérique			
Objectif 1 :	Renforcer les actions pour favoriser le parcours individualisé de l'élève et la réussite de tous.			
Actions	Public concerné	Descriptif	Indicateurs réussites	Moyens
Accompagner les élèves dans leur scolarité	6 <sup>e</sup> – 6 <sup>e</sup> S 5 <sup>e</sup> – 5 <sup>e</sup> S	-Maîtrise de la langue -Lecture et expression orale -Remédiation	-Confiance en soi -Baisse du décrochage -Estime de soi	-DHG : (Dotation Globale Horaire) - Service civique -Heures d'accompagnement éducatif : 171 H
Contes et Saynète	Cycle 3		-Nombre d'ouvrages lus -Plaisir de la lecture -Création d'un livret de contes illustrés	-Formation -IMP (Indemnités pour Missions Particulières -Heures d'accompagnateur d'éducation
Projet Voile Lifou	5 <sup>e</sup> S	-Respect règle vie scolaire -Découvrir l'autre -Le territoire -Participation parents	-Autonomie -Persévérance -Confiance -Rendre compte -Partenariats divers	-Subventions diverses parents -Dotation de fonctionnement -Crédit du VR : 50 000 Frs

Axe n°1 et n°2	Performance et offre de formation – Le numérique			
Objectif 1 :	Renforcer les actions pour favoriser le parcours individualisé de l'élève et la réussite de tous.			
Actions	Public concerné	Descriptif	Indicateurs réussites	Moyens
Correspondance et Echange Nengone-Dumbéa	5 <sup>e</sup>	-Valoriser l'enseignement de la culture Kanak -Adaptation école calédonienne aux contextes locaux -Sensibiliser au développement durable	-Nombre d'élèves et de participants -Réalisation effective avec échange -Partenariat avec l'internat	- Parents -Dotation de fonctionnement -IMP -Crédit du VR : 72 000 Frs
Le numérique outil de communication du collège au collège et outil de création	Tous niveaux	-Mise en place de sites web -Rendre les élèves créatifs/internet -Utilisation applications académiques folios en sciences	Poursuite : -weblaroche.ac-noumea.nc -laroche.toutemonécole.fr -toutemonannée.com -9830482g.esidoc.fr -pearltrees.com/cdilaroche	-IMP -Dotation de fonctionnement
Section foot sportive	6 <sup>e</sup> – 5 <sup>e</sup> 4 <sup>e</sup> - 3e	Poursuite d'une section sportive en partenariat et avec la PIL	Résultats aux activités district/territoire	HSE (Heure supplémentaire Effective) : 72 Subvention PIL pour le moniteur sportif

Axe n° 3 et n°4	Ouverture culturelle et internationale Action éducative au bénéfice de l'élève			
Objectif 2	Accompagner l'élève dans l'exercice de la citoyenneté Ouvrir à la culture et l'aider dans sa poursuite d'étude			
Découverte des métiers et des formations	5 <sup>e</sup> –5e S 4e -4 <sup>e</sup> S 3e-3e S	-Le parcours avenir -Stage de découverte -Accueil personnel de lycée -Accueil lycéens -Utilisation TICE -Participation parents	-Partenariat avec les lycées -Taux de passage 2 <sup>de</sup> -Nombre d'affectation vœu n°1 -Mesure des résultats scolaires	Dotation de fonctionnement -HSE -IMP
Histoire de Nengone	6 <sup>e</sup> S	-L'histoire de nengone -Education au développement durable sur le thème de l'océan	-Acquisition de repères géo-historiques -Sentiment d'appartenance -Autonomie -Amélioration expression orale et écrite	-Dotation de fonctionnement
Aménagement d'un Faré	4 <sup>e</sup> S 3 <sup>e</sup> S CAP	-Aménagement d'un faré au Collège -Travail inter disciplinaire	-Autonomie -Initiatives -Construction du faré effective (Maths, Techno, Atelier)	



Axe n° 3 et n°4	Ouverture culturelle et internationale Action éducative au bénéfice de l'élève			
Objectif 2	Accompagner l'élève dans l'exercice de la citoyenneté			
Regards Collège Cinéphile	Tous les niveaux	-Construire une culture cinématographique -Soutenir l'apprentissage au français	-Implication des équipes -3 projections dans l'année	-Dotation de fonctionnement -Dotation MAC et PIL : 150 000 Frs -IMP
Journée de la citoyenneté	Tous niveaux	-Mettre en avant les valeurs collectives au travers de symboles forts -Réfléchir sur le vivre ensemble -Prévenir la violence scolaire -Mettre en avant sa culture	-Meilleur climat scolaire -Maîtrise de la langue -Confiance -Estime de soi -Investissement dans l'école -Participation des parents	-Dotation de fonctionnement
Classe défense et de la sécurité	3 <sup>e</sup> Prépa Pro	- Apprentissage de la citoyenneté par la découverte des différents aspects de la défense	-Ouverture aux métiers de la marine -Echange avec les marins du d'Entrecasteaux	- IMP
Festival des arts scolaires de Maré  Projet de bassin Théâtre en résidence	1 <sup>er</sup> degré  Tous niveaux 2 <sup>e</sup> degré 4 <sup>e</sup>	-Fédérer au sein d'une fête scolaire commune, les actions culturelles mises en place	-Renforcer la synergie de bassin et la cohésion des 3 établissements -La discrimination en mouvement	-Dotation de fonctionnement  Bénévolat MAC + PIL 100 000 Frs
Formation des délégués	Tous niveaux	-Favoriser les relations interpersonnelles -Connaître le fonctionnement institutionnel du Collège	-Participation des délégués au conseil de classe -Animation de la classe	-HSE

Les effets attendus des actions menées en 2019 se sont avérés indifféremment positifs. Les résultats aux examens restent toujours très faibles notamment en brevet professionnel.

Les réussites aux examens sont de 78,5 % (14 candidats) pour le brevet des collèges, 10 % (11 candidats) pour le brevet professionnel et de 90 % (11 candidats) pour le certificat de formation générale (CFG).

Tous les élèves de 3<sup>e</sup> ont trouvé une orientation après la 3<sup>e</sup> et ont validé globalement à 90 % l'attestation scolaire de sécurité routière 2 (ASSR 2), à 100 % la prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1), à 100 % le brevet informatique et internet (B2i), le socle commun de compétences et de connaissance de niveau 3 est acquis de tous.

Sur 34 élèves (dont 10 en 3<sup>e</sup> SEGPA), 10 vont en seconde GT soit 29 %, 5 en seconde Pro soit 15 %, 19 élèves en CAP soit 56 % et 8 élèves intègrent le lycée des îles Williama Haudra soit 23 % (dont 4 restent sur la SEP de La Roche).

Le climat scolaire de l'établissement est calme, les élèves se plaisent dans leur établissement qu'ils ne dégradent pas. Cependant on note un fort absentéisme des élèves et de nombreux retards. Les règles de vie en collectivité ne sont pas toujours respectées (pas de tenue, de chaussures, des incivilités, etc.).

Les parents d'élèves sont peu présents dans l'établissement hormis lors des journées instituées par le collège (rentrée, fête de fin d'année). Seuls certains d'entre eux s'investissent dans le fonctionnement du collège par le biais de l'association des parents d'élèves.

Les équipes sont soudées et échangent une atmosphère conviviale et studieuse. L'effort de formation mis en place par le vice-rectorat notamment sur la communication bienveillante a eu des effets bénéfiques. Les équipes pédagogiques s'adaptent au besoin spécifique des élèves et proposent une pédagogie adéquate aux difficultés des jeunes.

### III – Le compte rendu de gestion

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

*Valeurs en francs CFP*

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	7 099 148	5 137 089	72,36%
	Vie de l'élève	3 058 246	1 563 994	51,14%
	Administration et logistique	23 394 835	22 454 495	95,98%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	20 432 224	20 214 545	98,93%
	<b>Total</b>	<b>53 984 453</b>	<b>49 370 123</b>	<b>91,45%</b>

##### Les recettes

*Valeurs en francs CFP*

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	4 599 148	3 108 506	67,59%
	Vie de l'élève	3 058 243	1 563 994	51,14%
	Administration et logistique	20 824 835	22 325 964	107,21%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	13 432 224	13 214 545	98,38%
	<b>Total</b>	<b>41 914 450</b>	<b>40 213 009</b>	<b>95,94%</b>

### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service activité pédagogique (AP) : les crédits consommés se répartissent de la manière suivante :

- enseignement général 57,21 % ;
- SEGPA : 4,33 % ;
- projet établissement : 38,46 %.

Les recettes au service activité pédagogique :

- subvention fonctionnement province des Iles : 35,39 % ;
- projet établissement : 5,10 % ;
- subvention spécifique province des Iles : 59,51 %.

### 3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) :

- fonds sociaux : 74,49 % ;
- projet d'établissement : 25,51 %.

Il s'agit principalement des crédits globalisés 74,49 % et des projets d'établissement 25,51 %.

### 3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) :

- amortissement : 47,82 % ;
- enseignement général : 40,53 % ;
- participation établissement : 11,18 % ;
- SEGPA : 0,47 %

Les recettes au service administration et logistique

- amortissement 47,78 % ;
- ressources propres 7,53 %,
- ressources spécifiques province des Iles : 22,74 % ; fonctionnement province des îles 21,95 %.

### 3.1.2 Les service spéciaux : le collège La Roche n'a pas de services spéciaux.

### 3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) :

- équipement : 78,52 % ;
- matériel informatique : 15,58 % ;
- travaux : 5,90 %.

Le service opérations en capital 100 % de la PIL.

La subvention du collège a diminué de 40 % depuis 2016. En contrepartie, la dotation spécifique d'équipement est compensée par des prélèvements sur les fonds de roulement afin d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement.

**Nom de l'établissement**  
**Collège de La Roche**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie :** Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)  
**Date de création :** 1 septembre 1992  
**Dernier statut :** Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC  
**N° ridet :** 0130898235  
**RNE :** 9830482G  
**Adresse :** Lieu-Dit La Roche - 98878 - Maré  
**Téléphone :** 45 40 49  
**Courriel :** ce.9830482G@ac-noumea.nc  
**Ordonnateur :** KERGUELEN Valérie **Directeur de l'établissement (principal)**  
**Comptable assignataire :** BEAUBOIS Fabienne **Agent comptable du Lycée Jules Garnier**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres : 21 membres  
 Quorum : 12 membres présents  
 Composition du CA :

Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
KERGUELEN Valérie	Chef d'établissement	1/8/19	jusqu'à la fin de fonction
WASHETINE Michel	Adjoint gestionnaire de l'établissement	1/4/16	jusqu'à la fin de fonction
WAIA Blanche	Conseiller principal d'éducation	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
BUAMA Dick	Directeur adjoint - SEGPA	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
BEARUNE Isabelle	Représentant de l'assemblée de la province des îles Loyauté	2019	2024
INGHANE Paul	Représentant de la commune	2020	2026
YENGO Paul	Représentant du conseil coutumier	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
YEIWIE Albert	Personnalité qualifiée	2019	2021
RICHARD Aude	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CARP BONOU Maria	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WAYENECE Marie-Louise	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LEROY Jean-François	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
AKAPO Pétro	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WAICANE Juliette	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WAICANE Jesika	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WASHETINE Benjamin	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
NGAIOHNI Diego	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WAICANE Hnapon	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SONGE Gracienne	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LAURENT Gilles	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WAMEJO Job	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

*Voix consultatives :* Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	KERGUELEN Valérie	Nommé directeur le 1er août 2019	
<b>Adjoint chef d'établissement</b>		0	
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	WASHETINE Michel		
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 21	(hors BMP)	
<b>Personnels administratifs :</b>			
	Nbre de catégorie A = : 0	Nbre de catégorie B = : 1	Nbre de catégorie C = : 1
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>			
	Nbre de CPE = : 1	Nbre MI-SE = : 2	Nbre Infirmière = : 1 Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>			
	Nbre de ATES = : 3	Nbre de ATRF = : 0	Nbre de TEN = : 0
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>			
	Nbre enseignants du 2nd degré = : 11		

**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège de La Roche - Maré**

EXERCICE 2019

RNE 9830482G

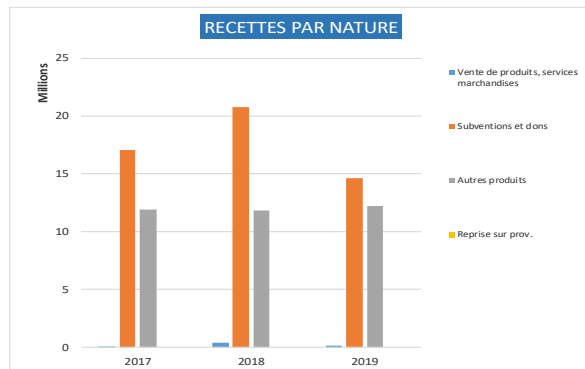
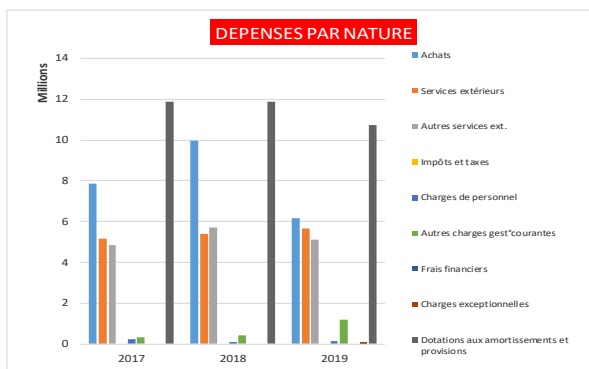
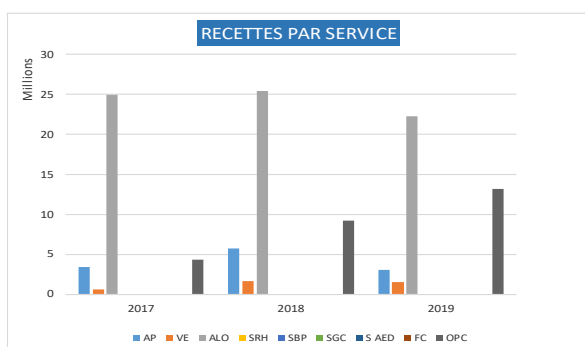
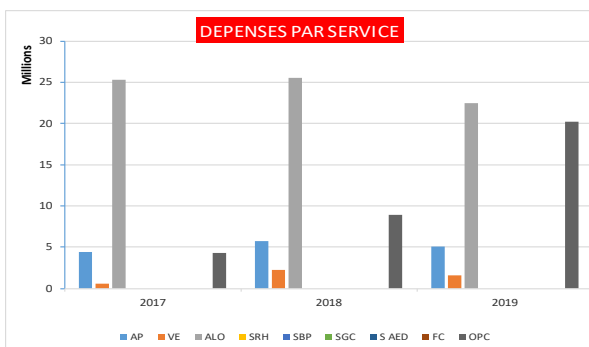
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	5 137 089	17,62%	3 108 506	11,51%	-2 028 583
VE	Vie de l'Élève	1 563 994	5,36%	1 563 994	5,79%	0
ALO	Administration et logistique	22 454 495	77,02%	22 325 964	82,69%	-128 531
	<b>Total SG</b>	<b>29 155 578</b>	<b>100%</b>	<b>26 998 464</b>	<b>100,00%</b>	<b>-2 157 114</b>
SRH	Restauration et hébergement	-	-	-	-	0
SBP	Bourses provinciales	-	-	-	-	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
	<b>Total SS</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>29 155 578</b>		<b>26 998 464</b>		<b>-2 157 114</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	20 214 545	100,00%	13 214 545	100%	-7 000 000
	<b>Total 2ème section</b>	<b>20 214 545</b>		<b>13 214 545</b>		<b>-7 000 000</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>49 370 123</b>	<b>100%</b>	<b>40 213 009</b>	<b>100%</b>	<b>-9 157 114</b>

Section de fonctionnement / Total général	59%	Section de fonctionnement / Total général	67%
Opérations en capital / Total Général	41%	Opérations en capital / Total Général	33%

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		Montant	% Recettes
60	Achats	6 148 284	21,09%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	148 800	0,55%
61	Services extérieurs	5 677 400	19,47%	Cptes 74	Subventions et dons	14 650 136	54,26%
62	Autres services ext.	5 116 243	17,55%	Cptes 75-76-77	Autres produits	12 199 528	45,19%
63	Impôts et taxes	-	-				
64	Charges de personnel	163 080	0,56%				
65	Autres charges gest° courantes	1 197 823	4,11%				
66	Frais financiers	-	-				
67	Charges exceptionnelles	115 549	0,40%				
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>18 418 379</b>	<b>63,17%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	10 737 199	36,83%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	-
	<b>Total Dépenses</b>	<b>29 155 578</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>26 998 464</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	32 135 660	32 088 042	23 000 928
Fonds de roulement en nombre de jours	628	548	450
Trésorerie	73 900 527	68 880 814	43 314 213
Trésorerie en nombre de jours	1 444	1 177	847

## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE DE TADINE

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performance

#### 1.1 La situation de l'établissement

Le collège de Tadine est le premier collège public construit sur l'île de Maré complétant en 1983 l'offre privée du collège de Taremen. Un autre collège public est situé au Nord de l'île à la Roche.

D'une capacité d'accueil de 400 élèves à sa création, le collège de Tadine a connu pendant 15 ans une baisse régulière de ses effectifs qui se sont stabilisés ces deux dernières années avec 146 élèves en 2019 répartis en 7 divisions.

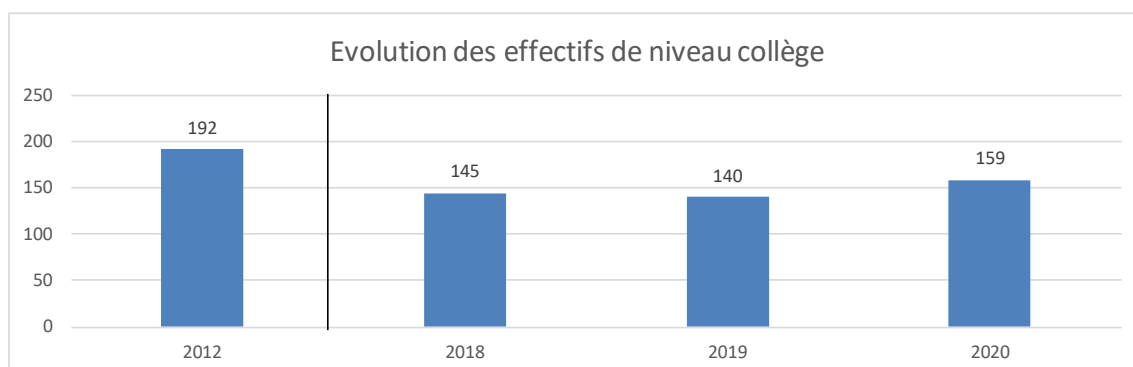
Le collège comporte un internat provincial, d'une capacité de 135 places, qui a accueilli 99 élèves en 2019 (68 % d'élèves internes), les autres sont des demi-pensionnaires, il n'y a aucun élève externe et 83,5 % des élèves sont boursiers.

Les élèves sont tous originaires de Maré, la zone de recrutement du collège recouvre les districts de l'aire coutumière Nengone (Guahma, Medu, Tadine, Wabao et Eni).

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	192	145	140	159
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	-	-	-	-
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	-	-	-	-



## Contexte scolaire

Indice d'éloignement	
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)	
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)	
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA	
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)	
Niveau de maîtrise* en français des élèves entrant en 6ème (%)	
Niveau de maîtrise* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)	

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
38,0	10,3	14,3
39,3	45,7	47,1
9,3	17,3	16,4
100,1	98,1	95,7
11,8	8,8	9,9
63,2	78,2	76,8
10,5	53,5	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves, par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)	
Nombre d'élèves par division - niveau collège hors SEGPA et ULIS (E/D)	

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,62	1,35	1,38
20,0	22,7	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)	
Ancienneté moyenne des enseignants (année)	
Âge moyen des enseignants (année)	

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
47,1	77,8	71,6
1,1	3,9	-
43,7	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3è/2de GT (%)	
Taux de passage 3è/2de PRO (%)	
Taux de passage 3è/CAP (%)	
Taux de redoublement 3è (%)	

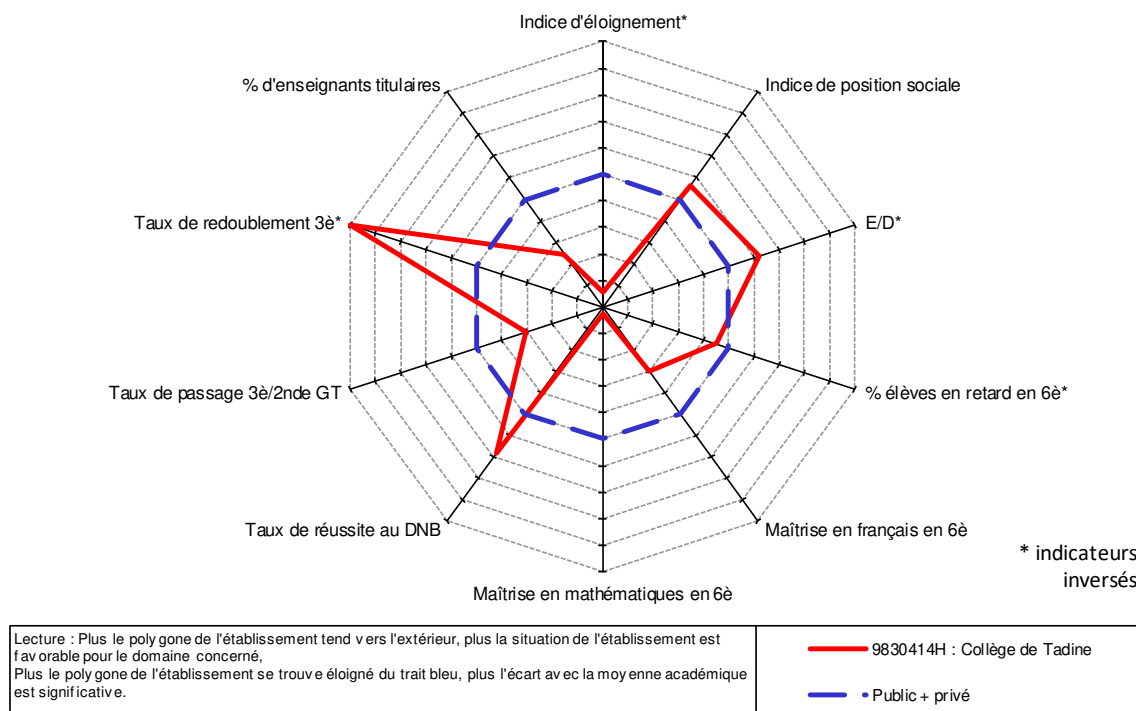
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
34,9	52,9	50,3
27,9	26,5	27,7
32,6	12,5	14,0
0,0	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)	
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)	
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)	
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)	
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)	

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
85,0	79,6	79,8
-18,3	-10,5	-9,2
8,7	10,1	9,8
14,9	15,0	15,2
12,3	13,9	13,9

## Radar



## II – L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle Calédonie

En 2019, les actions réalisées au titre du projet d'établissement ont concerné les 5 axes du projet d'établissement. Parmi les nombreuses actions nous en relèverons trois :

### 2.1 Axe 1 « performance scolaire et offre de formation »

Echange collège de Bourail 3<sup>e</sup> prépa professionnelle : les élèves de 3<sup>e</sup> prépa professionnelle (8) du collège de Tadine et du collège de la Roche sont allés du 29 juillet au 03 août 2019 à Bourail dans le cadre d'un échange avec le collège Louis Léopold Djiet de Bourail.

La thématique portait sur le développement durable et l'agriculture autour de la découverte de la culture Kanak et des plantes médicinales sur Maré d'une part, et sur la découverte de la culture à Bourail et de son tissu économique. Cette thématique a été proposée à l'oral du DNB. Le coût global de ce projet s'est élevé à 0,590 MF.

### 2.2 Axe 3 « l'ouverture artistique et culturelle »

Echange « Tadimari » 6<sup>e</sup> avec le collège Jean Mariotti de Nouméa : cette action, qui répond au 2<sup>e</sup> objectif du projet d'établissement « favoriser l'ouverture des élèves à la diversité des cultures de la Nouvelle-Calédonie », a regroupé les élèves des deux classes de 6<sup>e</sup> du collège de Tadine et ceux de deux classes de 6<sup>e</sup> du collège Jean Mariotti pour la 3<sup>e</sup> année consécutive. Le thème de l'échange a été pour cette année : « chants et champs » avec l'écriture de chants en Nengone et un travail sur les jardins pédagogiques. En amont, des déplacements les élèves se sont échangés des correspondances écrites (lettres) et numérique (courriels), puis chaque établissement s'est déplacé 5 jours, du vendredi au mardi (1 jour de plus que les années précédentes), de l'un à l'autre, avec un hébergement dans les familles.



A Nouméa les élèves de Tadine ont pu avec leurs camarades de Mariotti découvrir les activités du centre d'activités nautiques, du centre équestre, du centre aquatique et visiter le centre culturel Jean-Marie Tjibaou. Une partie des élèves de Tadine et de Mariotti ont conjointement présenté le projet Tadimari à la fête de l'école Calédonienne le samedi 14 septembre au centre culturel Jean-Marie Tjibaou. L'échange a été très apprécié aussi bien par les élèves que par les parents, très impliqués et par les professeurs. Ce projet a nécessité 1 IMP (1/4 IMP pour les 4 professeurs participants) et quelques HSE pour un 5<sup>e</sup> professeur. Le cout global s'élève à 0,952 MF.

### 2.3 Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

Théâtre en résidence des 3 collèges de Maré et festival des arts de Maré : le projet 2017 de théâtre en résidence a été reconduit en 2018 puis cette année 2019. 24 élèves de 4<sup>e</sup> des 3<sup>e</sup> collèges de Maré (4 filles et 4 garçons par collège) rassemblés pendant une semaine chaque matin du 2 au 6 septembre et encadrés par un intervenant artistique et culturel, comédien et metteur en scène de Maré, de la case des artistes ont créé un spectacle sur le thème « moi et l'autre » dans le cadre du projet « la discrimination en mouvement à Maré dans les 3 collèges ». Cinq représentations ont été données, une dans chaque collège, une au centre culturel Jean-Marie Tjibaou à Nouméa lors de la fête de l'école calédonienne et une lors du festival des arts scolaires de Maré le 14 novembre 2019 à la Tribu d'Atha sous le chapitö.

La reconduction de cette action commune aux 3 collèges de Maré, a permis plusieurs rencontres entre les élèves qui ont construit au fil des répétitions et des représentations une véritable dynamique très positive. La qualité du spectacle s'est améliorée à chaque représentation. Les élèves ont ainsi progressé sur le plan de leur expression orale et de leur aisance face à un public.

Cette action a nécessité 30 heures d'intervention financées par une subvention de 0,150 MF, allouée par la mission aux affaires culturelles (MAC), au collège de La Roche.

Le collège de Tadine a également participé aux deux journées du festival des arts de Maré les 14 et 15 novembre à la Tribu d'Atha sous le chapitö. Le thème se rapportait à la « parole d'hier, parole d'aujourd'hui et paroles de demain » porté par la case des artistes qui a proposé de nombreux ateliers aux élèves et en participant à des prestations.

## III – Le compte rendu de gestion

Le budget 2019 a été établi à 35,010 MF en dépenses. Il a été réalisé à hauteur de 28,630 MF soit 81,78 %. En recettes le budget a été établi à 31,438 MF. Il a été réalisé à hauteur de 27,685 MF soit 88,06 %.

### 3.1 Les dépenses et les recettes

#### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	8 133 857	4 129 443	50,77%
	Vie de l'élève	2 169 769	812 365	37,44%
	Administration et logistique	17 906 442	17 534 345	97,92%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	6 800 670	6 154 678	90,50%
	<b>Total</b>	<b>35 010 738</b>	<b>28 630 831</b>	<b>81,78%</b>

## Les recettes

Valeurs en francs CFF

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	6 133 857	4 055 367	66,11%
	Vie de l'élève	2 169 769	812 365	37,44%
	Administration et logistique	16 334 696	16 662 853	102,01%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	6 800 670	6 154 678	90,50%
	<b>Total</b>	<b>31 438 992</b>	<b>27 685 263</b>	<b>88,06%</b>

### 3.1.1 Le service général

3.1.1.1 Le service activité pédagogique (AP) : les crédits ont été consacrés à l'équipement pour 7,51 %, l'enseignement général pour 40,52 % et le projet d'établissement pour 51,97 %.

Les financements employés résultent de la subvention de la province pour 46,73 %, les subventions des communes à 9,09 %, les financements du projet d'établissement alloués par la Nouvelle-Calédonie soit 38,27 %, les participations des familles pour 4,78 % et les autres financeurs et l'établissement pour 1,13 %.

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : il s'agit essentiellement du financement des carnets de correspondance (27,58 %) et du fonds social collégien (72,42 %). Ces dépenses sont financées par la subvention globalisée versée par la Nouvelle-Calédonie (100 %).

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : les dépenses de fonctionnement courant sont de 24,17 %, l'entretien général de 8,20 %, la maintenance de 8,68 %, la viabilisation 3,29 % et la communication de 4 %. Les dotations aux amortissements représentent 59,78 % et les dépenses d'équipement 16,05 %.

Ce service est financé par la dotation de fonctionnement de la province des îles Loyauté pour 17,12 %, les amortissements neutralisés pour 59,48 %, la subvention d'équipement 21,07 % et les autres financeurs pour 2,33 %.

3.1.2 Les services spéciaux : le collège de Tadine n'a pas de services spéciaux.

3.1.3. Le service opération en capital (OPC) : en 2019, les crédits ont été consommés à raison de 5,30 % en équipement et de 94,70 % en travaux. Les financements sont alloués par la province des îles Loyauté.

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : est négatif à hauteur de 0,945 MF et s'explique logiquement par un prélèvement sur fonds de réserves.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : il continue à baisser en 2019 avec un montant de 5,487 MF pour 5,861 MF au 31 décembre 2018.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : elle passe de 10,845 MF au 31 décembre 2018 à 11,764 MF au 31 décembre 2019.

**Nom de l'établissement**  
**Collège de Tadine**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**

**Date de création : 1 septembre 1983**

**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**

**N° ridet : 0130898153**

**RNE : 9830414H**

**Adresse : BP 117 - 98828 - Maré**

**Téléphone : 45 41 31**

**Courriel : ce.9830414h@ac-noumea.nc**

**Ordonnateur : DUBOIS Emmanuelle      Directeur de l'établissement (principal)**

**Comptable assignataire : BEAUBOIS Fabienne      Agent comptable du Lycée Jules Garnier**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres : 21 membres  
Quorum : 12 membres présents

Composition du CA :

Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
DUBOIS Emmanuelle	Chef d'établissement	1/8/18	jusqu'à la fin de fonction
ENOKA Odette	Adjoint gestionnaire de l'établissement	1/4/16	jusqu'à la fin de fonction
BOISARD Arnaud	Conseiller principal d'éducation	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
YEWENE Charles	Représentant de l'assemblée de la province des îles Loyauté	2019	2024
LAKOREDINE Émile	Représentant de la commune	2020	2026
KATE Harimane	Représentant du conseil coutumier	1/4/18	jusqu'au renouvellement du CA
NEMIA Willy	Personnalité qualifiée	0/1/00	2020
BONECHER Laurent	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	ouvellement du CA
JEBEZ Luciane	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CHAMOINRI Ephraïm	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WAIA Luc	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
YEIWENE Laurence	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GOUBAIRATE Maurice	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
YEIWENE Rosine	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WIEBER Mylène	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GUAENERE Jimmy	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
RIGAULT Wayan	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BUAMA Sidonie	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WIEBER Lou	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WAZIARIMA Walei	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
YEIWENE Florine	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	DUBOIS Emmanuelle	Nommé directeur le 1er août 2018	
<b>Adjoint chef d'établissement</b>		0	
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	ENOKA Odette		
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 21	(hors BMP)	
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = : 0	Nbre de catégorie B = : 0	Nbre de catégorie C = : 2
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = : 1	Nbre MI-SE = : 2	Nbre Infirmière = : 0 Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATEs = : 3	Nbre de ATRF = : 0	Nbre de TEN = : 0
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = : 12		

**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège de Tadine - Maré**

EXERCICE 2019

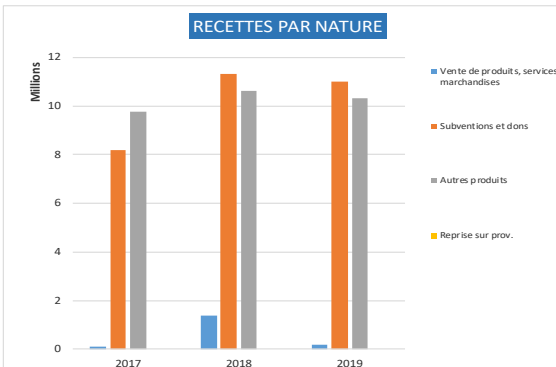
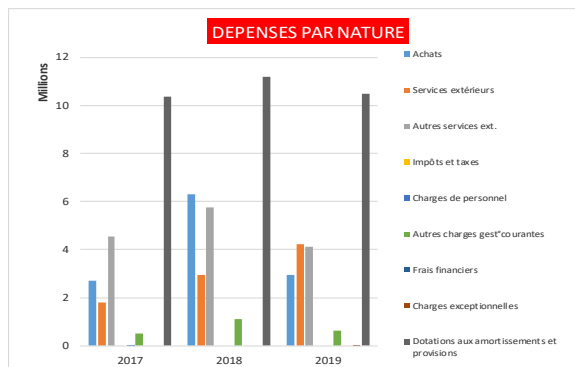
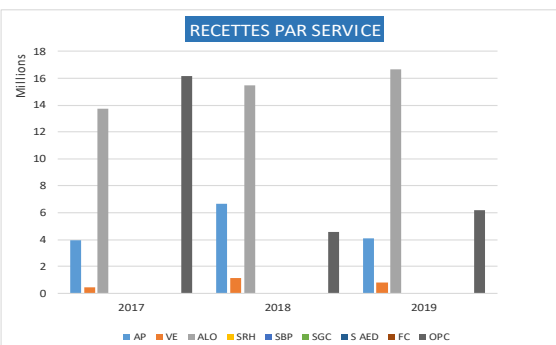
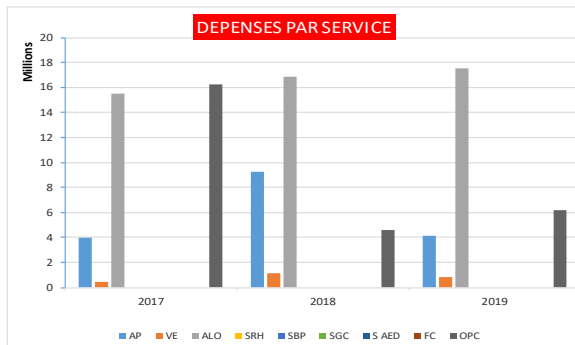
RNE 9830414H

Source : compte administratif juin 2019

Exécution budget						
Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	4 129 443	18,37%	4 055 367	18,84%	-74 076
VE	Vie de l'Elève	812 365	3,61%	812 365	3,77%	0
ALO	Administration et logistique	17 534 345	78,01%	16 662 853	77,39%	-871 492
<b>Total SG</b>		<b>22 476 153</b>	<b>100%</b>	<b>21 530 585</b>	<b>100,00%</b>	<b>-945 568</b>
SRH	Restauration et hébergement	-	-	-	-	0
SBP	Bourses provinciales	-	-	-	-	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
<b>Total SS</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
<b>Total 1ère section</b>		<b>22 476 153</b>		<b>21 530 585</b>		<b>-945 568</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	6 154 678	100,00%	6 154 678	100%	0
<b>Total 2ème section</b>		<b>6 154 678</b>		<b>6 154 678</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>28 630 831</b>	<b>100%</b>	<b>27 685 263</b>	<b>100%</b>	<b>-945 568</b>

Section de fonctionnement / Total général	79%	Section de fonctionnement / Total général	78%
Opérations en capital / Total Général	21%	Opérations en capital / Total Général	22%

Présentation par nature						
Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement			
	Montant	% Dépenses		Montant	% Recettes	
60 Achats	2 960 732	13,17%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	208 000	0,97%
61 Services extérieurs	4 235 494	18,84%	Cptes 74	Subventions et dons	11 023 899	51,20%
62 Autres services ext.	4 101 955	18,25%	Cptes 75-76-77	Autres produits	10 298 686	47,83%
63 Impôts et taxes	-	-				
64 Charges de personnel	-	-				
65 Autres charges gest'courantes	633 575	2,82%				
66 Frais financiers	-	-				
67 Charges exceptionnelles	61 740	0,27%				
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>11 993 496</b>	<b>53,36%</b>				
68 Dotations aux amortissements et provisions	10 482 657	46,64%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	-
<b>Total Dépenses</b>	<b>22 476 153</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>21 530 585</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	9 247 865	5 861 272	5 487 450
Fonds de roulement en nombre de jours	346	131	165
Trésorerie	22 160 467	10 845 827	11 764 054
Trésorerie en nombre de jours	829	243	353

## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE LAURA BOULA

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

Le collège Laura Boula, seul collège public de l'île est proche du lycée Williama Haudra. L'établissement accueille 306 élèves. Il se compose de trois structures différentes réparties sur 2 sites distants d'une quarantaine de kilomètres. Sont situés à Wé, le collège avec 11 divisions et 246 élèves, dont une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) de 12 élèves et la section d'enseignement général et professionnel adapté, (SEGPA) comportant 4 divisions et 31 élèves. Le groupe d'observation dispersé (GOD) est quant à lui situé à Mou, ses 49 élèves répartis dans 3 divisions qui vont de la 6<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup>.

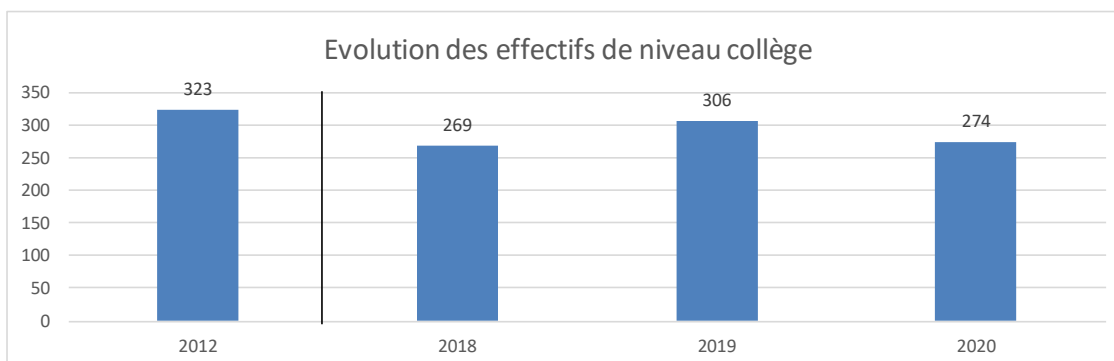
Construit en 1978, le collège accueille la SEGPA depuis 2001. Les bâtiments consistent en 4 salles de cours, un espace de vie, et un champ en hygiène, alimentation, service (HAS). Ce champ est un parcours pédagogique comprenant plusieurs enseignements dans le domaine précité (HAS). Un espace environnemental rappelant le côté rural sera équipé d'une serre. D'une manière générale les bâtiments sont bien entretenus. L'internat provincial est situé à proximité, il assure les prestations de restauration et d'hébergement dont bénéficient les élèves.

Les élèves boursiers représentent 80 % des effectifs. Les élèves, principalement originaires de l'île, sont bilingues drehu/français, le français étant la langue de communication principale.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	323	269	306	274
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	45	44	31	37
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	11	-	-	-



## Contexte scolaire

Indice d'éloignement	
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)	
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)	
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA	
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)	
Niveau de maîtrise* en français des élèves entrant en 6ème (%)	
Niveau de maîtrise* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)	

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
20,5	10,3	14,3
65,0	45,7	47,1
6,2	17,3	16,4
83,2	98,1	95,7
6,3	8,8	9,9
49,4	78,2	76,8
44,2	53,5	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves, par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)	
Nombre d'élèves par division - niveau collège hors SEGPA et ULIS (E/D)	

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,49	1,35	1,38
20,9	20,6	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)	
Ancienneté moyenne des enseignants (année)	
Âge moyen des enseignants (année)	

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
84,6	77,8	71,6
3,3	3,9	-
39,3	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

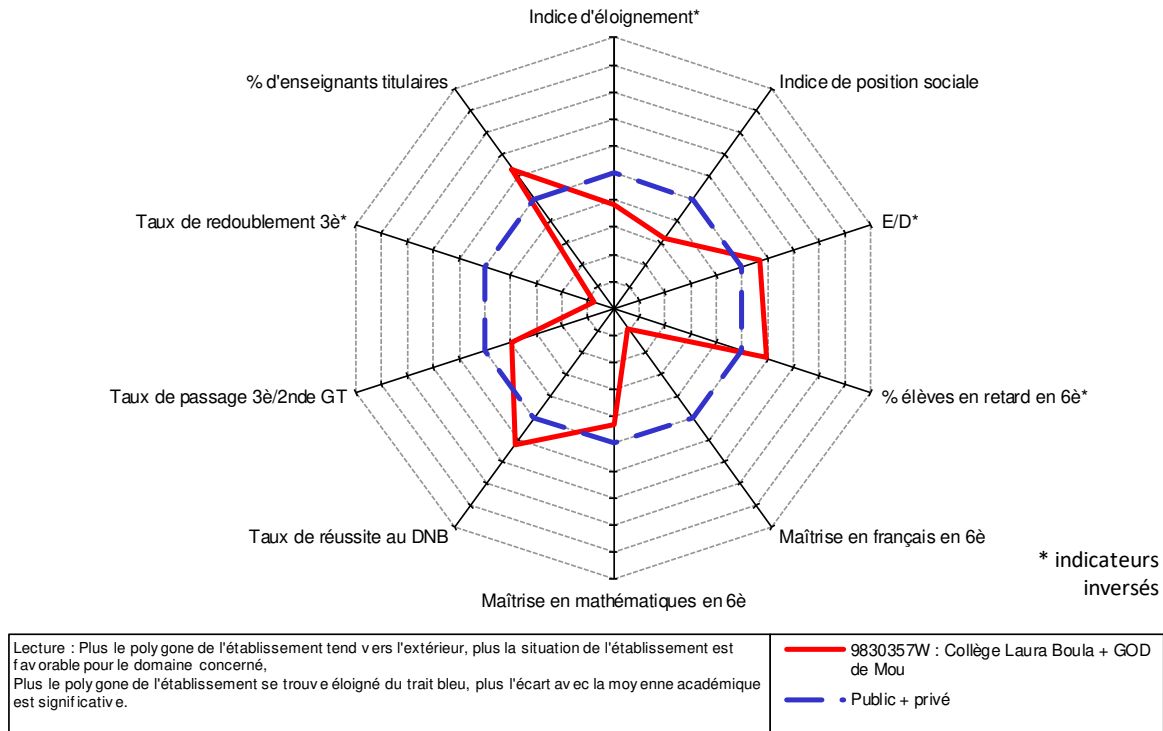
Taux de passage 3è/2de GT (%)	
Taux de passage 3è/2de PRO (%)	
Taux de passage 3è/CAP (%)	
Taux de redoublement 3è (%)	

Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
42,2	52,9	50,3
35,9	26,5	27,7
10,9	12,5	14,0
6,3	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)	
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)	
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)	
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)	
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)	

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
83,1	79,6	79,8
-4,5	-10,5	-9,2
9,6	10,1	9,8
15,4	15,0	15,2
14,0	13,9	13,9



## II – L’activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

En 2019, les actions réalisées au titre du projet d’établissement ont concerné les quatre ambitions.

### 2.1 Ambition 1 « développer l’identité de l’école calédonienne »

Plusieurs actions ont été conduites en 2019, certaines consistaient à poursuivre des actions comme la langue vivante 2 « le drehu » en classe de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Une plantation d’ignames a été réalisée dans le cadre de l’enseignement intégré de la science et de la terre en classe de 6<sup>e</sup>.

La transmission du patrimoine culturel par le chant traditionnel et la musique s’est déroulée lors des ateliers éducatifs « La caravane du doh » et « La case musicale » et de l’atelier tressage. Etaient concernés les élèves de 6<sup>e</sup>, y compris ceux de la SEGPA. Ces activités se déroulaient en partie sur la pause méridienne, toutes les classes y participaient. L’animation était conduite par un agent en emploi temporaire.

#### 2.1.1 Action 1 : dispositif devoirs faits au collège pour tous sur le temps scolaire

Une fois par semaine le professeur principal de chaque classe, en fonction de l’emploi du temps accompagnait les élèves dans la réalisation de leurs devoirs. Tous les élèves de l’établissement ont bénéficié de ce dispositif. Toutes les équipes de l’établissement ont concouru à sa réalisation (vie scolaire, enseignants, accompagnateurs éducatifs, direction).

La mise en œuvre de ce dispositif a en outre mis en exergue l’implication des enseignants. Les familles ont apprécié et soutenu cette action, tendant à ce que cette méthode de travail soit assimilée et appliquée dès la 6<sup>e</sup>. Un rapprochement des « professions et catégories socioprofessionnelles » (PCS) et des entrées en 6<sup>e</sup>, à l’issue des examens montre que le collège obtient des résultats supérieurs aux moyennes de l’académie.

### 2.1.2 Action 2 : parcours particuliers - faire réussir les élèves selon leur profil

Les objectifs de cette action visaient à ce que les élèves maîtrisent des savoirs fondamentaux, revalorisation et qu'une réinsertion scolaire soit engagée. A cet effet, des groupes de travail ont été constitués en fonction des besoins en français et en mathématiques. Des ateliers ont été constitués pour les élèves de 6<sup>e</sup> ne maîtrisant pas complètement la lecture, 4 HSA ont été employées.

Un concours de mathématiques pour tous en 6<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, ainsi que deux sessions d'examens blancs et une semaine de révision du diplôme national du brevet (DNB) pour les élèves de 3<sup>e</sup> ont été organisées.

Parmi ses effectifs, le collège accueille des élèves nécessitant un parcours particulier et dont certains, qui en l'absence de dispositif adapté, présentent des difficultés comportementales malgré qu'ils soient suivis par la direction de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse (DPJEP). Il est à noter que leur arrivée en tribu, n'était pas anticipée. Les familles d'accueil se trouvent démunies et ne souhaitent plus consentir d'efforts en vain. Les parents d'élèves ont exprimé leur mécontentement, d'autant qu'aucun contact n'a lieu avec les éducateurs situés sur Nouméa. **L'absence de maintenance informatique depuis deux ans freine le développement du numérique.**

Il est prévu qu'en 2020, un protocole d'accueil des jeunes suivis par la DPJEP soit établi. La mise en place de la maintenance informatique permettra de développer le numérique pour tous.

### 2.2 Ambition 3 « ancrer l'école dans son environnement, un climat scolaire au service de l'épanouissement de l'élève »

Les actions conduites visent à favoriser l'ouverture culturelle des élèves dans l'objectif de construire un citoyen riche de sa culture et ouvert au monde.

2.2.1 En actions culturelles, un sentier poétique et visuel à travers Wé a été réalisé avec des supports numériques, par les élèves d'une classe de 6<sup>e</sup>. Ce sentier vise à mettre en valeur le patrimoine culturel. Les élèves ont écrit des textes poétiques inspirés de 13 sites inclus au patrimoine de Lifou, associés à 13 verbes d'actions. La création des fiches de présentation (avec QRcode) et l'affichage ont été entièrement faits par les élèves (photos historiques du lieu, texte poétique). En pointant sur le QRcode, les textes s'affichent et la bande sonore se diffuse. A titre d'exemples, on peut citer « la mairie » associée au verbe « administrer », « l'église de Qanono » associée au verbe « prier », « le marché » associé au verbe « manger » et « le collège » associé au verbe « apprendre ». Les élèves ont également réalisé des livrets et des flyers. Un club culture a été mis en place pour les volontaires de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Ces actions ont nécessité 20 heures supplémentaire d'enseignement (HSE).

Ce projet transdisciplinaire a été piloté par le professeur de français (écriture poétique durant la séquence poésie de lettres) avec le professeur documentaliste (recherche documentaire), le professeur d'éducation civique (les lieux de vie du citoyen), le professeur d'arts plastiques (réalisation de la maquette du panneau), le professeur de technologie (réalisation du plan de déambulation dans Wé).



### 2.2.2 Actions « sciences et santé »

Dans ce cadre, afin d'inciter les élèves à « bouger plus et manger mieux », une action « Santé connectée » a été conduite, elle s'appuyait sur l'utilisation de montres connectées pour enregistrer l'activité physique et le sommeil. La mise en place d'applications pour que les élèves puissent connaître leur rythme biologique et favoriser l'exercice physique. Deux classes de 5<sup>e</sup>, étaient concernées par cette action, entièrement financée par l'université de la Nouvelle-Calédonie et ses partenaires, ainsi que des chercheurs australiens.

Au titre de l'éducation au développement durable, une classe de 6<sup>e</sup> a confectionné un « gâteau local » qu'avec des produits locaux. Celui-ci a été présenté à la fête de la science. Le déplacement des élèves sur Nouméa a été pris en charge par le vice-rectorat, direction générale des enseignements

### 2.2.3 Action « santé citoyenneté »

Dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) une classe de 4<sup>e</sup> a participé au concours de création de messages de prévention de santé physique, mentale et sociale. Il s'agit du concours « ACROVI » de Nouvelle-Calédonie qui cible et lutte contre les risques de l'alcool, du cannabis, de la route et la violence. Son objectif est de développer des comportements protecteurs chez les jeunes, en les rendant acteurs de messages adressés à leurs pairs. La mise en pratique des technologies nouvelles, la connaissance de dispositions de préventions en matière de santé et l'expression en français, leur ont permis de réaliser une « capsule » vidéo contre les addictions à l'alcool. Les élèves ont obtenu le 2<sup>e</sup> prix de ce concours. Au collège, le projet a été encadré et animé par le professeur de français, la documentaliste et l'infirmière. Ce concours a été porté par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, les provinces et le vice-rectorat, direction générale des enseignements.

### 2.2.4 Action « ouvrir le collège à son environnement »

Les objectifs sont de faire du collège un acteur de la vie sociale sur l'île et de favoriser la mixité des publics telle que adultes/jeunes, valides/handicapés et mélanésiens/européens.

L'établissement a développé ses partenariats avec les associations locales dans les domaines de la danse, de la gymnastique, de l'handisport et du triathlon.

### 2.2.5 Action « impliquer les élèves dans la vie de l'établissement »

L'établissement a par diverses activités intéressé les élèves dans la vie du collège, notamment par des activités sportives (va'a, athlétisme, voile volley-ball féminin, handisport) et environnementales. Ainsi 40 % des élèves étaient inscrits dans une activité sportive, deux élèves de l'ULIS ont été sélectionnés pour les compétitions, les éco-délégués ont quant à eux obtenu le label 3<sup>e</sup>.

## 2.3 Ambition 4 « s'ouvrir à la région Océanie et à l'international »

L'ambition 4 s'est concrétisée au cours des stages des élèves de la 3<sup>e</sup> prépa métiers qui se sont rendus à Nouméa et ont visité des établissements. Le maintien de l'option euro en cycle 4 a abouti à un partenariat avec les croisiéristes de la plage d'Easo.

Ces projets ont davantage mobilisé des moyens humains qui se traduisent par l'emploi d'heures supplémentaires effectives, ou d'assistance ou la dotation horaire globalisée. Les crédits ont été consommés à raison de 32,75 % en équipements pédagogiques, de 36,70 % pour l'enseignement général et 30,55 % pour le projet d'établissement.

Quant aux crédits consacrés à la vie de l'élève les indemnités de stages représentent le taux le plus fort 39,70 %, puis viennent les carnets de correspondance pour 22,70 %, fonds social collégien pour 20,72 % et enfin les assurances des stages pour 3,45 % et le fonds de vie collégien pour 3,43 %.

### III Le compte rendu de gestion

Le budget 2019 était établi à 67,139 MF en dépenses, il a été réalisé à hauteur de 50,725 MF soit 75,55 %. En recettes, le budget était de 66,539 MF, il a été réalisé à hauteur de 50,466 MF soit 75,85 %.

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	9 846 690	5 030 400	51,09%
	Vie de l'élève	1 623 188	1 042 260	64,21%
	Administration et logistique	39 005 743	29 431 345	75,45%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	16 663 550	15 221 190	91,34%
	<b>Total</b>	<b>67 139 171</b>	<b>50 725 195</b>	<b>75,55%</b>

##### Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	9 846 690	5 696 052	57,85%
	Vie de l'élève	1 623 188	1 042 260	64,21%
	Administration et logistique	37 905 743	28 507 468	75,21%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	17 163 550	15 221 190	88,68%
	<b>Total</b>	<b>66 539 171</b>	<b>50 466 970</b>	<b>75,85%</b>

### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Les recettes au service activité pédagogique (AP) : proviennent de la province des îles Loyauté (67,64 %), des communes (0,76 %), de la Nouvelle-Calédonie (11,01 %) et des participations des familles (1,87 %) et autre (18,72 %).

3.1.1.2 Celles du service vie de l'élève (VE) : sont allouées en totalité par la Nouvelle-Calédonie, il s'agit des crédits globalisés.

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : les principales dépenses portent sur le fonctionnement de l'établissement (11,28 %), les charges d'électricité et d'eau (9,65 % dont 2,11 % pour le GOD) et divers équipements (8,75 %). Puis il s'agit des dépenses contractualisées qui se rapportent à l'entretien et la maintenance des installations ou aux équipements de l'établissement (5,24 %), les frais de communication (4,93 %) et les dotations aux amortissements (60,15 %) qui constituent des écritures comptables.

Les recettes du service administration et logistique sont constituées par la dotation de fonctionnement de la province des îles Loyautés (28,12%), les amortissements dits neutralisés (62,09 %) et la subvention d'équipement allouée par la province (8,83%). Enfin d'autres menues recettes représentent moins de 1% des réalisations.

3.1.2 Les services spéciaux : le collège de Lifou n'a pas de services spéciaux.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : les dépenses sont réparties entre l'équipement (74,66 %) et les travaux (25,34 %).

Le service opérations en capital : il s'agit de la subvention d'équipement allouée par la province.

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : en 2019 est déficitaire de 0,258 MF et est financé par un prélèvement sur le fonds de roulement.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : au 31 décembre 2019, il s'établit à 3,169 MF.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : passe de 26,408 MF en 2018 à 7,942 MF au 31 décembre 2019.

**Nom de l'établissement**  
**Collège Laura Boula**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**  
**Date de création : 1 septembre 1979**  
**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**  
**N° ridet : 0130898173**  
**RNE : 9830357W**  
**Adresse : BP 33 - 98820 - Lifou**  
**Téléphone : 45 50 20**  
**Courriel : ce.9830357w@ac-noumea.nc**  
**Ordonnateur : LAMBERT Michel      Directeur de l'établissement (principal)**  
**Comptable assignataire : BEAUBOIS Fabienne      Agent comptable du Lycée Jules Garnier**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres :	33 membres		
Quorum :	18 membres présents		
<b>Composition du CA :</b>			
Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
LAMBERT Michèle	Chef d'établissement	1/8/19	jusqu'à la fin de fonction
HNAMEKO Marie-Hélène	Chef d'établissement-adjoint	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
SOATE Estelle	Adjoint gestionnaire de l'établissement		jusqu'à la fin de fonction
WAYARIDRI Lynda	Conseiller principal d'éducation	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
UPIGIT Jean-Pierre	Directeur adjoint - SEGPA	0/1/00	jusqu'à la fin de fonction
WAHETRA Louise	Représentant de l'assemblée de la province des îles Loyauté	2019	2024
WRIGHT Kadrié	Représentant de l'assemblée de la province des îles Loyauté	2019	2024
CIMA André	Représentant de la commune	2020	2026
UIJICAS Raymond	Représentant du conseil coutumier	1/4/18	jusqu'au renouvellement du CA
BOULA Evanes	Personnalité qualifiée	0/1/00	2021
JUNI Charles	Personnalité qualifiée	0/1/00	2020
RIGOURD Morgane	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GRASSIOT GANDET Isabelle	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CORNUET Anais	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ZONGO Paul	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GRABETTE Pauline	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WAMO Christelle	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
POADJA Rosaria	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ZAMBELLI Julien	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SAIHU RAYMOND	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PETEISI Hélène	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
UIJICAS André	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MARTINEZ Laurence	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LUEPAK Dominique	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
HAOCAS Christophe	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SIROT Stéphanie	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
HMAUTRA Gabriel	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ZEOULA Eugène	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
HAOCAS Michel	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SIMANE Simane	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
IHMANGANG Corinne	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
NIANE Brendy	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BEARUNE Marcel	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	LAMBERT Michel	Nommé directeur le 1er août 2019
<b>Adjoint chef d'établissement</b>	HNAMEKO Marie-Hélène	
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	SOATE Estelle	
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 37	(hors BMP)
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = : 0	Nbre de catégorie B = : 0      Nbre de catégorie C = : 2
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = : 1	Nbre MI-SE = : 3      Nbre Infirmière = : 1 Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATEs = : 6	Nbre de ATRF = : 0      Nbre de TEN = : 0
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = : 23	

**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège Laura Boula - Lifou**

EXERCICE 2019

RNE 9830357W

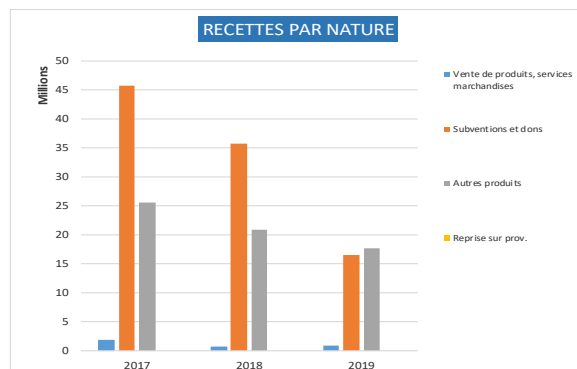
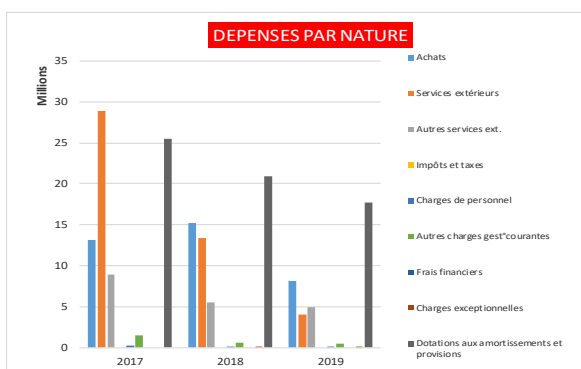
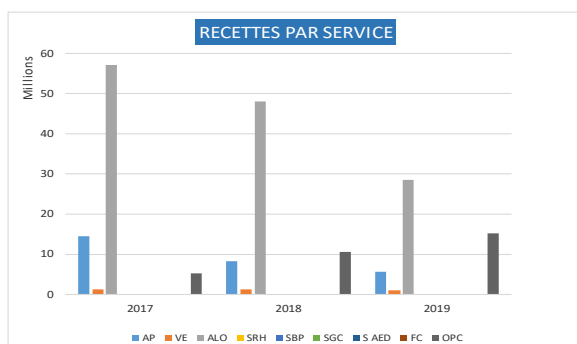
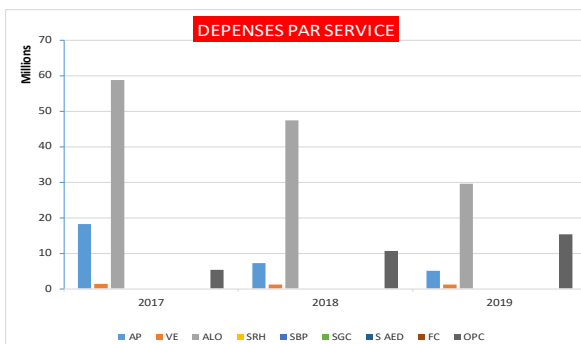
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	5 030 400	14,17%	5 696 052	16,16%	665 652
VE	Vie de l'Elève	1 042 260	2,94%	1 042 260	2,96%	0
ALO	Administration et logistique	29 431 345	82,90%	28 507 468	80,88%	-923 877
	<b>Total SG</b>	<b>35 504 005</b>	<b>100%</b>	<b>35 245 780</b>	<b>100,00%</b>	<b>-258 225</b>
SRH	Restauration et hébergement	-		-		0
SBP	Bourses provinciales	-		-		-
SGC	Groupement comptable	-		-		-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-		-		-
FC	Formation continue	-		-		-
	<b>Total SS</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>35 504 005</b>		<b>35 245 780</b>		<b>-258 225</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	15 221 190	100,00%	15 221 190	100%	0
	<b>Total 2ème section</b>	<b>15 221 190</b>		<b>15 221 190</b>		<b>0</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>50 725 195</b>	<b>100%</b>	<b>50 466 970</b>	<b>100%</b>	<b>-258 225</b>

Section de fonctionnement / Total général	70%	Section de fonctionnement / Total général	70%
Opérations en capital / Total Général	30%	Opérations en capital / Total Général	30%

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		Montant	% Recettes
60	Achats	8 132 897	22,91%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	974 256	2,76%
61	Services extérieurs	4 049 299	11,41%	Cptes 74	Subventions et dons	16 569 898	47,01%
62	Autres services ext.	4 881 061	13,75%	Cptes 75-76-77	Autres produits	17 701 626	50,22%
63	Impôts et taxes	-					
64	Charges de personnel	140 202	0,39%				
65	Autres charges gest° courantes	425 991	1,20%				
66	Frais financiers	-					
67	Charges exceptionnelles	172 929	0,49%				
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>17 802 379</b>	<b>50,14%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	17 701 626	49,86%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	
	<b>Total Dépenses</b>	<b>35 504 005</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>35 245 780</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	1 638 298	3 428 019	3 169 794
Fonds de roulement en nombre de jours	11	35	35
Trésorerie	38 688 847	26 408 342	7 942 772
Trésorerie en nombre de jours	265	273	87



Collège Shea Tiaou - OUVÉA

## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE SHEA TIAOU

### I – La situation et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

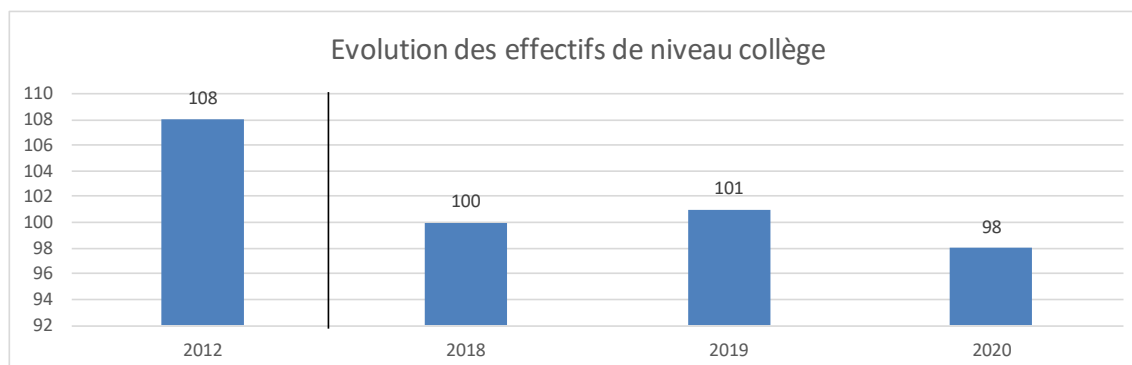
L'établissement était un groupe d'observation dispersé (GOD) de 2006 à 2008 rattaché à Tadine. Devenu collège en 2009, il a intégré ses nouveaux locaux en 2012. En 2019, il compte 102 élèves, ils se répartissent entre 52 % de filles et 48 % de garçons. Les professions et catégories sociales (PCS) très favorisées représentent 17,8 %, les moyennes 30,4 % et les défavorisées représentent 49,5 %. Sur 102 élèves, 86 sont boursiers en 2019.

Les effectifs sont stables. L'équipe pédagogique est également stable, elle est composée principalement d'habitants de l'île à raison de 8 maîtres auxiliaires et 5 titulaires.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	108	100	101	98
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	-	-	-	-
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	17	15	-	-



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Etablissement	Année 2019	
	Public	Public + privé
Indice d'éloignement	37,5	14,3
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)	49,5	47,1
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)	17,8	16,4
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA	92,4	95,7
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)	7,4	9,9
Niveau de maîtrise* en français des élèves entrant en 6ème (%)	63,0	76,8
Niveau de maîtrise* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)	10,0	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège  
hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,90	1,35	1,38
16,8	22,8	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
33,3	77,8	71,6
0,8	3,9	-
38,8	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de GT (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de PRO (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/CAP (%)  
Taux de redoublement 3<sup>e</sup> (%)

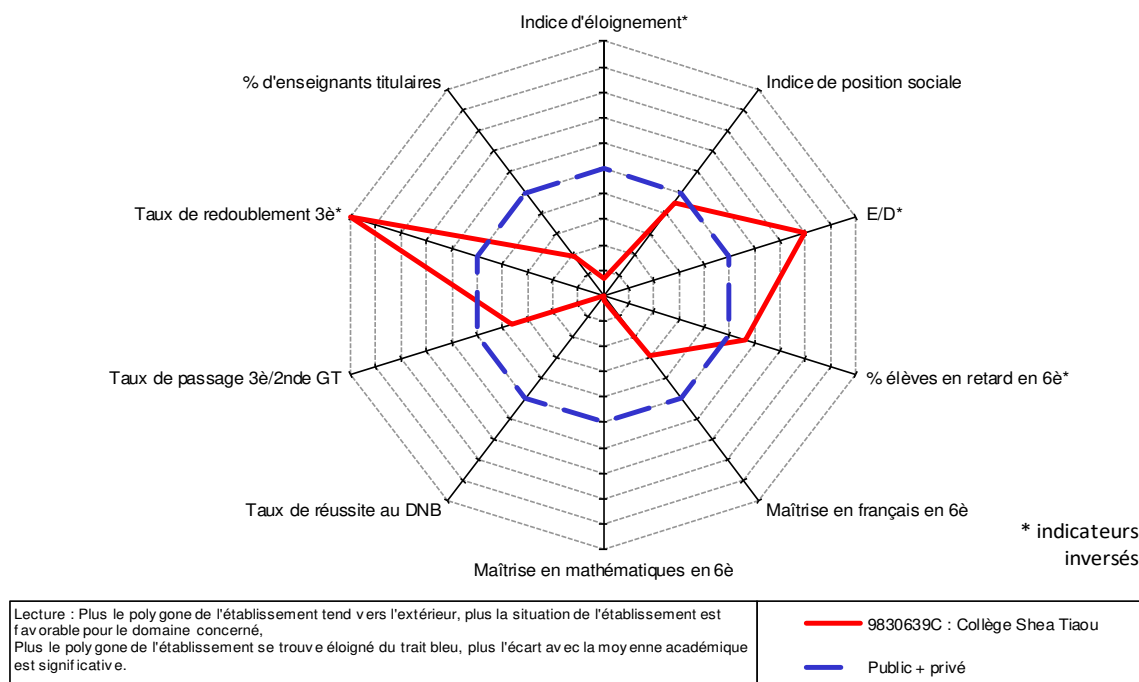
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
39,3	52,9	50,3
50,0	26,5	27,7
7,1	12,5	14,0
0,0	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
36,8	79,6	79,8
-3,5	-10,5	-9,2
6,4	10,1	9,8
13,2	15,0	15,2
12,6	13,9	13,9

### Radar



Il n'y a pas eu de redoublement sur l'année 2019. Le taux de réussite au DNB, session 2019, n'est seulement que de 36,8 %. Les résultats sont commentés dans le paragraphe 2.1.3.

## II- L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

### 2.1 Axe 1 « performance scolaire et offre de formation »

#### 2.1.1 L'évaluation de lecture en 6<sup>e</sup>

Elle a été faite en début et fin d'année sur les 2 classes de 6<sup>e</sup>, elle a montré que les élèves étaient plutôt en difficulté.

Nombre élèves	En début d'année	En fin d'année
<b>Compétences:</b>		
Ayant une bonne compréhension et sont capables de faire des inférences ;	7	13
Ayant une compréhension explicite en majorité ;	14	14
Ayant une compréhension gênée (non automatisme de la lecture et /ou marques grammaticales non intégrées) ;	6	1
Non lecteur	1	
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>28</b>

En fin d'année la progression est positive : il n'y a plus d'élèves non lecteur et d'élèves avec une lecture gênée. Le nombre d'élèves capable de faire des inférences a augmenté. L'utilisation de D'ECOL, outil numérique du centre national d'enseignement à distance (CNED) et la participation des élèves au concours « Livre mon ami » a été bénéfique aux élèves.

L'opération, « Silence, on lit ! », mise en place depuis septembre 2018 pour tous les collégiens et personnels du collège, de 7h45 à 8h00, quinze minutes avant l'entrée en classe, qui consistait à ce que tout le monde lise sous et autour du faré s'est épuisée au cours du troisième trimestre. C'est dommage. Nous retenterons cette expérience en 2020.

Le projet « BDZILES » a été également mis en place pour promouvoir le goût de la lecture.

Les évaluations nationales en français et mathématiques à l'entrée de 6<sup>e</sup>.

Compétences	Nombre élèves
<b>Français</b>	
Maîtrise fragile	10
Maîtrise satisfaisante	18
<b>Mathématiques</b>	
Maîtrise fragile	26
Maîtrise satisfaisante	2



Le concours Rallye maths a permis encore cette année de fédérer les élèves de 6<sup>e</sup> autour d'un projet mathématique. Tous les élèves de 6<sup>e</sup> ont été qualifiés pour la finale à Nouméa. Ils ont terminé second des îles Loyauté. Le calcul mental leur a coûté la première place d'un demi-point.

Un travail de liaison entre les enseignants du primaire et du collège a été entrepris cette année afin que le cycle 3 soit réellement un cycle, avec une vraie continuité pédagogique école-collège. Les enseignants ont assisté à des cours à l'école ou au collège. Un partage des programmes a été effectué en fin d'année lors d'un conseil école-collège.

Le taux de réussite au diplôme national du brevet (DNB), session 2019, n'est seulement que de 36,8 %. L'effectif de 21 élèves d'un niveau très hétérogène en 3<sup>e</sup> a été difficile à gérer. Cette cohorte n'était pas très studieuse. Une tête de classe de quelques élèves n'a pas réussi à entraîner toute la classe vers le sérieux attendu.

Au regard des résultats chiffrés par épreuve, on note une nette baisse des moyennes en français, en mathématiques et en sciences. Cette baisse est également constatée à l'épreuve orale et en contrôle continu, tous deux marquant 11 points de moins qu'en 2018. Ces deux épreuves avaient, en 2018, permis à la majorité des élèves d'avoir leur DNB, l'an passé seuls 2 élèves avaient eu la moyenne aux épreuves écrites.

Cette année, le socle commun étant évalué plus bas, les élèves n'ont pas eu les faibles résultats des épreuves écrites compensés par le socle commun. Seule une élève obtient la moyenne aux épreuves écrites.

L'affectation post troisième s'est établit de la manière suivante :

- 6 élèves ont obtenu une affectation en 2GT ;
- 15 élèves ont obtenu une affectation en voie Pro (dont 3 élèves en CAP) ;
- aucun élève sans affectation ;
- voie Générale : 28,6 % ;
- voie Pro : 71,4 %.

En amont, les élèves de 3<sup>e</sup> ont étudié leurs parcours d'orientation à travers un EPI. Ce logiciel permet à l'élève de préparer son orientation post 3<sup>e</sup>. Ils ont approfondi leurs choix lors du voyage d'orientation à Nouméa, ils y ont visité plusieurs lycées d'enseignement généraux et professionnels. Différentes formations leur ont été présentées. Un carrefour des métiers a également été organisé à leur attention, avec des professionnels de l'île mais aussi de la grande terre. Les élèves qui se sont montrés très intéressés par les métiers qui leur ont été présentés.

Dispositif d'alternance, 6 élèves sur 7 ont obtenu leur premier vœu d'orientation. Un élève a obtenu satisfaction au second tour.

Dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire, le dispositif d'alternance a été mis en place pour 7 élèves de 3<sup>e</sup>, volontaires et en difficultés. A travers des ateliers dirigés par l'enseignante référente (professeur de technologie) et durant des stages réguliers en entreprise, les élèves ont affiné leur orientation. Ainsi, ils se sont montrés assidus dans leur scolarité et seul un effectif n'a pu éviter le décrochage scolaire. La communication avec les familles a été redynamisée également grâce au suivi que ce dispositif engendre.

## 2.1.2 Le bilan vie scolaire

2.1.2.1 L'absentéisme : les taux d'absentéisme ont augmenté sur les derniers mois de l'année scolaire. Les absences sont souvent dues aux déplacements des parents sur la grande terre que les enfants suivent.

2.1.2.2 Le climat scolaire : l'installation du conseil de la vie collégienne (CVC) a permis aux élèves d'imaginer quelques projets mais ceux-ci n'ont pas encore l'autonomie nécessaire pour mener à terme leurs projets (murs d'expression, salle de jeux, logo du collège, tee-shirt pour les sorties, plantation d'arbres fruitiers).

2.1.2.3 Sanctions et punitions : en 2019, le climat scolaire pendant les récréations a été plus serein cette année sans les élèves de l'ALP qui influençaient négativement les collégiens.

Aucun conseil de discipline ne s'est tenu en 2019.

## 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages »

Les nouveaux ordinateurs achetés fin novembre 2017, ont été mis en service en novembre 2019. C'est donc une nouvelle salle de 24 postes qui peut accueillir les élèves. Les PC ne sont pas complètement fonctionnels du fait des versions différentes de Windows (2010 sur les postes et 2017 sur les serveurs du réseau pédagogique). Cela perturbe les connexions internet.

Le nouveau matériel informatique (PC et robots) a lui aussi été installé pour la salle de technologie. Il manque encore la mise en réseau pédagogique de ces PC.

A la fin de l'année 2019, deux vidéos projecteur interactif (VPI) seront à installer, ils sont financés par l'établissement.

L'espace de travail numérique D'COL fourni par le CNED a été utilisé par les enseignants de mathématiques, anglais et français en 6<sup>e</sup>. Les enseignants ont été satisfaits de cet outil et ils continueront à l'utiliser l'année prochaine si la connexion internet le permet.

En fin d'année, le serveur SCRIB a montré des défaillances. Il a été expédié en réparation durant les grandes vacances.

## 2.3 Axe 3 « l'ouverture culturelle dans une double dimension artistique et scientifique et technique »

### 2.3.1 La fête de la science pour les 5<sup>e</sup>

L'objectif était de responsabiliser les élèves aux enjeux du développement durable. Ils ont ainsi présenté leurs travaux devant un public et devant des scientifiques. Ils ont été lauréats du 3<sup>e</sup> prix grand public.

L'association Pala Dalik est venue sensibiliser les élèves à la préservation du lagon.

### 2.3.2 Langue et culture kanak

Dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI), deux ateliers ont été conduits. Le premier se rapportait à la symbolique de la case dans la culture Kanak. La construction de la grande case s'est poursuivie par les élèves de 3<sup>e</sup>. Des petites cases à l'échelle 1/30<sup>e</sup> ont été réalisées par les élèves de 5<sup>e</sup> pour les gestes de coutume. Le second portait sur les aires coutumières et les langues kanakes. Des maquettes, des jeux ont été inventés et réalisés.

Dans le cadre l'enseignement en technologie, les élèves de 6<sup>e</sup> ont réalisé des maquettes de pirogues. Lors de leur voyage à l'île des Pins, ils ont pu appréhender une pirogue de taille réelle. Ce projet doit se poursuivre en 2020 avec la réalisation d'une pirogue grandeur nature et l'accueil des élèves du collège de Vao.

### 2.3.3 Faire vivre le label établissement en démarche de développement durable (E3D)

Dans ce cadre plusieurs actions ont été conduites, que ce soit à travers la fête de la science, des travaux en technologie avec une sensibilisation des élèves au recyclage, des séances de nettoyage des espaces verts du collège ou au concours de recyclage des piles. L'EPI transition écologique et développement durable a permis aux élèves de 5<sup>e</sup> de fabriquer de la pâte à papier à partir de papiers et cartons usagés. Cette pâte a permis de confectionner des maquettes et des affiches pour des sketches écrits par les élèves. Ces mises en scènes, portaient sur les problématiques liées à la pollution et au réchauffement climatique.

### 2.3.4 Participation au Rallye Maths

Les classes de 6<sup>e</sup> ont participé aux épreuves. Tous les élèves ont été sélectionnés pour la finale à Nouméa. Les élèves du collège Shea Tiaou ont terminé second des îles Loyauté.

### 2.3.5 Le corps, la santé et le bien être

Un EPI a permis aux 5<sup>e</sup> de travailler sur la sécurité et l'insécurité alimentaire dans le monde.

## 2.4 Axe 4 « l'ouverture à l'international »

Le voyage prévu en Nouvelle Zélande en octobre 2020 a été préparé avec beaucoup de motivation par les enseignantes référentes, avec pour objectifs de récupérer des fonds pour financer ce voyage.

Un voyage orientation post-3<sup>e</sup> sur Nouméa pour les visites de plusieurs lycées généraux et professionnels a été préparé lors de l'EPI découverte du monde professionnel et économique.

Un voyage sur l'île des Pins a été effectué par les élèves de 6<sup>e</sup> dans le cadre du projet « Les chemins de la pirogue ».

## 2.5 Axe 5 « l'action éducative au service des élèves pour promouvoir le vivre ensemble »

2.5.1 Le bilan santé élèves : l'infirmerie reçoit beaucoup d'élèves pour la pose de pansements qui représentent 49 % des visites. On constate que les plaies ne sont pas toujours traitées à domicile faute de produits pharmaceutiques et que 50 % des consultations sont liées à des conseils de santé. Cette année, 12 jeunes filles sur 13 ont été vaccinées contre le cancer du col de l'utérus.

2.5.2 L'association sportive : dans le cadre des actions sportives conduites par l'association de l'établissement, les élèves, tant chez les garçons que chez les filles, ont réalisé des performances dans les différents sports proposés : raid, foot-ball féminin, volley, athlétisme, futsal, planche à voile.

2.5.3 Le CESC : Il a conduit différentes actions. La première, un petit déjeuner équilibré pour les élèves de 6<sup>e</sup> : une vingtaine de parents ont participé, ce chiffre a doublé par rapport à l'année dernière. Par la suite des actions touchant à la santé et au vivre ensemble ont été conduites. Il s'agit :

- éducation à la sexualité et à la vie affective pour les élèves de 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> : les séances permettent aussi de créer un lien avec les infirmières et la sage-femme qui interviennent pour la vie future des élèves ;

- prévention des conduites addictives pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> : pour les 4<sup>e</sup>, la séance a été animée via un théâtre forum avec l'association Addicto. La brigade de la prévention et de la délinquance juvénile (BPDJ) est intervenue pour parler d'alcool et de cannabis aux élèves de 3<sup>e</sup> ;

- formation prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) pour les élèves de 4<sup>e</sup> : la formation a été suivie avec assiduité et intérêt par les élèves. Ils ont tous validé leur diplôme ;

- sensibilisation sur le respect pour les élèves de 4<sup>e</sup> : à travers l'EPI lutter contre le harcèlement et les différentes formes des discriminations, les élèves de 4<sup>e</sup> ont écrit, joué et filmé des scénettes. Ces courts métrages ont été montrés aux autres élèves du collège afin d'établir un débat dans chaque classe ;

- fête de la citoyenneté : les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ont participé à l'inauguration des stèles commémoratives des deux grandes guerres. En parallèle, un groupe de 8 élèves de 3<sup>e</sup> a participé à un atelier de devoir de mémoire avec l'enseignante d'histoire. Ils se sont rendus en tribu à la rencontre des anciens, afin de réaliser des interviews. Puis, ils ont effectué des recherches aux archives de Nouméa. A l'issue, de ces travaux, ils ont rédigé un fascicule qui reprend les témoignages d'anciens d'Ouvéa ;

- le vivre ensemble : la BPDJ est intervenue sur les thèmes des incivilités et des violences pour les 6<sup>e</sup>, les dangers d'internet pour les 5<sup>e</sup> et le droit et les mineurs pour les 4<sup>e</sup>. Les gendarmes d'Ouvéa, quant à eux, sont intervenus sur la prévention routière afin d'aider les élèves de 5<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> à préparer leur attestation scolaire de sécurité routière (ASSR).

Les financements en indemnité pour mission particulière (IMP) et heure supplémentaires effective (HSE) ont permis la réalisation des projets pédagogiques programmés en 2019. L'unique problème du collège Shea Tiaou demeure un équipement numérique peu fonctionnel au regard des besoins.

### III – Le compte rendu de gestion

Le budget 2019 est établi à 24,034 MF en dépenses. Il a été réalisé à hauteur de 16,869 MF. En recettes le budget a été établi à 18,478 MF. Il a été réalisé à hauteur de 13,120 MF.

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

#### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	7 638 835	2 392 424	31,32%
	Vie de l'élève	665 423	387 867	58,29%
	Administration et logistique	14 305 172	12 664 940	88,53%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	1 424 807	1 424 736	100,00%
	<b>Total</b>	<b>24 034 237</b>	<b>16 869 967</b>	<b>70,19%</b>

## Les recettes

Valeur en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	6 452 385	1 889 850	29,29%
	Vie de l'élève	665 423	387 867	58,29%
	Administration et logistique	9 936 184	9 418 234	94,79%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	1 424 807	1 424 736	100,00%
	<b>Total</b>	<b>18 478 799</b>	<b>13 120 687</b>	<b>71,00%</b>

### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service activité pédagogique (AP) : les crédits consommés se répartissent de la manière suivante ; voyage soit 68 %, acquisition de matériels pédagogique de 18 %, les crédits d'enseignement général de 14 %.

Les recettes sont essentiellement constituées de la subvention fonctionnement de la province des îles Loyauté pour le collège 23 %, pour la mairie d'Ouvéa concernant les projets pédagogiques 19 %, la subvention globalisée de 18 %, la subvention de la province des îles pour les projets pédagogiques à 6 %, la participation des familles à hauteur de 12 % et enfin 22 % pour la participation du fond socio-éducatif de l'établissement.

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : il s'agit des dépenses de la subvention globalisée de la Nouvelle-Calédonie, assurance des élèves soit 10 %, carnets de liaison de 41 %, le fonds social collégien 26 %, et enfin les stages en entreprise 23 %.

En recette, il s'agit uniquement des crédits globalisés avec 58 % de financement pour ce service.

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : il s'agit des dépenses d'entretien liées à la maintenance, les assurances ainsi que les diverses réparations de l'établissement. Les dépenses du domaine administration représentent 4 %, les dépenses liées aux charges (téléphone, eau, électricité etc.) représentent 21 %, la maintenance (contrat entretien maintenance des copieurs, extincteurs etc.) représente 11 %. Les dépenses de l'équipement de la province des îles représentent 8 %. Les amortissements représentent 37 %, les dépenses diverses (réceptions, infirmerie, transport, déplacement du personnel, entretien des locaux, matériel entretien, travaux et réparation) représentent 19 %.

Ces recettes correspondent à la subvention de fonctionnement allouée par la province des îles Loyauté 43 %, la dotation aux amortissements 48 %, l'équipement financé par la province des îles à hauteur de 9 %.

3.1.2 Les services spéciaux : le collège d'Ouvéa n'a pas de services spéciaux.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : il n'a été budgétisé que 0,160 MF, une modification du budget a permis de renflouer ce service avec le reliquat de la subvention investissement de la province des îles Loyauté. Les dépenses concernent l'achat d'équipements pédagogiques (matériel de sport et de 2 vidéos projecteurs interactifs) ainsi que du matériel d'entretien (aspirateur professionnel).

En recette : il s'agit des subventions de la subvention d'investissement de la province des îles Loyauté qui a permis d'effectuer ces achats et représente 100 %.

## 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : une gestion (section de fonctionnement) de l'exercice se solde par un résultat déficitaire de 3,749 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : au 31 décembre 2019, ils s'établissent à 3,782 MF et correspondent à 127 jours de fonctionnement.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : elle s'élève à 7,797 MF.

La situation financière de l'établissement ne présente pas de risque particulier. Les actions engagées en 2019 se poursuivront en 2020.



**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège Shea Tiaou - Ouvéa**

EXERCICE 2019

RNE 9830639C

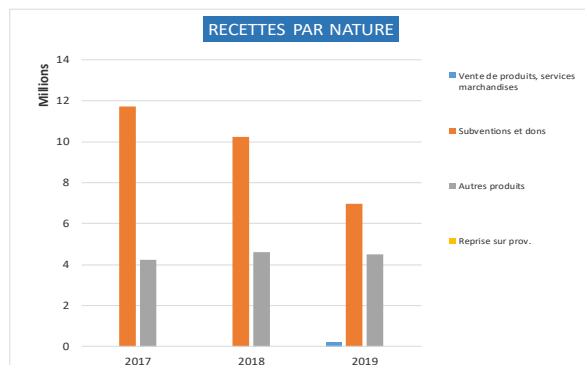
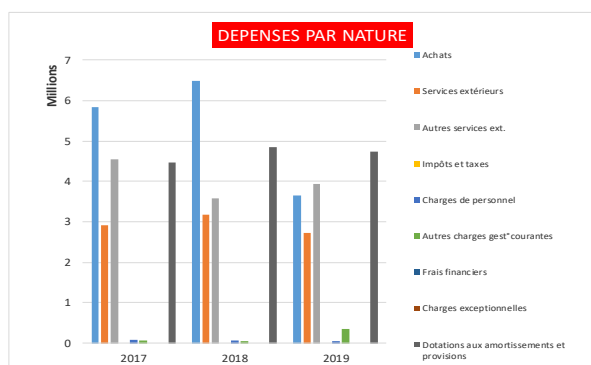
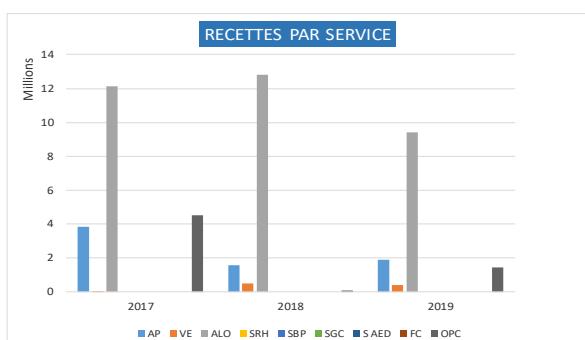
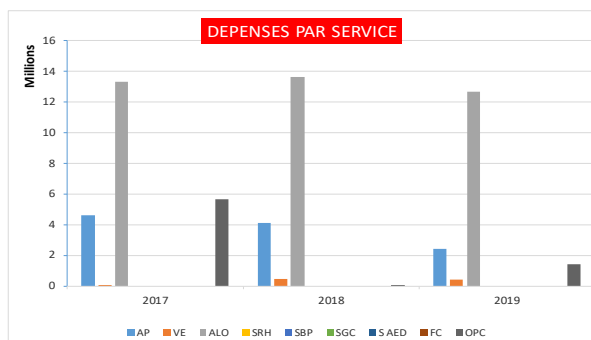
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	2 392 424	15,49%	1 889 850	16,16%	-502 574
VE	Vie de l'Elève	387 867	2,51%	387 867	3,32%	0
ALO	Administration et logistique	12 664 940	82,00%	9 418 234	80,53%	-3 246 706
<b>Total SG</b>		<b>15 445 231</b>	<b>100%</b>	<b>11 695 951</b>	<b>100,00%</b>	<b>-3 749 280</b>
SRH	Restauration et hébergement	-	-	-	-	0
SBP	Bourses provinciales	-	-	-	-	-
SGC	Groupeement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
<b>Total SS</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
<b>Total 1ère section</b>		<b>15 445 231</b>		<b>11 695 951</b>		<b>-3 749 280</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	1 424 736	100,00%	1 424 736	100%	0
<b>Total 2ème section</b>		<b>1 424 736</b>		<b>1 424 736</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>16 869 967</b>	<b>100%</b>	<b>13 120 687</b>	<b>100%</b>	<b>-3 749 280</b>

Section de fonctionnement / Total général	92%	Section de fonctionnement / Total général	89%
Opérations en capital / Total Général	8%	Opérations en capital / Total Général	11%

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		Montant	% Recettes
60	Achats	3 660 772	23,70%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	225 000	1,92%
61	Services extérieurs	2 722 637	17,63%	Cptes 74	Subventions et dons	6 963 282	59,54%
62	Autres services ext.	3 940 146	25,51%	Cptes 75-76-77	Autres produits	4 507 669	38,54%
63	Impôts et taxes	-	-				
64	Charges de personnel	40 506	0,26%				
65	Autres charges gest' courantes	348 501	2,26%				
66	Frais financiers	-	-				
67	Charges exceptionnelles	-	-				
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>		<b>10 712 562</b>	<b>69,36%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	4 732 669	30,64%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	-
<b>Total Dépenses</b>		<b>15 445 231</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>11 695 951</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	10 394 862	7 306 578	3 782 298
Fonds de roulement en nombre de jours	837	197	127
Trésorerie	11 916 227	12 543 047	7 197 082
Trésorerie en nombre de jours	959	338	242



## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE DE CANALA

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

L'année scolaire 2019 est caractérisée par la concertation et la formalisation du nouveau projet d'établissement validé lors du conseil d'administration du 8 octobre 2019. La préparation de la rentrée 2020 s'est effectuée sur fond de baisse des effectifs qui s'explique par la conjugaison de plusieurs phénomènes :

- la baisse démographique sur le pays ;
- la crise minière avec comme corollaire l'attractivité de la zone Voh, Koné, Pouembout (VKP), au détriment de Canala ;
- et, dans une moindre mesure, la concurrence d'un collège privé dans un secteur aussi restreint.

Un déficit d'image et de réputation est perceptible et accentué par une politique de communication inexistante tant en interne, qu'en externe. Les réussites et les succès des élèves ont été davantage mises en valeur en 2019.

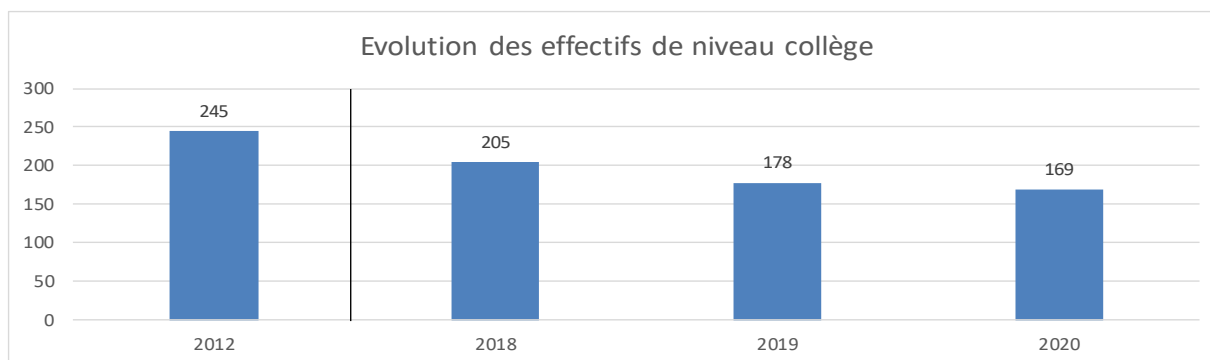
L'internat provincial adossé au collège enregistre de la même manière une baisse des inscriptions au cours de ces dernières années.

S'agissant du groupement d'observation dispersé (GOD) de Kouaoua, une organisation a été mise en place avec une présence alternée entre le directeur et le conseiller principal d'éducation (CPE), ce qui permet de couvrir pleinement trois jours par semaine).

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

2012	2018	2019	2020
245	205	178	169
-	-	-	-
-	-	-	-



## Contexte scolaire

Indice d'éloignement
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)
Niveau de maîtrise* en français des élèves entrant en 6ème (%)
Niveau de maîtrise* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
14,7	10,3	14,3
84,8	45,7	47,1
1,7	17,3	16,4
70,5	98,1	95,7
12,1	8,8	9,9
54,1	78,2	76,8
13,2	53,5	50,4

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves, par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)
Nombre d'élèves par division - niveau collège hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,91	1,35	1,38
16,2	20,6	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)
Ancienneté moyenne des enseignants (année)
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
37,5	77,8	71,6
2,5	3,9	-
40,6	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3è/2de GT (%)
Taux de passage 3è/2de PRO (%)
Taux de passage 3è/CAP (%)
Taux de redoublement 3è (%)

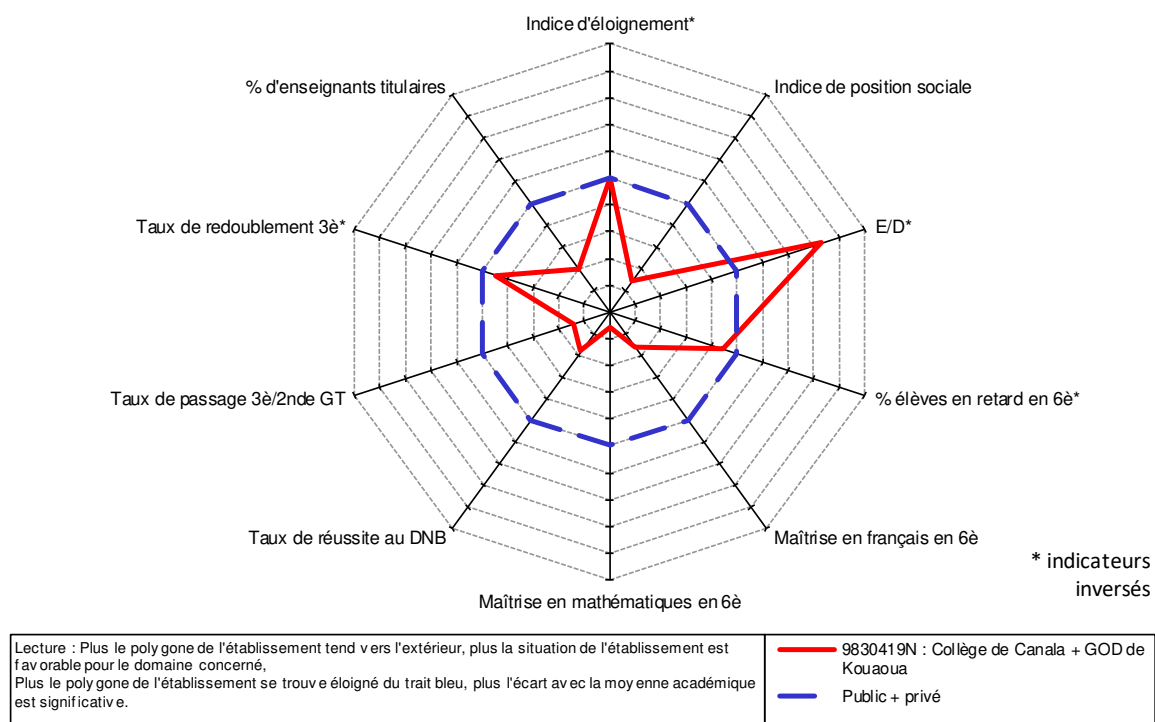
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
22,4	52,9	50,3
32,8	26,5	27,7
32,8	12,5	14,0
1,7	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
59,6	79,6	79,8
0,4	-10,5	-9,2
6,2	10,1	9,8
13,8	15,0	15,2
14,2	13,9	13,9

## Radar



## II – L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

### 2.1 Axe 1 « performance et offre de formation »

#### 2.1.1 Deux établissements inclusifs pour la réussite de tous

La population du collège se situe dans un contexte social défavorisé au regard des indicateurs de la population scolaire. L'indice de position sociale des élèves « professions et catégories socioprofessionnelles » (PCS), présente un taux de 84,8 % de défavorisés contre 46,7 %, à l'échelle de l'académie. Il est dénombré 109 élèves boursiers, soit 64,1 % des effectifs. Cependant, les fonds sociaux de l'établissement sont sous-utilisés et ont été consommés qu'à hauteur de 2 % en 2019. Cela tient au fait que les familles parfois, dans le dénuement sont peu enclines à solliciter les aides auprès de l'assistante sociale.

Les préconisations du primaire vers une prise en charge des troubles de l'apprentissage (dyslexie) n'ont pas pu être suivies, en raison de l'absence d'orthophonistes dans les deux dispensaires provinciaux.

Plusieurs modalités de travail ont été mise en place sur au collège et au GOD, on ne citera que l'accompagnement éducatif pour lequel deux dispositifs ont été mis en œuvre :

- celui de la lutte contre l'illettrisme et le décrochage scolaire, en renforçant les leviers identifiés notamment celui du devoirs faits (pour favoriser l'inscription des élèves sur le temps scolaire et assurer la continuité avec l'internat après les cours) ;

- celui de l'accompagnement pour les non-lecteurs et non-scripteurs. Ce dernier, projet innovant a été formalisé dans le cadre du futur conseil école collège (CEC). Il implique l'intervention d'une professeure des écoles, pour un groupe de 10 élèves identifiés et une co-animation en français et mathématiques en 5<sup>e</sup>. La réalisation de ce projet est prévue pour 2020.

### 2.1.2 Le parcours éducatif et de santé

Dans le cadre du volet « prévention », plusieurs partenaires et acteurs sont mobilisés et chaque composant ont pu conduire des actions au profit des élèves.

Le service santé-social, constitué d'une infirmière, d'une assistante sociale et d'une psychologue éducation nationale assure des permanences et le suivi des élèves, tous les quinze jours, dans les établissements de Canala, Kouaoua et Thio. En 2019, deux élèves ont bénéficié d'un projet d'accompagnement individualisé (PAI) et un élève affecté d'une déficience visuelle, a bénéficié d'un programme personnalisé de scolarisation (PPS).

Un parcours citoyen et de santé, mis en place avec les partenaires de proximité (mairies de Canala et de Kouaoua, gendarmerie nationale, les gardes champêtres, les pompiers et les deux dispensaires) a rendu, le suivi des élèves à besoins particuliers plus efficient. Ce parcours s'inscrit dans le cadre des trois cellules de veille annuelles qui sont mieux programmées et organisées avec le CPE, l'assistante sociale (AS), l'infirmière scolaire et la psychologue éducation nationale (Psy-EN). Les cellules de veilles permettent de coordonner le suivi des élèves à besoins particuliers dans le cadre des programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE), des PAI et des PPS. Le suivi du décrochage se fait également avec les mêmes partenaires dans le cadre des groupes de prévention contre le décrochage scolaire (GPDS). Les résultats de ces actions se traduiront en 2020 par la formalisation de nouveaux PPRE. Il convient de relever l'interdépendances de ces actions, car les élèves décrocheurs cumulent bien souvent des problématiques scolaires, sociales et médicales (suivi des troubles dys-défaillant par les familles).

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), dont le référent est le conseiller principal d'éducation (CPE) du collège, s'appuie sur un réseau de partenaires très riche et disponible. Le CESC a permis de développer un parcours diversifié et de qualité pour les élèves.

Dans le cadre du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) sur la commune de Kouaoua, l'éducateur sportif communal est mis à la disposition du GOD. Il intervient dans le cadre d'activités périscolaires ouvertes à tous les élèves volontaires de l'établissement. Ces activités ont une dimension éducative, elles portent aussi sur à la santé.

## 2.2 Axe 2 « le parcours avenir et la lutte contre le décrochage scolaire »

### 2.2.1 Bilan et analyse de l'orientation (année 2019)

En 2019, dès le premier tour, la totalité des élèves (100 %) ont été satisfaits de leur affectation. Ce taux résulte de plusieurs facteurs :

- l'acquisition d'une expertise en matière d'orientation et une bonne appréhension des règles d'affectation par les professeurs principaux, à l'issue d'une très forte collaboration avec la psy-EN ;
- une maîtrise technique du livret scolaire unique (LSU) et du logiciel Affelnet ;
- des entretiens individuels (professeur principal, directeur, Psy-EN) quant à la situation de l'élève. Une dynamique de préparation à l'orientation impulsée par les ateliers de l'orientation qui se sont déroulés le 6 août 2019.

## 2.2.2 Les tendances observées cette année scolaire

En 2019, le taux d'affectation en lycée général a été très faible (5 élèves). Ce taux pourrait s'améliorer par le développement de visites des lycées d'enseignement général et technologique (LEGT), Jules Garnier et Antoine Kela, très tôt dans l'année pour susciter plus de motivation auprès des élèves et l'information des élèves de 3<sup>e</sup> lors des ateliers de l'orientation en 2020, par les anciens élèves du collège. Enfin, il est à noter l'intérêt des familles pour les lycées de l'alliance scolaire de l'église évangélique (ASEE). Il conviendra d'associer ces établissements aux présentations des filières au sein des deux sites du collège.

## 2.2.3 Favoriser la réussite de chaque élève grâce à une orientation choisie et préparée

Plusieurs actions ont été programmées et formalisées en conseil pédagogique, tels que les ateliers de l'orientation, regroupant les LEGT de secteurs, l'organisation de tables rondes, des rencontres entre élèves et professeurs, ainsi que la participation aux portes ouvertes et des mini-stages des élèves (juillet-août 2019). La construction de parcours de formation aménagés permet le repérage des élèves décrocheurs dès la quatrième. La contractualisation à travers un parcours vertueux et la préparation intensive au diplôme national de brevet.

## 2.3 Axe 3 « l'ouverture artistique et culturelle »

### 2.3.1 Deux sites ouverts sur leur environnement

Deux actions ont été conduites. La première consistait en un parcours artistique et culturel a été réalisé, il s'articule autour de trois axes la fréquentation des sites culturels et des spectacles, la pratique avec le concours d'intervenants extérieurs et la découverte de certaines techniques dans ce domaine. La seconde action consistait en un parcours éducatif et culturel performant. Toutes les classes y ont participé avec un projet artistique et culturel.

Pour conduire ces actions un enseignant référent culture a été identifié. Il a su diffuser des propositions d'actions culturelles auprès des équipes, suivre les actions éducatives à caractère artistique et culturel sur les deux sites, dont la participation du collège à la « fête de l'École calédonienne ».

Les élèves de l'établissement ont ainsi participé et bénéficié de nombreux dispositifs d'éducation artistique et culturelle (Livre mon ami, « Silence on lit ! », découverte d'une île Mélanésienne du pacifique « Le Vanuatu », EPI 2020 fondamentaux culture Kanak) et une rencontre avec des artistes lors de la participation du collège de Canala en ouverture de la « Fashion-Week 2019 ».

### 2.3.2 Cérémonies organisées au sein du collège

Ces cérémonies mettent en valeur l'implication des élèves et des équipes pédagogiques. Ainsi, ont été mis en la valorisation des actions mettant en avant la culture Kanak et les deux langues étudiées au collège Xârâcùù et Ajjie. Le partenariat avec les services des deux mairies a été constructif, la collaboration de leurs référents éducation a permis une excellente coordination des actions (utilisation des salles socio-culturelles, visite du vice-recteur, mise en valeur des élèves par des prises de paroles, des chants et danses et des expositions, la fête des écoles de Canala du 29 novembre). A l'occasion de la fête des écoles une cérémonie de récompenses pour les élèves méritants a été organisée.

## 2.4 Axe 4 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

### 2.4.1 Un établissement mobilisé pour instaurer un climat scolaire serein

La stratégie de l'établissement consistait à impliquer les élèves par leur présence au sein des instances où représentatives des élèves. **Le parcours citoyen** inscrit comme axe prioritaire du CESC, avait pour thèmes la lutte contre le harcèlement et le cyber-harcèlement, l'écocitoyenneté et la solidarité et la sécurité et solidarité. Les actions du CVC regroupait les deux sites, elles portaient sur la réflexion et des propositions sur le bien être au collège. L'ensemble de ces actions ont été conduites avec les différents partenaires, pro-actifs de l'établissement.

Le conseil pédagogique propose des projets fédérateurs, à mettre en œuvre dès la rentrée 2020. Il s'agit, par de nouvelles règles communes « charte des civilités du collège », de mobiliser l'ensemble de la communauté scolaire pour un climat scolaire de qualité, de préparer la rentrée scolaire en tribu, par des rencontres avec les parents de toutes les tribus des deux communes (coutumes, calendrier, échanges).

### 2.4.2 Diversification et différenciation des pratiques pédagogiques

Un dispositif interne qui contribue à l'amélioration du climat scolaire est instauré, par la pratique du football (62,5 % des élèves sont inscrits dans la section sportive, animée par l'éducateur sportif de l'internat provincial), par une culture de projets ancrée dans l'établissement. La méthode pédagogique de projets employée donne davantage de sens aux apprentissages et elle valorise les élèves (communication externe positive).

En 2019, 30 projets ont été programmés et formalisés sur les deux sites. L'établissement a bénéficié d'une accompagnatrice d'éducation.

## III – Le compte rendu de gestion.

Les ouvertures de crédits étaient de 19,017 MF en fonctionnement et de 4,412 MF en opérations en capital. Le taux de réalisation de la première section est de 86,37 % (dépenses nettes de 16,557 MF). Au niveau de la section d'investissement, ce taux est de 92,98 %, avec 4,103 MF de recettes nettes pour 4,412 MF de recettes prévues.

### 3.1 Les dépenses et les recettes

#### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	5 560 750	3 819 841	68,69%
	Vie de l'élève	800 000	249 000	4,48%
	Administration et logistique	13 770 053	12 479 747	90,63%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
	Groupement comptable			
Investissement	Opérations en capital	4 412 749	4 103 065	92,98%
	<b>Total</b>	<b>24 543 552</b>	<b>20 651 653</b>	<b>84,14%</b>

## Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	5 560 750	3 735 073	67,17%
	Vie de l'élève	800 000	249 000	31,13%
	Administration et logistique	12 656 696	12 440 698	98,29%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
	Groupement comptable			
Investissement	Opérations en capital	4 412 749	4 103 065	92,98%
	<b>Total</b>	<b>23 430 195</b>	<b>20 527 836</b>	<b>87,61%</b>

### 3.1.1 Le service général

3.1.1.1 Le service administration et logistique (ALO) : il s'agit des dépenses d'entretien liées à la maintenance et diverses réparations de l'établissement. Elles représentent 12,44 % des dépenses du service. Les charges en frais postaux et téléphones représentent 7,37 %, la viabilisation (électricité) 9,53 %, les dépenses diverses (fournitures de bureau, équipement agents, assurances véhicules, frais de réception etc.) représentent 20,98 %. Les dépenses d'équipement représentent (13,81 %). Quant aux amortissements, ils représentent 35,85 %.

Les recettes correspondent à la subvention de fonctionnement et d'équipement allouée par la province Nord.

3.1.2 Les services spéciaux : le collège de Canala n'a pas de services spéciaux.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : les dépenses concernent l'achat d'ordinateurs pour les salles de classes et le secrétariat, de vidéoprojecteurs et le remplacement du véhicule de service.

Les recettes se composent de la subvention d'équipement de la province Nord.

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : l'exécution du budget de fonctionnement fait apparaître un déficit de gestion de 0,133 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : au 31 décembre il s'établit à 2,192 MF et correspond à 65 jours de fonctionnement.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : au 31 décembre 2019, la trésorerie s'élève à 7,132 MF et correspond à 213 jours de paiement.

Il est relevé que les indicateurs financiers tendent à diminuer tant en ce qui concerne le fonds de roulement que la trésorerie, alors que l'établissement dispose d'un nombre de jours de fond de roulement et de trésorerie confortable. Cette particularité résulte de la baisse des charges courantes de l'établissement qui passent de 23,549 MF en 2017 à 12,071 MF en 2019.

**Nom de l'établissement  
Collège de CANALA**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**

**Date de création : 1 septembre 1984**

**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**

**N° ridet : 0130898131**

**RNE : 9830419N**

**Adresse : Rue Fritz Persan - 98804 - Canala**

**Téléphone : 42 31 91**

**Courriel : ce.9830419n@ac-noumea.nc**

**Ordonnateur : PETROS Eric**

**Directeur de l'établissement (principal)**

**Comptable assignataire : DELAPIERRE Maryse**

**Agent comptable du lycée Antoine KELA**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres : 22 membres

Quorum : 12 membres présents

**Composition du CA :**

Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
PETROS Eric	Chef d'établissement	1/8/19	jusqu'à la fin de fonction
Néant	Chef d'établissement-adjoint		jusqu'à la fin de fonction
MALO Sonia	Adjoint gestionnaire de l'établissement	1/4/16	jusqu'à la fin de fonction
EATENE Rolland	Conseiller principal d'éducation	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
PONGA Alcide	Représentant de l'assemblée de la province Nord	2019	2024
MOINEFRA Yolande	Représentant de la commune	2020	2026
KENON Maxime	Représentant du conseil coutumier	1/4/18	jusqu'au renouvellement du CA
NECHERO Emile	Personnalité qualifiée	2019	2021
PAYAT Isabelle	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MACHORO Aphonse	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MOUEAOU Naskarella	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
VUILLAUME Jérôme	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
TUIYENON Bernadette	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DAOUP Micheline	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
REDON Méline	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ONIARY Anne-Marie	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BADIMOIN Christie	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
HARI Francis	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
NONDO Fabrice	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
TYUIENON Alice	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
NABITOLO Georges	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
TETUAHITI Victoire	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
NECHERO Stanley	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	PETROS Eric	Nommé directeur le 1er août 2019
<b>Adjoint chef d'établissement</b>	0	
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	MALO Sonia	
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 25	(hors BMP)
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = 0	Nbre de catégorie B = 0
		Nbre de catégorie C = 2
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = 1	Nbre MI-SE = 3
		Nbre Infirmière = 0
		Nbre assistante sociale = 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATEs = 3	Nbre de ATRF = 0
		Nbre de TEN = 0
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = 14	



**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège de Canala**

EXERCICE 2019

RNE 9830419N

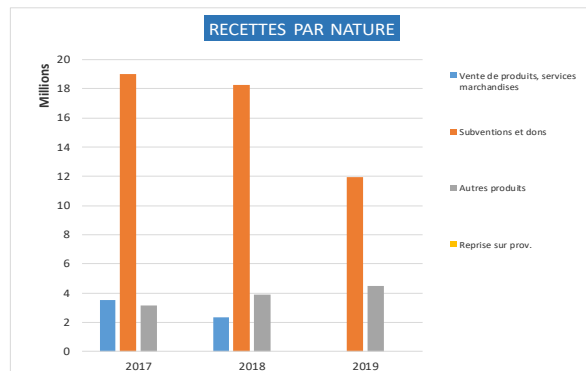
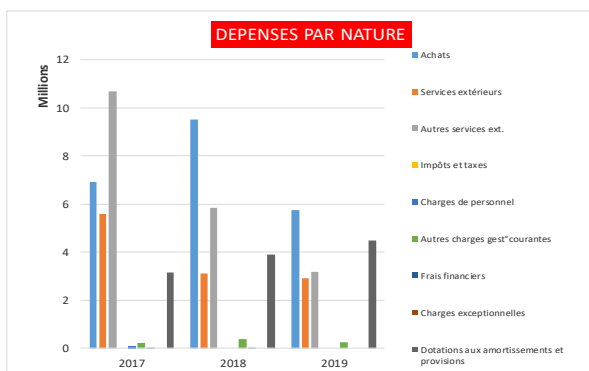
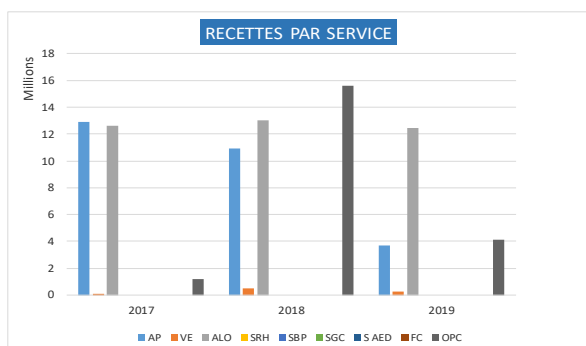
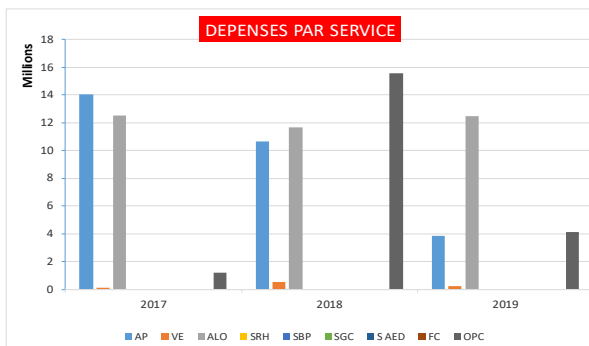
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	3 819 841	23,08%	3 735 073	22,74%	-84 768
VE	Vie de l'Elève	249 000	1,50%	249 000	1,52%	0
ALO	Administration et logistique	12 479 747	75,41%	12 440 698	75,74%	-39 049
	<b>Total SG</b>	<b>16 548 588</b>	<b>100%</b>	<b>16 424 771</b>	<b>100,00%</b>	<b>-123 817</b>
SRH	Restauration et hébergement	-	-	-	-	0
SBP	Bourses provinciales	-	-	-	-	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-
	<b>Total SS</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>16 548 588</b>		<b>16 424 771</b>		<b>-123 817</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	4 103 065	100,00%	4 103 065	100%	0
	<b>Total 2ème section</b>	<b>4 103 065</b>		<b>4 103 065</b>		<b>0</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 651 653</b>	<b>100%</b>	<b>20 527 836</b>	<b>100%</b>	<b>-123 817</b>

Section de fonctionnement / Total général	80%	Section de fonctionnement / Total général	80%
Opérations en capital / Total Général	20%	Opérations en capital / Total Général	20%

Présentation par nature						
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		% Recettes
60	Achats	5 733 713	34,65%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	-
61	Services extérieurs	2 914 049	17,61%	Cptes 74	Subventions et dons	11 943 341
62	Autres services ext.	3 176 207	19,19%	Cptes 75-76-77	Autres produits	4 481 430
63	Impôts et taxes	-	-			
64	Charges de personnel	-	-			
65	Autres charges gest* courantes	247 066	1,49%			
66	Frais financiers	-	-			
67	Charges exceptionnelles	-	-			
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>12 071 035</b>	<b>72,94%</b>			
68	Dotations aux amortissements et provisions	4 477 553	27,06%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-
	<b>Total Dépenses</b>	<b>16 548 588</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>16 424 771</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	624 223	2 316 485	2 192 668
Fonds de roulement en nombre de jours	10	44	65
Trésorerie	15 987 850	8 209 438	7 132 763
Trésorerie en nombre de jours	244	157	213

## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE DE KONE

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

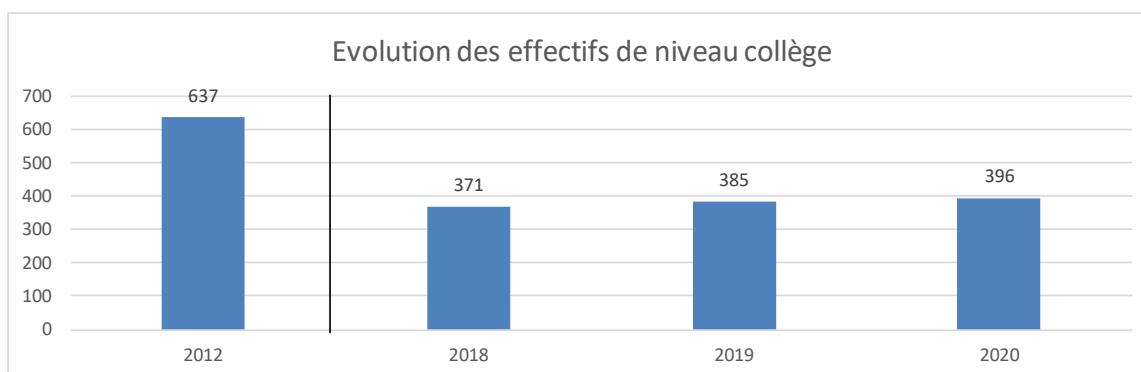
Le collège de Koné est implanté sur la commune de Koné, capitale de la province Nord et dans l'aire coutumière Païci- Camuki. L'établissement a 44 ans et a perdu, début 2019, l'antenne du lycée professionnel (ALP). Le collège est doté d'une surface bâtie de 6 000 m<sup>2</sup> pour 1,4 hectare d'espaces verts et plus d'un hectare d'espaces verts pour l'ex ALP. Il accueille principalement les enfants de la zone de Voh et Koné ainsi que les tribus éloignées via l'internat provincial.

La population scolaire du collège de Koné, composée à la rentrée 2019 de 454 élèves, est issue à 53,3 % de familles de catégorie socio-professionnelle défavorisée. L'établissement compte 20 divisions (4 classes par niveau et les 4 classes de la section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), une par niveau). Il convient de noter l'intégration importante d'élèves issus du dispositif ULIS (16 élèves) et en SEGPA (63 élèves).

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	637	371	385	396
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	41	64	69	76
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	45	15	-	-



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Etablissement	Année 2019	
	Public	Public + privé
Indice d'éloignement	10,3	14,3
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)	45,7	47,1
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)	17,3	16,4
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA	98,1	95,7
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)	8,8	9,9
Niveau de maîtrise* en français des élèves entrant en 6ème (%)	78,2	76,8
Niveau de maîtrise* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)	53,5	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège  
hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,31	1,35	1,38
24,1	22,7	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
70,6	77,8	71,6
3,4	3,9	-
41,9	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> GT (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> PRO (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/CAP (%)  
Taux de redoublement 3<sup>e</sup> (%)

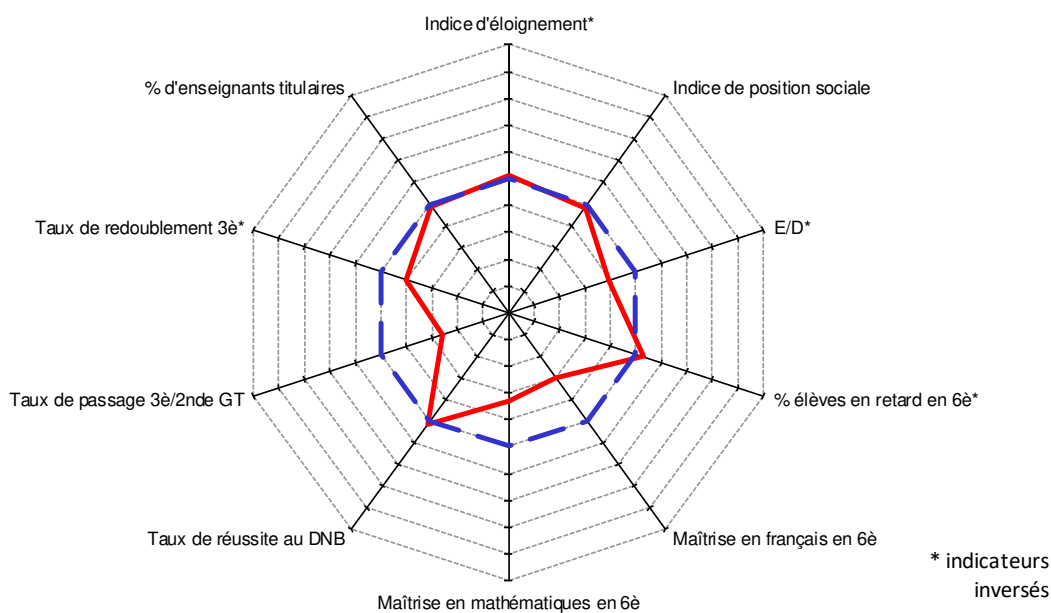
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
31,5	52,9	50,3
29,3	26,5	27,7
19,6	12,5	14,0
2,2	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
80,7	79,6	79,8
-1,2	-10,5	-9,2
10,1	10,1	9,8
13,6	15,0	15,2
13,7	13,9	13,9

## Radar



Lecture : Plus le polygone de l'établissement tend vers l'extérieur, plus la situation de l'établissement est favorable pour le domaine concerné.  
Plus le polygone de l'établissement se trouve éloigné du trait bleu, plus l'écart avec la moyenne académique est significative.

— 9830278K : Collège de Koné  
— Public + privé

## **II – L’activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie**

En 2019, le projet d’établissement du collège de Koné pour la période 2016 - 2019 s’est achevé. Celui-ci comportait 5 axes

### **2.1 Axe 1 « performance et offre de formation »**

Un ensemble d’actions a été mené durant l’année. « La semaine de l’Histoire-Géo », « La semaine des Lettres », « Le concours d’orthographe ». Elles ont concerné l’ensemble des élèves. Les élèves de 6<sup>e</sup> ont pu participer au concours « Livre mon ami » et au « Rallye Maths », d’ailleurs une classe a été sélectionnée pour représenter le collège en finale. Dans le cadre de la classe défense, la classe de 3<sup>e</sup> Prépa-Pro a participé à un stage de trois jours au sein du régiment du service militaire adapté (RSMA) de Koumac. L’un des objectifs en était la découverte de la vie militaire et des métiers offerts par l’armée.

Quatre enseignants ont mis en place des groupes de compétences en mathématiques et français sur les niveaux 6<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Les résultats au DNB s’établissent à 80,7 % soit en très léger progrès par rapport à l’année précédente.

### **2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »**

Pour les 6<sup>e</sup>, une formation avec la documentaliste a été renouvelée pour l’apprentissage de l’utilisation du numérique. Au même titre, « Atelier Journal » a poursuivi son activité. La salle informatique préalablement créée, est désormais parfaitement utilisée par l’ensemble des classes.

### **2.3 Axe 3 « l’ouverture artistique et culturelle »**

La classe à horaire aménagé musique (CHAM) n’étant plus proposée, la classe artistique renforcée (CAR) a été créée et maintient ses effectifs sur l’ensemble des niveaux (6<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup>). Le partenariat culturel et artistique avec l’annexe du conservatoire de musique de Koné a fait l’objet d’une nouvelle convention avec tacite reconduction. Cette option devrait donc être pérennisée. Une classe de SEGPA est allée visiter le fort Teremba avec nuitée, les élèves ont pu ainsi appréhender une partie de l’histoire Calédonienne. Les classes de 4<sup>e</sup> poursuivent leur projet éco-citoyen avec des actions telles que le ramassage de piles, de bouchons. Les élèves de la 4<sup>e</sup> SEGPA ont participé à un tournoi sportif sur Maré. L’accueil en tribu fut l’occasion d’échanger, sur le plan culturel. L’atelier théâtre a également poursuivi son activité et a réalisé une représentation.

### **2.4 Axe 4 « l’ouverture à l’international »**

L’expérience du voyage en Nouvelle-Zélande avait été unanimement appréciée. Néanmoins, ce voyage n’a pu aboutir en 2019, en raison du départ à la retraite du référent néo-zélandais. L’établissement a recherché en vain un nouveau partenariat avec le soutien du vice-rectorat. Cette démarche est maintenue pour 2020.

## 2.5 Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

Les actions sont nombreuses, entre autre l'action d'immersion des SEGPA et ULIS dans les autres classes, le « Trophée inter SEGPA », la « Journée sportive 6<sup>e</sup> », le « Cross avec le primaire » ; des actions participant à l'embellissement du collège « Habillons les murs » (0,050 MF).

La brigade de prévention de délinquance juvénile est intervenue dans les classes. Plusieurs actions sportives y compris des rencontres territoriales (football, voile, natation) se sont déroulées. La « Semaine des associations » a remporté un vif succès auprès des élèves, l'association retenue est venue au collège et a proposé des ateliers autour de leur handicap. Pour renforcer la communication avec les partenaires extérieurs et les parents d'élèves, là encore plusieurs actions ont été réalisées immersion en tribu, cérémonie de remise des diplômes, le du Forum des métiers qui a rencontré un vif succès, l'APE a concouru aux actions en gérant l'ouverture du foyer des élèves, l'animation sportive.

### III – Le compte rendu de gestion

Le budget 2019 est établi à 49,514 MF en dépenses. Il a été réalisé à hauteur de 29,432 MF soit 59,44 %. En recettes le budget a été établi à 40,014 MF. Il a été réalisé à hauteur de 24,617 MF soit 61,52 %.

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

#### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	11 868 731	4 613 077	38,87%
	Vie de l'élève	3 472 650	1 241 404	35,75%
	Administration et logistique	26 882 918	22 148 104	82,39%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	7 290 000	1 429 610	19,61%
	<b>Total</b>	<b>49 514 299</b>	<b>29 432 195</b>	<b>59,44%</b>

## Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	9 018 731	3 532 436	39,17%
	Vie de l'élève	2 722 650	1 094 749	40,21%
	Administration et logistique	20 982 918	18 310 904	87,27%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	7 290 000	1 679 610	23,04%
	<b>Total</b>	<b>40 014 299</b>	<b>24 617 699</b>	<b>61,52%</b>

### 3.1.1 Le service général

3.1.1.1 Le service administration et logistique (ALO) : il s'agit des dépenses de fonctionnement, liés aux contrats, à l'entretien, aux charges administratives, à la communication, à la viabilisation, à la logistique et aux opérations spécifiques. L'entretien et les charges administratives représentent 23 % des dépenses du service, la viabilisation 18 %, les frais de communication 8 %. La sécurité correspond à 14 %, l'équipement à 9 % et les opérations d'amortissement à 28 %.

Les recettes correspondent aux subventions allouées par la province Nord, pour le fonctionnement (45 %) et pour l'équipement (21 %). On compte également les recettes propres (1 %) et les dotations aux amortissements (33 %).

3.1.2 Les services spéciaux : le collège de Koné n'a pas de services spéciaux.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : l'ensemble des dépenses correspondent à l'équipement informatique : matériel pédagogique (72 %) et renouvellement des ordinateurs de l'administration (28 %).

Ces acquisitions ont pu être réalisées par les subventions d'équipement allouées par la province Nord.

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : le résultat de gestion de l'exercice, section de fonctionnement, se solde par un résultat négatif de 5,064 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : au 31 décembre 2019 le fonds de roulement s'établit à 8,067 MF et correspond à 133 jours de fonctionnement.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : elle s'élève à 24,804 MF et correspond à 409 jours de paiement.

La situation financière de l'établissement ne présente pas de risque particulier. Les actions engagées en 2019 se poursuivront en 2020.

**Nom de l'établissement**  
**Collège de KONE**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**  
**Date de création : 22 février 1973**  
**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**  
**N° ridet : 0130898127**  
**RNE : 9830278K**  
**Adresse : Lotissement Internat - BP 14 - 98860 - Koné**  
**Téléphone : 47 22 63**  
**Courriel : ce.9830278k@ac-noumea.nc**  
**Ordonnateur : RIOU Gilles** **Directeur de l'établissement (principal)**  
**Comptable assignataire : WAÏA Fabienne** **Agent comptable du collège de Païamboue**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres :	29 membres		
Quorum :	16 membres présents		
<b>Composition du CA :</b>			
Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
RIOU Gilles	Chef d'établissement	1/8/19	jusqu'à la fin de fonction
PUJAPUJANE Dorothée	Adjoint gestionnaire de l'établissement	1/4/16	jusqu'à la fin de fonction
MICHELI Christian	Conseiller principal d'éducation	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
ORTHOSIE Yonnick	Directeur adjoint - SEGPA	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
TEIN Jessica	Représentant de l'assemblée de la province Nord	2019	2024
TINGAL Maglie	Représentant de l'assemblée de la province Nord	2019	2024
DESIGNES Raymonde	Représentant de la commune	2020	2026
Non communiqué	Représentant du conseil coutumier	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ROBERT Pierre	Personnalité qualifiée	2019	2021
GALARD Guylène	Personnalité qualifiée	2019	2021
LEMAITRE Christian	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
NICAISE Karine	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
EGUELMY Yann	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
HUMMEL Valérian	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MICHAUT Sonny	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CHIARA Catherine	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GRATADOUR Anthony	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
AMIOT Christophe	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
NIGAILLE Romarick	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BRIAND Marie-Josée	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DEVAUD Nancy	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
HMANA Orane	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ETHEVE Odette	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LELIEVRE Sabrina	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GUICHARD Raïssa	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
POADAE Isabelle	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
JEANNESSON Clara	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
POARAOUPOE Marguerite	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ETHEVE YAELE	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	RIOU Gilles	Nommé directeur le 1er août 2019
<b>Adjoint chef d'établissement</b>	0	
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	PUJAPUJANE Dorothée	
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 41	(hors BMP)
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = : 0	Nbre de catégorie B = : 1      Nbre de catégorie C = : 2
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = : 1	Nbre MI-SE = : 2      Nbre Infirmière = : 1 Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATEs = : 4	Nbre de ATRF = : 0      Nbre de TEN = : 0
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = : 29	

**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège de Koné**

EXERCICE 2019

RNE 9830278K

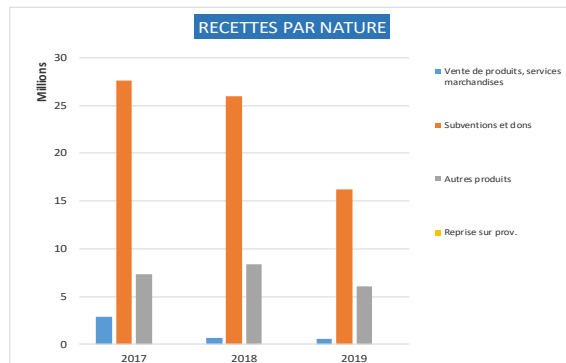
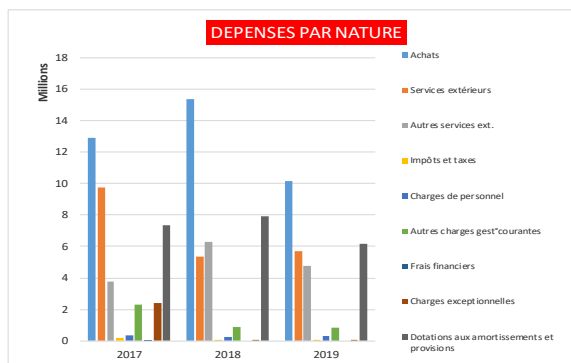
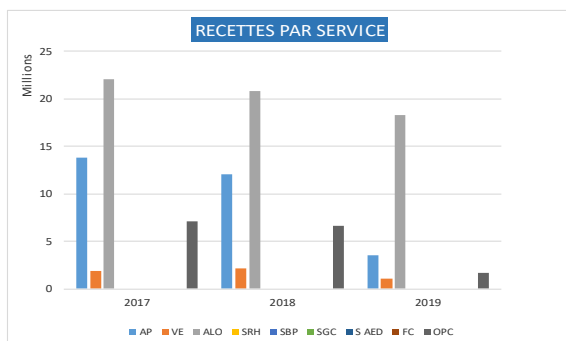
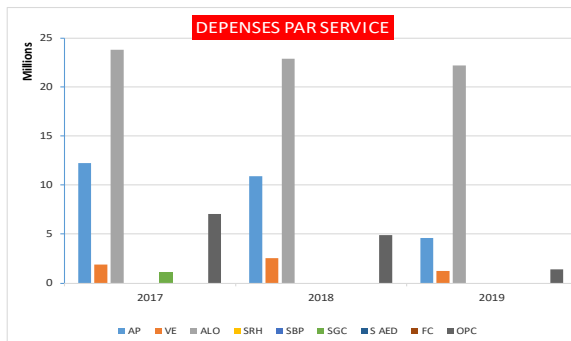
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	4 613 077	16,47%	3 532 436	15,40%	-1 080 641
VE	Vie de l'Elève	1 241 404	4,43%	1 094 749	4,77%	-146 655
ALO	Administration et logistique	22 148 104	79,09%	18 310 904	79,83%	-3 837 200
	<b>Total SG</b>	<b>28 002 585</b>	<b>100%</b>	<b>22 938 089</b>	<b>100,00%</b>	<b>-5 064 496</b>
SRH	Restauration et hébergement	-	-	-	-	0
SBP	Bourses provinciales	-	-	-	-	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
	<b>Total SS</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>28 002 585</b>		<b>22 938 089</b>		<b>-5 064 496</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	1 429 610	100,00%	1 679 610	100%	250 000
	<b>Total 2ème section</b>	<b>1 429 610</b>		<b>1 679 610</b>		<b>250 000</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>29 432 195</b>	<b>100%</b>	<b>24 617 699</b>	<b>100%</b>	<b>-4 814 496</b>

Section de fonctionnement / Total général	95%	Section de fonctionnement / Total général	93%
Opérations en capital / Total Général	5%	Opérations en capital / Total Général	7%

Présentation par nature						
Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement			
	Montant	% Dépenses		Montant	% Recettes	
60 Achats	10 160 070	36,28%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	597 878	2,61%
61 Services extérieurs	5 703 989	20,37%	Cptes 74	Subventions et dons	16 227 643	70,75%
62 Autres services ext	4 782 441	17,08%	Cptes 75-76-77	Autres produits	6 112 568	26,65%
63 Impôts et taxes	68 830	0,25%				
64 Charges de personnel	291 912	1,04%				
65 Autres charges gest"courantes	828 305	2,96%				
66 Frais financiers	-	-				
67 Charges exceptionnelles	19 470	0,07%				
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>21 855 017</b>	<b>78,05%</b>				
68 Dotations aux amortissements et provisions	6 147 568	21,95%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	-
<b>Total Dépenses</b>	<b>28 002 585</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>22 938 089</b>	<b>100%</b>	



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	14 231 514	13 096 748	8 067 252
Fonds de roulement en nombre de jours	161	167	133
Trésorerie	27 767 581	26 398 412	24 804 571
Trésorerie en nombre de jours	315	336	409



## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE DE KOUMAC

### I - La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

Situé au cœur de la commune de Koumac, le collège de Koumac est un établissement de brousse qui a ouvert ses portes en 1995. Sa particularité est qu'il est composé de deux structures situées sur deux sites différents, distants de deux kilomètres. Le collège comprend une section d'enseignement général et professionnelle adaptée (SEGPA), une unité localisée pour l'inclusion scolaire (classe ULIS) et une antenne de lycée professionnel (ALP).

Le secteur de recrutement de l'établissement est plutôt étendu. Il en résulte une diversité du public accueilli. Pour les élèves en enseignement général, le recrutement est essentiellement effectué sur l'école Charles Mermoud de Koumac (68 % de l'effectif sixième), les écoles publiques et privées de Kaala-Gomen (21 %), puis de Poum et de Belep (8 %). L'établissement accueille d'autres élèves issus d'une mobilité géographique ou professionnelle sur le territoire (Nouméa, Voh, Pouebo, Paita) et de métropole.

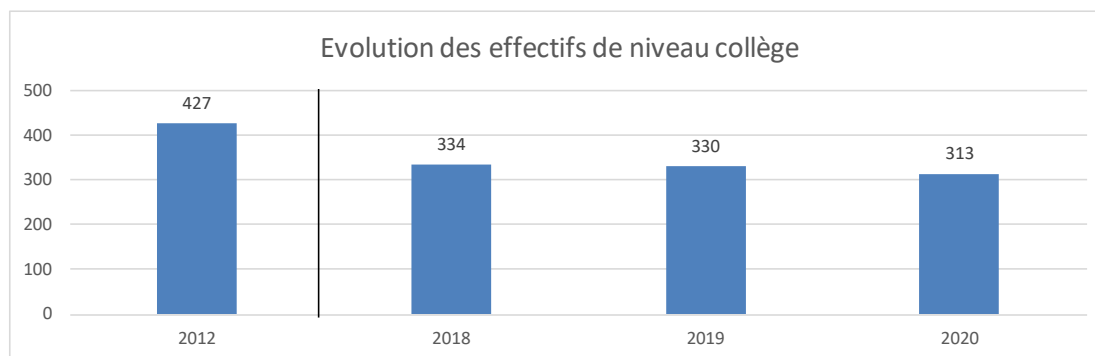
Concernant les élèves scolarisés en ULIS, SEGPA et ALP le secteur de recrutement est plus étendu en province Nord et notamment sur la côte ouest, où il n'y a que deux SEGPA et seul le collège de Koumac dispose d'une ALP.

L'établissement est vieillissant et des travaux de réhabilitation sont nécessaires tant au niveau des bâtiments que de l'équipement des salles parfois très vétustes.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	427	334	330	313
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	58	44	58	48
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	43	42	48	59



## Contexte scolaire

Indice d'éloignement
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)
Niveau de maîtrise* en français des élèves entrant en 6ème (%)
Niveau de maîtrise* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
28,3	10,3	14,3
61,2	45,7	47,1
15,5	17,3	16,4
92,9	98,1	95,7
12,3	8,8	9,9
62,8	78,2	76,8
42,2	53,5	50,4

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves, par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)
Nombre d'élèves par division - niveau collège hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,34	1,35	1,38
23,6	22,8	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)
Ancienneté moyenne des enseignants (année)
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
85,7	77,8	71,6
5,7	3,9	-
39,8	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3è/2de GT (%)
Taux de passage 3è/2de PRO (%)
Taux de passage 3è/CAP (%)
Taux de redoublement 3è (%)

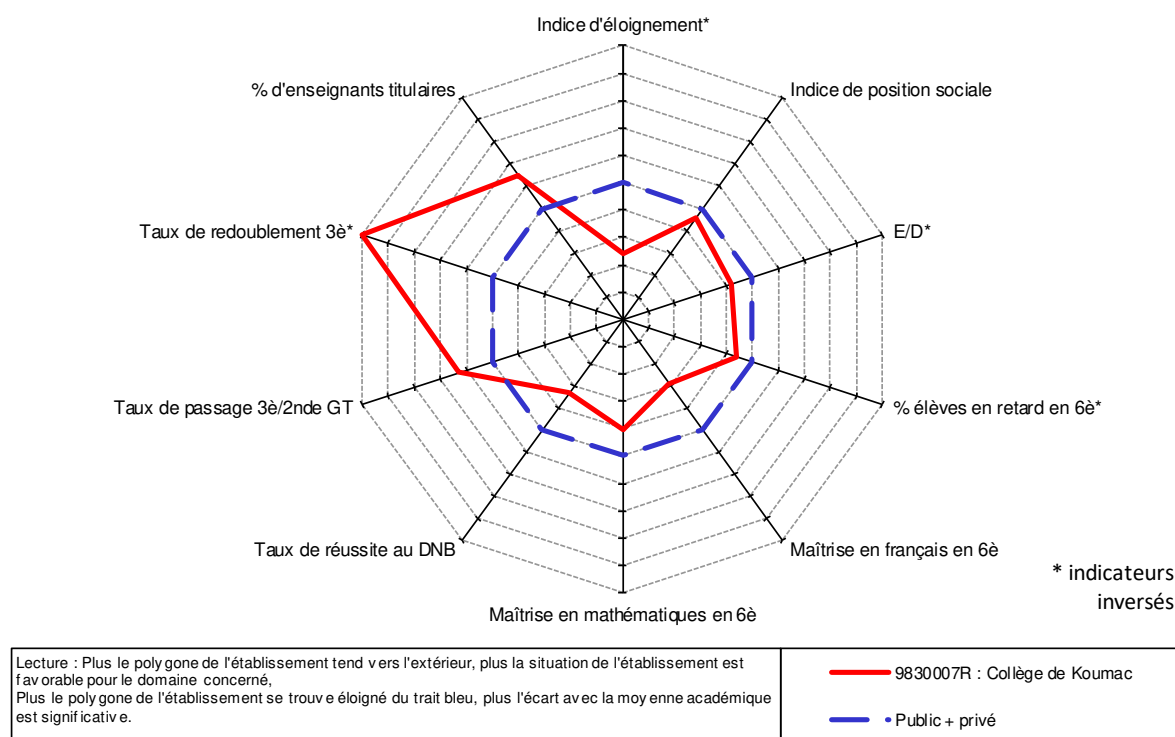
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
60,3	52,9	50,3
16,4	26,5	27,7
13,7	12,5	14,0
0,0	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
69,1	79,6	79,8
-10,1	-10,5	-9,2
9,3	10,1	9,8
13,8	15,0	15,2
12,7	13,9	13,9

## Radar



## II L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

En 2019, les actions réalisées au titre du projet d'établissement ont concerné les axes 1, 2 et 3.

### 2.1 Axe 1 « agir pour la réussite de tous »

Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques adaptées à la difficulté et à la différence. Les actions ont concerné tant les élèves que les enseignants. Il s'agissait de :

- prévenir l'illettrisme par une prise en charge des élèves non lecteur dans un parcours éducatif de santé (PES) et une collaboration étroite avec la mission d'accompagnement à la scolarité en province Nord (MASCOP) ;
- renforcer la différenciation, l'adaptation et développer des inclusions pour les élèves de l'ULIS et les élèves de la SEGPA ;
- former les enseignants du 2<sup>nd</sup> degré à l'accueil des élèves en situation de handicap.

#### 2.1.1 Développer l'excellence et le goût de l'effort

Dans ce cadre, des concours de mathématiques et des compétitions aux jeux d'échecs ont été organisés. Les réussites et succès ont été valorisées par des remises de récompenses trimestrielles et une cérémonie de remise des diplômes. Les élèves de SEGPA et de l'ULIS ont été inscrits au DNB pro.

#### 2.1.2 Conduire à une orientation choisie

Cette action a concerné les élèves de 3<sup>e</sup>. Chaque élève a eu un entretien individuel pour son orientation en présence des parents ou des responsables légaux.

### 2.1.3 Développer l'usage du numérique

A ce titre le programme d'équipements en matériels informatiques s'est poursuivi (classe mobile, CDI). Il a été procédé à la sonorisation des salles de langue. Des formations à aux logiciels Pronote et folios ont été dispensées.

## 2.2 Axe 2 « améliorer les vivre ensemble »

### 2.2.1 Développer les temps de cohésion et le sentiment d'appartenance

Une action de cohésion a été initiée par le conseil de vie collégienne (CVC), les journées de cohésion regroupaient toutes les interclasses. Un spectacle de fin d'année a clôturé ces activités.

### 2.2.2 Développer les conditions favorables au bien être

Des aménagements ont été réalisés en vue d'améliorer le cadre de vie (installation d'ombrières, de tables extérieures), d'autres aménagements ont été réalisés au foyer du collègue et à l'ALP. Un abri pour les vélos a été construit.

### 2.2.3 Susciter l'engagement du futur citoyen

Cette action s'est traduite par la mise en situation de certains élèves qui souhaitent découvrir le métier des sapeurs-pompiers volontaires. Les formations aux premiers secours et aux gestes qui sauvent ont été dispensées. Les principaux axes de prévention ont été intégrés au sein des apprentissages.

## 2.3 Axe 3 « développer l'ouverture »

### 2.3.1 Développer les partenariats

Les partenariats ont été valorisés et poursuivis avec des groupes de travail « aller bien pour mieux apprendre » (ABMA). Des soirées à thèmes et des débats ont été organisés au sein de la médiathèque de Koumac et en tribu. Les parents ont été accueillis durant la semaine collège ouvert. Les élèves de CM2 ont été accueillis dans le cadre des rencontres écoles collèges.

### III - Le compte rendu de gestion

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	16 335 143	11 089 420	67,89%
	Vie de l'élève	2 462 235	991 381	40,26%
	Administration et logistique	29 412 116	27 695 753	94,16%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	13 484 345	5 236 465	38,83%
	<b>Total</b>	<b>61 693 839</b>	<b>45 013 019</b>	<b>72,96%</b>

##### Les recettes

Valeur en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	15 235 143	12 267 813	80,52%
	Vie de l'élève	2 462 235	991 381	40,26%
	Administration et logistique	26 320 637	25 809 809	98,06%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	12 484 345	5 236 465	41,94%
	<b>Total</b>	<b>56 502 360</b>	<b>44 305 468</b>	<b>78,41%</b>

#### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service activité pédagogique (AP) : les dépenses en équipement s'élèvent à 0,801 MF. Trois salles de classe ont été équipées d'un nouveau système audio. La salle d'étude a été équipée de poufs. Un amplificateur de guitare a été acheté pour l'enseignement musical.

En ce qui concerne les chantiers école, une recette d'un montant de 0,051 MF a été enregistrée. Il convient de noter que le nombre de chantiers écoles s'est réduit, ces chantiers étaient profitables à l'ALP, tant en ce qui concerne les formations qu'en tant que source de financements.

Bien que l'objectif n'est pas de générer des bénéfices, on peut constater que l'activité du restaurant d'application dégage un résultat excédentaire de 0,332 MF. La SEGPA enregistre également un résultat positif de 0,132 MF.

On notera que l'ALP maintient son chiffre d'affaires grâce au restaurant d'application. Le tableau qui suit présente les recettes et les dépenses en matières d'œuvre de ces activités.

<b>2019</b>	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RESULTAT</b>
ALP RESTAURANT	2 351 986	2 019 916	332 070
PLATS SEGPA	339 483	206 794	132 689
<b>TOTAUX</b>	<b>2 691 469</b>	<b>2 226 710</b>	<b>464 759</b>

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : ce service regroupe les dépenses des fonds sociaux, d'indemnités de stage, d'assurance élèves en stage. Le montant des dépenses de ce service s'élève à 0,991 MF. A savoir qu'en 2019, 61 élèves ont bénéficié d'une aide pour l'achat de fournitures scolaires, de frais de demi-pension, de frais médicaux et de tenues vestimentaires. Les dossiers sont gérés par l'assistante sociale, l'adjointe gestionnaire et la directrice.

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : les dépenses en équipement s'élèvent à 3,443 MF. Six salles et des bureaux ont été équipés de nouveaux rideaux ignifugés. Un nouveau rayonnage pour les produits d'entretien a été installé, un système d'alarme anti intrusion a été posé et la construction d'un nouvel atelier de travail destiné au personnel a été réalisé. Le parc des extincteurs a été entièrement renouvelé. Suites à des dégradations, cinq vitres ont été changées dans des salles de classes.

En matière de viabilisation, les consommations d'eau et d'électricité en 2019 restent un sujet préoccupant. En 2019, la consommation d'eau n'a cessé d'augmenter au cours des trimestres. Le problème des fuites d'eau n'est toujours pas réglé.

3.1.2 Les services spéciaux : le collège de Koumac n'a pas de services spéciaux.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : les dépenses d'investissement s'élèvent à 2,089 MF. Les dépenses ont principalement consisté en l'achat de matériels pédagogiques dont des tableaux blancs, des ordinateurs et des vidéo projecteurs, un nouveau chariot pour les sciences, l'équipement de la salle de technologie d'une imprimante 3D. L'acquisition d'un défibrillateur destiné aux formations enfin, l'aménagement d'espaces de vie avec l'installation d'ombrières, de bancs et de tables au sein de la cour.

Les principales sources de financement proviennent de la Nouvelle-Calédonie, la province Nord, les ressources propres issues des objets confectionnés, des dégradations et des locations diverses. Le coût de fonctionnement du collège relève de la compétence de la province Nord, le budget annuel de fonctionnement est de 9,951 MF et l'équipement de 7,680 MF. Les financements de l'ALP émanent de la Nouvelle-Calédonie pour un montant de 5,284 MF.

La province Nord demande le reversement des crédits non consommés. L'établissement a reçu plusieurs dons émanant d'associations. Il s'agit des associations pour le soutien des enfants adolescents déficients (ASEAD), Rallye maths. Les dons financiers s'établissaient à 0,149 MF.

## 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : il s'est traduit par un déficit de 0,707 MF.

3.2.2 L'évolution du fond de roulement : l'exécution budgétaire 2019 a généré une baisse de 7 % de fonds de roulement soit 0,575 MF par rapport à l'année précédente. Au 31 décembre 2019, le fonds de roulement s'élève à 7,757 MF. En 2019, les fonds propres de l'établissement ont été mobilisés pour un montant de 5,059 MF. Le nombre de jours de fonds de roulement passe de 102 jours à 93 jours. Ce niveau de fonds de roulement reste confortable par rapport à la taille de l'établissement qui peut faire face à ses charges de fonctionnement.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : à la clôture de l'exercice, la trésorerie s'établit à 28,425 MF.





**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège de Koumac**

EXERCICE 2019

RNE 9830007R

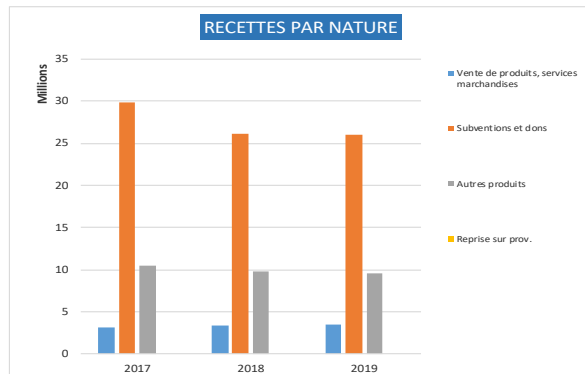
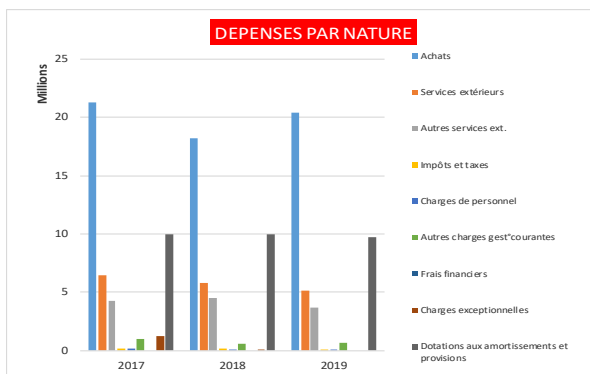
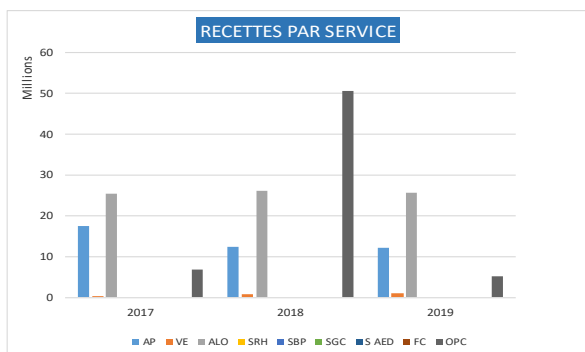
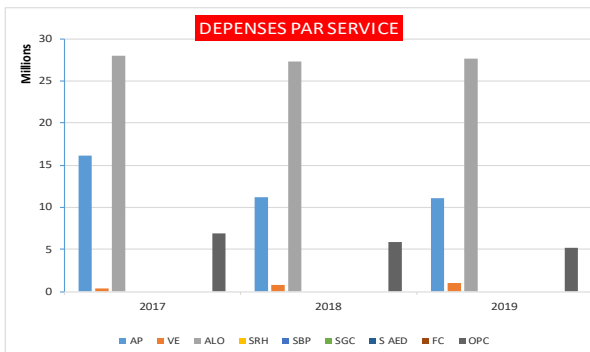
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	11 089 420	27,88%	12 267 813	31,40%	1 178 393
VE	Vie de l'Elève	991 381	2,49%	991 381	2,54%	0
ALO	Administration et logistique	27 695 753	69,63%	25 809 809	66,06%	-1 885 944
	<b>Total SG</b>	<b>39 776 554</b>	<b>100%</b>	<b>39 069 003</b>	<b>100,00%</b>	<b>-707 551</b>
SRH	Restauration et hébergement	-	-	-	-	0
SBP	Bourses provinciales	-	-	-	-	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
	<b>Total SS</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>39 776 554</b>		<b>39 069 003</b>		<b>-707 551</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	5 236 465	100,00%	5 236 465	100%	0
	<b>Total 2ème section</b>	<b>5 236 465</b>		<b>5 236 465</b>		<b>0</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>45 013 019</b>	<b>100%</b>	<b>44 305 468</b>	<b>100%</b>	<b>-707 551</b>

Section de fonctionnement / Total général	88%	Section de fonctionnement / Total général	88%
Opérations en capital / Total Général	12%	Opérations en capital / Total Général	12%

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		Montant	% Recettes
60	Achats	20 421 756	51,34%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	3 509 399	8,98%
61	Services extérieurs	5 126 135	12,89%	Cptes 74	Subventions et dons	25 987 095	66,52%
62	Autres services ext.	3 692 268	9,28%	Cptes 75-76-77	Autres produits	9 572 509	24,50%
63	Impôts et taxes	52 642	0,13%				
64	Charges de personnel	92 570	0,23%				
65	Autres charges gest'courantes	686 276	1,73%				
66	Frais financiers	-	-				
67	Charges exceptionnelles	-	-				
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>30 071 647</b>	<b>75,60%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	9 704 907	24,40%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	-
	<b>Total Dépenses</b>	<b>39 776 554</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>39 069 003</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	8 167 987	8 332 751	7 757 598
Fonds de roulement en nombre de jours	85	102	93
Trésorerie	24 012 035	22 424 559	28 425 286
Trésorerie en nombre de jours	250	275	340



## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE OUEGOA

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

La commune de Ouégoa « WE GOA » est serties dans la chaîne, à 135 mètres d'altitude, plutôt du côté est, et distante de Nouméa de 430 km. Elle est entourée par les communes de Pouébo à 32 km, de Koumac à 40 km au sud et de Poum à 80 km au nord. Elle est traversée par le Diahot, seul fleuve de la Nouvelle-Calédonie.

Elle dépend administrativement de la province Nord et relève de l'aire coutumière Hoot Ma Waap. Cette dernière comprend deux districts coutumiers, celui de Bondé composé de 8 tribus (Balagam, Paraoua (Diahot), Saint Jean-Baptiste, Saint Joseph, Saint Michel, Saint Pierre, Saint Thimothée, Sainte Anne) et celui de Paimboas composé de 6 tribus (Bouelas, Ouène, Ouénia, Pangou-Ouaène, Pouembanou, Temeline). En tenant compte des deux tribus indépendantes, Manghine Saint Ferdinand et Tiari, la commune de Ouégoa compte 16 tribus.

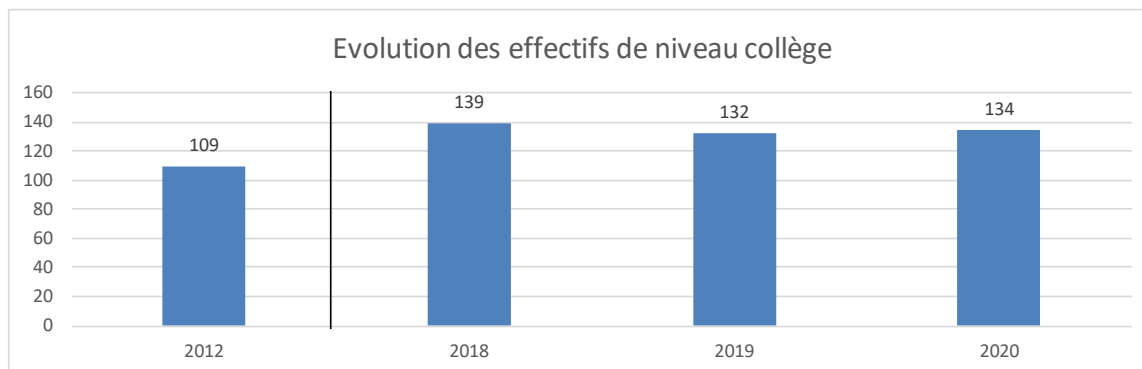
La commune Ouégoa est située en brousse et dénombre moins de 3 000 habitants sur un territoire étendu sur 656,8 km<sup>2</sup>. La densité est donc très faible, soit près de 3 habitants au km<sup>2</sup>. L'économie qui était longtemps basée sur l'exploitation des mines et la production du café a aujourd'hui disparu, laissant place à des activités agricoles, d'élevage et de pêche.

Le collège est très isolé dans la province Nord. Il offre un cadre de vie plutôt agréable de par sa conception architecturale et son environnement. Ouvert en 2004, le collège se situe à proximité de l'internat provincial. Il occupe une surface de 27 135 m<sup>2</sup> dont 3 639 m<sup>2</sup> pour les bâtiments.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	109	139	132	134
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	-	-	-	-
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	-	-	-	-



## Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège  
hors SEGPA et ULIS (E/D)

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

## 1.2 Les éléments de performance

### Parcours des élèves

Taux de passage 3è/2de GT (%)  
Taux de passage 3è/2de PRO (%)  
Taux de passage 3è/CAP (%)  
Taux de redoublement 3è (%)

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
30,5	10,3	14,3
60,0	45,7	47,1
3,8	17,3	16,4
76,3	98,1	95,7
3,8	8,8	9,9
71,0	78,2	76,8
29,0	53,5	50,4

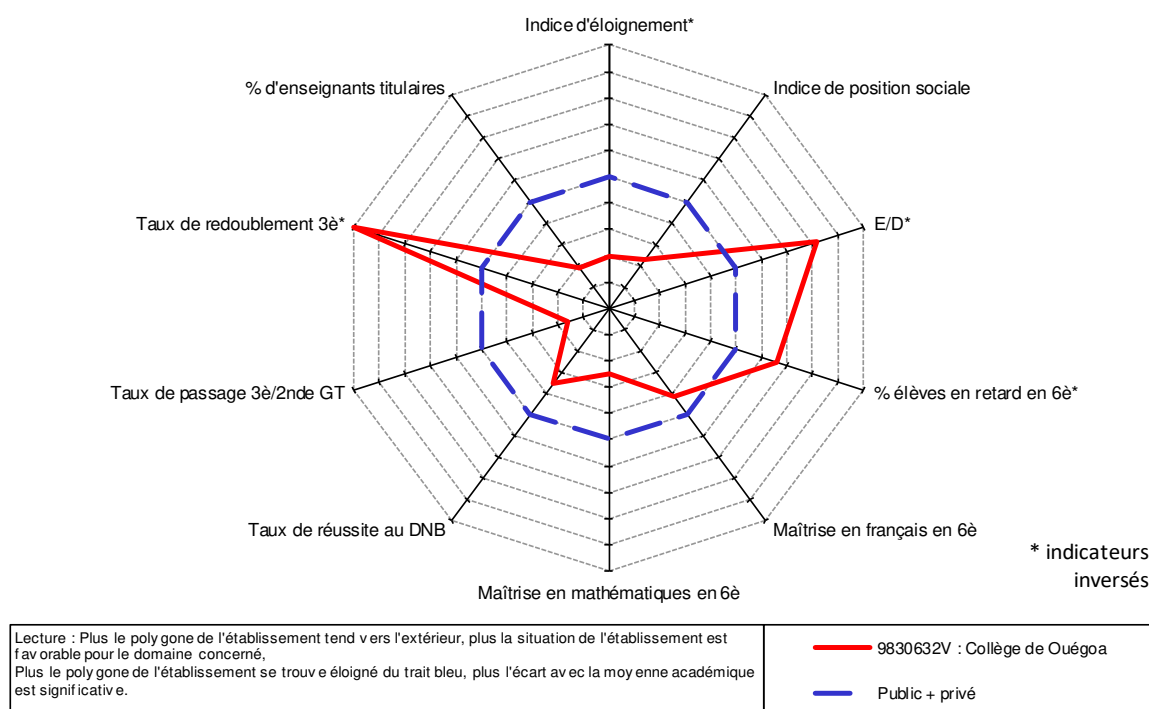
Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,82	1,35	1,38
16,5	22,7	22,2

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
33,3	77,8	71,6
1,6	3,9	-
35,2	42,3	42,8

Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
23,7	52,9	50,3
26,3	26,5	27,7
15,8	12,5	14,0
0,0	0,8	1,0

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
70,8	79,6	79,8
-25,3	-10,5	-9,2
6,8	10,1	9,8
15,4	15,0	15,2
12,6	13,9	13,9

## Radar



## II – L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

Le projet d'établissement 2020-2023 a été élaboré en équipe pendant deux jours de travail et voté au conseil d'administration. Il prend la forme d'une déclinaison locale du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie.

- le niveau des élèves en français et surtout en mathématique est faible. Le dispositif « devoirs faits » a été inclus dans l'emploi de temps des élèves sur un créneau banalisé par semaine et en utilisant les temps libres des emplois de temps. Chaque élève bénéficiera en moyenne de 2,5 heures de « devoirs faits » par semaine à partir de la rentrée scolaire 2020 ;

- un effort particulier est porté sur le numérique, avec la poursuite du programme d'équipements de toutes les salles, en ordinateurs et vidéo projecteurs. De même par l'acquisition de différents logiciels pédagogiques, l'équipement du CDI et en aménageant les salles de sciences. Ces aménagements faciliteront l'accès au numérique pour toutes les matières ;

- la formation des professeurs et leur engagement en faveur de la réussite des élèves reste un objectif à soutenir. Cette question ne peut être résolue que par l'affectation de quelques professeurs expérimentés et motivés ;

- un effort significatif a été fourni pour améliorer l'environnement des élèves au sein du collège par de nouveaux équipements du foyer, la création d'une salle de musique et le soutien actif à l'association sportive et à plusieurs clubs (échecs, sciences) ;

- soutien aux sorties et voyages scolaires : projet voile'art, projet mangrove, concours des mathématiques de l'extrême nord, ateliers et concours scientifiques, classe défense pour le niveau 3<sup>e</sup> ;

- ouverture sur l'environnement culturel local en dispensant un enseignement de langues Kanak à tous les niveaux ;

- constitution d'une association de parents d'élèves pour la rentrée 2020 et plusieurs rencontres parents-professeurs et animations pour permettre la confiance et la proximité avec

les familles des élèves. En 2020, nous avons prévu la visite des tribus de toutes les équipes du collège ;

- une démarche volontariste est initiée pour lutter contre le décrochage scolaire et pour favoriser l'ambition des élèves pour l'orientation et la poursuite des études ;

- mise en place de différents dispositifs : conseil de la vie collégienne (CVC) et du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) ;

- travail soutenu avec les partenaires : province Nord, gendarmerie, dispensaire, mairie, coutumiers.

### III – Le compte rendu de gestion

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	3 234 912	1 487 149	45,97%
	Vie de l'élève	820 000	331 622	40,44%
	Administration et logistique	11 911 554	9 655 656	81,06%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	2 918 815	331 795	11,37%
	<b>Total</b>	<b>18 885 281</b>	<b>11 806 222</b>	<b>62,52%</b>

##### Les recettes

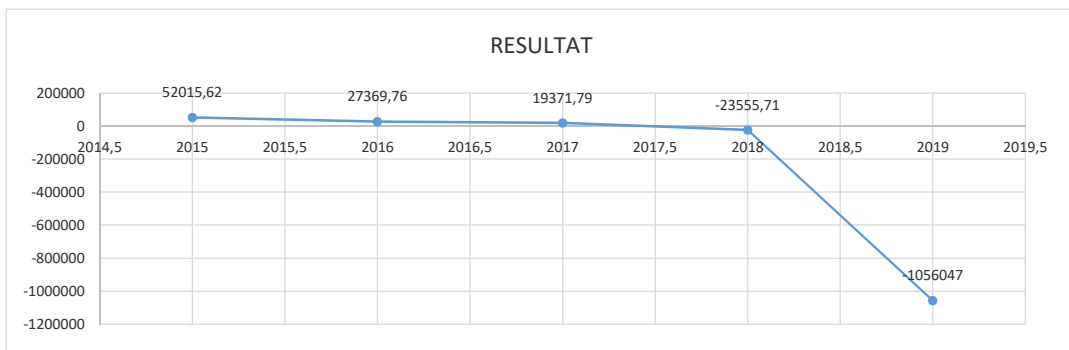
Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	2 234 912	1 215 236	54,38%
	Vie de l'élève	820 000	331 622	40,44%
	Administration et logistique	10 911 554	8 871 522	81,30%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	2 918 815	331 795	11,37%
	<b>Total</b>	<b>16 885 281</b>	<b>10 750 175</b>	<b>63,67%</b>

#### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

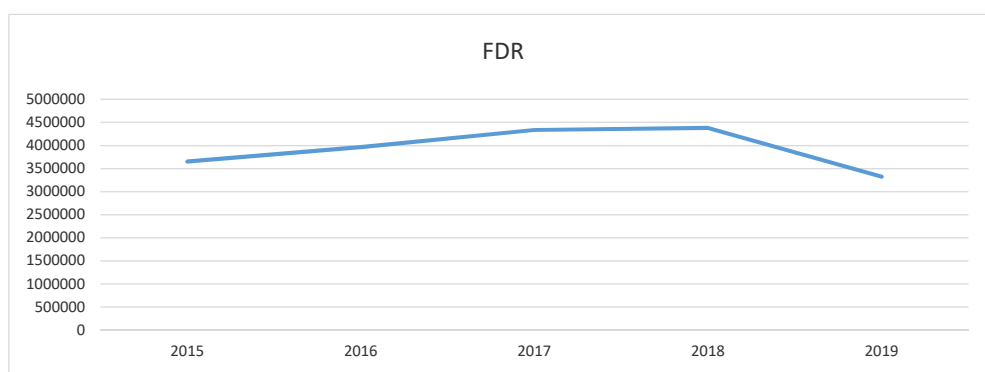
##### 3.2.1 L'évolution du résultat

Année	2 015	2 016	2 017	2 018
Résultat	52 016	27 370	19 372	- 23 556



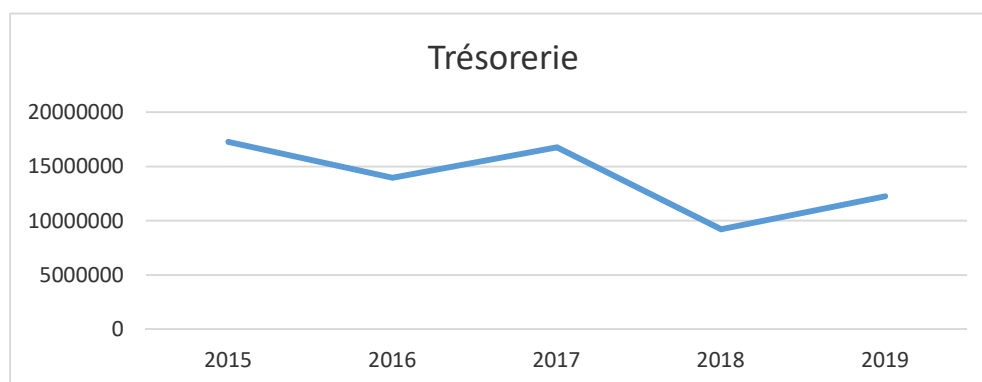
### 3.2.2 L'évolution du fonds de roulement

Année	2 015	2 016	2 017	2 018
FDR	3 652 912	3 965 470	4 341 142	4 383 353



### 3.2.3 L'évolution de la trésorerie

Année	2 015	2 016	2 017	2 018
Trésorerie	17 279 462	13 967 716	16 763 297	9 222 898





**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège de Ouégoa**

EXERCICE 2019

RNE 9830632V

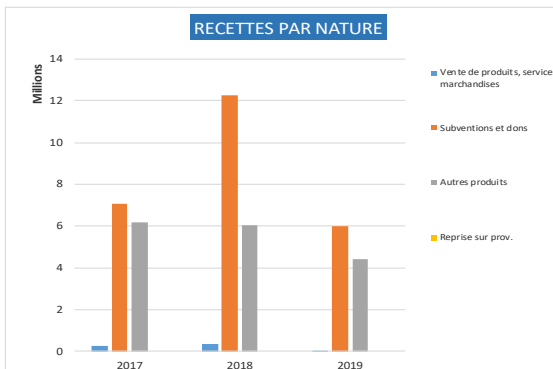
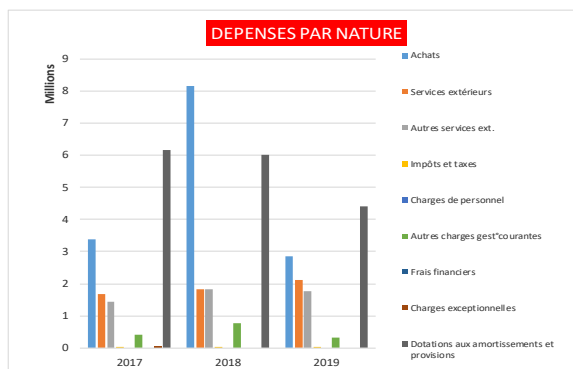
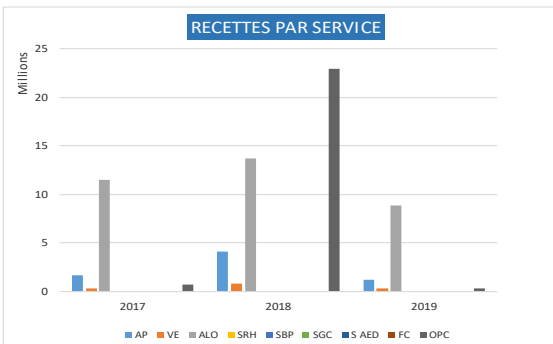
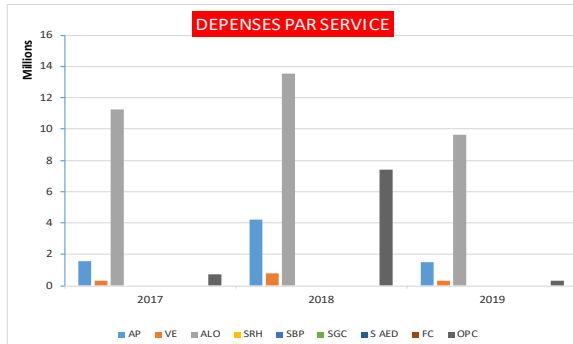
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	1 487 149	12,96%	1 215 236	11,66%	-271 913
VE	Vie de l'Elève	331 622	2,89%	331 622	3,18%	0
ALO	Administration et logistique	9 655 656	84,15%	8 871 622	85,15%	-784 134
<b>Total SG</b>		<b>11 474 427</b>	<b>100%</b>	<b>10 418 380</b>	<b>100,00%</b>	<b>-1 056 047</b>
SRH	Restauration et hébergement	-	-	-	-	0
SBP	Bourses provinciales	-	-	-	-	-
SGC	Groupeement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
<b>Total SS</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
<b>Total 1ère section</b>		<b>11 474 427</b>		<b>10 418 380</b>		<b>-1 056 047</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	331 795	100,00%	331 795	100%	0
<b>Total 2ème section</b>		<b>331 795</b>		<b>331 795</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>11 806 222</b>	<b>100%</b>	<b>10 750 175</b>	<b>100%</b>	<b>-1 056 047</b>

Section de fonctionnement / Total général	97%	Section de fonctionnement / Total général	97%
Opérations en capital / Total Général	3%	Opérations en capital / Total Général	3%

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		Montant	% Recettes
60	Achats	2 851 590	24,85%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	33 000	0,32%
61	Services extérieurs	2 106 159	18,36%	Cptes 74	Subventions et dons	5 984 988	57,45%
62	Autres services ext.	1 772 425	15,45%	Cptes 75-76-77	Autres produits	4 400 392	42,24%
63	Impôts et taxes	3 968	0,03%				
64	Charges de personnel	-	-				
65	Autres charges gest'courantes	339 893	2,96%				
66	Frais financiers	-	-				
67	Charges exceptionnelles	-	-				
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>		<b>7 074 035</b>	<b>61,65%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	4 400 392	38,35%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	-
<b>Total Dépenses</b>		<b>11 474 427</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>10 418 380</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	4 341 142	4 383 353	3 327 306
Fonds de roulement en nombre de jours	224	126	169
Trésorerie	16 763 297	9 222 898	12 255 888
Trésorerie en nombre de jours	865	265	624





## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE DE PAIAMBOUE



### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

Le collège de Paiamboué, établissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie, a ouvert ses portes à la rentrée scolaire 2016. Il se situe sur la commune de Koné et accueille des enfants en grande partie résidants dans les communes de Koné et de Pouembout.

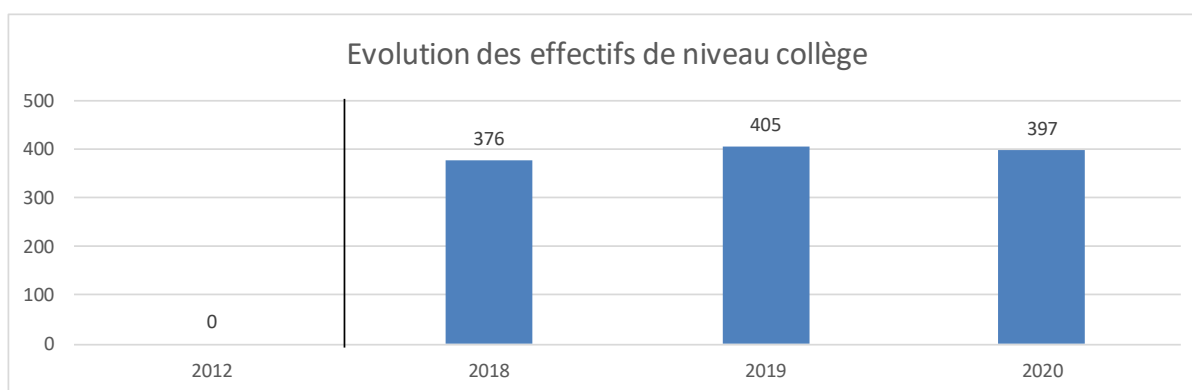
A la rentrée 2019, l'établissement comptait 405 élèves répartis en 16 divisions.

L'établissement accueille le groupement comptable des 5 collèges de la côte ouest de la province. L'adjoint gestionnaire est l'agent comptable du groupement. Les missions de cet agent sont distinctes en respect du principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	-	376	405	397
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	-	-	-	-
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	-	-	-	-



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Etablissement	Année 2019	
	Public	Public + privé
Indice d'éloignement	12,7	14,3
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)	10,3	47,1
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)	17,1	16,4
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA	17,3	95,7
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)	102,6	9,9
Niveau de maîtrise* en français des élèves entrant en 6ème (%)	12,1	76,8
Niveau de maîtrise* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)	73,3	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège  
hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,21	1,35	1,38
25,3	22,8	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
66,7	77,8	71,6
1,7	3,9	-
35,9	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de GT (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de PRO (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/CAP (%)  
Taux de redoublement 3<sup>e</sup> (%)

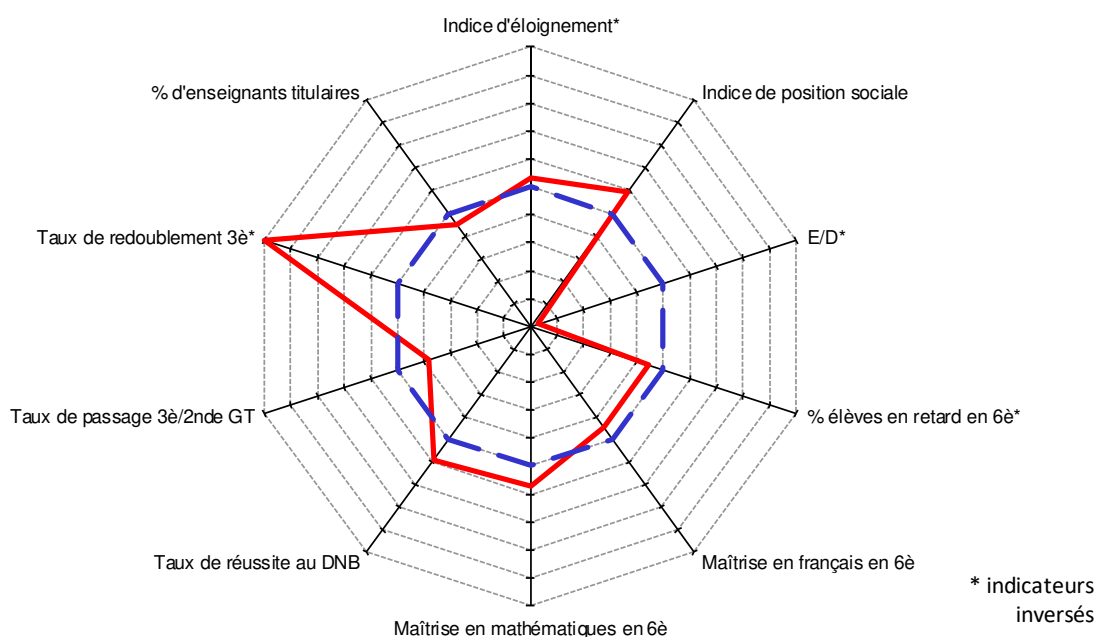
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
41,3	52,9	50,3
11,3	26,5	27,7
30,0	12,5	14,0
0,0	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
82,1	79,6	79,8
-7,1	-10,5	-9,2
10,7	10,1	9,8
13,8	15,0	15,2
14,4	13,9	13,9

### Radar



Lecture : Plus le polygone de l'établissement tend vers l'extérieur, plus la situation de l'établissement est favorable pour le domaine concerné.  
Plus le polygone de l'établissement se trouve éloigné du trait bleu, plus l'écart avec la moyenne académique est significative.

— 9830691J : Collège de Païamboué  
— Public + privé

## II – L’activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

La structure budgétaire du collège de Paiamboué connaît une évolution majeure en 2019 avec la prise en charge administrative et financière du service de restauration. En effet, de 2016 à 2018, cette gestion était assurée par l’internat provincial de Koné. Désormais, le collège commande et paie les repas confectionnés par l’internat.

La structure de l’EPENC

A la rentrée 2019, l’effectif de l’établissement était de 405 élèves répartis comme suit :

- 100 élèves de 6<sup>e</sup> ;
- 100 élèves de 5<sup>e</sup> ;
- 108 élèves de 4<sup>e</sup> ;
- 97 élèves de 3<sup>e</sup>.

L’année scolaire 2019 correspondait à la troisième année de mise en œuvre du projet d’établissement 2017-2019. La devise de l’établissement « Bien Etre et Réussite Ensemble » est le fil conducteur de ce projet dont l’une des actions majeures a été la journée cohésion en tribu. Les actions mises en œuvre en 2019 ont concerné les 5 axes du projet d’établissement. Ce rapport présente les actions majeures ou significatives.

### 2.1 Axe 1 « performance et offre de formation »

L’organisation d’un Forum des métiers, ouverture d’une classe 3<sup>e</sup> prépa-pro et mis en place d’un dispositif Alternance pour lutter contre le décrochage scolaire. Liaison CM2 – 6<sup>e</sup>.

### 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite »

Mise en place de formation établissement à destination des personnels, des élèves et des parents.

### 2.3 Axe 3 « l’ouverture culturelle, artistique et scientifique »

Labélisation niveau 1 collège E3D, participation à divers concours scientifiques, organisation d’une journée des langues et cultures, festival manga et organisation de la fête de la science pour la province Nord.

### 2.4 Axe 4 « l’ouverture à l’international »

Accueil de correspondants Néo-Zélandais pendant 2 semaines en famille

### 2.5 Axe 5 « l’actions éducatives au service des élèves »

Journée cohésion en tribu, Journée citoyenneté, Cross inter-degrés (primaire et secondaire), médiation par les pairs.

Fais marquants de l’année 2019 :

- la journée cohésion en tribu qui s’est tenue en juin, a concerné l’ensemble du collège : les élèves, les personnels et les parents d’élèves ;
- le collège a accueilli la fête de la Science. L’évènement a concerné l’ensemble des établissements secondaires publics et privés de la province Nord ;

- le triathlon de Lifou pour les élèves de la section sportive Triathlon ;
- l'accueil de 14 correspondants Néo-Zélandais au collège et dans les familles qui fait suite à un voyage en Nouvelle-Zélande en 2017 de nos élèves.

### III – Le compte rendu de gestion

Le collège a un budget propre dit de fonctionnement qui ne comprend pas les dépenses de personnels, ceux-ci étant rémunérés sur le budget de l'Etat. Le budget de l'établissement comporte des dépenses et recettes liés à certains investissements mis en œuvre par la province Nord.

Comme évoqué en introduction de cette première partie du rapport, la structure budgétaire du collège de Paiamboué change en 2019. Pour une première année de mise en œuvre du service spécial « restauration et hébergement », l'exécution budgétaire s'est réalisée dans un souci de maintien des coûts.

Le budget initial 2019 est établi à 60, 416 MF en dépenses et en recettes<sup>1</sup>. Sept décisions budgétaires modificatives (DBM) ont porté le budget en cours d'exercice à 71,305 MF. D'une part, les DBM pour information du conseil d'administration ont concerné des réajustements de crédits spécifiques liés aux projets d'équipement et aux réajustements des droits constatés. D'autre part, les DBM pour vote ont concerné des virements de crédits d'équipement entre services et une augmentation de la contribution entre services (agence comptable vers administration et logistique).

Le budget 2019 a été réalisé à hauteur de 56,564 MF en dépenses soit 79,38 %<sup>2</sup>. En recettes le budget a été réalisé à hauteur de 64,279 MF soit 90,18 %<sup>3</sup>.

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

Valeur en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	6 435 305	5 928 371	92,12%
	Vie de l'élève	2 000 000	1 593 645	79,68%
	Administration et logistique	19 131 877	15 959 128	83,42%
	Restauration et hébergement	31 209 600	21 369 718	68,47%
	Bourses	7 228 649	7 228 649	100,00%
	Groupement comptable	2 300 000	1 785 765	77,64%
Investissement	Opérations en capital	3 000 000	2 699 287	89,98%
	<b>Total</b>	<b>71 305 431</b>	<b>56 564 563</b>	<b>79,33%</b>

<sup>1</sup> Le budget initial 2018 était de 26 182 821 F CFP.

<sup>2</sup> Par rapport au 71 305 431 F CFP de budget initial + DBM.

<sup>3</sup> Par rapport au 71 305 431 F CFP de budget initial + DBM.

## Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	6 435 305	5 927 186	92,10%
	Vie de l'élève	2 000 000	1 593 645	79,68%
	Administration et logistique	19 131 877	17 024 452	88,98%
	Restauration et hébergement	31 209 600	28 020 049	89,78%
	Bourses	7 228 649	7 228 649	100,00%
	Groupement comptable	2 300 000	1 785 765	77,64%
Investissement	Opérations en capital	3 000 000	2 699 287	89,98%
	<b>Total</b>	<b>71 305 431</b>	<b>64 279 033</b>	<b>90,15 %</b>

### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service activité pédagogique (AP) : sur les 6,435 MF de crédits ouverts au budget, le taux d'exécution des dépenses est de 92 %. Concernant, les lignes ouvertes au titre du projet d'établissement, 83 % des crédits sont consommées. Concernant l'équipement pédagogique soit 3,600 MF de budget ouvert, on constate une consommation des crédits à hauteur de 94 %. En matière de crédits de fonctionnement (fournitures d'enseignement), il est noté un léger dépassement.

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : sur les 2 MF de crédits ouverts au budget, le taux d'exécution des dépenses est de 80 %. La répartition est la suivante : 64 % par les aides sociales aux élèves (fonds social collégien), 29 % pour l'action éducative et 7 % pour l'assurance établissement.

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : sur les 19,131 MF de crédits ouverts au budget, le taux d'exécution des dépenses est de 83,4 %. L'ALO concentre 97 % de la dotation de fonctionnement. Face à l'incertitude dans la mise en œuvre du service de restauration et d'hébergement (SRH), l'exécution budgétaire en matière de logistique a été contrainte par une nécessaire maîtrise des coûts et la prise en charge de la maintenance de la cantine. La répartition des dépenses est la suivante par ordre d'importance : viabilisation 27 %, entretien général 19 %, dotation amortissements 16 %, entretien et réparation 14 %, frais postaux et télécommunications 7 %. Concernant les crédits d'équipement, sur les 4 MF, le taux d'exécution est de 57,5 %.

### 3.1.2 Les service spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : sur les 31,209 MF de crédits ouverts au budget, le taux d'exécution des dépenses est de 68 %. De nombreuses dépenses de logistique ont été supportées en ALO. La répartition des dépenses est la suivante : achats des repas soit 81 % et contributions au service ALO de 15 %. La vente de repas au tickets a généré 0,097 MF de recettes exceptionnelles.

3.1.2.2 Le service bourses provinciales (SBP) : Les éléments financiers découlant de ce service spécial correspond aux nombres de boursiers pour lesquels les provinces versent au collège les aides pour la cantine. Pour l'année 2019, le montant des bourses versées est de 7,228 MF pour 127 élèves boursiers.

3.1.2.3 Le service groupement comptable (SGC) : les crédits initialement ouverts étaient de 1,300 MF. En cours d'année, ces crédits ont été abondés d'un million supplémentaire pour faire face aux dépenses liées à la scission du groupement comptable entre la côte ouest et la côte est. En parallèle, la contribution de ce service vers le service ALO a été augmentée en cours d'année, passant de 0,435 MF à 0,600 MF. Ainsi, les dépenses de ce service se sont élevées à 1,785 MF soit 78 % d'exécution. L'agence comptable est passé de 10 établissements rattachés à 5. Les recettes de ce service sont issues des contributions financières de ces établissements.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : sur les 3 MF de crédits ouverts au budget, le taux d'exécution est de 90 %.

L'exercice budgétaire 2019 fait ressortir un résultat excédentaire de 7,714 MF constitué par le fonctionnement des services généraux 1,064 MF et du service spécial de restauration 6,650 MF.

L'excédent issu de l'exécution budgétaire 2019 est important et s'explique par une politique de maîtrise des coûts et le non engagement de nombreux contrats de maintenance. Cette politique est liée à la volonté de bien appréhender une première année de gestion du service spécial de cantine comportant certaines incertitudes. L'excédent particulier de résultat du service de cantine est le fruit d'économies d'échelle entre le forfait facturé aux familles et la facturation au réelle de l'établissement par l'internat. Sur les 2<sup>nd</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre, les absences ponctuelles des élèves ont fortement contribué à ces économies.

Enfin, de nombreuses dépenses du service de cantine ayant été supportées en ALO, une proposition de réévaluation de la contribution entre services (SRH vers ALO) sera faite au conseil d'administration.

## 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : un excédentaire de 7,714 MF est issu principalement du service spécial de restauration soit 86 %.

3.1.2 L'évolution du fonds de roulement : généré au cours de l'exercice 2019 correspond au résultat excédentaire, soit 7,714 MF. Cela porte le montant du fonds de roulement en fin d'exercice à 9,690 MF. Le fonds de roulement a été multiplié par 4,9 % entre 2018 et 2019. Le nombre de jours de fonds de roulement passe ainsi de 32 jours à 68 jours. Le fonds de roulement mobilisable est de 7,632 MF soit une part mobilisable de 78,6 %. Le reste étant constitué en grande partie des créances à recouvrer. Toutefois, le fonds de roulement doit être apprécié prudemment, dans la mesure où celui-ci est généré par le service de restauration et que le montant des charges générales a plus que doublé.

Le besoin en fonds de roulement : est de – 4,882 MF pour une variation en cours d'année de + 4,756 MF soit une utilisation plus importante des reliquats de subvention ou dons, comparativement aux 3 exercices précédents.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : elle s'établit à 14,572 MF, à la clôture de l'exercice.

3.2.4 Autres éléments financiers : le taux de non recouvrement est de 6 %, soit 1,672 MF de créances non recouvrées. Pour une première année de gestion du service spécial de cantine, ce taux révèle une bonne politique de recouvrement des créances. Le taux de moyen de charges à payer est à 0 et démontre une politique d'engagement et de suivi des dépenses stricte.

Le patrimoine du collège s'élève à 16,619 MF, augmenté en cours d'exercice de 2,699 MF. La valeur résiduelle est de 11,013 MF, ce qui indique que le patrimoine est neuf ou acquis récemment. Les biens acquis ont été financés à 100 % par la subvention d'équipement allouée par la collectivité provinciale. Les biens immobilisés sont composés en valeur à 52 % par les véhicules, 32 % par des installations techniques et générales et à 16 % par le mobilier. Depuis deux exercices, l'établissement provisionne une partie de ses reliquats d'investissement pour le renouvellement du parc informatique.

Depuis l'ouverture de l'établissement en 2016, l'exercice 2019 se caractérise par une évolution largement favorable de l'ensemble des indicateurs comptables et financiers. En effet, sur les exercices précédents, l'ensemble de ces indicateurs révélaient la fragilité de la structure budgétaire et les contraintes de gestion. Cette amélioration est permise par le résultat excédentaire de l'exercice.

Au regard du fort excédent constaté, l'agent comptable recommande une étude analytique du service spécial de restauration afin notamment de réfléchir à une possible baisse du forfait facturé aux familles, tout en privilégiant la prudence s'agissant d'une première année de mise en œuvre de ce service.

En matière de financement patrimoniaux, on note une augmentation des investissements dû certainement au renouvellement de matériels. Il est conseillé à l'établissement de continuer à provisionner par domaine d'achat.





**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège de Païmboué - Koné**

EXERCICE 2019

RNE 9830691J

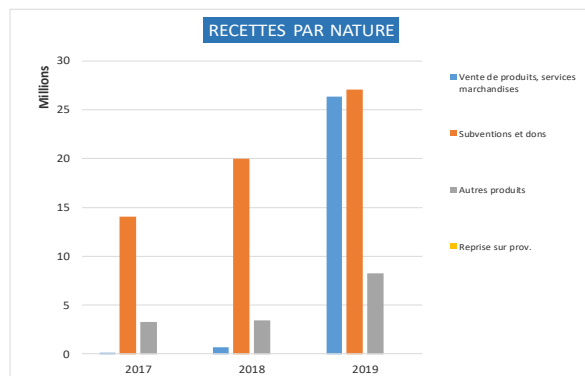
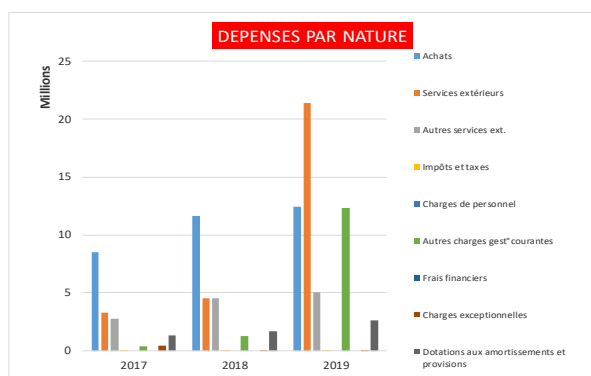
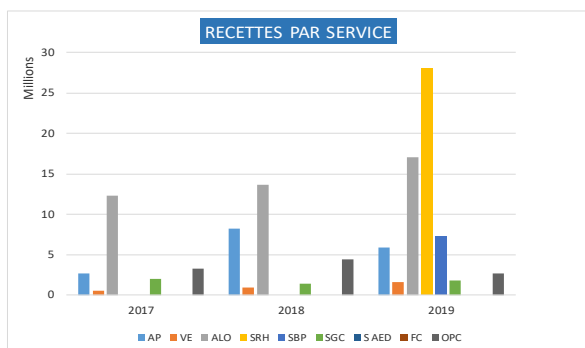
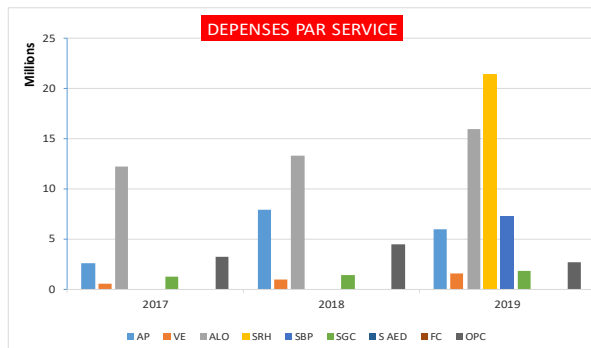
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	5 928 371	25,25%	5 927 186	24,15%	-1 185
VE	Vie de l'Elève	1 593 645	6,79%	1 593 645	6,49%	0
ALO	Administration et logistique	15 959 128	67,97%	17 024 452	69,36%	1 065 324
	<b>Total SG</b>	<b>23 481 144</b>	<b>100%</b>	<b>24 545 283</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 064 139</b>
SRH	Restauration et hébergement	21 369 718	70,33%	28 020 049	75,66%	6 650 331
SBP	Bourses provinciales	7 228 649	23,79%	7 228 649	19,52%	-
SGC	Groupement comptable	1 785 765	5,88%	1 785 765	4,82%	-
		-		-		-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-		-		-
FC	Formation continue	-		-		-
		-		-		-
	<b>Total SS</b>	<b>30 384 132</b>	<b>100%</b>	<b>37 034 463</b>	<b>100%</b>	<b>6 650 331</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>53 865 276</b>		<b>61 579 746</b>		<b>7 714 470</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	2 699 287	100,00%	2 699 287	100%	0
	<b>Total 2ème section</b>	<b>2 699 287</b>		<b>2 699 287</b>		<b>0</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>56 564 563</b>	<b>100%</b>	<b>64 279 033</b>	<b>100%</b>	<b>7 714 470</b>

Section de fonctionnement / Total général	95%	Section de fonctionnement / Total général	96%
Opérations en capital / Total Général	5%	Opérations en capital / Total Général	4%

Présentation par nature					
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement	
60	Achats	12 446 577	23,11%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises
61	Services extérieurs	21 388 005	39,71%		26 300 931
62	Autres services ext.	5 040 410	9,36%	Cptes 74	Subventions et dons
63	Impôts et taxes	39 195	0,07%	Cptes 75-76-77	Autres produits
64	Charges de personnel	-			8 240 886
65	Autres charges gest <sup>c</sup> courantes	12 291 720	22,82%		
66	Frais financiers	-			
67	Charges exceptionnelles	10 000	0,02%		
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>51 215 907</b>	<b>95,08%</b>		
68	Dotations aux amortissements et provisions	2 649 369	4,92%	Cptes 78	Reprise sur prov.
					-
	<b>Total Dépenses</b>	<b>53 865 276</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>61 579 746</b>
					<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	1 359 032	1 975 744	9 690 214
Fonds de roulement en nombre de jours	32	32	68
Trésorerie	12 105 598	11 617 942	14 572 895
Trésorerie en nombre de jours	284	191	102

## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE DE WANI

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

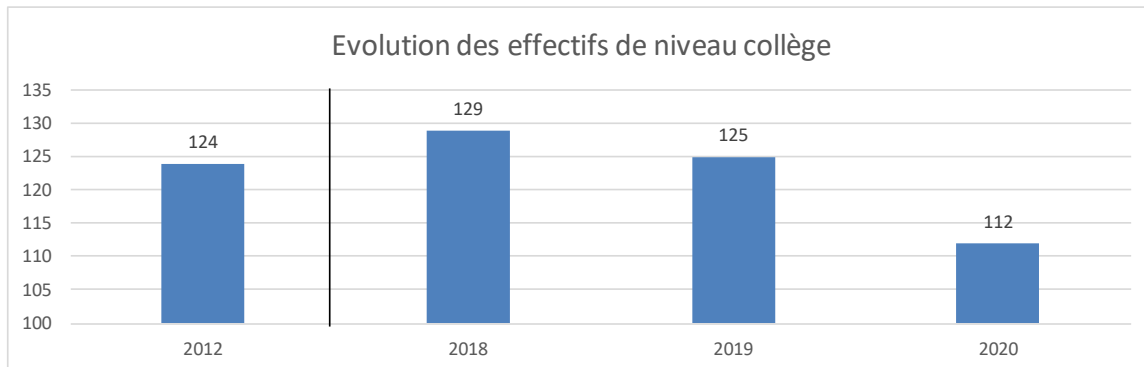
L'établissement a été créé en 1987. Il est situé à trois heures de Nouméa et une heure de l'agence comptable de Poindimié. Il est constitué d'environ 3 000 m<sup>2</sup> de bâtiment (13 bâtiments + 2 logements) et 6 000 m<sup>2</sup> d'espace vert.

Le collège compte 130 collégiens et une SEGPA regroupant 24 élèves, soit un total de 154 élèves qui sont pris en charge par un principal, un adjoint-gestionnaire, une secrétaire, un conseiller principal d'éducation (CPE), trois personnels technique et de service (ATE), quatre surveillants, vingt et un enseignants et un professeur documentaliste.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	124	129	125	112
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	23	24	24	24
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	13	-	-	-



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
15,3	10,3	14,3
75,2	45,7	47,1
3,2	17,3	16,4
83,0	98,1	95,7
11,8	8,8	9,9
64,9	78,2	76,8
16,2	53,5	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

#### Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège  
hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,91	1,35	1,38
15,6	22,7	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
52,9	77,8	71,6
0,8	3,9	-
42,8	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3è/2de GT (%)  
Taux de passage 3è/2de PRO (%)  
Taux de passage 3è/CAP (%)  
Taux de redoublement 3è (%)

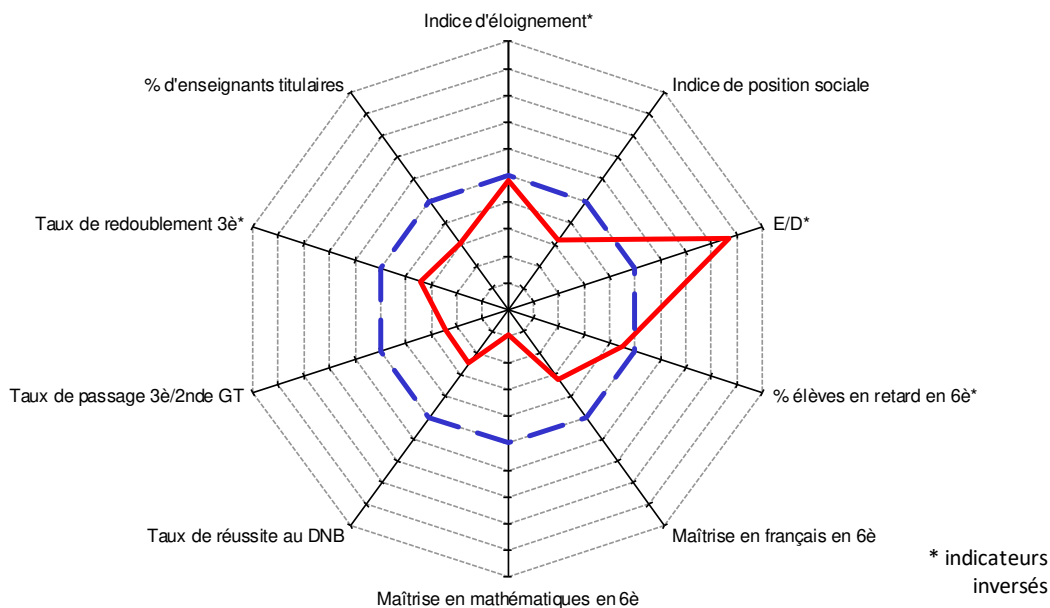
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
30,3	52,9	50,3
24,2	26,5	27,7
33,3	12,5	14,0
3,0	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
63,6	79,6	79,8
1,8	-10,5	-9,2
7,6	10,1	9,8
13,2	15,0	15,2
11,8	13,9	13,9

### Radar



Lecture : Plus le polygone de l'établissement tend vers l'extérieur, plus la situation de l'établissement est favorable pour le domaine concerné.  
Plus le polygone de l'établissement se trouve éloigné du trait bleu, plus l'écart avec la moyenne académique est significative.

— 9830418M : Collège de Wani  
— • Public + privé

## II – L’activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

### 2.1 Axe 1 « performance et offre de formation »

La lutte contre l'illettrisme et le décrochage scolaire mobilisent tous les personnels, le projet « silence on lit » pour toutes les classes, la liaison école-collège fonctionne avec des échanges continus entre les équipes pédagogiques (20 HSE). Le dispositif « devoirs faits » mérite une réflexion approfondie en équipe.

La lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire nécessitent là aussi, l'implication de tous les personnels en particulier de l'infirmière (personnel provincial de l'internat) et de l'assistant social (une journée de présence par semaine). Le groupe d'observation et de prévention des ruptures (GOPR) se réunit toutes les quinzaines, ces réunions permettent aux équipes d'évaluer les situations et d'y apporter des réponses adaptées (25 HSE).

L'établissement s'est fixé un objectif permanent, celui d'accompagner tous les élèves à besoins éducatifs particuliers, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> vers la réussite, en commençant par un travail sur les compétences non acquises du socle commun. Par ailleurs, la pratique de l'oral est renforcée. Celle-ci est évaluée dans des situations de communication courante par des ateliers d'expressions orales 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>. 30 HSE y ont été consacrées.

Enfin, les parcours de formation et d'orientation de l'élève sont individualisées, avec l'appui de la Psy EN et la fréquentation des manifestations d'orientation (carrefour des métiers à Bourail, SOFIP à Poindimié, visite du lycée de Touho). En 3<sup>e</sup>, en plus des stages, des professionnels de différents secteurs de métier sont invités à présenter leurs itinéraires. L'orientation est une dimension essentielle de notre projet, un référent (1 IMP) contribue à cette dynamique.

### 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »

Un référent numérique a été nommé, il intervient dans les domaines de la maintenance, de l'assistance et la formation. 2 IMP lui sont consacrés. La salle informatique est occupée à hauteur de 10 à 20 heures par semaine, ce qui reste trop peu. Toutes les salles d'enseignement sont équipées d'un tableau blanc interactif (TBI).

### 2.3 Axe 3 « développer une démarche de communication culturelle et sociale de proximité ouverte aussi à l'international »

L'établissement souhaite optimiser et maintenir les dispositifs de communication qui existent, à ce propos les taux de consultation de Pronote restent faibles (10 à 20 %), d'autres outils comme les « sms » semblent porter davantage.

La liaison CM2-6<sup>e</sup> se concrétise par des projets communs (futsal, cross, équilibre alimentaire) et des échanges pédagogiques entre les personnels. Une référente est chargée de coordonner les actions. Les liens avec l'internat provincial se renforcent par des réunions mensuelles et des échanges systématiques d'informations. L'objectif est de créer une culture commune et homogène de la prise en charge des élèves.

La promotion et la redynamisation de l'éducation sportive qui est actuellement le secteur le plus dynamique du collège (projet voile, UNSS, cross, compétitions sportives provinciales et territoriales) reste un atout fort pour l'attractivité du collège (50 HSE). Une des priorités est de contourner l'isolement culturel et géographique par des projets de sorties scolaires variées et multiples (théâtres, musées, vestiges historiques, évènements culturels), 60 HSE y sont consacrées.

2.4 Axe 4 : « faire de l'établissement un lieu d'apprentissage, d'éducation et de communication, accueillant »

Le foyer socio-éducatif (FSE) doit prendre une véritable place dans tous les projets liés à la qualité de vie des élèves (soutien aux activités récréatives, gestion du foyer, achats de matériel, gestion de la collation des temps de pause). Les dispositifs qui renforcent l'engagement des élèves et des personnels (CESC, FSE, CVC, UNSS, etc.) sont maintenus et développés. Les formations citoyennes et les actions visant à favoriser l'autonomie ainsi que les compétences civiques et sociales de l'élève (EMC, BPDJ, associations, intervenants extérieures), sont pérennisées. 35 HSE y sont consacrées.

La province Nord a prévu plusieurs chantiers, dont la rénovation du plateau sportif, des salles de classe, du mobilier et la réalisation d'une clôture d'enceinte devant le collège ainsi qu'une aire de stationnement.

### III – Le compte rendu de gestion

Le collège de Wani a un budget de fonctionnement qui ne comprend pas les charges de personnels et les dépenses d'investissement. Les ressources financières de l'établissement proviennent essentiellement de la dotation d'équipement et de fonctionnement de la province Nord. La dotation d'équipement augmente en 2019 de 1,880 MF et la dotation de fonctionnement baisse de 1,335 MF.

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

*Valeurs en francs CFP*

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	9 901 998	8 108 035	81,88%
	Vie de l'élève	1 390 421	605 849	43,57%
	Administration et logistique	10 758 374	9 310 040	86,54%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	2 000 000	174 967	8,75%
	<b>Total</b>	<b>24 050 793</b>	<b>18 198 891</b>	<b>75,67%</b>

## Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	9 901 998	9 417 644	95,11%
	Vie de l'élève	1 390 421	605 849	43,57%
	Administration et logistique	10 758 374	9 749 384	90,62%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	2 000 000	174 967	8,75%
	<b>Total</b>	<b>24 050 793</b>	<b>19 947 844</b>	<b>82,94%</b>

### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service activité pédagogique (AP) : il a été procédé à l'achat de matériels pédagogiques pour le collège et les ateliers de la SEGPA. Les dépenses liées au projet pédagogiques sont effectuées sur ce service.

Les actions ont été principalement financées par la subvention globalisée allouées par la Nouvelle-Calédonie. La province Nord a également concouru par des subventions spécifiques au financement de certaines actions, comme le projet Voile et l'action « Silence on lit ».

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : ce service regroupe les achats de carnet de correspondance et de récompenses pour les meilleurs élèves. Les aides octroyées par le fonds social collégien, destinées à l'achat des fournitures scolaires et de petits matériels de handicap. Ces dépenses sont financées par les crédits dits globalisés.

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : on trouve les dépenses relatives au fonctionnement courant et à l'entretien de l'établissement. Les charges d'électricité constituent la dépense la plus conséquente, bien qu'elles se soient stabilisées (1,817 MF). Les contrats divers s'établissent à un montant de 1,129 MF. Il convient de noter que la communication y compris SMS Pronote s'élève à 0,651 MF.

3.1.4 Les services spéciaux : le collège de Houaïlou n'a pas de services spéciaux.

3.1.5 le service opérations en capital (OPC) : en 2019, il a été procédé à l'achat de matériels sportifs et d'une débroussailleuse.

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : l'exercice comptable 2019 du collège de Wani est excédentaire de 1,748 MF. Après les déficit connus en 2014 et 2015, l'établissement a dégagé des excédents depuis 2016.

3.2.2 L'évolution du fonds roulement : le ratio en jours du fonds de roulement est plus que confortable, il est passé de 57 jours de fonctionnement en 2016 à 167 jours en 2019. En quatre exercices, le collège a su reconstituer un fonds de roulement confortable pour un établissement de cette taille. Au 31 décembre 2019, il s'élevait à 6,707 MF.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : la trésorerie est composée à 65 % par des crédits d'investissement et des reliquats de subventions sous conditions d'emploi. Elle s'établit à 19,593 MF et correspond à 487 jours de paiement.

L'analyse du compte financier 2019 du collège de Wani révèle une exécution budgétaire équilibrée. L'évolution des indicateurs sur les trois derniers exercices démontre les efforts de l'établissement dans la maîtrise de ses dépenses. Les indicateurs d'analyse financière illustrent une situation comptable et financière favorable. L'établissement doit procéder à une sortie d'inventaire.





**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège de Wani - Houailou**

EXERCICE 2019

RNE 9830418M

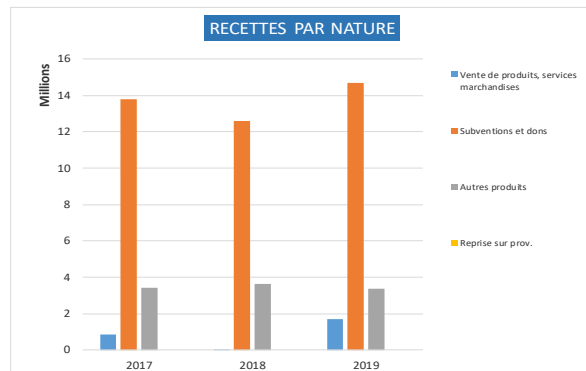
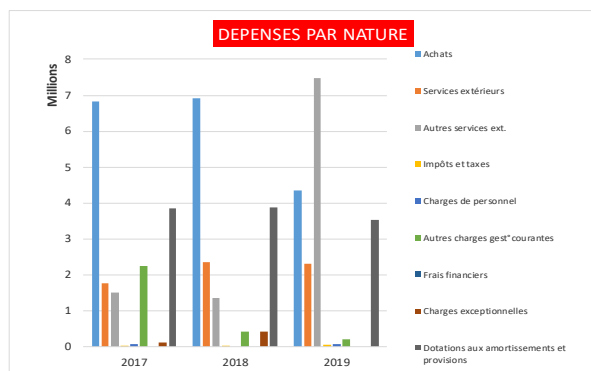
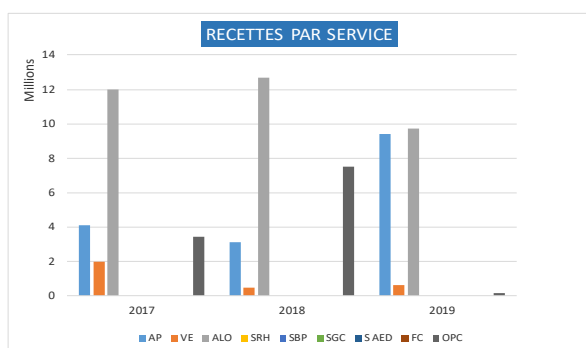
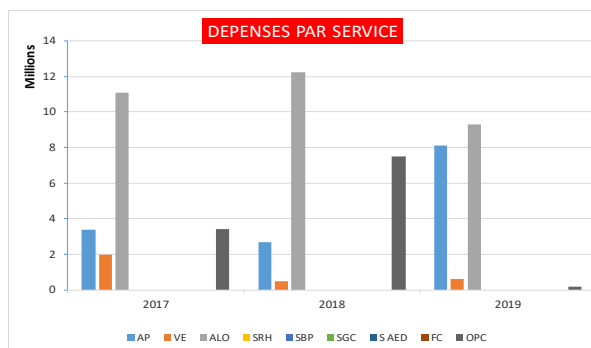
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	8 108 035	44,98%	9 417 644	47,63%	1 309 609
VE	Vie de l'Elève	605 849	3,36%	605 849	3,06%	0
ALO	Administration et logistique	9 310 040	51,65%	9 749 384	49,31%	439 344
<b>Total SG</b>		<b>18 023 924</b>	<b>100%</b>	<b>19 772 877</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 748 953</b>
SRH	Restauration et hébergement	-	-	-	-	0
SBP	Bourses provinciales	-	-	-	-	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
<b>Total SS</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
<b>Total 1ère section</b>		<b>18 023 924</b>		<b>19 772 877</b>		<b>1 748 953</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	174 967	100,00%	174 967	100%	0
<b>Total 2ème section</b>		<b>174 967</b>		<b>174 967</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>18 198 891</b>	<b>100%</b>	<b>19 947 844</b>	<b>100%</b>	<b>1 748 953</b>

Section de fonctionnement / Total général	99%	Section de fonctionnement / Total général	99%
Opérations en capital / Total Général	1%	Opérations en capital / Total Général	1%

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		Montant	% Recettes
60	Achats	4 351 802	24,14%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	1 705 000	8,62%
61	Services extérieurs	2 323 756	12,89%	Cptes 74	Subventions et dons	14 704 789	74,37%
62	Autres services ext.	7 482 377	41,51%	Cptes 75-76-77	Autres produits	3 363 088	17,01%
63	Impôts et taxes	57 500	0,32%				
64	Charges de personnel	82 559	0,46%				
65	Autres charges gest <sup>e</sup> courantes	200 342	1,11%				
66	Frais financiers	-	-				
67	Charges exceptionnelles	-	-				
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>		<b>14 498 336</b>	<b>80,44%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	3 525 588	19,56%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	-
<b>Total Dépenses</b>		<b>18 023 924</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>19 772 877</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	3 684 600	4 796 430	6 707 883
Fonds de roulement en nombre de jours	106	150	167
Trésorerie	18 589 177	16 147 904	19 593 303
Trésorerie en nombre de jours	536	504	487



## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE ESSAÛ VOUDJO



### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

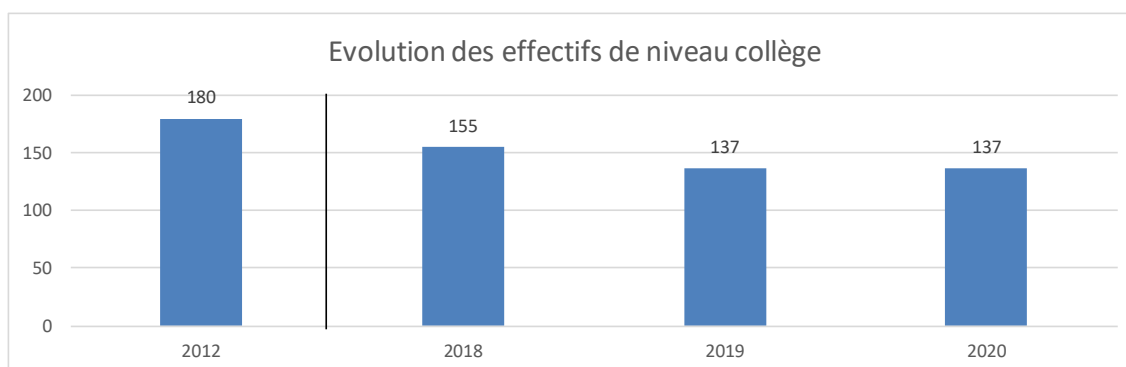
#### 1.1 La situation de l'établissement

Le collège Essäu Voudjo a ouvert ses portes en 2011. C'est un petit établissement isolé situé dans l'aire coutumière Ajië - Aro sur la commune de Poya à la limite des provinces Nord et Sud. En 2019, il accueille 137 élèves regroupés en 8 classes de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. Il n'y a pas d'internat. 134 élèves viennent chaque jour en transport scolaire à 7h30 et repartent à 16h10. Le temps du midi et le service de la demi-pension sont gérés par le collège.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	180	155	137	137
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	-	-	-	-
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	-	-	-	-



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6<sup>ème</sup> (%)  
Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6<sup>ème</sup> (%)  
Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6<sup>ème</sup> (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
22,5	10,3	14,3
72,3	45,7	47,1
9,5	17,3	16,4
80,4	98,1	95,7
0,0	8,8	9,9
83,3	78,2	76,8
70,0	53,5	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

#### Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège  
hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,81	1,35	1,38
17,1	20,6	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
71,4	77,8	71,6
1,4	3,9	-
38,6	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3è/2de GT (%)  
Taux de passage 3è/2de PRO (%)  
Taux de passage 3è/CAP (%)  
Taux de redoublement 3è (%)

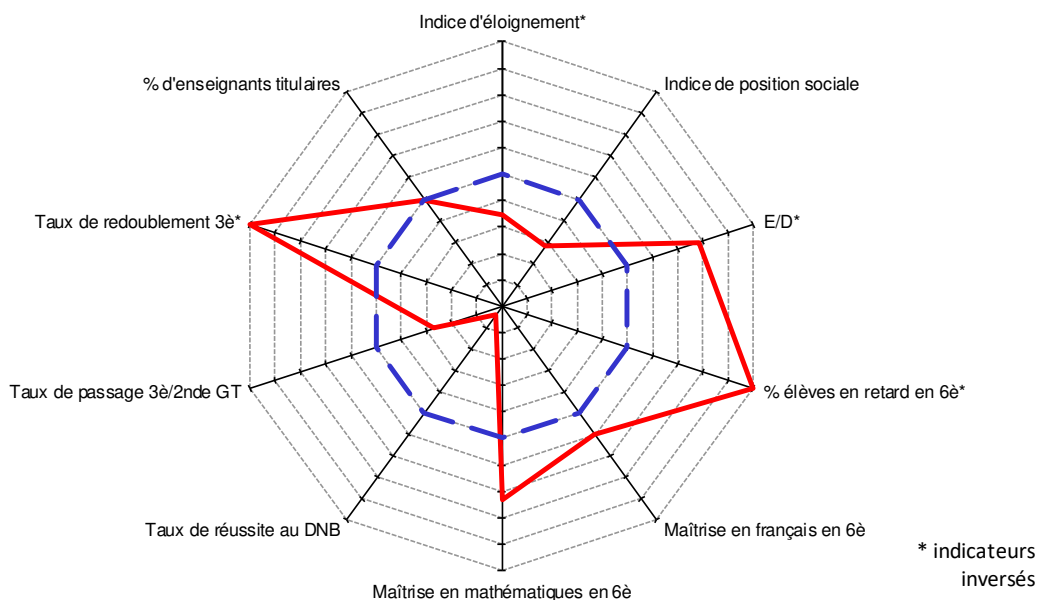
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
32,6	52,9	50,3
25,6	26,5	27,7
23,3	12,5	14,0
0,0	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
45,2	79,6	79,8
0,6	-10,5	-9,2
6,6	10,1	9,8
13,5	15,0	15,2
11,8	13,9	13,9

### Radar



Lecture : Plus le polygone de l'établissement tend vers l'extérieur, plus la situation de l'établissement est favorable pour le domaine concerné.  
Plus le polygone de l'établissement se trouve éloigné du trait bleu, plus l'écart avec la moyenne académique est significative.

— 9830493U : Collège Essau Voudjo  
— \* Public + privé

## II – L’activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

En 2019, les actions réalisées au titre du projet d’établissement ont concerné les axes

### 2.1 Axe 1 « performance et offre de formation »

2.1.1 Volet « réussite au diplôme national du brevet (DNB) » : deux DNB blancs ont été organisés en cours d’année dans des conditions les plus proches de l’examen avec des aménagements pour les élèves ayant des troubles des apprentissages, ceux-ci bénéficiaient d’un accompagnement personnalisé. Chaque vendredi pendant deux heures de permanence, un sujet de DNB était donné dans une matière aux élèves de 3<sup>e</sup>. Les intervenants de la mission d’accompagnement à la scolarité en province nord (MASCOP), des surveillants et des professeurs ont aidé les élèves pendant ces entraînements.

2.1.2 Volet « orientation et insertion professionnelle » : une progression d’actions et de démarches a été mise en œuvre de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> pour sensibiliser et former les élèves à l’éducation à l’orientation. Les professeurs principaux en collaboration avec la professeure documentaliste et la psychologue de l’éducation nationale (Psy-En) ont veillé à ce que les élèves connaissent l’offre de formation, les secteurs d’activité et les métiers, et les ont aidé, à chaque niveau à se projeter dans l’avenir.

L’option de 3<sup>e</sup> prépa pro a concerné 13 élèves encadrés par 3 professeurs. Ils ont bénéficié de visites de lycées professionnels et d’entreprises. Ils ont participé au forum des métiers de l’aéronautique et organisé un forum des métiers au sein de l’établissement.

Enfin, le dispositif d’alternance a permis à 6 élèves d’effectuer plusieurs stages au cours de l’année, d’affiner leur projet d’orientation et d’éviter un décrochage scolaire. 92 heures supplémentaires effectives (HSE) ont été employées.

2.1.3 Volet « culture Kanak » : en plus de l’enseignement de l’Ajië et du Paicî, un travail en partenariat avec les coutumiers a été réalisé tout au long de l’année. Une classe est allée à la rencontre de deux tribus et les coutumiers ont été invités à plusieurs reprises au sein du collège notamment :

- pour présenter la réserve de Nékoro ;
- à l’occasion de la plantation d’un arbre endémique de Poya ;
- pour remotiver des élèves décrocheurs et peu scolaires en leur expliquant l’histoire de la création du collège de Poya et l’importance qu’il revêt aux yeux de tous les adultes de la commune.

### 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »

2.2.1 La salle informatique et le centre de documentation et d’information (CDI) ont été dotées de 30 nouveaux ordinateurs. Désormais, il y a un ordinateur par élève lorsqu’un cours se déroule en salle informatique. Les anciens ordinateurs seront utilisés en sciences et lors des aides aux devoirs.

2.2.2 Une indemnité pour mission particulière (IMP) a été attribuée pour le suivi et la maintenance du parc informatique.

2.2.3 Un enseignement pratique interdisciplinaire sur la robotique alliant mathématiques et technologie a permis aux élèves de mettre en pratique leurs connaissances de la programmation et de l'électronique. Cette action a coûté 0,255 MF.

### 2.3 Axe 3 « l'ouverture artistique et culturelle »

2.3.1 Volet « Éducation au Développement Durable » : EDD est particulièrement présent au sein de l'établissement. L'EDD fait partie de l'identité de l'établissement qui est éco-labellisé (label de niveau 2). Plusieurs actions de natures différentes sont menées par des enseignants mais également par des personnels d'éducation et administratifs afin de développer chez les élèves le sens de l'engagement citoyen et le goût des sciences. Un enseignant de sciences et vie de la terre est référent EDD et perçoit à ce titre une IMP. Les élèves ont bénéficié d'une sensibilisation à la protection de l'environnement dans le cadre des programmes d'enseignement complétée :

- par la participation de l'ensemble du collège au concours de collecte de piles et accumulateurs Trecodec et au concours de collecte des bouchons en plastique Caledoclean ;
- d'une sortie pédagogique sur le thème des traitements des déchets ;
- d'intervention du centre d'initiation à l'environnement de Nouvelle-Calédonie sur l'eau, la forêt sèche et la mangrove, les énergies, les espèces envahissantes et le patrimoine mondial ;
- de la réalisation d'un jardin potager ;
- de la participation de 3 élèves au forum "Jeunesse et Développement Durable" organisé par la province Sud au centre d'accueil de Poé à Bourail, pour devenir ambassadeurs "Jeunesse et Développement Durable" ;
- de l'action APISCOPE, il s'agissait d'une visite de la ruche et sensibilisation au compostage au lycée de Pouembout ;
- de l'atelier P'tit coin nature, il a été réalisé un aménagement d'un espace vert au sein du collège avec des plantes endémiques et en utilisant en partie du matériel recyclé. 77 HSE ont été employées.

2.3.2 Deux voyages avec nuitées ont été réalisés sans participation financière des familles :

- un voyage à Déva (Bourail) : des enseignants d'éducation physique et sportive, de mathématiques et de sciences et vie de la terre ont organisé des courses d'orientation et une sensibilisation au développement durable pour des élèves de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>. Le montant du projet s'élève à 0,204 MF et 24 HSE ont été employées ;
- un voyage à Nouméa : pour le Rallye Maths et une visite de l'aquarium organisé par une enseignante de mathématiques pour des élèves de 6<sup>e</sup>. 4 HSE ont été employées.

### 2.4 Axe 4 « l'ouverture à l'international »

Un voyage scolaire en Nouvelle-Zélande avec participation des familles a été organisé. Les élèves de 4<sup>e</sup> ont été immergés dans la culture anglo-saxonne autant lors du travail préparatoire que pendant la semaine de voyage (du 5 au 12 octobre 2019) à Auckland et Rotorua. Le montant total du projet s'élève à 3,763 MF pour 26 élèves et 3 accompagnateurs. 10 HSE ont été employées.

## 2.5 Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

2.5.1 Elle est très diversifiée de par ses ateliers sur la pause méridienne : yoga (6 HSE), couture (25 HSE), attrape-rêve (22 HSE), atelier instrumental, lecture à voix haute (11 HSE), cinéma (22 HSE), peintures du monde (20 HSE), tressage (35 HSE), gravure sur bois ou verre (25 HSE) et par ses différentes actions : concours d'échecs (26 HSE), attestation scolaire de sécurité routière (ASSR), et prévention secours civique de niveau 1 (PSC1) (26 HSE).

2.5.2 Dix dossiers ont été acceptés par la commission sociale de l'établissement en vue de l'allocation de fournitures scolaires, de tenues communes, de transport et du projet d'accueil individualisé pour un montant total de 0,146 MF.

### III – Le compte rendu de gestion

Le budget 2019 est établi à 30,200 MF en dépenses. Il a été réalisé à hauteur de 21,120 MF soit 69,94 %. En recettes le budget a été établi à 30,200 MF. Il a été réalisé à hauteur de 22,038 MF soit 72,97 %.

#### 3.3 Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	7 228 585	5 561 720	76,94%
	Vie de l'élève	1 225 000	405 420	33,10%
	Administration et logistique	19 196 018	12 604 876	65,66%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	2 550 000	2 548 200	99,93%
	<b>Total</b>	<b>30 199 603</b>	<b>21 120 216</b>	<b>69,94%</b>

##### Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	7 228 585	5 628 730	77,87%
	Vie de l'élève	1 225 000	405 420	33,10%
	Administration et logistique	19 196 018	13 455 709	70,10%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	2 550 000	2 548 200	99,93%
	<b>Total</b>	<b>30 199 603</b>	<b>22 038 059</b>	<b>72,97%</b>

### 3.1.1 Le service général

3.1.1.1 Le service administration et logistique (ALO) : au cours de l'année 2019, les dépenses de fonctionnement ont représentées 59,68 % de la consommation du budget. Elles se répartissent de la manière suivante :

- réparation : 0,322 MF (3 %) ;
- viabilisation : 2,152 MF (17 %) ;
- logistique : 1,751 MF (14 %) ;
- contrats : 1,014 MF (8 %) ;
- communication : 0,382 MF (3 %) ;
- opérations d'amortissement : 6,012 MF (47 %).

Équipement : le parc d'extincteurs a été renouvelé et une centrale d'alarme incendie au local du plateau sportif a été remplacée. Par ailleurs, les lampadaires du parking ont été changés et divers mobiliers ont été acquis. Le montant total de ces dépenses à 0,971 MF (8 %) des opérations en capital.

Les recettes correspondent à la subvention de fonctionnement allouée par la province Nord (60 %), des recettes propres (2 %) et des dotations aux amortissements (32 %).

### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) et le service bourses : la cuisine satellite est en liaison froide. 136 élèves sont demi-pensionnaires. 1 élève est externe. Les repas sont livrés par l'internat provincial de Koné. Le collège assure la réception, le service et le nettoyage de la cantine sont effectués par les agents de l'établissement. Les services spéciaux SRH et bourses ne sont donc pas mouvementés.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : au cours de l'année 2019, les dépenses d'équipements ont été réalisées à 99,9 %. Elles se répartissent de la manière suivante :

- remplacement de 30 ordinateurs en salle informatique : 1,989 MF (78 %) ;
- 1 lave-linge 10 kg : 0,119 MF (5 %) ;
- 1 filet pare ballons : 0,200 MF (8 %) ;
- 2 climatiseurs : 0,240 MF (9 %).

Ces acquisitions et travaux ont pu être financées en totalité par la subvention d'équipement de la province Nord.

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : le résultat de gestion (section de fonctionnement) de l'exercice se solde par un résultat positif de 0,918 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : au 31 décembre 2019 : le fonds de roulement s'établit à 5,981 MF et correspond à 171 jours de fonctionnement.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : la trésorerie s'élève à 9,754 MF.

La situation financière de l'établissement ne présente pas de risque particulier.





**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège Essaü Voudjo - Poya**

EXERCICE 2019

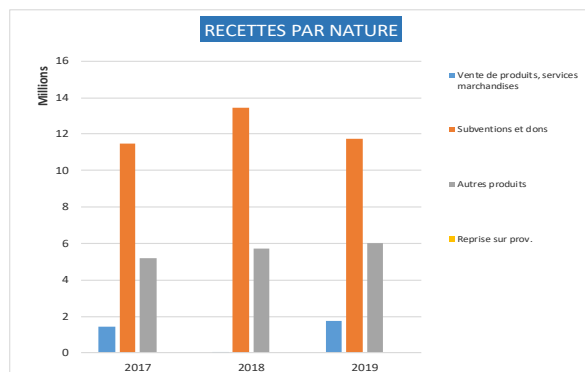
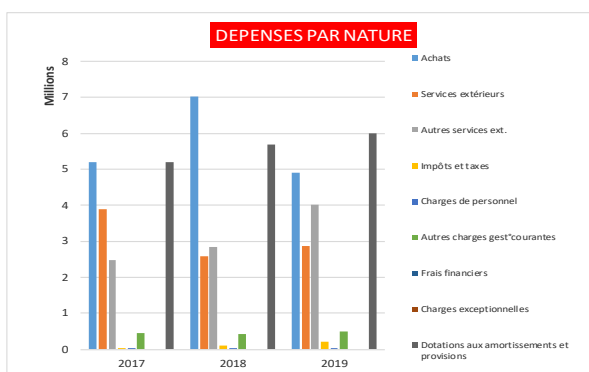
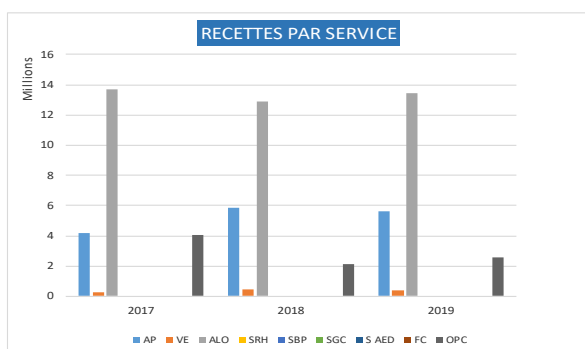
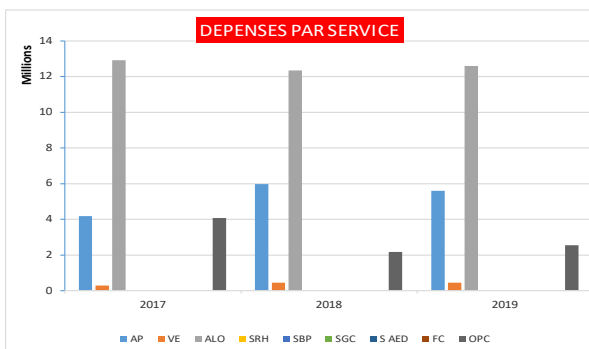
RNE 9830493U

Source compte administratif juin 2019

Exécution budget						
Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	5 561 720	29,95%	5 628 730	28,88%	67 010
VE	Vie de l'Elève	405 420	2,18%	405 420	2,08%	0
ALO	Administration et logistique	12 604 876	67,87%	13 455 709	69,04%	850 833
<b>Total SG</b>		<b>18 572 016</b>	<b>100%</b>	<b>19 489 859</b>	<b>100,00%</b>	<b>917 843</b>
SRH	Restauration et hébergement	-	-	-	-	0
SBP	Bourses provinciales	-	-	-	-	-
SGC	Groupeement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
<b>Total SS</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
<b>Total 1ère section</b>		<b>18 572 016</b>		<b>19 489 859</b>		<b>917 843</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	2 548 200	100,00%	2 548 200	100%	0
<b>Total 2ème section</b>		<b>2 548 200</b>		<b>2 548 200</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>21 120 216</b>	<b>100%</b>	<b>22 038 059</b>	<b>100%</b>	<b>917 843</b>

Section de fonctionnement / Total général	88%	Section de fonctionnement / Total général	88%
Opérations en capital / Total Général	12%	Opérations en capital / Total Général	12%

Présentation par nature						
Dépenses de fonctionnement			Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement	
60	Achats		4 915 271	26,47%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises
61	Services extérieurs		2 874 183	15,48%		
62	Autres services ext		4 011 549	21,60%	Cptes 74	Subventions et dons
63	Impôts et taxes		217 388	1,17%	Cptes 75-76-77	Autres produits
64	Charges de personnel		32 037	0,17%		
65	Autres charges gest'courantes		509 634	2,74%		
66	Frais financiers		-	-		
67	Charges exceptionnelles		-	-		
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>			<b>12 560 062</b>	<b>67,63%</b>		
68	Dotations aux amortissements et provisions		6 011 954	32,37%	Cptes 78	Reprise sur prov.
<b>Total Dépenses</b>			<b>18 572 016</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>19 489 859</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	4 553 182	5 063 722	5 981 565
Fonds de roulement en nombre de jours	136	140	171
Trésorerie	10 584 591	10 703 895	9 754 480
Trésorerie en nombre de jours	316	296	280



## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE PAÏ-KALEONE

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

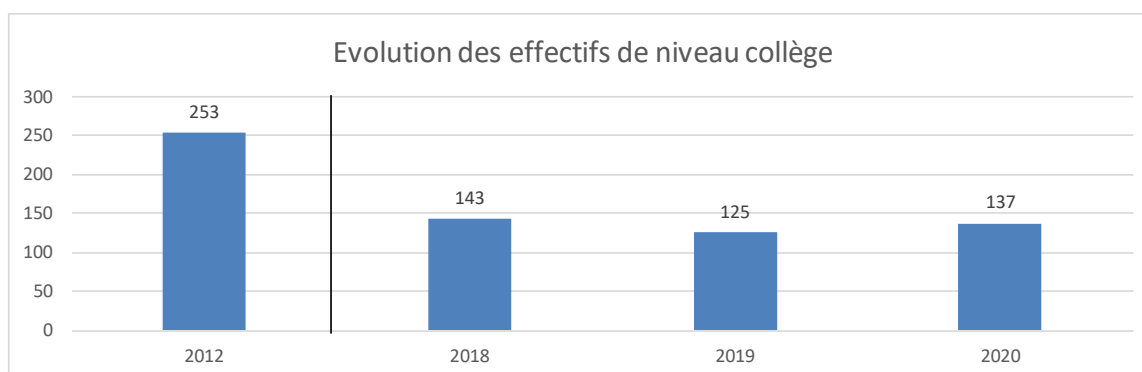
#### 1.1 - La situation de l'établissement

Le collège Paï Kaleone construit en 2000, a succédé à un groupe d'observation dispersé (GOD) qui était rattaché au collège de Poindimié. Il a ensuite été implanté sur le site Paï Kaleone actuel à Hienghène. L'établissement scolaire bénéficie d'un cadre environnemental exceptionnel malgré son enclavement et son isolement géographique sur la côte nord-est de la Nouvelle-Calédonie. En effet, il est à une heure de route du premier village et son secteur s'étend sur 70 kilomètres nord-sud et plus de 50 kilomètres est-ouest du village de Hienghène vers les fonds et les hauteurs des vallées de la Tanghène, de la Hienghène et de la Tipinje. 125 élèves sont inscrits au collège en 2019, dont 98 internes, soit 78,4 % de l'effectif.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	253	143	125	137
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	-	-	-	-
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	-	-	-	-



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Etablissement	Année 2019	
	Public	Public + privé
Indice d'éloignement	21,6	14,3
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)	10,3	47,1
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)	45,7	16,4
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA	17,3	95,7
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)	98,1	9,9
Niveau de maîtrise* en français des élèves entrant en 6ème (%)	8,8	76,8
Niveau de maîtrise* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)	83,3	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège  
hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,96	1,35	1,38
15,6	22,7	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
50,0	77,8	71,6
1,5	3,9	-
38,3	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de GT (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de PRO (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/CAP (%)  
Taux de redoublement 3<sup>e</sup> (%)

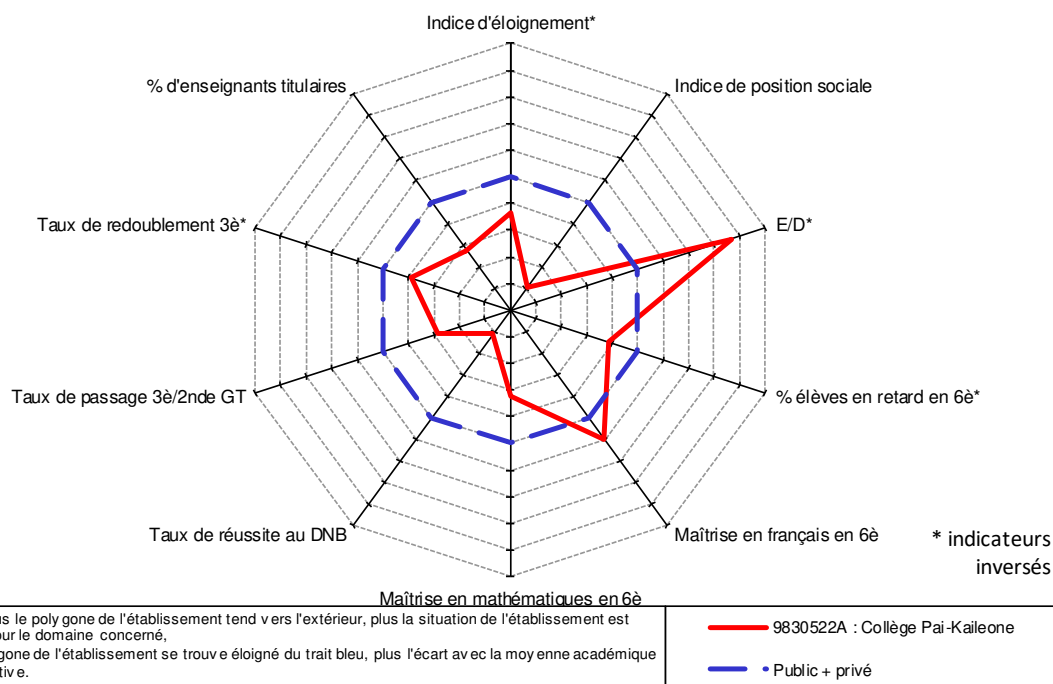
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
33,3	52,9	50,3
11,9	26,5	27,7
42,9	12,5	14,0
2,4	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
55,2	79,6	79,8
-3,0	-10,5	-9,2
8,3	10,1	9,8
12,4	15,0	15,2
11,9	13,9	13,9

### Radar



## II – L’activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

En 2019, les actions réalisées au titre du projet d’établissement (PE) ont concerné 4 des 5 axes de ce PE.

### 2.1 Axe1 « performance et offre de formation »

2.1.1 Au cours de l’année, les élèves de tous les niveaux (3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup>), ont été mobilisés sur les actions de cet axe. Un travail important a été réalisé sur le niveau 3<sup>e</sup> dans le cadre de l’orientation et de la valorisation de l’élève. Diverses actions ont été réalisées telles que les visites et stages en entreprises, les immersions en lycées pour découvrir le maximum de voies conduisant à la poursuite d’études correspondant à l’élève. Une journée de cohésion a été initiée pour la nouvelle classe de 3<sup>e</sup> Prépa Pro en début d’année.

La fête des sciences a été bien marquée pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, cela s’est traduit par le lien entre les cours de sciences et la venue du bus des sciences. Durant deux jours, les élèves ont été sollicités et stimulés à l’esprit d’analyse et de réflexion scientifique.

La poursuite d’actions conjointes (internat provincial / école primaire) de renforcement des fondamentaux pour les 6<sup>e</sup> et les aides aux devoirs a été le fil rouge de cet axe sur l’année.

Le financement initial engagé sur cet axe a été de 0,945 MF et a été consommé à 98,8 %.

### 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »

2.2.1 Les projets de web radio et du journal du collège, qui se poursuivent sur le nouveau PE 2020-2022, ont permis d’ouvrir les élèves à l’univers des médias par l’utilisation des logiciels de traitement de texte et des moyens internet numériques et audio servant à améliorer la diffusion de message de vive voix, la prise de parole.

Les crédits engagés de 0,324 MF ont été consommés à 99,8 %.

### 2.3 Axe 3 « l’ouverture artistique et culturelle »

2.3.1 La mise en œuvre de cet axe, s’est déroulé en trois moments différents. Ces séquences ont pour objectif d’élargir les horizons géographiques et personnels des élèves de 3<sup>e</sup>. Ainsi, il s’agissait de découvrir ou de re-découvrir l’homme qu’était Jean-Marie Tjibaou. Les élèves ont visité et découvert le centre culturel Jean-Marie Tjibaou (CCJMT). Ils se sont rendu dans sa tribu de Tiendanite. Enfin un atelier danse pour travailler sur la posture, l’image de soi et la confiance en soi. Un bilan très positif.

2.3.2 Le financement initial engagé sur cet axe a été de 0,333 MF pour un taux de réalisation de 99,5 %.

### 2.4 Axe 4 « l’ouverture à l’international »

2.4.1 Les voyages scolaires à l’international sont prévus tous les deux ans, le dernier ayant été effectué en 2018, aucune action n’a été réalisée en 2019.

## 2.5 Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

2.5.1 Dans le cadre de l'éducation à la démarche de développement durable (E3D), la classe environnement (25 élèves volontaires de tout niveau) en collaboration avec les deux associations de protection de l'environnement, Terre & Mer et Dayu Biik & Kaa Porau, les élèves ont pu valoriser leurs connaissances théoriques et pratiques. Ces activités et échanges, se sont déroulés en salle de cours et sur les sites extérieurs. On relèvera, le travail de qualité effectué.

L'éducation physique et sportive (EPS), au travers des activités de l'UNSS comme la natation avec le dispositif « Savoir Nager » pour les 6<sup>e</sup>, mais surtout la voile « Naviguons Ensemble » a révélé l'esprit de persévérance, d'initiative et le sens de la responsabilité des élèves préparant leurs embarcations ou les remisant. L'équipe féminine de futsal ont remporté les compétitions à l'échelon territorial. Les minimes ont été médaillées de bronze, quant aux benjamines, elles ont remporté la médaille d'or.

Dans le cadre du CESC, diverses actions ont été menées dans les domaines de la santé et de la citoyenneté comme la lutte contre le harcèlement et l'amélioration du climat scolaire dont les effets positifs commencent à être ressentis.

### III – Le compte-rendu de gestion

Le budget 2019 est établi à 30,629 MF en dépenses. Il a été réalisé à hauteur de 27,452 MF, soit à 89 %. En recettes, le budget 2019 est établi à 30,629 MF. Il a été réalisé à hauteur de 53,478 MF, si l'on prend en compte d'importantes sorties d'inventaires à hauteur de 23,435 MF en OPC.

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

*Valeurs en francs CFP*

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	4 439 280	3 936 578	88,68%
	Vie de l'élève	800 000	464 804	10,47%
	Administration et logistique	17 492 680	16 140 347	92,27%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
	Groupement comptable			
Investissement	Opérations en capital	7 897 923	6 910 448	87,50%
	<b>Total</b>	<b>30 629 883</b>	<b>27 452 177</b>	<b>89,63%</b>

## Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	4 350 708	4 108 006	94,42%
	Vie de l'élève	800 000	509 424	63,68%
	Administration et logistique	17 181 252	16 209 542	94,34%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
	Groupement comptable			
Investissement	Opérations en capital	8 297 923	32 651 351	393,49%
	<b>Total</b>	<b>30 629 883</b>	<b>53 478 323</b>	<b>174,60%</b>

### 3.1.1 Le service général

3.1.1.1 Le service administration et logistique (ALO) : il s'agit des dépenses d'entretien liées aux contrats, à l'entretien ainsi que les charges administratives, la communication, la viabilisation et opérations spécifiques.

L'entretien et les contrats représentent 19 % des dépenses du service. Les charges administratives et de communication sont de 4,1 % et les dépenses en viabilisation (électricité et eau) représentent 13,6 % du budget. Les opérations d'amortissement sont de 40,7 % et l'équipement 22,6 %. Un apurement important de factures d'eau antérieures a été fait à hauteur de 1,128 MF, grâce une dotation exceptionnelle de la province Nord.

Les recettes correspondent à la subvention de fonctionnement et d'équipement allouée par la province Nord (44,5 %), des recettes propres (1,5 %) et des dotations aux amortissements (54 %).

### 3.1.2 Les services spéciaux : le collège de Hienghène n'a pas de services spéciaux.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : il s'agit des dépenses concernant la fourniture et la pose d'une grande toile d'ombrage au-dessus de l'amphithéâtre au bénéfice des élèves pour 2,425 MF, soit 35 % du service, de l'achat de mobilier pour 1,348 MF, soit 20 % et enfin du renouvellement d'un véhicule de service pour 3,136 MF, soit 45 %.

## 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice 2019 : il se solde par un résultat excédentaire de 0,247 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : au 31 décembre 2019, le fonds de roulement s'établit à 1,381 MF et correspond à 38 jours de fonctionnement, le nombre de jours préconisé est de 60 jours.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : la trésorerie s'élève à 5,503 MF

La situation financière de l'établissement indique une marge de manœuvre plutôt limitée en fonctionnement. Selon l'analyse de l'agent comptable, l'établissement scolaire peine à atteindre des conditions financières stables et confortables en 2019 au vu des quatre derniers exercices.



**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège Pai-Kaleone - Hienghène**

EXERCICE 2019

RNE 9830522A

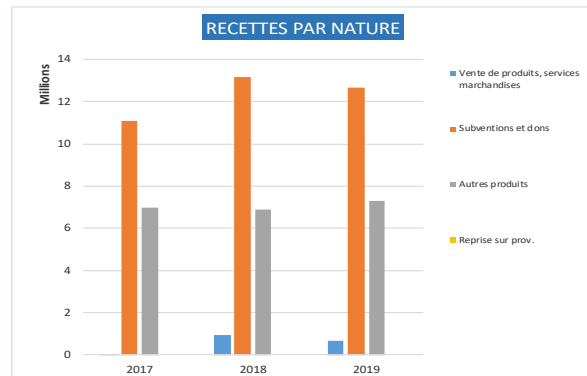
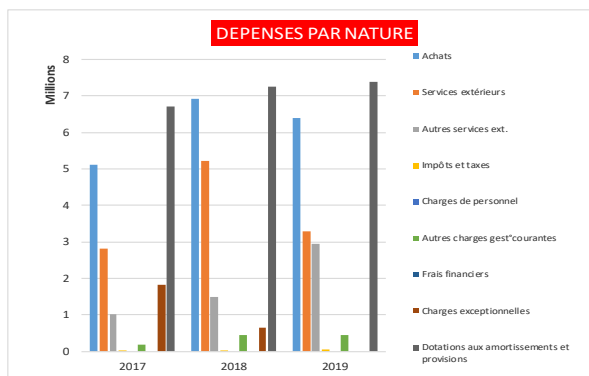
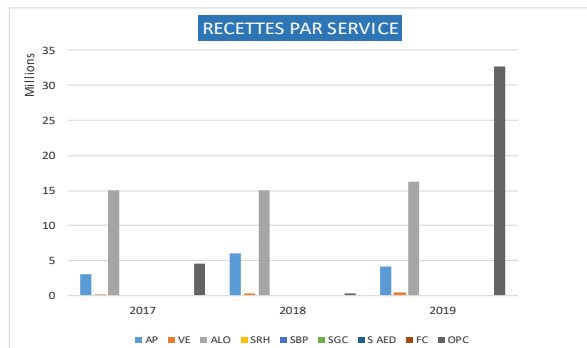
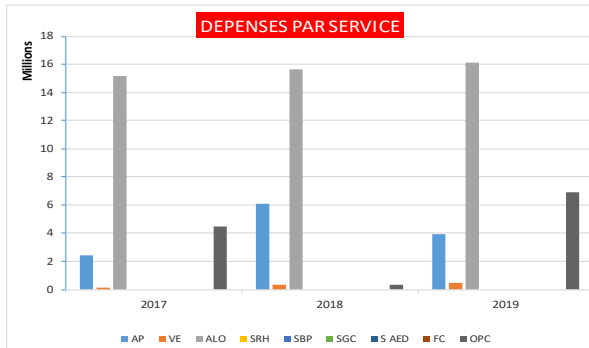
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	3 936 578	19,16%	4 108 006	19,72%	171 428
VE	Vie de l'Elève	464 804	2,26%	509 424	2,45%	44 620
ALO	Administration et logistique	16 140 347	78,57%	16 209 542	77,83%	69 195
	<b>Total SG</b>	<b>20 541 729</b>	<b>100%</b>	<b>20 826 972</b>	<b>100,00%</b>	<b>285 243</b>
SRH	Restauration et hébergement	-	-	-	-	0
SBP	Bourses provinciales	-	-	-	-	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
	<b>Total SS</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>20 541 729</b>		<b>20 826 972</b>		<b>285 243</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	6 910 448	100,00%	32 651 351	100%	25 740 903
	<b>Total 2ème section</b>	<b>6 910 448</b>		<b>32 651 351</b>		<b>25 740 903</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>27 452 177</b>	<b>100%</b>	<b>53 478 323</b>	<b>100%</b>	<b>26 026 146</b>

Section de fonctionnement / Total général	75%	Section de fonctionnement / Total général	39%
Opérations en capital / Total Général	25%	Opérations en capital / Total Général	61%

Présentation par nature					
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement	
60	Achats	6 403 250	31,17%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises
61	Services extérieurs	3 298 418	16,06%		685 080
62	Autres services ext.	2 945 699	14,34%	Cptes 74	Subventions et dons
63	Impôts et taxes	60 771	0,30%		12 640 922
64	Charges de personnel	-	-	Cptes 75-76-77	Autres produits
65	Autres charges gest*courantes	440 263	2,14%		7 300 970
66	Frais financiers	-	-		
67	Charges exceptionnelles	-	-		
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>13 148 401</b>	<b>64,01%</b>		
68	Dotations aux amortissements et provisions	7 393 328	35,99%	Cptes 78	Reprise sur prov.
	<b>Total Dépenses</b>	<b>20 541 729</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>20 626 972</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	1 781 618	1 133 759	1 381 360
Fonds de roulement en nombre de jours	58	27	38
Trésorerie	7 055 690	7 302 012	5 503 070
Trésorerie en nombre de jours	231	174	151



## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE RAYMOND VAUTHIER

### I - La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

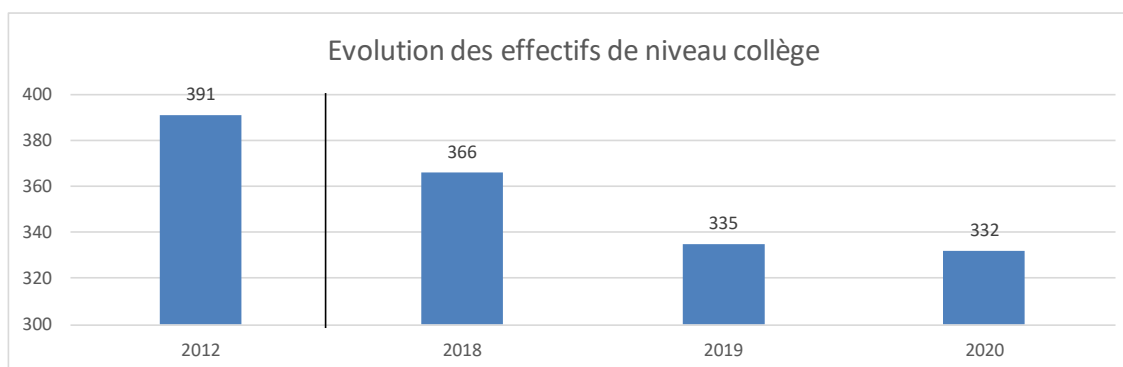
Fondé en 1969 le collège Raymond Vauthier de Poindimié est un établissement de « brousse » situé sur la côte Est de la Nouvelle Calédonie.

Il accueille actuellement 425 élèves répartis dans plusieurs structures : collège, SEGPA, deux ULIS ainsi qu'une ALP (CAP maçon et MMEV).

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	391	366	335	332
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	62	58	59	59
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	60	49	39	31



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
9,8	10,3	14,3
63,3	45,7	47,1
11,0	17,3	16,4
87,3	98,1	95,7
10,8	8,8	9,9
57,0	78,2	76,8
36,4	53,5	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

#### Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège  
hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,44	1,35	1,38
21,2	22,7	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
69,7	77,8	71,6
1,8	3,9	-
38,0	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3è/2de GT (%)  
Taux de passage 3è/2de PRO (%)  
Taux de passage 3è/CAP (%)  
Taux de redoublement 3è (%)

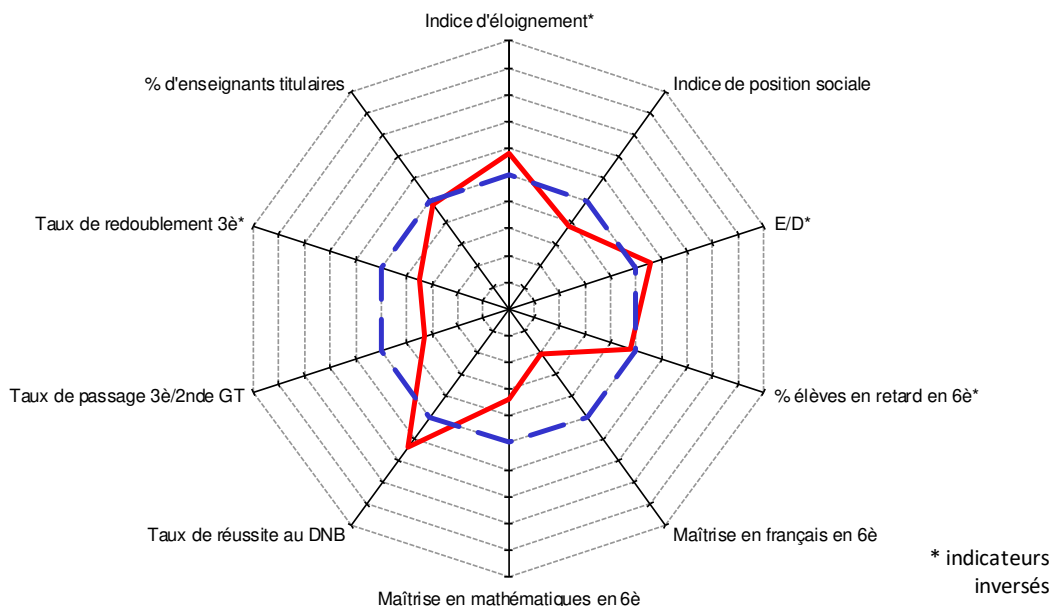
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
37,1	52,9	50,3
25,7	26,5	27,7
20,0	12,5	14,0
2,9	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
83,8	79,6	79,8
-0,1	-10,5	-9,2
9,5	10,1	9,8
15,2	15,0	15,2
13,6	13,9	13,9

### Radar



Lecture : Plus le polygone de l'établissement tend vers l'extérieur, plus la situation de l'établissement est favorable pour le domaine concerné.  
Plus le polygone de l'établissement se trouve éloigné du trait bleu, plus l'écart avec la moyenne académique est significative.

— 9830008S : Collège Raymond Vauthier  
— • Public + privé

## II - L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

### 2.1 « un tournant pédagogique »

La réforme du collège aura certainement été un point essentiel de l'année écoulée. Elle aura impacté l'établissement à travers les nombreuses et nécessaires formations des enseignants. La vie scolaire a été très sollicitée. La réforme a également été porteuse de beaucoup de réflexions pédagogiques, puisqu'elle autorise plus d'autonomie aux établissements scolaires. Les nombreuses réunions ont été autant d'occasions pour les

enseignants de repenser leur travail et de l'adapter au profil des élèves, notamment dans l'organisation de l'accompagnement personnalisé. L'impact de cette réforme s'est aussi ressenti dans le domaine de l'évaluation. Le passage au bulletin par compétences a été, un moment d'intense réflexion et d'explication aux parents.

La réforme des examens et la certification ont aussi été des axes de travail conséquents.

Au niveau de l'ALP, le passage à la modularisation des examens de la voie professionnelle a été porteuse de nombreuses réflexions de fond sur l'organisation des enseignements. Le travail en équipe a dû être repensé.

La nouvelle formule du diplôme national du brevet (DNB), aura occupé professeurs et élèves. L'ensemble des équipes ont travaillé pour rendre cohérent et lisible le travail d'évaluation, notamment les nouvelles épreuves.

Enfin, 2019 a été une année préparatoire au lancement d'une section rugby. L'équipe d'EPS ainsi que les partenaires (parents et comité de rugby) se sont réunis régulièrement pour qu'à la rentrée 2020 ce projet se structure et prenne corps.

Autre axe de travail lourd, la réflexion autour du *projet d'établissement 2019/2022* a été le fil rouge de cette année. Plusieurs moments de concertation ont été nécessaires pour que la rédaction de ce document structurant soit cohérente. Toutes les parties prenantes y ont participé, parents compris.

## 2.2 « évènements collectifs et de cohésion »

Un établissement se caractérise aussi par des moments de partage collectif. Le collègue Vauthier a su montrer, en cette année 2019, son sens de l'esprit collectif : le cross du collège, une journée espagnole ainsi qu'une kermesse a été autant de moments qui ont démontré que le vivre ensemble était régulièrement à l'œuvre au sein de la communauté éducative.

Autre évènement marquant, la journée consacrée à la sécurité routière, qui a mobilisé de nombreux intervenants d'horizons différents.

## 2.3 « infrastructures et gestion matérielle »

Dans ce domaine aussi, beaucoup de choses ont été préparées en 2019. Les infrastructures devraient faire l'objet de travaux lourds. Le projet de réfection de la route traversant le collège a été présenté. Le projet de rénovation du plateau sportif a aussi été abordé. L'ensemble de ces opérations, préparées en 2019, devraient trouver leur concrétisation en 2020. Pour finir sur ce chapitre, un plan de rénovation du centre de documentation et d'information (CDI), de la salle des professeurs et des toilettes de ce même bâtiment sont en cours de discussion et de chiffrage avec l'instance de tutelle.

Au niveau matériel, l'achat d'un autobus pour le transport des élèves a été acté. L'acquisition se fera également en 2020.

### **III - Le compte-rendu de gestion**

Le financement du collège est de la compétence de la province Nord, le budget annuel de fonctionnement est de 9,318 MF et l'équipement de 8,520 MF. Le financement de l'ALP est de la compétence de la Nouvelle-Calédonie avec un budget annuel de fonctionnement de 4,715 MF.

### 3.1 Les dépenses et les recettes

#### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	15 523 547	11 373 014	73,26%
	Vie de l'élève	2 370 429	622 409	26,26%
	Administration et logistique	25 405 288	23 511 871	92,55%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	8 072 800	6 809 511	84,35%
	<b>Total</b>	<b>51 372 064</b>	<b>42 316 805</b>	<b>82,37%</b>

#### Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	15 523 547	10 764 214	69,34%
	Vie de l'élève	2 370 429	622 409	26,26%
	Administration et logistique	22 354 407	20 670 478	92,47%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	8 072 800	6 809 511	84,35%
	<b>Total</b>	<b>48 321 183</b>	<b>38 866 612</b>	<b>80,43%</b>

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : le compte financier du collège de Poindimié pour l'exercice 2019 est arrêté à la somme de 32,057 MF en recettes et à la somme de 35,507 MF en dépense de fonctionnement donc le résultat de l'exercice est un déficit de 3,450 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : à noter qu'un prélèvement sur fonds de roulement pour un montant de 2,500 MF a été effectué au second conseil d'administration du 30 juillet 2019 pour approvisionner le fonctionnement.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : le total des réserves disponibles de l'établissement au 31 décembre 2019 est de 5,120 MF ce qui permet à l'établissement de fonctionner sans apport de trésorerie.



**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège Raymond Vauthier - Poindimié**

EXERCICE 2019

RNE 9830008S

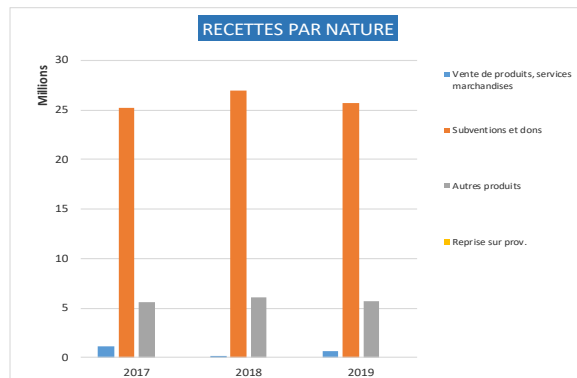
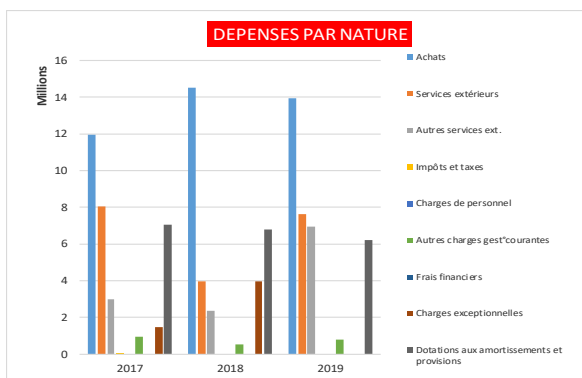
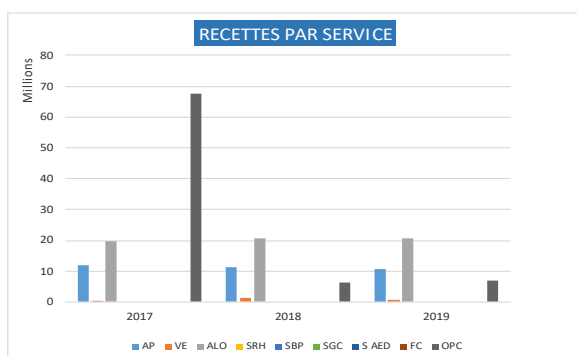
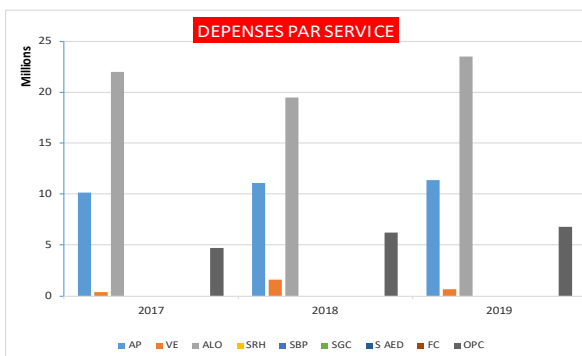
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	11 373 014	32,03%	10 764 214	33,58%	-608 800
VE	Vie de l'élève	622 409	1,75%	622 409	1,94%	0
ALO	Administration et logistique	23 511 871	66,22%	20 670 478	64,48%	-2 841 393
	<b>Total SG</b>	<b>35 507 294</b>	<b>100%</b>	<b>32 057 101</b>	<b>100,00%</b>	<b>-3 450 193</b>
SRH	Restauration et hébergement	-	-	-	-	0
SBP	Bourses provinciales	-	-	-	-	-
SGC	Groupeement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
	<b>Total SS</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>35 507 294</b>		<b>32 057 101</b>		<b>-3 450 193</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	6 809 511	100,00%	6 809 511	100%	0
	<b>Total 2ème section</b>	<b>6 809 511</b>		<b>6 809 511</b>		<b>0</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>42 316 805</b>	<b>100%</b>	<b>38 866 612</b>	<b>100%</b>	<b>-3 450 193</b>

Section de fonctionnement / Total général	84%	Section de fonctionnement / Total général	82%
Opérations en capital / Total Général	16%	Opérations en capital / Total Général	18%

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		Montant	% Recettes
60	Achats	13 956 919	39,31%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	710 164	2,22%
61	Services extérieurs	7 627 164	21,48%	Cptes 74	Subventions et dons	25 668 374	80,07%
62	Autres services ext.	6 924 866	19,50%	Cptes 75-76-77	Autres produits	5 678 563	17,71%
63	Impôts et taxes	-	-				
64	Charges de personnel	-	-				
65	Autres charges gest°courantes	768 901	2,17%				
66	Frais financiers	-	-				
67	Charges exceptionnelles	-	-				
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>29 277 850</b>	<b>82,46%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	6 229 444	17,54%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	-
	<b>Total Dépenses</b>	<b>35 507 294</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>32 057 101</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	6 199 260	8 020 241	5 120 929
Fonds de roulement en nombre de jours	88	114	63
Trésorerie	25 506 502	25 657 946	20 097 797
Trésorerie en nombre de jours	360	365	247

## I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

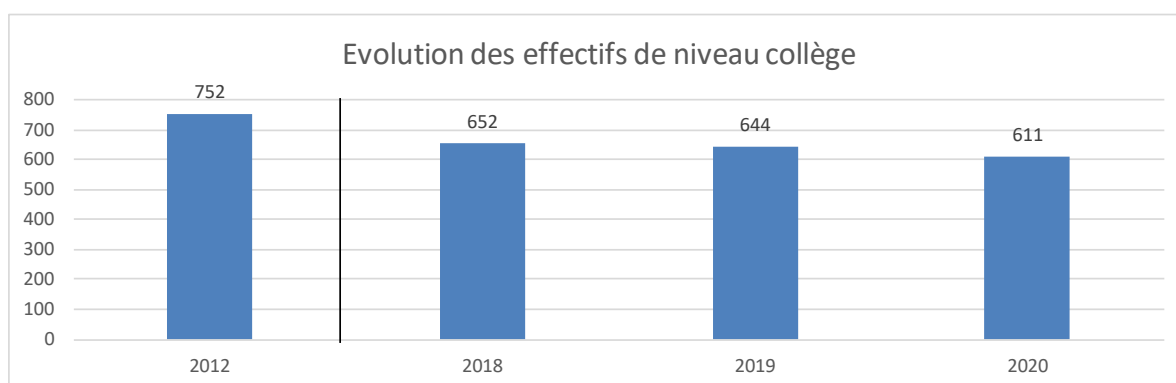
### 1.1 La situation de l'établissement

Le collège de Boulari, établissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC), a été ouvert en 1984. Il se situe dans la commune du Mont-Dore et dans l'aire coutumière Djubéa-Kaponé. Il s'étend sur une surface foncière de 22 000 m<sup>2</sup> environ, avec 6 561 m<sup>2</sup> de constructions. A la rentrée 2019, l'établissement comptait un effectif de 694 élèves, dont 644 élèves au collège, 50 élèves en SEGPA et 12 élèves en ULIS.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	752	652	644	611
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	67	56	50	45
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	-	-	-	-



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
-1,4	10,3	14,3
49,6	45,7	47,1
12,3	17,3	16,4
93,4	98,1	95,7
4,3	8,8	9,9
74,4	78,2	76,8
43,6	53,5	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

#### Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège  
hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,34	1,35	1,38
22,7	22,7	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
91,5	77,8	71,6
5,9	3,9	-
43,3	42,3	42,8

### 1.2 Les éléments de performances

## Parcours des élèves

Taux de passage 3è/2de GT (%)  
Taux de passage 3è/2de PRO (%)  
Taux de passage 3è/CAP (%)  
Taux de redoublement 3è (%)

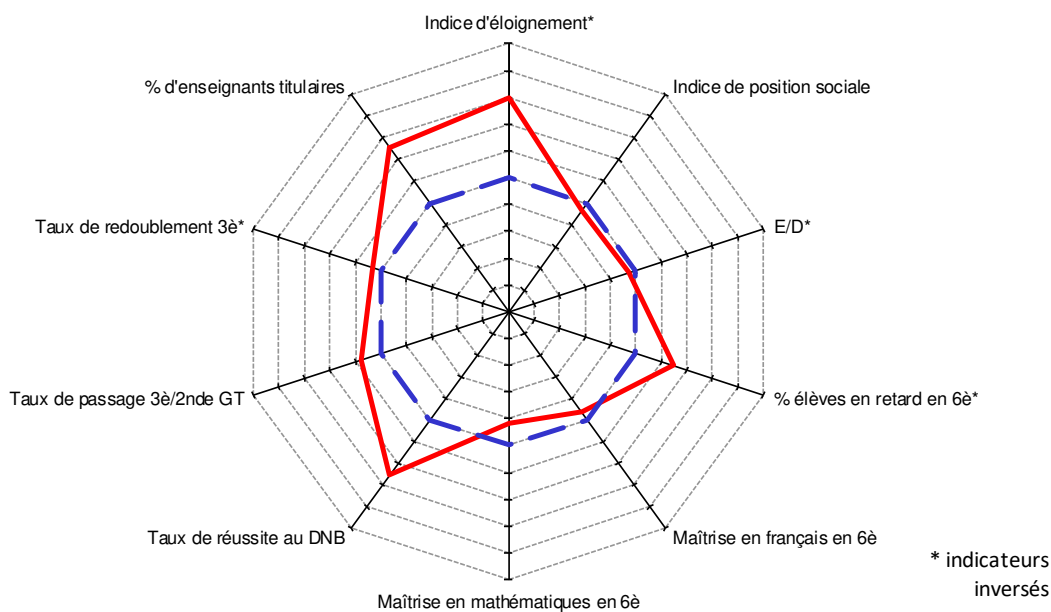
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
56,5	52,9	50,3
29,2	26,5	27,7
8,7	12,5	14,0
0,6	0,8	1,0

## Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
89,5	79,6	79,8
-8,1	-10,5	-9,2
10,9	10,1	9,8
16,3	15,0	15,2
14,6	13,9	13,9

## Radar



Lecture : Plus le polygone de l'établissement tend vers l'extérieur, plus la situation de l'établissement est favorable pour le domaine concerné.  
Plus le polygone de l'établissement se trouve éloigné du trait bleu, plus l'écart avec la moyenne académique est significative.

— 9830384A : Collège de Boulari  
— Public + privé

## II – L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

### 2.1 Axe 1 « performance et offre de formation »

Le collège a mis en place un troisième dispositif axé sur la découverte des métiers avec de nombreux stages. Cette action est destinée aux élèves en difficulté ou en décrochage scolaire. 8 heures de la dotation d'horaire globale (DHG) ont été utilisées pour ce dispositif.



Le concours d'éloquence a été poursuivi au niveau 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Ce concours a pour but de permettre aux élèves de maîtriser l'oral et se mettre en valeur lors d'entretiens ou d'épreuves d'examen. Une finale a opposé nos finalistes à ceux du lycée du Mont-Dore lors d'une soirée au collège en présence du membre du gouvernement chargée de l'enseignement, de l'enseignement supérieur, du handicap, de la famille, de la lutte contre les violences intrafamiliales et du bien-être animal. Cette action incluse dans le projet d'établissement a nécessité 36 heures supplémentaires effectives (HSE) et 0,075 MF de crédits.

Une section bilingue est installée au collège depuis 2017. Elle offre une continuité d'étude aux élèves de l'école Galinié, école bilingue.

Une section sportive badminton et athlétisme est proposée en option aux élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. Chaque année, les élèves du collège sont très bien classés dans les différentes compétitions de l'union national du sport scolaire (UNSS) de l'académie. L'encadrement de ces activités a nécessité 6 heures, pris sur la dotation horaire globale.

## 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »

Deux salles informatiques ont été ouvertes, dans le collège par la reconversion des salles technologiques préalablement équipées et qui n'étaient plus utilisées. Le nombre de salles informatiques du collège passe ainsi à quatre. Ces salles permettent l'accès en classe entière au numérique et aux applications numériques dédiées à l'apprentissage. Le temps d'utilisation du numérique dans le collège a ainsi pu être augmenté, du fait d'une plus grande disponibilité des salles.

## 2.5 Axe 3 « l'ouverture artistique et culturelle »

La classe artistique renforcée en musique est un projet qui favorise la réussite scolaire des élèves autour de la musique. En partenariat avec la ville du Mont-Dore, l'association de formation des musiciens intervenants (AFMI), la province Sud et la mission aux affaires culturelles (MAC), elle permet à tous les élèves d'une 4<sup>e</sup> de bénéficier de 4 heures de musique en plus par semaine prélevées sur la DHG. Aucune pré-sélection n'est faite, les élèves suivent un enseignement complet allant de l'apprentissage du chant à celui des instruments. Cette classe a participé à de nombreux événements tant au sein du collège qu'à l'extérieur. Des élèves d'ULIS et de SEGPA ont intégré le dispositif. Cette action a été financée sur les fonds du projet d'établissement pour 0,200 MF.

Comme chaque année, depuis 2017, au cours de la semaine des communautés, l'ensemble des communautés du collège présente des chants, des danses et des travaux les mettant en valeur. Les activités sont préparées lors d'ateliers qui se déroulent sur la pause méridienne. Ceux-ci sont animés par les surveillants et les enseignants en HSE. Chaque journée est dédiée à une communauté. La semaine débute le lundi, par la journée mélanésienne, au cours de laquelle une cérémonie coutumière est organisée avec les chefferies. Elle se clôture, le vendredi après-midi avec un grand pilou et une cérémonie coutumière. Lors de ces journées, les représentants de chaque communauté sont invités à participer par des échanges avec les élèves.

## 2.4 Axe 4 « l'ouverture à l'international »

Un partenariat avec le lycée francophone de Luganville au Vanuatu a été établi. Luganville est jumelée avec la ville du Mont-Dore.

## 2.5 Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

« Silence, on lit », il s'agit d'une opération qui consiste à demander à tous les élèves de s'asseoir durant dix minutes en silence à la fin de la pause méridienne et de lire. Des dons de livres et journaux ont été sollicités auprès des parents et des personnels. L'association des anciens élèves de Boulari a concouru à cette action en offrant des bandes dessinées au collège. Cette opération a été bénéfique aux élèves tant pour la lecture que sur le plan individuel. En effet, ceux-ci retrouvaient une phase de calme avant de reprendre les cours.

Au titre de l'axe 5, trente-cinq agents volontaires du collège ont suivi une formation à la communication bienveillante. Ces personnels pourront répliquer cette formation à la communication non violente aux élèves. L'objectif étant que les élèves eux-mêmes démultiplient cette méthode afin d'obtenir un climat plus serein au sein du collège qui permettra aux élèves de mieux travailler.

### III- Le compte-rendu de gestion

Le budget voté en 2019 s'est établi à 93,681 MF. Il a été réalisé à hauteur de 80,272 MF en dépenses soit un taux d'exécution de 95 % et de 76,742 MF en recettes soit un taux d'exécution de 82 %.

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	10 727 327	7 230 742	67,40%
	Vie de l'élève	6 445 490	5 256 003	81,55%
	Administration et logistique	23 108 978	21 425 129	92,71%
	Restauration et hébergement	37 484 251	33 528 690	89,45%
	Bourses	9 180 000	8 288 000	90,28%
Investissement	Opérations en capital	6 735 374	4 543 763	67,46%
	<b>Total</b>	<b>93 681 420</b>	<b>80 272 327</b>	<b>85,69%</b>

##### Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	10 027 327	6 101 562	60,85%
	Vie de l'élève	6 445 490	5 276 247	81,86%
	Administration et logistique	23 808 978	22 534 014	94,65%
	Restauration et hébergement	30 965 700	29 998 922	96,88%
	Bourses	9 180 000	8 288 000	90,28%
Investissement	Opérations en capital	6 735 374	4 543 763	67,46%
	<b>Total</b>	<b>87 162 869</b>	<b>76 742 508</b>	<b>88,04%</b>

### 3.1.1 Le service général

3.1.1.1 Le service administration et logistique (ALO) : il regroupe les dépenses liées au fonctionnement de l'établissement, dont les charges administratives, les frais de communication, de viabilisation et les opérations d'ordre comptable.

Les charges administratives et de communication sont de 17 % et les dépenses de viabilisation (électricité et eau) représentent 31 % du budget. L'entretien de l'établissement et des équipements représentent 24 % des dépenses du service. Les dotations aux amortissements sont de 19 %. Les dépenses d'équipement pédagogique imputables à la section de fonctionnement sont de 9 %.

Les recettes correspondent à la subvention de fonctionnement allouée par la province Sud (75 %), des dotations aux amortissements (18 %) et du reversement du SRH à hauteur de (18 %).

La vétusté des bâtiments, des installations et des réseaux de l'établissement impacte fortement le budget. Ainsi, 75 % des crédits sont consommés par les charges d'entretien et de réparation. A ce sujet, suite à des ruptures de conduites d'eau, le réseau est sujet à des fuites régulières, augmentant considérablement les factures.

### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : en 2019, il a accueilli 690 élèves. Le tarif de la demi-pension arrêté par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est de 14 600 F CFP par trimestre. La production des repas représente 89 % du budget consommé. Il s'agit principalement de l'achat des denrées alimentaires (70 %). La contribution du SRH au service général est de 15 %. Il s'agit d'un reversement des recettes au service ALO, au titre des charges non identifiables par service.

Les recettes du SRH sont issues de la participation des familles aux charges de la cantine scolaire et de produits perçus auprès des commensaux (99,5 %).

3.1.2.2 Le service bourses provinciales (SBP) : ces dépenses et recettes d'ordre comptable, consistant au reversement des bourses provinciales et des aides de la CAFAT au SRH, ont concerné 206 élèves boursiers de la province Sud et 65 élèves bénéficiant du fonds social de la CAFAT.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : il a été procédé à l'achat de matériels pédagogiques (14 %), du matériel et des équipements pour les ateliers (8 %). La fourniture et la pose d'un climatiseur dans un des logements de fonction et la réalisation d'un local poubelle pour le SRH (2 %). En matière de sécurité des bâtiments, ont été réalisés la fourniture et pose de grilles de protection, un interphone aux portes de sortie des élèves et un volet roulant aux cuisines (36 %). Ces acquisitions et travaux ont été financés par les subventions d'équipement 2019.

## 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : le résultat de gestion de l'exercice se solde par un déficit de 3,530 MF. Ce déficit est absorbé par le fonds de roulement de l'établissement. Le résultat de l'exercice est affecté aux réserves générales de l'établissement et aux réserves du SRH.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : au 31 décembre 2019, le fonds de roulement s'établit à 4,242 MF et correspond à 21 jours de fonctionnement. La valeur des stocks est de 0,958 MF, il s'agit de denrées alimentaires.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : elle s'élève à 14,236 MF. Elle est en baisse régulière depuis 2017.

La situation financière du collège est préoccupante en particulier celle du SRH qui est se clôture par déficit. Ce service n'arrive plus à s'autofinancer. Il est nécessaire d'augmenter le prix de la demi-pension. Le personnel du service de gestion a été entièrement renouvelé et cette nouvelle équipe en collaboration avec l'ordonnateur et l'agence comptable, suit et restitue un meilleur suivi financier. Aux recommandations faites par l'agent comptable, l'établissement peut obtenir une meilleure utilisation de la subvention d'équipement, des crédits disponibles non engagés, qui devront être réaffectés au budget 2020. Ces mesures apporteront une certaine marge de manœuvre.

**Nom de l'établissement  
Collège de Boulari**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**  
**Date de création : 1 mars 1981**  
**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**  
**N° ridet : 0130898222**  
**RNE : 9830384A**  
**Adresse : Boulari - BP 722 - 98810 - Mont-Dore**  
**Téléphone : 43 58 58**  
**Courriel : ce.9830384a@ac-noumea.nc**  
**Ordonnateur : THEBAULT Jacques      Directeur de l'établissement (principal)**  
**Comptable assignataire : DELAUNAY Sylvie      Agent comptable du Lycée du Mont-Dore**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres : 31 membres  
 Quorum : 17 membres présents  
 Composition du CA :

Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
THEBAULT Jacques	Chef d'établissement	1/8/16	jusqu'à la fin de fonction
TIMOL-GUILLOUX Faiza	Chef d'établissement-adjoint	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
TAFONO Sélestina	Adjoint gestionnaire de l'établissement	1/3/20	jusqu'à la fin de fonction
THEO Jérôme	Conseiller principal d'éducation	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
THEDOSSIENKO Flora	Directeur adjoint - SEGPA	17/2/20	jusqu'à la fin de fonction
JALABERT Nadine	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
LOGOLOGOFOLAU Anna	Représentant de la commune	2020	2026
KATE Auguste	Représentant du conseil coutumier	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BEGAUD Dominique	Personnalité qualifiée	0/1/00	2019
CHETAH Ludovic	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BRIAL Bertrand	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
EL MANTIH Magda	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
HMAE Sylvestre	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CHERRIER Maryline	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PELOILLE Coralie	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CALMELS Mikael	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MILOUD Jennifer	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
NEIMBO Franck	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
KONA Luc	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MULIAVA Pesamino	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
FULLER Lindsay	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GOPOEA Flora	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LE BRIGANT Amélie	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
RENAULT Natacha	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
UREGEI Ketiwan	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BUTERI Elise	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ATINOUA Charles	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SAMADI Corine	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MARIDAS Emma	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
UREGEI Kahaia	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
HEUZE Anna	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

**Voix consultatives :** Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

**Chef d'établissement :** THEBAULT Jacques      Nommé directeur le 1er août 2015  
**Adjoint chef d'établissement :** DELPORTE Raynaldo  
**Adjoint gestionnaire :** GOPOEA Margueritte  
**Effectif :** Nbre de postes : 71      (hors BMP)

**Personnels administratifs :**  
 Nbre de catégorie A = : 0      Nbre de catégorie B = : 1      Nbre de catégorie C = : 2

**Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :**  
 Nbre de CPE = : 2      Nbre MI-SE = : 7      Nbre Infirmière = : 1  
 Nbre assistante sociale = : 0

**Personnels techniques et de service :**  
 Nbre de ATES = : 11      Nbre de ATRF = : 0      Nbre de TEN = : 0

**Enseignants du 2nd degré :**  
 Nbre enseignants du 2nd degré = : 44

**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège de Boulari - Mont-Dore**

EXERCICE 2019

RNE 9830384A

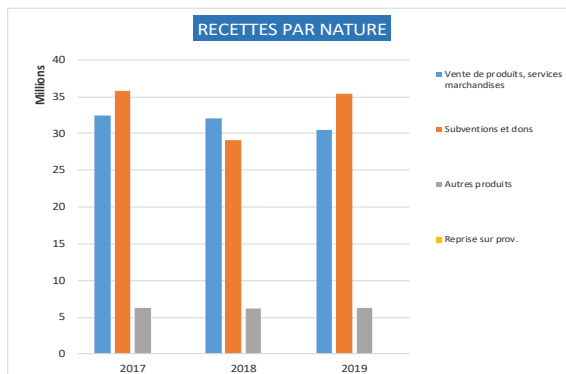
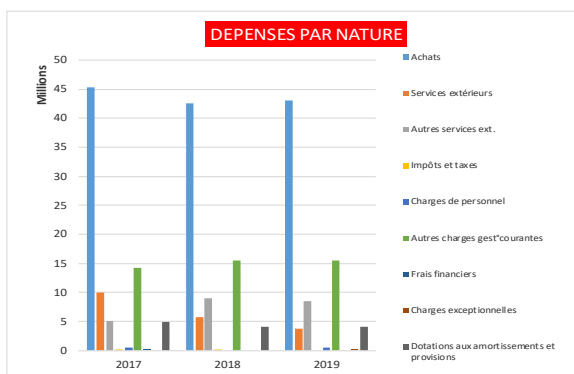
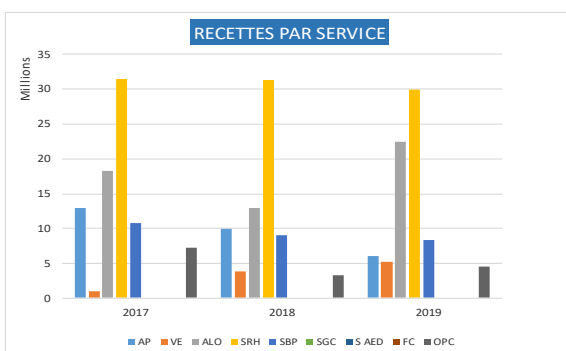
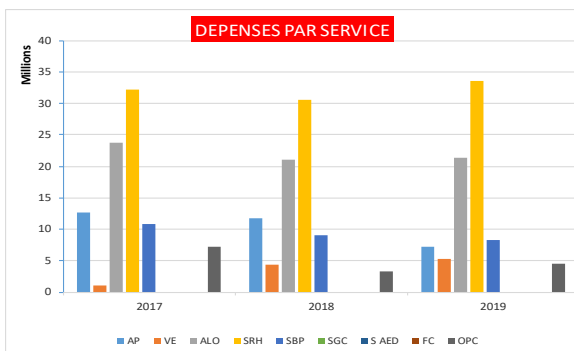
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

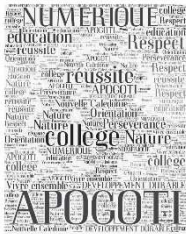
Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	7 230 742	21,32%	6 101 562	17,99%	-1 129 180
VE	Vie de l'Élève	5 256 003	15,50%	5 276 247	15,56%	20 244
ALO	Administration et logistique	21 425 129	63,18%	22 534 014	66,45%	1 108 885
	<b>Total SG</b>	<b>33 911 874</b>	<b>100%</b>	<b>33 911 823</b>	<b>100,00%</b>	<b>-51</b>
SRH	Restauration et hébergement	33 528 690	80,18%	29 998 922	78,35%	-3 529 768
SBP	Bourses provinciales	8 288 000	19,82%	8 288 000	21,65%	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
	<b>Total SS</b>	<b>41 816 690</b>	<b>100%</b>	<b>38 286 922</b>	<b>100%</b>	<b>-3 529 768</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>75 728 564</b>		<b>72 198 745</b>		<b>-3 529 819</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	4 543 763	100,00%	4 543 763	100%	0
	<b>Total 2ème section</b>	<b>4 543 763</b>		<b>4 543 763</b>		<b>0</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>80 272 327</b>	<b>100%</b>	<b>76 742 508</b>	<b>100%</b>	<b>-3 529 819</b>

Section de fonctionnement / Total général	94%	Section de fonctionnement / Total général	94%
Opérations en capital / Total Général	6%	Opérations en capital / Total Général	6%

Présentation par nature					
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement	
60	Achats	43 071 529	56,88%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises 30 451 069 42,18%
61	Services extérieurs	3 824 700	5,05%	Cptes 74	Subventions et dons 35 457 125 49,11%
62	Autres services ext.	8 571 275	11,32%	Cptes 75-76-77	Autres produits 6 290 551 8,71%
63	Impôts et taxes	-	-		
64	Charges de personnel	445 450	0,59%		
65	Autres charges gest'courantes	15 586 589	20,58%		
66	Frais financiers	-	-		
67	Charges exceptionnelles	89 000	0,12%		
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>71 588 543</b>	<b>94,53%</b>		
68	Dotations aux amortissements et provisions	4 140 021	5,47%	Cptes 78	Reprise sur prov. -
	<b>Total Dépenses</b>	<b>75 728 564</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>72 198 745</b> <b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	16 616 764	7 458 130	4 241 591
Fonds de roulement en nombre de jours	79	37	21
Trésorerie	23 172 419	23 750 141	14 235 945
Trésorerie en nombre de jours	111	118	72



## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE APOGOTI

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

Le collège d'Apogoti, établissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC), a été ouvert en février 2018. Il se situe dans la commune de Dumbéa et dans l'aire coutumière Djubéa-Kaponé.

Etendu sur 3,4 hectares de superficie, le collège d'Apogoti a accueilli 356 élèves (132 élèves de 6<sup>e</sup> répartis sur 5 divisions, soit un ratio élèves sur division (E/D) de 26,4, 128 élèves de 5<sup>e</sup> répartis sur 5 divisions soit un ratio de 25,6 et 96 élèves de 4<sup>e</sup> répartis sur 4 divisions soit un ratio 24). Construits sur 4 800 m<sup>2</sup> les bâtiments comportent 26 salles de classe dont 9 salles spécialisées et les équipements sportifs représentent 2 400 m<sup>2</sup>. Il existe plateau sportif, un préau sportif, une piste de saut et une piste de course.

Plus de 40 % des élèves étaient boursiers des provinces Sud, Nord et îles Loyauté ou bénéficiaient d'une aide de la CAFAT. Alors que près de 50 % des élèves sont issus de familles défavorisées, seuls 22 % sont issus de familles favorisées ou très favorisées.

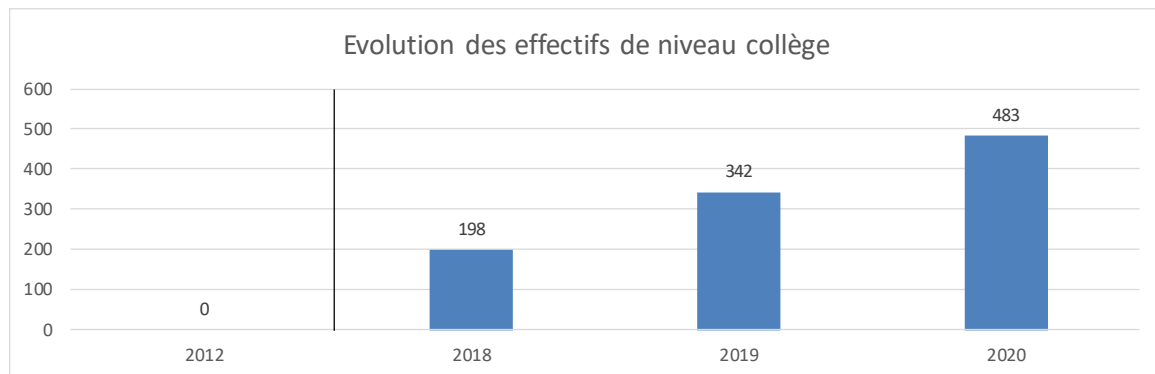
Parmi les élèves 96 % sont des demi-pensionnaires et habitent majoritairement à proximité du collège.

En 2019, le collège d'Apogoti a accueilli 2 classes de CM2 de l'école Michelle Delacharlerie - Rolly qui ne pouvaient rester dans l'école par manque de places. Cette proximité spatiale a permis de nombreuses collaborations tant au plan éducatif que pédagogique.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
 Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
 Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	-	198	342	483
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	-	-	-	-
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	-	-	-	-



## Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
-0,1	10,3	14,3
48,5	45,7	47,1
11,1	17,3	16,4
91,1	98,1	95,7
12,3	8,8	9,9
82,4	78,2	76,8
42,1	53,5	50,4

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège  
hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,25	1,35	1,38
24,4	22,8	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
84,8	77,8	71,6
0,7	3,9	0,0
39,6	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3è/2de GT (%)  
Taux de passage 3è/2de PRO (%)  
Taux de passage 3è/CAP (%)  
Taux de redoublement 3è (%)

Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
-	52,9	50,3
-	26,5	27,7
-	12,5	14,0
-	0,8	1,0

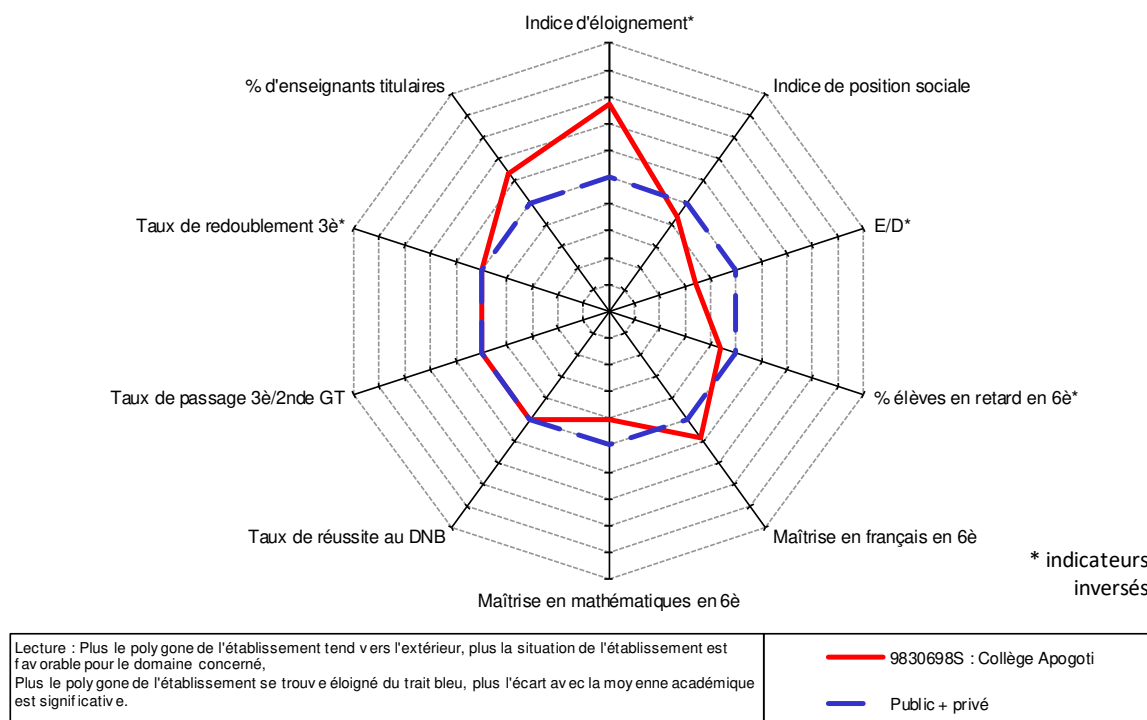
### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
-	79,6	79,8
-	-10,5	-9,2
-	10,1	9,8
-	15,0	15,2
-	13,9	13,9



## Radar



## II – L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

L'année 2019 a vu la mise en œuvre des modalités d'aide et de soutien, par l'accompagnement personnalisé notamment avec les dispositifs « devoirs faits » et « as en classe » définis en 2018.

La mise en œuvre de l'évaluation par compétence a été effective dès le début d'année. Afin d'accompagner les familles dans la compréhension de ces nouvelles modalités d'évaluation sans note, les bulletins de positionnement sont désormais transmis à l'occasion des réunions parents et professeurs pour être explicités.

Le projet d'établissement a été défini pour la période 2020-2022.

En 2019, le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie étant infléchi, les actions réalisées au titre du projet d'établissement ont concerné les 4 axes du projet d'établissement. Le budget a répondu aux attentes pédagogiques exprimés par les professeurs.

### 2.1 Ambition 1 « développer l'identité de l'école calédonienne »

Une programmation de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) a été définie en 6<sup>e</sup> par la professeure documentaliste en partenariat avec les professeurs de lettres.

Le comité de pilotage développement durable de l'établissement dont la composition respecte celles du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) et du conseil de vie collégienne (CVC) travaille à l'amélioration du cadre de vie et des problématiques de santé. Son fonctionnement est basé sur des principes de pédagogie active (World Café, etc.). Il a ainsi piloté diverses actions de lutte contre le harcèlement et le cyber harcèlement en lien avec la brigade de la prévention et de la délinquance juvénile (BPDJ). Le projet « biodiversité » mené en partenariat avec la SECAL est piloté dans ce cadre.

Les élèves ont participé au concours « livre mon ami ». Les élèves de 6<sup>e</sup> ont bénéficié de « collège au cinéma ». Les élèves ont pu, dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC), fréquenter des lieux de culture (médiathèque et centre culturel de Dumbéa, centre culturel Jean-Marie Tjibaou, etc.). Enfin une semaine culturelle océanienne a mis à l'honneur les cultures de divers pays (Nouvelle-Calédonie, Australie, Nouvelle Zélande, Polynésie française, etc.).

2.2 Ambition 2 « considérer la diversité des publics pour une école de la réussite pour tous »

Afin d'apporter une réponse adaptée au public, des outils d'analyse des besoins ont été utilisés. La liaison école-collège a permis la prise en compte des difficultés spécifiques de certains élèves. Des accompagnements pédagogiques pour troubles des apprentissages (APTA), des projets d'accompagnement individualisé (PAI) et des programmes personnalisés de scolarisation (PPS) ont ainsi été poursuivis ou définis.

En 2019, divers protocoles d'analyse des compétences des élèves ont servi au diagnostic de la cohorte 6<sup>e</sup>. La réalisation d'évaluations à caractère nationale, l'analyse et la définition des compétences en lecture des élèves de 6<sup>e</sup> ont été principalement réalisés avec les outils d'évaluations dénommés « ROC » et « KHOMSI » et les évaluations quant au positionnement de l'élève s'est effectué avec l'application TACIT.

Les résultats des évaluations des compétences scolaires de cycle III font apparaître sur l'année :

- une progression importante des élèves capables de faire des inférences (+ 24 % )
- une réduction de plus de 50 % des élèves n'accédant pas à une compréhension de lecture explicite suffisante.

Les 2 autres niveaux (5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>) avaient été évalués en 2018. Les actions de remédiations ont répondu aux difficultés repérées lors de ce positionnement initial et à l'évolution constatée par les équipes enseignantes.

Des dispositifs pour répondre à la difficulté scolaire repérée ont été définis et mis en œuvre, il s'agit :

- de l'accompagnement pédagogique en classe (3 heures par semaine pour le niveau 6<sup>e</sup> et 2 heures par semaine pour les niveaux 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>. Les disciplines concernées sont le français, l'anglais et les sciences en 6<sup>e</sup>, le français et l'anglais en 5<sup>e</sup> et le français et les mathématiques en 4<sup>e</sup>) ;
- de l'opération « devoirs faits » ;
- et le dispositif « as en classe ».

Une semaine d'insertion spécifique est réalisée en 6<sup>e</sup>.

Il est relevé que depuis 2 ans, l'enseignement de la langue et de la culture de l'antiquité latin (LCA) attire plus de 30 % des élèves.

Enfin, en participant à l'action Rallye Maths, les élèves de 6<sup>e</sup> ont pu améliorer leurs compétences du domaine D1.3 et D2 à travers des activités de recherche.

### 2.3 Ambition 3 « ancrer l'école dans son environnement, un climat scolaire au service de l'épanouissement de l'élève »

2.3.1 Un premier axe vise la création de médiations sportives, culturelles et artistiques contribuant ainsi à une meilleure socialisation. Ainsi, le foyer socio-éducatif (FSE) favorise les activités durant les temps « hors cours ». Des ateliers se poursuivent sur la pause méridienne (danses polynésiennes, danse kanak, danse moderne, lecture à voix haute, etc.) ainsi que des activités sportives dans le cadre de l'association sportive. Une convention de partenariat a été défini avec l'association calédonienne pour l'animation et la formation (ACAF) afin de permettre un partenariat favorisant un continuum éducatif en et hors collège. Un partenariat avec la ville de Dumbéa permet l'intervention d'un animateur sportif sur le plateau sportif, lors de la pause méridienne et après les cours.

2.3.2 Un second axe est conduit par le comité de pilotage, établissement en démarche de développement durable (E3D). A ce titre, une action pluriannuelle importante a été poursuivie dont, le projet biodiversité réalisé en partenariat avec la SECAL et l'école Michelle Delacharlerie - Rolly. D'autres actions relatives à la découverte de la biodiversité, à l'éducation alimentaire et à la lutte contre les violences scolaires ont été réalisées.

2.3.3 Autres axes, les élèves reconnus méritants par le travail en classe, l'investissement dans la vie de l'établissement, la distinction sur des actions sportives ou culturelles ont été mis à l'honneur durant la soirée des As'Pogoti.

Afin de prévenir le sentiment de rupture entre l'école et le collège, de nombreuses actions pédagogiques rassemblent les classes de 6<sup>e</sup> et de CM2. En 2019, le collège d'Apogoti a accueilli 2 classes de CM2 de l'école Michelle Delacharlerie - Rolly qui ne pouvaient rester dans l'école par manque de places. Cette proximité spatiale a permis de nombreuses collaborations tant au plan éducatif que pédagogique.

La journée « la tête et les jambes » permet ainsi de faire découvrir de manière ludique le collège au CM2 et de constituer des équipes mixtes qui préfigurent les tutorats des 6<sup>e</sup> par les 5<sup>e</sup>. Enfin l'association sportive a rassemblé 25 % des élèves en 2019.

### 2.4 Ambition 4 « l'ouvrir l'école sur la région Océanie et le monde »

A travers l'enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) permaculture, les élèves de 5<sup>e</sup> ont été sensibilisés à la problématique d'une agriculture respectueuse de l'environnement et à cette prise en compte dans la culture mélanésienne.

Le partenariat avec l'ACAF permet de favoriser le continuum éducatif en faisant connaître aux élèves des structures et des personnes ressources sur les temps de vacances et périscolaires. Le projet « Biodiversité » permet la découverte de deux biotopes spécifiques de la Nouvelle-Calédonie et d'appréhender l'utilisation traditionnelle de la flore et de la faune de ces milieux. L'EPI sport en anglais a permis au niveau 5<sup>e</sup> d'utiliser l'anglais en situation de communication réelle durant les activités sportives.

Enfin le numérique a été utilisé dans le fonctionnement ordinaire des cours grâce à la présence de classe mobile dans de nombreuses salles de classe.

### III - Le compte rendu de gestion

Le budget 2019 est établi à 56,930 MF en dépenses. Il a été réalisé à hauteur de 52,020 MF soit 91,38 %. En recettes le budget a été établi à 55,734 MF. Il a été réalisé à hauteur de 57,509 MF soit 103,18 %.

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	4 783 862	3 237 175	67,67%
	Vie de l'élève	1 709 878	1 279 466	74,83%
	Administration et logistique	26 952 345	25 530 250	94,72%
	Restauration et hébergement	15 872 312	14 409 515	90,78%
	Bourses	4 135 834	4 087 834	98,84%
Investissement	Opérations en capital	3 476 473	3 476 473	100,00%
	<b>Total</b>	<b>56 930 704</b>	<b>52 020 713</b>	<b>91,38%</b>

##### Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	4 783 862	3 336 973	69,75%
	Vie de l'élève	1 709 878	1 279 466	74,83%
	Administration et logistique	25 820 534	25 883 470	100,24%
	Restauration et hébergement	15 808 051	19 445 174	123,01%
	Bourses	4 135 834	4 087 834	98,84%
Investissement	Opérations en capital	3 476 473	3 476 473	100,00%
	<b>Total</b>	<b>55 734 632</b>	<b>57 509 390</b>	<b>103,18%</b>

#### 3.1.1 Le service général

3.1.1.1 Le service administration et logistique (ALO) : ce service regroupe les dépenses du fonctionnement général de l'établissement. Il s'agit des dépenses dites de viabilisation (eau, électricité), des fournitures de bureau, des frais de téléphone, etc. Elles représentent 20,75 % du budget. Les contrats de télésurveillance, alarme anti-intrusion, interphonie, photocopieurs, internet, collecte des déchets ménagers, entretien climatiseur, représentent 22 % du budget. La dépense d'équipement représente 7,33 % du budget et les opérations d'ordre comptable (dotations aux amortissements) 2,44 %.

Ces dépenses sont financées par des recettes propres de l'établissement, provenant de menues facturation (pertes de clés, carnets de correspondances), de la location de salles (0,82 %). La subvention de fonctionnement allouée par la province Sud (93,16 %), de la contribution du SRH aux charges de fonctionnement général (3,62 %) et des dotations aux amortissements (2,40 %).

### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : il accueille 328 élèves de l'établissement et 37 élèves de CM2 de l'école primaire Michelle Delacharlerie - Rolly. Le tarif de la demi-pension est de 14 426 F CFP par trimestre. Les dépenses des repas s'établissent à 80 % du budget consommé. Il s'agit principalement de l'achat des denrées alimentaires (79,32 %), des contrats d'entretien (5,40 %), du reversement des recettes au service administration et logistique 6,50 % liées aux dépenses, de viabilisation, des charges de personnels pour les visites médicales (0,19 %), équipements de cuisine (5,58 %).

Ce service est financé à 95,87 % par la participation des familles et les commensaux. En 2019, la province Sud a alloué une subvention d'équipement (4,13 %).

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : les dépenses concernent divers équipements dont, l'achat d'un comptoir affecté à l'accueil de la vie scolaire, de toiles d'ombrage sur le plateau sportif, un écran de téléaffichage, un chariot de ménage, un réfrigérateur pour l'enseignement des sciences et vie de la terre et l'investissement dans un véhicule de service à motorisation hybride.

Ces aménagements et équipements ont pu être réalisés avec la dotation d'équipement allouée par la province Sud.

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1. Le résultat de gestion de l'exercice : l'exécution du budget de fonctionnement fait apparaître un excédent de gestion de 5,488 MF.

3.2.2. L'évolution du fonds de roulement : après deux années de fonctionnement l'établissement dispose un fonds de roulement qui évolue très favorablement, il a plus que doublé. Au 31 décembre il s'établit à 8,723 MF et correspond à 66 jours de fonctionnement.

3.2.3. L'évolution de la trésorerie : au 31 décembre 2019, la trésorerie s'élève à 9,551 MF et correspond à 66 jours de fonctionnement, il a augmenté de 33,45 %.

La situation financière de l'établissement ne présente pas de risque particulier. Les actions engagées en 2019 se poursuivront en 2020.

**Nom de l'établissement**  
**Collège d'Apogoti**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**

**Date de création : 17 octobre 2017**

**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**

**N° ridet : 0130898319**

**RNE : 9830698S**

**Adresse : 13, Pie rue des Messageries Maritimes - Dumbéa**

**Téléphone : 27 79 00**

**Courriel : ce.9830698S@ac-noumea.nc**

**Ordonnateur : BOUTIN Marc**

**Directeur de l'établissement (principal)**

**Comptable assignataire : KEMPF Nathalie**

**Agent comptable du Lycée du Grand Nouméa**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres : 27 membres  
Quorum : 15 membres présents

**Composition du CA :**

Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
BOUTIN Marc	Chef d'établissement	1/8/17	jusqu'à la fin de fonction
RAINER Wilfrid	Adjoint gestionnaire de l'établissement	1/2/18	jusqu'à la fin de fonction
MARTIN Prisca	Conseiller principal d'éducation	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
BARBIER Marie-Jo	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
MALFARD-PAUGA Muriel	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
BLAISE Daniel	Représentant de la commune	2020	2026
ATINOUA Odette	Représentant du conseil coutumier	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ADRAGNA Gilles	Personnalité qualifiée	2019	2021
AVILEZ Loïc	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
COMPAIGN Sylvain	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BOOSIE Moea	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GUENANT Nicolas	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
Non pourvu	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	-	-
Non pourvu	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	-	-
BOUARAT Marina	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PERRAUD William	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DEDIEU Florence	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
Non pourvu	Représentant des personnels ATOSS	-	-
TAHIROI-HIKUTINI Patricia	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PAGE Véronique	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WEINANE André	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LEVAN N'GOC Jean-Marie	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
Non pourvu	Représentant des parents d'élèves	-	-
Non pourvu	Représentant des parents d'élèves	-	-
TAGATAMANOGI Maura	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GAMBA Naël	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
TOKOTOKO Gerwick	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	<b>BOUTIN Marc</b>	Nommé directeur le 1er août 2017	
<b>Adjoint chef d'établissement</b>	<b>Néant</b>		
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	<b>RAINER Wilfrid</b>		
<b>Effectif :</b>	<b>Nbre de postes : 43</b>	<i>(hors BMP)</i>	
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = : 0	Nbre de catégorie B = : 1	Nbre de catégorie C = : 1
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = : 1	Nbre MI-SE = : 3	Nbre Infirmière = : 0 Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATEs = : 6	Nbre de ATRF = : 0	Nbre de TEN = : 0
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = : 30		

**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège Apogoti - Dumbéa**

EXERCICE 2019

RNE 9830698S

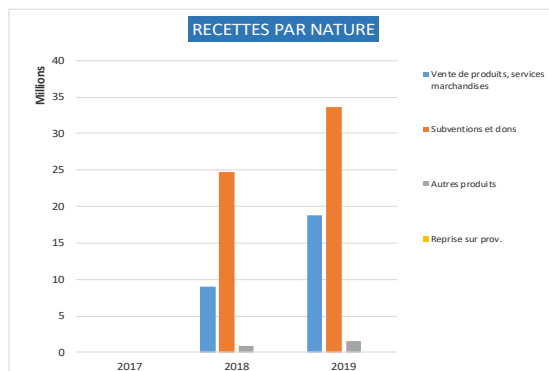
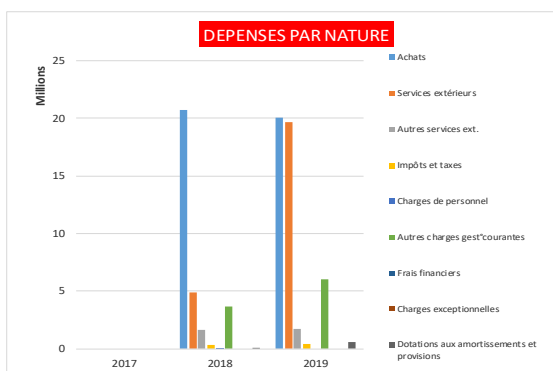
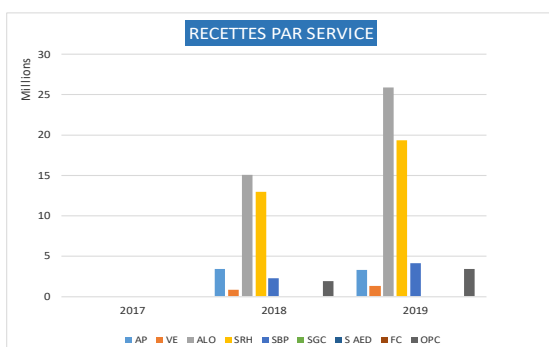
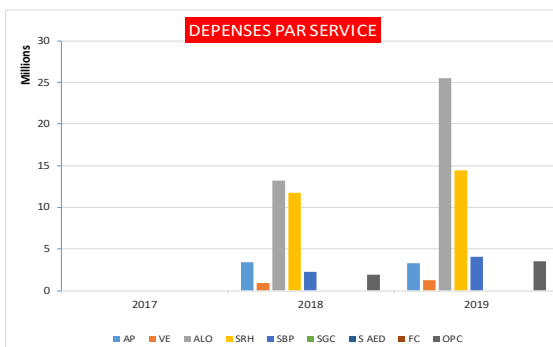
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	3 237 175	10,77%	3 336 973	10,94%	99 798
VE	Vie de l'Élève	1 279 466	4,26%	1 279 466	4,19%	0
ALO	Administration et logistique	25 530 250	84,97%	25 883 470	84,86%	353 220
	<b>Total SG</b>	<b>30 046 891</b>	<b>100%</b>	<b>30 499 909</b>	<b>100,00%</b>	<b>453 018</b>
SRH	Restauration et hébergement	14 409 515	77,90%	19 445 174	82,63%	5 035 659
SBP	Bourses provinciales	4 087 834	22,10%	4 087 834	17,37%	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
	<b>Total SS</b>	<b>18 497 349</b>	<b>100%</b>	<b>23 533 008</b>	<b>100%</b>	<b>5 035 659</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>48 544 240</b>		<b>54 032 917</b>		<b>5 488 677</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	3 476 473	100,00%	3 476 473	100%	0
	<b>Total 2ème section</b>	<b>3 476 473</b>		<b>3 476 473</b>		<b>0</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>52 020 713</b>	<b>100%</b>	<b>57 509 390</b>	<b>100%</b>	<b>5 488 677</b>

Section de fonctionnement / Total général	93%	Section de fonctionnement / Total général	94%
Opérations en capital / Total Général	7%	Opérations en capital / Total Général	6%

Présentation par nature					
Dépenses de fonctionnement	Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement	Montant	% Recettes
60 Achats	20 090 332	41,39%	Cptes 70-71-72	18 852 413	34,89%
61 Services extérieurs	19 684 095	40,55%	Cptes 74	33 621 484	62,22%
62 Autres services ext.	1 709 742	3,52%	Cptes 75-76-77	1 559 020	2,89%
63 Impôts et taxes	390 431	0,80%			
64 Charges de personnel	-	-			
65 Autres charges gest'courantes	6 047 327	12,46%			
66 Frais financiers	-	-			
67 Charges exceptionnelles	-	-			
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>47 921 927</b>	<b>98,72%</b>			
68 Dotations aux amortissements et provisions	622 313	1,28%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-
<b>Total Dépenses</b>	<b>48 544 240</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>54 032 917</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	-	3 235 138	8 723 815
Fonds de roulement en nombre de jours	-	37	66
Trésorerie	-	7 157 656	9 551 648
Trésorerie en nombre de jours	-	82	72



## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE DUMBEA SUR MER

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

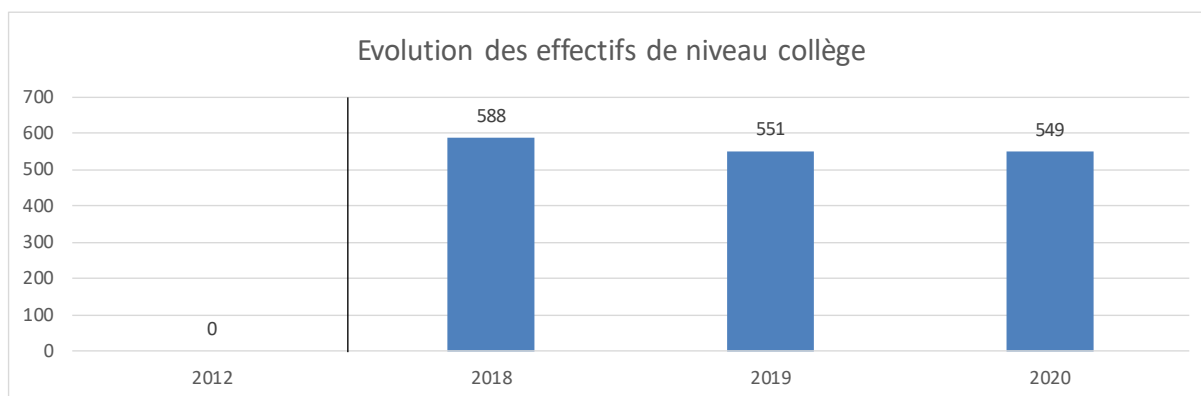
#### 1.1 La situation de l'établissement

Le collège de Dumbéa sur mer, établissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC), a ouvert ses portes en février 2014 avec 345 élèves. Il se situe sur la commune de Dumbéa et relève de l'aire coutumière Djubéa-Kaponé. Il s'étend sur une surface foncière de 2 ha 220 ares, avec 6 247,81 m<sup>2</sup> de constructions. A la rentrée 2019, l'effectif se stabilise à 547 élèves. L'équipe éducative est globalement stable, juste quelques mutations très à la marge, avec l'arrivée d'une nouvelle directrice adjointe au 1<sup>er</sup> août et une nouvelle gestionnaire au 1<sup>er</sup> février.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	-	588	551	549
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	-	-	-	-
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	-	-	-	-



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Etablissement	Année 2019	
	Public	Public + privé
Indice d'éloignement	-0,1	14,3
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)	10,3	47,1
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)	45,7	16,4
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA	17,3	95,7
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)	108,0	98,1
Niveau de maîtrise* en français des élèves entrant en 6ème (%)	8,5	8,8
Niveau de maîtrise* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)	79,8	76,8
	61,1	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences



## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège  
hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,30	1,35	1,38
24,0	22,8	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
86,8	77,8	71,6
2,8	3,9	-
43,1	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> GT (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> PRO (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/CAP (%)  
Taux de redoublement 3<sup>e</sup> (%)

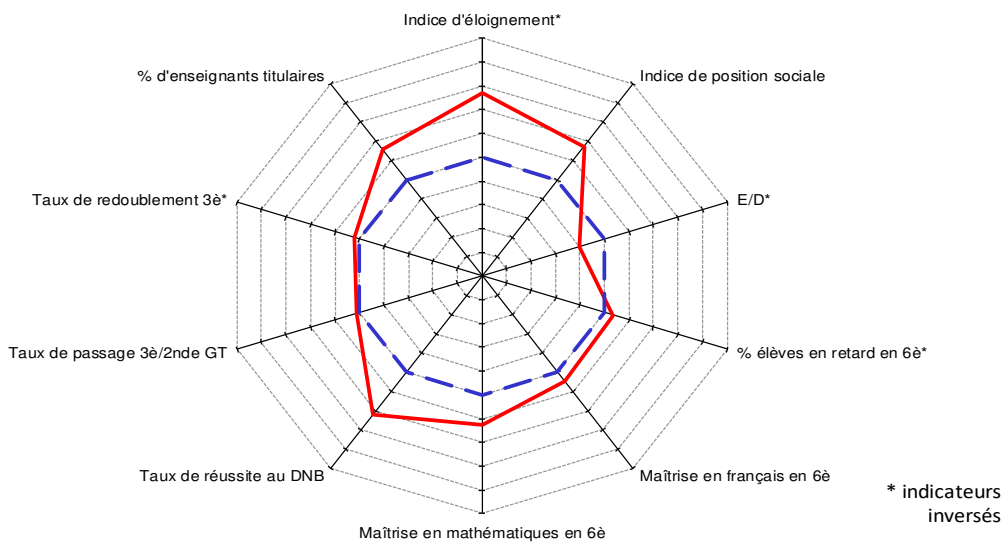
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
51,0	52,9	50,3
27,2	26,5	27,7
15,0	12,5	14,0
0,7	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
87,1	79,6	79,8
-11,7	-10,5	-9,2
11,5	10,1	9,8
13,7	15,0	15,2
14,2	13,9	13,9

### Radar



Lecture : Plus le polygone de l'établissement tend vers l'extérieur, plus la situation de l'établissement est favorable pour le domaine concerné.  
Plus le polygone de l'établissement se trouve éloigné du trait bleu, plus l'écart avec la moyenne académique est significative.

— 9830681Y : Collège Dumbéa sur Mer  
— Public + privé

## II – L’activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

En 2019, le projet d’établissement est entré dans sa dernière année de réalisation et l’on y retrouve les 5 axes développés ci-après.

### 2.1 Axe 1 « amélioration de la performance et de l’offre de formation »

Sur cet axe, plusieurs actions ont été poursuivies ou initiées voire expérimentées, il s’agit de :

- la continuité de la classe de 3<sup>e</sup> Prépa Pro, en renforçant le partenariat avec le lycée Pédro Attiti pour que ces élèves découvrent les filières qui y sont proposées. Un forum des métiers a été organisé à l’attention des classes de 3<sup>e</sup>. Le principe du forum reposait sur des interventions conduites par des représentants issus de différents secteurs professionnels ;

- la mise en place du parcours d’orientation à partir de la classe de 5<sup>e</sup>. Ce dispositif a été élaboré par l’enseignante référente « orientation » en collaboration avec la professeure documentaliste, la Psy-EN et quelques collègues. De ce fait, l’utilisation de l’application de FOLIOS, a pris de l’ampleur. Celui-ci met en œuvre les 3 parcours éducatifs calédoniens (parcours civique, parcours d’éducation artistique et culturel, parcours d’orientation) ;

- dans le cadre de l’orientation, une rencontre avec d’anciens élèves de 3<sup>e</sup> a été organisée de manière à expliquer la réalité du lycée, les difficultés, les différences mais aussi pour rassurer. Cette démarche a été très appréciée par les élèves et les « ambassadeurs ».

Trois expérimentations ont été réalisées, elles consistaient en :

- un dispositif d’alternance en 3<sup>e</sup> pour 4 élèves en grandes difficultés scolaires et en situation de décrochage. Un énorme travail a été effectué pour la mise en place de l’aide aux devoirs en collaboration avec l’accompagnatrice d’éducation. Une professeure de lettres modernes coordonnait l’organisation de l’aide aux devoirs ainsi que le dispositif « devoirs faits » (175 HSE). En parallèle, durant la pause méridienne un certain nombre d’ateliers été proposés par des enseignants de différentes disciplines. Dans ce cadre, toutes les heures dédiées à l’accompagnement éducatif (280 HSE) ont été largement consommées. Cette expérience a été conclue par une réussite totale, ces élèves ont réussi le certificat de formation générale (CFG) et ont tous obtenu une orientation en CAP ;

- sur la fluence menée suite aux tests de lecture effectués à l’entrée en 6<sup>e</sup>. En février 2019, sur 125 élèves de 6<sup>e</sup>, 31 élèves ont été repérés comme devant être aidés de façon urgente. Une professeure de lettres modernes a mis en place des ateliers de fluence avec 15 collègues volontaires (professeurs, adjoint d’éducation et même CPE). 93 % des élèves retenus dans le protocole ont fait d’immenses progrès et plus de 60 % d’entre eux ont à présent un niveau satisfaisant de lecture fluente, et n’ont plus besoin de cet atelier. En juillet, sur la cohorte de 6<sup>e</sup>, il n’y a plus que 9 % des élèves en difficulté en ce qui concerne la vitesse de lecture ;

- « NEUROSUP », sur tous les niveaux sauf en 6<sup>e</sup>. Les résultats sont mitigés selon l’implication des collègues. Les professeurs qui ont utilisés des outils pour « apprendre à apprendre » précisent que les résultats en particuliers sur l’attention des élèves sont très intéressants.

## 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »

Prendre en charge la difficulté des élèves en leur permettant d'accéder à des dispositifs, via le numérique, proposés par la métropole. Certains de ces dispositifs sont gratuits (D'COL) et d'autres payants (TACIT), à savoir 2 euros par élève. Ils s'adressent essentiellement aux élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> mais certains élèves des autres niveaux peuvent y être inscrits. Ils permettent aux élèves de pouvoir travailler en autonomie et à leur rythme. Ces dispositifs sont proposés dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

## 2.3 Axe 3 « l'ouverture culturelle dans une double dimension artistique, scientifique et technique »

Le principe de permettre à tous les élèves de bénéficier d'une sortie culturelle se poursuit. Toutes les sorties au théâtre ou au musée représentent un coût global de 0, 476 MF.

Un grand nombre de projets ont été réalisés cette année encore. Dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), une semaine santé et citoyenneté a été organisée. Plusieurs thématiques ont été retenues, à savoir, « prendre soin de soi, être solidaire, se respecter, s'exprimer, cultiver la différence et prendre soin de la Nouvelle-Calédonie ». Diverses associations sont intervenues sur des thèmes de la santé, mais aussi la Croix Rouge ou encore certains parents qui ont fabriqué des éléments avec les élèves.

Différents niveaux de classe ont participé à de nombreux concours principalement proposés par le consulat général d'Australie (« White Ribbon » dont la thématique était « les hommes forts protègent les femmes » ; la journée internationale de la biodiversité). Les élèves des classes de la section internationale australienne (SIA) ont pris part aux deux commémorations de « l'ANZAC DAY », l'une organisée au cimetière néo-zélandais de Bourail et l'autre à la Place Birhakeim de Nouméa. Les enfants apprécient de pouvoir exercer ce devoir de mémoire et vivent chaque année une cérémonie remplie d'émotions. Le collège a cette année encore participé à la « Fête de la citoyenneté » qui a été organisée par le VR-DGE au CCJMT. L'enseignante d'éducation musicale a mené un atelier choral en y associant la chorale de 4 collèges (Baudoux, Katiramona, Païta Sud, Portes de Fer) autour d'un chant polyphonique. La finalité de ce projet étant de se produire lors du festival des Arts organisé en fin d'année.

Une classe de 5<sup>e</sup> a échangé avec des élèves du même niveau du collège de La Roche, à Maré. Les élèves de Maré ont également été accueilli au collège de Dumbéa sur Mer pendant une semaine. Ce projet a été extrêmement riche en découverte de l'autre, de la vie à la tribu sur une des îles Loyauté. Il est en lien direct avec l'enseignement de la culture Kanak dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI). Il répond également au PENC qui précise d'organiser un échange inter provincial.

## 2.4 Axe 4 « l'ouverture à l'international »

Deux projets phares ont été menés simultanément cette année, celui de la SIA avec la classe de 5<sup>e</sup> en Australie. L'échange a été réalisé cette année avec notre collège partenaire Glenn Eira de Melbourne. Les parents d'élèves se sont bien impliqués dans la récolte de fonds et concourir au financement de ce projet. Et celui de l'accueil de 29 élèves australiens, du même établissement, avec un hébergement dans les familles des élèves de la SIA.

Le projet de la section européenne anglais avec un voyage culturel et linguistique à Rotorua, en Nouvelle-Zélande. Un énorme travail a été réalisé par le professeur qui a conduit ce projet pour récolter des fonds.

Un projet tout aussi intéressant mais réservé uniquement à un petit groupe d'élèves (4 élèves de 6<sup>e</sup>) a été porté par un collègue d'EPS. Il s'agit de l'asian pacific children's convention (APCC). C'est un projet qui regroupe des enfants de tous les pays du pacifique Sud. La rencontre se déroule au Japon, à Fukuoka plus précisément, pendant une dizaine de jours. Tous les frais concernant ce projet sont pris en charge par le Japon. Les 4 élèves sont rentrés, chargés de merveilleux souvenirs qu'ils ont transmis aux autres élèves du collège en proposant une exposition au CDI de l'établissement.

#### 2.5 Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

L'accent a été mis cette année encore sur la formation prévention et secours civiques de niveau 1(PSC1) pour tous les élèves de 4<sup>e</sup>. Deux formateurs ont pris en charge l'ensemble de ces formations au sein du collège.

Comme chaque année, les élèves élus sont formés à leur mission de délégué de classe. Le CPE est en charge de cette formation.

Le conseil de la vie collégienne (CVC) a été institué, il s'est réuni deux fois. Les élèves ont apprécié le fait de participer à l'amélioration du cadre de vie du collège.

Trois élèves ont été élus éco délégués dans le cadre des journées au développement durable proposé par la province Sud. Ils ont organisé des ateliers à l'attention des autres élèves sur des thématiques liées à l'environnement.

## II – Le compte rendu de gestion

Le budget 2019 est établi à 77,901 MF en dépenses. Il a été réalisé à hauteur de 62,874 MF soit 80,71 %. En recettes le budget a été établi à 75,849 MF. Il a été réalisé à hauteur de 69,008 MF soit 91 %.

### Les dépenses

*Valeurs en francs CFP*

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	13 182 555	11 905 487	90,31%
	Vie de l'élève	7 239 672	3 809 931	52,63%
	Administration et logistique	25 923 126	21 210 272	81,82%
	Restauration et hébergement	24 658 474	20 324 305	82,42%
	Bourses	5 947 200	5 044 800	84,83%
Investissement	Opérations en capital	950 000	579 606	61,01%
	<b>Total</b>	<b>77 901 027</b>	<b>62 874 401</b>	<b>80,71%</b>

## Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	13 182 555	12 325 759	93,50%
	Vie de l'élève	7 239 672	3 809 931	52,63%
	Administration et logistique	23 923 126	22 909 023	95,76%
	Restauration et hébergement	24 607 400	24 339 282	98,91%
	Bourses	5 947 200	5 044 800	84,83%
Investissement	Opérations en capital	950 000	579 606	61,01%
	<b>Total</b>	<b>75 849 953</b>	<b>69 008 401</b>	<b>90,98%</b>

### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service activité pédagogique (AP) : les crédits consommés se répartissent de la manière suivante : voyages (Australie et Nouvelle Zélande) et sorties pédagogiques (déplacement sur Maré) pour 29 %, acquisition de matériels pédagogique 59 %, autres dépenses 12 %.

Les recettes sont essentiellement constituées de subventions de la province Sud pour 68 %. Celles du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sont de 9 %. Viennent ensuite celles de la participation des familles (19 %), des dons de l'association des parents d'élèves ou divers organismes (3 %) et des recettes propres de l'établissement (1 %).

3.1.1.2 le service vie de l'élève (VE) : il englobe l'ensemble des crédits globalisés du gouvernement et de la gratuité des bourses. En ce qui concerne les crédits globalisés les dépenses liées au fonds social collégien représentent 60 % du budget, ainsi 50 élèves ont été aidés en fournitures scolaires, en frais de demi-pension, de transport et en voyage. 20 % ont été utilisés pour l'achat des carnets de correspondance. 14 % ont été utilisés pour payer les frais CAFAT des élèves en stage. 6 % concernent le remboursement des frais de stages des élèves. Les autres dépenses concernent le complément de la gratuité de la demi-pension qui n'est pas pris en charge par les familles. Il s'agit de 166 élèves boursiers.

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : il s'agit des dépenses d'entretien liées à la maintenance, l'entretien de l'alarme incendie, alarme anti-intrusion, sonnerie de cours, les extincteurs, l'entretien mensuel des ascenseurs et du monte escalier, les assurances ainsi que les diverses réparations de l'établissement. Elles représentent 23 % des dépenses du service. Les dépenses en viabilisation (électricité et eau) représentent 38 % des dépenses du service.

Enfin, les dépenses diverses représentent 39 % (fournitures de bureau, carburant, téléphone, espaces verts, etc.).

Les recettes correspondent à la subvention de fonctionnement allouée par la province Sud (75%), des recettes propres et de la contribution entre service du SRH (9 %) et des dotations aux amortissements (16 %).

### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : il accueille 568 élèves. Le tarif de la demi-pension est de 14 400 F CFP par trimestre. Les dépenses des repas s'établissent à 97 % du budget consommé. Il s'agit principalement de l'achat des denrées alimentaires (79 %) les reste comprend les produits et matériels d'entretien, la maintenance des machines et le reversement des recettes au service administration et logistique.

Les recettes proviennent principalement des participations des familles à la cantine scolaire (97 %) et de la subvention d'équipement de la province Sud (3 %).

3.1.2.2 Le service bourses provinciales (SBP) : ces dépenses d'ordre comptable, consistent au reversement des bourses au SRH et ont concerné 166 élèves boursiers de la province Sud.

Les recettes proviennent des allocations boursières de la province Sud (100 %).

3.1.2.3 Le service opérations en capital (OPC) : les dépenses, tout comme les recettes s'élèvent à 0,579 MF. Les crédits ont permis l'achat de matériels destinés à la formation PSC1 et au remplacement de la centrale sonnerie de cours.

### 3.2 Les indicateurs financier de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : (section de fonctionnement) de l'exercice se solde par un résultat excédentaire de 6,134 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds roulement : au 31 décembre 2018, le fonds de roulement s'établit à 14, 251 MF et correspondent à 86 jours de fonctionnement. Il correspond à nouveau à la recommandation académique (30 à 60 jours). Un prélèvement sur les fonds de réserves respectant la recommandation est possible en 2019.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : elle s'élève à 18,762 MF. Les actions engagées en 2019 se poursuivront en 2020.

**Nom de l'établissement**  
**Collège de Dumbéa sur Mer**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**  
**Date de création : 15 février 2014**  
**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**  
**N° ridet : 0130898317**  
**RNE : 9830681Y**  
**Adresse : 10, Rue de Picardie - 98805 - Dumbéa**  
**Téléphone : 29 89 00**  
**Courriel : ce.9830681y@ac-noumea.nc**  
**Ordonnateur : CREUGNET Chantal      Directeur de l'établissement (principale)**  
**Comptable assignataire : KEMPF Nathalie      Agent comptable du Lycée du Grand Nouméa**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres :	29 membres		
Quorum :	16 membres présents		
<b>Composition du CA :</b>			
Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
CREUGNET Chantale	Chef d'établissement	1/8/16	jusqu'à la fin de fonction
TESSIER Aurélie	Chef d'établissement-adjoint	1/8/19	jusqu'à la fin de fonction
SOURGET Corine	Adjoint gestionnaire de l'établissement	1/8/18	jusqu'à la fin de fonction
ANDRE Hervé	Conseiller principal d'éducation		jusqu'à la fin de fonction
BARBIER Marie-Jo	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
SAKO Aloisio	Représentant de l'assemblée de la province Nord	2019	2024
WENDT José	Représentant de la commune	2020	2026
KATE Augustin	Représentant du conseil coutumier	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BLESSAS Marie-Hélène	Personnalité qualifiée	2019	2021
VANOUDENDYCKE Sandrine	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WAHEO Irène	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
KOCH-LERGEN NUUER Andrey	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SALEMA François	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WANALO René	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
OZOUX K	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CROCHERIE Chloé	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ANSELOT Gwenél	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
FUAHEA Herman	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
NYIKEINE Sandra	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
RAMEAUX Jean-Marie	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BOYER Axel	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LARGET Patrick	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DICKHARD T Karine	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ATT NEAVE Kelly	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
TEUGASIALE Atama	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DEREL Mathurin	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LUEPAK Aymerick	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PEBELLIER Kélyan	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
AKILANO Senelosa	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	CREUGNET Chantal	Nommé directeur le	01/08/2016
<b>Adjoint chef d'établissement</b>	TESSIER Aurélie		
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	SOURGET Corinne		
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 55	<i>(hors BMP)</i>	
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = : 0	Nbre de catégorie B = : 1	Nbre de catégorie C = : 2
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = : 1	Nbre MI-SE = : 4	Nbre Infirmière = : 0 Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATEs = : 8	Nbre de ATRF = : 0	Nbre de TEN = : 0
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = : 36		

**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège de Dumbéa sur Mer - Dumbéa**

EXERCICE 2019

RNE 9830681Y

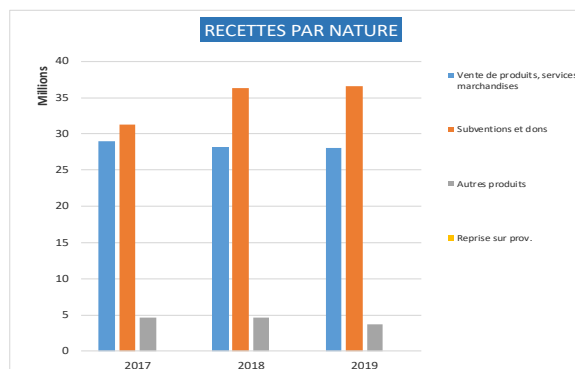
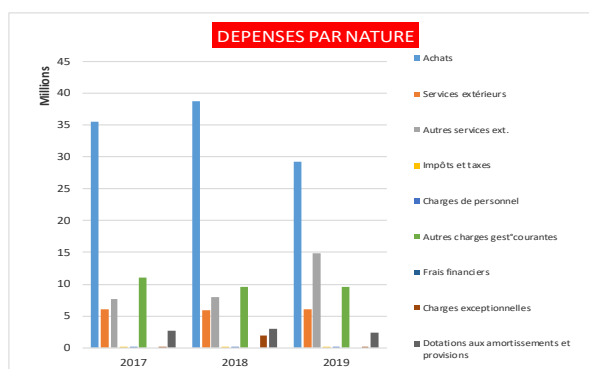
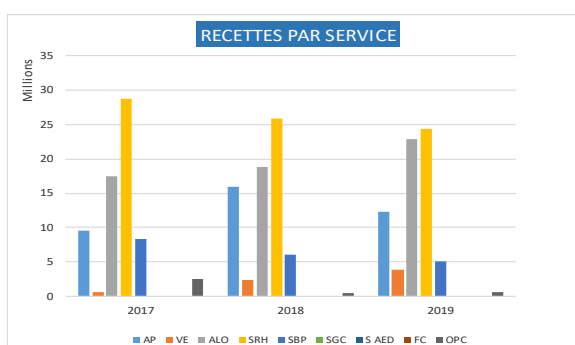
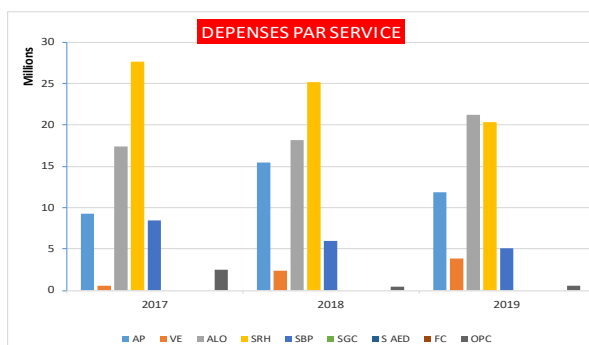
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	11 905 487	32,24%	12 325 759	31,57%	420 272
VE	Vie de l'Elève	3 809 931	10,32%	3 809 931	9,76%	0
ALO	Administration et logistique	21 210 272	57,44%	22 909 023	58,67%	1 698 751
	<b>Total SG</b>	<b>36 925 690</b>	<b>100%</b>	<b>39 044 713</b>	<b>100,00%</b>	<b>2 119 023</b>
SRH	Restauration et hébergement	20 324 305	80,11%	24 339 282	82,83%	4 014 977
SBP	Bourses provinciales	5 044 800	19,89%	5 044 800	17,17%	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
	<b>Total SS</b>	<b>25 369 105</b>	<b>100%</b>	<b>29 384 082</b>	<b>100%</b>	<b>4 014 977</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>62 294 795</b>		<b>68 428 795</b>		<b>6 134 000</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	579 606	100,00%	579 606	100%	0
	<b>Total 2ème section</b>	<b>579 606</b>		<b>579 606</b>		<b>0</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>62 874 401</b>	<b>100%</b>	<b>69 008 401</b>	<b>100%</b>	<b>6 134 000</b>

Section de fonctionnement / Total général	99%	Section de fonctionnement / Total général	99%
Opérations en capital / Total Général	1%	Opérations en capital / Total Général	1%

Présentation par nature					
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement	
60	Achats	29 251 562	46,96%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises
61	Services extérieurs	6 057 913	9,72%		28 084 712
62	Autres services ext	14 799 474	23,76%	Cptes 74	Subventions et dons
63	Impôts et taxes	3 497	0,01%		36 606 208
64	Charges de personnel	195 541	0,31%	Cptes 75-76-77	Autres produits
65	Autres charges gest <sup>c</sup> ourantes	9 537 135	15,31%		3 737 875
66	Frais financiers	-	-		
67	Charges exceptionnelles	9 400	0,02%		
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>59 854 522</b>	<b>96,08%</b>		
68	Dotations aux amortissements et provisions	2 440 273	3,92%	Cptes 78	Reprise sur prov.
					-
	<b>Total Dépenses</b>	<b>62 294 795</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>68 428 795</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	6 155 893	8 117 551	14 251 551
Fonds de roulement en nombre de jours	37	46	86
Trésorerie	10 995 068	13 052 205	18 762 768
Trésorerie en nombre de jours	65	73	113





## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE KAMERE

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

Le collège de Kaméré, érigé en 1996 au cœur de la presqu'île de Ducos, accueille une population en baisse de 516 élèves sur 24 divisions, venant des quartiers défavorisés de Tindu, Kaméré, Logicoop et Montravel, loin du centre-ville et des moyens de transport, au nord-ouest de Nouméa.

Cette baisse résulte d'un facteur conjoncturel de rénovation massive d'habitat sur les quartiers de recrutement et d'un facteur structurel de départ des familles vers les villes du Grand Nouméa.

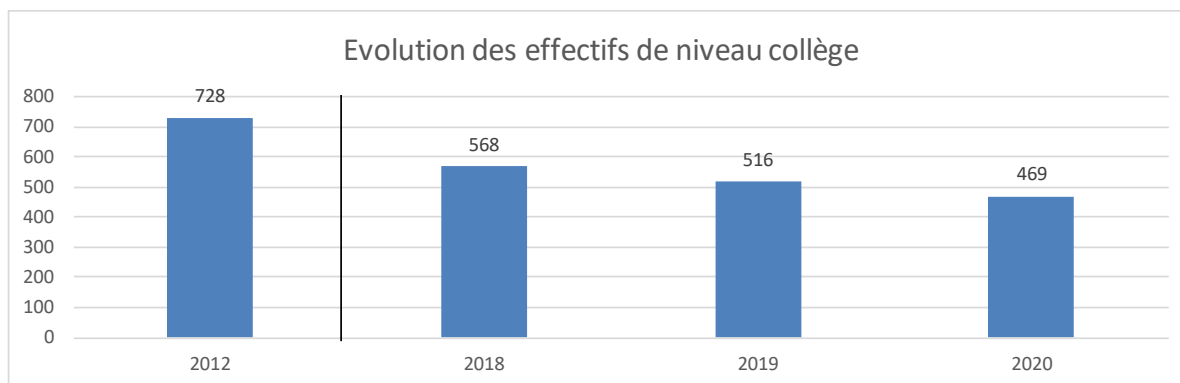
Le collège se compose d'un ensemble circulaire abritant les salles de classes et entourant la cour de récréation. En son centre, un bâtiment d'un étage abrite la salle polyvalente, le CDI, la salle des professeurs et des bureaux. La cour est étendue mais possède de nombreux recoins difficiles à surveiller et comporte surtout 3 accès vers l'extérieur (hors grille d'accès principale) qui nécessitent une vigilance accrue car les élèves peuvent escalader les grilles et quitter le collège sans autorisation.

L'établissement ne connaît presque pas de mixité sociale (73 % catégories socio professionnelles défavorisées) avec un grand pourcentage de familles monoparentales. Le taux de boursiers dépasse les 60 % et 95 % des élèves demi-pensionnaires bénéficient des aides de la Province Sud. Une quarantaine d'élèves de tout niveau font l'objet d'un suivi éducatif par l'association pour le soutien des enfants.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	728	568	516	469
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	-	-	-	-
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	-	-	-	-



## Contexte scolaire

Indice d'éloignement
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)
Niveau de maîtrise* en français des élèves entrant en 6ème (%)
Niveau de maîtrise* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
-0,6	10,3	14,3
71,3	45,7	47,1
3,1	17,3	16,4
78,9	98,1	95,7
6,5	8,8	9,9
73,3	78,2	76,8
38,3	53,5	50,4

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves, par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)
Nombre d'élèves par division - niveau collège hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,42	1,35	1,38
21,5	20,6	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)
Ancienneté moyenne des enseignants (année)
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
82,1	77,8	71,6
2,6	3,9	-
43,2	42,3	42,8

L'équipe se compose de 44 professeurs dont 7 maîtres auxiliaires et 1 stagiaire, 1,5 équivalent temps plein (ETP) de conseiller principal d'éducation (CPE), 6 adjoints d'éducation, 2 adjoints administratifs, 8 agents techniques et ouvriers de service et de santé (ATOSS). Un poste d'éducateur spécialisé de lutte contre le décrochage scolaire, relevant du gouvernement de Nouvelle-Calédonie, est implanté à plein temps au collège. Il n'y a pas de poste d'infirmière mais un agent secouriste et un demi-poste d'assistante sociale, partagé avec le lycée Jules Garnier.

### 1.2 Les éléments de performances

#### Parcours des élèves

Taux de passage 3è/2de GT (%)
Taux de passage 3è/2de PRO (%)
Taux de passage 3è/CAP (%)
Taux de redoublement 3è (%)

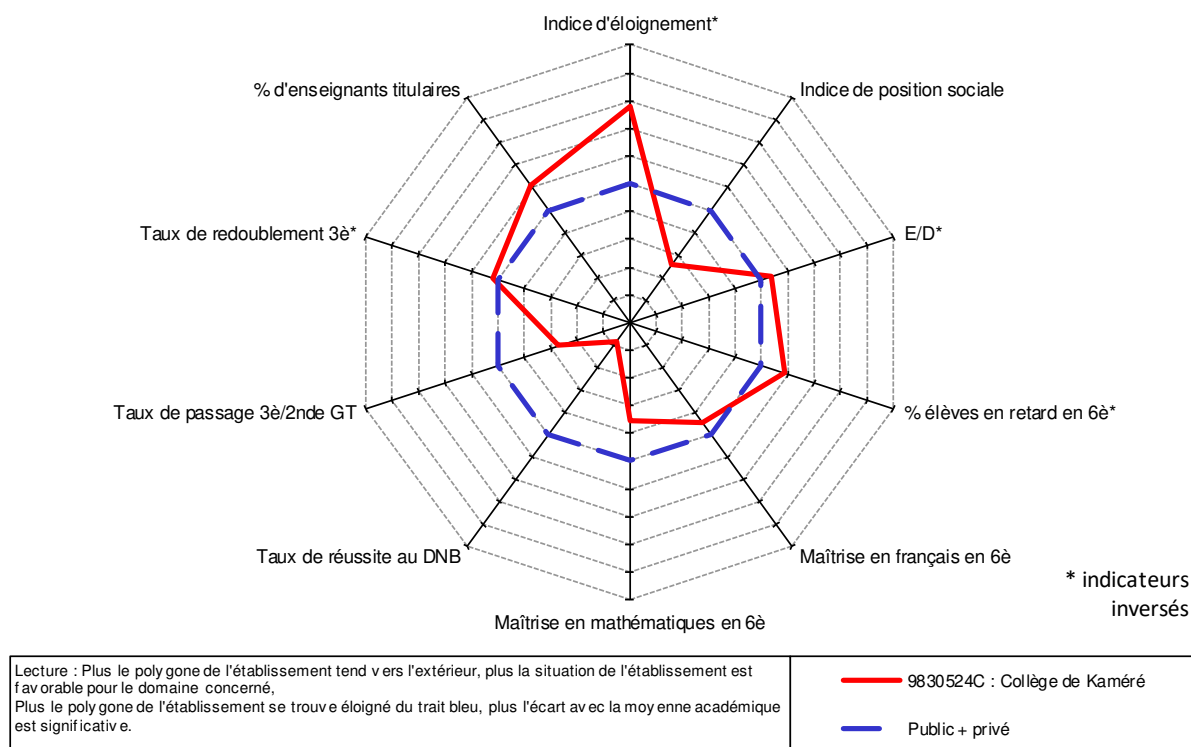
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
32,3	52,9	50,3
46,6	26,5	27,7
9,8	12,5	14,0
0,8	0,8	1,0

#### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
53,4	79,6	79,8
-7,3	-10,5	-9,2
7,1	10,1	9,8
14,3	15,0	15,2
11,7	13,9	13,9

## Radar



## II – L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

En 2019, les actions spécifiques initiées au titre du projet d'établissement ont concerné les axes suivants :

### 2.1 « prendre en compte la diversité des publics pour favoriser la réussite de tous »

- l'accompagnement personnalisé en français en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> en co-intervention autour des méthodes Fluence et TACIT. Après les évaluations de début d'année, les groupes de compétences par classe sont mis en place 1 heure par semaine pour travailler selon ces deux méthodes de lecture. Les évaluations finales ont montré une réelle amélioration des compétences de lecteur (26 % de progression). Ces heures entrent dans la marge d'autonomie de l'établissement.

- la lutte contre le décrochage scolaire : les actions conjointes de l'équipe éducative, et spécifiquement l'équipe vie scolaire et l'éducatrice spécialisée détachée par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie ont permis un travail de prévention qui porte ses fruits depuis 2016 en particulier (Diminution de 8 % à 4,5 % d'absentéisme). Il reste cependant un grand nombre d'élèves en grandes difficultés multifactorielles (77 soit 15 % de l'effectif total).

- le dispositif « devoirs faits » : la grande précarité de nombreuses familles et les difficultés dans les apprentissages ont amené à construire un dispositif « devoirs faits », avec 12 enseignants et 0,5 ETP d'adjoint d'enseignement. Il n'a pas donné entièrement satisfaction (en particulier sur le lien enseignant de la classe/référent) et sera repensé en 2020.

- les « soirées » de l'orientation : les procédures d'orientation et les choix sont difficiles à appréhender par les élèves de 3<sup>e</sup> et leurs familles. Une présentation collective puis un rendez-vous individuel ont donc été initiés cette année pour inclure tous les décisionnaires dans le futur du jeune.

- la liaison cycle 3 : une équipe du collège se déplace dans chaque groupe scolaire du secteur de recrutement afin de connaître les profils des élèves futurs 6<sup>e</sup> et prévoir les mesures d'accompagnement à la rentrée.

## 2.2 « développer l'identité de l'école calédonienne »

- l'atelier théâtre : une enseignante de lettres a initié un atelier théâtre (en option) avec un groupe de 15 élèves de 5<sup>e</sup>. Ils ont pu mettre en scène leur propre réécriture du voyage d'Ulysse en français et langues kanak. Ce projet culturel, artistique et citoyen s'est déroulé en partenariat avec des collégiens du collège Mariotti. Il a ainsi abouti à leur participation à la journée de la Citoyenneté et à une représentation au théâtre du Mont-Dore. Cela a été rendu possible grâce à une subvention provinciale spécifique de 0,050 MF et 40 heures supplémentaires effective (HSE).

- l'aire de gestion éducative : depuis plusieurs années, des collégiens sont investis dans la gestion du Cap Kaméré, patrimoine écologique de la presqu'île de Ducos. Ils ont travaillé en lien avec les écoles primaires pour présenter leur travail au cours d'une journée d'éducation au développement durable (EDD) sur le quartier de Kaméré. Une subvention spécifique de 0,200 MF est allouée par la province Sud pour mener à bien cette action avec une enseignante rémunérée via 1 heure supplémentaire annuelle (HSA).

- le conseil de vie collégienne : mise en place au cours de l'année avec une double animation enseignante et CPE. Les 12 élèves volontaires ont été réunis au cours de l'année pour réfléchir à l'amélioration du climat scolaire. Un projet de mur d'expression a été mené jusqu'à son terme en fin d'année.

Les langues vernaculaires en LV2 (126 élèves soit 25 %) et la semaine des langues.

## 2.3 « créer un environnement de travail favorable, pour un meilleur épanouissement de l'élève au sein de l'école »

- l'adhésion au protocole aller bien pour mieux apprendre (ABMA) : une équipe pluri-professionnelle s'est investie dans la démarche ABMA. Ce projet se déroulant sur 3 années, un bilan plus exhaustif sera présenté en fin 2020.

- l'heure de suivi professeur principal : chaque professeurs principaux (PP) de classe a bénéficié d'une heure par semaine pour réguler le collectif et accompagner les échéances de l'année. De plus, elle a permis de réfléchir à la méthodologie pour les 6<sup>e</sup> et l'orientation pour les 3<sup>e</sup>. Cet accompagnement est très consommateur (24 divisions et 15 heures par division). Il sera recentré sur ces deux niveaux en 2020.

- les ateliers de la pause méridienne : leurs mises en place part du constat que la plupart des violences intra-collège s'effectuaient lors de la pause méridienne, par désœuvrement. Ainsi, 14 ateliers artistiques, culturels, sportifs ainsi que l'association sportive (AS) ont été créés et animés par des enseignants ou des adjoints d'éducation avec le support de 150 HSE accompagnement éducatif et 0,100 MF de budget propre à l'établissement.

- le partenariat avec deux clubs sportifs : dans la même logique que les ateliers et avec pour objectif la baisse des violences entre élèves, deux conventions ont été signées avec un club de judo et le club de rugby calédonien pour prendre en charge une cinquantaine d'élèves. Les clubs ont supporté les coûts engendrés par les intervenants et les fournitures.

### III – Le compte rendu de gestion

Le budget 2019 est établi à 82,876 MF en dépenses. Il a été réalisé à hauteur de 75,081 MF soit 90,59 % En recettes, le budget a été établi à 77,733 MF. Il a été réalisé à hauteur de 71,676 MF soit 92,21 %.

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	7 888 747	6 355 760	80,57%
	Vie de l'élève	7 565 743	7 230 556	95,57%
	Administration et logistique	26 740 804	25 199 804	94,24%
	Restauration et hébergement	26 026 511	22 915 354	88,05%
	Bourses	11 964 295	10 689 980	89,35%
Investissement	Opérations en capital	2 690 323	2 690 323	100,00%
	<b>Total</b>	<b>82 876 423</b>	<b>75 081 777</b>	<b>90,59%</b>

##### Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	5 045 747	3 943 936	78,16%
	Vie de l'élève	7 565 743	7 230 556	95,57%
	Administration et logistique	24 478 548	23 088 671	94,32%
	Restauration et hébergement	25 989 290	23 124 673	88,98%
	Bourses	11 964 295	10 689 980	89,35%
Investissement	Opérations en capital	2 690 323	3 598 908	133,77%
	<b>Total</b>	<b>77 733 946</b>	<b>71 676 724</b>	<b>92,21%</b>

#### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 le service activité pédagogique (AP) : le taux d'exécution est de 80,57 %, un prélèvement sur fonds de roulement au budget initial de 2,143 MF a été réalisé pour l'achat de manuels scolaires ainsi que des dépenses importantes de l'éducation physique et sportive (EPS). Les projets d'établissement représentent 11 % du service et l'équipement 4 %.

3.1.1.2 le service administration et logistique (ALO) : il s'agit des dépenses d'entretien liées aux contrats, à l'entretien ainsi que les charges administratives, la communication, la viabilisation et opérations spécifiques. L'entretien et les contrats représentent 18 % des dépenses du service. Les charges administratives et de communication sont de 10 % et les dépenses en viabilisation (électricité et eau) représentent 21 % du service et 0,07 % du budget. Les opérations d'amortissement sont de 21 % et l'équipement 4 %.

Les recettes correspondent à la subvention de fonctionnement allouée par la province Sud (30 %), des recettes propres (1 %), des dotations aux amortissements (15 %) et du reversement du SRH à hauteur de (12 %). Le service ALO est déficitaire de 2,111 MF, cela s'explique par le poste « entretien et réparations ». En effet, la dégradation de l'ensemble des bâtiments du collège est confirmée par la province Sud et nécessite beaucoup de réparations diverses. Il faut ajouter l'amortissement réel qui a une incidence sur le résultat de l'exercice pour 1,862 MF soit 7 %.

Il y a également le poste « communication » avec 1,085 MF avec l'augmentation de l'abonnement internet qui passe de 7 500 F CFP à 23 000 F CFP ainsi que l'augmentation très importante des envois SMS via l'application PRONOTE vers les familles de 23 000 F CFP à 42 000 F CFP. Un prélèvement sur fonds de roulement de 0,400 MF a été fait pour ce service. C'est un service qui représente le plus important poste de dépenses pour l'établissement.

### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 le service de restauration et d'hébergement (SRH) : il accueilli 622 élèves en 2019. Le tarif de la demi-pension est de 15 110 F CFP par trimestre. Les dépenses des repas s'établissent à 75 % du budget consommé. Il s'agit principalement de l'achat des denrées alimentaires. Le reversement des recettes au service administration et logistique et des dépenses diverses (charges administratives, contrats, entretien/hygiène et nettoyage 23 %). 2 % concernent les dépenses d'équipement. La variation du stock en diminution représente moins de 0,1 %.

Il est noté que ce service a dégagé un excédent de 0,209 MF sur l'exercice 2019. Ce service est principalement financé par les participations des familles à la cantine scolaire et des recettes des commensaux (98 %) et d'une participation de la province Sud pour l'équipement (1,8 %).

3.1.2.2 Le service bourses provinciales (SBP) : ces dépenses d'ordre comptable, elles consistent au reversement des bourses au SRH ont concerné 291 élèves boursiers de la province Sud, 66 élèves bénéficient du fonds social de la CAFAT.

Les recettes provenant des allocations boursières, de la province Sud de 100 % viennent équilibrer les dépenses.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : les dépenses concernent la fourniture et pose de :

- matériel pédagogique (imprimante 3D, pack de percussion, formation sur la « Baladodiffusion » : 0,981 MF soit 36 % ;
- climatiseur dans l'infirmerie : 0,135 MF soit 5 % ;
- matériel de protection : portes et grille métalliques de protection : 1,153 MF soit : 43 % ;
- matériel équipement divers : canapé pour la salle des professeurs et une armoire haute pour le secrétariat de direction 0,205 MF soit 8 %.

Ces acquisitions et travaux ont pu être réalisés par des subventions d'investissement 2019 et des reliquats de 2018 de crédits octroyés par la province Sud.

Une sortie d'inventaire a été effectuée 0,908 MF, cette recette non budgétée vient augmenter le fonds de roulement. La subvention spécifique investissement de la province Sud finance les dépenses réelles de l'année.

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 le résultat de gestion de l'exercice : le résultat de gestion (section de fonctionnement) de l'exercice se solde par un déficit de 4,313 MF.

3.2.2 l'évolution du fonds de roulement : au 31 décembre 2019, le fonds de roulement s'établit à 18,316 MF et correspondent à 98 jours de fonctionnement.

3.2.2 la trésorerie : au 31 décembre 2019, elle s'établit à 18,855 MF et correspond à 101 jours de paiement.

Le montant des stocks s'établit à 0,545 MF, il s'agit de denrées alimentaires.

La situation financière de l'établissement ne présente pas de risque particulier. Cependant, il conviendra d'éviter d'effectuer des prélèvements sur fonds de réserve en 2020. Les actions engagées en 2019 se poursuivront en 2020.





**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège de Kaméré - Nouméa**

EXERCICE 2019

RNE 9830524C

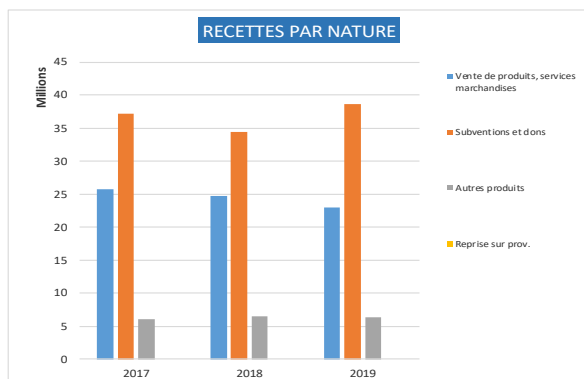
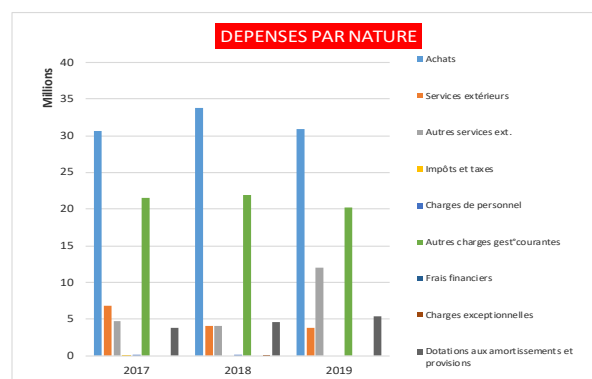
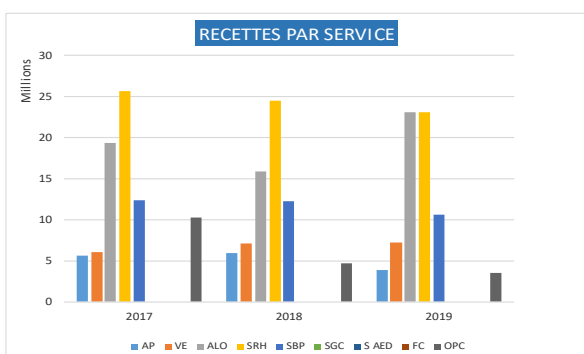
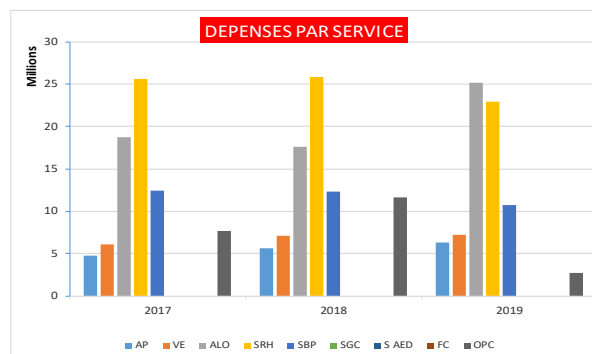
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	6 355 760	16,39%	3 943 936	11,51%	-2 411 824
VE	Vie de l'Élève	7 230 556	18,64%	7 230 556	21,10%	0
ALO	Administration et logistique	25 199 804	64,97%	23 088 671	67,39%	-2 111 133
<b>Total SG</b>		<b>38 786 120</b>	<b>100%</b>	<b>34 263 163</b>	<b>100,00%</b>	<b>-4 522 957</b>
SRH	Restauration et hébergement	22 915 354	68,19%	23 124 673	68,39%	209 319
SBP	Bourses provinciales	10 689 980	31,81%	10 689 980	31,61%	-
SGC	Groupeement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
<b>Total SS</b>		<b>33 605 334</b>	<b>100%</b>	<b>33 814 653</b>	<b>100%</b>	<b>209 319</b>
<b>Total 1ère section</b>		<b>72 391 454</b>		<b>68 077 816</b>		<b>-4 313 638</b>
2ème section						
Opérations en capital		Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	2 690 323	100,00%	3 598 908	100%	908 585
<b>Total 2ème section</b>		<b>2 690 323</b>		<b>3 598 908</b>		<b>908 585</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>75 081 777</b>	<b>100%</b>	<b>71 676 724</b>	<b>100%</b>	<b>-3 405 053</b>

Section de fonctionnement / Total général	96%	Section de fonctionnement / Total général	95%
Opérations en capital / Total Général	4%	Opérations en capital / Total Général	5%

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		% Recettes	
60	Achats	30 911 698	42,70%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	23 060 901	33,87%
61	Services extérieurs	3 866 199	5,34%	Cptes 74	Subventions et dons	38 663 038	56,79%
62	Autres services ext.	11 961 343	16,52%	Cptes 75-76-77	Autres produits	6 353 877	9,33%
63	Impôts et taxes	-	-				
64	Charges de personnel	-	-				
65	Autres charges gest'courantes	20 285 620	28,02%				
66	Frais financiers	-	-				
67	Charges exceptionnelles	-	-				
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>		<b>67 024 860</b>	<b>92,59%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	5 366 594	7,41%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	
<b>Total Dépenses</b>		<b>72 391 454</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>68 077 816</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	30 923 297	20 750 697	18 316 115
Fonds de roulement en nombre de jours	174	117	98
Trésorerie	32 897 419	21 984 649	18 855 864
Trésorerie en nombre de jours	186	124	101

## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE LA COLLINE

### I - La situation de l'établissement et les éléments de performances

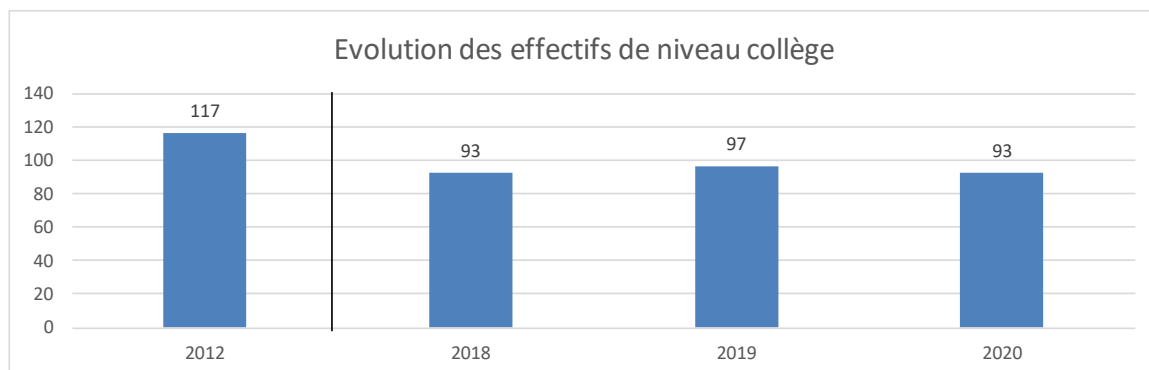
#### 1.1 La situation de l'établissement

Isolé sur la côte Est, à 1 heure 45 de Nouméa, le collège « La Colline » est un petit établissement de « brousse » datant de 1981. Etablissement de catégorie 1, il scolarisait à la rentrée 2019 un effectif de 97 élèves. Il a la particularité de se situer dans une commune enclavée, très étendue (environ 1 000 km<sup>2</sup>) et très peu peuplée (moins de 3 000 habitants). Il recrute sur 13 tribus dispersées le long de la côte dite « oubliée » et de la route transversale reliant la commune de Thio à celle de Boulouparis.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	117	93	97	93
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	-	-	-	-
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	-	-	-	-



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
Indice d'éloignement	19,7	14,3
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)	68,0	47,1
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)	4,1	16,4
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA	79,3	95,7
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)	0,0	9,9
Niveau de maîtrise* en français des élèves entrant en 6ème (%)	84,6	76,8
Niveau de maîtrise* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)	40,0	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

#### Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège  
hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
Nombre d'heures d'enseignement devant élèves, par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)	1,74	1,38
Nombre d'élèves par division - niveau collège hors SEGPA et ULIS (E/D)	19,4	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
50,0	77,8	71,6
0,6	3,9	-
41,4	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3è/2de GT (%)  
Taux de passage 3è/2de PRO (%)  
Taux de passage 3è/CAP (%)  
Taux de redoublement 3è (%)

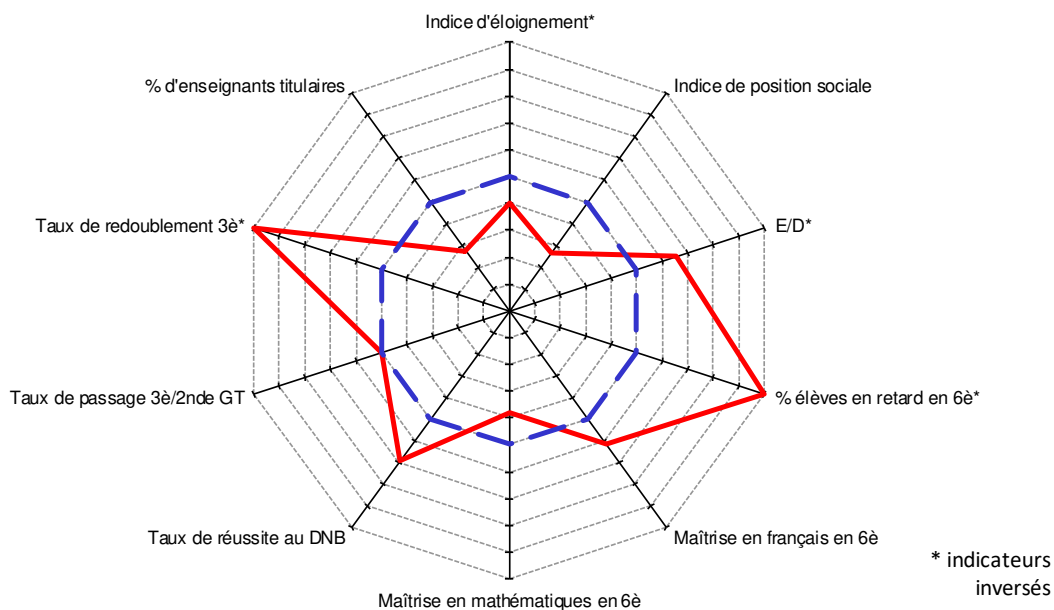
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
50,0	52,9	50,3
25,0	26,5	27,7
18,8	12,5	14,0
0,0	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
85,7	79,6	79,8
-2,4	-10,5	-9,2
6,2	10,1	9,8
16,0	15,0	15,2
14,2	13,9	13,9

### Radar



Lecture : Plus le polygone de l'établissement tend vers l'extérieur, plus la situation de l'établissement est favorable pour le domaine concerné.  
Plus le polygone de l'établissement se trouve éloigné du trait bleu, plus l'écart avec la moyenne académique est significative.

— 9830355U : Collège la Colline  
— • Public + privé

## II - L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

L'année 2019 a été marquée par plusieurs dispositifs qui ont été mis en place au cours de son déroulement.

### 2.1 Axe 1 « performance et offre de formation »

Action : mise en place d'un dispositif d'accompagnement pour les élèves en risque de rupture scolaire.

Cette action constitue un des moyens de lutte contre la marginalisation scolaire et sociale de jeunes soumis à l'obligation scolaire. Ce dispositif a pour objectif la resocialisation et/ou la re-scolarisation d'élèves entrés ou sur la voie d'un processus de rejet de l'institution scolaire et ayant souvent même perdu le sens des règles de base qui organisent leur présence et leur vie dans leur établissement. Le dispositif s'adressait à une dizaine d'élèves issus des deux classes de 5<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup>.

Sa mise en œuvre s'appuie sur une dimension partenariale forte, chaque élève inscrit s'est vu proposer la mise en place d'un « projet de réussite ». Il s'agit d'un programme personnalisé temporaire d'activités variées, adaptées et complémentaires en milieu scolaire, associatif et professionnel. Ce programme se déroule sur le temps scolaire et hors temps scolaire, avec pour objectif de construire avec le jeune des actions lui permettant de réintégrer à temps complet sa classe d'origine dans des dispositions favorables à sa réussite et à son acceptation du cadre scolaire. Les méthodes d'accompagnement reposaient sur, la remédiation et consolidation concernant les apprentissages fondamentaux et la réinsertion visant à lui redonner une image positive de lui-même, des adultes et de l'école et lui permettre d'élaborer un projet personnel de formation.

Des conventions ont été établies entre le collège et les partenaires mobilisés (la maison de la culture et du sport (MCS), la mission d'insertion des jeunes, l'association Artcöö, l'association Marajati, les pompiers). Les élèves inscrits ont continué de suivre une partie de leurs cours au sein de leur classe avec des objectifs particuliers. Leur emploi du temps comportait des séances individualisées ou en petit groupe (soutien, remédiation, aide méthodologique, tutorat, etc.). Cela se faisait dans le cadre d'ateliers éducatifs hebdomadaires (un artistique et culturel et sportif) visant à remotiver les élèves et à valoriser leurs compétences, des entretiens avec les personnes « ressource » (Psy-EN, infirmière scolaire, assistante sociale, professeur principal, professeur documentaliste, etc.) et pour une partie des élèves des séquences d'observation en milieu professionnel.

Les points forts du dispositif (avec un résultat variable selon les élèves) consistaient à :

- redonner confiance à l'élève (en lui, en l'adulte et en l'institution scolaire) ;
- donner les moyens à l'élève de retrouver une attitude scolaire ainsi que le plaisir d'apprendre ;
- aider l'élève à améliorer ses relations avec son entourage ;
- favoriser son expression personnelle et le développement de sa pensée ;
- mettre en place des méthodes d'apprentissages par projets et donner des techniques pour apprendre ;
- augmenter le degré de maîtrise du socle commun ;
- permettre l'acquisition progressive d'une plus grande autonomie (scolaire et personnelle) ;
- élaborer avec l'élève un projet personnel de formation pour donner du sens à sa scolarité.

Les difficultés rencontrées étaient d'obtenir l'engagement du jeune et de la famille sur la durée et la coordination des actions avec les partenaires notamment sur les objectifs pédagogiques et éducatifs recherchés. La coordination devra être renforcée afin de donner du sens et une plus grande efficacité dans la réalisation des programmes personnalisés mis en place.

Ce dispositif retenu comme projet innovant par le VR-DGE a bénéficié d'une enveloppe de 30 HSE. Les ateliers éducatifs animés par les partenaires étaient pris en charge dans le cadre du contrat éducatif local.

## 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »

Action : mise en place d'un dispositif d'accompagnement personnalisé pour les élèves de sixième.

L'objectif de cette action est d'une part de favoriser l'usage des technologies de l'information et de la communication afin d'accompagner les élèves au développement des pratiques numériques et de les sensibiliser aux enjeux de la société connectée, d'autre part de leur apprendre à devenir un citoyen connecté et responsable.

Ce dispositif s'adressait à 23 élèves de 6<sup>e</sup>. Cet accompagnement personnalisé est mis en œuvre dans le cadre des cours de technologie. Il s'agissait de maîtriser l'outil informatique (prise en main des postes informatiques, utilisation des logiciels de bureautique et de navigation, usage du moteur de recherche), d'initier à la programmation à travers une histoire autour de la planète Mwea et la participation au concours Castor Informatique et d'acquérir une utilisation responsable d'internet (identité numérique, identifier des sources d'informations fiables).

Les points forts du dispositif (avec un résultat variable selon les élèves) consistaient à :

- savoir utiliser les outils numériques ayant un impact sur toutes les disciplines ;
- ce que les élèves s'investissent très fortement dans les activités proposées.

Les difficultés rencontrées dans ce projet étaient de mesurer l'impact dans toutes les disciplines et d'avoir une restitution des enseignants sur les difficultés que rencontre les élèves dans l'utilisation de l'outil numérique.

Les moyens mis en œuvre résultent de l'emploi du temps des professeures concernées.

## 2.3 Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

### 2.3.1 Action : mise en place d'un dispositif « devoirs faits » délocalisé.

Cette action vise à permettre à tous les élèves volontaires de bénéficier gratuitement d'une aide appropriée pour effectuer le travail qui est attendu d'eux dans le cadre des devoirs proposés dans la prolongation des apprentissages dans la classe.

Le dispositif bénéficiait à l'ensemble des collégiens (97). Il a été mis en place au mois de juin. Dès lors qu'il a été observé que la très grande majorité des élèves utilisent les transports scolaires imposant un départ du collège à 16 h sauf le vendredi à 15 heures, la population scolaire est très disséminée entre des quartiers éloignés et dans les tribus et qu'il existait que très peu d'heures d'études dans l'emploi du temps des élèves. Il a été décidé de délocaliser la majeure partie du dispositif pour se rapprocher des lieux de vie des élèves. Grâce à l'aide de la mairie, de la société Le Nickel et du syndicat ATSK, des habitants de l'îlot Saint Benoît et de l'assistance de l'association « Pass pour la réussite », des locaux ont pu être trouvés. Des professeurs du collège (par équipe de 2) et le directeur sont intervenus une heure par semaine

dans 3 « quartiers » (Thio-Village, Îlot Saint-Benoît, Pétroglyphes) et une tribu (Kouaré). Un créneau supplémentaire était proposé pour les élèves de 5<sup>e</sup> durant le temps scolaire. Ce dispositif gratuit était proposé aux élèves volontaires. Les élèves du collège privé Francis Rougé étaient également accueillis.

Les résultats se sont avérés très positifs si le taux général d'assiduité était de 31 % environ, sur certains lieux il a été de 95 %. Les élèves suivant régulièrement le dispositif ont acquis de l'autonomie, amélioré leur maîtrise des compétences et des méthodologies utilisées. La relation avec les enseignants intervenant dans le dispositif s'est renforcée. L'ambiance fut cordiale voire chaleureuse, la coopération entre les élèves présents s'est accrue et les parents ont apprécié cette proximité et, du coup, ils ont porté un regard différent sur le collège et les équipes.

On notera que l'éloignement et le faible effectif n'ont pas permis de couvrir certaines zones (quartiers ou tribus). Compte tenu des moyens attribués et des disponibilités des enseignants (aucun ne résidait de manière permanente à Thio), seul un créneau hebdomadaire pour chacun des 4 secteurs retenus a pu être mis en place avec la présence à chaque fois de 2 enseignants et aussi fréquemment celle du directeur. Les élèves ont eu du mal à comprendre que ce temps pouvait être utilisé non seulement pour faire les devoirs mais aussi pour revenir sur des leçons, notions, évaluations etc. Il sera nécessaire de renforcer la liaison entre les professeurs intervenants (au total 6 sur les 12 du collège) et les autres sur le travail à faire par les élèves et les points méthodologiques à travailler en priorité.

Une enveloppe de 96 HSE avait été attribuée. Elle n'a pas été totalement consommée car le dispositif a débuté au milieu de l'année.

### 2.3.2 Action : mise en place d'ateliers lors de la pause méridienne

Par un réaménagement des horaires, lors de la pause méridienne des activités en vue d'améliorer le « vivre ensemble » et les relations élèves / adultes ont été mises en place au mois de juin.

Le dispositif bénéficiait à l'ensemble des collégiens (97). Au total, une trentaine d'ateliers ont été mis en place, sur une durée de 30 minutes. Tous les élèves ont participé à l'opération « silence on lit ». Cela consiste à lire en silence 2 fois par semaine de 13h à 13h15, au sein du CDI des ouvrages choisis à l'avance avec l'aide du professeur documentaliste (livre, revue, magazine, bandes dessinées, etc.).

D'autres ateliers étaient proposés (certains plusieurs fois par semaine) et diversifiés (échecs (2), musique (3), relaxation, baby-foot (2), sculpture (5), danse traditionnelle, karaoké (3), couture, jeux de société (2), la plume et les mots, tressage (3), free-art, pétanque (2), marche, loisirs créatifs, bien-être, recyclage.

Ce dispositif visait à :

- améliorer le climat scolaire et diminuer ainsi les violences et incivilités ;
- rendre plus autonomes et responsables les élèves ;
- nouer des relations différentes entre les élèves et les personnels ;
- assurer une meilleure cohésion entre les élèves avec un brassage (âge, sexe) dans les ateliers ;
- ouvrir le collège sur son environnement avec l'intervention d'artistes et de parents d'élèves ;
- créer une dynamique de coopération avec la MCS ainsi que les associations comme Artcöö et le club d'échecs d'Ouroué ;
- valoriser de manière pratique et ludique la culture et les savoir-faire traditionnels.

Enfin, dans leur très grande majorité, les élèves ont apprécié pouvoir bénéficier d'ateliers, beaucoup étaient volontaire. La durée limitée à 30 minutes était jugée trop courte. Les enseignants ont noté pour leur part que les élèves étaient beaucoup plus calmes lors des cours de l'après-midi et que la relation avec eux avait changé en mieux. Le bureau de l'association de parents d'élèves a rapporté des retours de parents et d'élèves satisfaits. Lors d'une réunion bilan à la MCS, les intervenants extérieurs ont émis le vœu de poursuivre ce dispositif en 2020 avec pour souhait d'améliorer la communication entre les différents partenaires.

Les ateliers animés par les professeurs sont inclus dans leur temps de service, ceux animés par la MCS et Artcöö sont pris en charge essentiellement dans le contrat éducatif local. Plus de 40 000 F CFP ont été dépensés pour l'achat de matériel.

### III - Le compte rendu de gestion

Le budget 2019 est établi à 37,481 MF en dépenses. Il a été réalisé à hauteur de 31,029 MF soit 82,79 %.

En recettes le budget a été établi à 36,259 MF. Il a été réalisé à hauteur de 30,184 MF soit 83,25 %.

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	3 218 689	2 692 288	83,65%
	Vie de l'élève	842 900	205 480	24,38%
	Administration et logistique	29 669 827	26 851 201	90,50%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	3 750 538	1 280 946	34,15%
	<b>Total</b>	<b>37 481 954</b>	<b>31 029 915</b>	<b>82,79%</b>

##### Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	2 898 394	2 512 578	86,69%
	Vie de l'élève	842 900	148 480	17,62%
	Administration et logistique	28 417 536	26 242 827	92,35%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	4 100 538	1 280 946	31,24%
	<b>Total</b>	<b>36 259 368</b>	<b>30 184 831</b>	<b>83,25%</b>

### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service activité pédagogique (AP) : il s'agit des charges occasionnées par les actions et activités pédagogiques ayant un impact non négligeable sur le budget alloué (équipement manuels scolaires, les sorties et les visites et le projet établissement).

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : en 2019, la mobilisation du fonds social collégien a été stable par rapport à 2018. Les recettes émanent de la Nouvelle-Calédonie pour 90 %. Les recettes diverses et internes proviennent des rachats de carnets de correspondance, des tenues réglementaires, etc.

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : le service général présente fin 2019 un résultat déficitaire de – 0,845 MF. Les principales dépenses du service relèvent du fonctionnement courant, le premier poste est l'électricité le fonctionnement de deux stations d'épuration, l'accroissement d'appareillage dans l'établissement. La maintenance et l'achat de fournitures d'entretien et d'amélioration du cadre de l'établissement impacte aussi le budget (travaux de peinture, de clôture, etc.). On retrouve également les charges de fournitures administratives, divers contrats de sécurité, et les frais de télécommunication. En 2019, deux prélèvements sur le fonds de roulement ont été opérés pour un montant global de 0,698 MF.

3.1.2 Les services spéciaux : le collège de Thio n'a pas de services spéciaux.

3.1.3 Les services opérations en capital (OPC) : en 2019, ont été réalisés l'achat d'une fontaine d'eau, d'une armoire sécurisée et des remplacements de climatiseurs.

Ces dépenses ont été financées par la subvention d'équipement attribuée annuellement par la province Sud.

Enfin, le réaménagement de la « zone incendiée » a engendré diverses dépenses en équipement. Une subvention spécifique de sécurisation a été attribuée au collège pour un montant de 14,459 MF.

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 le résultat de gestion de l'exercice : le résultat de l'exercice se traduit par un déficit de 0,845 MF.

3.2.2. L'évolution du fonds de roulement : le fonds de roulement est de 3,320 MF.

3.2.3. L'évolution de la trésorerie : Au 31 décembre 2019, la trésorerie s'établit à 8,794 MF, elle correspond à 115 jours de paiement.





**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège de la Colline -Thio**

EXERCICE 2019

RNE 9830355U

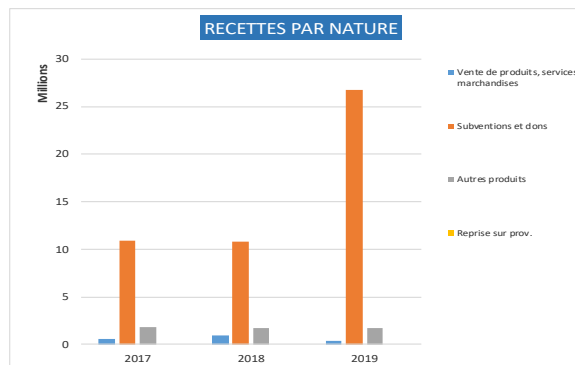
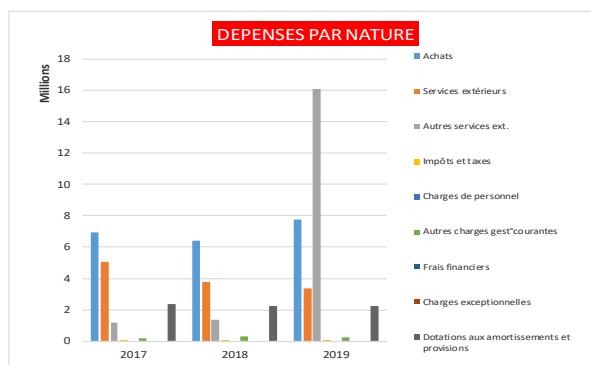
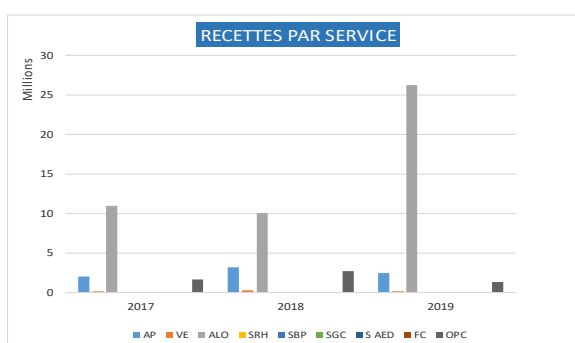
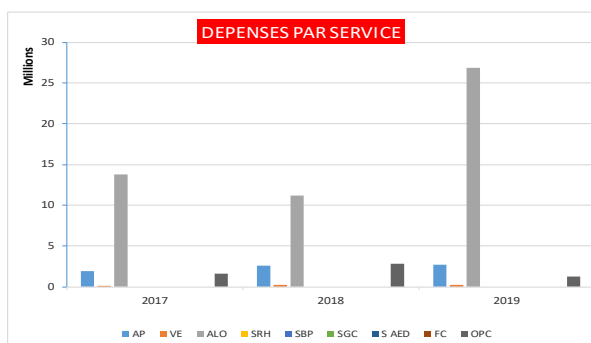
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

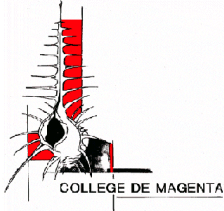
Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	2 692 288	9,05%	2 512 578	8,69%	-179 710
VE	Vie de l'Elève	205 480	0,69%	148 480	0,51%	-57 000
ALO	Administration et logistique	26 851 201	90,26%	26 242 827	90,79%	-608 374
<b>Total SG</b>		<b>29 748 969</b>	<b>100%</b>	<b>28 903 885</b>	<b>100,00%</b>	<b>-845 084</b>
SRH	Restauration et hébergement	-	-	-	-	0
SBP	Bourses provinciales	-	-	-	-	-
SGC	Groupeement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
<b>Total SS</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
<b>Total 1ère section</b>		<b>29 748 969</b>		<b>28 903 885</b>		<b>-845 084</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	1 280 946	100,00%	1 280 946	100%	0
<b>Total 2ème section</b>		<b>1 280 946</b>		<b>1 280 946</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>31 029 915</b>	<b>100%</b>	<b>30 184 831</b>	<b>100%</b>	<b>-845 084</b>

Section de fonctionnement / Total général	96%	Section de fonctionnement / Total général	96%
Opérations en capital / Total Général	4%	Opérations en capital / Total Général	4%

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		Montant	% Recettes
60	Achats	7 764 431	26,10%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	395 300	1,37%
61	Services extérieurs	3 365 385	11,31%	Cptes 74	Subventions et dons	26 780 521	92,65%
62	Autres services ext	16 112 982	54,16%	Cptes 75-76-77	Autres produits	1 728 064	5,98%
63	Impôts et taxes	18 000	0,06%				
64	Charges de personnel	-	-				
65	Autres charges gest'courantes	236 107	0,79%				
66	Frais financiers	-	-				
67	Charges exceptionnelles	-	-				
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>		<b>27 496 905</b>	<b>92,43%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	2 252 064	7,57%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	-
<b>Total Dépenses</b>		<b>29 748 969</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>28 903 885</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	3 662 816	3 641 485	3 320 401
Fonds de roulement en nombre de jours	98	103	43
Trésorerie	11 272 741	7 432 320	8 794 598
Trésorerie en nombre de jours	302	211	115



## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE DE MAGENTA



### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

Le collège de Magenta a ouvert ses portes en 1979, il accueille en 2019 un effectif de 855 élèves, 784 au collège et 71 à la SEGPA de Magenta. Ces effectifs sont en baisse constante depuis plusieurs années, du fait de la décroissance démographique. Cependant, depuis deux ans, les effectifs stagnent : 30 divisions au collège, 5 à la SEGPA, dont le dispositif Aide à l'Insertion Professionnelle. Magenta demeure un collège à fort effectif en Nouvelle-Calédonie.

Malgré ses quarante ans d'existence, c'est un établissement bien entretenu, avec un espace vaste comportant 7 corps de bâtiments pour les salles de cours, reliés entre eux en forme de H, chacun de 3, voire 4 niveaux. Les ateliers de la SEGPA et les vestiaires de l'EPS se situent au nord du collège, constituant une zone de surveillance délicate car excentrée des espaces de cour et de préau.

L'établissement est situé au carrefour de trois zones de recrutement, dont les critères sociaux sont très variés :

- des quartiers populaires, voire défavorisés : les tours de Magenta, les squats Soleil et Sakamoto ;
- des logements intermédiaires : résidence Port-Magenta, lotissements du fonds social de l'habitat ;
- des quartiers plus résidentiels, à habitat pavillonnaire (Magenta, Sainte-Marie, Haut-Magenta, Vallée des Colons, Ouémo).

Le changement de typologie des résidents des tours (surpopulation, rajeunissement) a entraîné (constats des services de police et des bailleurs sociaux) une recrudescence des phénomènes d'incivilité qui ont touché l'établissement dès 2016 (intrusions, dégradations, vols). Le collège a dû significativement renforcer ses mesures de sécurisation (alarme, grilles, interdiction de l'alcool au restaurant pédagogique, notamment). Ces mesures, accompagnées de la présence de vigiles le week-end et pendant les vacances, ont permis une diminution significative des intrusions (une seule en 2019, avec dégradation et vols dans le local EPS).

Les effectifs d'élèves ont fortement baissé ces dernières années. La décroissance démographique est essentiellement en cause, même si une certaine stagnation est observée : le collège de Magenta refuse toujours les demandes de dérogation sans motif valable pour ne pas impacter les effectifs des collèges de secteur.

Le nombre d'élèves boursiers, qui stagnait précédemment aux alentours des 15 %, dépasse les 19 % cette année 2019. Ramené à l'effectif du collège de Magenta, cela représente plus de 160 élèves issus de catégories socioprofessionnelles défavorisées, voire très défavorisées. 96 % des élèves sont demi-pensionnaires.

Le collège de Magenta accueille des classes à horaires aménagés (CHAM) de la sixième à la troisième : escalade, golf, voile, cyclisme et squash. Il propose les options cirque, E3D, option Euro, classe défense et sécurité globale et Latin. Les langues vivantes 2 dispensées sont l'Espagnol, le Japonais et le Dreu. En 2019, le collège a pérennisé sa section de 3<sup>e</sup> Prépa Pro, à destination des élèves orientés vers la voie professionnelle (CAP et BAC Pro).

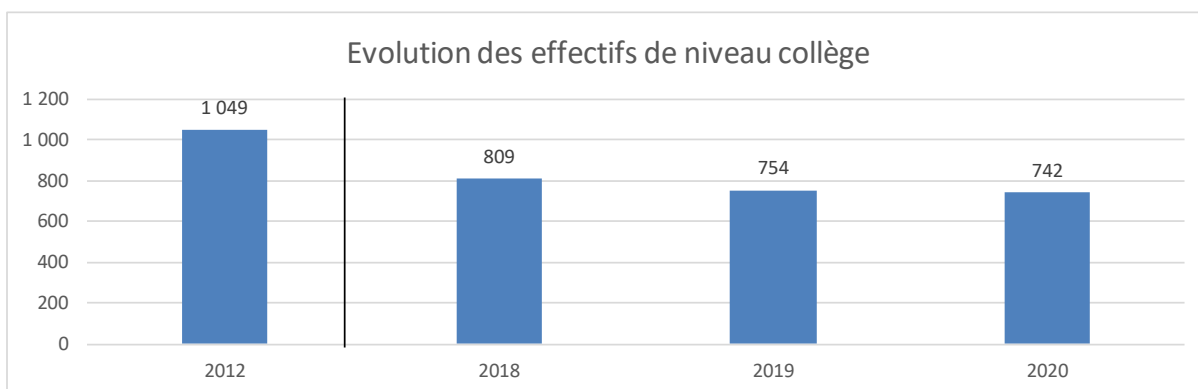
Le collège de Magenta a été sélectionné dès 2014 pour participer à l'expérimentation « collège numérique ». Ainsi, en 2019 comme en 2018, tous les élèves de cinquième ont reçu une tablette hybride en échange d'une convention de mise à disposition pour la durée de l'année scolaire.

Le climat global de l'établissement est serein, la communauté éducative est solidaire et conjugue ses efforts pour maintenir son image d'établissement de la réussite et de l'épanouissement.

### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	1 049	809	754	742
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	66	57	58	53
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	21	10	-	-



### Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6<sup>ème</sup> (%)  
Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6<sup>ème</sup> (%)  
Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6<sup>ème</sup> (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
-1,5	10,3	14,3
15,4	45,7	47,1
31,3	17,3	16,4
120,5	98,1	95,7
6,5	8,8	9,9
85,4	78,2	76,8
67,4	53,5	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

### Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège  
hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,21	1,35	1,38
25,0	22,7	22,2

### Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
100,0	77,8	71,6
7,3	3,9	-
46,4	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de GT (%)  
 Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de PRO (%)  
 Taux de passage 3<sup>e</sup>/CAP (%)  
 Taux de redoublement 3<sup>e</sup> (%)

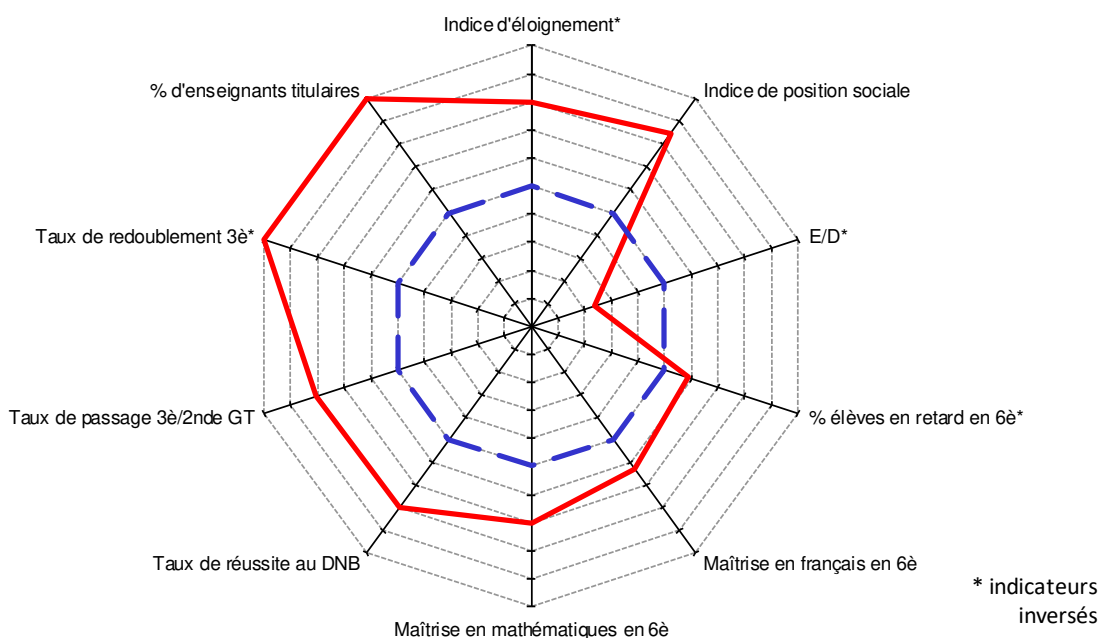
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
74,3	52,9	50,3
15,4	26,5	27,7
4,7	12,5	14,0
0,0	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
 Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
 Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
 Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
 Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
92,7	79,6	79,8
-1,4	-10,5	-9,2
12,2	10,1	9,8
15,4	15,0	15,2
14,8	13,9	13,9

### Radar



Lecture : Plus le polygone de l'établissement tend vers l'extérieur, plus la situation de l'établissement est favorable pour le domaine concerné.  
 Plus le polygone de l'établissement se trouve éloigné du trait bleu, plus l'écart avec la moyenne académique est significative.

— 9830356V : Collège de Magenta  
 — Public + privé

## II – L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

Le projet d'établissement : mis en œuvre en 2017, le projet d'établissement du collège de Magenta s'articule sur cinq axes de progrès : le domaine pédagogique, le domaine éducatif, le domaine culturel, artistique, scientifique et sportif, le domaine international et le volet numérique.

Les actions 2019 ont été réalisées avec la dotation en moyens horaires et subventions suivants :

- 230 HSE pour le projet d'établissement 2019, comme en 2018, comprenant les ateliers artistiques, culturels, scientifiques ;
- 260 heures d'accompagnement éducatif comme en 2018 ;

- 1, 023 MF de subvention du vice-rectorat pour le projet d'établissement 2019, comprenant les projets artistiques, culturels, scientifiques et le voyage à Melbourne.

Les besoins totaux pour le projet d'établissement étaient de 1, 745 MF, le collège a financé la différence sur ses fonds de réserve.

## 2.1 Axe 3 « l'ouverture artistique et culturelle »

Focus sur le grand projet de l'année 2019 : Ce projet se rapporte à l'anniversaire des 40 ans du collège.

Cette journée anniversaire des 40 ans du collège restera, c'est certain, dans les mémoires de l'établissement, un franc succès, une réussite à tous points de vue. Le collège de Magenta a ouvert ses portes au public le samedi 5 octobre 2019.

Avant le grand Jour, nos agents et nos collègues du comité de pilotage s'étaient attelés aux préparatifs : dernières répétitions, communication, affiches, flyers, scène, sono, stands, décors etc. Ceux-ci si magnifiques que l'on a rechigné à les retirer.

Nous avons estimé à plus de 2 000 le nombre de visiteurs qui se sont pressés sur le site dès son ouverture, notre service d'accueil au portail a eu fort à faire dans la distribution des flyers.

Après les danses de bienvenue, d'une qualité telle dans les costumes et les chorégraphies qu'elles n'auraient pas déparé pas sur une scène territoriale, voire nationale, les stands ont été pris d'assaut et n'ont pas désempilé durant toute la manifestation.

- l'espace souvenirs a manipulé des centaines de fiches d'identité, à en avoir la vue brouillée ;

- la dictée des Anciens a attiré une quarantaine de courageux volontaires ;

- le jeu Wanted a suscité beaucoup de curiosité amusée ;

- le tchoutchou de nos élèves de Défense a accompagné des centaines de visiteurs dans nos locaux ;

- le diaporama de la sculpture a été longuement commenté par nos ambassadeurs de la médiation ;

- le photomaton a eu beaucoup de succès, selfies du souvenir très appréciés ;

- le jardin en permaculture a charmé nos visiteurs, repartis avec une plante du jardin ;

- nos cinq buvettes (APCM, SEGPA, Euro, Volley, Défense) ont tout vendu et réalisé un joli chiffre d'affaire pour accompagner nos actions pédagogiques ;

- notre stand de vente de tee-shirts, stylos et journal a récolté des fonds pour notre foyer socioéducatif.

L'un des points d'orgue de la matinée a été, sans conteste, le dévoilement des plaques du « Door of Fame », commémorant dix personnalités du collège, des institutions, de la société civile et anciens élèves de Magenta. Ces plaques seront apposées sur les portes de nos salles de classe. Les récipiendaires nous ont honorés de leur présence, anciens chefs d'établissement, personnels connus, professeurs anciens élèves, membres éminents de nos institutions, artiste et sportif célèbres. Notre Miss Calédonie Anaïs Toven, ancienne élève, nous a également fait le plaisir de sa présence et de sa disponibilité (« selfies » avec un public enthousiaste).

Le « Wall of fame », composé de quarante étoiles symbolisant les quarante personnalités sélectionnées par notre comité de pilotage, a lui aussi été dévoilé, sur le mur du bâtiment E. Les étoiles seront transformées en plaques commémoratives, qui iront rejoindre les dix dévoilées sur le podium. Il faut admettre que la tâche ne fut pas aisée de sélectionner quarante personnalités anciens élèves de Magenta : la liste des éligibles était longue. Cependant, des critères comme la durée de fonction au collège, la diversité des professions exercées – art et

culture, sport, institutions, associations. Ont été pris en compte pour arrêter la liste des quarante « élus ».

## 2.2 Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

47 élèves sont suivis pour absentéisme, dont 21 cas lourds en situation de décrochage, repérés et suivis par le service de vie scolaire et les personnels sociaux et de santé.

Ce sont statistiquement les élèves de SEGPA qui sont le plus absents ou décrocheurs. 70 élèves ont fait l'objet d'un suivi pour situation préoccupante, par le système de tutorat instauré depuis 2014 (les adjoints d'éducation se partagent les classes pour un suivi très personnalisé en lien avec les équipes pédagogiques).

## III- Le compte rendu de gestion

Le budget 2019 est établi à 133,649 MF en dépenses. Il a été réalisé à hauteur de 108,096 MF soit 80,88 %. En recettes, le budget a été établi à 111,883 MF. Il a été réalisé à hauteur de 108,717 MF soit 97,17 %.

### 3.1 Les dépenses et les recettes

#### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	17 116 137	12 228 681	71,45%
	Vie de l'élève	5 499 160	4 762 281	86,60%
	Administration et logistique	52 703 063	42 984 348	81,56%
	Restauration et hébergement	40 136 100	35 056 558	87,34%
	Bourses	6 045 113	5 900 920	97,61%
	Groupement comptable	548 612	548 612	100,00%
Investissement	Opérations en capital	11 601 308	6 614 679	57,02%
	<b>Total</b>	<b>133 649 493</b>	<b>108 096 079</b>	<b>80,88%</b>

#### Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	14 139 476	12 204 307	86,31%
	Vie de l'élève	5 499 160	4 762 281	86,60%
	Administration et logistique	41 805 277	42 329 399	101,25%
	Restauration et hébergement	37 936 100	36 094 561	95,15%
	Bourses	6 045 113	5 900 920	97,61%
	Groupement comptable	458 531	458 531	100,00%
Investissement	Opérations en capital	6 000 000	6 967 121	116,12%
	<b>Total</b>	<b>111 883 657</b>	<b>108 717 120</b>	<b>97,17%</b>

### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service activité pédagogique (AP) : les crédits consommés se répartissent de la manière suivante ; voyage en Australie (27 %), achat de manuels scolaires et numériques (13 %), acquisitions de matériels pédagogiques (46 %), autres dépenses (14 %).

Les recettes sont essentiellement constituées des subventions d'équipement et de fonctionnement de la province Sud (49 %), la participation des familles (voyage) 18 %, les dons (15 %), les subventions du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (8 %), les subventions de l'Etat (8 %), des recettes l'établissement (2 %).

3.1.1.2 Le service vie d'élève (VE) : il s'agit entre autres des dépenses liées au fonds social collégien. 47 élèves ont été aidés en fournitures scolaires, en frais de demi-pension, de transport, pour 80 % du budget de 1,200 MF. Les autres dépenses concernent le complément de gratuité de la demi-pension qui n'est pas pris en charge par les familles pour 96 % de 1,200 MF. Il s'agit de 160 boursiers de la province Sud.

Les recettes proviennent principalement des crédits globalisés (les stages en entreprise, l'assurance élève, les carnets de correspondance et le fond social collégien) 48 %, l'aide de la province Sud pour les élèves boursiers et demi-pensionnaires (22 %) et l'aide de la CAFAT pour les élèves demi-pensionnaires (30 %).

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : il s'agit des dépenses liées à la viabilisation (dépenses d'eau et d'électricité), à la maintenance (travaux d'entretien hors restauration), aux contrats et conventions ainsi qu'aux dépenses en communication. L'augmentation des dépenses non prévues au budget est dû à la sécurisation du collège (frais de gardiennage 8 MF, ainsi qu'à la restauration de la statue du collège de Magenta 2 MF). Il convient de remarquer que les dépenses de consommations électriques ont nettement diminuées en passant de 6,310 MF en 2017 à 2,968 MF en 2019. Cela s'explique par la pose de panneaux photovoltaïques et la revente de la production excédentaire au concessionnaire. EN revanche les dépenses en eau ont augmenté, elles passent de 2,167 MF en 2017 à 2,759 MF en 2019. En 2019 le m<sup>3</sup> coûte 355 F CFP à l'établissement, soit une hausse de 15 francs par rapport à 2017. La consommation d'eau a augmenté durant cette période de 1 383 m<sup>3</sup>. Elle s'explique par une fuite d'eau suite à des travaux d'assainissement. La surconsommation liée aux fuites a été remboursée par l'entreprise.

Les travaux d'entretien (hors restauration) : le montant consacré à ces travaux représente environ 9 MF. On peut citer entre autres les travaux d'électricité 1,500 MF, les travaux et réparations diverses 2,500 MF et l'achat de produits et matériels d'entretien 1,500 MF.

Les contrats et conventions liés à la maintenance et aux contrôles de sécurité représentent une dépense de 3,500 MF avec 22 contrats.

Les frais de communications s'élèvent à 2 MF et restent stables dans l'ensemble.

Les recettes proviennent principalement des subventions d'équipement et de fonctionnement de la province Sud (46 %), des dotations aux amortissements (36 %), des recettes propres (16 %) et d'autres financements (2 %). L'augmentation des recettes par rapport au budget s'explique par les dotations exceptionnelles de la province Sud pour la sécurisation du collège (8 MF) et pour la restauration de la statue du collège de Magenta (1 MF).



### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : il y a eu en 2019, 770 demi-pensionnaires soit près de 95 % de l'effectif total. Le tarif de la demi-pension s'élève à 15 300 F CFP par trimestre. Les dépenses s'établissent à 35 MF dont 27 MF d'achats de denrées alimentaires.

Le SRH est principalement financé par les participations des familles à la cantine scolaire (98 %) et des recettes des commensaux (2 %).

3.1.2.2 Le service bourses provincial (SBP) : les élèves boursiers étaient au nombre de 165 élèves (160 boursiers de la province Sud, 3 boursiers de la province Nord et 2 boursiers de la province des îles Loyauté) soit 21,4 % des élèves demi-pensionnaires (contre 19,8 % en 2017).

Les recettes sont constituées des allocations boursières de la province sud (97 %), de la province des îles Loyautés (2 %) de la province Nord (1 %).

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : les achats en capital, c'est-à-dire les achats d'équipement ou d'installations enrichissant le bilan de l'établissement, a été encore cette année d'un niveau important (6,6 MF) dont 80 % financés par le fonds de roulement de l'établissement. Ces dépenses concernent l'achat de divers climatiseurs, l'aménagement de salles de classe (rideaux, tables, chaises...), l'achat d'un lecteur biométrique, l'achat de divers matériels (défibrillateur PSC1, appareil photo, aménagement bureau...)

Ces dépenses ont été financées par la subvention d'équipement de la province Sud.

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : (section de fonctionnement) se solde par un résultat excédentaire de 0,268 MF. Il se répartit de la façon suivante :

- service général et comptable pour un déficit de 769 404 F CFP
- service de restauration pour un excédent de 1 038 003 F CFP

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : au 31 décembre 2019, le montant du fonds de roulement s'élève à la somme de 37,312 MF soit 150 jours de fonctionnement et reste stable par rapport à 2018. Le fonds de roulement ne doit pas être assimilé au réserves disponibles de l'établissement même s'il s'en approche puisqu'il comprend des sommes non mobilisables (prélèvements déjà effectué, créances, stocks, provisions et cautionnement).

Le budget 2020 nécessitera un prélèvement sur le fonds de roulement 13,136 MF.

3.2.3 La trésorerie de l'établissement : elle s'élève à 46,968 MF et correspond à 189 jours de paiement.

**Nom de l'établissement**  
**Collège de Magenta**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**

**Date de création : 7 mars 1978**

**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**

**N° ridet : 0130898022**

**RNE : 9830356V**

**Adresse : 34, rue Holly - BP MGA02 - 98802 - Nouméa Cedex**

**Téléphone : 25 07 02**

**Courriel : ce.9830356v@ac-noumea.nc**

**Ordonnateur : LE ROHELLEC Patricia      Directeur de l'établissement (principal)**

**Comptable assignataire : DROUET Béatrice**

**Agent comptable du Lycée Lapérouse**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres : 33 membres  
Quorum : 18 membres présents

Composition du CA :

Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
LE ROCHELLEC Patricia	Chef d'établissement	1/4/16	jusqu'à la fin de fonction
DEHEGER Emmanuel	Chef d'établissement-adjoint	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
MICHENEAU Ludivine	Adjoint gestionnaire de l'établissement	1/11/19	jusqu'à la fin de fonction
OFFLAVILLE Jean-Gabriel	Conseiller principal d'éducation	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
GROLLEAU Raphaël	Directeur adjoint - SEGPA	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
QAEZE Annie	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
JULIE Nina	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
BAION Jeanine	Représentant de la commune	2020	2026
KATE Augustin	Représentant du conseil coutumier	29/5/20	renouvellement du CA
DANTARD Amaury	Personnalité qualifiée	2019	2021
TOUET Céline	Personnalité qualifiée	2019	2021
MATTEI Jean-Marc	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BILLON Bertrand	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
AUFRAY Gaël	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CHARMEAU Tahnee	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LANNIVAL Lucette	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ALEXANDRINE Pierre	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SIROT Jean-Paul	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MAI Steve	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
XOLAWAWA Marguerite	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DE LA BOURDONNAYE Laurence	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ATINOJA Ange-Marie	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
TARSIN Thierry	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SCHATZ Sandra	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SERVENTI Béatrice	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MASOTTA Michel	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PINON Elodie	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MARCUZZO Sylvie	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MOTARD Eric	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DAMOND Kathleen	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PERIN Loïc	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DEVAUD Emie	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CHATEL Félix	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	LE ROHELLEC Patricia	Nommé directeur le 1er août 2014	
<b>Adjoint chef d'établissement</b>	DEHEGER Emmanuel		
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	MICHENEAU Ludivine		
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 80	(hors BMP)	
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = : 0	Nbre de catégorie B = : 1	Nbre de catégorie C = : 2
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = : 2	Nbre MI-SE = : 8	Nbre Infirmière = : 1 Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATEs = : 15	Nbre de ATRF = : 0	Nbre de TEN = : 0
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = : 49		

**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège de Magenta - Nouméa**

EXERCICE 2019

RNE 9830356V

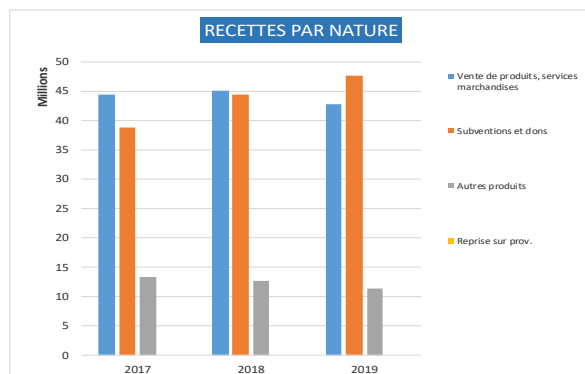
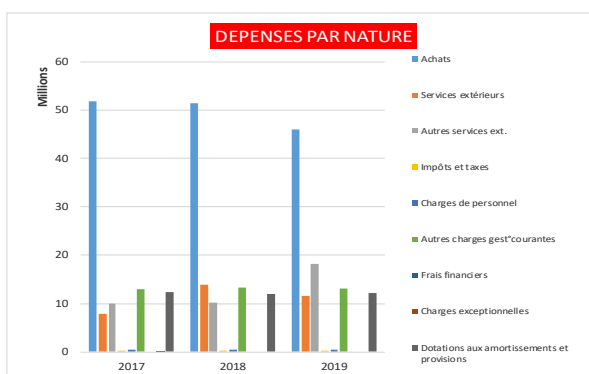
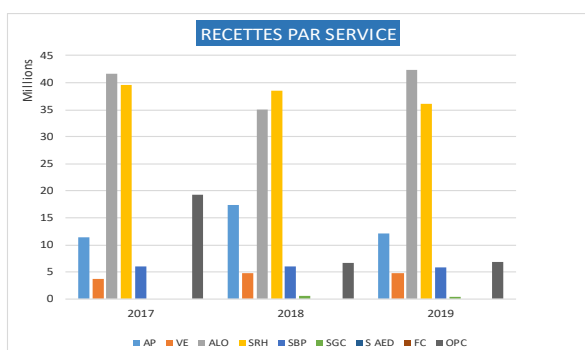
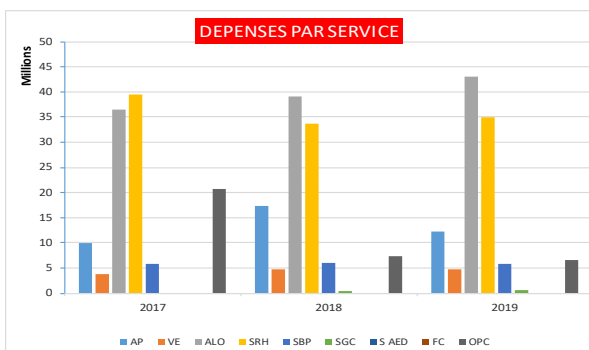
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	12 228 681	20,39%	12 204 307	20,58%	-24 374
VE	Vie de l'Elève	4 762 281	7,94%	4 762 281	8,03%	0
ALO	Administration et logistique	42 984 348	71,67%	42 329 399	71,39%	-654 949
<b>Total SG</b>		<b>59 975 310</b>	<b>100%</b>	<b>59 295 987</b>	<b>100,00%</b>	<b>-679 323</b>
SRH	Restauration et hébergement	35 056 558	84,46%	36 094 561	85,02%	1 038 003
SBP	Bourses provinciales	5 900 920	14,22%	5 900 920	13,90%	-
SGC	Groupement comptable	548 612	1,32%	458 531	1,08%	90 081
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
<b>Total SS</b>		<b>41 506 090</b>	<b>100%</b>	<b>42 454 012</b>	<b>100%</b>	<b>947 922</b>
<b>Total 1ère section</b>		<b>101 481 400</b>		<b>101 749 999</b>		<b>268 599</b>
2ème section						
Opérations en capital		Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	6 614 679	100,00%	6 967 121	100%	352 442
<b>Total 2ème section</b>		<b>6 614 679</b>		<b>6 967 121</b>		<b>352 442</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>108 096 079</b>	<b>100%</b>	<b>108 717 120</b>	<b>100%</b>	<b>621 041</b>

Section de fonctionnement / Total général	94%	Section de fonctionnement / Total général	94%
Opérations en capital / Total Général	6%	Opérations en capital / Total Général	6%

Présentation par nature						
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		% Recettes
60	Achats	46 041 772	45,37%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	42 754 153
61	Services extérieurs	11 583 619	11,41%	Cptes 74	Subventions et dons	47 561 930
62	Autres services ext.	18 304 934	18,04%	Cptes 75-76-77	Autres produits	11 433 916
63	Impôts et taxes	14 707	0,01%			
64	Charges de personnel	337 034	0,33%			
65	Autres charges gest'courantes	13 129 203	12,94%			
66	Frais financiers	-	-			
67	Charges exceptionnelles	-	-			
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>		<b>89 411 269</b>	<b>88,11%</b>			
68	Dotations aux amortissements et provisions	12 070 131	11,89%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-
<b>Total Dépenses</b>		<b>101 481 400</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>101 749 999</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	38 499 131	38 509 327	37 312 522
Fonds de roulement en nombre de jours	166	155	150
Trésorerie	50 697 663	47 051 844	46 968 968
Trésorerie en nombre de jours	219	189	189

## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE DE NORMANDIE

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

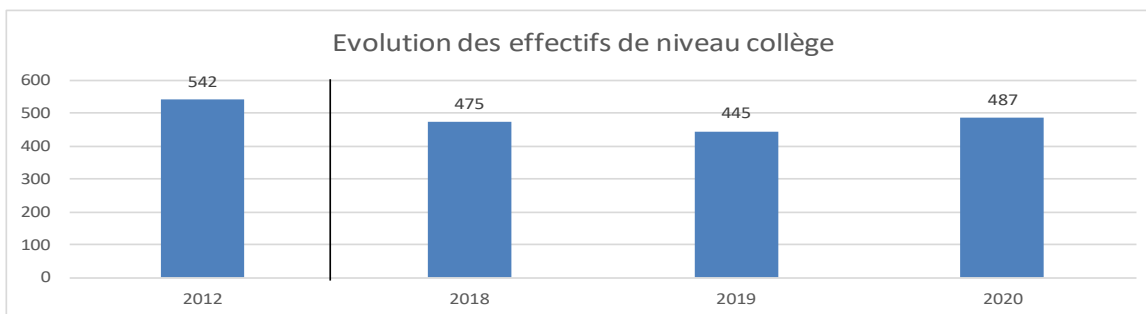
Le collège de Normandie a fêté ses 20 ans en 2019. Il est situé en banlieue nord de Nouméa, à la limite des communes de Dumbéa et du Mont Dore. Il accueille un public très mixte. Les élèves proviennent essentiellement des 5 écoles des quartiers de Normandie, de Tina, de PK6 et PK7. Alors que le quartier Tina est de type résidentiel, le quartier Normandie est caractérisé par la présence de nombreux logements sociaux, notamment dans la cité de Saint Quentin. Cette banlieue nord de Nouméa, se développe avec de nouveaux cadre d'habitats (Saint Quentin), d'aménagements urbains, des transports publics et la construction de nouveaux logements.

A la rentrée 2019, le collège dénombrait 485 élèves. En fin d'année, ils étaient 509, soit une augmentation de 5 % sur l'année. La structure du collège est composée d'un cycle d'enseignement général, d'une SEGPA et de deux classes ULIS avec des élèves ayant des troubles de fonctions cognitives ou auditives.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	542	475	445	487
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	70	50	49	49
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	7	-	-	-



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Etablissement	Année 2019	
	Public	Public + privé
Indice d'éloignement	-1,0	14,3
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)	10,3	47,1
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)	17,3	16,4
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA	98,1	95,7
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)	8,8	9,9
Niveau de maîtrise* en français des élèves entrant en 6ème (%)	78,2	76,8
Niveau de maîtrise* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)	53,5	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège  
hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,43	1,35	1,38
22,1	20,6	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
94,1	77,8	71,6
7,0	3,9	-
44,5	42,3	42,8

### 1.1. Les éléments de performances

## Parcours des élèves

Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de GT (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de PRO (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/CAP (%)  
Taux de redoublement 3<sup>e</sup> (%)

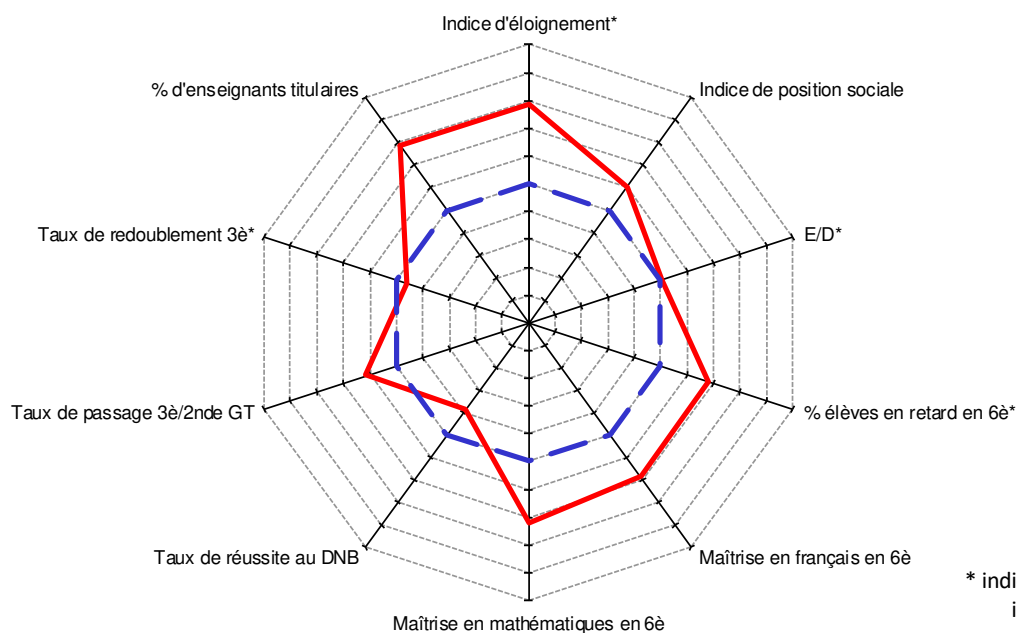
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
59,2	52,9	50,3
21,5	26,5	27,7
14,6	12,5	14,0
1,5	0,8	1,0

## Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
72,7	79,6	79,8
-15,6	-10,5	-9,2
10,9	10,1	9,8
15,2	15,0	15,2
13,3	13,9	13,9

## Radar



Lecture : Plus le polygone de l'établissement tend vers l'extérieur, plus la situation de l'établissement est favorable pour le domaine concerné.  
Plus le polygone de l'établissement se trouve éloigné du trait bleu, plus l'écart avec la moyenne académique est significative.

— 9830538T : Collège de Normandie  
— • Public + privé

## II – L’activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

En 2019, les actions réalisées au titre du projet d’établissement ont concerné l’ensemble des axes du projet éducatif de la Nouvelle Calédonie.

### 2.1 Axe 1 « performance et offre de formation »

Intitulé	Élèves concernés	Nature	Crédits ouverts	Crédits engagés
Rallye Mathématiques	Tous les élèves de 6 <sup>e</sup>	Participation à un rallye mathématiques inter-établissements	25 000 F CFP	22 725 F CFP
Concours mathématiques	Volontaires	Participation au concours australien de mathématiques	18 000 F CFP	16 893 F CFP
Visites de musées	Tous élèves	Diversification des situations d'apprentissage	180 000 F CFP	102 068 F CFP
Sorties au théâtre	Tous élèves	Diversification des situations d'apprentissage	150 000 F CFP	105 185 F CFP
Visites musées ULIS	ULIS	Diversification des situations d'apprentissage	50 000 F CFP	2 283 F CFP
Visites de lieux de formation	Elèves de 3 <sup>e</sup>	Construction du projet d'orientation	140 000 F CFP	15 450 F CFP
Réseau SEGPA	Elèves de 3 <sup>e</sup> SEGPA	Mise en œuvre du réseau SEGPA avec le collège Boulari	40 000 F CFP	69 058 F CFP
Visites de lieux de formation	ULIS	Construction du projet d'orientation, visite des ULIS PRO	30 000 F CFP	20 600 F CFP
Collège au cinéma	3 classes de différents niveaux	Etude d'œuvres cinématographiques	15 000 F CFP	15 000 F CFP
Rallye lecture	5 <sup>e</sup>	Participation à un rallye lecture en appui sur le CDI	30 000 F CFP	3 476 F CFP
Livre mon ami	Tous les élèves de 6 <sup>e</sup>	Participation au prix littéraire	15 000 F CFP	15 000 F CFP

Intitulé	Élèves concernés	Nature	Crédits ouverts	Crédits engagés
Concours du petit historien	Elèves de 6 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup>	Participation au concours en partenariat avec d'autres collèges	25 000 F CFP	18 591 F CFP
Enseignements pratiques interdisciplinaires	Elèves de 5 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup>	Mise en œuvre des EPI sur les 3 niveaux Réalisation de productions	254 000 F CFP	237 605 F CFP
Bulles de mémoire	Élèves volontaires	Réalisation d'une bande dessinée	25 000 F CFP	25 440 F CFP
		Ecriture d'un scénario		
		Travail réalisé durant la pause méridienne		

### 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »

Le numérique fait l’objet d’un usage quotidien. L’ensemble des salles du collège est désormais équipé d’un ordinateur et d’un VPi ou TBi. Pronote permet de faire lien entre les équipes, les élèves et leurs parents. A noter qu’en 2019 l’ensemble du parc informatique du collège a été renouvelé. En parallèle, la province Sud a mis en place une maintenance externalisée. C’est la société Sofia qui a été retenue. Ses services ont donné entière satisfaction.

### 2.3 Axe 3 « l’ouverture artistique et culturelle »

Intitulé	Élèves concernés	Nature	Crédits ouverts	Crédits engagés
Eustory	Élèves volontaires	Participation au concours dans le cadre de la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale	30 000 F CFP	0 F CFP
Un caillou qui doit briller	Elèves volontaires de la 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> 14	Une BD qui soulève un problème environnemental en Nouvelle-Calédonie	40 000 F CFP	9 982 F CFP
S'exprimer à travers les arts plastiques	ULIS	<u>Atelier de pratique artistique :</u> Apprendre à s'exprimer à travers la peinture, réaliser une œuvre personnelle	75 000 F CFP	75 000 F CFP
Sortie cohésion SEGPA	6 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> SEGPA	Sortie en VTT au parc de la rivière bleue pour observer et reconnaître des éléments écologiques et géologiques. Impacts de l'activité humaine	150 000 F CFP	88 620 F CFP

### 3.2 Axe 4 « l'ouverture à l'international »

Intitulé	Élèves concernés	Nature	Crédits ouverts	Crédits engagés
Groupe transplanté Port Villa	ULIS TFC	Semaine d'activités de découverte hors du collège	1 015 500 F CFP	2 022 134 F CFP
		Développement de l'autonomie		
Echange Port Villa	4 <sup>e</sup> / 3 <sup>e</sup>		1 015 500 F CFP	

### 2.5. Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

Intitulé	Élèves concernés	Nature	Crédits ouverts	Crédits engagés
Entretien parcelle Ouen Toro	ULIS TFC	Poursuite de la démarche d'entretien d'une parcelle de forêt sèche au Ouen Toro	50 000 F CFP	38 400 F CFP
Préparation PSC1	Élèves volontaires	Préparation du PSC1 - Intervenants de la croix rouge	160 000 F CFP	110 000 F CFP
Gestes qui sauvent	4 <sup>e</sup>	Initiation aux gestes qui sauvent	250 000 F CFP	201 000 F CFP
Médiation scolaire	Élèves volontaires	Formation d'élèves à la médiation entre pairs	10 000 F CFP	0 F CFP
Prévention du harcèlement	6 <sup>e</sup>	Actions de prévention contre le harcèlement à l'école	10 000 F CFP	0 F CFP
Réalisation de fresques murales	Élèves volontaires	Réalisation de fresques murales	30 000 F CFP	7 725 F CFP
Journal du collège	Élèves volontaires	Atelier hebdomadaire	10 000 F CFP	0 F CFP
Collège, lieu de vie	Élèves du CVC	Actions d'amélioration du cadre de vie	110 000 F CFP	14 659 F CFP

## III – Le compte rendu de gestion

Le budget 2019 est établi à 69,895 MF en dépenses. Il a été réalisé à hauteur de 59,325 MF soit 85 %. En recettes le budget a été établi à 68,131 MF. Il a été réalisé à hauteur de 62,006 MF soit 91 %.

### 3.1 Les dépenses et les recettes

#### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	8 778 131	7 248 585	82,58%
	Vie de l'élève	4 831 350	4 044 834	83,72%
	Administration et logistique	17 987 355	15 617 265	86,82%
	Restauration et hébergement	25 271 804	22 815 520	90,28%
	Bourses	6 646 860	5 242 212	78,87%
Investissement	Opérations en capital	6 350 000	4 357 011	68,61%
	<b>Total</b>	<b>69 865 500</b>	<b>59 325 427</b>	<b>84,91%</b>

#### Les recettes

Valeur en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	8 778 131	8 414 426	95,86%
	Vie de l'élève	4 831 350	4 044 834	83,72%
	Administration et logistique	17 357 768	15 742 680	90,70%
	Restauration et hébergement	24 167 500	24 185 296	100,07%
	Bourses	6 646 860	5 242 212	78,87%
Investissement	Opérations en capital	6 350 000	4 357 011	68,61%
	<b>Total</b>	<b>68 131 609</b>	<b>61 986 459</b>	<b>90,98%</b>

### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service activité pédagogique (AP) : le budget de 8,778 MF a été consommé à 95,86 %. Les disciplines de l'enseignement général ont consommé 85 % des crédits qui leur étaient alloués. La SEGPA a consommé globalement 84,6 % de ses crédits. Même si la situation s'est améliorée, cette année encore les champs professionnels n'ont pas investi à la hauteur des crédits prévus. Cela est lié aux changements successifs des enseignants sur le champ HAS et le peu de chantiers école mis en œuvre sur le champ bâtiment. Tous les crédits inscrits au projet d'établissement n'ont pas été engagés (cf. pages précédentes). Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet d'établissement, il conviendra de se repositionner sur les actions qui n'ont pas eu lieu cette année. Le voyage au Vanuatu présente un budget équilibré.

Les crédits prévus pour la reprographie (pédagogique), n'ont pas été entièrement consommés et des économies ont aussi été réalisées sur l'achat de fournitures et de consommables (0,150 MF).

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : 0,931 MF ont été mobilisés pour apporter des aides au titre du fonds social, en 2018 le montant des aides octroyées était de 0,855 MF. En commission, 245 demandes ont été étudiées. 230 dossiers ont donné lieu à une prise en charge soit 94 % de taux de satisfaction.

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : il s'agit des dépenses d'entretien liées aux contrats, à l'entretien ainsi que les charges administratives, la communication, la viabilisation et opérations spécifiques. En 2019, le budget de 17,987 MF a été consommé à hauteur de 86,82 %.

L'entretien général et les différents contrats de maintenance et de sécurité représentent 23,8 % des dépenses du service. Les charges administratives et de communication sont de 14,1 % et les dépenses en viabilisation (électricité et eau) représentent 30,8 % du budget. Les opérations d'amortissement sont de 31,3 %.

Les recettes correspondent à la subvention de fonctionnement allouée par la province Sud de (47,2 %), des recettes propres de (5,9 %) et des dotations aux amortissements soit (31,2 %), de la revente d'électricité (7 %) et du reversement du service de restauration et d'hébergement (SRH) à hauteur de (8,7 %).

Pour rappel, les dépenses sur ce service s'élevaient à 22,949 MF en 2016. Depuis 2017 les dépenses du service administration et logistique (ALO) ont très diminué de 2,527 MF en 2019 soit 14 % en moins. Il convient de relever que la rigueur de la gestion a permis d'améliorer la situation financière du collège, cependant elle s'est traduite par une austérité plutôt mal vécue.

Les crédits inscrits au budget ont parfois été insuffisants. Une nouvelle fois, et malgré un prélèvement sur fonds de roulement, la dernière facture d'eau de 2019 n'a pas été honorée. Elle l'a été sur le budget 2020. Afin de tenir l'équilibre budgétaire, de nombreux travaux de maintenance restent en suspens. De fait, le bâti se dégrade de façon prématurée. Cela obligera la collectivité provinciale à réaliser des investissements lourds dans les années à venir.

### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : il a accueilli 478 élèves. Le tarif de la demi-pension est de 15 390 F CFP par trimestre. Les dépenses des repas s'établissent à 91,8 % du budget consommé. Il s'agit principalement de l'achat des denrées alimentaires soit



89,3 %, et de l'approvisionnement en gaz 2,5 %. Le reversement des recettes au ALO et des dépenses diverses (charges administratives, contrats d'entretien, d'hygiène et de nettoyage) représentent 5,6 % du budget. Les dépenses d'équipement représentent 2,6 % du budget consommé. La variation du stock, en augmentation est quasi nulle.

Ce service est principalement financé par les participations des familles à la cantine scolaire et des recettes des commensaux 98,4 % et d'une participation de la province Sud de 1,6%.

A nouveau le SRH présente un résultat positif de 1,369 MF. Ce résultat est dû à la qualité du travail du chef cuisine et de la gestion, au travers d'une politique d'achat de denrées particulièrement maîtrisée et d'un taux de recouvrement des créances très élevé.

3.1.2.2 Le service bourses provinciales (SBP) : ces dépenses d'ordre comptable, consistant au reversement des bourses au SRH ont concerné 143 élèves boursiers de la province Sud et 37 élèves bénéficient du fonds social de la CAFAT.

Les recettes provenant des allocations boursières, de la province Sud de 100 % viennent équilibrer les dépenses.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : les dépenses en investissement concernent la fourniture et pose de matériels pédagogiques pour 0,868 MF soit 20 % (sciences physiques et gestes qui sauvent), du matériel et des équipements des ateliers techniques pour 0,109 MF soit 2 %. Le SRH a été doté de matériels de cuisine et de mobiliers pour 1,502 MF soit 34 %. Certaines salles de cours et des enseignants ont également été rééquipées en mobiliers et rideaux pour 1,878 MF soit 43 %.

Ces acquisitions et travaux ont pu être réalisés par des subventions d'équipement 2019 et des reliquats 2018 de crédits octroyés par la province Sud.

## 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1. Le résultat de gestion de l'exercice : le résultat de gestion de l'exercice se solde par un excédent de 1,291 MF. Après que l'établissement ait pendant quatre exercices présenté des résultats déficitaires, le collège à présent cumule successivement trois exercices excédentaires.

3.2.2. L'évolution du fonds de roulement : au 31 décembre 2019, le fonds de roulement s'établit à 7,105 MF et correspond à 47 jours de fonctionnement.

3.2.3. L'évolution de la trésorerie : il s'élève à 15,793 MF soit 110 jours de trésorerie contre 77 en 2018.

### 3.2.4 Autres indicateurs

L'exercice 2019 présente globalement un résultat positif de 1,291 MF sur la section générale et de 1,396 MF sur le SRH. Le montant du fonds de roulement est enfin satisfaisant. Cependant il convient de rester prudent. Le résultat positif de la section de fonctionnement est en grande partie lié à l'existence de reliquats et au fait que certaines actions du projet d'établissement n'ont pas pu être réalisées. Concernant les factures d'eau, le prélèvement de 0,629 MF réalisé en cours d'exercice n'a pas été suffisant. Une facture n'a pas pu être honorée. Le budget 2020 est donc d'ores et déjà amputé de 1,025 MF.

Malgré des efforts collectifs conséquents, la situation financière et matérielle du collège reste fragile.

**Nom de l'établissement  
Collège de Normandie**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**

**Date de création : 8 septembre 1998**

**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**

**N° ridet : 0130898263**

**RNE : 9830538T**

**Adresse : Lot 78 - Rue Georges Lèques - BP 1746 - 98874 - Nouméa**

**Téléphone : 41 32 50**

**Courriel : ce.9830538T@ac-noumea.nc**

**Ordonnateur : CHARREL Nicolas**

**Directeur de l'établissement (principal)**

**Comptable assignataire : DELAUNAY Sylvie**

**Agent comptable du Lycée du Mont-Dore**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres : 32 membres

Quorum : 17 membres présents

Composition du CA :

Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
CHARREL Nicolas	Chef d'établissement	1/8/18	jusqu'à la fin de fonction
CHERY Sophie	Chef d'établissement-adjoint	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
BRASSET Philippe	Adjoint gestionnaire de l'établissement	1/4/16	jusqu'à la fin de fonction
MAYERAU-LONNE Thierry	Conseiller principal d'éducation	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
CATHERINE Stéphane	Directeur adjoint - SEGPA	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
SALIGA Alésio	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
SAO Pétélo	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
Non communiqué	Représentant de la commune	2020	2026
WAMYTAN Jean-Pierre	Représentant du conseil coutumier	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BOUYE David	Personnalité qualifiée	2019	2021
KOUKEB Nasser	Personnalité qualifiée	2019	2021
PICOT Cecile	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
VALET Christelle	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CHRISTMANN David	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BILLIARD DIT NETHING Sandrine	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
HIPPOCRATE Thibault	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
FIEVET Cecile	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
FOURCASSIES Estelle	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CAMUS Agnes	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ALI BEN EL HADJ David	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
FALELAVAKI FILIPPO	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MANUKA Emmanuel	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LEONARD Vanessa	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DE MOOR Stéphanie	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LOZACH Vanessa	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GARIN Steven	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
KASTNER-DESBORDES Sabrina	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SALAUN Sonia	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DAVID Henri	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
QENEGEIE Hortense	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
FALELAVAKI Isabelle	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DE MOOR Macéo	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BULL Anthéa	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RETREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	CHARREL Nicolas	Nommé directeur le 1er août 2018	
<b>Adjoint chef d'établissement</b>	CHERY Sophie		
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	BRASSET Philippe		
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 56	<i>(hors BMP)</i>	
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = : 0	Nbre de catégorie B = : 1	Nbre de catégorie C = : 2
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = : 1	Nbre MI-SE = : 5	Nbre Infirmière = : 1 Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATEs = : 11	Nbre de ATRF = : 0	Nbre de TEN = : 0
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = : 32		

**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège de Normandie - Nouméa**

EXERCICE 2019

RNE 9830538T

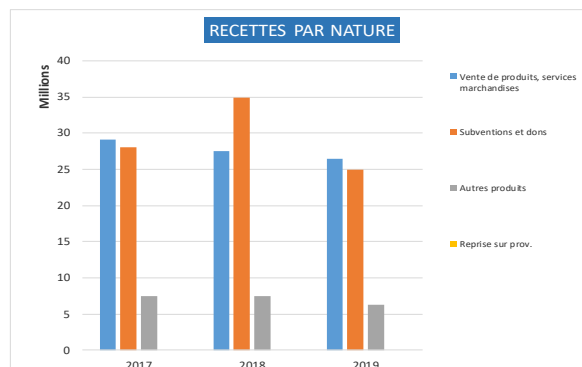
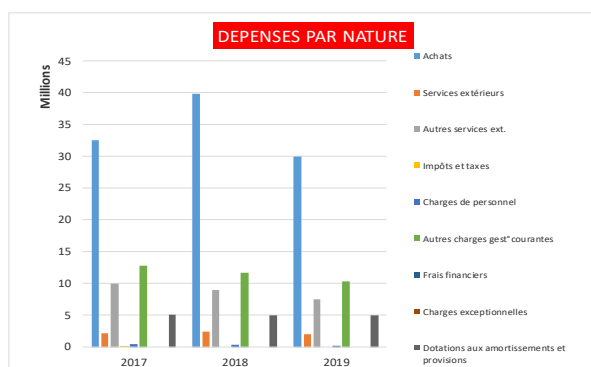
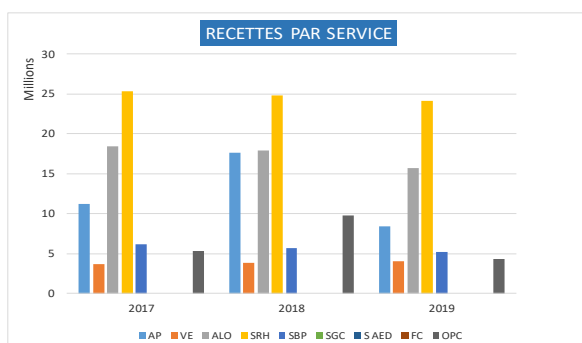
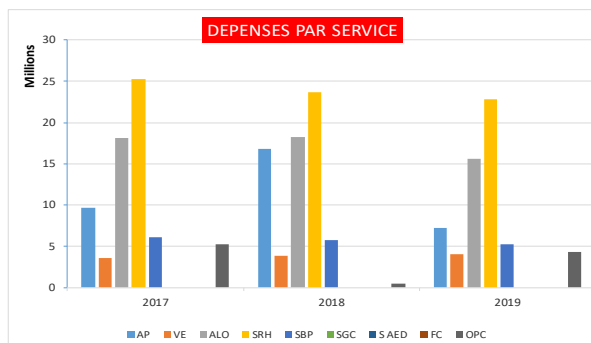
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	7 248 585	26,94%	8 414 426	29,84%	1 165 841
VE	Vie de l'Elève	4 044 834	15,03%	4 044 834	14,34%	0
ALO	Administration et logistique	15 617 265	58,03%	15 742 680	55,82%	125 415
	<b>Total SG</b>	<b>26 910 684</b>	<b>100%</b>	<b>28 201 940</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 291 256</b>
SRH	Restauration et hébergement	22 815 520	81,32%	24 185 296	82,19%	1 369 776
SBP	Bourses provinciales	5 242 212	18,68%	5 242 212	17,81%	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
	<b>Total SS</b>	<b>28 057 732</b>	<b>100%</b>	<b>29 427 508</b>	<b>100%</b>	<b>1 369 776</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>54 968 416</b>		<b>57 629 448</b>		<b>2 661 032</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	4 357 011	100,00%	4 357 011	100%	0
	<b>Total 2ème section</b>	<b>4 357 011</b>		<b>4 357 011</b>		<b>0</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>59 325 427</b>	<b>100%</b>	<b>61 986 459</b>	<b>100%</b>	<b>2 661 032</b>

Section de fonctionnement / Total général	93%	Section de fonctionnement / Total général	93%
Opérations en capital / Total Général	7%	Opérations en capital / Total Général	7%

Présentation par nature						
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		% Recettes
60	Achats	29 983 311	54,55%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	26 394 330 45,80%
61	Services extérieurs	2 065 651	3,76%	Cptes 74	Subventions et dons	24 927 237 43,25%
62	Autres services ext.	7 498 748	13,64%	Cptes 75-76-77	Autres produits	6 307 881 10,95%
63	Impôts et taxes	-	-			
64	Charges de personnel	189 267	0,34%			
65	Autres charges gest <sup>o</sup> courantes	10 315 022	18,77%			
66	Frais financiers	-	-			
67	Charges exceptionnelles	-	-			
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>50 051 999</b>	<b>91,06%</b>			
68	Dotations aux amortissements et provisions	4 916 417	8,94%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-
	<b>Total Dépenses</b>	<b>54 968 416</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>57 629 448 100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	2 691 588	4 416 848	7 105 880
Fonds de roulement en nombre de jours	17	25	51
Trésorerie	10 748 860	13 511 445	14 329 751
Trésorerie en nombre de jours	67	77	103



## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE DE PLUM

### I – La situation de l'établissement et les performances

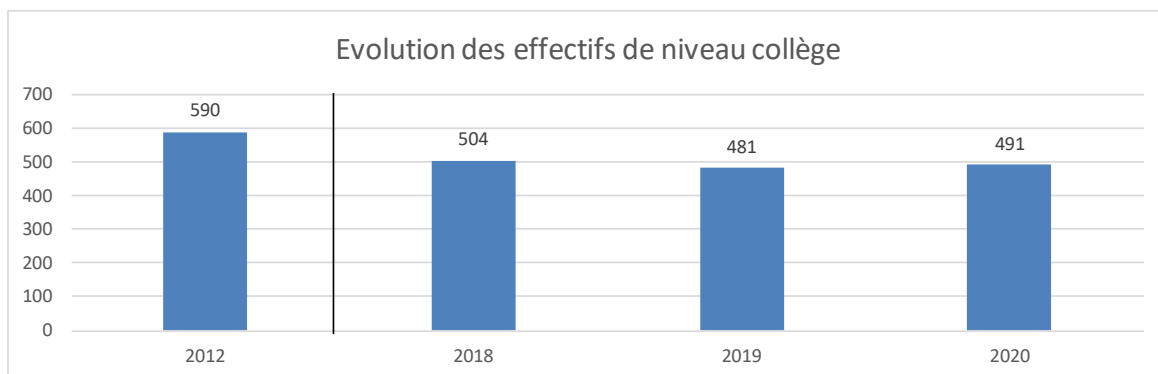
#### 1.1 La situation de l'établissement

Le collège de Plum, établissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC), a accueilli ses premiers élèves à la rentrée 2003. Il s'agit d'un collège « 600 » d'une superficie totale de 4 170 m<sup>2</sup> et isolé géographiquement (commune du Mont-Dore). A la rentrée 2019, l'établissement comptait un effectif de 481 élèves dont 163 élèves boursiers et 23 élèves ont bénéficié de l'aide CAFAT pour la prise en charge cantine.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
 Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
 Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	590	504	481	491
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	-	-	-	-
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	-	-	-	-



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
 Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
 Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
 Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
 Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
 Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
 Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
Indice d'éloignement	2,8	14,3
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)	42,8	47,1
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)	17,5	16,4
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA	100,0	95,7
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)	9,4	9,9
Niveau de maîtrise* en français des élèves entrant en 6ème (%)	94,3	76,8
Niveau de maîtrise* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)	74,2	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

#### Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
 par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
 Nombre d'élèves par division - niveau collège  
 hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
Nombre d'heures d'enseignement devant élèves, par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)	1,26	1,38
Nombre d'élèves par division - niveau collège hors SEGPA et ULIS (E/D)	24,1	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
77,1	77,8	71,6
4,5	3,9	-
41,6	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de GT (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de PRO (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/CAP (%)  
Taux de redoublement 3<sup>e</sup> (%)

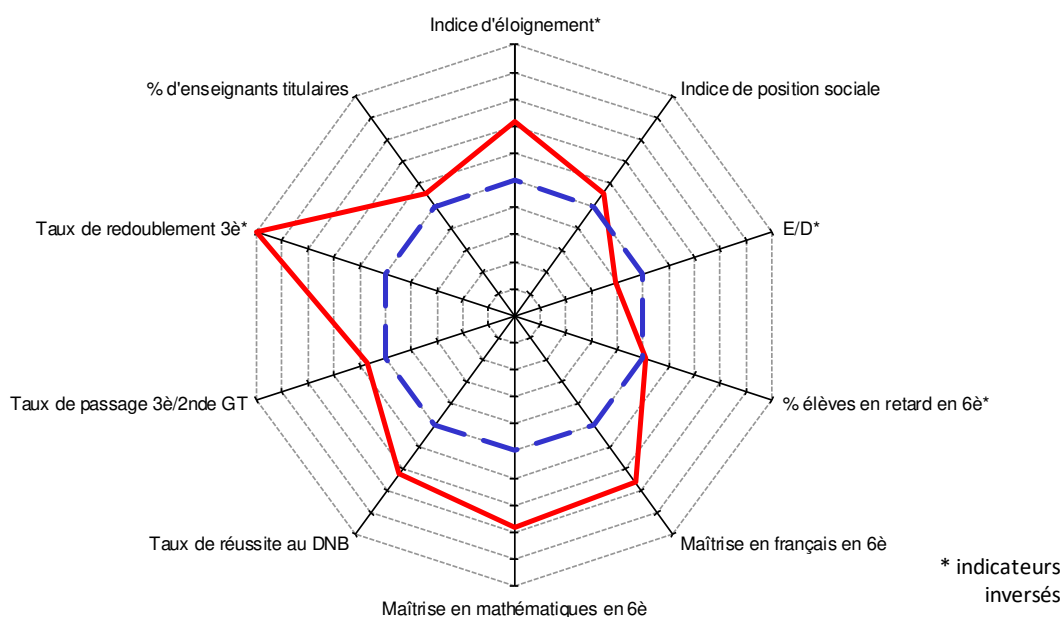
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
55,8	52,9	50,3
29,7	26,5	27,7
7,2	12,5	14,0
0,0	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
87,3	79,6	79,8
-2,9	-10,5	-9,2
11,3	10,1	9,8
16,5	15,0	15,2
13,5	13,9	13,9

## Radar



Lecture : Plus le polygone de l'établissement tend vers l'extérieur, plus la situation de l'établissement est favorable pour le domaine concerné.  
Plus le polygone de l'établissement se trouve éloigné du trait bleu, plus l'écart avec la moyenne académique est significative.

— 9830624L : Collège de Plum  
— Public + privé

\* indicateurs inversés

## II – L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

En 2019, comme les années précédentes, les actions réalisées au titre du projet d'établissement ont concerné les 5 axes du projet d'établissement.

## 2.1 Axe 1 « performance et offre de formation »

Atelier travaux pratique (ATP) français en 6<sup>e</sup>, contrairement aux années précédentes, l'organisation en « barrettes » de toutes les classes de 6<sup>e</sup> n'a pas été maintenue. Pour l'année 2019, les 3 professeurs de français intervenant sur ce niveau ont proposé des activités liées à la pratique de la langue française à l'écrit et à l'oral. Ces activités visaient à susciter le goût de l'exploration, de l'imagination et de la création. Ainsi plusieurs ateliers ont été réalisés à partir de la lecture et de la littérature de jeunesse, des ateliers poétiques, théâtres, journalismes, et de découvertes de la mythologie, etc.

Fluence lecture, suite aux tests KOMSI réalisés dès le début d'année, les élèves sont pris en charge dans des ateliers axés sur la fluence proposée par les professeurs intervenant en ATP à raison d'une heure par semaine en groupes à effectifs réduits. Les enseignants ont été aidés dans ces activités par l'assistante pédagogique. Ces activités ont été conduites tout au long de l'année pour les élèves les plus en difficultés.

Ecole ouverte pour les 3<sup>e</sup>, durant les 3 premiers jours des vacances d'octobre des séances de révisions ont été organisées, sur une durée de trois heures par matinée. Elles concernaient, les 3 matières écrites du DNB. Une attention particulière a été portée aux élèves de 3<sup>e</sup> Prépa-métiers.

## 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »

Le projet Voltaire est un outil en ligne qui permet de résoudre les difficultés grammaticales, sémantiques ou syntaxiques. Chaque élève a son propre compte et avance progressivement, selon son niveau et son rythme d'apprentissage. Des vidéos et l'accès à des exercices complètent le dispositif. L'élève commence son parcours par un test de positionnement complet qui établit son niveau initial en orthographe. Puis il accède à son espace de remise à niveau personnalisé, décomposé en deux modules : les fondamentaux (niveau CE2 à 5<sup>e</sup>) et collègue comportant 13 niveaux classés dans un ordre croissant de difficultés. Le système calcule le parcours d'entraînement qui cible les lacunes de chacun. Il détermine les règles à acquérir et estime le temps nécessaire. Après chaque réponse s'affiche la correction, ainsi que l'explication simple de la règle. D'autres illustrations sont présentées jusqu'à ce que les bons automatismes soient acquis, en somme 2 000 exercices sont proposés.

Les élèves accèdent au projet Voltaire à raison d'une heure par quinzaine. A tout moment et sur quelque poste que ce soit y compris chez eux, les élèves peuvent poursuivre leur entraînement, ce que certains font. Ceux ne disposant pas de l'outil informatique chez eux s'entraînent volontiers lorsqu'ils peuvent bénéficier du dispositif au sein du collège. L'application informatique TACIT est également utilisée, avec tous les niveaux de classes, pour un travail sur la compréhension de l'implicite.

Le numérique en mathématique, comme les années précédentes, les élèves ont été désignés par leurs professeurs respectifs dès la première semaine et ont été répartis en groupes de besoins (soutien, remédiation, approfondissement). Les élèves sont seuls ou deux par poste informatique pour travailler sur les différents outils de mathématiques ou numériques (tableur, exercices, logiciels de géométrie dynamique et divers logiciels mathématiques, jeux, etc.). La différenciation est possible sous différents aspects, chaque élève (ou groupe de deux) progresse à son propre rythme.

## 2.2 Axe 3 « l'ouverture artistique et culturelle dimension EDD »

Atelier jardin, un groupe d'élèves volontaires a aménagé un espace de nature en jardin floral et potager. Le but étant de sensibiliser les élèves au respect de la nature et de l'environnement en utilisant comme engrais uniquement du compost d'origine naturelle et aucun traitement chimique. Il s'agissait d'appliquer des techniques de culture respectueuses de l'environnement comme la permaculture et la culture traditionnelle mélanésienne et d'aborder des notions de développement durable telle que la gestion de l'eau (récupération de l'eau de pluie), le recyclage des déchets (fabrication du compost). Enfin de permettre aux élèves participants de s'approprier un espace au sein du collège, de s'épanouir dans une activité manuelle.

Les objets en papier, il s'agit d'une sensibilisation à la revalorisation du papier journal, magazine, etc. Divers objets sont réalisés comme des paniers avec ou sans couvercle, des sous-plat ou sous-verre (plus rapidement réalisés), en fin d'année, les élèves ont réalisé des masques en papier mâché.

En 2018, l'établissement en démarche de développement durable, a signé la charte de labellisation (niveau 1). La démarche est poursuivie et approfondie en 2019, en attente de la labellisation en niveau 2 qui sera demandée en 2020.

## 2.4 Axe 4 « l'ouverture à l'international »

Pour l'année 2019, les échanges linguistiques avec un collège de Sydney ont été réalisés par voie numérique à l'aide de la plate-forme E-PALS. Ce projet a été particulièrement apprécié des élèves qui n'ont malheureusement pas été en mesure de terminer les activités prévues faute de temps, dont un projet sur les fêtes culturelles anglo-saxonnes.

Les expériences précédentes de type « E twining » ont été abandonnées, (avec les Canaries, la Turquie et l'Espagne), en raison de la grande différence d'organisation de l'année scolaire rendant les échanges très compliqués.

## 2.5 Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves » : la médiation par les pairs

Suite à la formation de formateurs à la médiation. Les enseignants formés ont dispensé la formation à un groupe de 8 jeunes sur les niveaux 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>, pouvant être des médiateurs. L'objectif étant d'obtenir la possibilité de médiation par les pairs. Ainsi, une quinzaine de médiations ont ainsi été organisées par les enseignants formés et la conseillère principale d'éducation. Dans tous les cas, ces séances ont permis de trouver des solutions pérennes d'apaisement des tensions.

## III – Le compte rendu de gestion

Les ouvertures de crédits étaient de 90,335 MF pour une réalisation de 72,047 MF, soit 79,75 % employés. Les recettes étaient de 76,959 MF pour une réalisation de 68,903 MF, soit 89,53 % réalisés.

### 3.1 Les dépenses et les recettes

#### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	11 794 286	4 580 734	38,84%
	Vie de l'élève	3 631 157	2 917 102	80,34%
	Administration et logistique	39 032 297	35 161 762	90,08%
	Restauration et hébergement	23 882 420	22 531 517	94,34%
	Bourses	6 120 000	5 208 000	85,10%
Investissement	Opérations en capital	5 875 000	1 648 631	28,06%
	<b>Total</b>	<b>90 335 160</b>	<b>72 047 746</b>	<b>79,76%</b>

#### Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	10 704 286	5 183 489	48,42%
	Vie de l'élève	4 331 157	2 917 102	67,35%
	Administration et logistique	30 881 027	34 223 109	110,82%
	Restauration et hébergement	19 047 550	19 723 000	103,55%
	Bourses	6 120 000	5 208 000	85,10%
Investissement	Opérations en capital	5 875 000	1 648 631	28,06%
	<b>Total</b>	<b>76 959 020</b>	<b>68 903 331</b>	<b>89,53%</b>

#### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service activité pédagogique (AP) : les crédits consommés de ce service se répartissent entre les diverses sorties pédagogiques pour 39 %, l'achat de manuels scolaires pour 5,68 % et l'acquisition de matériel pédagogique pour 44,43 %.

Les recettes de ce service sont constituées à 66,47 % par la subvention de fonctionnement de la province Sud (équipements pédagogiques et fonctionnement) et à 32,71 % par de celle du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (projet d'établissement).

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : les dépenses sont essentiellement liées au fonds social collégien (24 élèves ont été aidés pour l'achat de fournitures scolaires, 36 élèves pour le paiement des frais de demi-pension, 9 élèves pour le transport scolaire, 3 élèves pour l'achat de chaussures au complément de gratuité de la demi-pension de la province Sud et à l'achat de carnets de correspondance.

Ce service concerne pour plus de la moitié les crédits globalisés (fonds social collégien).



3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : en plus des crédits qui ont été ouverts au budget, 6 MF ont été prélevé sur le fonds de roulement pour les différentes rénovations, les travaux de mise en conformité de l'établissement et divers travaux. Quant aux charges d'entretien et de viabilisation, cela représente 16,43 % des crédits des services généraux.

La subvention de fonctionnement de la province Sud constitue 66,23 % des recettes. Viennent ensuite les opérations d'amortissement pour 9,73 %.

### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : cela correspond à l'achat de denrées pour 17, 985 MF. Le reversement des charges au service ALO pour 1,895 MF. En plus des crédits ouverts au budget, un prélèvement de 4 MF sur le fonds de roulement a été nécessaire afin d'abonder certaines lignes budgétaires en vue de faire face aux règlements des factures.

Les recettes du SRH correspondent à la participation des familles 18,489 MF, des personnels 1,066 MF et les cartes de cantines 0,168 MF soit un montant global de 19,723 MF.

3.1.2.2 Le service bourses provinciales (SBP) : les dépenses ont concerné 142 élèves boursiers de la province Sud (prise en charge des frais de cantine par cet organisme de bourse).

5,208 MF correspond à une recette pour 142 élèves boursiers en provenance de la province Sud.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : les dépenses concernent l'achat de matériels d'un montant supérieur à 59 666 F CFP. En 2019, il a été acquis, un lave-linge, un sèche-linge, deux VPI dont un tableau pour le centre de documentation et d'information. Des travaux de rénovation ainsi qu'une nouvelle dalle au réfectoire ont été réalisées.

Les achats de ce service ont pu se réaliser avec le financement de la province Sud.

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.1.1 Le résultat de gestion de l'exercice se solde par un résultat négatif de 3,144 MF. Ce résultat englobe les dotations aux amortissements.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement au 31 décembre 2019 s'établit à 17,508 MF et correspond à 99 jours de fonctionnement. Le SRH dégage un déficit de 2,808 MF qui a été financé par les deux prélèvements sur les réserves du SRH.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie, au 31 décembre 2019 elle s'établit à 31,547 MF soit 178 jours de paiement.

**Nom de l'établissement  
Collège de Plum**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**

**Date de création : 20 février 2003**

**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**

**N° ridet : 0130898304**

**RNE : 9830624L**

**Adresse : Lieu-Dit Plum - BP 5262 - 98875 - Mont-Dore**

**Téléphone : 41 09 00**

**Courriel : ce.9830624l@ac-noumea.nc**

**Ordonnateur : GAUTHIER Alain**

**Directeur de l'établissement (principal)**

**Comptable assignataire : DELAUNAY Sylvie**

**Agent comptable du Lycée du Mont-Dore**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres : 28 membres  
 Quorum : 15 membres présents  
 Composition du CA :

Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
GAUTHIER Alain	Chef d'établissement	1/8/19	jusqu'à la fin de fonction
SZCZEPAN Jacques	Chef d'établissement-adjoint	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
TAFILI Patita	Adjoint gestionnaire de l'établissement	1/2/18	jusqu'à la fin de fonction
CROUZIER Laétitia	Conseiller principal d'éducation	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
NINA Julie	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
PERRIN Florent	Représentant de la commune	2020	2026
Non communiqué	Représentant du conseil coutumier	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MARLE David	Personnalité qualifiée	2019	2022
UBOIN Raïssa	Personnalité qualifiée	2019	2022
YVINEC Yaëlle	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MARTEL Sylvia	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LASSERRE Abel	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BARUTAUT Isabelle	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GROS Sébastien	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CHIRON Geneviève	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
NARCISSOT Nathalie	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
VERDIER Christelle	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CLAVERIE Stéphanie	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MARAE Esther	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CANONNE Nicolas	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SAM Natacha	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WADRENGES Mariette	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CHARLON Marie-Madelaine	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
RUCKEBUSH Philippe	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LEPRESTE Lionnel	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PANNACCI Cécile	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CHIRON Kainoa	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
TAKIFU Juniette	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BEURTHERET Tom	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	GAUTHIER Alain	Nommé directeur le 1er août 2019	
<b>Adjoint chef d'établissement</b>	SZCZEPAN Jacques		
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	TAFILI Patita		
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 47	(hors BMP)	
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = : 0	Nbre de catégorie B = : 1	Nbre de catégorie C = : 2
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = : 1	Nbre MI-SE = : 4	Nbre Infirmière = : 1 Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATEs = : 8	Nbre de ATRF = : 0	Nbre de TEN = : 0
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = : 28		

**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège de Plum - Mont-Dore**

EXERCICE 2019

RNE 9830624L

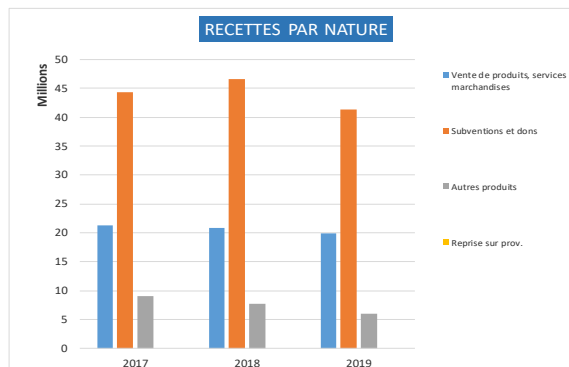
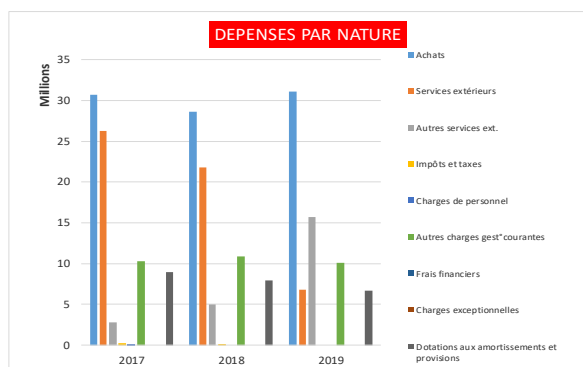
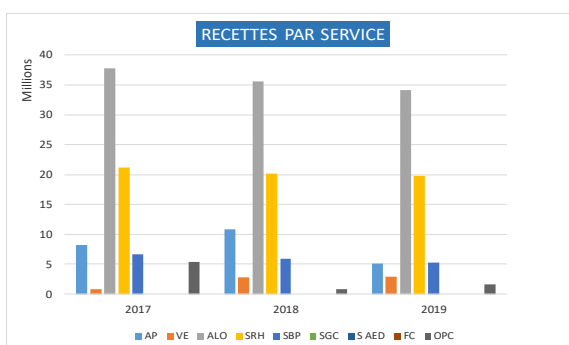
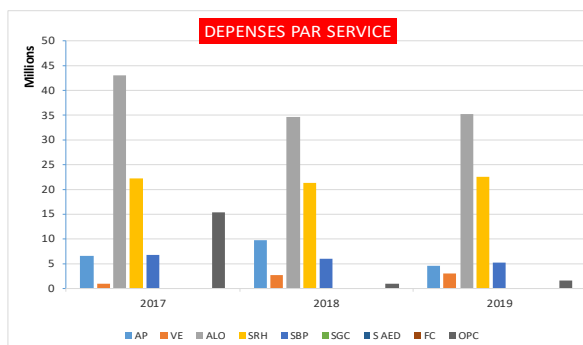
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	4 580 734	10,74%	5 183 489	12,25%	602 755
VE	Vie de l'Elève	2 917 102	6,84%	2 917 102	6,89%	0
ALO	Administration et logistique	35 161 762	82,42%	34 223 109	80,86%	-938 653
<b>Total SG</b>		<b>42 659 598</b>	<b>100%</b>	<b>42 323 700</b>	<b>100,00%</b>	<b>-335 898</b>
SRH	Restauration et hébergement	22 531 517	81,23%	19 723 000	79,11%	-2 808 517
SBP	Bourses provinciales	5 208 000	18,77%	5 208 000	20,89%	-
SGC	Groupeement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
<b>Total SS</b>		<b>27 739 517</b>	<b>100%</b>	<b>24 931 000</b>	<b>100%</b>	<b>-2 808 517</b>
<b>Total 1ère section</b>		<b>70 399 115</b>		<b>67 254 700</b>		<b>-3 144 415</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	1 648 631	100,00%	1 648 631	100%	0
<b>Total 2ème section</b>		<b>1 648 631</b>		<b>1 648 631</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>72 047 746</b>	<b>100%</b>	<b>68 903 331</b>	<b>100%</b>	<b>-3 144 415</b>

Section de fonctionnement / Total général	98%	Section de fonctionnement / Total général	98%
Opérations en capital / Total Général	2%	Opérations en capital / Total Général	2%

Présentation par nature						
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		% Recettes
60	Achats	31 090 047	44,16%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	19 912 645 29,61%
61	Services extérieurs	6 810 330	9,67%	Cptes 74	Subventions et dons	41 300 543 61,41%
62	Autres services ext.	15 749 542	22,37%	Cptes 75-76-77	Autres produits	6 041 512 8,98%
63	Impôts et taxes	-	-			
64	Charges de personnel	-	-			
65	Autres charges gest <sup>c</sup> courantes	10 086 634	14,33%			
66	Frais financiers	-	-			
67	Charges exceptionnelles	-	-			
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>		<b>63 736 553</b>	<b>90,54%</b>			
68	Dotations aux amortissements et provisions	6 662 562	9,46%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-
<b>Total Dépenses</b>		<b>70 399 115</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>67 254 700 100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	14 486 773	18 112 048	17 508 903
Fonds de roulement en nombre de jours	74	98	99
Trésorerie	23 260 736	28 885 911	31 547 070
Trésorerie en nombre de jours	119	157	178

## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE PORTES DE FER

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

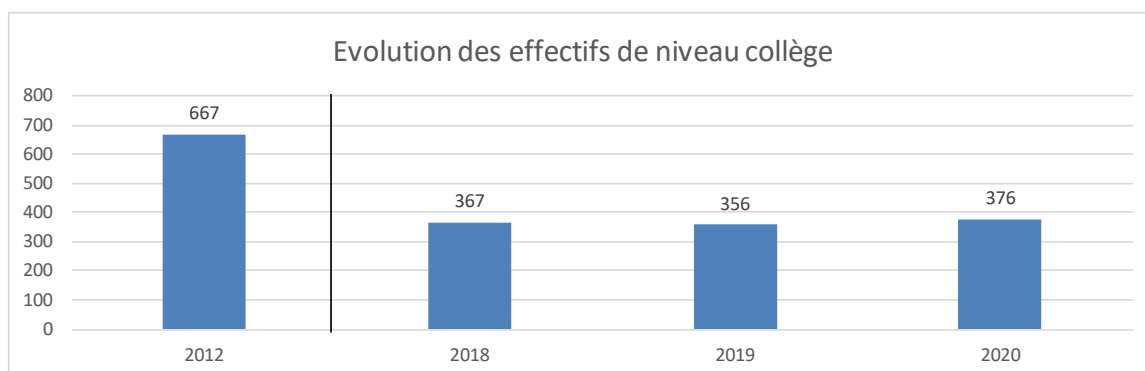
Créé en 2003, le collège de Portes de fer est situé au nord du quartier de Magenta dans une zone urbaine dense et reconnue sensible par la commune de Nouméa. Le collège, établissement reclassé en 3<sup>e</sup> catégorie, intègre une section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) et depuis la rentrée scolaire 2015 un dispositif d'unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS).

Les effectifs au 23 mars 2020 sont de 435 élèves dont 245 sont boursiers soit 56,32 % des élèves. Ce taux augmente de 6 points par rapport à 2018. On dénombre 220 boursiers du sud, 4 boursiers des îles, 0 boursier du nord, 20 CAFAT et 1 (FSC).

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	667	367	356	376
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	75	52	50	59
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	-	-	-	-



##### 1.1.1 Les effectifs 2019

Les effectifs sont à une quasi stabilité, 416 élèves en 2018, 411 à la rentrée 2019. Le décompte des effectifs a été clôturé en fin d'année à 418. Outre cette stabilité récente mais encore fragile, il est notable que le collège pâtit toujours de son historique mais cette donnée est à relativiser. Il faut désormais intégrer dans l'analyse des effectifs, la diminution des demandes de dérogations et le renouveau amorcé qui ont un effet indéniable sur les effectifs 2020. Il convient également de prendre en compte les données sociologiques de l'environnement qui montre une fragilité due aux contraintes économiques et sociales.

Les effectifs de 443 élèves cette année démontre que l'image de l'établissement s'améliore et que ce travail est à poursuivre sur les années à venir. Il convient de rappeler que la capacité d'accueil du collège est celle d'un collège 600.

En 2019, l'établissement compte 20 divisions composées de 16 classes d'enseignement général et 4 classes d'enseignement en SEGPA, dont une 6<sup>e</sup> avec 9 élèves. Le double niveau de 2018 a été supprimé (voir partie SEGPA). En 2019, il y a eu 101 élèves entrants contre 87 en 2018.

En terme de dispositifs, l'établissement comporte une 3<sup>e</sup> Prépa-Pro de 20 élèves et une classe ULIS de 13 élèves.

Les effectifs sont issus à 59,1 % de professions et catégories sociales (PCS) défavorisées. Le service de restauration accueille 393 élèves soit 94,2 % (25 élèves sont externes), 205 élèves sont boursiers soit 48,9 %, 49 élèves bénéficient d'une aide CAFAT. En 2019, le fonds social établissement a dispensé 1,280 MF d'aides sur les 1,500 MF de budgétées. Enfin, la population féminine représente 47,5 % des effectifs.

### Contexte scolaire

Indice d'éloignement	-1,5	10,3	14,3
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)	63,5	45,7	47,1
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)	11,0	17,3	16,4
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA	88,9	98,1	95,7
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6 <sup>ème</sup> (%)	10,6	8,8	9,9
Niveau de maîtrise* en français des élèves entrant en 6 <sup>ème</sup> (%)	84,3	78,2	76,8
Niveau de maîtrise* en mathématiques des élèves entrant en 6 <sup>ème</sup> (%)	42,9	53,5	50,4

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
-1,5	10,3	14,3
63,5	45,7	47,1
11,0	17,3	16,4
88,9	98,1	95,7
10,6	8,8	9,9
84,3	78,2	76,8
42,9	53,5	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

### Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves, par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)	1,29	1,35	1,38
Nombre d'élèves par division - niveau collège hors SEGPA et ULIS (E/D)	21,4	22,7	22,2

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,29	1,35	1,38
21,4	22,7	22,2

### Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)	90,0	77,8	71,6
Ancienneté moyenne des enseignants (année)	4,6	3,9	-
Âge moyen des enseignants (année)	46,4	42,3	42,8

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
90,0	77,8	71,6
4,6	3,9	-
46,4	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3 <sup>è</sup> /2 <sup>de</sup> GT (%)	44,0	52,9	50,3
Taux de passage 3 <sup>è</sup> /2 <sup>de</sup> PRO (%)	33,0	26,5	27,7
Taux de passage 3 <sup>è</sup> /CAP (%)	17,0	12,5	14,0
Taux de redoublement 3 <sup>è</sup> (%)	0,0	0,8	1,0

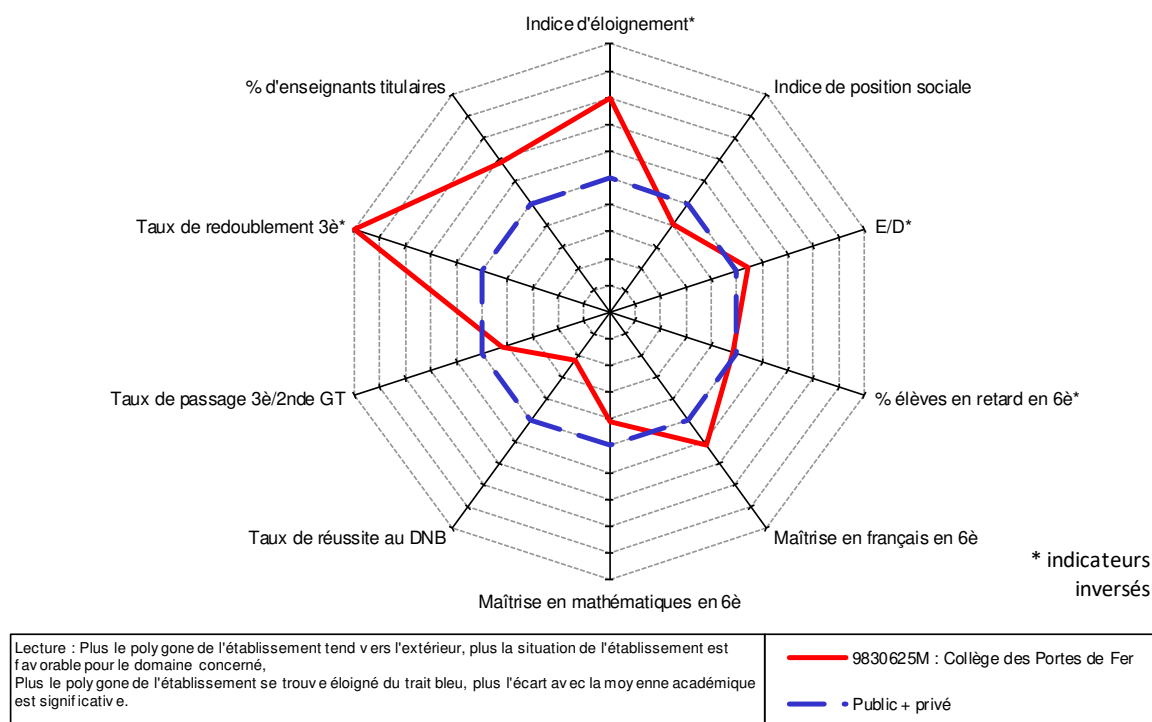
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
44,0	52,9	50,3
33,0	26,5	27,7
17,0	12,5	14,0
0,0	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)	62,2	79,6	79,8
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)	-7,8	-10,5	-9,2
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)	8,1	10,1	9,8
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)	14,8	15,0	15,2
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)	12,3	13,9	13,9

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
62,2	79,6	79,8
-7,8	-10,5	-9,2
8,1	10,1	9,8
14,8	15,0	15,2
12,3	13,9	13,9

## Radar



Le collège a une triple ambition, servir l'intérêt général en faisant progresser tous les élèves, permettre à chacun d'entre eux de choisir sa voie d'insertion au lycée et réussir le pari de la mixité.

Pour ce faire, différentes actions sont mises en place et l'utilisation des moyens mis à disposition de l'établissement tend vers ces réalisations.

En 2019, le collège des Portes de Fer dispose d'une équipe de direction composée du directeur, du directeur adjoint de la SEGPA, un adjoint-gestionnaire, un CPE, 2 agents au secrétariat de direction et d'intendance, d'un pôle pédagogique et éducatif (41 enseignants, dont 6 en SEGPA et 5 adjoints d'éducation) d'un pôle technique (10 personnels d'agents technique et ouvriers de service et de santé (ATOSS) et d'un pôle santé social (4 agents).

**Il convient de relever que la stabilité des personnels qui existe constitue un gage de réussite, notamment dans la mise en œuvre des projets et des actions pédagogiques et éducatives qui sont réalisés. Cette stabilité facilite le partage de services de différents enseignants ce qui n'est pas négligeable. La présence de partenaires institutionnels qui disposent d'espaces dédiés et qui interviennent dans le suivi du décrochage concoure également à cette réussite.**

### 1.2.1 Les moyens financiers au service de la pédagogie et du climat scolaire

Le budget de l'établissement a été mobilisé pour les dépenses habituelles de fonctionnement et de rénovation mais aussi pour réaliser des acquisitions :

- des investissements d'équipements en matériels et logiciels (usage TICE et hybrides) ;
- mobilier de classe ;
- climat scolaire : actions et investissement ;
- actions du projet d'établissement ;
- actions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) ;
- opérations de maintenance ;
- réparations de dégradations multiples.

### 1.2.2 Les moyens horaires pédagogiques mis à disposition

Les horaires règlementaires à tous les niveaux. L'accompagnement personnalisé et les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) sont effectifs en 6<sup>e</sup> et au cycle 4. Pour l'offre éducative : 280 heures d'accompagnement éducatif et l'octroi d'un poste d'équivalent temps plein à 40 heures, embauche de deux accompagnateurs d'éducation (2x20h). A cette offre a été combiné, une offre « devoirs faits » de 120 HSE d'avril à octobre 2019. Au retour des vacances d'octobre, cette offre s'est vue rediriger vers les élèves de 3<sup>e</sup> pour les révisions aux examens.

### 1.2.3 Les clubs et ateliers

Ces dispositifs concourent à la réussite des élèves mais également à l'amélioration du climat scolaire et social de l'établissement. Les élèves sont sollicités et encouragés à participer, développer leurs compétences et en acquérir d'autres et à participer au développement du vivre ensemble, sans être exhaustif, une douzaine d'ateliers ont été mis en place. Les activités se déroulaient à la pause méridienne, elles consistaient à des animations de chorale, de danses, de sports, mais également à la lecture, à la découverte (sciences fiction) et des aides aux devoirs ou aux révisions en préparation du DNB. Certaines activités ont été réalisées dans le cadre du conseil de vie collégienne (CVC)

L'objectif pour ces ateliers artistiques était lors de la demi-journée du 27 novembre, de participer à la célébration des talents.

## II – L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

### 2.1 Axe 1 « performance et offre de formation »

Liaison CM2 – 6<sup>e</sup>, cette action intéressait 107 élèves dont 4 (ULIS) et 9 (SEGPA). Elle a été mise en œuvre avec diverses réunions d'ordre professionnelles, mais aussi de rencontres interclasses, de défis en français et en mathématiques, avec la réalisation d'un état des lieux, de diagnostics et de méthodologies de résolutions des difficultés (mise en place de la lutte contre l'illettrisme et l'innumérisme) et la visite des écoles de secteur etc.

Ce travail de liaison pédagogique a permis de prendre en compte certains profils d'élèves, d'adapter certains enseignements, de respecter les engagements qui font désormais partie du projet d'établissement et les actions engagées seront poursuivies en 2020.

Selon la réforme du collège, le conseil école-collège est mis en place. Ce conseil a pour objectif de créer une synergie entre les écoles du secteur et le collège, de créer les conditions d'accueil les plus adaptées aux élèves et de faciliter leur adaptation.

**La poursuite de la journée d'accueil des élèves de CM2, avec cours, activités, repas au réfectoire fait partie du nouveau projet éducatif afin de gommer l'image négative de l'établissement.**

Les actions correctives et de suivis à mettre en place, il s'agit des actions de remédiation qui reposent essentiellement sur l'accompagnement personnalisé et sur des actions d'équipes pédagogiques et/ou individuelles. Une recherche de cohérence d'équipes disciplinaires, pédagogiques et éducatives est entreprise dans le but d'améliorer la prise en charge des élèves en besoin et de sanctuariser les élèves sans difficultés afin de mettre en avant leurs réussites et les talents.

**Le dispositif Passer'ailes, ce projet innovant du collège des Portes de Fer consiste en la prise en charge des élèves à besoin éducatif particulier en très petit groupe et en dehors de la classe « classique », de Devoirs Faits les lundis, mardis et jeudis de 15h15 à 17h10. 27 élèves ont sollicité ce dispositif. Ces élèves de tous niveaux confondus et 4 élèves ont eu la double inscription CFG-DNB avec 75 % de réussite. Ce dispositif fait partie des actions du projet d'établissement 2020-2023 présenté en conseil d'administration en 2019 et sera poursuivi et ré-affirmé en 2020.**

Liaisons 3<sup>e</sup> – seconde et autres partenaires, cette action intéressait 88 élèves de 3<sup>e</sup> dont 3 (ULIS) et 15 (SEGPA). A cet effet, plusieurs rencontres ou mini stages ont été organisés avec les lycées ou autres partenaires. Il a été constaté que les élèves qui ont le plus besoin de ce type d'aides n'en comprennent pas toujours l'intérêt et mettent en œuvre des stratégies de contournements et/ou de fuites. Des efforts restent à faire auprès des élèves « absents et/ou décrocheurs » (et des parents « absents ») pour mieux communiquer, pour davantage les inviter à s'investir dans un projet personnel ou professionnel.

## 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »

Développement de l'éducation aux médias, de développement des activités et des compétences des élèves, de communication aux familles. Cette action s'adresse à l'ensemble des élèves de l'établissement y compris la classe ULIS et la SEGPA.

Avec l'appui de la collectivité et du vice rectorat, l'établissement s'est montré très volontaire quant à la mise en place d'une politique numérique qui vise à réduire les fractures numériques, à augmenter les compétences des élèves, à améliorer les résultats aux examens en facilitant les apprentissages et à fournir aux élèves à besoins éducatif particulier (EBEP) une plateforme de travail innovante.

Les élèves de cycle 4, en 5<sup>e</sup> se voient attribuer un PC hybride. On relève des effets positifs sur les élèves et les efforts doivent se poursuivre afin que leurs résultats s'en trouvent améliorés. La poursuite de ce programme provincial qui constitue une réelle chance pour nos élèves est nécessaire.

Cependant il est à noter que des difficultés d'organisation et techniques (réseaux, maintenance), à défaut l'attente de chargement des données est longue et décourage rapidement tant les élèves, et que les encadrants lors de l'utilisation. La généralisation du dispositif en classe en est donc difficile ; l'éducation des élèves à prendre soin du matériel est primordial. Enfin, l'équipement fourni par la collectivité et utilisé au collège ne peut masquer la réalité, la fracture numérique ne pourra être résorbée sans une politique volontariste de diminution des coûts et des aménagements publics, une politique de la ville, provinciale ou gouvernementale.

## 2.3 Axe 3 « l'ouverture culturelle »

L'action culturelle est variée et offre aux collégiens une palette de découvertes et d'actions de « livre mon ami » à des animations sur la mythologie, les interventions d'auteurs et de conteuses, d'ateliers d'écriture, les prix Mangasan, BDz'îles, la science pour tous, l'opération « ma librairie au collège ».

Le centre de connaissance et de culture (CCC) a assuré 266 séquences pédagogiques en ½ groupe ou classe entière comme les activités éducation aux médias et à l'information avec « parcours avenir ». Diverses sorties et expositions ont été initiées par le CDI ainsi qu'une action citoyenne avec l'association Pikinini et la 5<sup>e</sup> SEGPA du collège. De plus, le CCC est un lieu incontournable depuis la réforme et la mise en place des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) et particulièrement au niveau 3<sup>e</sup> pour le parcours avenir. En effet, les



recherches effectuées dans ce cadre sollicitent les fonds documentaires et l'interactivité entre les élèves leur permet d'acquérir des compétences.

Participant au développement de l'offre culturelle, les sorties cinéma de la province sud, on déplore l'organisation de ces activités (sorties théâtre, expositions visitées) qui se réaliseront une année sur deux à compter de 2020.

#### 2.4 Axe 4 « l'ouverture à l'international »

Le voyage scolaire en Nouvelle-Zélande a concerné, 17 élèves de 3<sup>e</sup> de la section européenne. Il s'est traduit par une immersion en classe de l'établissement d'accueil, des découvertes et des visites culturelles. Le voyage scolaire à Rotorua, a été préparé avec l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement. Des échanges culturels par le biais d'activités et danses ont été préparées. Les élèves se sont rendus à Taupo et ont visité le Taupo Intermediate School. Ce voyage s'est révélé très fructueux, un blog agrémenté de nombreuses photographies a été réalisé, il était suivi par les parents, un diaporama de fin de séjour a été réalisé et un appariement entre Western High School de Rotorua et le collège des Portes de fer est envisagé. Il serait bénéfique pour les deux établissements, tant pour les enseignants que les élèves.

#### 2.5 Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

Lutte contre le décrochage scolaire, l'objectif est de repérer les élèves dont le risque de décrochage scolaire est le plus grand et de réduire les phénomènes d'exclusion. Une cellule de veille et de vigilance favorise certains croisements dans les approches de ces profils sensibles et variables durant l'année par exemple le décrochage et l'échec scolaire ne se superposent pas systématiquement. 60 élèves ont été concernés, ce nombre est en baisse par rapport à 2018 (66). Le collège a maintenu toute l'année scolaire un climat favorable au vivre ensemble et aux apprentissages pédagogiques.

On relève que l'étroite collaboration de la communauté éducative, la gestion des évènementiels et des problématiques a été efficiente pour réguler les petits conflits et pour adapter des projets personnalisés au bénéfice des élèves, surtout pour ceux à besoin éducatif particulier. Les notions d'accueil et de régulation ont été omniprésentes, il peut être considéré comme un indicateur d'un vouloir mieux faire ensemble. Le suivi des élèves se fait après un entretien personnalisé, au cours duquel, il leur est proposé un parcours adapté afin de les garder au contact du collège et de leur offrir une solution d'orientation en fin d'année. Ces entretiens mobilisent les acteurs habituels du collège, mais aussi des partenaires extérieurs. Un réel travail de fond est réalisé avec les familles des jeunes tout au long de l'année par tous les membres du groupe d'observation et de prévention des ruptures (GOPR). Des dispositifs et de nombreuses actions ont été mis en place par la cellule de veille (groupe restreint du GOPR) telles que les fiches de suivi, les entretiens personnalisés, les déplacements dans les familles, les suivis du centre de conseil familial, Casado, la mise en place de stage à la carte et accompagnement, etc.). La présence active de l'éducatrice spécialisée de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse, a permis de mieux écouter et entendre l'environnement de l'élève, de mieux l'accompagner dans son intégration scolaire et/ou professionnel (stage).

La présence des accompagnateurs d'éducation permet d'accentuer la personnalisation à destination de certains élèves, de favoriser l'écoute active et permettre le bien-être.

Des actions dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté ont été également engagées et sont inscrites dans le cadre du projet d'établissement 2017 - 2019.

### III - Le compte rendu de gestion

Le cadre budgétaire doit permettre de favoriser et de suivre financièrement les actions du projet d'établissement. Grâce aux actions menées par le service de gestion, la situation financière s'améliore et permet la réalisation des projets autant que possible. Il est établi désormais que les disciplines développeront un budget en complétant les fiches actions et ainsi établir une fiche budgétaire pour l'année scolaire. Ce mode de fonctionnement permettra de rationaliser les dépenses en octroyant ce que les disciplines et les enseignants souhaitent. Le rôle de l'ordonnateur et chef d'établissement avec l'appui de l'adjointe-gestionnaire sera alors d'établir ou de rétablir la justesse des demandes selon les choix pédagogiques et éducatifs de l'établissement, choix et priorités déjà établis dans le projet d'établissement, validé par le conseil d'administration (ex : développement des usages pédagogiques et éducatifs des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) ; développement des activités culturelles, artistiques et sportives ; suivi du coût des activités physiques sportives et artistiques pour le DNB, diverses actions du projet d'établissement et partenariats etc.) Des ajustements budgétaires ont permis de pallier aux besoins de crédits du service administration et logistique.

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	11 538 738	9 672 033	83,82%
	Vie de l'élève	6 030 383	5 187 365	86,02%
	Administration et logistique	28 920 765	28 418 175	98,26%
	Restauration et hébergement	18 900 150	18 503 465	97,90%
	Bourses	7 287 295	7 261 698	99,65%
Investissement	Opérations en capital	8 600 000	6 555 473	76,23%
	<b>Total</b>	<b>81 277 331</b>	<b>75 598 209</b>	<b>93,01%</b>

##### Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	11 538 738	10 170 442	88,14%
	Vie de l'élève	6 030 383	5 187 365	86,02%
	Administration et logistique	27 358 710	27 747 972	101,42%
	Restauration et hébergement	18 880 250	19 878 809	105,29%
	Bourses	7 287 295	7 261 698	99,65%
Investissement	Opérations en capital	8 600 000	7 228 645	84,05%
	<b>Total</b>	<b>79 695 376</b>	<b>77 474 931</b>	<b>97,21%</b>

### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service administration et logistique (ALO) : il s'agit des dépenses d'entretien, des charges administratives, la communication, la viabilisation et les opérations spécifiques. Le budget est réalisé à hauteur de 93%.

Recettes = 25,610 MF, 64,37 % du budget de fonctionnement  
Dépenses = 28,418 MF, 65,66 % du budget de fonctionnement  
Résultat = -2,807 MF

3.1.1.2 Le service activités pédagogiques (AP) : centré sur les projets et actions au profit des élèves, celui a été réalisé à hauteur de 83%.

Recettes = 9,293 MF, 23,59 % du budget de fonctionnement  
Dépenses = 9,672 MF, 22,35 % du budget de fonctionnement  
Résultat = -0,378 MF

3.1.1.3 Le service vie de l'élève (VE) : réalisé hauteur de 100%.

Recettes = 5,187 MF, 12,03 % du budget de fonctionnement  
Dépenses = 5,187 MF, 11,99 % du budget de fonctionnement  
Résultat = 0 F

Le résultat du service général est de -0,171 MF. Le service général AP affiche un excédent de 0,498 MF alors que ALO un déficit de -0,670 MF qui s'explique par un prélèvement de 1,500 MF sur fonds de roulement (FDR) par délibération modificative budgétaire.

### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service restauration et hébergement (SRH) : il a accueilli 390 élèves, le tarif de la demi-pension est de 15 000 francs, le budget du SRH est réalisé à hauteur de 97 % du budget initial ce qui reflète une estimation des effectifs et du coût assiette. Il s'agit principalement de l'achat de denrées. Le service dégage un excédent de 1,375 MF.

Recettes = 19,878 MF  
Dépenses = 18,503 MF  
Résultat = 1,375 MF

3.1.2.2 Le service bourses provinciales (SBP) : il s'agit de subventions spécifiques qui ne dégagent aucun résultat car ils sont abondés en fonction des besoins, donc dépenses=recettes.

Recettes = 7,261 MF  
Dépenses = 7,261 MF  
Résultat = 0 F

Le résultat des services spéciaux est de 1,375 MF

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) présente un résultat en excédent de 0,673 MF.

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : le résultat de l'exercice est excédentaire de 1,375 MF, cela tient aux excédents dégagés par le SRH.

La réalisation budgétaire 2019 traduit une situation financière contrainte et difficile ainsi qu'une gestion au plus près des besoins des usagers et des possibilités du budget.

La subvention de fonctionnement ne couvre plus assez les dépenses quotidiennes auxquelles l'établissement doit faire face et celui-ci peut rapidement se retrouver en difficulté sans un apport réévalué de cette subvention.

Les actions du projet d'établissement engagées sur la période 2016-2019 dans le cadre du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie se sont vues redéfinies par le nouveau projet d'établissement 2020 - 2023.



**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège de Portes de Fer - Nouméa**

EXERCICE 2019

RNE 9830625M

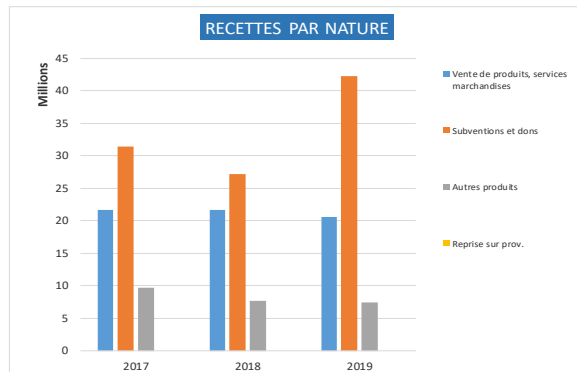
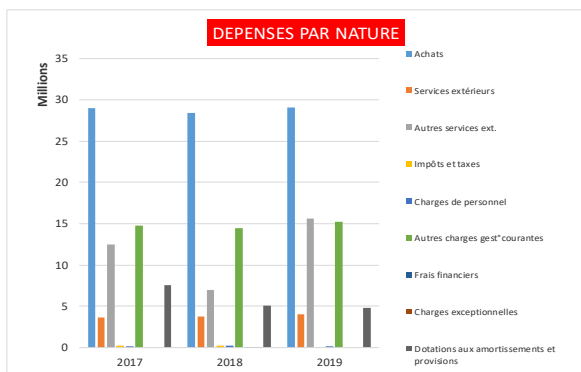
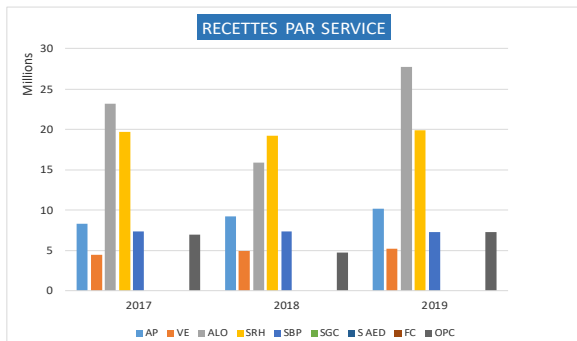
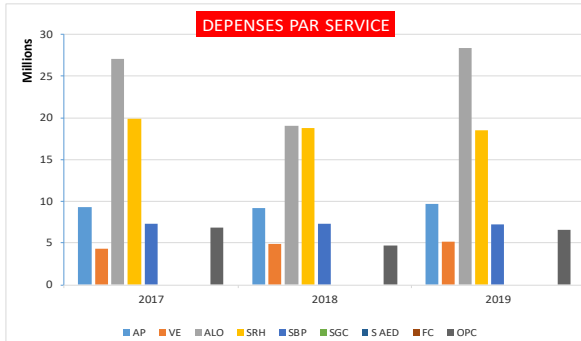
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	9 672 033	22,35%	10 170 442	23,59%	498 409
VE	Vie de l'Elève	5 187 365	11,99%	5 187 365	12,03%	0
ALO	Administration et logistique	28 418 175	65,66%	27 747 972	64,37%	-670 203
	<b>Total SG</b>	<b>43 277 573</b>	<b>100%</b>	<b>43 105 779</b>	<b>100,00%</b>	<b>-171 794</b>
SRH	Restauration et hébergement	18 503 465	71,82%	19 878 809	73,24%	1 375 344
SBP	Bourses provinciales	7 261 698	28,18%	7 261 698	26,76%	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
	<b>Total SS</b>	<b>25 765 163</b>	<b>100%</b>	<b>27 140 507</b>	<b>100%</b>	<b>1 375 344</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>69 042 736</b>		<b>70 246 286</b>		<b>1 203 550</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	6 555 473	100,00%	7 228 645	100%	673 172
	<b>Total 2ème section</b>	<b>6 555 473</b>		<b>7 228 645</b>		<b>673 172</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>75 598 209</b>	<b>100%</b>	<b>77 474 931</b>	<b>100%</b>	<b>1 876 722</b>

Section de fonctionnement / Total général	91%	Section de fonctionnement / Total général	91%
Opérations en capital / Total Général	9%	Opérations en capital / Total Général	9%

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		Montant	% Recettes
60	Achats	29 093 251	42,14%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	20 539 035	29,24%
61	Services extérieurs	4 060 297	5,88%	Cptes 74	Subventions et dons	42 283 694	60,19%
62	Autres services ext.	15 654 481	22,67%	Cptes 75-76-77	Autres produits	7 423 557	10,57%
63	Impôts et taxes	60 717	0,09%				
64	Charges de personnel	188 109	0,27%				
65	Autres charges gest <sup>c</sup> ourantes	15 209 461	22,03%				
66	Frais financiers	-	-				
67	Charges exceptionnelles	-	-				
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>64 266 316</b>	<b>93,08%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	4 776 420	6,92%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	-
	<b>Total Dépenses</b>	<b>69 042 736</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>70 246 286</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	10 090 078	7 463 065	8 728 670
Fonds de roulement en nombre de jours	60	50	49
Trésorerie	31 712 375	29 634 218	18 325 188
Trésorerie en nombre de jours	189	197	103



## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE RIVIERE SALEE

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

Le collège de Rivière Salée accueille plus de 400 élèves répartis sur 19 divisions (5 classes de 6<sup>e</sup>, 5 classes de 5<sup>e</sup>, 4 classes de 4<sup>e</sup> et 5 classes de 3<sup>e</sup> (dont une 3<sup>e</sup> Prépa-métiers).

L'établissement propose une section « EURO » (anglais renforcé) pour les élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>, une option de latin de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> et une option « Nengone ou Drehu » de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. Une unité locale d'inclusion scolaire (ULIS) « troubles des fonctions cognitives » a été ouverte à la rentrée 2019. Elle accueille 15 élèves (1 élève en 5<sup>e</sup> et 14 en 6<sup>e</sup>).

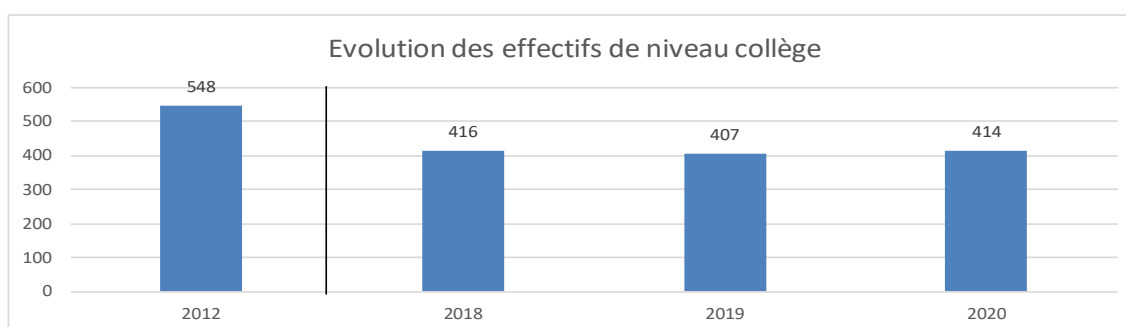
La majorité des élèves proviennent des écoles de secteur, autrement dit du quartier de Rivière Salée.

Le collège a plus de 40 ans. Des travaux ont été engagés par la province Sud depuis l'été 2017 pour restaurer l'ensemble des façades de l'établissement, ce qui rend le collège très agréable.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

2012	2018	2019	2020
548	416	407	414
-	-	-	-
-	-	-	-



## Contexte scolaire

Indice d'éloignement
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)
Niveau de maîtrise* en français des élèves entrant en 6ème (%)
Niveau de maîtrise* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
-1,6	10,3	14,3
61,2	45,7	47,1
5,7	17,3	16,4
84,7	98,1	95,7
9,7	8,8	9,9
76,5	78,2	76,8
46,1	53,5	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves, par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)
Nombre d'élèves par division - niveau collège hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,33	1,35	1,38
22,6	20,6	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)
Ancienneté moyenne des enseignants (année)
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
81,8	77,8	71,6
4,9	3,9	-
42,2	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3è/2de GT (%)
Taux de passage 3è/2de PRO (%)
Taux de passage 3è/CAP (%)
Taux de redoublement 3è (%)

Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
52,8	52,9	50,3
27,4	26,5	27,7
14,2	12,5	14,0
0,9	0,8	1,0

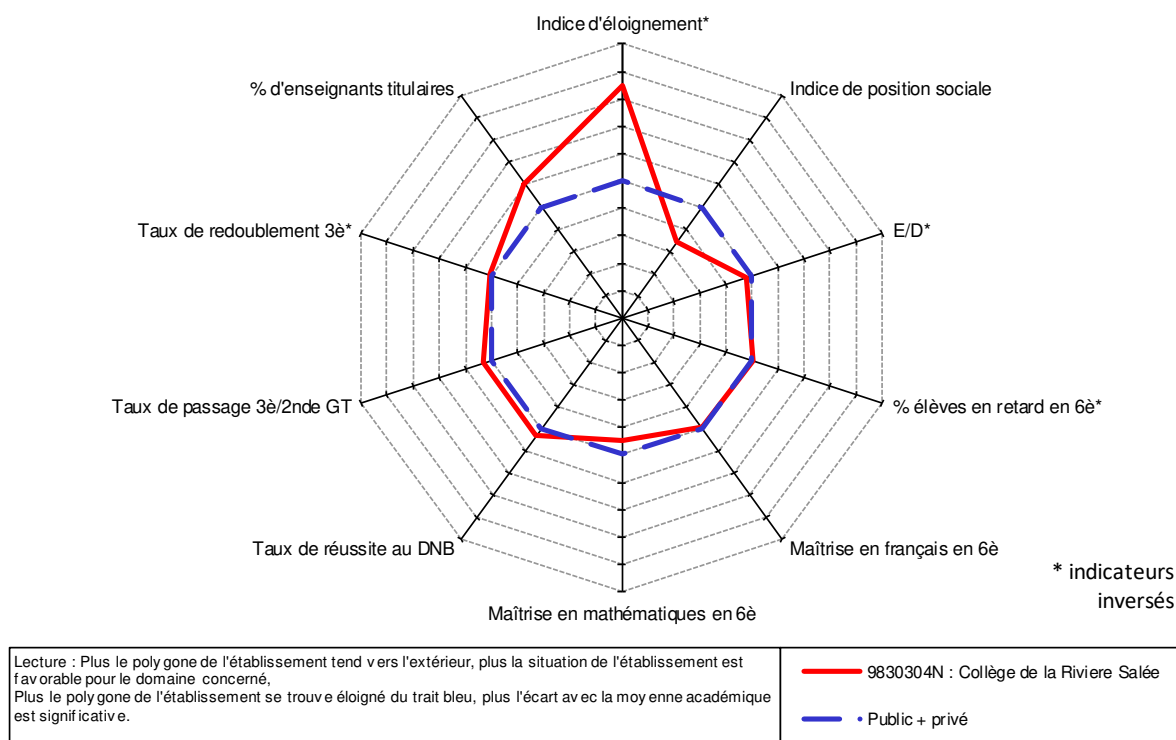
### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
81,7	79,6	79,8
-0,2	-10,5	-9,2
8,3	10,1	9,8
13,8	15,0	15,2
15,0	13,9	13,9



## Radar



## II – L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

### 2.1 Axe 1 « performance et offre de formation »

En 2019 tout comme en 2018, les actions réalisées au titre du projet d'établissement ont concerné les 5 axes du projet d'établissement.

La situation complexe du collège de Rivière Salée exige une collaboration de tous les acteurs du collège, des partenaires extérieurs et institutionnels afin de repérer les élèves en grande difficulté et de mettre en place les différents dispositifs et stratégies de remédiation et de réussite.

L'accompagnement personnalisé (AP) : des formations d'accompagnement des équipes pédagogiques ont facilité la prise en charge de tous les élèves et ont permis une harmonisation des pratiques dans le cadre de l'évaluation par compétences pour le cycle 3 et pour les 3<sup>e</sup> Prépa-pro (généralisation pour la rentrée 2020 à tous les élèves).

Pour la mise en place de l'accompagnement personnalisé, quel que soit le niveau de classe, un diagnostic est établi par les enseignants en début d'année selon des critères de prérequis attendus afin d'adapter rapidement la pédagogie au profit de tous les élèves. Ainsi sont mis en œuvre :

- 3 heures d'AP réglementaires pour les élèves de 6<sup>e</sup> : le choix s'est porté sur le français, l'histoire-géographie - EMC et les mathématiques. 1 heure quotidienne ou quinzaine en classe entière ou en groupe selon les disciplines. Les enseignants ont pu adapter, approfondir et renforcer le travail fait en cours ;

- pour le cycle 4 : pour les élèves de 3<sup>e</sup> par exemple, l'objectif principal est de tendre vers une maîtrise satisfaisante des acquis de la langue (oral et écrit) en priorité. L'AP en français, en histoire et en Mathématiques a été organisé en scindant l'année pour que, dans un premier

temps, le travail porte sur le renforcement des acquis, puis dans un second temps un accompagnement plus spécifique à la préparation du DNB (oral et écrit) ;

- les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) : de nombreux élèves de 3<sup>e</sup> ont réinvesti le travail fait en EPI lors de leur présentation orale au DNB ;

- les dispositifs d'accompagnement : pour les élèves nécessitant une attention particulière, différents dispositifs ayant prouvé leur efficacité l'année précédente ont été reconduits. Quelques ajustements ont permis d'améliorer ces accompagnements ;

- mise en place de l'accompagnement personnalisé pour les troubles des apprentissages (APTA) dans le cadre d'une équipe éducative pour tous les élèves à besoins éducatifs particuliers :

- o reconduction de la structure d'accompagnement spécifique (SAS) pour les élèves en décrochage scolaire ;
- o accueil au dispositif relais pour les élèves de 4<sup>e</sup> ;
- o programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) en 3<sup>e</sup> ;
- o mise en place du dispositif « devoirs faits » ;
- o poursuite des modules de préparation à l'examen (examens blancs et révisions DNB).

Dans le cadre de la continuité pédagogique lors des liaisons CM2-6<sup>e</sup>, les enseignants ont poursuivi les actions visant à partager et à mutualiser les pratiques sur les compétences des élèves, mais aussi sur leurs acquis et leur scolarité afin de permettre une prise en charge rapide et individuelle de l'élève dès son arrivée au collège.

## 2.2 Axe 2 « la maîtrise des nouvelles technologies au service des apprentissages et de la réussite des élèves »

Le parc informatique du collège est conséquent (200 postes fixes et postes nomades) et permet aux élèves de se familiariser et de maîtriser l'outil informatique en adhérant après explication, à la charte d'utilisation du réseau informatique.

Le bon usage du numérique est enseigné par les personnes ressources de l'établissement mais aussi par les enseignants qui, en utilisant des outils de l'établissement, ordinateurs, tablettes, valorisent les projets interdisciplinaires (EPI) et l'utilisation de Pronote.

## 2.3 Axe 3 « faire de la « culture » un instrument de réussite pour les élèves est un axe fort du projet d'établissement »

Les diverses activités et nombreux projets pédagogiques dédiés à l'ouverture culturelle permettent de diversifier son approche. Les élèves sont ainsi sensibilisés aux différents domaines culturels et artistiques : le CDI ouvre ses portes sur la pause méridienne (club lecture, Manga, journal du collège, etc.), des ateliers musicaux et artistiques sont organisés. De plus la participation active des élèves à différents concours pour lesquels ils ont pu être récompensés permet de valoriser leur investissement et de mettre en lumière les belles réussites développant ainsi une image positive de soi et de leur établissement.

Les projets dans le cadre de l'éducation au développement durable (EDD) ont fédéré les équipes et emmené les élèves vers des attitudes respectueuses de leur environnement.

## 2.4 Axe 4 « l'ouverture à l'international »

Ces actions concernent les élèves de section européenne, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> élèves. Le projet « Amérindiens », accueil de représentants des Lakotas, peuple Sioux d'Amérique du Nord, débuté en 2017 prévoit un échange en 2019 pour permettre de faire le lien entre les différentes coutumes et représentations des cultures. Cette année, des actions proposées par l'enseignante porteuse du projet et menées par les familles et les élèves ont été organisées afin de trouver des financements qui permettront le déplacement dans le Dakota. De plus, les élèves passionnés par l'aventure, ont tous présenté à l'oral devant jury, un dossier sur un sujet en lien avec ce projet qui pourra être réinvesti en 3<sup>e</sup> dans le cadre du DNB.

## 2.5 Axe 5 « créer un environnement favorable pour un meilleur épanouissement de l'élève au collège »

La lutte contre le décrochage scolaire, les incivilités et les différentes formes de violence a été au cœur des préoccupations et un axe de travail pour l'apaisement du climat scolaire, propice à un meilleur épanouissement des élèves. De nombreuses sensibilisations ont été mises en place grâce à l'intervention de partenaires extérieurs, associations, maison de quartier, médiathèque, police municipale et nationale. Les parents sollicités ont été présents et ont contribué à des actions au sein du collège.

Dans le cadre du CESC, les élèves ont pu bénéficier de nombreuses formations, des sensibilisations et des actions de prévention et citoyennes.

L'amélioration du climat scolaire a été nettement remarquée suite à la mise en place de décisions prises après des bilans et des réflexions menées dans le cadre de la démarche « aller bien pour mieux apprendre » (ABMA). Dans le cadre de la réflexion ABMA de 2019, les observations formulées sont les suivantes :

- répartition des élèves par cours de récréation ;
- suppression des casiers ;
- marquage au sol par classe (et non plus par salle) ;
- mise en place d'un créneau de communication pour l'équipe éducative tous les mardis en 3<sup>e</sup> créneau horaire de l'après-midi (S3).

En 2019, les nouvelles modalités fonctionnelles d'organisation ont généré moins de retards, moins de punitions et sanctions. Les élèves ont apprécié les travaux de rénovation effectués dans l'établissement et ont respecté les lieux : on constate une réelle diminution des tags, de l'agitation et des nuisances sonores. Cela a contribué à un climat scolaire plus apaisé.

## III – Le compte-rendu de gestion

Le budget 2019 est établi à 72,464 MF en dépenses. Il a été réalisé à hauteur de 59,173 MF soit 81,66 %. En recettes le budget est établi à 70,359 MF. Il a été réalisé à hauteur de 60,822 MF soit 86,45 %.

### 3.1 Les dépenses et les recettes

#### Les dépenses

Valeur en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	4 596 570	2 993 952	65,13%
	Vie de l'élève	6 600 000	2 852 608	43,22%
	Administration et logistique	37 019 303	30 078 788	81,25%
	Restauration et hébergement	15 090 400	14 591 263	96,69%
	Bourses	6 900 000	6 641 360	96,25%
Investissement	Opérations en capital	2 258 057	2 015 385	89,25%
	<b>Total</b>	<b>72 464 330</b>	<b>59 173 356</b>	<b>81,66 %</b>

#### Les recettes

Valeur en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	4 596 770	3 147 841	68,48%
	Vie de l'élève	6 600 000	2 852 608	43,22%
	Administration et logistique	34 913 842	30 817 609	88,27%
	Restauration et hébergement	15 090 400	15 347 264	101,70%
	Bourses	6 900 000	6 641 360	96,25%
Investissement	Opérations en capital	2 258 057	2 015 385	89,25%
	<b>Total</b>	<b>70 359 069</b>	<b>60 822 067</b>	<b>86,45 %</b>

#### 3.1.1 Les services généraux

Les dépenses des services généraux représentent 14 % (frais de communication, réceptions et petit équipement de l'administration, déplacements et aux travaux divers d'entretien et de réparation.

Les recettes de ce service proviennent essentiellement de la subvention de fonctionnement de la province Sud, 8 % des locations des logements inoccupés de l'établissement.

3.1.1.1 Le service activités pédagogiques (AP) : 53 % des dépenses de ce service concernent les achats de matériels pédagogiques, informatiques et mobiliers destinés aux élèves. Ces crédits proviennent de la subvention d'équipement de la province Sud, 11 % concerne l'achat de petit matériel destiné aux disciplines : peinture, petit matériel d'EPS, abonnements (subvention de fonctionnement). Les dépenses liées au projet d'établissement représentent 36% (subvention du gouvernement).

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : il s'agit des dépenses liées au fonds social collégien. 9 élèves ont été aidés pour l'achat de cartes de transport, 10 élèves pour l'achat de tee-shirt d'EPS et 9 familles pour le paiement de la cantine. 23 élèves ont été aidés pour l'achat des tenues scolaires. Les actions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté sont également imputées sur ce service.

Les recettes de ce service proviennent pour la moitié de la subvention globalisée du gouvernement et l'autre moitié des recettes est constituée par les aides de la CAFAT (40 %) et le complément de gratuité de la province Sud (37 %).

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : les dépenses de viabilisation (eau et électricité) représentent 14 % des dépenses de ce service, on enregistre donc une baisse grâce à la production d'électricité photovoltaïque, 45 % des dépenses concerne les contrats (incendie, ascenseur, vérifications diverses), on note que 84 % de ce pourcentage est affecté à la surveillance de l'établissement soit 12 MF (subvention spécifique de la province Sud).

### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : l'établissement est approvisionné en liaison chaude par le lycée Pédro ATTITI. Les deux établissements sont liés par une convention relative aux tarifs de demi-pension qui est de 13 560 F CFP par trimestre. Les repas des 380 élèves sont confectionnés par le lycée et l'achat des repas constitue la principale dépense de ce service soit 86 % des crédits. Ce service prend également en charge quelques dépenses de fonctionnement et l'équipement de petit matériel et des tenues du personnel (environ 14 %).

3.1.2.2 Le service bourses provinciales (SBP) : ces dépenses d'ordre comptable, consistant au reversement des bourses au service du SRH bourses, ont concerné 190 élèves boursiers de la province Sud et 2 élèves de la province des îles Loyauté.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : les dépenses concernent l'achat de matériel d'un montant supérieur à 0,059 MF. Le collège a financé la construction d'un faré pour un montant de 1,900 MF, fabriqué par le lycée Pédro ATTITI (subvention spécifique de la province sud). Un IPAD et un climatiseur ont également été acquis sur la subvention d'équipement.

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : il est excédentaire de 1,648 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : le fonds de roulement au 31 décembre 2019 s'établit à 7,533 MF et correspond à 50 jours de fonctionnement.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : le disponible au 31 décembre 2019 est de 12,182 MF, soit 81 jours de paiement.

Les dépenses hors budget établissement, directement financées par la province Sud :

- l'équipement en panneaux photovoltaïques pour un montant de 17 MF ;
- troisième et dernière tranche de peinture des façades : 35,500 MF ;
- sécurisation du parking personnel : 6,300 MF.

En conclusion, les actions et projets notables de l'année scolaire 2019 ont été :

- la rédaction du projet d'établissement 2020-2022 ;
- la mise en place de l'évaluation par compétences en 6<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Prépa-pro ;
- le déploiement du dispositif « devoirs faits » ;
- la mise en place expérimentale des « conseils de suivi de la scolarité » ;
- la redynamisation du FSE.

**Nom de l'établissement**  
**Collège de Rivière Salée**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**  
**Date de création : 20 février 1975**  
**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**  
**N° ridet : 0130898025**  
**RNE : 9830304N**  
**Adresse : 7, rue Raphaël Menard - BP 6116 - 98806 - Nouméa Cedex**  
**Téléphone : 41 88 18**  
**Courriel : ce.9830304n@ac-noumea.nc**  
**Ordonnateur : BEAURU Alexandre      Directeur de l'établissement (principal)**  
**Agent comptable du Lycée professionnel Pétro**  
**Comptable assignataire : MARIE-CLAIRE Marie-Line Attiti**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres :	30 membres		
Quorum :	16 membres présents		
<b>Composition du CA :</b>			
Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
BEAURU Alexandre	Chef d'établissement	1/8/17	jusqu'à la fin de fonction
POSTILLON Danièle	Chef d'établissement-adjoint	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
BOUDOUBE Léonce	Adjoint gestionnaire de l'établissement	1/4/16	jusqu'à la fin de fonction
AUBERT Krystel	Conseiller principal d'éducation	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
TRIPODI Léa	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
SALIGA LUTOVIKA Maria Isabella	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
MACHFULL Alexandre	Représentant de la commune	2020	2026
NORARO Roger	Représentant du conseil coutumier	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
POIGOUNE Elie	Personnalité qualifiée	2019	2021
THOMAS DUMONT Frédéric	Personnalité qualifiée	2019	2021
MAYRAND Xavier	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
KAUFMANN Mélanie	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LEFEBVRE Emmanuelle	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ABBADIE Martine	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
OGHINO Stéphane	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LEVEY Lauriana	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WATHE Ferrand	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
OUCKENE Germain	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ZOHUNE Daniel	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BOCAHUT Patricia	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WAIMO Myriam	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LIEGARD Cora-Line	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
HOI Anne-Marie	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
TOKAVA Francky	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MEKENESE Jacqueline	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
STREETER Sera	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
VAITULUKINA Makalena	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ULISALA Andréas	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
VEHIKA Arwen	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MATILE Valérie	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RETREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	BEAURU Alexandre	Nommé directeur le 1er août 2017	
<b>Adjoint chef d'établissement</b>	POSTILLON Danièle		
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	BOUDOUBE Léonce		
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 49	<i>(hors BMP)</i>	
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = : 0	Nbre de catégorie B = : 1	Nbre de catégorie C = : 2
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = : 1	Nbre MI-SE = : 5	Nbre Infirmière = : 1 Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATEs = : 8	Nbre de ATRF = : 0	Nbre de TEN = : 0
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = : 29		

**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège de Rivière Salée - Nouméa**

EXERCICE 2019

RNE 9830304N

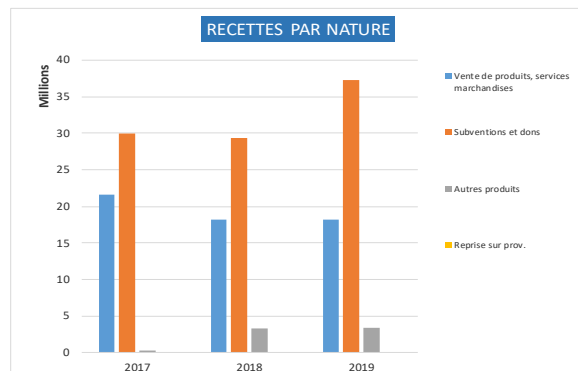
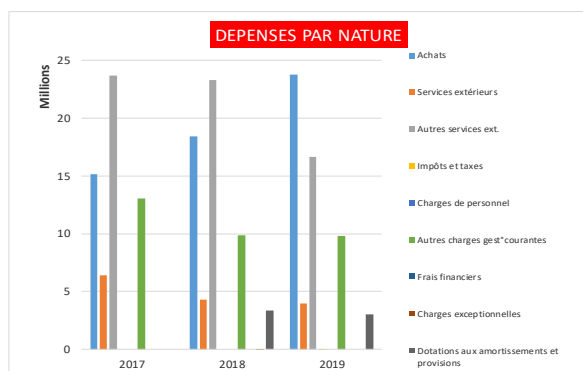
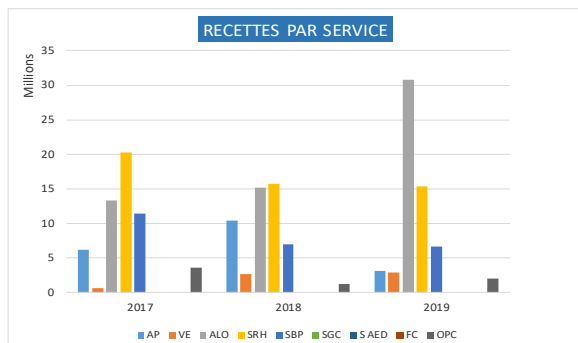
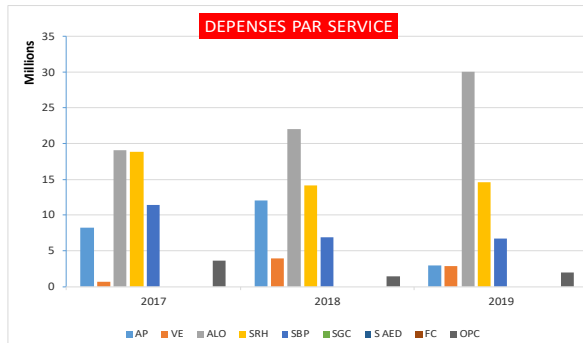
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	2 993 952	8,33%	3 147 841	8,55%	153 889
VE	Vie de l'Elève	2 852 608	7,94%	2 852 608	7,75%	0
ALO	Administration et logistique	30 078 788	83,73%	30 817 609	83,70%	738 821
	<b>Total SG</b>	<b>35 925 348</b>	<b>100%</b>	<b>36 818 058</b>	<b>100,00%</b>	<b>892 710</b>
SRH	Restauration et hébergement	14 591 263	68,72%	15 347 264	69,80%	756 001
SBP	Bourses provinciales	6 641 360	31,28%	6 641 360	30,20%	-
SGC	Groupement comptable	-		-		-
		-		-		-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-		-		-
FC	Formation continue	-		-		-
	<b>Total SS</b>	<b>21 232 623</b>	<b>100%</b>	<b>21 988 624</b>	<b>100%</b>	<b>756 001</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>57 157 971</b>		<b>58 806 682</b>		<b>1 648 711</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	2 015 385	100,00%	2 015 385	100%	0
	<b>Total 2ème section</b>	<b>2 015 385</b>		<b>2 015 385</b>		<b>0</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>59 173 356</b>	<b>100%</b>	<b>60 822 067</b>	<b>100%</b>	<b>1 648 711</b>

Section de fonctionnement / Total général	97%	Section de fonctionnement / Total général	97%
Opérations en capital / Total Général	3%	Opérations en capital / Total Général	3%

Présentation par nature						
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		% Recettes
60	Achats	23 752 397	41,56%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	18 181 716 30,92%
61	Services extérieurs	3 954 089	6,92%	Cptes 74	Subventions et dons	37 245 194 63,33%
62	Autres services ext.	16 659 319	29,15%	Cptes 75-76-77	Autres produits	3 379 772 5,75%
63	Impôts et taxes	3 000	0,01%			
64	Charges de personnel	-				
65	Autres charges gest*courantes	9 774 195	17,10%			
66	Frais financiers	-				
67	Charges exceptionnelles	-				
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>54 143 000</b>	<b>94,73%</b>			
68	Dotations aux amortissements et provisions	3 014 971	5,27%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-
	<b>Total Dépenses</b>	<b>57 157 971</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>58 806 682 100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	14 245 717	5 787 851	7 553 761
Fonds de roulement en nombre de jours	88	37	50
Trésorerie	18 820 689	11 408 724	12 182 816
Trésorerie en nombre de jours	116	74	81





## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE DE TUBAND



### I La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

Construit en 2008, dans le quartier de N'Géa, le collège de Tuband est situé en bas de la colline. Il est composé d'un bâtiment principal construit sur une superficie de 2 hectares avec le plateau sportif.

Le collège de Tuband compte 73 personnels (5 administratifs, 46 professeurs, 12 ATEE, 4 surveillants, 1 CPE, 1 assistance sociale, 1 infirmière, 3 AED).

Le siège de l'agence comptable est le lycée Lapérouse auquel sont rattachés 4 établissements : les collèges de Magenta, Georges Baudoux, Jean Mariotti et le collège Tuband.

En 2019, il accueille 462 élèves, dont 224 filles et 238 garçons parmi lesquels 414 sont demi-pensionnaires. Le collège dispose d'une cuisine centrale, qui produit également les repas en cuisine différée, pour le collège Georges Baudoux (pour 580 élèves).

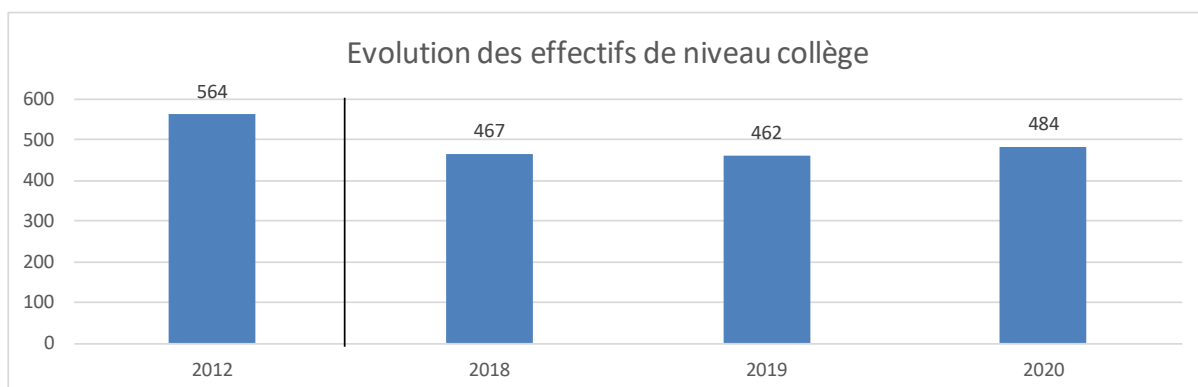
Les 462 élèves sont répartis comme suit :

Niveaux	Nbre de divisions	Effectifs
6e	5	109
5e	5	124
4e	5	116
3e	5	113
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>462</b>

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	564	467	462	484
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	-	-	-	-
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	-	-	-	-



## Contexte scolaire

Indice d'éloignement
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)
Niveau de maîtrise* en français des élèves entrant en 6ème (%)
Niveau de maîtrise* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
-1,7	10,3	14,3
25,8	45,7	47,1
25,3	17,3	16,4
109,1	98,1	95,7
11,0	8,8	9,9
90,8	78,2	76,8
69,4	53,5	50,4

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves, par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)
Nombre d'élèves par division - niveau collège hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,32	1,35	1,38
22,9	22,7	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)
Ancienneté moyenne des enseignants (année)
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
94,6	77,8	71,6
5,5	3,9	-
46,1	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3è/2de GT (%)
Taux de passage 3è/2de PRO (%)
Taux de passage 3è/CAP (%)
Taux de redoublement 3è (%)

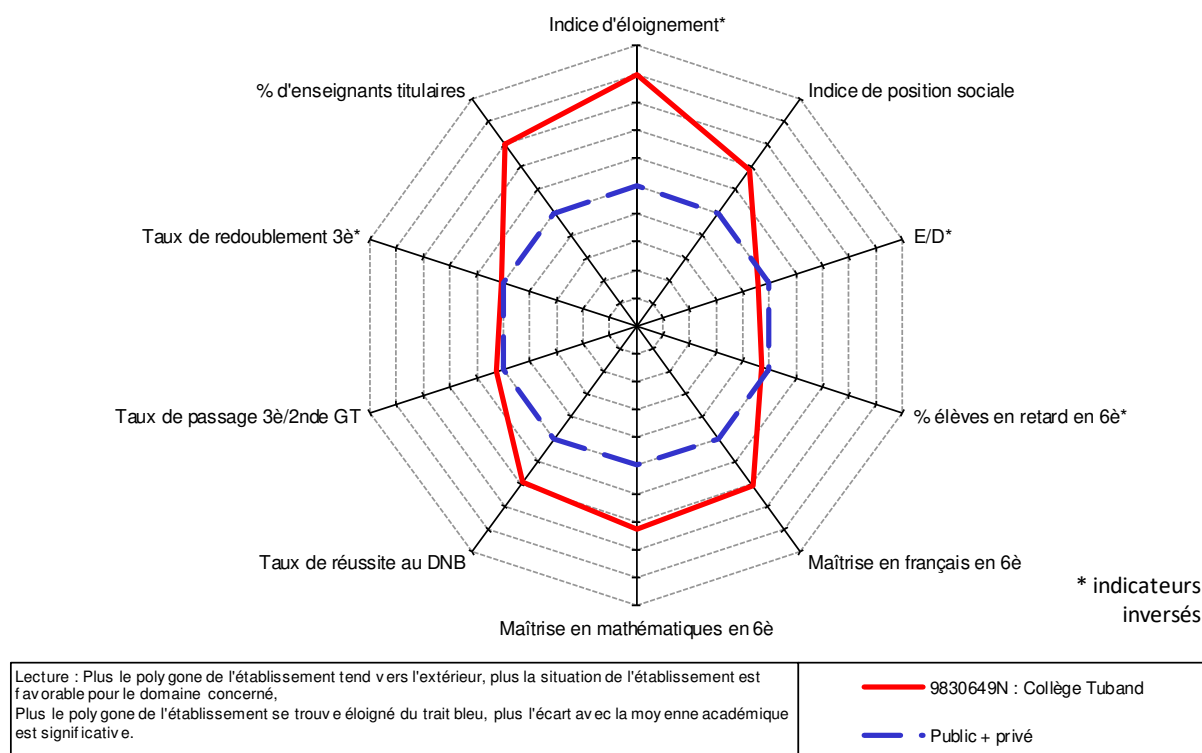
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
52,3	52,9	50,3
20,2	26,5	27,7
17,4	12,5	14,0
0,9	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
85,2	79,6	79,8
-18,5	-10,5	-9,2
10,9	10,1	9,8
15,5	15,0	15,2
14,3	13,9	13,9

## Radar



## II - L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

En 2019, les actions réalisées au titre du projet d'établissement s'inscrivent dans la continuité et la reconduction des actions déjà réalisées précédemment.

### 2.1 Axe 1 « performances scolaires et offres de formations »

#### 2.1.1 TubanDYS Positif

Le projet TubanDYS Positif labellisé innovant par le vice rectorat, se réalise tous les ans. Le collège accueille un nombre croissant d'élèves à besoins spécifiques présentant différents troubles du langage et de l'apprentissage plus ou moins prononcés, avérés ou non.

Le projet a aussi pour objectif de rendre les cours plus efficaces face aux élèves présentant des troubles avérés (APTA). Il s'agit de prendre un temps avec ces élèves par classe et ou par niveau en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> afin de mettre en place des méthodologies ou des remédiations personnalisées. Les buts sont multiples, tel que l'élève puisse prendre conscience de son trouble et de son potentiel et restaurer son estime de soi, qu'il leur soit offert une heure hebdomadaire d'accompagnement en anglais, discipline qui leur est particulièrement ardue, la remise de cours photocopiés ou de traces écrites pour alléger les prises de note et leur permettre une relecture et faciliter l'apprentissage des leçons à la maison.

L'oral est privilégié, les consignes sont reformulées et il leur est appliqué une évaluation adaptées (consignes plus courtes, exercices de repérage dans un texte à l'aide de couleur, textes plus courts, images, etc.). L'orthographe et le soin de l'écriture ne sont pris en compte que lorsqu'ils sont l'objet de l'évaluation.

Ce projet global en faveur des élèves connaissant des troubles des apprentissages fait l'objet d'un avenant au projet d'établissement et à vocation de se développer à tous les niveaux du collège.

#### 2.1.2 Atelier Tutorat en 4<sup>e</sup>

Il s'agit d'un atelier mise en œuvre pour les élèves de 4<sup>e</sup> repérés en difficultés. L'atelier hebdomadaire est animé par deux professeures pour développer des compétences psychosociales, cognitives et émotionnelles. Il s'agit d'aider ces élèves à construire une plus grande motivation, d'obtenir orientation mieux choisie, acquérir plus d'aisance dans la prise de parole et favoriser leur épanouissement.

#### 2.1.3 Atelier élèves de Tuband à aptitudes particulières (ETAP) / élève intellectuellement précoces (EIP)

Un atelier hebdomadaire animé par deux professeures est créé pour les élèves EIP et les élèves repérés comme précoces. Cet atelier vise à leur offrir un sas dans la semaine pour mieux répondre à leurs attentes, leurs besoins et qu'ils se sentent pleinement considérés. Chaque élève choisit, élabore un projet et le mène tout au long de l'année, à la veille de chaque vacances les élèves présentent l'état d'avancement de leur projet aux professeures, puis présentent leur réalisation au groupe en fin d'année.

#### 2.1.4 AP 6<sup>e</sup> Atelier « les petits Platons »

Tous les élèves de 6<sup>e</sup> participent à cet atelier animé par la professeure documentaliste et la conseillère principale d'éducation. Dans cet « atelier philo », on n'y enseigne pas à réfléchir, mais on y propose l'expérience de la réflexion. Il ne s'agit pas d'un cours de philosophie, mais d'un atelier de réflexion et d'expression de sa propre pensée. La méthode employée ne dépend pas de la connaissance de l'adulte qui l'anime, mais de sa capacité à mettre les élèves en confiance, à leur donner les moyens de penser par eux-mêmes. Les objectifs de cet « atelier philo » sont de mettre les élèves en confiance, de leur donner les moyens de penser par eux-mêmes, de leur donner un espace de parole de les amener à terme à : *Oser parler, s'exprimer devant les autres, libérer les tensions éventuelles, les préjugés. Ces échanges favorisent l'écoute, le respect de la parole de l'autre. Ainsi apprendre à interioriser et extérioriser sa pensée limite l'agressivité.*

#### 2.1.5 Rallye maths des 6<sup>e</sup> / défi calcul mental 6<sup>e</sup>

Tous les élèves de 6<sup>e</sup> du collège participent à ces deux opérations dans le domaine des mathématiques. Celles-ci ont pour objectif de motiver les élèves avec une approche des mathématiques par la résolution de problèmes amusants et sous une forme ludique. Elles permettent aussi de développer des compétences de travail en équipe. Le collège de Tuband a remporté en 2019 la finale « académique » et ce pour la 5<sup>e</sup> fois, en 11 ans d'existence du rallye maths des 6<sup>e</sup> de Nouvelle-Calédonie.

#### 2.1.6 Concours du petit historien géographe en 5<sup>e</sup>

Toutes les classes de 5<sup>e</sup> participent à ce concours qui rassemble plus d'une vingtaine de collèges autour des connaissances et compétences acquises en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> en histoire et géographie. Dans chaque classe les élèves sont récompensés en fonction de leur classement respectif et de leurs résultats aux questionnaires comprenant une trentaine de questions sur différents thèmes, notions de cours, vocabulaires, dates.

Le collège de Tuband remporte ce concours 2019 du petit historien - géographe et reste le tenant du titre.

Devoirs faits /SOS Devoirs : compenser les inégalités des élèves en matière de capacité à travailler à la maison et donc les inégalités face à la réussite scolaire.

Six professeurs et deux accompagnatrices ont pris en charge 126 élèves de toutes les classes pour une aide aux devoirs. Ce dispositif proposé aux élèves notamment ceux repérés en défaut de travail personnel, a pour objectifs de compenser les inégalités des élèves en matière de capacité à travailler à la maison et donc des inégalités face à la réussite scolaire. Cette action est encadrée par des enseignants notamment dans les disciplines fondamentales et des accompagnatrices de l'établissement.

#### 2.1.7 3<sup>e</sup> Maths - comment mieux réussir l'épreuve de mathématiques

Cette action s'est déroulée dans la 3<sup>e</sup> période de l'année scolaire pour durant dix semaines, selon les jours et les emplois du temps des élèves des 5 classes de 3<sup>e</sup>. L'objectif étant de mieux former les élèves aux épreuves de mathématiques du DNB, d'améliorer la réussite de tout élève à ce type d'épreuve, de remotiver ceux qui sont découragés en leur montrant qu'ils ont des compétences et comment les utiliser.

#### 2.1.8 Atelier 3<sup>e</sup> - préparation de l'épreuve orale du DNB 2019

Durant sept semaines, un atelier du midi est mis en place à l'intention des élèves de 3<sup>e</sup> afin de répondre à leurs interrogations sur l'épreuve et les aider à réaliser leurs fiches de révision, des diaporamas et les initier à cette première épreuve orale.

#### 2.1.9 Ulis - savoir nager

Permettre aux élèves à profil particulier de l'ULIS d'obtenir le diplôme « savoir nager » en ayant un cycle de Natation.

#### 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »

Dans le cadre des enseignements des pratiques interdisciplinaires sur les métiers du numérique, la réalisation par les élèves d'un support numérique pouvant servir à l'épreuve orale du DNB a été proposé à tous les élèves des classes de 3<sup>e</sup>,

#### 2.3 Axe 3 « l'ouverture culturelle, artistique et scientifique »

##### 2.3.1 Classe à option 4Z'ARTS tous niveaux

En 2019, autour du théâtre, de la danse, de la musique et des arts visuels, les élèves inscrits dans cette option 4Z'ARTS ont construit des compétences dans ces champs artistiques et ont pu se produire à plusieurs reprises notamment à la fin de chaque période. Ces représentations avaient pour objectifs d'obtenir une lisibilité des enseignements et des progrès réalisés tout au long de l'année scolaire. Chaque semaine, un thème était traité (la Beauté, de l'Indonésie, l'improvisation théâtrale).

##### 2.3.2 Projets arts et culture aux quatre coins du collège

Des ateliers hebdomadaires proposés aux élèves visant à mener des actions culturelles et artistiques au collège ont permis de réaliser des fresques au centre de documentation et d'information et à la cantine. Les élèves ont pu pratiquer diverses formes d'expressions artistiques, manifester leur curiosité, leur créativité, leur motivation à travers des activités et des projets collectifs visant à améliorer le sentiment de bien-être au collège.

### 2.3.3 Chapito Tuband 2019

Une séance spéciale de théâtre, de la pièce « Brigade énergie éco-citoyenne » par la troupe des Kidams a été proposée pour 150 élèves de quatrième et des 4Z'Arts. Une rencontre avec les artistes et une visite du Chapito ont permis aux élèves des 4Z'Arts de se familiariser avec le monde du théâtre.

### 2.3.4 Soirée cinéma 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup>

En matière d'arts plastiques, au mois d'août avant les vacances le collège ouvre ses portes aux élèves de 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> et leur famille pour une soirée conviviale autour d'un film. Le professeur d'arts plastiques et principal avec sa classe organise cette soirée. L'apport pédagogique aux élèves consiste en l'apprentissage de la coopération dans un projet collectif.

### 2.3.5 Participation au dispositif collège au ciné

Le collège participe pour tous les niveaux à l'opération collège au cinéma, les objectifs, au-delà d'offrir la possibilité pour certains élèves de découvrir un film au cinéma, sont d'acquérir et développer des compétences cinématographiques. Une étude du film s'ensuit en cours (analyse filmique, mises en scène, réalisations, etc.).

Cette action permet aussi de susciter des démarches individuelles d'ouverture et de pratiques culturelles.

### 2.3.6 E3D - Vaisseau des sciences/Forum jeunesse et développement durable (JDD)

Le collège de Tuband a reçu en 2019 le label établissement en démarche de développement durable(E3D), les ambassadeurs jeunesse du collège ont présenté et mené à bien leur action sur le thème du handicap et ont été récompensés au Forum JDD 2019.

Les 23 et 24 mai le vaisseau des sciences s'est installé dans la cour du collège et a permis à tous les élèves de 3<sup>e</sup> d'être sensibilisés et formés à la problématique de la Biodiversité.

### 2.3.7 Citoyenneté et culture : le congrès de la Nouvelle-Calédonie et le centre culturel Tjibaou

Dans le cadre de l'enseignement moral et civique (EMC) et de la connaissance des institutions de la Nouvelle-Calédonie, deux classes de 3<sup>e</sup> ont pu bénéficier d'un accueil et d'une visite au congrès. Les rencontres et découvertes ont été très formatrices pour ces jeunes Calédoniens.

La réalisation de l'enseignement pratique interdisciplinaires (EPI) et l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture Kanak (EFCK) pour tous les élèves des classes de 3<sup>e</sup> s'est déroulée au centre culturel Tjibaou, avec une visite guidée et approfondie de ce haut lieu de la culture Kanak.

## 2.4 Axe 4 « l'ouverture internationale »

### 2.4.1 Projet en anglais et en espagnol sur le thème d'Halloween, de la fête des morts 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>

L'ensemble des élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> pratiquant l'enseignement de l'anglais en LV1 et de l'espagnol en LV2 ont bénéficié d'une action de découverte du monde, en anglais intitulé Halloween et en espagnol intitulé El día de los muertos.

Les travaux réalisés en cours d'anglais et en cours d'espagnol sur la fête des morts au Mexique et Halloween ont été exposés au foyer et au CDI ainsi que dans les coursives du collège. Un travail de l'ensemble des élèves de 4<sup>e</sup> sur les costumes et traditions a été réalisé tout au long de l'année scolaire. A l'issue, une journée Halloween et fête des morts au collège a clôturé l'action.

#### 2.4.2 Découverte et rencontre avec un artiste Australien rappeur

Dans le cadre de l'ouverture à l'international, du développement de l'intérêt pour l'anglais et de la découverte de la culture anglophone, le collège, par le biais de ses professeurs d'anglais, a eu l'opportunité d'organiser une rencontre avec un artiste rappeur Australien au centre culturel Tjibaou pour des élèves des classes de quatrième et de la section 4Z'Arts.

### 2.5 Axe 5 « l'action éducatives en faveur des élèves »

#### 2.5.1 Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)

Les actions éducatives ont été conduites sous l'égide du CESC. Un programme était établi par niveau. Ainsi, en 6<sup>e</sup> l'action portait sur l'équilibre alimentaire au petit déjeuner et la lutte contre le harcèlement scolaire. En 5<sup>e</sup> il s'agissait de l'attestation scolaire de sécurité routière (ASSR) de niveau 1 et la lutte contre le harcèlement, avec des interventions ciblées. En 4<sup>e</sup> l'action portait sur l'éducation à la sexualité et pour les classes de 3<sup>e</sup> une attention a été portée sur la prévention des conduites addictives, en partenariat avec l'ASSNC, la deuxième action intéressait l'ASSR 2.

#### 2.5.2 Cross du collège

Le cross du collège s'est déroulé au mois de mai 2019, il a concerné l'ensemble des collégiens avec des courses d'endurance par catégories d'âge entre filles et garçons. Les élèves ont pu participer à cette belle manifestation annuelle et développer des compétences sportives mais aussi de découvrir les principes d'une bonne hygiène de vie, à des fins de santé et de bien-être.

#### 2.5.3 Bal de promo

En août 2019 s'est déroulé en soirée (de 18h à 22h) le bal de promo en faveur des élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>. Au-delà de l'aspect convivial et festif de cette animation, les élèves ont pu participer à son organisation. Du choix du thème à la gestion du budget, en passant par l'aménagement et la décoration de la salle du réfectoire. Les élèves sont responsabilisés et acteurs de cette activité qui rencontre un succès réel chez nos jeunes. Encadré, initié par un professeur d'anglais et le professeur d'arts plastiques, cet événement constitue également un support pédagogique pour développer des compétences culturelles notamment dans la connaissance de la culture anglo-saxonne « bal de promo, de fin d'année ».

### **III – Le compte rendu de gestion**

Le budget 2019 est établi à 92,656 MF en dépenses. Il a été réalisé à hauteur de 83,536 MF soit 90 %. En recettes le budget a été établi à 85,968 MF. Il a été réalisé à hauteur de 88,929 MF soit 103 %.

### 3.1 Les dépenses et les recettes

#### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	10 237 764	6 088 043	59,47%
	Vie de l'élève	2 815 144	2 773 864	98,53%
	Administration et logistique	23 231 998	20 157 273	86,77%
	Restauration et hébergement	45 643 610	44 512 326	97,52%
	Bourses	4 134 717	3 699 194	89,47%
Investissement	Opérations en capital	6 592 961	6 305 957	95,65%
	<b>Total</b>	<b>92 656 194</b>	<b>83 536 657</b>	<b>90,16%</b>

#### Les recettes

Valeurs en franc CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	8 537 764	5 061 809	59,29%
	Vie de l'élève	2 815 144	2 773 864	98,53%
	Administration et logistique	20 944 745	19 287 855	92,09%
	Restauration et hébergement	45 643 610	47 879 463	104,90%
	Bourses	4 134 717	3 699 194	89,47%
Investissement	Opérations en capital	3 892 961	10 227 026	262,71%
	<b>Total</b>	<b>85 968 941</b>	<b>88 929 211</b>	<b>103,44%</b>

#### 3.1.1 Le service général

3.1.1.1 Le service administration et logistique (ALO) : il s'agit des dépenses d'entretien liées aux contrats, à l'entretien ainsi que les charges administratives, la communication, la viabilisation et les opérations spécifiques. L'entretien et les contrats représentent 32 % des dépenses du service. Les charges administratives et de communication sont de 13,1 % et les dépenses en viabilisation (électricité et eau) représentent 21 % du budget. Les opérations d'amortissement sont de 27 % et l'équipement 10 %.

Les recettes correspondent à la subvention de fonctionnement allouée par la province Sud 38 %, à la subvention d'équipement 11 %, aux recettes propres 1,60 % et aux dotations aux amortissements 26 % ainsi qu'au reversement du SRH à hauteur de 23,4 %.



### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : il a accueilli 418 élèves. Le tarif de la demi-pension est de 15 300 F CFP par trimestre. Les dépenses des repas s'établissent à 80 % du budget consommé. Il s'agit principalement de l'achat des denrées alimentaires 78,5 %, et de l'approvisionnement en gaz de 1,5 %. Le reversement des recettes au service administration et logistique et des dépenses diverses charges administratives (contrats d'entretien, hygiène et nettoyage). 20 % concernent les dépenses d'équipement.

Ce service est principalement financé par les participations des familles à la cantine scolaire et des recettes des commensaux 99,33 % et d'une participation de la province Sud pour l'équipement de 0,7 %.

3.1.2.2 Le service bourses provinciales (SBP) : ces dépenses d'ordre comptable, consistent au reversement des bourses au SRH. Elles ont concerné, 100 élèves boursiers de la province Sud, 49 élèves bénéficient du fonds social et de la CAFAT.

Les recettes résultent des allocations boursières de la province Sud (100 %), elles viennent équilibrer les dépenses.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : les dépenses concernent la fourniture et pose de :

- matériel pédagogique : 1,255 MF soit 25 % ;
- matériel et équipements de l'atelier des agents, bâtiment : 2,114 MF soit 41,5 % ;

Ces acquisitions et travaux ont pu être réalisés par des subventions d'équipement 2019 et des reliquats 2018 de crédits octroyés par la province Sud.

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : le résultat de gestion de l'exercice se solde par un excédent de 1,471 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : au 31 décembre 2019, le fonds de roulement s'établit à 15,951 MF et correspondent à 80 jours de fonctionnement.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : au 31 décembre 2019, elle s'élève à 24,051 MF et correspondent à 121 jours de paiement.

La situation financière de l'établissement ne présente pas de risque particulier. Cependant, il conviendra d'éviter d'effectuer des prélèvements sur fonds de réserve en 2020. Les actions engagées en 2019 se poursuivront en 2020.

**Nom de l'établissement  
Collège Tuband**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**

**Date de création : 10 octobre 2007**

**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**

**N° ridet : 0130898310**

**RNE : 9830649N**

**Adresse : 24, rue Louis Boucher - BP 32001 - 98897 - Nouméa**

**Téléphone : 27 35 27**

**Courriel : ce.9830649n@ac-noumea.nc**

**Ordonnateur : DE SINGLY Christophe      Directeur de l'établissement (principal)**

**Comptable assignataire : DROUET Béatrice**

**Agent comptable du Lycée Lapérouse**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres : 30 membres  
Quorum : 16 membres présents

Composition du CA :

Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
DE SINGLY Christophe	Chef d'établissement	1/8/17	jusqu'à la fin de fonction
CHAMBONNET Nathalie	Chef d'établissement-adjoint	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
DUCAMIN Florence	Adjoint gestionnaire de l'établissement	1/2/17	jusqu'à la fin de fonction
BOURGEOIS Laurent	Conseiller principal d'éducation	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
BLAISE Philippe	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
PABOUTY Sylvain	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
DELESSERT Christophe	Représentant de la commune	2020	2026
DALMAYRAC Teddy	Représentant du conseil coutumier	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
KOUKEB Nasser	Personnalité qualifiée	2019	2021
THOMAS-DUMONT Frédéric	Personnalité qualifiée	2019	2021
LUCIOW Camille	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CHOMBEAU Xavier	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GAUDILLAT Eric	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CALI Salomé	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MEYER Cécile	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LUAKI Karî	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CHOCZYNSKI David	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
WONGSOKARIO Bertino	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
POROU Fanny	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
TILMANT Sandrine	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DIMATTEO Christelle	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GAULT Mélanie	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
FOURNIER Christelle	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
NEYRON-RAMBAUD Benoît	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LARVOR Raphaël	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MEOUAINON Lorenzo	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
TIDJINE Odile	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DUCHATEAU DAGUT Maël	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SAINTPIERRE Léa	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DIALLA Michel	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	DE SINGLY Christophe	Nommé directeur le 1er août 2017		
<b>Adjoint chef d'établissement</b>	CHAMBONNET Nathalie			
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	DUCAMIN Florence			
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 54	(hors BMP)		
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = : 0	Nbre de catégorie B = : 1	Nbre de catégorie C = : 2	
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = : 1	Nbre MI-SE = : 3	Nbre Infirmière = : 1	Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATEs = : 9	Nbre de ATRF = : 0	Nbre de TEN = : 0	
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = : 35			

**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège de Tuband - Nouméa**

EXERCICE 2019

RNE 9830649N

Source compte administratif juin 2019

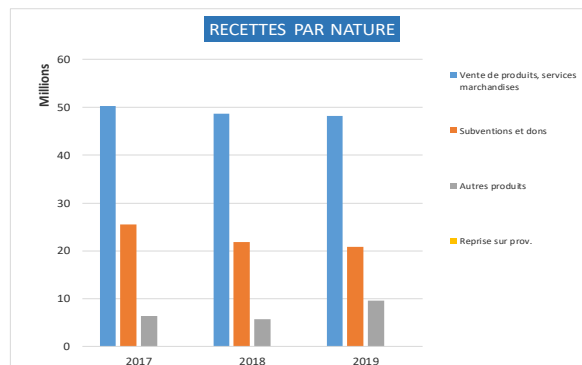
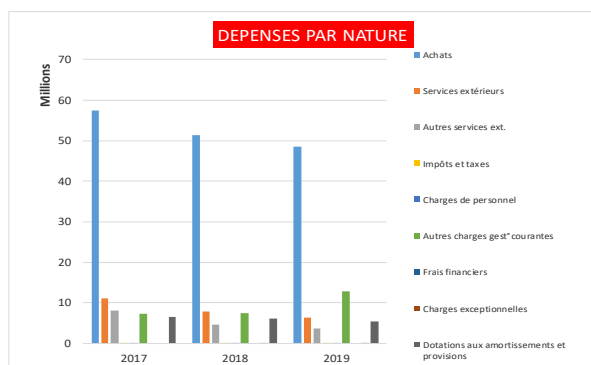
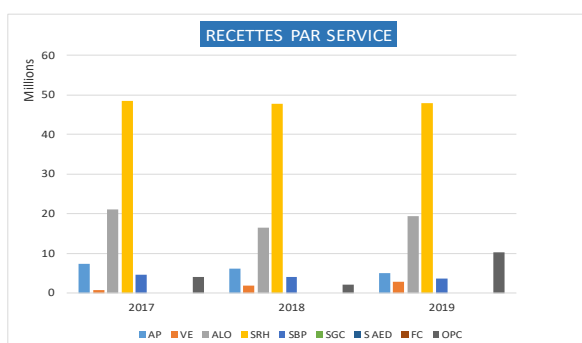
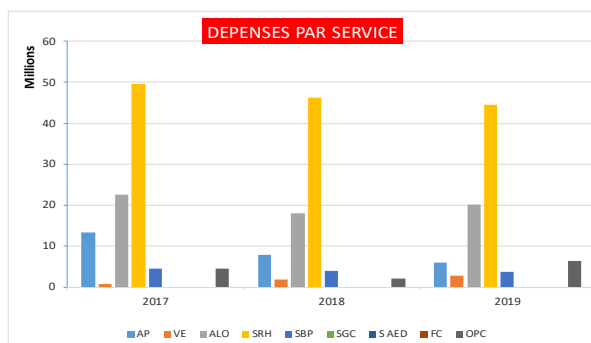
**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	6 088 043	20,98%	5 061 809	18,66%	-1 026 234
VE	Vie de l'Elève	2 773 864	9,56%	2 773 864	10,23%	0
ALO	Administration et logistique	20 157 273	69,46%	19 287 855	71,11%	-869 418
<b>Total SG</b>		<b>29 019 180</b>	<b>100%</b>	<b>27 123 528</b>	<b>100,00%</b>	<b>-1 895 652</b>
SRH	Restauration et hébergement	44 512 326	92,33%	47 879 463	92,83%	3 367 137
SBP	Bourses provinciales	3 699 194	7,67%	3 699 194	7,17%	-
SGC	Groupeement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
<b>Total SS</b>		<b>48 211 520</b>	<b>100%</b>	<b>51 578 657</b>	<b>100%</b>	<b>3 367 137</b>
<b>Total 1ère section</b>		<b>77 230 700</b>		<b>78 702 185</b>		<b>1 471 485</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	6 305 957	100,00%	10 227 026	100%	3 921 069
<b>Total 2ème section</b>		<b>6 305 957</b>		<b>10 227 026</b>		<b>3 921 069</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>83 536 657</b>	<b>100%</b>	<b>88 929 211</b>	<b>100%</b>	<b>5 392 554</b>

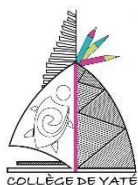
  

Section de fonctionnement / Total général	92%	Section de fonctionnement / Total général	88%
Opérations en capital / Total Général	8%	Opérations en capital / Total Général	12%

Présentation par nature					
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement	
60	Achats	48 523 984	62,83%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises
61	Services extérieurs	6 429 815	8,33%		48 228 787
62	Autres services ext.	3 784 817	4,90%	Cptes 74	Subventions et dons
63	Impôts et taxes	201 781	0,26%	Cptes 75-76-77	Autres produits
64	Charges de personnel	26 987	0,03%		20 925 476
65	Autres charges gest <sup>o</sup> courantes	12 754 902	16,52%		9 547 922
66	Frais financiers	-	-		-
67	Charges exceptionnelles	68 176	0,09%		-
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>		<b>71 790 462</b>	<b>92,96%</b>		
68	Dotations aux amortissements et provisions	5 440 238	7,04%	Cptes 78	Reprise sur prov.
<b>Total Dépenses</b>		<b>77 230 700</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>78 702 185</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	18 198 735	16 773 625	15 951 541
Fonds de roulement en nombre de jours	78	84	80
Trésorerie	27 597 509	23 942 880	24 051 277
Trésorerie en nombre de jours	118	120	121



## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE DE YATE



### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

Implanté depuis 1991 sur les terres de la tribu de Waho, le collège scolarise 113 élèves issus de quatre tribus de la commune de Yaté qui sont : Unia, Waho, Touaourou et Goro.

Les locaux d'enseignement, d'administration et de maintenance représentent environ 700 m<sup>2</sup>. L'établissement possède des locaux qui vieillissent mais qui sont bien entretenus. L'équipement informatique est de bonne qualité, toutefois la connexion internet, notamment par WIFI, est parfois lente voire instable.

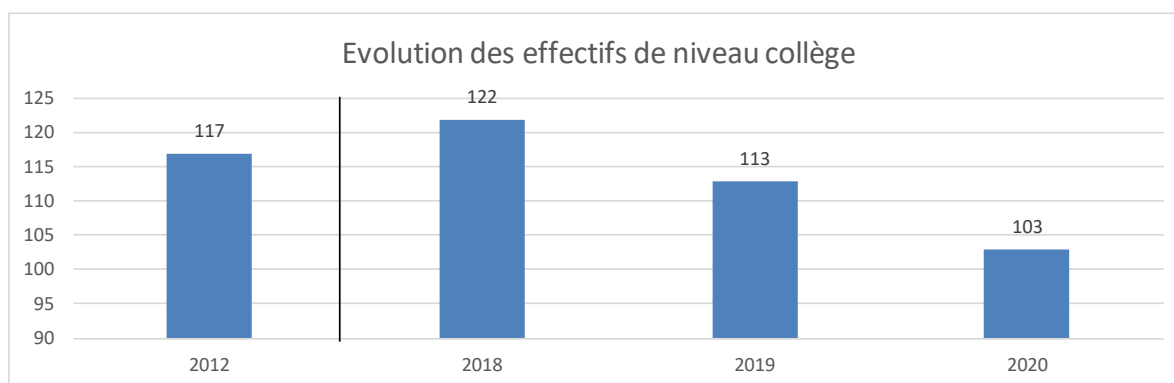
Petite structure en brousse à 80 km de Nouméa ou 1h30, les élèves étaient répartis en 2019 dans 7 divisions dont les effectifs varient de 15 à 26 élèves. (2020 - 103 élèves et 5 divisions). L'hétérogénéité des niveaux est extrême.

Les PCS défavorisées sont représentées à hauteur de 80 %. L'indice d'éloignement est de 15,9.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

2012	2018	2019	2020
117	122	113	103
-	-	-	-
-	-	-	-



## Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
15,9	10,3	14,3
78,8	45,7	47,1
9,7	17,3	16,4
76,4	98,1	95,7
14,3	8,8	9,9
56,3	78,2	76,8
16,1	53,5	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège  
hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,76	1,35	1,38
16,0	22,7	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
54,5	77,8	71,6
2,6	3,9	-
40,0	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de GT (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de PRO (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/CAP (%)  
Taux de redoublement 3<sup>e</sup> (%)

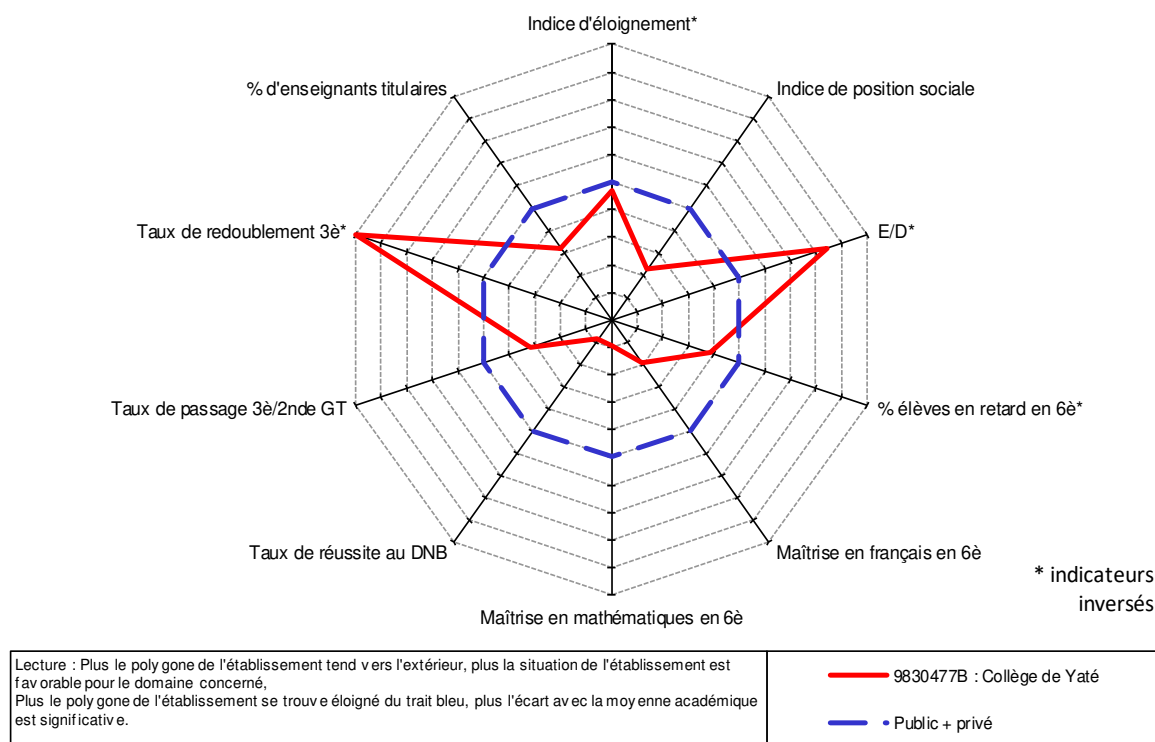
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
36,1	52,9	50,3
41,7	26,5	27,7
19,4	12,5	14,0
0,0	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
53,6	79,6	79,8
-1,4	-10,5	-9,2
6,3	10,1	9,8
13,4	15,0	15,2
12,5	13,9	13,9

## Radar



## II – L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

### 2.1 le service activité pédagogique

L'établissement en 2019 a porté une forte attention sur l'axe 4 du projet d'établissement, à savoir « l'ouverture à l'international ».

Le voyage à Dubaï (9,500 MF) a constitué la plus grande action. Le projet a été construit sur trois années. Il concernait pour la classe de 4<sup>e</sup>. Ce projet a obtenu le soutien des familles, de la communauté éducative et des institutions qui ont participé au financement de l'action. Au mois d'octobre 2019, les élèves de 4<sup>e</sup> se sont rendus aux Émirats Arabes Unis et notamment à Dubaï, dans le cadre d'un projet culturel. Ce voyage au-delà de la simple pratique linguistique, a permis une réelle ouverture culturelle des jeunes. Ils ont ainsi découvert une métropole, Abu Dhabi, mais surtout une autre civilisation, d'autres coutumes et une société différente.

Ce projet avait une visée pédagogique et éducative très large. Il a ainsi permis aux élèves d'aborder de nombreux thèmes de recherche et de réflexion et de mieux appréhender la mondialisation, les différents types de transports, la multiplicité des formes et des représentations artistiques, les modes de vie d'autres communautés, la gestion des ressources et les problématiques de développement durable et de gestion des énergies. Ce projet avait également une visée environnementale plus large et a été l'occasion de mieux appréhender ces enjeux dans un milieu privé de ressources en eau ; Les élèves ont également en amont effectué des plantations d'arbres pour limiter leur impact carbone.

La sortie « Baleine » (0,252 MF), au mois d'août 2019, les élèves de 6<sup>e</sup> se sont rendus à Prony pour des activités de découverte du lagon sur deux journées. La classe était répartie en deux groupes. Le conseil d'administration en 2016, compte tenu du coût d'hébergement a différé le projet en 2019 et sur 2 jours. Les élèves ont embarqué sur un catamaran pour observer au plus près les baleines. Tout le travail sur place a été préalablement préparé en classe et à l'issue les élèves ont produit un carnet de voyage.

Le projet « Centre culturel Tjibaou (CCJMT) » (0,420 MF), au mois de mars 2019, les deux classes de 6<sup>e</sup> ont été hébergés pendant 3 jours au CCJMT. Les deux premiers jours pour la classe de 6A et les deux derniers jours pour la classe de 6B. Cette semaine a permis aux élèves de mieux se connaître et apprendre à vivre ensemble. Il a également permis de mieux appréhender l'histoire et les coutumes kanaks.

Le projet « Bourail » (0,263 MF), ce projet interdisciplinaire en classe de 5<sup>e</sup> préfigure la réforme du collège de 2019 où les enseignants vont être amenés à travailler sur des thématiques communes, totalement insérées dans les cours « traditionnels » (qui ainsi ne le sont plus, etc.) et les apprentissages du niveau. Ce projet a permis de mettre en relation les compétences de SVT et d'EPS, de donner du sens aux apprentissages en incitant les professeurs à réfléchir à des pédagogies transversales et interdisciplinaires.

Les projets nés du diagnostic 2019 et élaborés en fin d'année seront mis en place à la rentrée 2020. Ils se concentrent sur le suivi des élèves à besoins particuliers, le renforcement des compétences du socle et l'ouverture culturelle, en lien avec le projet éducatif calédonien.

Enfin, on note que les sorties scolaires facultatives font l'objet de co-financements au même titre que certains projets spécifiques et le niveau de subvention des projets tend à baisser rendant plus difficile le montage financier des actions. Ainsi, le collège a opéré sur ses fonds propres pour financer des actions, notamment en réaffectant des reliquats de subventions. Cette année a été marquée par une augmentation de projets par niveau. Pour la seconde année le collège a participé à l'opération « Collège au cinéma » sur 2 niveaux, de la 6<sup>e</sup> et les 3<sup>e</sup>. De nombreux élèves ont ainsi été pour la première fois dans un cinéma.

Les dépenses sont regroupées en « domaines » qui permettent de suivre le coût des différentes actions et grands postes de dépenses, ainsi il a été possible de les détailler comme ci-après :

- les voyages études/visites/sorties : 10 745 836 F CFP ;
- les crédits pédagogiques 385 700 F CFP ;
- les petits équipements : 219 617 F CFP .

Les recettes sont organisées éventuellement en différents « domaines » qui permettent de regrouper les divers financements des projets pédagogiques. Les activités pédagogiques générales sont financées par la province Sud, l'Etat et autres subventions ou partenariats (dons).

### III – Le compte-rendu de gestion

#### 3.1. Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	13 528 774	11 351 153	83,90%
	Vie de l'élève	1 131 830	468 056	41,35%
	Administration et logistique	8 559 066	5 983 848	69,91%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	310 161	64 380	20,76%
	<b>Total</b>	<b>23 529 831</b>	<b>17 867 437</b>	<b>75,94%</b>

## Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	13 388 774	11 376 475	84,97%
	Vie de l'élève	1 131 830	468 056	41,35%
	Administration et logistique	8 549 066	7 141 655	83,54%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	310 161	64 380	20,76%
	<b>Total</b>	<b>23 379 831</b>	<b>19 050 566</b>	<b>81,48%</b>

3.1.1 Le service administration et logistique : les dépenses du service ALO sont stables d'une année sur l'autre. Le poste « électricité » constitue une forte dépense. Au titre de la sécurité de l'établissement, le collège a sollicité un cabinet agréé d'effectuer une vérification ponctuelle des installations électriques.

Les pannes répétées du véhicule de service impliquent son remplacement. Une demande de subvention exceptionnelle à la province Sud a été réalisée, elle devrait être acquise au second trimestre 2020. Ce nouveau véhicule permettra d'assurer les livraisons et le transport d'élèves. Cette dotation exceptionnelle s'élèverait à 1,800 MF, le complément sera financé sur les fonds propres de l'établissement. En 2019, les principales dépenses s'établissent comme suit :

- électricité : 1 190 596 F CFP ;
- logements : 1 836 113 F CFP ;
- frais postaux et communications : 432 078 F CFP.

Ce service est financé par la province Sud.

3.1.2 Le service opérations en capital (OPC) : ce service n'appelle pas de remarques particulières. En 2019, 4 tablettes IPAD ont été acquises pour la salle des sciences et il a été procédé au changement des climatiseurs du local du serveur et de la vie scolaire.

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : le résultat de l'exercice se solde par un excédent de 1,183 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds roulement : au 31 décembre 2019, le fonds de roulement s'établit à 6,169 MF et correspond à 132 jours de fonctionnement.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : elle s'élève à 10,688 MF, il correspond à 229 jours de paiement.





**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège de Yaté**

EXERCICE 2019

RNE 9830477B

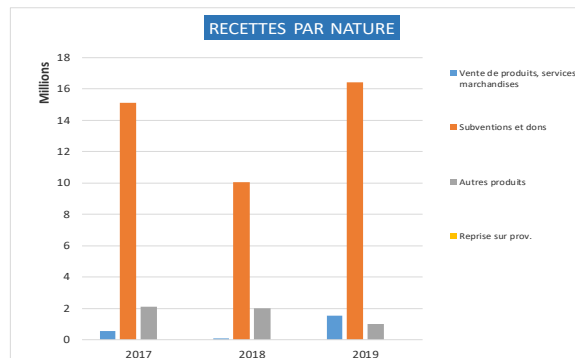
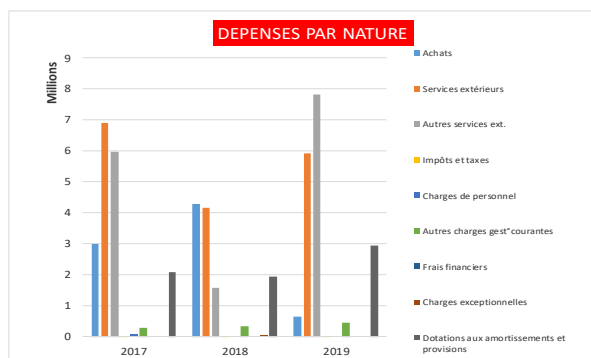
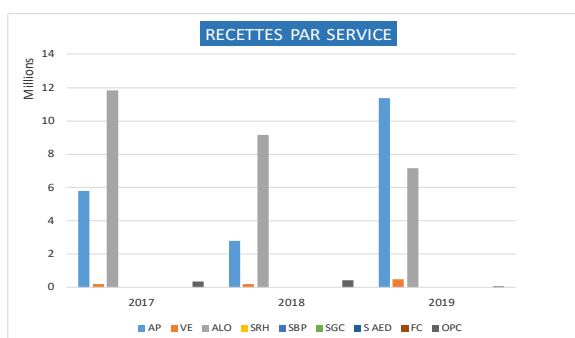
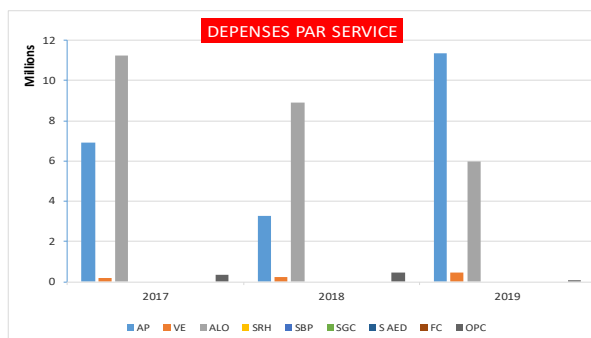
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	11 351 153	63,76%	11 376 475	59,92%	25 322
VE	Vie de l'Elève	468 056	2,63%	468 056	2,47%	0
ALO	Administration et logistique	5 983 848	33,61%	7 141 655	37,62%	1 157 807
<b>Total SG</b>		<b>17 803 057</b>	<b>100%</b>	<b>18 986 186</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 183 129</b>
SRH	Restauration et hébergement	-	-	-	-	0
SBP	Bourses provinciales	-	-	-	-	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
<b>Total SS</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
<b>Total 1ère section</b>		<b>17 803 057</b>		<b>18 986 186</b>		<b>1 183 129</b>
2ème section						
Opérations en capital						
OPC	Opérations en capital	64 380	100,00%	64 380	100%	0
<b>Total 2ème section</b>		<b>64 380</b>		<b>64 380</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>17 867 437</b>	<b>100%</b>	<b>19 050 566</b>	<b>100%</b>	<b>1 183 129</b>

Section de fonctionnement / Total général	100%	Section de fonctionnement / Total général	100%
Opérations en capital / Total Général	0%	Opérations en capital / Total Général	0%

Présentation par nature					
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement	
60	Achats	644 933	3,62%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises
61	Services extérieurs	5 932 747	33,32%	Cptes 74	Subventions et dons
62	Autres services ext.	7 821 771	43,93%	Cptes 75-76-77	Autres produits
63	Impôts et taxes	3 600	0,02%		
64	Charges de personnel	-	-		
65	Autres charges gest courantes	444 510	2,50%		
66	Frais financiers	-	-		
67	Charges exceptionnelles	-	-		
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>		<b>14 847 561</b>	<b>83,40%</b>		
68	Dotations aux amortissements et provisions	2 955 496	16,60%	Cptes 78	Reprise sur prov.
<b>Total Dépenses</b>		<b>17 803 057</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>18 986 186</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	5 148 719	4 985 946	6 169 075
Fonds de roulement en nombre de jours	114	172	132
Trésorerie	8 322 961	9 411 778	10 688 259
Trésorerie en nombre de jours	184	325	229



## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE D'AUTEUIL



### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

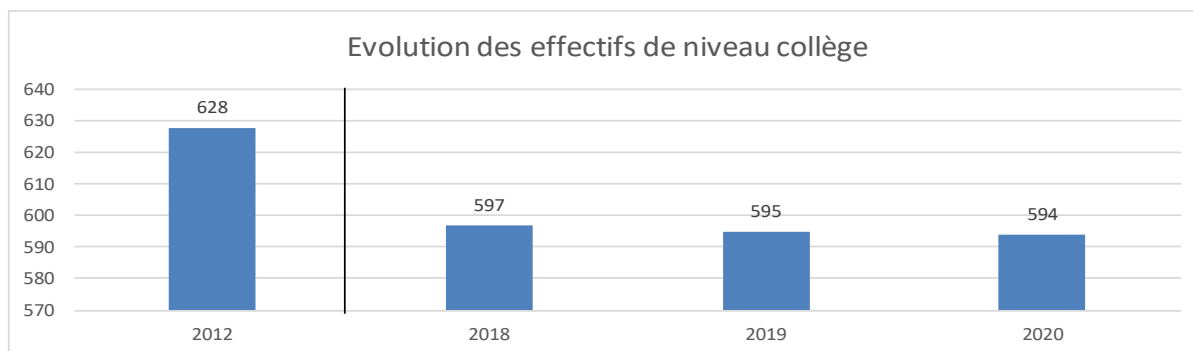
#### 1.1 La situation de l'établissement

Le collège Edmée Varin a ouvert ses portes en février 2006. Il a accueilli, à la rentrée 2019, 661 élèves. 633 élèves étaient demi-pensionnaires, 234 élèves étaient boursiers ou bénéficiaires d'une aide CAFAT soit 37 % de l'effectif global des élèves demi-pensionnaires. Le collège compte une superficie total d'environ 23 000 m<sup>2</sup>.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	628	597	595	594
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	68	58	63	64
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	8	-	-	-



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
-1,0	10,3	14,3
43,5	45,7	47,1
15,9	17,3	16,4
100,4	98,1	95,7
4,9	8,8	9,9
76,3	78,2	76,8
63,5	53,5	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

#### Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège  
hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,26	1,35	1,38
24,8	22,8	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
95,2	77,8	71,6
4,7	3,9	-
39,6	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de GT (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de PRO (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/CAP (%)  
Taux de redoublement 3<sup>e</sup> (%)

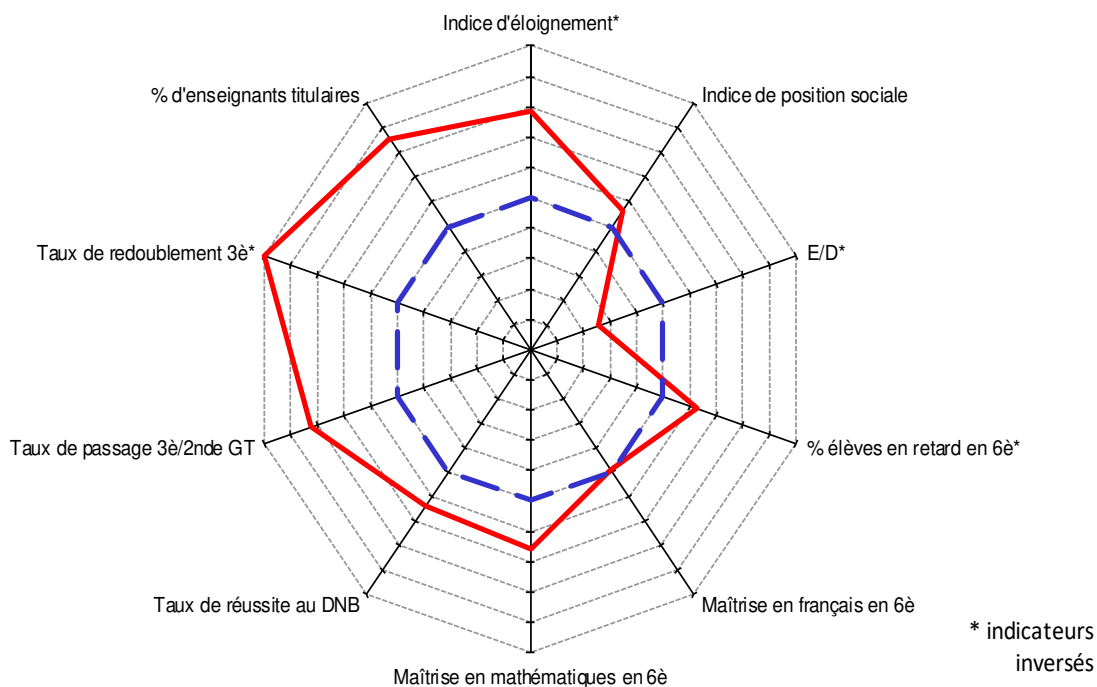
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
75,6	52,9	50,3
16,7	26,5	27,7
3,2	12,5	14,0
0,0	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
83,6	79,6	79,8
-7,2	-10,5	-9,2
10,0	10,1	9,8
14,2	15,0	15,2
14,0	13,9	13,9

## Radar



Lecture : Plus le polygone de l'établissement tend vers l'extérieur, plus la situation de l'établissement est favorable pour le domaine concerné.  
Plus le polygone de l'établissement se trouve éloigné du trait bleu, plus l'écart avec la moyenne académique est significative.

— 9830640D : Collège Edmée Varin (Auteuil)  
— Public + privé

## II – L’activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

En 2019, les actions ont concerné les 5 axes du projet d’établissement. **Ne sont recensés ici que les projets pédagogiques ayant eu une incidence financière sur le budget du collège.**

### 2.1 Axe 1 « performance et offre de formation » (0,673 MF).

Le projet « **classe défense** » est constituée d’effectifs de deux classes de 3<sup>e</sup>, soit 25 élèves. Le partenariat conclut avec le patrouilleur « La Glorieuse » a permis l’organisation de nombreuses sorties pédagogiques sur le navire et autour du monde de l’armée, de ses métiers et de ses missions dans l’histoire. Cette action a eu de nombreuses retombées positives sur les élèves et sur le rayonnement de l’établissement dans son environnement. Un budget 0,366 MF y a été consacré, pour la prise en charge des frais de transport, d’achats de tee-shirts et de petits matériels. Deux heures supplémentaires annuelles (HSA) ont été allouées, dont une directement attribuée par le vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie, direction générale des enseignements (VR-DGE). Cette action est à reconduire ;

Le projet « **projet Ignose - du tubercule au Bougna** ». Organisé depuis six ans, c’est l’action pédagogique culturelle majeure de la SEGPA (4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>), l’évènement annuel du bougna est un moteur culturel efficace pour la cohésion des élèves et la relation avec les parents de SEGPA. Cette action incontournable prend de plus en plus d’ampleur. Une partie du cycle général du collège comprenant les classes de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Drehu, qui ont leur propre champ d’ignames, les classes de 6<sup>e</sup>, chargés de la décoration avec tressage, est à présent autant mobilisée. Un budget 0,096 MF y a été consacré, vingt-cinq heures supplémentaires effectives (HSE) ont été allouées. Cette action est à reconduire ;

La prévention illettrisme en 6<sup>e</sup>. Il s’agit de la formation des professeurs de toutes les disciplines dont la référente un personnel de la mission d’inspection, d’accompagnement et d’appui aux établissements du 1er degré privé et promotion de l’école inclusive. La progression des élèves de 6<sup>e</sup> testés entre le début et la fin de l’année est assez satisfaisante. La dépense est peu significative 0,005 MF, 8 HSE ont été employées. Cette action est à reconduire ;

Touche pas à mon lagon. C’est avec une classe de 6<sup>e</sup> que plusieurs actions se sont déroulées. Ainsi, les élèves ont participé à la fête de la science qui s’est tenue à l’institut de recherche pour le développement, aux journées du développement durable au centre d’accueil de Poé (5 jours en vacances scolaire) et à la fête de la citoyenneté. Un budget de 0,210 MF y a été consacré ainsi que 20 HSE. L’action est à reconduire.

### 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »

Pas de projet ayant eu une incidence budgétaire

### 2.3 Axe 3 « l’ouverture artistique et culturelle » (0,527 MF)

Bouge ton collège, Sauve ta planète. Ce projet consiste à mettre en place des actions qui répondent à un objectif, « agir localement, penser globalement » afin de permettre à l’établissement d’obtenir le label E3D. Un travail de récupération de matériaux et de fabrication artistique et la participation à la journée citoyenne, ont été réalisés. Cela a occasionné une dépense de 0,020 MF et mobilisé 11 HSE.

La classe artistique renforcée (CAR), en collaboration avec l’association de formation des musiciens intervenants (AFMI), la CAR été mise en place pour 13 élèves de SEGPA des classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Elle a bénéficié des locaux du centre culturel communal, tout proche et très bien

équipés pour la musique et le chant. Le projet fut porteur de multiples activités musicales et pédagogiques. Il a engendré un effet fédérateur sur le groupe avec une amélioration sensible du respect des règles de vie en commun. La CAR est à reconduire. La dépense de 0,350 MF a été financé à concurrence 0,150 MF en fonds propres et 2 HSA ont été employées.

Le projet « Graff ». Les élèves ont gravé avec leur professeur de mathématiques les lignes des terrains de sport dans la cour de récréation, la dépense était de 0,023 MF et 3 HSE ont été employées.

Le projet « Manga » a mobilisé des élèves de tous les niveaux autour de la culture des mangas (bandes dessinées japonaises), la participation au prix inter-établissements Mangasan, aux ateliers d'illustration et à l'organisation de la semaine japonaise. On notera le fort intérêt que portent les élèves, qui sera à reconduire. Cela a représenté un coût de 0,073 MF et l'utilisation de 6 HSE et 4 heures d'accompagnement éducatif (HAE).

Le projet « Permaculture », ce projet a mobilisé une classe de 25 élèves de 4<sup>e</sup> autour d'un jardin maraîcher dans le collège avec une production de produits bio et éco responsables. Il n'a pu être achevé pour des raisons de santé de l'enseignant porteur du projet. La dépense était de 0,047 MF et 7 HSE ont été employées. L'action peut être reconduite en l'absence d'un responsable de projet.

Le projet « Théâtre ». Ce projet a été réalisé avec une classe de 25 élèves de 6<sup>e</sup>. Il a connu une bonne dynamique. Il s'est avéré intéressant d'augmenter le nombre de représentations. La dépense est modeste, 22 HSE ont été utilisées. Cette action est à reconduire.

#### 2.4 Axe 4 « l'ouverture sur l'Océanie et à l'international » (0,035 MF)

Sur la base du volontariat, les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, se sont mobilisés autour du « projet La route du thé » réalisé avec une classe de 5<sup>e</sup> (LV2 Espagnol). Les élèves ont abordé l'apprentissage des langues sous un angle culturel et interdisciplinaire (zones géographiques, plantation, traitement, transport, consommation, cérémonies, etc.).

#### 2.5 Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves » (0,273 MF)

Le projet d'activités physiques de pleine nature, cette action concernait les élèves de 3<sup>e</sup> de la SEGPA. Les 15 élèves ont pratiqué du vélo tout terrain et de kayak. Cette activité est à reconduire dans le cadre de l'éducation physique et sportive et non au titre du PE. La dépense occasionnée est de 0,037 MF.

Le projet « Atelier pugilistique », organisé sur le temps de la pause méridienne, cet atelier a intéressé une douzaine d'élèves (de tous les niveaux). Deux sessions se sont déroulées sur sept semaines. Les élèves ont découvert la boxe anglaise et se sont montrés très participatifs. La dépense s'établit à 0,070 MF et consiste en la rémunération de l'intervenant. 4 HAE ont été employées.

Le projet « Classe bien-être », ce projet fut organisé pour une classe de 26 élèves de 5<sup>e</sup> autour du thème « Manger mieux, Bouger Plus ». 0,025 MF ont été nécessaires ainsi que 9 HSE.

Le projet « Fort Dumbéa ». Le collège de Koutio ayant décliné l'invitation, le collège s'est tourné vers les classes de CM2 de son secteur pour organiser une rencontre avec les classes de 6<sup>e</sup> en équipes mixtes, avec des jeux de type « la tête et les jambes ». Il s'agissait de créer un lien amical entre les élèves et de favoriser la liaison CM2/6<sup>e</sup>. Cela a occasionné une dépense de 0,048 MF et mobilisé 10 HSE.

Le projet « PSC1 », l'organisation du PSC1 a été effective pour 100 élèves sur les 150 élèves de 4<sup>e</sup>. A reconduire. Cela a occasionné une dépense de 0,041 MF et mobilisé 100 HSE.

Le projet « Slamer pour le respect » avec 26 élèves de 6<sup>e</sup>, a permis de découvrir un nouveau moyen d'expression, d'améliorer la cohésion de classe, de favoriser la confiance en soi et la prise de parole. Cela a occasionné une dépense de 0,019 MF et mobilisé 19 HSE.

Le projet « VTT 407 » Cette activité a concerné les 13 élèves de 4<sup>e</sup> SEGPA qui se sont déplacés sur un cycle de 7 semaines sur la piste des « Boucles de Tina ». Il a été relevé une bonne participation des élèves. Cela a occasionné une dépense de 0,030 MF.

### III- Le compte rendu de gestion

Le budget 2019 est établi à 71,498 MF en dépenses. Il a été réalisé à hauteur de 64,161 MF soit 89,74 % du budget. En recettes le budget a été établi à 69,592 MF. Il a été réalisé à hauteur de 66 MF soit 94,84 % du budget.

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

Valeur en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	10 122 667	8 399 472	82,98%
	Vie de l'élève	3 166 996	2 674 132	84,44%
	Administration et logistique	21 053 648	18 382 945	87,31%
	Restauration et hébergement	29 430 250	27 732 632	94,23%
	Bourses	6 725 302	6 725 302	100,00%
Investissement	Opérations en capital	1 000 000	247 351	24,74%
	<b>Total</b>	<b>71 498 863</b>	<b>64 161 834</b>	<b>89,74%</b>

##### Les recettes

Valeur en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	9 662 667	8 570 705	88,70%
	Vie de l'élève	3 166 996	2 674 132	84,44%
	Administration et logistique	19 703 456	18 604 330	94,42%
	Restauration et hébergement	29 334 250	29 178 352	99,47%
	Bourses	6 725 302	6 725 302	100,00%
Investissement	Opérations en capital	1 000 000	247 351	24,74%
	<b>Total</b>	<b>69 592 671</b>	<b>66 000 172</b>	<b>94,84%</b>

### 3.1.1 Le service général

3.1.1.1 Le service activité pédagogique (AP) : les crédits consommés ont consisté en l'acquisition d'équipement pédagogique pour un montant de 3,638 MF soit 43,32 %, la réalisation d'action du PE pour un montant de 1,510 MF soit 17,98 % et les autres dépenses pour un montant de 3,251 MF soit 38,71 %. Les autres dépenses constituent entre autre le sorties pédagogiques, le fonctionnement du CDI, de la classe ULIS et de la SEGPA.

Le service activité pédagogique : les recettes sont essentiellement constituées de la subvention fonctionnement de la province Sud qui s'est élevée au total à 12,868 MF en 2019 contre 12,701 MF en 2018.

Le service AP a été doté à hauteur de 3,844 MF pour le fonctionnement des disciplines, du CDI, SEGPA et du dispositif ULIS, par ailleurs un prélèvement sur le fonds de roulement a été réalisé pour 0,460 MF au profit de l'EPS.

La subvention au titre de l'équipement allouée par la province Sud s'élève à 7,117 MF en 2019 contre 10,437 MF en 2018. Le service AP a été doté à hauteur 4,208 MF au titre de l'équipement (dont l'achat de manuels scolaires).

Au titre du PE et comme chaque année, les aides de la province, de la mairie de Dumbéa, du gouvernement et de l'association des parents d'élèves (APE) ont largement contribué à sa réalisation. La somme de 2,069 MF a été répartie selon le tableau ci-dessous :

<b>Débiteur</b>	<b>Montant</b>
APE	247 000
IHEDN	30 000
MAIRIE	50 000
P. SUD	429 000
RELIQUAT 2018 dotation affectée	282 813
TRECODEC	10 181
VR / dotation glob.	642 000
VR dotation affectée	25 000
VR reliquat 2018	353 619
<b>Total général</b>	<b>2 069 613</b>

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : il s'agit, entre autre, des dépenses liées au fonds social collégien pour un montant total de 0,466 MF et de la manière suivante :

Ce service comporte également les dépenses liées aux assurances des élèves pour un montant de 0,287 MF, l'achat des carnets de correspondance pour un montant de 0,289 MF, les indemnités de stage pour 0,307 MF et le supplément tarifaire de la demi-pension qui excède le plafond de la gratuité défini par la province Sud, cette dépense est de 1,324 MF.

Le service vie de l'élève (VE): il s'agit des crédits globalisés, 1,842 MF ont été répartis sur les dépenses qui s'y rapportent (indemnités de stage, assurances, fond social, transport). La dotation était constituée de la subvention annuelle pour 1,400 MF versée par le GNC et la reprise des reliquats de 2018, pour 0,442 MF. La province Sud a contribué aux financements des repas pris par les élèves boursiers, au titre de la gratuité pour 1,324 MF. La subvention globalisée affectée au fonds social collégien était de 0,742 MF.



3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : ce service représente les dépenses de fonctionnement de l'établissements tels que les frais de communication, les contrats d'entretiens et de maintenance, à la logistique (réception, achats de fournitures administratives, produits d'entretien, matières et fournitures consommables etc.), les produits pharmaceutiques et de petits soins et les charges de viabilisation (eau et électricité).

Les différents postes de dépenses ont coûté 2,814 MF soit 69,71 % pour le fonctionnement de l'établissement, 3,049 MF soit 16,59 % pour les équipements et divers travaux et les dotations aux amortissements ont été constitués pour 2,519 MF soit 13,70 %.

Le service administration et logistique : les recettes de ce service proviennent de la Nouvelle-Calédonie, de la province Sud au titre du fonctionnement et d'un prélèvement sur le fonds de roulement. Elles sont de 14,019 MF. Elles se répartissent comme suit :

- province Sud subvention de fonctionnement : 9,948 MF ;
- contribution entre service SRH et ALO : 3,611 MF ;
- prélèvement sur fonds de roulement : 0,460 MF.

Par ailleurs, 4,514 MF ont été alloués au titre de l'équipement et la reprise des reliquats 2018. Enfin le service ALO comprend les opérations comptables liées aux amortissements des biens 2,518 MF, dont 1,628 MF d'amortissements dits neutralisés et 0,890 MF d'amortissements réels.

### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : le service a accueilli 633 élèves en 2019. Le tarif de la demi-pension est de 14 400 F CFP par trimestre. Les dépenses liées aux repas et au fonctionnement du service s'établissent à 27,202 MF. Il s'agit principalement de l'achat des denrées alimentaires (74,48 %), de la logistique (8,98 %), des contrats d'entretiens et de maintenance des équipements (3,26 %) et du reversement des recettes au service ALO (13,28 %).

Des équipements et travaux ont été réalisés pour 0,550 MF. Le budget du SRH a été réalisé à concurrence 27,752 MF. Au 31 décembre 2019, la variation des stocks s'établissait à 0,019 MF.

Le service de restauration et d'hébergement : il s'agit, entre autre, des participations des familles et des commensaux, destinées à l'achat des denrées alimentaires pour 21,663 MF (77 %). Le fonctionnement et la logistique du service restauration ont 6,670 MF de recettes (23 %), au titre de la contribution entre les service ALO et SRH. En outre, 1 MF provenant de la subvention de la province Sud a été octroyé au service restauration pour l'achat d'équipements et la réalisation de travaux.

3.1.2.2 Le service bourses provinciales (SBP) : ces dépenses sont d'ordre comptable, elles consistent au reversement des bourses au SRH. En 2019, l'établissement comptait 183 élèves boursiers.

Le service bourses provinciales : il s'agit des allocations boursières de la province Sud pour un montant de 6,725 MF.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : les dépenses concernent l'achat d'équipements dont la valeur unitaire est égal ou supérieur à 0,059 MF. En 2019 le collège s'est équipé d'un ordinateur portable et d'un kascher haute pression, pour le service général, pour un coût 0,247 MF.

Le service opération en capital : il s'agit des subventions d'équipements informatiques et pédagogiques de la province Sud et du GNC pour la classe ULIS. Elles totalisent 1 MF et ont permis de financer la totalité des achats de ce service.

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : il se solde par un résultat de 1,838 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : au 31 décembre 2019, s'établit à 11,291 MF et correspondent à 66 jours de fonctionnement.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : Elle s'élève à 15,852 MF. La situation financière de l'établissement ne présente pas de risque particulier. Les actions engagées en 2019 se poursuivront en 2020.



SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT  
Collège Edmée Varin - Auteuil - Dumbéa

EXERCICE 2019

RNE 9830640D

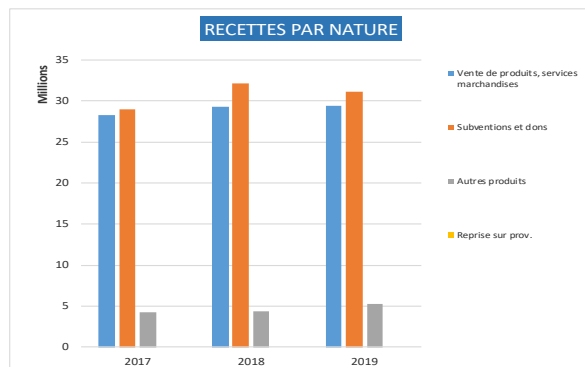
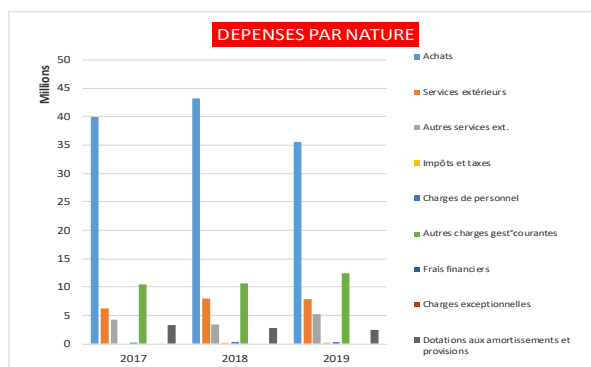
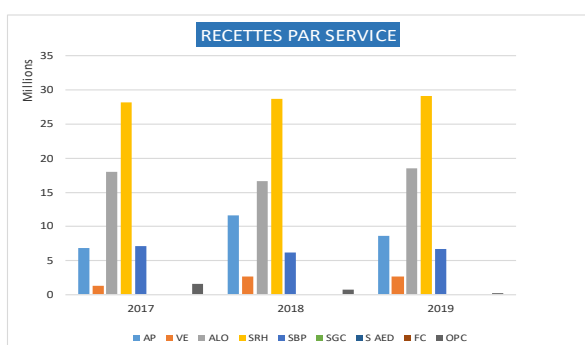
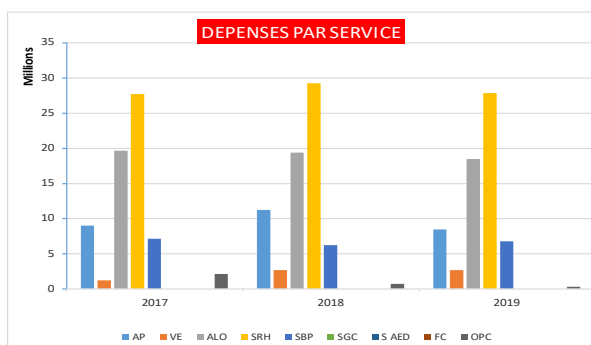
Source compte administratif juin 2019

Exécution budget

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	8 399 472	28,51%	8 570 705	28,71%	171 233
VE	Vie de l'Élève	2 674 132	9,08%	2 674 132	8,96%	0
ALO	Administration et logistique	18 382 945	62,41%	18 604 330	62,33%	221 385
<b>Total SG</b>		<b>29 456 549</b>	<b>100%</b>	<b>29 849 167</b>	<b>100,00%</b>	<b>392 618</b>
SRH	Restauration et hébergement	27 732 632	80,48%	29 178 352	81,27%	1 445 720
SBP	Bourses provinciales	6 725 302	19,52%	6 725 302	18,73%	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
<b>Total SS</b>		<b>34 457 934</b>	<b>100%</b>	<b>35 903 654</b>	<b>100%</b>	<b>1 445 720</b>
<b>Total 1ère section</b>		<b>63 914 483</b>		<b>65 752 821</b>		<b>1 838 338</b>
2ème section Opérations en capital						
OPC	Opérations en capital	247 351	100,00%	247 351	100%	0
<b>Total 2ème section</b>		<b>247 351</b>		<b>247 351</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>64 161 834</b>	<b>100%</b>	<b>66 000 172</b>	<b>100%</b>	<b>1 838 338</b>

Section de fonctionnement / Total général	100%	Section de fonctionnement / Total général	100%
Opérations en capital / Total Général	0%	Opérations en capital / Total Général	0%

Présentation par nature					
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement	
60	Achats	35 523 059	55,58%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises
61	Services extérieurs	7 939 611	12,42%		29 392 779
62	Autres services ext.	5 246 274	8,21%	Cptes 74	Subventions et dons
63	Impôts et taxes	10 879	0,02%		31 119 969
64	Charges de personnel	287 067	0,45%	Cptes 75-76-77	Autres produits
65	Autres charges gest*courantes	12 388 428	19,38%		5 240 073
66	Frais financiers	-	-		
67	Charges exceptionnelles	-	-		
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>		<b>61 395 318</b>	<b>96,06%</b>		
68	Dotations aux amortissements et provisions	2 519 165	3,94%	Cptes 78	Reprise sur prov.
					-
<b>Total Dépenses</b>		<b>63 914 483</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>65 752 821</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	10 065 076	8 562 936	11 291 466
Fonds de roulement en nombre de jours	59	47	66
Trésorerie	15 691 312	14 409 283	15 852 415
Trésorerie en nombre de jours	92	79	93



## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE FRANCIS CARCO



### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.2 La situation de l'établissement

Le collège Francis Carco – Koutio est situé dans la zone péri-urbaine dite du Grand Nouméa, dans le quartier de Koutio sur la commune de Dumbéa. Ouvert en 1993, il a été classé en zone d'éducation prioritaire en 1997. Les locaux de la SEGPA ont été livrés en 1997.

A la rentrée de février 2019, il a accueilli 576 élèves dont 70 de l'enseignement adapté, 22 élèves dont des polyhandicapés bénéficient du dispositif d'unité localisée d'inclusion scolaire (ULIS) de l'établissement.

Cependant ces chiffres seront amenés à être revus dans les années à venir, compte tenu de l'urbanisation de la zone dite du centre de Koutio. Au carrefour des communes de Nouméa et du Mont-Dore, le centre urbain de Koutio est destiné à être le cœur de ville, avec de grands équipements et une mixité de commerces et d'activités.

Depuis octobre 2019, l'activité de l'établissement a pris en compte le réseau Néobus. Les accès modifiés, les voies de cheminement complexifiées. L'établissement se trouve actuellement toujours en marge d'une « zone en devenir » et en chantier (plaine de la Tonghoué).

Le collège, tout comme la commune, est une mosaïque interculturelle de la Nouvelle-Calédonie, ce qui contribue à sa richesse et à sa diversité humaine. Il connaît une décélération forte de ses effectifs depuis l'ouverture en 2014, du collège de Dumbéa sur Mer et d'Apogoti à la rentrée 2018.

Il convient de retenir que la donne socio-démographique du secteur a beaucoup changé, une nouvelle population plus fragile est venue s'installer.

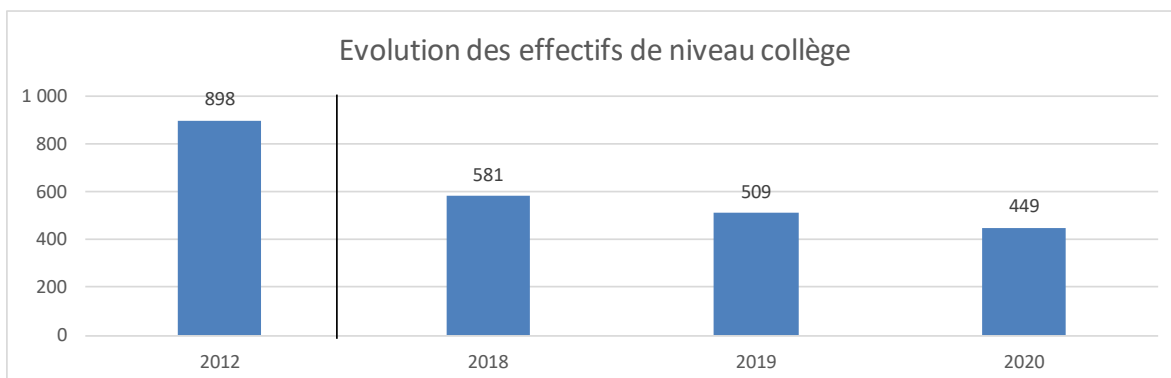
Au collège, les élèves sont répartis sur 26 divisions dont 4 en SEGPA : 56,9 % sont issus de professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) défavorisées et 17,4 % affichent un retard à l'entrée en 6<sup>e</sup> enfin, 94,4 % des élèves sont demi-pensionnaires.

Une certaine stabilité des personnels existe. Le projet professionnel et individuel de certains personnels (titulaires et non titulaires) est considéré et accompagné. Les représentants des parents d'élèves disposent d'un espace dédié.

## Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
 Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
 Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

2012	2018	2019	2020
898	581	509	449
72	62	70	57
13	10	-	-



## Contexte scolaire

Indice d'éloignement

Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)

Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)

Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA

Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)

Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)

Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
-1,4	10,3	14,3
63,3	45,7	47,1
9,0	17,3	16,4
84,4	98,1	95,7
8,1	8,8	9,9
71,0	78,2	76,8
45,8	53,5	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
 par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)

Nombre d'élèves par division - niveau collège  
 hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,36	1,35	1,38
22,6	20,6	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)

Ancienneté moyenne des enseignants (année)

Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
89,7	77,8	71,6
4,1	3,9	-
43,3	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3è/2de GT (%)

Taux de passage 3è/2de PRO (%)

Taux de passage 3è/CAP (%)

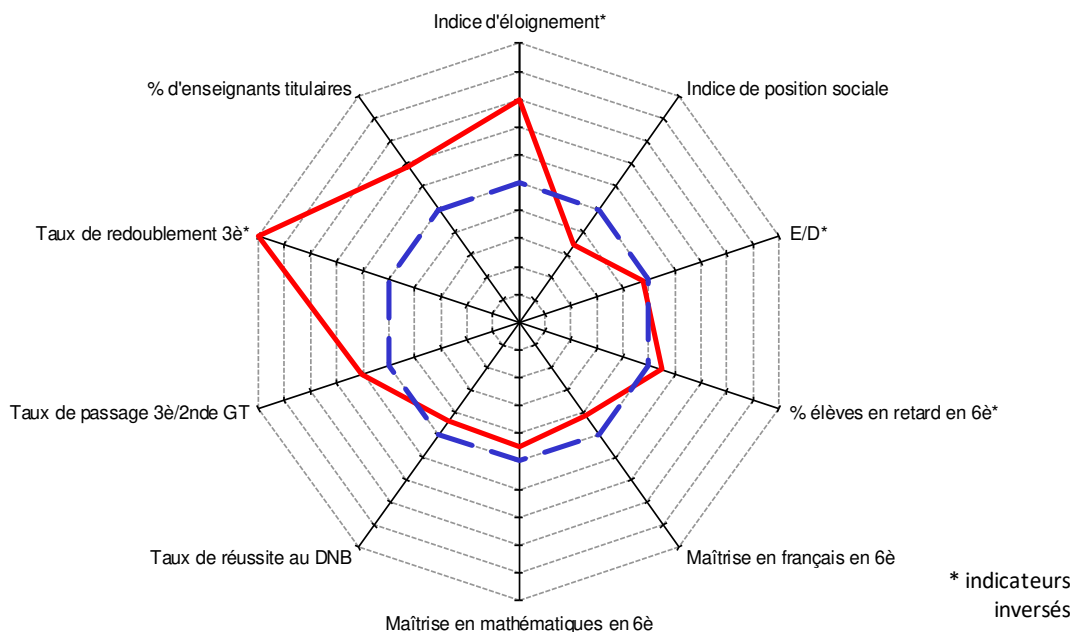
Taux de redoublement 3è (%)

Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
58,6	52,9	50,3
28,4	26,5	27,7
7,1	12,5	14,0
0,0	0,8	1,0

## Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
 Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
 Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
 Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
 Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
75,9	79,6	79,8
0,0	-10,5	-9,2
8,9	10,1	9,8
15,1	15,0	15,2
13,0	13,9	13,9



Lecture : Plus le polygone de l'établissement tend vers l'extérieur, plus la situation de l'établissement est favorable pour le domaine concerné.  
 Plus le polygone de l'établissement se trouve éloigné du trait bleu, plus l'écart avec la moyenne académique est significative.

— 9830474Y : Collège Francis Carco (Koutio)  
 — Public + privé

## II – L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

### 2.1 Le projet d'établissement (PE)

Le bilan du projet d'établissement a permis de confirmer la formalisation de l'ensemble des réalisations « actives » et réussies sur l'année 2019. Il a été enregistré l'abandon de certaines actions prévues qui n'ont pu être activées par les équipes pédagogiques et/ou éducatives. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, référence pédagogique essentielle, est bien pris en compte.

L'analyse des résultats de l'évaluation en sixième oblige à intensifier les liens du cycle trois avec les écoles primaires du secteur (Victorien Bardou, Jack Mainguet, Louise de Geslan), à chercher des solutions aux déficiences constatées.

Le PE prend en compte cette démarche notamment dans la mise en place de l'aide personnalisée au cours de la scolarité et qui intègre des facteurs déterminants : le projet pédagogique et éducatif, les ressources disponibles, l'intérêt bien identifié des élèves, l'adhésion de l'élève et de ses responsables légaux.

Le taux d'absentéisme des élèves considéré est de 9,9 % en 2017, 8,6 % en 2018 et de 8,7 % en 2019.

Le constat des incivilités dans un contexte complexe conduit à mener des actions en concertation avec tous les partenaires.

Le nombre et la diversité des projets éducatifs, culturels et artistiques proposés témoignent de l'implication des acteurs, de leur mobilisation pour mieux appréhender la difficulté scolaire et pour améliorer la prise en charge des élèves.

L'équipe vie scolaire, par une plus forte présence et une meilleure communication, poursuit ses efforts en matière d'encadrement éducatif des élèves.

L'équipe des agents d'entretien et de service est stable et fonctionne correctement, avec un taux d'absentéisme faible.

Au-delà des partenaires institutionnels, l'association des parents d'élèves (GPE) du collège a apporté son soutien et sa contribution pour accompagner certaines actions du PE.

Le taux de présence constaté des parents aux différentes réunions organisées par le collège est faible et variable.

La contribution et l'engagement de tous les acteurs présents de la communauté scolaire et éducative sont réels. Ils sont attendus de nouveau en 2020 pour participer au renforcement des dispositifs et/ou des actions de prévention au profit des usagers, prévus au PE 2020-2022, dans le cadre de la convention de lutte contre le décrochage, les incivilités et violences en milieu scolaire (convention cadre de mars 2018) et du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie.

## 2.2. Les axes prioritaires de l'établissement en 2019

### 2.2.1 Axe 1 « performance et de l'offre de formation »

Compte tenu de l'hétérogénéité du public accueilli, les apprentissages ont été diversifiés en s'appuyant, entre autre, sur le déploiement de nouveaux dispositifs et sur le numérique.

Une 6<sup>e</sup> tremplin permet à une vingtaine d'élèves, repérés fragiles en CM2, d'être pris en charge par une équipe d'enseignants volontaires et de leur faire bénéficier d'un tutorat professeur/élève. Leur scolarité est basée sur une mise en confiance, une meilleure appropriation des règles de fonctionnement, un renforcement des fondamentaux. A l'issue de cette 6<sup>e</sup>, les élèves sont redéployés sur toutes les classes de 5<sup>e</sup>. L'objectif est de leur donner « un peu plus » en 6<sup>e</sup> pour leur permettre d'appréhender au mieux leur scolarité au collège.

Des groupes de compétences en mathématiques, français et anglais sur les niveaux 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sont constitués à l'issue de diagnostics posés en début d'année et sur la base de barrettes concernant des groupes-classes, les élèves ont été répartis sur différents groupes de compétences. Ce dispositif mobilise beaucoup d'heures d'intervention, puisqu'un professeur supplémentaire est affecté sur chaque groupe, mais cela se révèle très positif pour les élèves qui se retrouvent en effectifs allégés. Ils gagnent en confiance, en estime de soi et cela génère moins d'absentéisme. Le fait de ne pas avoir peur de se tromper, de ne pas être pointé du doigt, leur a permis de se trouver à nouveau valorisés et si cela ne permet pas forcément de rattraper tous les retards ou les lacunes, ils tendent à les réduire.

Des révisions préparatoires au DNB pendant les vacances scolaires d'octobre. Ce sont 44 élèves de 3<sup>e</sup> qui ont pu bénéficier de séances de révisions au DNB. Ces dernières ont été encadrées par des cinq enseignants volontaires rémunérés en HSE.



### 2.2.2 Axe 3 « l'ouverture culturelle dans une double dimension artistique, scientifique et technique »

L'ouverture culturelle est un axe fort pour les élèves de l'établissement, c'est au travers des sollicitations et des offres d'activités culturelles au sens large que les apprentissages scolaires prennent sens. Parmi les actions phares du PE, la fête de la musique du collège permet de fédérer un bel enthousiasme de la part des élèves, en particulier sur des thèmes musicaux éclectiques. Que ce soit au travers de la chorale, des groupes de percussions ou de danses, les élèves développent de magnifiques talents (ex. défi/classes de 4<sup>e</sup>/hymne carcotoyen).

La labellisation de l'établissement E3D permet, au travers d'actions comme le recyclage, le compostage et l'agriculture BIO, l'observation des baleines, de sensibiliser les élèves à leur environnement ;

La classe défense et sécurité globale, par les natures des engagements et des réalisations s'inscrit dans cet axe, de même que la participation à la fête de la citoyenneté.

### 2.2.3 Axe 4 « l'ouverture à l'international »

Le projet de voyage en Tasmanie (Australie) n'a pas été réalisé compte tenu des changements et des différentes contraintes exposées par l'établissement.

### 2.2.4 Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

Un des objectifs essentiels de l'établissement est de garantir la sérénité nécessaire aux apprentissages et à la préservation d'une mixité sociale et ethnique. De nombreuses actions ont été mises en place pour conduire chaque élève, tout au long de sa scolarité au collège, vers un parcours de citoyenneté mettant en exergue l'intégration des règles, de la responsabilité et de l'engagement. On citera la PSC1, les journées de cohésion, les ateliers éducatifs, les actions du CESC et du conseil de vie collégienne. Toutes ces actions permettent à chaque élève de consolider à un moment de sa scolarité son parcours de citoyen.

## III – Le compte rendu de gestion

Le budget 2019 est établi à 104,930 MF en dépenses. Il a été réalisé à hauteur de 79,805 MF soit 76 %. En recettes le budget a été établi à 92,349 MF. Il a été réalisé à hauteur de 87,319 MF soit 95 %.

### 3.1 Les dépenses et les recettes

#### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	13 705 425	5 213 151	38,04%
	Vie de l'élève	7 758 439	6 192 993	79,82%
	Administration et logistique	42 183 593	33 812 404	80,16%
	Restauration et hébergement	27 837 073	23 732 812	85,26%
	Bourses	9 685 339	9 685 049	100,00%
Investissement	Opérations en capital	3 760 332	1 168 901	31,09%
	<b>Total</b>	<b>104 930 201</b>	<b>79 805 310</b>	<b>76,06%</b>

## Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	11 225 425	5 476 312	48,78%
	Vie de l'élève	7 758 439	6 192 993	79,82%
	Administration et logistique	35 421 369	34 096 329	96,26%
	Restauration et hébergement	25 999 000	25 376 530	97,61%
	Bourses	9 685 339	9 685 049	100,00%
Investissement	Opérations en capital	2 260 332	6 491 901	287,21%
	<b>Total</b>	<b>92 349 904</b>	<b>87 319 114</b>	<b>94,55 %</b>

### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service activité pédagogique (AP) : les crédits consommés se répartissent de la manière suivante : voyage de 1,650 MF soit 32 %, acquisition de matériels pédagogique de 1,261 MF soit 24 %, de 2,301 MF autres dépenses 44 %.

Les recettes sont essentiellement constituées des subventions de la province Sud pour 81 %. Celles du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sont de 10 % et des recettes propres de l'établissement de 9 %.

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : il s'agit des dépenses liées au fonds social collégien 26 élèves ont bénéficié des aides pour les fournitures scolaires, les tenues scolaires, les frais de demi-pension et de transport, pour 80 % du budget.

Les recettes proviennent principalement des crédits globalisés (fonds social collégien) à concurrence de 80 %.

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : il s'agit principalement des dépenses d'entretien liées à la maintenance des installations, à la sécurité de l'établissement (alarme incendie, extincteurs, assurances) ainsi que les diverses réparations des bâtiments. Elles représentent 43 % des dépenses du service. La viabilisation (électricité et eau) représente 8 % des dépenses du service. Enfin, les dépenses diverses représentent 49 % (fournitures de bureau, carburant, téléphone, espaces verts, etc.).

Ces recettes correspondent à la subvention de fonctionnement allouée par la province Sud soit 78 %, des recettes propres de 5 % et des dotations aux amortissements de 17 %.

### 3.1.3 Les services spéciaux

3.1.3.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : il accueille 546 élèves. Le tarif de la demi-pension est de 14 500 F CFP par trimestre. Les dépenses du SRH s'établissent à 85 % du budget consommé. Il s'agit principalement de l'achat des denrées alimentaires soit 72 %, des produits d'entretien de 8 %, de la maintenance des machines soit 5 % et du reversement des recettes au service administration et logistique de 23 %.

Il s'agit des participations des familles à la cantine scolaire soit 94 % et des recettes des commensaux de 6 %.

3.1.2.2 Le service bourses provinciales (SBP) : ces dépenses d'ordre comptable consistent au reversement des bourses au SRH. Elles ont concerné 266 élèves boursiers de la province Sud, 3 élèves de la province Nord et 2 de la province des îles Loyauté.

En recette, il s'agit des allocations boursières de la province Sud (96 %), de la province Nord (2 %) et de la province des îles Loyautés (2 %).

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : les dépenses s'élèvent à 1,168 MF contre 6,491 MF de recettes soit une plus-value de 5,323 MF qui correspond à une sortie d'inventaire (ordinateurs).

Il s'agit de la subvention d'équipement et travaux de la province Sud qui a permis de financer des achats immobilisés.

### 3.3 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice se solde par un excédent de 2,190 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : au 31 décembre 2019, le fonds de roulement s'établit à 32,997 MF et correspondent à 164 jours de fonctionnement.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : elle s'élève à 40,343 MF.

La situation financière de l'établissement ne présente pas de risque particulier. Les actions engagées en 2019 se poursuivront en 2020.



SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT  
Collège Francis Carco - Koutio - Dumbéa

EXERCICE 2019

RNE 9830474Y

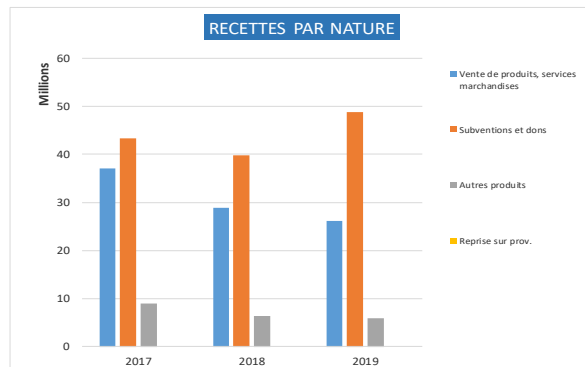
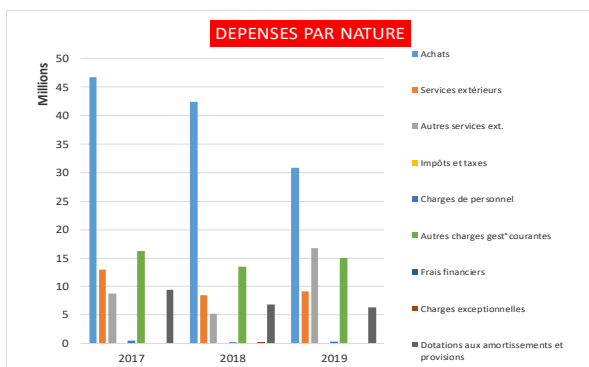
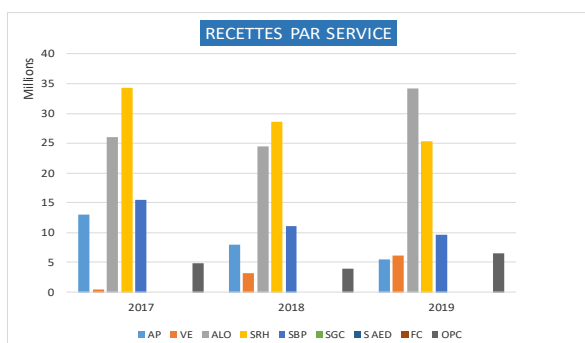
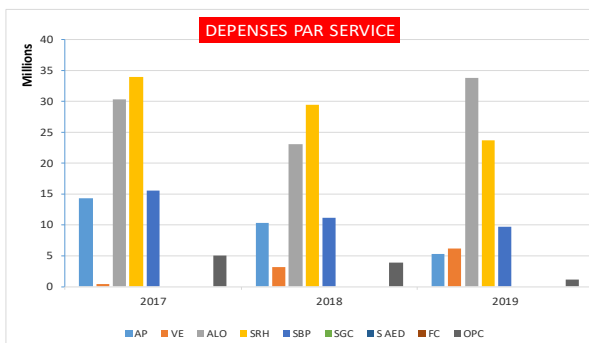
Source compte administratif juin 2019

Exécution budget

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	5 213 151	11,53%	5 476 312	11,97%	263 161
VE	Vie de l'Elève	6 192 993	13,70%	6 192 993	13,53%	0
ALO	Administration et logistique	33 812 404	74,78%	34 096 329	74,50%	283 925
	<b>Total SG</b>	<b>45 218 548</b>	<b>100%</b>	<b>45 765 634</b>	<b>100,00%</b>	<b>547 086</b>
SRH	Restauration et hébergement	23 732 812	71,02%	25 376 530	72,38%	1 643 718
SBP	Bourses provinciales	9 685 049	28,98%	9 685 049	27,62%	-
SGC	Groupement comptable	-		-		-
		-		-		-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-		-		-
FC	Formation continue	-		-		-
		-		-		-
	<b>Total SS</b>	<b>33 417 861</b>	<b>100%</b>	<b>35 061 579</b>	<b>100%</b>	<b>1 643 718</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>78 636 409</b>		<b>80 827 213</b>		<b>2 190 804</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	1 168 901	100,00%	6 491 901	100%	5 323 000
	<b>Total 2ème section</b>	<b>1 168 901</b>		<b>6 491 901</b>		<b>5 323 000</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>79 805 310</b>	<b>100%</b>	<b>87 319 114</b>	<b>100%</b>	<b>7 513 804</b>

Section de fonctionnement / Total général	99%	Section de fonctionnement / Total général	93%
Opérations en capital / Total Général	1%	Opérations en capital / Total Général	7%

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		Montant	% Recettes
60	Achats	30 908 758	39,31%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	26 142 373	32,34%
61	Services extérieurs	9 236 630	11,75%	Cptes 74	Subventions et dons	48 838 397	60,42%
62	Autres services ext.	16 783 829	21,34%	Cptes 75-76-77	Autres produits	5 846 443	7,23%
63	Impôts et taxes	27 958	0,04%				
64	Charges de personnel	348 937	0,44%				
65	Autres charges gest <sup>o</sup> courantes	14 971 630	19,04%				
66	Frais financiers	-					
67	Charges exceptionnelles	-					
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>		<b>72 277 742</b>	<b>91,91%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	6 358 667	8,09%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	
<b>Total Dépenses</b>		<b>78 636 409</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>80 827 213</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	31 548 017	30 294 307	32 997 335
Fonds de roulement en nombre de jours	133	156	164
Trésorerie	39 523 955	36 246 564	40 343 147
Trésorerie en nombre de jours	167	186	201

## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE GABRIEL PAÏTA

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

A la rentrée 2019, le collège compte 23 divisions dont une 3<sup>e</sup> Prépa-Pro, une 3<sup>e</sup> alternance et une 6<sup>e</sup> d'adaptation pour un effectif total de 550 élèves. En parallèle avec l'accroissement démographique de la ville de Païta, le collège voit sa population scolaire régulièrement augmenter depuis son ouverture. Bien que récent, spacieux, aéré, dans un environnement proche de la nature et bien entretenu, l'établissement devrait à la rentrée 2021 être en limite de sa capacité d'accueil et dépassera les 600 élèves. Ces observations nécessitent de projeter l'établissement à court et moyen terme au regard des constructions, des installations et des aménagements à réaliser.

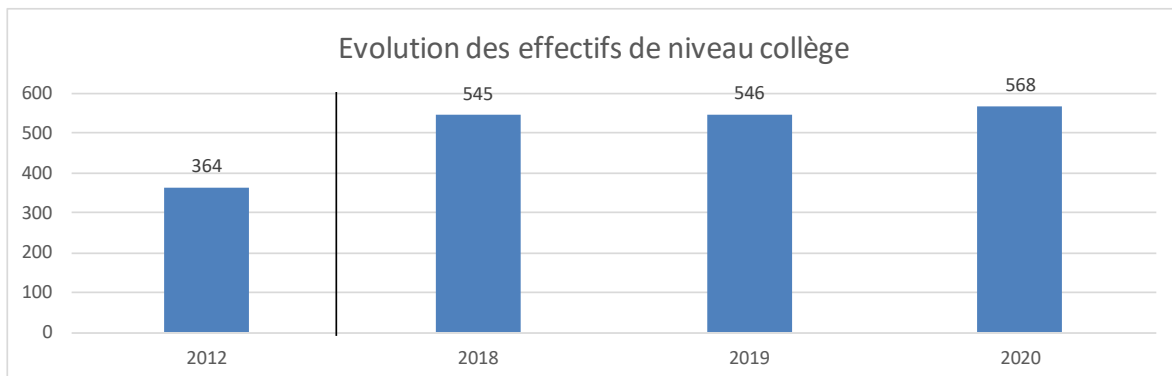
#### Les effectifs du collège :

	Effectif	½ Pension	Nombre Divisions	Boursiers	Bourses CAFAT
2014	436	432	17	181(41,5%)	38
2015	455	443	19	134 (29,4%)	78
2016	500	493	21	174 (34%)	53
2017	521	511	21	160(31,37%)	50
2018	545	535	23	176 (32.4%)	56
2019	546	536	23	198 (36.3%)	58

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

2012	2018	2019	2020
364	545	546	568
-	-	-	-
-	-	-	-



## Contexte scolaire

Indice d'éloignement
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)
Niveau de maîtrise* en français des élèves entrant en 6ème (%)
Niveau de maîtrise* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,0	10,3	14,3
59,0	45,7	47,1
6,6	17,3	16,4
89,6	98,1	95,7
9,2	8,8	9,9
85,4	78,2	76,8
46,8	53,5	50,4

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves, par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)
Nombre d'élèves par division - niveau collège hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,28	1,35	1,38
23,7	22,8	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)
Ancienneté moyenne des enseignants (année)
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
80,6	77,8	71,6
2,4	3,9	-
38,9	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3è/2de GT (%)
Taux de passage 3è/2de PRO (%)
Taux de passage 3è/CAP (%)
Taux de redoublement 3è (%)

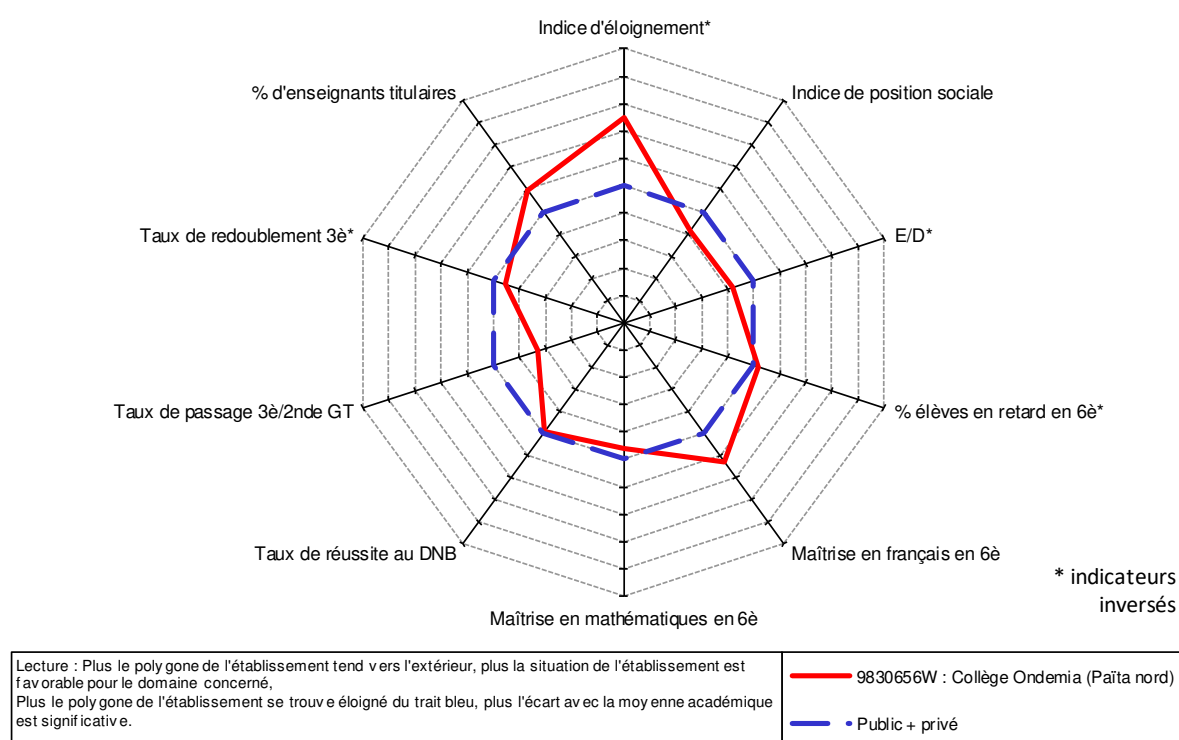
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
36,9	52,9	50,3
48,4	26,5	27,7
8,2	12,5	14,0
1,6	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
79,1	79,6	79,8
-10,3	-10,5	-9,2
9,8	10,1	9,8
16,0	15,0	15,2
13,3	13,9	13,9

## Radar



## II – L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie :

### 2.1 Axe 1 « performance et offre de formation »

En 2019, l'équipe pédagogique a complètement rénové le projet d'établissement, en favorisant une approche par les compétences. Trois dispositifs vont être expérimentés en 2020. Celui du neurosciences, « DARE » en anglais c'est-à-dire « OSER » en français et de la remédiation 6<sup>e</sup>.

Le dispositif neuroscience consiste à appliquer la formation qu'a suivi un groupe d'enseignants en 2019. Ils souhaitent mettre à disposition des élèves leurs compétences pour les aider à mieux apprendre. Une attention particulière sera accordée à ce dispositif, dans l'optique de le déployer largement. Le dispositif DARE, consiste en un aménagement matériel destiné à favoriser les apprentissages des langues. De même, en cas de réussite, il sera déployé. Le dispositif remédiation 6<sup>e</sup> vise à être plus égalitaire dans l'enseignement. La démarche consiste à identifier au plus tôt le niveau des élèves de 6<sup>e</sup>, de repérer les élèves présentant le plus de difficultés en mathématiques et étant en « fluence » en français. Ces élèves seraient accompagnés par l'intervenante en remédiation. La classe « orange » sera supprimée et les moyens seront basculés sur l'ensemble des 6<sup>e</sup>.

Outre ces projets, le collège a mis en place une préparation au diplôme national du brevet (DNB) importante, avec l'ajout d'un second DNB blanc. Pour les élèves volontaires, une préparation s'est également faite durant les vacances, avec la multiplication des mises en situation d'épreuves orales. De même, un renforcement de la politique d'orientation a été planifié notamment avec des entretiens individuels systématiques, associant l'élève, la famille, le professeur principal et la Psy-EN.



## 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »

Le collège possède deux salles informatiques. Les taux d'occupation et d'utilisation sont très satisfaisants. Elles permettent la réalisation de nombreux projets pédagogiques.

Les ordinateurs ont été changés à la fin de l'année 2019 et à la rentrée scolaire. L'établissement devrait être équipé en bornes wifi et de classes mobiles en 2020. Ces nouveaux équipements faciliteraient l'obtention des évolutions pédagogiques et répondraient aux attentes de l'équipe enseignante.

## 2.3 Axe 3 « l'ouverture artistique et culturelle »

Des semaines à thèmes sont organisées avant chaque période de vacances. Elles ont obtenu plus ou moins de succès. Pour l'avenir, il a été préconisé qu'un coordonnateur soit désigné selon le thème plutôt que d'avoir un coordonnateur général. Par ailleurs, des appels à projets ont été lancés afin d'occuper les élèves lors de la pause méridienne, qui est toujours un moment de tensions pour le service de la vie scolaire. On notera qu'au cours de cette année, les actions prévues en partenariat avec la ville de Païta et le collectif SIAPO (groupement d'artistes promouvant la culture et proposant des animations pour les jeunes) n'ont pu se réaliser.

## 2.4 Axe 4 « l'ouverture à l'international »

Le voyage scolaire en Nouvelle Zélande permet l'approfondissement et la concrétisation des connaissances du monde anglophone étudié depuis la 6<sup>e</sup>. La rencontre et les échanges, par internet avant le voyage avec des personnes culturellement différentes ont permis aux élèves de s'ouvrir les uns aux autres, de vivre un vrai partage mais également d'acquérir une ouverture d'esprit indispensable dans la construction personnelle des élèves.

## 2.5 Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

En 2019, le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) a travaillé sur les actions à conduire en 2020. Les propositions figurent dans le tableau qui suit :

<b>PARCOURS SANTE-CITOYENNETE 2020-2022</b>			
	<b>Thèmes</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Périodes</b>
<b>Tous les niveaux</b>	Climat scolaire: - Justice scolaire - Bien-être et actions solidaires	Personnels, collégiens et intervenants	Toute l'année
	développement durable	Eco délégués Coordo : APE-enseignant-CIE-ASNC ...	Toute l'année
	Incivilités via le projet Païta C'Net	APE-Direction- Personnels-Mairie- Province-VR	Toute l'année

**PARCOURS SANTE-CITOYENNETE 2020-2022**

	<b>Thèmes</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Périodes</b>
<b>Tous les niveaux</b>	Prévention de la surcharge pondérale	Personnels et collégiens : Prof EPS-IDE- Personnel restauration- ASSNC	Toute l'année
	Semaine citoyenne	Vie scolaire	mars-avril (élections)
	Prévention en addictologie	Enseignants - IDE - ASSNC - AS- FPSC1- FRAD-Brigade cynophile	Toute l'année
	Sophrologie gestion des émotions	Sophrologue	Public cible toute l'année
<b>3<sup>e</sup></b>	Gestion du stress (préparation aux épreuves DNB-CFG)	Sophrologue	Octobre/novembre
	ASSR2	Collège-DITTT	2 <sup>e</sup> trimestre
	Sensibilisation au handicap	Prof EPS	Toute l'année
	Relations Hommes/Femmes : Respect et égalité	Référents 3e- IDE- CDI	3 <sup>e</sup> trimestre
	Prévention en addictologie	BPDJ-CPE-IDE	à déterminer
<b>4<sup>e</sup></b>	Prévention violence	Brigade de prévention de la délinquance (BPDJ) CPE-IDE	Toute l'année
	Vie affective et sexuelle	Ass Solidarité SIDA- Réf 3e-IDE	2 <sup>e</sup> trimestre
	Harcèlement/cyber harcèlement	BPDJ/CPE	2 <sup>e</sup> trimestre
	Formation PSC1	Moniteurs PSC1	Mars à juillet

<b>PARCOURS SANTE-CITOYENNETE 2020-2022</b>			
	<b>Thèmes</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Périodes</b>
<b>5<sup>e</sup></b>	Harcèlement et discrimination	Réf harcèlement - IDE CPE Professeurs principaux	1 <sup>e</sup> trimestre semaine "bien être"
	Incivilités et gestion de conflits avec photo langage "Rumeurs"	Elèves- CPE	1 <sup>e</sup> trimestre semaine "bien être"
	Tag et dégradation	BPDJ-CPE-équipe d'entretien	Toute l'année
	Sensibilisation à la sécurité routière ASRR1	F PSC1-Pompiers	Octobre/Novembre
	Prévention en addictologie	FRAD-Brigade cynophile	Août/Septembre
<b>6<sup>e</sup></b>	Prévention enfance en danger	AS	
	Manger bien, bouger bien	Prof EPS-IDE- Diététicienne-ASSNC	Toute l'année
	Sensibilisation au développement durable	APE-CPE	Mars
	Prévention du cyber harcèlement (internet responsable)	CDI- AS	2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> trimestre
	Bilan de santé des 6 <sup>e</sup>	IDE	1 <sup>e</sup> trimestre
	Le respect et les émotions	AS - APE	1 <sup>e</sup> trimestre

Le budget consacré à l'activité pédagogique a été réparti et consommé par les projets d'établissement (16 %), les transports (15 %), matériel et fourniture d'enseignement (14 %), le voyage en Nouvelle-Zélande (45 %), et l'acquisition d'équipements pédagogiques (10 %).

En ce qui concerne les dépenses relatives à l'amélioration de la vie des élèves. Le fonds social et l'achat des carnets de correspondance représentent chacun 32 % des crédits globalisés. En 2019, 25 élèves ont été aidés principalement en fournitures scolaires et en frais de demi-pension. La part CAFAT permettant d'assurer nos élèves en stage a augmenté de 40 % par rapport à l'exercice 2018 du fait de l'ouverture de la classe alternance. Les autres dépenses du service concernent le complément de gratuité de la demi-pension qui n'est pas prise en charge par les familles. Il s'agit de 195 élèves boursiers.

### III- Le compte rendu de gestion

Le budget 2019 est établi à 71,245 MF en dépenses. Il a été réalisé à hauteur de 67,338 MF soit 94,52 %.

En recettes le budget a été établi à 65,848 MF. Il a été réalisé à hauteur de 61,952 MF soit 94,08 %.

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	11 418 421	7 967 073	69,77%
	Vie de l'élève	6 582 488	4 803 814	72,98%
	Administration et logistique	26 029 075	24 169 536	92,86%
	Restauration et hébergement	25 788 142	25 170 422	97,60%
	Bourses	7 050 000	6 786 000	96,26%
Investissement	Opérations en capital	1 800 000	1 270 380	70,58%
	<b>Total</b>	<b>78 668 126</b>	<b>70 167 225</b>	<b>89,19%</b>

##### Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	11 000 909	4 701 318	42,74%
	Vie de l'élève	6 500 000	3 758 414	57,82%
	Administration et logistique	23 929 075	23 508 160	98,24%
	Restauration et hébergement	25 780 940	25 110 850	97,40%
	Bourses	7 050 000	6 786 000	96,26%
Investissement	Opérations en capital	1 800 000	1 270 380	70,58%
	<b>Total</b>	<b>76 060 924</b>	<b>65 135 122</b>	<b>85,64%</b>

#### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service administration et logistique (AP) : il s'agit des dépenses d'entretien liées à la maintenance, ainsi que les frais de fonctionnement courant de l'établissement. La sécurisation de l'établissement avec la contractualisation d'un gardiennage pour les week-end soit 32 % de ce budget. La viabilisation pour 22 %, la maintenance et les travaux pour 17 %. Enfin, les dépenses diverses représentent 29 % (téléphone et affranchissements, assurances, fournitures de bureau, matériel, carburant, produits d'entretien, etc.).

Les recettes sont essentiellement constituées de la subvention de la province Sud pour 87 % et 13 % par la Mairie de Païta. Les participations des familles ainsi que les subventions du voyage scolaire en Nouvelle-Zélande, réalisé au cours du mois de septembre 2019 n'ont pas été titrées en recettes. Cela représente 4,778 MF.

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : en recette, il s'agit principalement des bourses versées par la CAFAT et le complément de la province Sud pour la demi-pension à concurrence de 81 %. La recette liée aux crédits dits globalisés versés par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a été rejetée par l'agent comptable en raison d'anomalies constatées sur la délibération votée par le conseil d'administration.

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : ces recettes correspondent essentiellement à la subvention de fonctionnement allouée par la province Sud (85 %), la contribution du SRH (9 %) et un prélèvement sur le fonds de roulement.

### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : la cantine accueille 540 élèves. Le tarif de la demi-pension est de 14 520 F CFP par trimestre. L'achat des denrées alimentaires sur l'exercice 2019 a représenté 77 % des dépenses du SRH. Les produits d'entretien et la maintenance des équipements de cuisine, 15 % et enfin le reversement des recettes au service administration et logistique 8 %.

Il s'agit des participations des familles à la cantine scolaire (91 %), des recettes des commensaux (6,5 %) et diverses (2,5 %)

3.1.2.1 Le service bourses provinciales (BSP) : ces dépenses d'ordre comptable, consistant au reversement des bourses au SRH ont concerné 195 élèves boursiers de la province Sud et 1 de la province Nord.

Il s'agit des allocations boursières en faveur des boursiers de la province Sud.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : les investissements concernent le rehaussement de la clôture d'entrée, l'achat d'une remorque et le remplacement du moteur du portail.

Il s'agit de la subvention d'équipement de la province Sud, elle a permis de financer la totalité des achats de ce service.

### 3.2. Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice se solde par un résultat négatif de 4,853 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : l'exécution du budget a nécessité un prélèvement sur fonds de roulement pour un montant de 4,800 MF. Au 31 décembre 2019, le fonds de roulement s'établit à 3,657 MF et correspond à 20 jours de fonctionnement.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie s'élève à 19,234 MF.



**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège Gabriel Païta - Païta**

EXERCICE 2019

RNE 9830656W

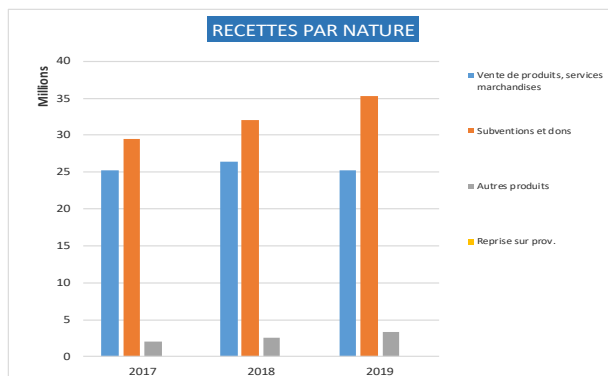
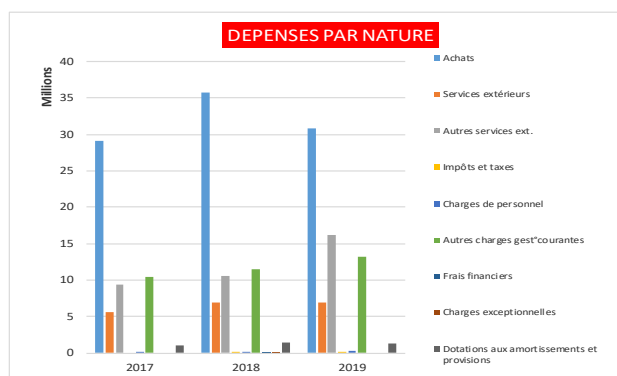
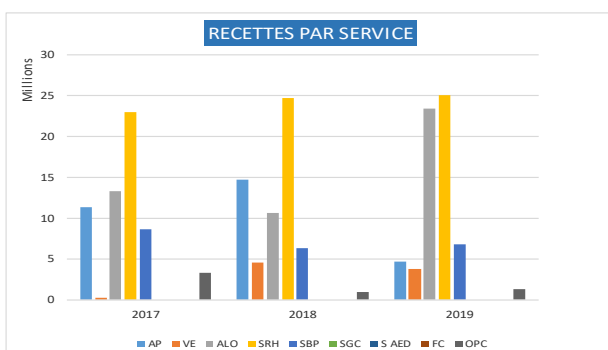
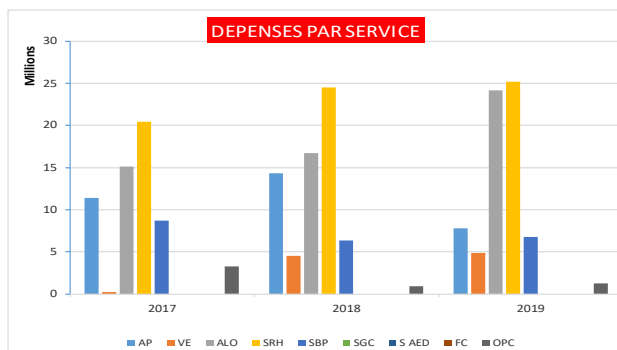
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	7 788 623	21,19%	4 701 318	14,71%	-3 087 305
VE	Vie de l'Elève	4 803 814	13,07%	3 758 414	11,76%	-1 045 400
ALO	Administration et logistique	24 169 536	65,75%	23 508 160	73,54%	-661 376
	<b>Total SG</b>	<b>36 761 973</b>	<b>100%</b>	<b>31 967 892</b>	<b>100,00%</b>	<b>-4 794 081</b>
SRH	Restauration et hébergement	25 170 422	78,76%	25 110 850	78,73%	-59 572
SBP	Bourses provinciales	6 786 000	21,24%	6 786 000	21,27%	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
	<b>Total SS</b>	<b>31 956 422</b>	<b>100%</b>	<b>31 896 850</b>	<b>100%</b>	<b>-59 572</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>68 718 395</b>		<b>63 864 742</b>		<b>-4 853 653</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	1 270 380	100,00%	1 270 380	100%	0
	<b>Total 2ème section</b>	<b>1 270 380</b>		<b>1 270 380</b>		<b>0</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>69 988 775</b>	<b>100%</b>	<b>65 135 122</b>	<b>100%</b>	<b>-4 853 653</b>

Section de fonctionnement / Total général	98%	Section de fonctionnement / Total général	98%
Opérations en capital / Total Général	2%	Opérations en capital / Total Général	2%

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		Montant	% Recettes
60	Achats	30 808 979	44,83%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	25 257 034	39,55%
61	Services extérieurs	6 948 843	10,11%	Cptes 74	Subventions et dons	35 285 182	55,25%
62	Autres services ext.	16 148 477	23,50%	Cptes 75-76-77	Autres produits	3 322 526	5,20%
63	Impôts et taxes	240	0,00%				
64	Charges de personnel	263 245	0,38%				
65	Autres charges gest*courantes	13 173 161	19,17%				
66	Frais financiers	-	-				
67	Charges exceptionnelles	-	-				
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>67 342 945</b>	<b>98,00%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	1 375 450	2,00%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	-
	<b>Total Dépenses</b>	<b>68 718 395</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>63 864 742</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	13 675 905	8 458 580	3 657 851
Fonds de roulement en nombre de jours	90	47	20
Trésorerie	19 298 394	15 905 218	19 234 899
Trésorerie en nombre de jours	127	88	103



## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE GEORGES BAUDOUX

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

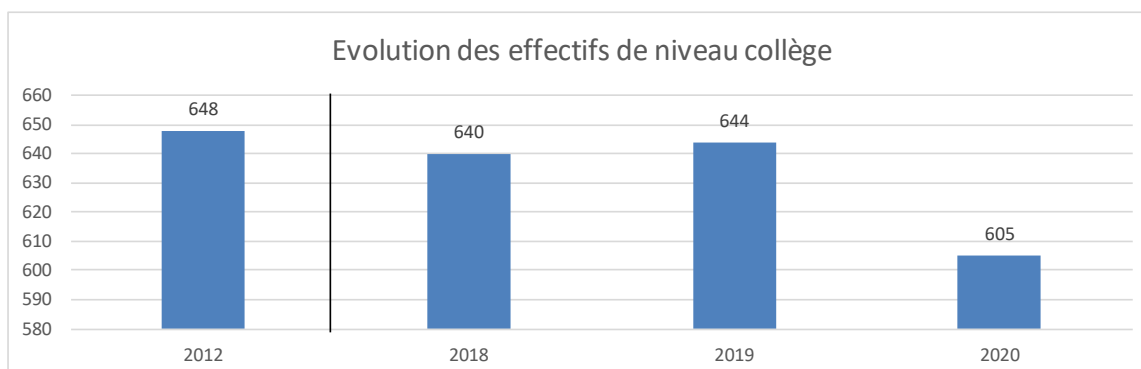
Le collège Georges Baudoux qui s'élève dans la cour de ce qui fut autrefois la caserne Bonnier (1873) fut d'abord appelé « CES Carcopino » avant d'être appelé collège Georges Baudoux.

A la rentrée 2019, l'établissement comptait un effectif d'environ 644 élèves dont 130 élèves boursiers (20 %).

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	648	640	644	605
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	-	-	-	-
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	-	-	-	-



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
-1,9	10,3	14,3
21,0	45,7	47,1
32,3	17,3	16,4
119,7	98,1	95,7
11,3	8,8	9,9
89,3	78,2	76,8
83,6	53,5	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences



## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège  
hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,17	1,35	1,38
26,8	22,8	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
90,2	77,8	71,6
5,4	3,9	-
46,7	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de GT (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de PRO (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/CAP (%)  
Taux de redoublement 3<sup>e</sup> (%)

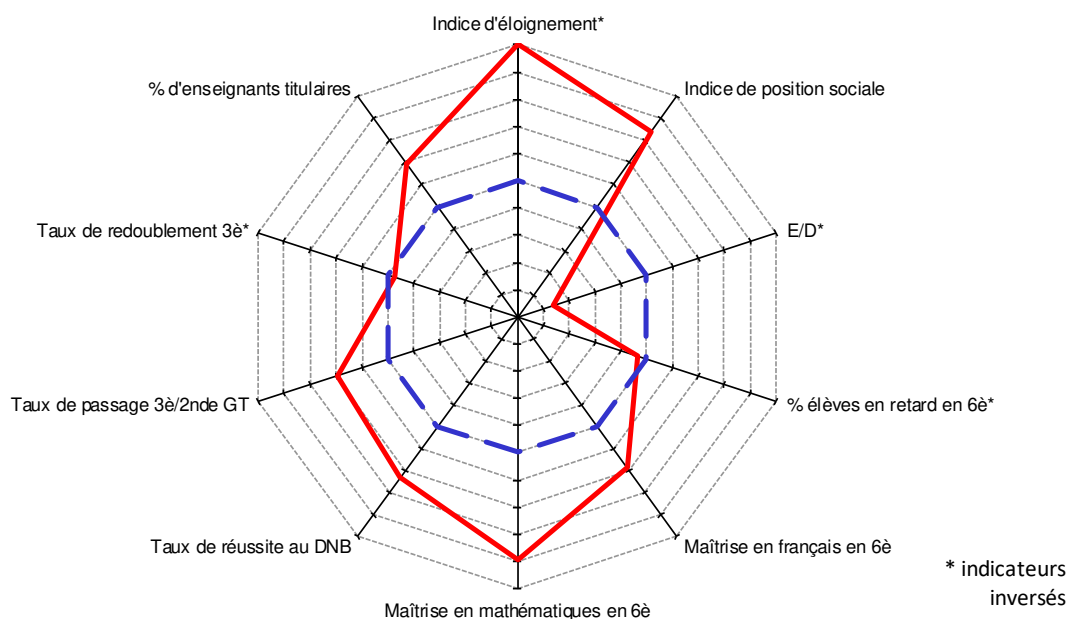
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
65,6	52,9	50,3
19,2	26,5	27,7
8,6	12,5	14,0
1,3	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
87,7	79,6	79,8
-15,5	-10,5	-9,2
11,1	10,1	9,8
16,2	15,0	15,2
14,8	13,9	13,9

### Radar



Lecture : Plus le polygone de l'établissement tend vers l'extérieur, plus la situation de l'établissement est favorable pour le domaine concerné.  
Plus le polygone de l'établissement se trouve éloigné du trait bleu, plus l'écart avec la moyenne académique est significative.

— 9830004M : Collège Georges Baudoux  
— Public + privé

## II – L’activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

En 2019, les actions réalisées au titre du projet d’établissement ont concerné les cinq axes. Elles ont été nombreuses et illustrent le dynamisme des acteurs de l’établissement, en particuliers les enseignants. Ces actions sont le résultat de la volonté de toute l’équipe d’accompagner et de faire réussir l’ensemble des élèves dans un environnement propice aux apprentissages.

Le collège Baudoux se distingue par une situation unique en Nouvelle-Calédonie. C’est en effet le seul collège où le taux de PCS est équilibré : très favorisées (32,3 %) qui se rapproche du taux de PCS défavorisées (21,0 %).

Cette situation particulière se traduit par une hétérogénéité très importante dans les conditions matérielles, les habitudes d’hygiène et de consommation, les conditions de travail et les résultats scolaires.

Elle nous impose un double impératif pédagogique: proposer des dispositifs d’excellence et/ou très motivants pour des élèves déjà en situation de réussite (classe bilingue (LCE), latin, section internationale australienne, mise en place de nombreux concours et proposer des dispositifs stimulants (classe CHAM) ou **pour certains élèves** les plus en difficulté **d’intégrer** la 3<sup>e</sup> Prépa-Métiers (accompagnement en français et en mathématiques sur tous les niveaux, aide aux devoirs le soir toutes les semaines, dispositifs de lutte contre l’illettrisme comme le dispositif fluence en 6<sup>e</sup>, ateliers artistiques, culturels, scientifiques et techniques sur la pause méridienne, sorties culturelles, voyages linguistiques) sans oublier la prise en charge du handicap par l’inclusion d’élèves ULIS et également la mise en place de différents aménagements (APTA, PPS, PAI, etc.). Cette caractéristique particulière constitue également un défi pédagogique de taille pour les équipes enseignantes qui doivent s’appuyer sur ce public très hétérogène pour construire un laboratoire de la pédagogie différenciée, inventer des dispositifs innovants, expérimenter des enseignements interdisciplinaires (notamment en DNL), et pouvoir s’appuyer sur un environnement numérique performant.

2.1 Axe 1 « performance et offre de formation (volet pédagogique, volet orientation et volet culture kanak) »

Deux axes forts, qui caractérisent le collège Baudoux, permettent de répondre en partie à cette double exigence : un axe culturel et sportif important, facilité par la présence aux alentours de l’établissement de nombreuses installations sportives et de nombreux lieux d’arts et de culture (conservatoire de musique et de danse, théâtres, centre culturel de Tjibaou, bibliothèques, musées, cinéma) et un axe d’ouverture internationale conséquent (existence de 7 partenariats avec des collèges de l’environnement océanien, 10 % d’enseignants possédant la certification DNL) , source d’ouverture sur le monde et véritable émulateur d’un « enseigner autrement » indispensable.

Cette situation particulière, avec la présence de nombreuses communautés qu’elle implique, nous oblige enfin à travailler sur un troisième axe fort, celui du vivre ensemble et du respect de l’autre dans sa différence. Il est un fil conducteur de la politique éducative au collège et des différents axes de ce projet d’établissement.

Ainsi, et malgré le fossé séparant deux populations scolaires, l'engagement des équipes éducatives et pédagogiques autour de ces axes permet au collège d'obtenir des résultats très satisfaisants (taux de réussite au DNB de 88,3 % qui place le collège en très bonne position de la Nouvelle Calédonie, taux d'accès à la 2<sup>de</sup> GT de 71 %, soit plus de 15 points supérieur à la moyenne académique) sans oublier également de très bons résultats au DNB en série professionnelle 89,5 % (78 % en 2018), taux de réussite devançant très largement la province Sud et la Nouvelle-Calédonie.

La classe de 3<sup>e</sup> Prépa-Pro fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'équipe pédagogique (deux périodes de stage en entreprise, immersion en lycée professionnel, devoirs communs, brevet blanc, concertation active, préparation à l'oral du DNB), mais cet équilibre fragile, dans un environnement matériel compliqué (vétusté de l'établissement, salles de sciences trop petites salles bruyantes, absence de salle polyvalente) ne pourra se maintenir qu'avec un soutien appuyé des partenaires institutionnels, en terme de financement et de formation des personnels.

### 2.1.1 Objectif 1 : Lutter contre l'illettrisme et acquérir une culture littéraire commune

La fluence lecture : depuis plusieurs années, nous mettons en place la fluence lecture pour les élèves des classes de sixième. Ces derniers sont repérés par les professeurs de lettres dès les deux premières semaines de la rentrée à l'aide d'un test. Des petits groupes de 2 ou 3 élèves sont constitués, les élèves sont pris en charge par des professeurs volontaires. Les professeurs ont souligné les bons résultats réalisés par ces élèves, des progrès qui leurs donnent plus d'assurance et de confiance en eux. D'autres actions ont été effectuées telles que :

- le dispositif de fluence lecture ;
- l'aide de TACIT pour travailler l'orthographe et la grammaire ;
- le concours Livre mon ami ;
- les ateliers littéraires, de lecture ;
- le salon des écrivains dans l'esprit de la continuité du SILO.

### 2.1.2 Maîtriser le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

L'accompagnement éducatif : pour mener à bien les actions prévues au sein du collège le VR-DGE a attribué au collège Baudoux 300 heures pour le dispositif « accompagnement éducatif » et 0,5 ETP accompagnateur d'éducation.

L'accompagnement éducatif est très important il contribue à l'égalité des chances, au collège. Ce dispositif répond surtout aux besoins des élèves qui n'ont pas un espace favorable chez eux pour l'apprentissage (famille nombreuse, pas de bureau, pas d'électricité donc pas d'internet etc.) et dont les parents ne peuvent pas forcément aider dans leur scolarité. Nous relevons beaucoup d'élèves issus des familles dites « défavorisées » provenant surtout des squats, du centre-ville et de la Vallée du Tir. Une cinquantaine d'élèves de tous niveaux assiste chaque soir à l'accompagnement éducatif proposé les lundis, mardis et jeudis, ainsi nous évitons également l'errance de fin de journée pour ceux qui utilisent le transport en commun.

Des professeurs volontaires et des intervenants extérieurs (AJIR) encadrent ces heures d'aide aux devoirs de 15h20 à 16h15 et de 16h20 à 17h20 trois jours par semaine. D'autres actions sont également conduites. En fonction des résultats pour aider et accompagner les élèves il a été prévu dans le cadre de la DHG d'attribuer pour toutes les classes de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> du soutien en français, en mathématiques. La participation à différents concours (Petit Historien, Australien de Mathématiques, Rallye Maths, défi lecture et au dispositif bilingue maths-sciences physiques.

### 2.1.3 Préparer le projet professionnel

Un travail sur le projet d'orientation est mené avec les familles et les élèves par les professeurs principaux, la Psy-EN, la documentaliste et la direction. Les actions conduites consistaient en la visite d'entreprises et de lycées, 2 stages de 2 semaines par période et avec une immersion en lycée professionnel pour les 3<sup>e</sup> Prépa-Pro, la mise en place d'un dispositif interne pour la prise en charge d'élèves potentiellement décrocheurs (6 élèves) de 3<sup>e</sup> avec un travail spécifique sur l'orientation (stages, entretiens etc.).

### 2.1.4 Favoriser la réussite au DNB

La mise en place d'un programme de préparation aux épreuves du DNB à partir de la 4<sup>e</sup>. Cela s'est traduit par des devoirs communs en Français, en Mathématiques et en Histoire-Géographie-EMC pour les niveaux de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup>, la semaine de révision, le DNB blanc à l'écrit et à l'oral et la mise en place d'un dispositif interne en 3<sup>e</sup> pour la prise en charge d'élèves potentiellement décrocheurs (6).

### 2.1.5 Valoriser la culture kanake

En particulier, en 3<sup>e</sup> Prépa-métiers avec une approche de l'écriture par création d'un recueil de textes et des bandes sonores (QR code) sur les sensations dans le quotidien : « Eâu Papi », un enseignement facultatif du DREHU et des journées culturelles ont aussi été réalisés.

## 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »

### 2.2.1 Consolider l'infrastructure et les équipements

Le renouvellement a été réalisé début 2019 ainsi que le transfert de la maintenance à la province Sud. Ce transfert informatique du vice-rectorat vers la province Sud à la rentrée 2019 a fortement troublé le fonctionnement pédagogique et administratif, par la suite le suivi s'est fait dans de bonnes conditions. Au cours de l'année, il a pu être réalisé l'ouverture des droits à l'utilisation du site YouTube aux professeurs, une deuxième salle informatique active et l'augmentation du nombre de postes connectés, la gestion des écrans d'affichage en dynamique (pour les enseignants et les élèves), l'utilisation de Pronote comme outil de communication avec les acteurs de l'établissement et les familles, le site Web du collège qui se veut dynamique, la charte informatique est devenue effective et la reconduction du poste du référent numérique en établissement (RNE) avec une lettre de mission.

## 2.3 Axe 3 « l'ouverture culturelle dans une double dimension : artistique, scientifique et technique »

L'action « Développer le goût des sciences et technologies », pour encourager les vocations scientifiques l'établissement a fait le choix de maintenir des groupes de sciences (classes dédoublées en SVT et SC. Phys.).

## 2.4 Axe 4 « l'ouverture à l'internationale »

La démarche du collège s'appuie sur deux points essentiels, d'abord l'importance de connaître chez soi, sa terre, son histoire sa culture, son pays (journées culturelles) puis, pour éviter l'enfermement dans notre particularisme insulaire l'ouverture sur le monde est privilégiée. Le collège Baudoux a proposé cette année plusieurs échanges et séjours scolaires

(accueil d'élèves japonais, appariement avec Adélaïde, voyage en Australie et accueil des australiens avec la classe CHAM, appariement avec Canberra (section internationale australienne et de la bilingue, établissement d'un planning de voyages sur 3 ans dans le cadre de la charte des voyages).

## 2.5 Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

### 2.5.1 Promouvoir « le vivre ensemble »

Les journées culturelles : le collège Baudoux accueille des élèves représentant toutes les communautés vivant sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie. Ces jeunes se côtoient et passent beaucoup de temps ensemble à l'école mais ils ne se connaissent pas forcément. Ils ignorent l'histoire et la culture de l'autre, cette méconnaissance peut conduire parfois à des comportements déviants ou inadaptés. Il a été décidé de mettre en place en 2015 des journées culturelles (indonésienne, tahitienne, wallisienne, mélanésienne, japonaise et européenne) et une journée inter culturelle regroupant toutes ces communautés. Ces journées appréciées par tous, participent à la construction d'une communauté de destin permettant l'ouverture, la rencontre, la connaissance de l'autre dans le respect des différences. Comme pour la tenue vestimentaire commune il a pu être constaté beaucoup de changement dans les rapports entre élèves, beaucoup moins de violence ont été relevées dans l'établissement et la cour d'école est assez paisible. Cette année, en plus des journées culturelles océaniques, une journée européenne (espagnole) a été proposée.

## III – Le compte rendu de gestion

Les crédits consommés de l'activité pédagogique se répartissent entre les deux voyages pédagogiques (Canberra et Adélaïde) et l'accueil des japonais pour 48 %, l'achat de manuels scolaires pour 14 % et l'acquisition de matériel pédagogique pour 8 %.

Les recettes de ce service sont constituées à 43 % par la subvention de fonctionnement de la province Sud (équipements pédagogiques et fonctionnement), à 32 % par la participation des familles pour les deux voyages pédagogiques et à 20 % par celle du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (projet d'établissement). Le collège a également bénéficié d'une aide de l'association des parents d'élèves.

Le service vie de l'élève a concerné essentiellement des dépenses liées au fonds social collégien (11 familles ont été aidées pour l'achat de fournitures scolaires, pour le paiement des frais de demi-pension, de transports scolaires et de voyage), au complément de gratuité de la demi-pension de la province Sud et à l'achat de carnets de correspondance.

Les recettes proviennent des aides de la Cafat pour 39 % et des crédits globalisés 38 %.

### 3.1 Les dépenses et les recettes

L'exécution budgétaire au niveau des charges. Les ouvertures de crédits étaient de 88,899 MF, pour une réalisation de 74,648 MF soit 84 % employés.

## Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	18 035 174	15 789 062	87,55%
	Vie de l'élève	4 955 579	3 604 335	72,73%
	Administration et logistique	21 695 064	17 602 386	81,14%
	Restauration et hébergement	31 464 250	30 818 774	97,95%
	Bourses	4 749 120	3 963 120	83,45%
Investissement	Opérations en capital	8 000 000	2 870 672	35,88%
	<b>Total</b>	<b>88 899 187</b>	<b>74 648 349</b>	<b>83,97%</b>

L'exécution budgétaire au niveau des produits

Les recettes étaient de 88,227 MF pour une réalisation de 77,551 MF, soit 88 % de réalisation.

## Les recettes

Valeur en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	18 035 174	16 343 421	90,62%
	Vie de l'élève	4 955 579	3 604 335	72,73%
	Administration et logistique	21 623 234	19 769 594	91,43%
	Restauration et hébergement	30 864 250	31 000 857	100,44%
	Bourses	4 749 120	3 963 120	83,45%
Investissement	Opérations en capital	8 000 000	2 870 672	35,88%
	<b>Total</b>	<b>88 227 357</b>	<b>77 551 999</b>	<b>87,90%</b>

### 3.1.1 Le service général

3.1.1.1 Le service administration et logistique (ALO) : les charges d'entretien et de viabilisation sont importantes et représentent 55 % des crédits des services généraux. Les bâtiments sont anciens et nécessitent une attention particulière. 70 % des recettes proviennent de la subvention de fonctionnement de la province Sud.

### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : le collège est approvisionné en liaison chaude par le collège de Tuband, qui confectionne les repas. Les deux établissements sont liés par une convention qui fixe communément les tarifs de demi-pension. Environ 580 élèves sont demi-pensionnaires. Le principal poste de dépenses concerne les repas pris par les élèves soit 87 %.

L'établissement accueille également 67 filles internes du lycée Auguste Escoffier. Ces élèves prennent le petit-déjeuner et sont hébergés dans l'établissement. Le déjeuner se déroule au lycée Lapérouse. 87 % des recettes proviennent des familles.

3.1.2.2 Le service bourses provinciales (SBP) : les dépenses, bourses et gratuité, ont concerné 110 élèves boursiers de la province sud, 2 sont de la province des îles Loyauté et seul un élève est de la province nord. 99 % des aides proviennent de la province Sud.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : les dépenses concernent l'achat de matériels d'un montant supérieur à (59 666 F CFP) : aménagement du laboratoire des sciences et vie de la terre (SVT), achat d'un véhicule de service et d'une imprimante couleur pour le service intendance. Les achats de ce service ont pu se réaliser grâce la subvention de la province Sud.

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.1.1 Le résultat de gestion de l'exercice se solde par un résultat positif de 2,903 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : l'exécution du budget a nécessité un prélèvement sur fonds de réserve de 0,600 MF. Le fonds de roulement au 31 décembre 2019 s'établit à 12,246 MF et correspond à 61 jours de fonctionnement.

**Nom de l'établissement  
Collège Georges Baudoux**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**  
**Date de création : 4 juillet 1969**  
**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**  
**N° ridet : 0130898023**  
**RNE : 9830004M**  
**Adresse : 1, avenue des frères Carcopino - 98818 - Nouméa**  
**Téléphone : 24 26 50**  
**Courriel : ce.9830004M@ac-noumea.nc**  
**Ordonnateur : FEAUVEAU Michel      Directeur de l'établissement (principal)**  
**Comptable assignataire : DROUET Béatrice      Agent comptable du Lycée Lapérouse**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres : **28** membres  
 Quorum : **15** membres présents  
 Composition du CA :

Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
FEAUVEAU Michel	Chef d'établissement	1/8/18	jusqu'à la fin de fonction
MORAT Cyril	Chef d'établissement-adjoint	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
SIBAN Any	Adjoint gestionnaire de l'établissement	1/4/16	jusqu'à la fin de fonction
POINT Ghislain	Conseiller principal d'éducation	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
TRAN AP Julien	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
TRIPODI Léa	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
O'CONNOR Tuilogona	Représentant de la commune	2020	2026
TEIN Christian	Représentant du conseil coutumier	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
Néant	Personnalité qualifiée	-	-
Néant	Personnalité qualifiée	-	-
GUETTE Audry	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MORETON Nathalie	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LO Paul-François	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DE WALIGORSKI Julie	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MOREAU Laure	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
RAZE Séverine	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
TROCAS Marie-Claire	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
N'GADAE Sophie	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
KOURIANE Evelyne	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BETFORT Sébastien	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ROBVEILLE Stéphanie	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DINNE Raymond	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
VIE-LUCAS Aude	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BIMA ULUI Marie-Jeanne	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BORJELA Alexandra	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DACK Margareth	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DOS SANTOS Cindy	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
AVRIL Lou	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
COMBE Solène	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LAGALLA Thomas	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	FEAUVEAU Michel	Nommé directeur le 1er août 2018	
<b>Adjoint chef d'établissement</b>	MORAT Cyril		
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	SIBAN Any		
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 58	(hors BMP)	
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = : 0	Nbre de catégorie B = : 1	Nbre de catégorie C = : 2
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = : 1	Nbre MI-SE = : 7	Nbre Infirmière = : 1 Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATEs = : 8	Nbre de ATRF = : 0	Nbre de TEN = : 0
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = : 36		



**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège Georges Baudoux - Nouméa**

EXERCICE 2019

RNE 9830004M

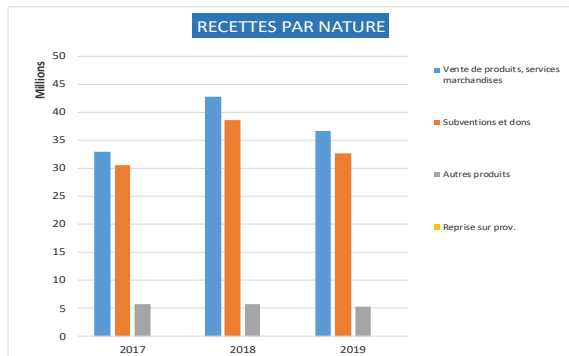
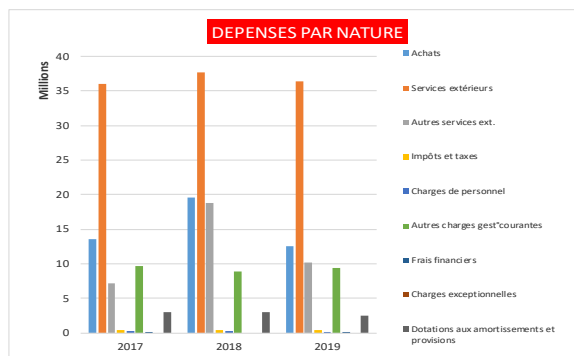
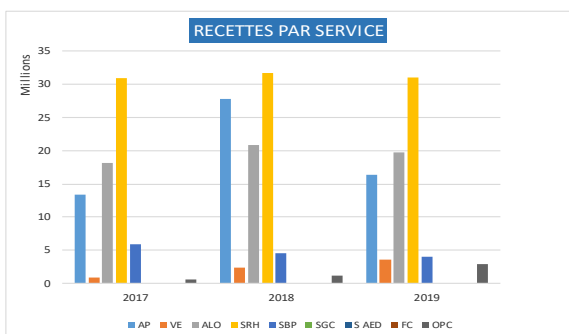
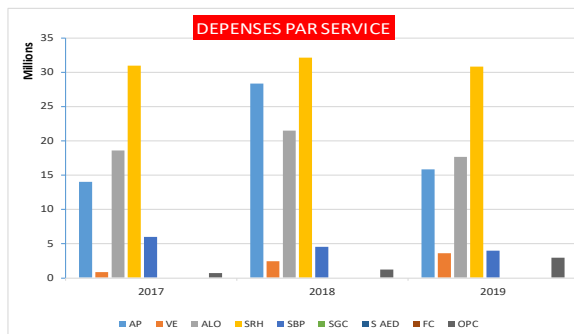
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	15 789 062	42,68%	16 343 421	41,15%	554 359
VE	Vie de l'Elève	3 604 335	9,74%	3 604 335	9,07%	0
ALO	Administration et logistique	17 602 386	47,58%	19 769 594	49,78%	2 167 208
<b>Total SG</b>		<b>36 995 783</b>	<b>100%</b>	<b>39 717 350</b>	<b>100,00%</b>	<b>2 721 567</b>
SRH	Restauration et hébergement	30 818 774	88,61%	31 000 857	88,67%	182 083
SBP	Bourses provinciales	3 963 120	11,39%	3 963 120	11,33%	-
SGC	Groupeement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
<b>Total SS</b>		<b>34 781 894</b>	<b>100%</b>	<b>34 963 977</b>	<b>100%</b>	<b>182 083</b>
<b>Total 1ère section</b>		<b>71 777 677</b>		<b>74 681 327</b>		<b>2 903 650</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	2 870 672	100,00%	2 870 672	100%	0
<b>Total 2ème section</b>		<b>2 870 672</b>		<b>2 870 672</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>74 648 349</b>	<b>100%</b>	<b>77 551 999</b>	<b>100%</b>	<b>2 903 650</b>

Section de fonctionnement / Total général	96%	Section de fonctionnement / Total général	96%
Opérations en capital / Total Général	4%	Opérations en capital / Total Général	4%

Présentation par nature					
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement	
60	Achats	12 488 107	17,40%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises
61	Services extérieurs	36 452 224	50,78%	Cptes 74	Subventions et dons
62	Autres services ext.	10 211 855	14,23%	Cptes 75-76-77	Autres produits
63	Impôts et taxes	416 595	0,58%		
64	Charges de personnel	212 441	0,30%		
65	Autres charges gest'courantes	9 453 060	13,17%		
66	Frais financiers	15 082	0,02%		
67	Charges exceptionnelles	-	-		
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>		<b>69 249 364</b>	<b>96,48%</b>		
68	Dotations aux amortissements et provisions	2 528 313	3,52%	Cptes 78	Reprise sur prov.
<b>Total Dépenses</b>		<b>71 777 677</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>74 681 327</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	10 597 497	9 271 275	12 246 755
Fonds de roulement en nombre de jours	57	39	61
Trésorerie	21 146 127	22 904 559	21 802 477
Trésorerie en nombre de jours	113	96	109

## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE JEAN FAYARD KATIRAMONA

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

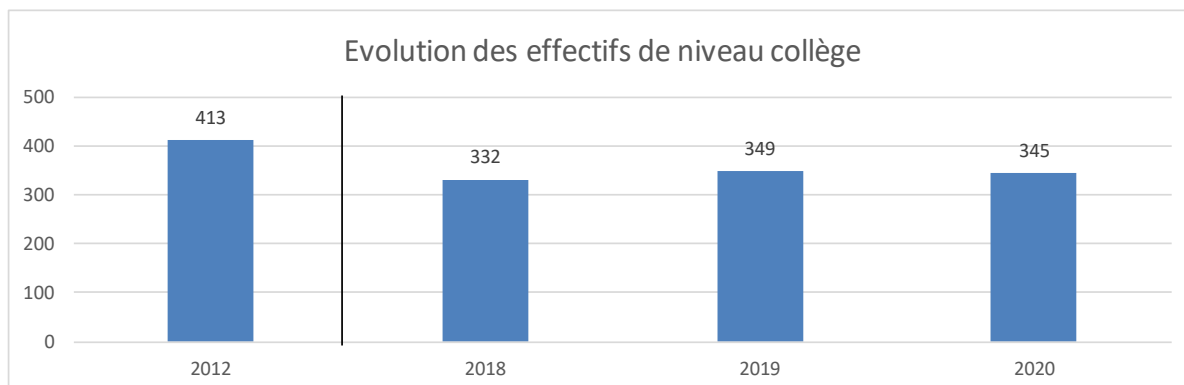
#### 1.1 La situation de l'établissement

D'abord groupe d'observation diversifié (GOD) en 2003, puis collège à la rentrée 2005, le collège de Katiramona se situe dans la partie nord, rurale, de la ville de Dumbéa, à proximité des écoles primaires et maternelles, d'une salle de sports, d'un plateau sportif et d'une maison de quartier. Les élèves sont principalement originaires de deux écoles : Paul Duboisé et John Higginson. D'une capacité de 400 élèves le collège accueille à cette rentrée 345 élèves, les effectifs sont assez stables depuis deux ans.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	413	332	349	345
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	-	-	-	-
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	-	-	-	-



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Etablissement	Année 2019	
	Public	Public + privé
Indice d'éloignement	0,7	14,3
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)	10,3	47,1
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)	17,3	16,4
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA	98,1	95,7
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)	8,8	9,9
Niveau de maîtrise* en français des élèves entrant en 6ème (%)	78,2	76,8
Niveau de maîtrise* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)	53,5	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège  
hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,34	1,35	1,38
22,7	22,8	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
74,2	77,8	71,6
4,4	3,9	-
38,5	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3è/2de GT (%)  
Taux de passage 3è/2de PRO (%)  
Taux de passage 3è/CAP (%)  
Taux de redoublement 3è (%)

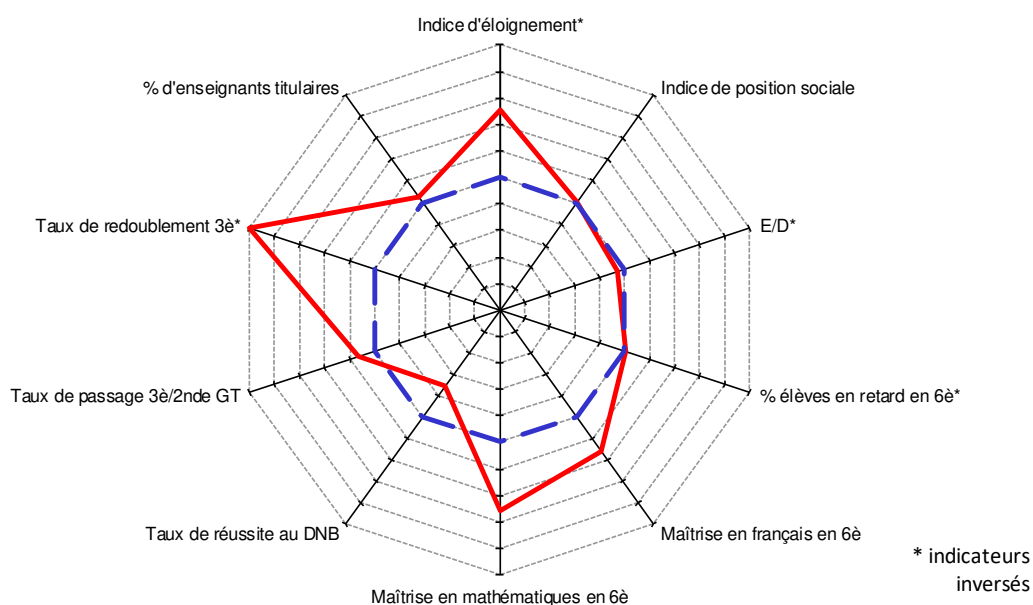
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
55,1	52,9	50,3
29,0	26,5	27,7
11,6	12,5	14,0
0,0	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
70,7	79,6	79,8
-24,5	-10,5	-9,2
9,7	10,1	9,8
14,8	15,0	15,2
13,1	13,9	13,9

### Radar



Lecture : Plus le polygone de l'établissement tend vers l'extérieur, plus la situation de l'établissement est favorable pour le domaine concerné.  
Plus le polygone de l'établissement se trouve éloigné du trait bleu, plus l'écart avec la moyenne académique est significative.

— 9830626N : Collège Jean Fayard (Katiramona)  
- - - Public + privé

## **II – L’activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie**

En 2019, les actions réalisées au titre du projet d’établissement ont concerné les 5 axes du projet éducatif calédonien

### 2.1 Axe 1 « performance et offre de formation »

Dans ce cadre, il a été réalisé, le dispositif relais, le concours du petit historien géographe et australien de mathématiques. Un budget de 0,089 MF a été nécessaire.

### 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »

N’a nécessité aucun financement.

### 2.3 Axe 3 « l’ouverture artistique et culturelle »

2.3.1 L’objectif principal a été de faire découvrir le patrimoine et les ressources culturelles locales, à ce titre chaque classe a participé à une ou plusieurs sorties dans l’année scolaire : visite de la médiathèque de Dumbéa, bibliothèque de Nouméa, du tribunal, du centre culturel Tjibaou, etc. 0,264 MF ont été mobilisés pour ces actions.

2.3.2 Interventions artistiques au collège et participation à des spectacles de théâtre ou de danse Théâtre de marionnettes, spectacle de la compagnie « théâtre du versant » au collège, spectacle au Théâtre de l’Ile.

### 2.4 Axe 4 « l’ouverture à l’international »

Le voyage en Nouvelle-Zélande a été annulé.

### 2.5 Axe 5 « l’action éducative au bénéfice des élèves »

2.5.1 Le collège est engagé depuis plusieurs années dans des actions autour du développement durable, il est d’ailleurs labellisé E3D - 1 (cantine à l’unisson, Eco gestes etc.).

2.5.2 Tous les élèves ont bénéficié d’interventions d’association de prévention ou de la délinquance Juvénile. Les interventions ont eu lieu sur tous les niveaux, sur des thématiques telles que : les addictions, la sexualité, la contraception, la justice des mineurs, les harcèlements, l’alimentation et le devenir adolescent, etc.

Le collège s’est également engagé dans la démarche d’aller bien pour mieux apprendre (ABMA). Une formation a été dispensée afin de constituer une équipe ressource.

2.5.3 Le foyer socio-éducatif a offert de nombreuses activités, sportives, culturelles ou ludiques, à l’ensemble des élèves, notamment sur la pause méridienne. Ces activités remportent un vif succès et contribuent au meilleur climat scolaire tout comme les aménagements effectués dans la cour (tables et bancs, tables de ping-pong etc.).

L’ensemble de ces actions a mobilisé un budget de 0,636 MF.

### III – Le compte rendu de gestion

Le budget 2019 est établi à 50,897 MF en dépenses. Il a été réalisé à hauteur de 42,781 MF soit 84,05 %. En recettes le budget a été établi 42,210 MF. Il a été réalisé à hauteur de 38,866 MF soit 92,08 %.

#### 3.1. Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	8 826 233	6 016 559	68,17%
	Vie de l'élève	1 978 969	1 772 536	89,57%
	Administration et logistique	18 012 827	14 381 183	79,84%
	Restauration et hébergement	16 374 261	15 204 082	92,85%
	Bourses	3 676 000	3 676 000	100,00%
Investissement	Opérations en capital	2 029 528	1 730 809	85,28%
	<b>Total</b>	<b>50 897 818</b>	<b>42 781 169</b>	<b>84,05%</b>

##### Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	7 567 018	5 176 853	68,41%
	Vie de l'élève	1 978 969	1 772 536	89,57%
	Administration et logistique	13 068 772	12 569 649	96,18%
	Restauration et hébergement	15 090 250	15 106 430	100,11%
	Bourses	3 676 000	3 676 000	100,00%
Investissement	Opérations en capital	829 528	565 394	68,16%
	<b>Total</b>	<b>42 210 537</b>	<b>38 866 862</b>	<b>92,08%</b>

#### 3.1.4 Les services généraux

3.1.1.1 Le service activité pédagogique (AP) : les crédits consommés se répartissent entre les sorties et voyages scolaires, les études, les sorties en éducation physique et sportive (EPS) 32,60 %, les acquisitions de matériels et d'équipements pédagogique 23,55 %, le voyage au Japon 16,72 %, autres dépenses 27,14 %.

Les recettes sont essentiellement constituées de la subvention de la province Sud pour 62,79 %. Viennent ensuite celles de la participation des familles 11,59 %, celles du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sont de 17,78 %, les dons de l'association des parents d'élèves et du foyer socio-éducatif s'élèvent à 7,84 %.

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : il s'agit des dépenses liées au fonds social collégien. 49 élèves ont été aidés en fournitures scolaires et vestimentaires, en frais de demi-pension, de transport, d'adhésion l'association des parents d'élèves (APE) et aux cotisations d'assurance, pour 30,67 % du budget. Les autres dépenses concernent la gratuité des repas de certains élèves boursiers pour 41,48 %, les carnets de correspondance pour 14,10 %, la prise en charge des frais de stages en entreprises pour 9,59 %, des tee-shirts de prêt et autres dépenses pour 4,16 %.

En recettes, il s'agit des crédits globalisés (fonds social collégien, stages en entreprises, carnets de correspondance et accompagnement éducatif), à concurrence de 89,57 %.

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : il s'agit des dépenses d'entretien liées à la maintenance, les assurances ainsi que les diverses réparations de l'établissement. Elles représentent 48,86 % des dépenses du service. Les dépenses en viabilisation (électricité et eau) représentent 20,69 % du budget. Enfin, les dépenses diverses représentent 30,45 % (fournitures de bureau, carburant, téléphone et frais postaux, réception, infirmerie, etc.).

Les recettes correspondent à la subvention de fonctionnement allouée par la province Sud 87,62 %, des recettes propres 1,20 % et des dotations aux amortissements 11,18 %.

### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : le SRH a accueilli 331 élèves. Le tarif de la demi-pension est de 14 400 F CFP par trimestre. Les dépenses des repas représentent 92,85 % du budget consommé. Il s'agit principalement de l'achat des denrées alimentaires de 73,27 %, des produits d'entretien 3,04 %, de la maintenance des machines 7,94 % et de la viabilisation 8,52 %.

En recettes, il s'agit des participations des familles à la cantine scolaire 93,93 %, des recettes des commensaux 5,91 %, des eaux grasses 0,16 %. Le taux de non recouvrement est passé de 1 % en 2018 à 7 % en 2019. Cela tient au fait que l'aide de la CAFAT à la demi-pension sera versée en janvier 2020. Les restes à recouvrer auprès des familles sont de dix créances.

3.1.2.2 Le service bourses provinciales (SBP) : ces dépenses d'ordre comptable, consistant au reversement des bourses au SRH ont concerné 103 élèves boursiers de la province Sud.

Les recettes provenant des allocations boursières, de la province Sud (100 %) viennent équilibrer les dépenses.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : les dépenses concernent l'acquisition d'un nettoyeur haute pression, d'un climatiseur, de tables de ping-pong et octogonales pour la cour de récréation, d'un réfrigérateur pour la salle des professeurs et d'un bureau pour l'administration.

En recettes, il s'agit de la subvention d'équipement allouée par la province Sud. Elle a permis de financer 24,62 % des achats de ce service, les 75,38 % restant proviennent d'un prélèvement sur fonds de roulement.

## 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : il se solde par un déficit de 2,748 MF. L'exécution du budget a nécessité un prélèvement sur fonds de roulement de 2,748 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : au 31 décembre 2019, les fonds de roulement s'établissent à 8,419 MF et correspondent à 77 jours de fonctionnement.

3.1.2 L'évolution de la trésorerie : elle est arrêtée à 9,790 MF.

La situation financière de l'établissement ne présente pas de risque particulier. Les actions engagées en 2019 se poursuivront en 2020.





**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège Jean Fayard - Katiramona - Dumbéa**

EXERCICE 2019

RNE 9830626N

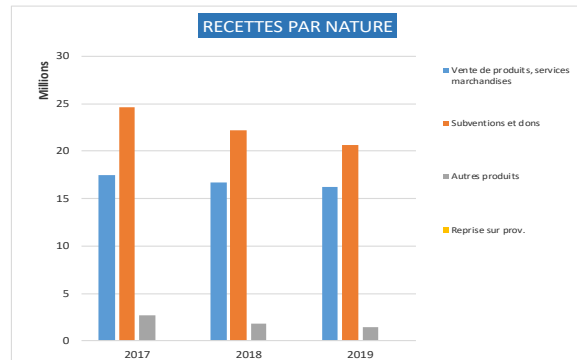
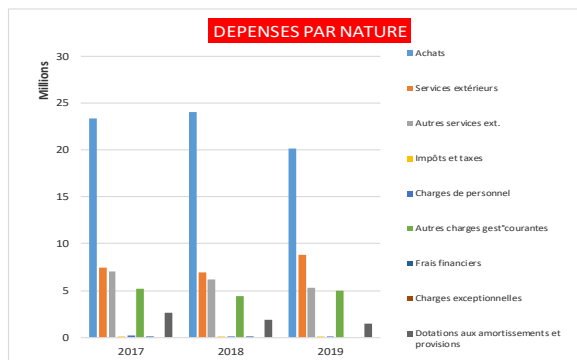
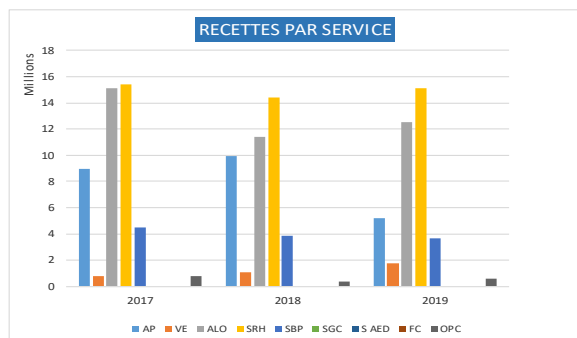
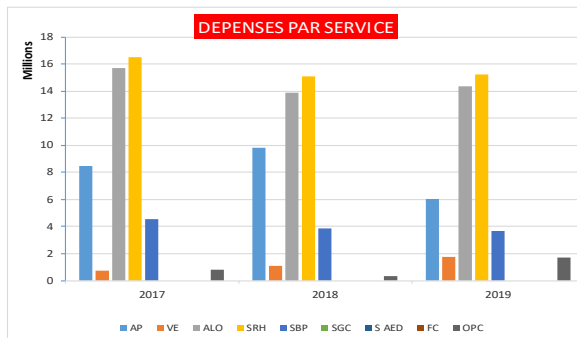
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	6 016 559	27,14%	5 176 853	26,52%	-839 706
VE	Vie de l'Elève	1 772 536	8,00%	1 772 536	9,08%	0
ALO	Administration et logistique	14 381 183	64,87%	12 569 649	64,40%	-1 811 534
	<b>Total SG</b>	<b>22 170 278</b>	<b>100%</b>	<b>19 519 038</b>	<b>100,00%</b>	<b>-2 651 240</b>
SRH	Restauration et hébergement	15 204 082	80,53%	15 106 430	80,43%	-97 652
SBP	Bourses provinciales	3 676 000	19,47%	3 676 000	19,57%	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
	<b>Total SS</b>	<b>18 880 082</b>	<b>100%</b>	<b>18 782 430</b>	<b>100%</b>	<b>-97 652</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>41 050 360</b>		<b>38 301 468</b>		<b>-2 748 892</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	1 730 809	100,00%	565 394	100%	-1 165 415
	<b>Total 2ème section</b>	<b>1 730 809</b>		<b>565 394</b>		<b>-1 165 415</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>42 781 169</b>	<b>100%</b>	<b>38 866 862</b>	<b>100%</b>	<b>-3 914 307</b>

Section de fonctionnement / Total général	96%	Section de fonctionnement / Total général	99%
Opérations en capital / Total Général	4%	Opérations en capital / Total Général	1%

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		Montant	% Recettes
60	Achats	20 203 865	49,22%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	16 263 772	42,46%
61	Services extérieurs	8 830 835	21,51%	Cptes 74	Subventions et dons	20 632 347	53,87%
62	Autres services ext	5 348 567	13,03%	Cptes 75-76-77	Autres produits	1 405 349	3,67%
63	Impôts et taxes	29 261	0,07%				
64	Charges de personnel	88 067	0,21%				
65	Autres charges gest*courantes	5 034 346	12,26%				
66	Frais financiers	-	-				
67	Charges exceptionnelles	-	-				
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>39 534 941</b>	<b>96,31%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	1 515 419	3,69%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	-
	<b>Total Dépenses</b>	<b>41 050 360</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>38 301 468</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	15 112 575	12 224 193	8 419 956
Fonds de roulement en nombre de jours	126	105	77
Trésorerie	23 020 339	14 711 431	9 790 553
Trésorerie en nombre de jours	191	127	89

## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE JEAN MARIOTTI

### I - La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

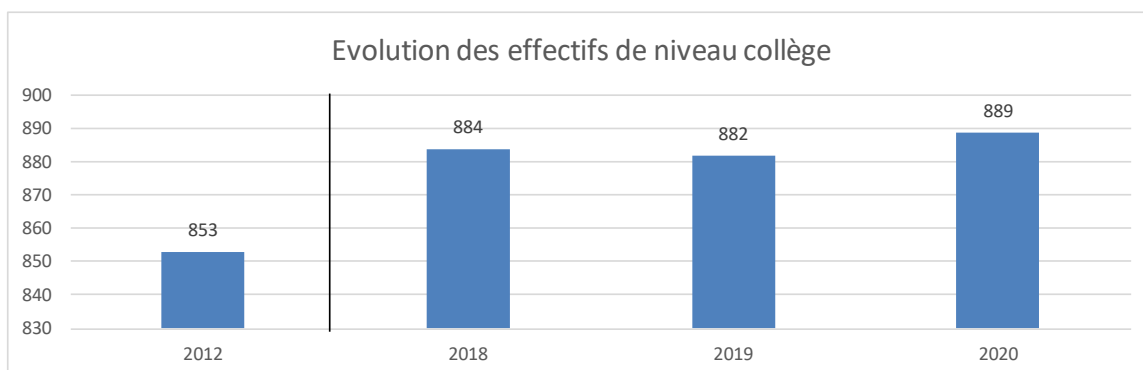
Le collège Jean Mariotti aura bientôt 50 ans, étendu sur 2,5 hectares de terrain, structuré en 7 bâtiments distincts érigés en terrasses, il est devenu en 2019 le premier collège en effectif de Nouvelle-Calédonie avec près de 900 élèves, 850 demi-pensionnaires et 90 personnels encadrants.

Il fait depuis plusieurs années l'objet de beaucoup d'attention, de la collectivité de rattachement (province Sud). Elle lui consacre d'importants travaux de maintien en qualité. Cela permet à l'établissement d'offrir en continu une prestation d'excellence et de bien-vivre.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	853	884	882	889
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	-	-	-	-
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	-	-	-	-



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
-1,6	10,3	14,3
9,8	45,7	47,1
52,0	17,3	16,4
133,9	98,1	95,7
7,5	8,8	9,9
91,4	78,2	76,8
88,6	53,5	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

#### Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves, par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,11	1,35	1,38
28,0	22,7	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
96,2	77,8	71,6
7,3	3,9	-
45,5	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3è/2de GT (%)  
Taux de passage 3è/2de PRO (%)  
Taux de passage 3è/CAP (%)  
Taux de redoublement 3è (%)

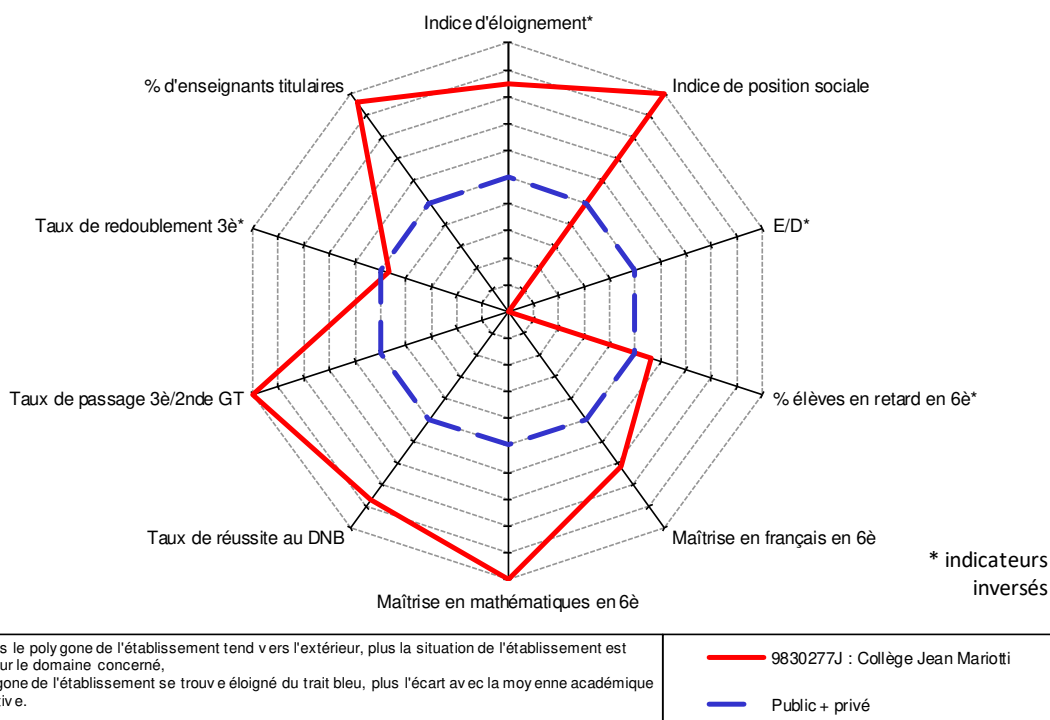
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
90,5	52,9	50,3
4,8	26,5	27,7
0,0	12,5	14,0
1,4	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
96,7	79,6	79,8
-8,7	-10,5	-9,2
14,5	10,1	9,8
16,6	15,0	15,2
16,3	13,9	13,9

### Radars



## II – L'activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

Précurseur de la réforme du collège calédonien, de la formation aux compétences, de l'évaluation non chiffrée, de la suppression des mentions en conseil de classe, de la co-gestion au travers du conseil consultatif des parents d'élèves, le collège Jean Mariotti conforte en 2019 ses choix volontaristes et conclut au service de ses élèves et des familles le projet d'établissement (PE) 2017-2019 et la déclinaison du projet éducatif calédonien 2017-2019.

La rédaction collective du PE 2020-2022 s'appuie sur les concrétisations de ces trois années et est, en 2019 un temps fort de réflexion et de construction au service de l'éducation.

### 2.1 Axe 1 « performance et offre de formation »

L'action « Après l'école, je vais à l'école » est devenue un dispositif réglementé obligatoire et financé, ce qui a permis au collège de le déployer plus largement encore au service des enfants repérés en situation de déficit d'encadrement au domicile ou en situation de fragilité cognitive, tout simplement. Ce sont ainsi quelques 270 séances collectives qui ont été mises en œuvre au service des plus vulnérables et des moins autonomes des élèves, en co-intervention, dans un contexte bienveillant et chaleureux.

En parallèle, il a été mis en place un dispositif d'accompagnement des enfants en difficulté de lecture et des séances de français langue étrangère ont été organisées à l'attention des élèves allophones. Ces séances ont également bénéficié à quelques enfants les plus éloignés de la maîtrise de la langue.

### 2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »

L'année 2019 a vu le renouvellement tant attendu du parc informatique fixe de l'établissement et l'externalisation de la maintenance des ordinateurs pédagogiques et administratifs (180 postes).

Cette simultanéité n'a pas été sans difficultés, notamment en raison de la médiocrité de la connexion internet du collège. Les pannes récurrentes se sont ajoutées aux défaillances successives, dans un établissement toujours en attente du WIFI et du remplacement des matériels vidéo et matériels mobiles obsolètes.

Le collège Mariotti, qui s'est engagé avec volontarisme dans la pédagogie du numérique, avec le recours massif aux manuels électroniques par exemple, a surmonté ces difficultés progressivement au fil de l'année.

### 2.3 Axe 3 « l'ouverture artistique et culturelle »

Un des objectifs affirmés de l'année 2019 a été, en collaboration étroite avec l'association des parents d'élèves de Mariotti, d'offrir « à chaque élève son projet », concrétisé par une sortie pédagogique, une visite, un spectacle et une conférence. Cet objectif a été quasiment atteint au terme de l'année scolaire.

Par ailleurs, les nombreuses actions autour du livre ont été poursuivies, concrétisées par un superbe travail avec les enfants du collège de la Colline à Thio. Elles ont été complétées en 2019 par un axe « expression », avec une action « WebTV », un atelier théâtre d'improvisation, aboutissant à une belle rencontre avec les élèves du collège de Boulari lors du championnat d'improvisation des collèges. Enfin un atelier théâtre en partage a permis aux jeunes comédiens des collèges de Mariotti et de Kaméré de se rencontrer.

### 2.4 Axe 4 « l'ouverture à l'international »

Eléments signifiants de la culture d'établissement, les imposantes actions de partenariat international et inter-îles mises en œuvre historiquement sont exemplaires et impactantes car elles s'inscrivent dans la durée.

Les trois échanges, le dispositif de mobilité se sont à nouveau déroulés avec maîtrise et succès, impliquant à nouveau une centaine d'élèves.

On peut de nouveau souligner, le caractère unique et exemplaire du projet TADIMARI, partenariat avec le collège de Tadine, qui implique bien au-delà d'un simple séjour croisé, une centaine d'enfants de sixième des deux établissements, générant des amitiés durables entre élèves et une solidarité forte entre les établissements.

### 2.5 Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

Organiser la convergence de dispositifs tels que les actions artistiques et culturelles du PE, l'accompagnement éducatif, le programme d'action du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) et le programme d'activités du conseil de vie collégien (CVC.) reste en 2019 une priorité au collège Mariotti. C'est ainsi que peut être atteint l'objectif « Un Projet pour Tous, A chacun son Projet ».

L'action du comité établissement en démarche de développement durable (E3D), la labellisation de niveau II, l'engagement simultané sur le chemin du niveau III ont été en 2019 emblématiques de l'engagement éducatif et citoyen de toute une communauté.

La participation active de plusieurs groupes représentatifs à la deuxième édition de la fête de l'école calédonienne (FEC) été remarquable.

Enfin, la formation massive à la certification du prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) des élèves de 4<sup>e</sup> se confirme chaque année comme un point fort et signifiant.

## III – Le compte-rendu de gestion

### 3.1 Les dépenses et les recettes

Les ouvertures de crédits au 31 décembre 2019 étaient de 95,507 MF en fonctionnement pour une réalisation de 84,850 MF soit 88,84 %. Les prévisions de recettes au 31 décembre 2019 étaient de 90,007 MF pour un volume réalisé de 87,052 MF soit 96,72 %.

### Les dépenses

*Valeurs en francs CFP*

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	22 622 679	20 715 385	91,57%
	Vie de l'élève	2 071 835	1 673 801	80,79%
	Administration et logistique	25 702 907	22 100 605	85,98%
	Restauration et hébergement	40 948 690	38 208 460	93,31%
	Bourses	1 260 000	1 140 000	90,48%
Investissement	Opérations en capital	2 901 274	1 012 200	34,89%
	<b>Total</b>	<b>95 507 385</b>	<b>84 850 451</b>	<b>88,84%</b>

## Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	20 512 679	20 471 074	99,80%
	Vie de l'élève	2 071 835	1 673 801	80,79%
	Administration et logistique	23 812 907	24 272 514	101,93%
	Restauration et hébergement	39 448 690	38 824 835	98,42%
	Bourses	1 260 000	1 140 000	90,48%
Investissement	Opérations en capital	2 901 274	670 248	23,10%
	<b>Total</b>	<b>90 007 385</b>	<b>87 052 472</b>	<b>96,72%</b>

### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service activités pédagogiques (AP) : les gros postes de dépenses de ce service concernent les voyages scolaires pour des séjours en Australie, Nouvelle-Zélande et Maré, ils représentent 32 % de la dépense en AP. 26 % du budget en AP concerne l'achat de manuels scolaires papier et numériques. Le matériel pédagogique destiné aux enseignements est de 13 %. Les intervenants extérieurs et les sorties pédagogiques représentent 5 % du budget AP. Un prélèvement de 0,900 MF a été réalisé pour les dépenses d'enseignement ainsi qu'un prélèvement de 1,210 MF a été effectué pour le PE.

Les recettes de ce service sont constituées à 63 % des subventions d'équipement et de fonctionnement allouées par la province Sud, des contributions des familles pour les voyages en Nouvelle-Zélande, Australie et Maré pour 21 % et des dons de l'association des parents d'élèves (APE), du foyer socio-éducatif (FSE) de l'association pour le soutien des enfants adolescents (ASEAD) pour 10 %.

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : 25 % de ce service est dédié à l'achat de carnets de correspondance, 15 % concerne l'adhésion à l'assurance établissement. 53 % concernent les aides CAFAT allouées aux élèves.

Les recettes de ce service sont à 47 % issues des crédits globalisés (assurance établissement, fonds social, carnets de correspondance) et de 39 % des aides CAFAT.

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : les dépenses de viabilisation représentent la plus grosse charge de ce service elle est de 39 %. Les travaux de maintenance ainsi que les contrats sont de 11 %. Les dotations aux amortissements sont de 12 %. Les petits matériels, outillages mobiliers sont de 10 %. Un prélèvement de 1,890 MF a été effectué afin de couvrir les dépenses de viabilisation, d'entretien et d'achats de petits mobiliers et matériel.

63 % des recettes proviennent de la subvention d'équipement et de fonctionnement de la province Sud, du reversement du service SRH au service ALO pour 24 % et les dotations aux amortissements pour 11 %.

### 3.1.2 Les services spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : la dépense de denrées alimentaires représente la plus grosse dépense, elle est de 73 %. La contribution du service SRH au service ALO est de 15 %. Les diverses réparations et contrats s'élèvent à 2 %. Les produits d'entretien et les tenues des agents représentent 3 %. Un prélèvement de 1,500 MF a été réalisé afin d'améliorer la qualité et la quantité des repas servis.

La recette principale de ce service provient du paiement des familles pour l'année soit 98 %, 2 % des recettes résulte des cartes selfs et étuis.

3.1.2.2 Le service bourses provinciales (SBP) : les dépenses de bourses ont concerné 32 élèves, elles sont réalisées à 100 %.

Le financement provient à 100 % de la province Sud.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : divers investissements ont été réalisés à hauteur de 63 % en installations techniques (chariots SVT, congélateur cuisine, 2 portes) et 18 % en matériel de bureau (finisseur photocopieur).

La recette principale provient de 91 % de la subvention de la province Sud. Un financement alloué par la Nouvelle-Calédonie était destiné au handicap, il représente 9 % des recettes.

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : au vue de l'exécution budgétaire, le résultat de l'exercice 2019, qui est la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, est excédentaire de 2,543 MF. Il se répartit entre le service général pour 1,927 MF et le service de restauration pour 0,616 MF.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : au 31 décembre 2019, il est de 16,316 MF, le nombre de jours de fonds de roulement est de 73 jours.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie : au 31 décembre 2019, le montant pour 2019 s'élève à 22,455 MF et il est de 100 jours de trésorerie.

**Nom de l'établissement  
Collège Jean Mariotti**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**

**Date de création : 21 février 1973**

**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**

**N° ridet : 0130898024**

**RNE : 9830277J**

**Adresse : 15, rue Pierre Sauvan Anse Vata - BP 8188 - 98807 - Nouméa Cedex**

**Téléphone : 26 27 74**

**Courriel : ce.9830277j@ac-noumea.nc**

**Ordonnateur : MODÉРАН Francis**

**Directeur de l'établissement (principal)**

**Comptable assignataire : DROUET Béatrice**

**Agent comptable du Lycée Lapérouse**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres : 29 membres

Quorum : 16 membres présents

Composition du CA :

Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
MODERAN Francis	Chef d'établissement	1/8/17	jusqu'à la fin de fonction
DECLOITRE Olivier	Chef d'établissement-adjoint	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
ROBIN Régine	Adjoint gestionnaire de l'établissement	1/4/16	jusqu'à la fin de fonction
BOSSIERES Annie	Conseiller principal d'éducation	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
TRAN AP Julien	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
VENDEGOU Laura	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
PRALONG Cindy	Représentant de la commune	2020	2026
BOUEI Léa	Représentant du conseil coutumier	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
KOUKEB Nasser	Personnalité qualifiée	2019	2021
LIONNET Giuseppina	Personnalité qualifiée	2019	2021
MANDOUJ Julien	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PRLONG CHOLIN Aurélie	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BARONI BAJON Cindy	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GUENOUN Joël	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
NATUREL Glenn	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MARQUES Elodie	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SAVIGNAC Maggy	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
REED Marguerite	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SCHREIBER Céline	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
YAKOBO Jacob	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
ASTIER Laetitia	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GASSARINO Katia	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GARS Michel	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
AMSALLEM Florence	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DELANDE Stéphane	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MILNE Marc	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
FERNOND Lola	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
SOLLIER Emma	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BOCHEREAU Noa	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	MODÉРАН Francis	Nommé directeur le 1er août 2013	
<b>Adjoint chef d'établissement</b>	DECLOITRE Olivier		
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	ROBIN Régine		
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 77	(hors BMP)	
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = : 1	Nbre de catégorie B = : 0	Nbre de catégorie C = : 2
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = : 1	Nbre MI-SE = : 7	Nbre Infirmière = : 1 Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATEs = : 13	Nbre de ATRF = : 0	Nbre de TEN = : 0
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = : 50		



**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège Jean Mariotti - Nouméa**

EXERCICE 2019

RNE 9830277J

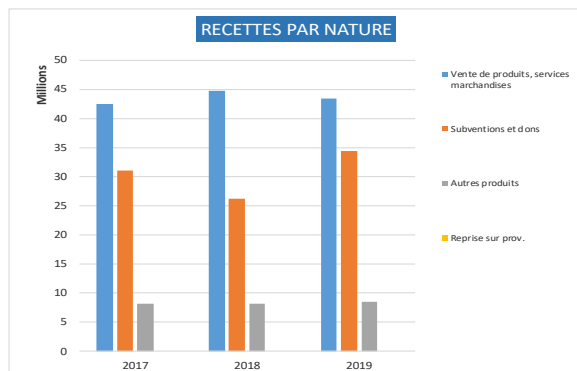
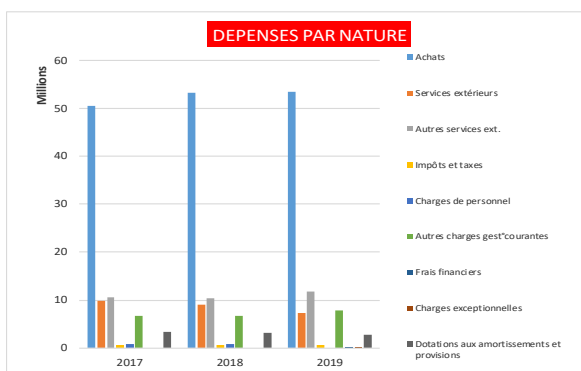
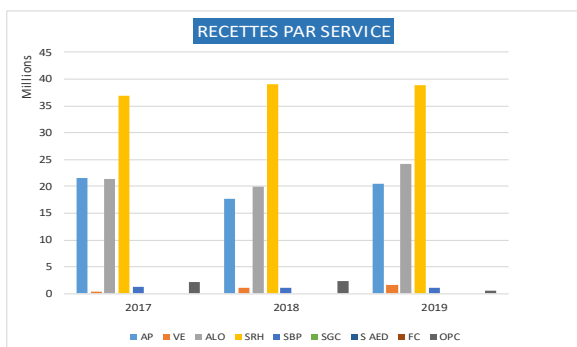
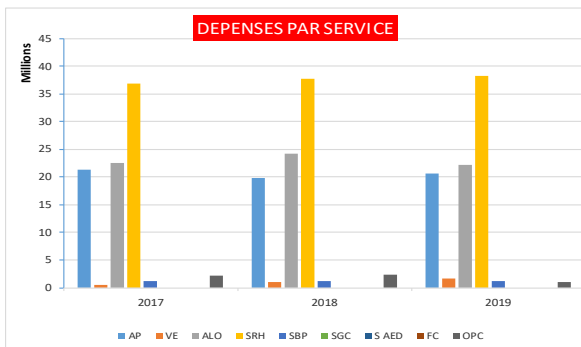
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	20 715 385	46,56%	20 471 074	44,10%	-244 311
VE	Vie de l'Elève	1 673 801	3,76%	1 673 801	3,61%	0
ALO	Administration et logistique	22 100 605	49,68%	24 272 514	52,29%	2 171 909
	<b>Total SG</b>	<b>44 489 791</b>	<b>100%</b>	<b>46 417 389</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 927 598</b>
SRH	Restauration et hébergement	38 208 460	97,10%	38 824 835	97,15%	616 375
SBP	Bourses provinciales	1 140 000	2,90%	1 140 000	2,85%	-
SGC	Groupeement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
	<b>Total SS</b>	<b>39 348 460</b>	<b>100%</b>	<b>39 964 835</b>	<b>100%</b>	<b>616 375</b>
	<b>Total 1ère section</b>	<b>83 838 251</b>		<b>86 382 224</b>		<b>2 543 973</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	1 012 200	100,00%	670 248	100%	-341 952
	<b>Total 2ème section</b>	<b>1 012 200</b>		<b>670 248</b>		<b>-341 952</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>84 850 451</b>	<b>100%</b>	<b>87 052 472</b>	<b>100%</b>	<b>2 202 021</b>

Section de fonctionnement / Total général	99%	Section de fonctionnement / Total général	99%
Opérations en capital / Total Général	1%	Opérations en capital / Total Général	1%

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement			Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		
60	Achats	53 386 301	63,68%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	43 454 033	50,30%
61	Services extérieurs	7 190 279	8,58%	Cptes 74	Subventions et dons	34 455 670	39,89%
62	Autres services ext.	11 807 334	14,08%	Cptes 75-76-77	Autres produits	8 472 521	9,81%
63	Impôts et taxes	635 591	0,76%				
64	Charges de personnel	-	-				
65	Autres charges gest*courantes	7 960 830	9,50%				
66	Frais financiers	11 158	0,01%				
67	Charges exceptionnelles	135 787	0,16%				
	<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>	<b>81 127 280</b>	<b>96,77%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	2 710 971	3,23%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	-
	<b>Total Dépenses</b>	<b>83 838 251</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>86 382 224</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	18 850 140	14 114 369	16 316 390
Fonds de roulement en nombre de jours	86	61	72
Trésorerie	24 831 176	23 676 296	22 455 867
Trésorerie en nombre de jours	113	102	100



# RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE LOUIS LEOPOLD DJIET

## I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

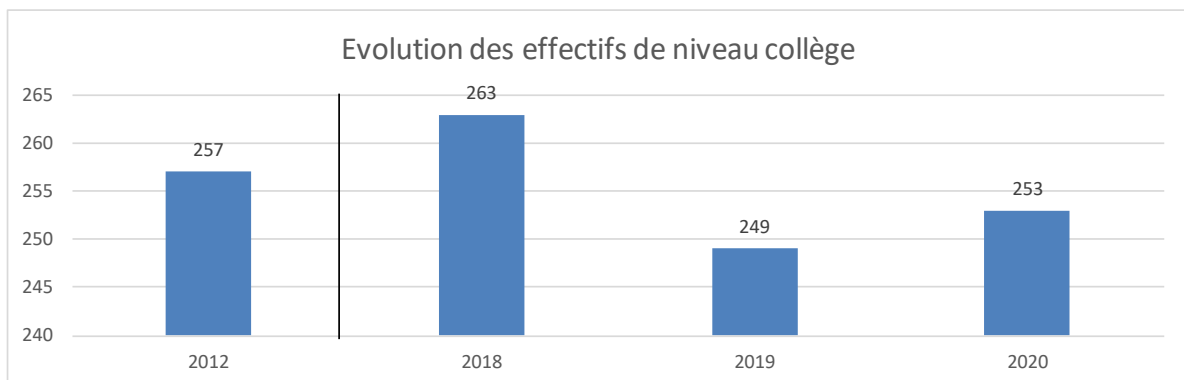
### 1.1 La situation de l'établissement

Le collège Louis Léopold Djiet, est implanté dans la commune de Bourail depuis 1970. Il relève de l'aire coutumière Ajië-Aro. Il fait la jonction entre les deux provinces Sud et Nord et entre les cultures, c'est ce qui en fait sa singularité. Il s'étend sur une surface foncière de 4 ha 53 ares 33 ca dont 2 ha 40 d'espaces verts, avec 6 528 m<sup>2</sup> de constructions. A la rentrée 2019, l'établissement compte 11 classes d'enseignement général et 4 classes de la section d'enseignement générale et professionnel adapté (SEGPA) auxquelles s'ajoute une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) comprenant 7 élèves.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	257	263	249	253
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	66	54	63	67
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	9	-	-	-



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Établissement	Année 2019	
	Public	Public + privé
Indice d'éloignement	10,2	14,3
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)	44,6	47,1
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)	20,1	16,4
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA	101,2	95,7
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)	9,8	9,9
Niveau de maîtrise* en français des élèves entrant en 6ème (%)	70,4	76,8
Niveau de maîtrise* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)	40,8	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège  
hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,42	1,35	1,38
22,6	22,8	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
90,9	77,8	71,6
8,3	3,9	-
44,7	42,3	42,8

### 1.2 Les éléments de performances

## Parcours des élèves

Taux de passage 3è/2de GT (%)  
Taux de passage 3è/2de PRO (%)  
Taux de passage 3è/CAP (%)  
Taux de redoublement 3è (%)

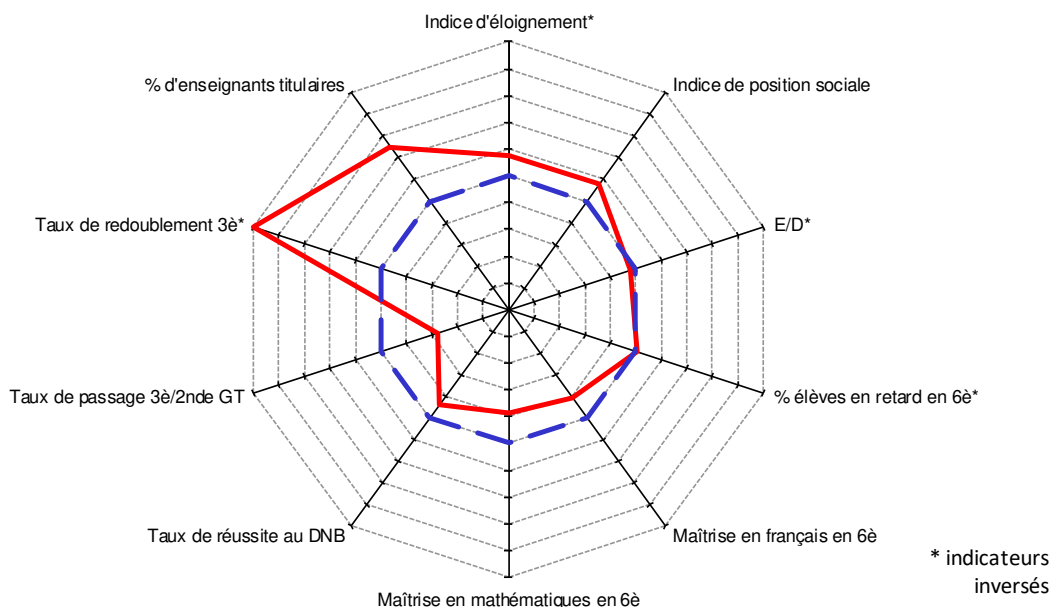
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
32,9	52,9	50,3
44,3	26,5	27,7
12,9	12,5	14,0
0,0	0,8	1,0

## Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
75,8	79,6	79,8
-18,1	-10,5	-9,2
10,2	10,1	9,8
14,4	15,0	15,2
13,5	13,9	13,9

## Radar



Lecture : Plus le polygone de l'établissement tend vers l'extérieur, plus la situation de l'établissement est favorable pour le domaine concerné.  
Plus le polygone de l'établissement se trouve éloigné du trait bleu, plus l'écart avec la moyenne académique est significative.

— 9830010U : Collège Louis Leopold Djiet  
— Public + privé

\* indicateurs inversés

## **II – L’activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie**

En 2019, les actions réalisées au titre du projet d’établissement ont concerné plusieurs axes du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie (PENC).

### **2.1 Axe 1 « performance et offre de formation »**

Participer humblement à l’édification d’esprit de jeunes adultes ancré dans la réalité de leur environnement social, culturel, économique, immédiat, proche et éloigné. Enseigner l’esprit de défense et promouvoir le devoir de mémoire. La classe défense et sécurité globale (DSG) du collège a remporté un prix au concours national de la résistance et de la déportation. Ces actions ont été financées par l’établissement, les partenaires et les collectivités pour 0,570 MF.

2.1.1 Orientation post 3<sup>e</sup> : une découverte des établissements de formation sur Nouméa et sur Pouembout. L’action a été financée par l’établissement.

2.1.2 Information sur les études post 3<sup>e</sup> et les métiers : une matinée de rencontre a été organisée. Elle a permis aux élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> de rencontrer les chefs d’établissements des lycées et lycées professionnels du pays, des organismes de formations, des chefs d’entreprises et des artisans. Cette action a été financée par le budget de l’établissement, le vice-rectorat, direction générale des enseignements, le foyer socio-éducatif du collège (FSE) et l’association des parents d’élèves du collège (APE CLLD).

2.1.3 Liaison collège/lycée : il s’agissait de concrétiser le partenariat entre le collège et ses deux lycées de secteur (lycée du Grand Nouméa et lycée Augustin Ty) afin d’élargir l’éventail des filières d’orientation et de se préparer à la vie lycéenne.

2.1.4 Allons à la découverte de la culture et des valeurs du peuple kanak : Cela consistait en la valorisation de l’enseignement de la culture et des langues kanak (reconnaissance de l’identité kanak).

2.1.5 Classe DSG : l’objectif est de participer humblement à l’édification d’esprit de jeunes adultes ancré dans la réalité de leur environnement social, culturel, économique, immédiat, proche et éloigné.

2.1.6 Comment produire de l’énergie électrique à partir d’énergies renouvelables et propres ? L’objectif de cette action visait à montrer la nécessité et l’importance de passer des énergies conventionnelles aux énergies renouvelables, dans l’optique d’un développement durable.

### **2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »**

Aucune action n’a été conduite sur cet axe.

### 2.3 Axe 3 « l'ouverture artistique et culturelle »

Plusieurs actions ont été conduites, afin d'ouvrir la culture sous ses formes les plus variées, aux élèves. Le collège a su prendre en compte la diversité culturelle en travaillant avec les élèves de Maré et en valorisant l'ensemble des communautés de Bourail, lors d'une fête autour de l'atelier du « vivre ensemble ».

2.3.1 Classe culturelle au centre culturel Jean-Marie Tjibaou (CCJMT) : l'objectif des projets mis en œuvre au sein de la SEGPA est de permettre à des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers, dont la plupart ont issus de milieux sociaux défavorisés, d'accéder à un apprentissage plus motivant et plus valorisant. Elle vise à sensibiliser à la culture Kanak, par une approche architecturale, environnementale. Une adaptation à la vie en groupe en dehors de la structure familiale. L'apprentissage de techniques en arts plastiques avec l'appui d'artistes.

2.3.2 Concours du petit historien et géographe : ce concours vise à créer une émulation, à promouvoir l'histoire et la géographie et acquérir les connaissances du socle. Se mesurer à des élèves de toute la Nouvelle-Calédonie et donc représenter son collège le mieux possible. Travailler en équipe mais aussi de façon autonome (révisions, recherches). Etre capable d'exprimer ses idées mais aussi d'écouter ses camarades. Faire preuve d'assiduité en classe et s'appropriier les connaissances afin de faire partie de l'équipe sélectionnée.

2.3.4 Brigade théâtrale pour la prévention des discriminations : l'objectif vise à améliorer au sein de l'établissement scolaire les relations filles/garçons et les relations entre les communautés, dans le but de créer du relationnel positif et déconstruire les automatismes de défenses entraînant la vulgarité, les conflits et le rejet de l'autre. Amener les jeunes à s'ouvrir à l'altérité, au vivre ensemble.

2.3.5 Enseignement pratiques interdisciplinaires gastronomie niveau 4<sup>e</sup> repas/buffet : S'impliquer dans un projet, travailler en groupes, découvrir des activités nouvelles.

2.3.6 Atelier éducation au développement durable (EDD) - extension de la zone de reboisement en forêt sèche du collège : découverte et utilisation des énergies renouvelables. Montrer la nécessité d'utiliser les énergies renouvelables propres dans le cadre du développement durable. Participer à un acte citoyen (sauvegarde d'une biodiversité originale et unique). Mettre en place une démarche d'éducation durable dans l'établissement. Favoriser la curiosité, l'investissement, le travail en équipe pour une meilleure entente comportementale. Connaître des espèces de végétaux de forêt sèche. Faire prendre conscience de l'importance de sauvegarder une biodiversité originale et unique. Participer à un acte citoyen de sauvegarde d'espèces menacées. Participer à l'aménagement d'un mur anti-son végétal au collège.

### 2.4 Axe 4 « l'ouverture à l'international »

Trois projets ont été réalisés en 2019. Le projet de découverte des métiers et d'échanges professionnels et culturels en Australie, un voyage linguistique et culturel en Nouvelle-Zélande et une immersion en famille au Chili. Les objectifs pédagogiques des voyages scolaires sont définis en plusieurs domaines. Celui de la maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit (il s'agit de réaliser un carnet de voyage, d'articles, des slams, d'exposés, etc.), de la pratique d'une langue vivante étrangère (il s'agit de lire, écrire, comprendre et s'exprimer en anglais) et de faire preuve de responsabilité, respecter les règles de la collectivité (s'engager, respecter les règles, les autres, vivre en collectivité, s'engager dans un projet, travailler en équipe, prendre des décisions, être créatif, motivé et curieux) et enfin le domaine de l'analyse et la

compréhension des organisations humaines (situer dans le temps et l'espace, une civilisation, identifier les aspects culturels d'une civilisation).

2.2.2 Le voyage en Australie : cette action a permis à 18 élèves de 4<sup>e</sup> SEGPA de séjourner dans le Queensland et de s'ouvrir ainsi, à d'autres horizons. Il convient de souligner l'implication des familles, des enseignants et des entreprises dans ce projet de découverte des métiers et d'échanges professionnels et culturels. Plusieurs objectifs étaient visés, il s'agissait :

- d'appréhender sa formation dans un pays étranger et valoriser l'image du collège ;
- de transmettre aux élèves, en recherche d'orientation les valeurs essentielles du monde rural ;
- d'apporter aux australiens, la vision d'une jeunesse investie dans son parcours scolaire et engagée dans son projet professionnel ;
- de créer une dynamique pédagogique.

2.2.3 Le voyage en Nouvelle-Zélande : cette action a consisté en une immersion complète des élèves. Ce projet s'appuie sur les parcours civique et culturels.

2.2.4 Immersion en famille au Chili : il s'agissait pour les élèves de pratiquer et d'améliorer leur connaissances et compétences en espagnol, rapport aux domaines pédagogiques exposés en amont.

## 2.6. Axe 5 « l'action éducative au bénéfice des élèves »

Le collège a su assurer la réussite de tous les élèves, tout en privilégiant les élèves les plus fragiles, sans oublier ceux qui suivent le parcours d'excellence, par la mise en œuvre de dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire en partenariat avec la mission d'insertion des jeunes de Bourail (MIJ), les lycées professionnels de Bourail et les ateliers de la SEGPA et par l'inscription des élèves de 3<sup>e</sup> au jувénat.

2.5.1 Atelier et journée sécurité routière : il s'agissait de sensibiliser nos collégiens sur les dangers de la route en général et en particulier en Nouvelle-Calédonie et, d'autre part, leur inculquer les, savoir et savoir-faire, pour qu'ils deviennent des citoyens usagers (piétons, cyclistes, scootéristes, passagers de véhicule, de transport en commun, etc.) responsables, et respectueux des règles du code de la route.

2.5.2 Actions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) : le CESC a permis la réalisation de diverses actions, portant sur l'hygiène alimentaire, les addictions et la sexualité.

L'hygiène alimentaire « mangeons bien, mangeons mieux » : l'objectif de cette action est d'amener le jeune à reconnaître les groupes d'aliments et composer un repas équilibré. Lui permettre de prendre conscience de diverses approches autour de la convivialité, le plaisir, l'énergie, l'équilibre, le comportement et donner du sens au temps du repas. Accentuer la reconnaissance et l'appréciation des saveurs. Détourner les pièges de la « malbouffe » (aliments trop gras, trop sucrés, trop salés, grignotages, etc.) en favorisant trois repas complets et un goûter sain pour lutter contre l'obésité. Se sentir bien dans un corps sain, développer l'écoute et l'acceptation de son corps, avoir un regard positif sur son corps. Valoriser l'atelier cuisine de la SEGPA ;

Les addictions « A toi de choisir » : réduire l'expérimentation et la consommation de substances psycho actives auprès des jeunes. Le jeune va être amené à développer la confiance en soi, sa capacité à exprimer un avis, à résister aux pressions d'un individu ou d'un groupe ;

La sexualité : amener les jeunes à vivre leur sexualité dans la confiance, le respect, le vécu positif. Action centrée sur l'échange et la discussion entre les jeunes. Le jeune va être amené à développer la confiance en soi, à discuter de ses choix et à respecter celui des autres, à réfléchir sur lui-même et sur la communauté ;

2.5.3 Autres actions : diverses autres actions ont été réalisées, sans être exhaustif quelques exemples peuvent être donnés.

Les premiers secours civiques niveau 1 (PSC1) : permettre aux jeunes de s'investir dans une formation qualifiante et d'obtenir un diplôme reconnu. Au terme de cette formation, l'élève est capable de réagir dans une situation d'urgence en tant que citoyen de la sécurité civile. Cet atelier développe chez l'adolescent la confiance en soi, la maîtrise de ses émotions, le sens des responsabilités, l'esprit pratique et la prise d'initiative. On recherchera aussi l'assiduité et l'attention, les gestes appris étant liés à la santé et à la vie d'un être humain en situation de détresse pouvant être vitale ;

La cellule harcèlement : installer le dispositif préconisé par le vice-rectorat dès qu'une situation de harcèlement est identifiée. Prévenir toutes de situation de harcèlement au sein de l'établissement ;

La mise en place de la médiation par les pairs : permettre une ambiance plus sereine dans les cours, les classes et la cour. Créer un lieu d'écoute et de médiation par les pairs.

### III – Le compte rendu de gestion

Le budget 2019 est établi à 43,569 MF en dépenses. Il a été réalisé à hauteur de 33,291 MF soit 76 %. En recettes, le budget a été établi à 35,509 MF. Il a été réalisé à hauteur de 31,444 MF soit 89 %.

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	18 165 468	13 163 197	72,46%
	Vie de l'élève	1 043 424	907 701	5,00%
	Administration et logistique	16 903 196	14 775 637	87,41%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
	Groupement comptable			
Investissement	Opérations en capital	7 457 803	4 139 134	55,50%
	<b>Total</b>	<b>43 569 891</b>	<b>32 985 669</b>	<b>75,71%</b>

## Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	16 045 468	13 378 233	83,38%
	Vie de l'élève	1 043 424	907 701	86,99%
	Administration et logistique	13 762 775	14 361 327	104,35%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	4 657 803	2 727 125	58,55%
	<b>Total</b>	<b>35 509 470</b>	<b>31 374 386</b>	<b>88,35%</b>

### 3.1.1 Le service général

3.1.1.1 Le service administration et logistique (ALO) : il s'agit des dépenses d'entretien liées aux contrats, à l'entretien ainsi que les charges administratives, la communication, la viabilisation et opérations spécifiques. L'entretien et les contrats représentent 23 % des dépenses du service. Les charges administratives et de communication sont de 10 % et les dépenses en viabilisation (électricité et eau) représentent 14 % du budget. Les opérations d'amortissement sont de 13 % et l'équipement 2 %.

Les recettes correspondent à la subvention de fonctionnement allouée par la province Sud (52 %), des recettes propres (25 %) et des dotations aux amortissements (23 %).

### 3.1.2 Les services spéciaux : le collège Louis Léopold Djiet n'a pas de services spéciaux

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : au cours de l'année 2019, les dépenses d'investissement ont consisté en l'achat de matériel pédagogique pour 1,131 MF, de matériels de bureau et informatiques pour l'administration 0,67 MF, du matériel et des équipements destinés aux ateliers 0,660 MF, le remplacement d'un climatiseur de l'algéco « Bougainville » 0,179 MF. L'établissement s'est doté de matériels et d'équipements de sécurisation des bâtiments (pose de grilles au bâtiment I, installation de vidéo-surveillance et de l'alarme PPMS) 1,800 MF. Ces acquisitions et travaux ont pu être réalisés par des subventions d'équipement 2019 et des reliquats de crédits de 2018, octroyées par la province Sud soit 66 % ainsi que par des prélèvements sur les fonds de réserves soit 34 %.

## 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : l'exécution du budget de fonctionnement fait apparaître un déficit de gestion de 0,504 MF.

3.2.2. L'évolution du fonds de roulement : le fonds de roulement diminue de 11,1 % et s'établit à 9,092 MF et correspond à 129 jours de fonctionnement.

3.2.3. L'évolution de la trésorerie : au 31 décembre 2019, la trésorerie s'élève à 13,243 MF et correspond à 189 jours de paiement.



**Nom de l'établissement**  
**Collège Louis Léopold Djiet**

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

**CARACTERISTIQUES**

**Catégorie : Etablissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC)**  
**Date de création : 30 juillet 1969**  
**Dernier statut : Délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des EPENC**  
**N° ridet : 0130898078**  
**RNE : 9830010U**  
**Adresse : 75, rue des Erythrines - BP 96 - 98803 - Bourail**  
**Téléphone : 44 12 52**  
**Courriel : ce.9830010u@ac-noumea.nc**  
**Ordonnateur : HAINAUT Brigitte**      **Directeur de l'établissement (principale)**  
**Agent comptable du Lycée professionnel**  
**Comptable assignataire : GAY Frédéric**      **commercial et hôtelier Auguste Escoffier**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres :	29 membres		
Quorum :	16 membres présents		
<b>Composition du CA :</b>			
Nom	Titre / Représentant	Début de mandat	Durée du mandat
HAINAUT Brigitte	Chef d'établissement	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
RANGASSAMY Catherine	Adjoint gestionnaire de l'établissement	1/4/16	jusqu'à la fin de fonction
BEGE Jeanny	Conseiller principal d'éducation	1/4/18	jusqu'à la fin de fonction
NEPAMOINDOU Sandra	Directeur adjoint - SEGPA	29/5/20	jusqu'à la fin de fonction
BRINON Lionel	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
ITHUPANE TIEOUE	Représentant de l'assemblée de la province Sud	2019	2024
DENNEMONT Jean-Pierre	Représentant de la commune	2020	2026
Non communiqué	Représentant du conseil coutumier	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
COLORAS Louisia	Personnalité qualifiée	2019	2021
FERE Jean-Pierre	Personnalité qualifiée	2019	2021
FRADET Florence	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LANGLAIS Jean-Baptiste	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
CLEMENT Nathalie	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
PREVOT Shirley	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MESNIER-PIERROULET Christophe	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MERVIN-MILLIARD Elodie	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LAFLEUR Aude	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MOHAMED BEN SALAH BELPATRONNE Sandra	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BUTSCHER Laurine	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
DRESCHER Yann	Représentant des personnels ATOSS	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
NOVELLA Graziella	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
BAUQUET Véronique	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
GUERIN Stéphanie	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
APPAGANOU Doriane	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MILNE Anita	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
AHMED BEN KADDOUR Yvan	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
MARIGNAN Marie-Chantal	Représentant des parents d'élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
KAYDIEU Keziah	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
FRIANT Eve	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA
LETERRIER Audrey	Représentant des élèves	29/5/20	jusqu'au renouvellement du CA

Voix consultatives : Autorités de tutelles pédagogiques et/ou administratives et toute personne utile

**PERSONNELS A LA RENTREE 2020**

<b>Chef d'établissement :</b>	HAINAUT Brigitte	0	Nommé directeur le	01/08/2017
<b>Adjoint chef d'établissement</b>				
<b>Adjoint gestionnaire :</b>	RANGASSAMY Catherine			
<b>Effectif :</b>	Nbre de postes : 34	(hors BMP)		
<b>Personnels administratifs :</b>	Nbre de catégorie A = : 0	Nbre de catégorie B = : 1	Nbre de catégorie C = : 1	
<b>Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves :</b>	Nbre de CPE = : 1	Nbre MI-SE = : 2	Nbre Infirmière = : 1	Nbre assistante sociale = : 0
<b>Personnels techniques et de service :</b>	Nbre de ATEs = : 4	Nbre de ATRF = : 0	Nbre de TEN = : 0	
<b>Enseignants du 2nd degré :</b>	Nbre enseignants du 2nd degré = : 22			

**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège Louis Léopold Djiet - Bourail**

EXERCICE 2019

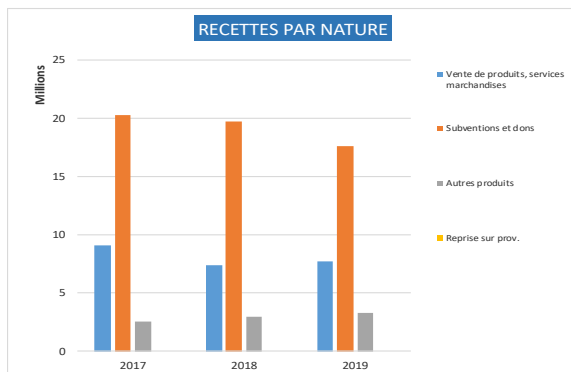
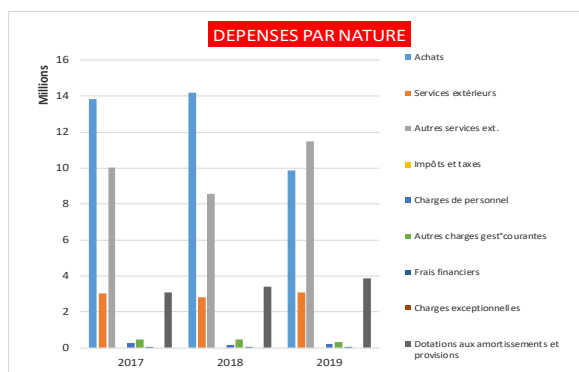
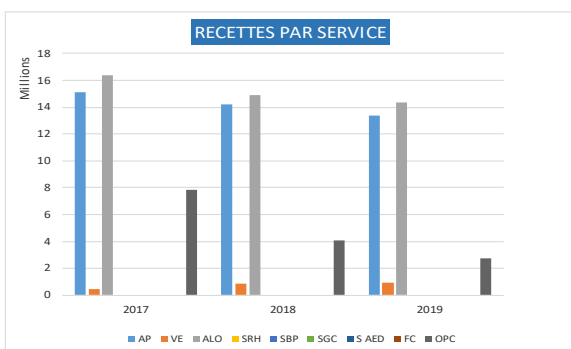
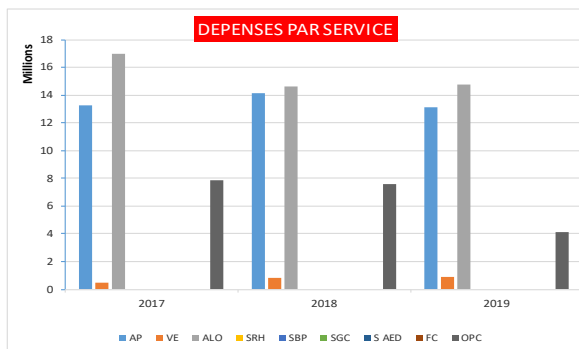
RNE 9830010U

Source : compte administratif juin 2019

Exécution budget						
Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	13 163 197	45,63%	13 378 233	46,70%	215 036
VE	Vie de l'Elève	907 701	3,15%	907 701	3,17%	0
ALO	Administration et logistique	14 775 637	51,22%	14 361 327	50,13%	-414 310
<b>Total SG</b>		<b>28 846 535</b>	<b>100%</b>	<b>28 647 261</b>	<b>100,00%</b>	<b>-199 274</b>
SRH	Restauration et hébergement	-	-	-	-	0
SBP	Bourses provinciales	-	-	-	-	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
<b>Total SS</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
<b>Total 1ère section</b>		<b>28 846 535</b>		<b>28 647 261</b>		<b>-199 274</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	4 139 134	100,00%	2 727 125	100%	-1 412 009
<b>Total 2ème section</b>		<b>4 139 134</b>		<b>2 727 125</b>		<b>-1 412 009</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>32 985 669</b>	<b>100%</b>	<b>31 374 386</b>	<b>100%</b>	<b>-1 611 283</b>

Section de fonctionnement / Total général	87%	Section de fonctionnement / Total général	91%
Opérations en capital / Total Général	13%	Opérations en capital / Total Général	9%

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		Montant	% Recettes
60	Achats	9 848 077	34,14%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	7 740 368	27,02%
61	Services extérieurs	3 071 502	10,65%	Cptes 74	Subventions et dons	17 641 528	61,58%
62	Autres services ext.	11 489 011	39,83%	Cptes 75-76-77	Autres produits	3 265 365	11,40%
63	Impôts et taxes	-	-				
64	Charges de personnel	225 513	0,78%				
65	Autres charges gest'courantes	333 961	1,16%				
66	Frais financiers	13 306	0,05%				
67	Charges exceptionnelles	-	-				
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>		<b>24 981 370</b>	<b>86,60%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	3 865 165	13,40%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	
<b>Total Dépenses</b>		<b>28 846 535</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>28 647 261</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	12 729 236	10 103 100	9 092 531
Fonds de roulement en nombre de jours	166	138	129
Trésorerie	18 508 782	13 047 714	13 243 692
Trésorerie en nombre de jours	241	179	189



## RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2019 COLLEGE LOUISE MICHEL PAITA

### I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

#### 1.1 La situation de l'établissement

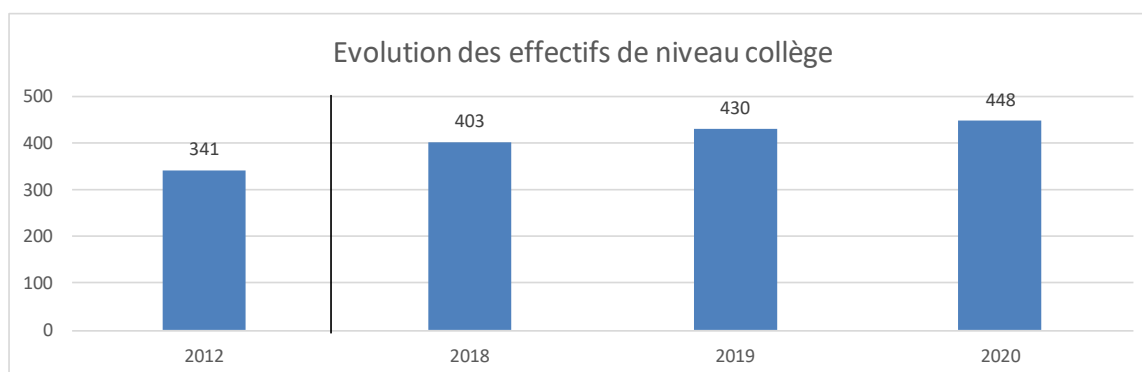
Le collège Louise Michel de Païta se situe dans la périphérie sud de l'agglomération, à 2 km environ du centre du village. Le collège (450 élèves) est dans une perspective d'augmentation d'effectifs, due à deux facteurs conjugués. Le premier est la construction de logements dans sa zone de recrutement immédiate, le second une image positive de l'établissement en termes de prise en compte des diversités et des besoins éducatifs particuliers.

L'aspect immobilier de l'établissement ne constitue pas forcément un atout majeur pour le collège. Il laisse une impression de vétusté disproportionnée compte-tenu de l'ancienneté de l'établissement. Les espaces verts sont inexistant dans la cour. Cependant, l'établissement fait partie du programme de rénovation des collèges pour la rentrée 2021.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
 Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
 Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	341	403	430	448
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	-	-	-	-
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	-	-	-	-



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
 Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
 Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
 Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
 Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
 Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
 Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
0,5	10,3	14,3
51,2	45,7	47,1
13,7	17,3	16,4
94,8	98,1	95,7
12,9	8,8	9,9
83,1	78,2	76,8
55,6	53,5	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège  
hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,27	1,35	1,38
23,9	22,7	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
81,8	77,8	71,6
2,5	3,9	-
39,1	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de GT (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de PRO (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/CAP (%)  
Taux de redoublement 3<sup>e</sup> (%)

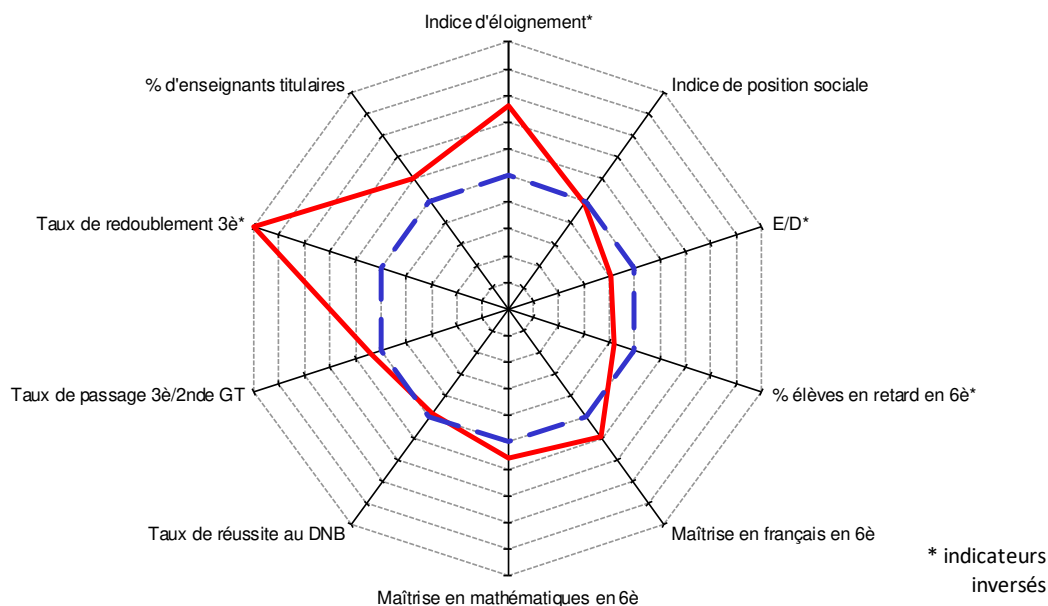
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
53,5	52,9	50,3
43,0	26,5	27,7
2,3	12,5	14,0
0,0	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
78,7	79,6	79,8
0,9	-10,5	-9,2
9,7	10,1	9,8
15,2	15,0	15,2
13,8	13,9	13,9

### Radar



Lecture : Plus le polygone de l'établissement tend vers l'extérieur, plus la situation de l'établissement est favorable pour le domaine concerné,  
Plus le polygone de l'établissement se trouve éloigné du trait bleu, plus l'écart avec la moyenne académique est significative.

— 9830616C : Collège Louise Michèle (païta sud)  
— • Public + privé

\* indicateurs inversés

## **II – L’activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie**

Le collège a continué de s’inscrire dans un principe de gestion émotionnelle pour tous les élèves de 6<sup>e</sup>, à raison d’une heure hebdomadaire par classe. Les enseignants ont mis en pratique la formation qui leur a été proposée les années précédentes.

Un dispositif d’enseignement de matières par intégration de langues étrangères (EMILE) permet de proposer une continuité naturelle aux élèves de l’école bilingue de secteur, ainsi qu’à d’autres élèves volontaires.

Le collège propose deux dispositifs ayant pour vocation la lutte contre le décrochage scolaire. Le premier est le dispositif relais, dont le recrutement a été étendu à d’autres secteurs, avec la possibilité d’un accueil à l’internat privé du collège sainte Marie. Il accueille des élèves de 5<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup>. Le second est une 3<sup>e</sup> d’alternance, proposant une solution d’accompagnement aux élèves avec de fortes problématiques, souvent décrocheurs, et surtout, en fin d’année, une voie d’orientation individualisée en lycée professionnel.

L’établissement, en partenariat avec la mairie, a organisé la première journée citoyenneté, avec des ateliers, ouverts au public, de la rénovation des locaux, de la création d’un jardin pédagogique et la réalisation de fresques avec la maison de quartier.

L’établissement a également fait le choix, pour tous les élèves des classes de 6<sup>e</sup>, ainsi que pour certains élèves de 5<sup>e</sup>, de proposer un atelier de remédiation lecture, avec un outil ciblé l’application TACIT.

Une classe de 4<sup>e</sup> a initié le partenariat de l’établissement avec la Brisbane High School, par un déplacement en Australie de 17 élèves.

Une classe ULIS a accueilli ses premiers élèves, dans une démarche d’inclusions individualisées.

Sous l’impulsion de l’infirmière du collège, les élèves de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> ont participé avec réussite à une ambitieuse journée de sensibilisation sur le handicap, qui a regroupé plus d’une dizaine d’associations et d’intervenants.

Des journées culturelles liées aux spécificités de chaque communauté, ont continué à s’organiser au cours de l’année. Les élèves et les personnels étaient encouragés à s’habiller selon le thème choisi. Le service restauration proposait un repas adapté.

## **III – Le compte rendu de gestion**

Travaux effectués dans l’établissement pris en charge par la province Sud :

- fourniture et installation d’un ascenseur par l’entreprise Intec ;
- remise en état du système incendie (SSI) suite à un incendie des locaux, salle d’études, vie-scolaire, bureau CPE, entreprise Tech Alarm 0, 307 MF ;
- remise en conformité du réseau d’eaux usées, EL2T Sarl 0, 192 MF ;
- nettoyage des gouttières du Collège, CEPA Sarl ;
- recherche et réparation fuite d’eau ;
- sécurisation : vigile dans l’établissement, Espace Surveillance 16, 095 MF .

### 3.1 Les dépenses et les recettes

#### Les dépenses

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	7 622 042	6 815 326	89,42%
	Vie de l'élève	5 300 506	3 121 777	40,96%
	Administration et logistique	30 829 760	29 461 852	95,56%
	Restauration et hébergement	20 145 863	19 529 195	96,94%
	Bourses	4 580 000	4 580 000	100,00%
	Groupement comptable			
Investissement	Opérations en capital	1 900 000	1 651 856	86,94%
	<b>Total</b>	<b>70 378 171</b>	<b>65 160 006</b>	<b>92,59%</b>

#### Les recettes

Valeurs en francs CFP

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	7 322 042	5 311 213	72,54%
	Vie de l'élève	5 300 506	3 085 755	58,22%
	Administration et logistique	30 679 564	30 737 765	100,19%
	Restauration et hébergement	20 145 863	20 653 495	102,52%
	Bourses	4 580 000	4 580 000	100,00%
	Groupement comptable			
Investissement	Opérations en capital	1 900 000	1 651 856	86,94%
	<b>Total</b>	<b>69 927 975</b>	<b>66 020 084</b>	<b>94,41%</b>

#### LA PROVINCE SUD :

Dotation de fonctionnement (accès culture, spécifique, exceptionnelle)	11 309 244
Dotation d'équipement et de travaux	7 022 960
Subvention spécifique (contrat surveillance)	16 095 791
Atelier environnement – Forêt sèche	50 000
Atelier théâtre	50 000

#### LE GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALEDONIE :

Projet éducatif de la NC : Crédits glot		1 115 000
Programme HANDISCOL		100 699

#### LA MAIRIE DE PAITA :

Transports périscolaires		450 000
Séjour scolaire Brisbane		150 000

### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service activité pédagogique (AP) : les dépenses réalisées sont de 89,42 % du budget de l'année. La nouvelle préparation budgétaire devra en tenir compte. Les autres dépenses sont réparties entre les transports périscolaires, les crédits globalisés, le dispositif relais et les actions du projet d'établissement.

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : il s'agit des dépenses liées au fonds social collégien pour des aides en fournitures scolaires, en frais de demi-pension et de transport.

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : les dépenses d'entretien et de maintenance dont certains sont contractualisés ainsi que les divers travaux de réparation de l'établissement représentent 1,699 MF des dépenses de ce service (station d'épuration, ascenseur, alarme incendie, extincteurs, télésurveillance). Les dépenses en viabilisation (électricité et eau) atteignent un montant de 5,836 MF.

### 3.1.2 Les service spéciaux

3.1.2.1 Le service de restauration et d'hébergement (SRH) : environ 388 élèves sont demi-pensionnaires. Le crédit nourriture représente 80 % des dépenses de ce service.

3.1.2.2 Le service bourses provinciales (SBP) : les dépenses, bourses et gratuité, ont concerné 127 élèves boursiers de la province Sud soit 33 % des demi-pensionnaires. L'aide CAFAT concernait 33 élèves, soit 8,5 %.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : en 2019, divers aménagements et installations de mobiliers de bureau, de climatisations et de surveillances ont été réalisés, au profit des services de la vie scolaire, de la salle d'étude, du bureau du conseiller principal d'éducation et du chef de cuisine. Le préau a été équipé d'une estrade. Le portail a été motorisé et un piano numérique a été acquis pour les cours de musique.

### 3.2 Les indicateurs financiers de l'établissement

3.2.1 Le résultat de gestion de l'exercice : l'année 2019 présente un résultat excédentaire de 0,845 MF. Le service de restauration et d'hébergement a toujours un taux trop important d'impayés. La poursuite de la politique de recouvrement auprès des familles sera nécessaire.

3.2.2 L'évolution du fonds de roulement : l'exercice 2019 donne un résultat excédentaire de 0,845 MF. Au 31 décembre 2019, le de fonds de roulement s'élève à 3,636 MF et représente 38 jours de fonctionnement.

3.2.3 L'évolution de la trésorerie du collège s'élève s'établit à 6,504 MF.





**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège Louise Michel - Païta**

EXERCICE 2019

RNE 9830616C

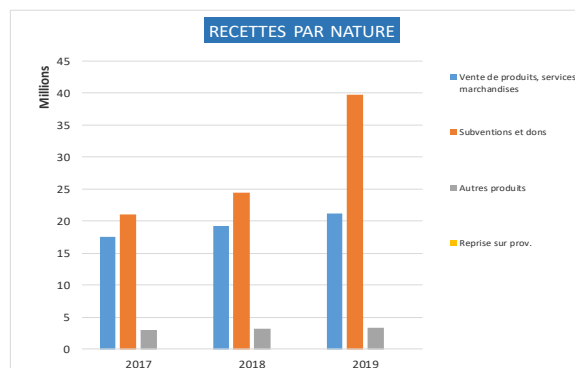
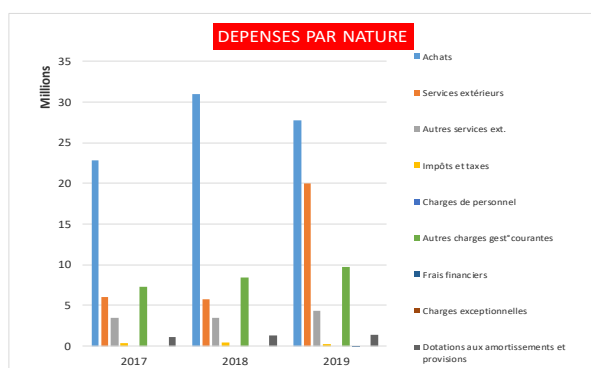
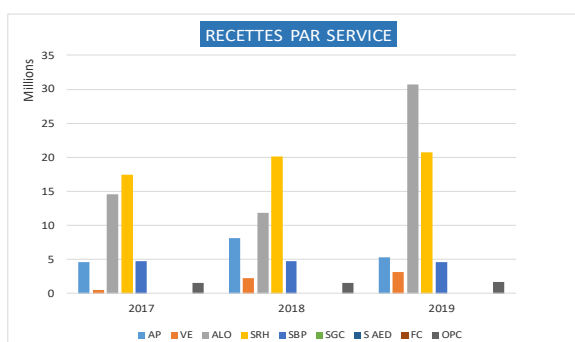
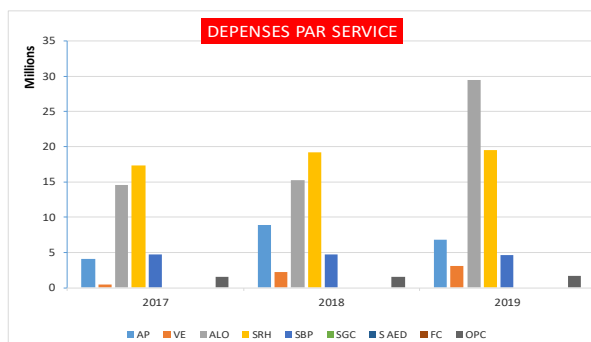
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	6 815 326	17,30%	5 311 213	13,57%	-1 504 113
VE	Vie de l'Elève	3 121 777	7,92%	3 085 755	7,88%	-36 022
ALO	Administration et logistique	29 461 852	74,78%	30 737 765	78,54%	1 275 913
<b>Total SG</b>		<b>39 398 955</b>	<b>100%</b>	<b>39 134 733</b>	<b>100,00%</b>	<b>-264 222</b>
SRH	Restauration et hébergement	19 529 195	81,00%	20 653 495	81,85%	1 124 300
SBP	Bourses provinciales	4 580 000	19,00%	4 580 000	18,15%	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
<b>Total SS</b>		<b>24 109 195</b>	<b>100%</b>	<b>25 233 495</b>	<b>100%</b>	<b>1 124 300</b>
<b>Total 1ère section</b>		<b>63 508 150</b>		<b>64 368 228</b>		<b>860 078</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	1 651 856	100,00%	1 651 856	100%	0
<b>Total 2ème section</b>		<b>1 651 856</b>		<b>1 651 856</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>65 160 006</b>	<b>100%</b>	<b>66 020 084</b>	<b>100%</b>	<b>860 078</b>

Section de fonctionnement / Total général	97%	Section de fonctionnement / Total général	97%
Opérations en capital / Total Général	3%	Opérations en capital / Total Général	3%

Présentation par nature								
Dépenses de fonctionnement			Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement			
60	Achats		27 754 134	43,70%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	21 242 324	33,00%
61	Services extérieurs		20 023 249	31,53%	Cptes 74	Subventions et dons	39 706 258	61,69%
62	Autres services ext.		4 357 163	6,86%	Cptes 75-76-77	Autres produits	3 419 646	5,31%
63	Impôts et taxes		276 000	0,43%				
64	Charges de personnel		-	-				
65	Autres charges gest <sup>c</sup> courantes		9 741 271	15,34%				
66	Frais financiers		1 191	0,00%				
67	Charges exceptionnelles		-	-				
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>			<b>62 153 008</b>	<b>97,87%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions		1 355 142	2,13%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	-
<b>Total Dépenses</b>			<b>63 508 150</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>64 368 228</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	5 767 137	2 626 000	3 636 274
Fonds de roulement en nombre de jours	52	19	21
Trésorerie	6 256 024	2 734 215	6 504 439
Trésorerie en nombre de jours	56	20	38

## I – La situation de l'établissement et les éléments de performances

### 1.1 La situation de l'établissement

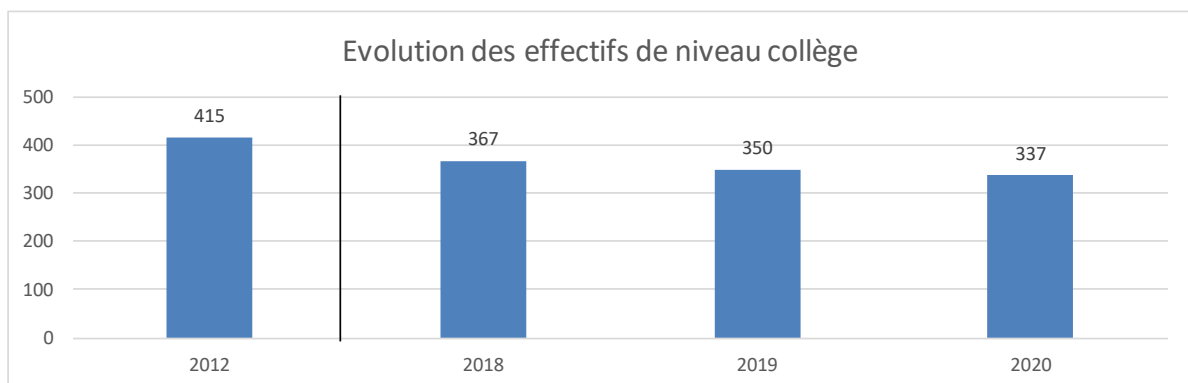
Implanté sur un terrain arboré de plus de 2 hectares, au cœur du village de La Foa, le collège Théodore Kawa Braïno a plus de cinquante ans (1969) et scolarise les enfants d'un bassin constitué des communes de La Foa, Moindou, Farino, Sarraméa et de Boulouparis. L'antenne de lycée professionnel rattachée (ALP) a ouvert en 1980 et a pour vocation d'accueillir des lycéens provenant de l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, affectés à la suite des procédures d'orientation post-3<sup>e</sup> dans l'un des CAP proposés par cette structure.

L'analyse des CSP du public scolaire accueilli met en évidence un taux de CSP défavorisée de 64 %, qui est en relation avec le bassin socio-économique du secteur du collège (données Isee-2014 : 30 % d'inactifs, 16 % d'ouvriers, 11 % de cadres et de professions intermédiaires) et la typologie sociale des élèves orientés en CAP. En 2019, le collège scolarisait 350 élèves dont 14 élèves accueillis dans la classe ULIS, intégrée à l'établissement et l'ALP accueillait 40 lycéens.

#### Effectifs d'élèves

Effectifs d'élèves de niveau collège  
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté  
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO

	2012	2018	2019	2020
Effectifs d'élèves de niveau collège	415	367	350	337
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté	-	-	-	-
Effectifs d'élèves de niveau lycée PRO	46	54	40	14



#### Contexte scolaire

Indice d'éloignement  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)  
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)  
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA  
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en français des élèves entrant en 6ème (%)  
Niveau de maîtrise\* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)

Etablissement	Année 2019	
	Public	Public + privé
Indice d'éloignement	10,2	14,3
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées - hors NR (%)	58,7	47,1
Proportion d'élèves issus de PCS très favorisées - hors NR (%)	7,8	16,4
Indice de position sociale niveau collège hors SEGPA	81,7	95,7
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6ème (%)	3,4	9,9
Niveau de maîtrise* en français des élèves entrant en 6ème (%)	85,7	76,8
Niveau de maîtrise* en mathématiques des élèves entrant en 6ème (%)	43,3	50,4

\* Maîtrise satisfaisante ou très bonne maîtrise des compétences

## Moyens de fonctionnement

Nombre d'heures d'enseignement devant élèves,  
par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'élèves par division - niveau collège  
hors SEGPA et ULIS (E/D)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
1,45	1,35	1,38
21,0	22,8	22,2

## Ressources humaines

Proportion d'enseignants titulaires (%)  
Ancienneté moyenne des enseignants (année)  
Âge moyen des enseignants (année)

Année 2020		
Etablissement	Public	Public + privé
80,6	77,8	71,6
4,6	3,9	-
41,1	42,3	42,8

## 1.2 Les éléments de performances

### Parcours des élèves

Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de GT (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> de PRO (%)  
Taux de passage 3<sup>e</sup>/CAP (%)  
Taux de redoublement 3<sup>e</sup> (%)

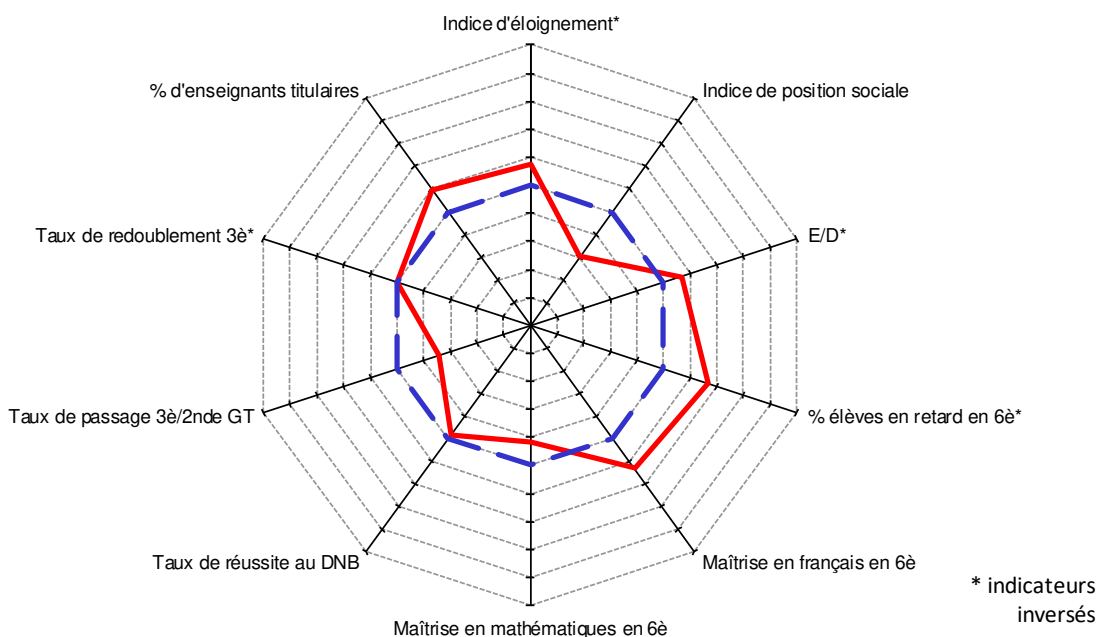
Années 2018-2019		
Etablissement	Public	Public + privé
38,1	52,9	50,3
39,0	26,5	27,7
11,4	12,5	14,0
1,0	0,8	1,0

### Réussite aux examens

Taux de réussite au DNB (%)  
Ecart taux de réussite des PCS défavorisées (points)  
Note moyenne à l'écrit du DNB (sur 20)  
Note moyenne à la soutenance orale de projet (sur 20)  
Note moyenne au socle du DNB (sur 20)

Année 2019		
Etablissement	Public	Public + privé
78,8	79,6	79,8
-6,5	-10,5	-9,2
9,2	10,1	9,8
14,9	15,0	15,2
13,8	13,9	13,9

### Radar



Lecture : Plus le polygone de l'établissement tend vers l'extérieur, plus la situation de l'établissement est favorable pour le domaine concerné.  
Plus le polygone de l'établissement se trouve éloigné du trait bleu, plus l'écart avec la moyenne académique est significative.

— 9830009T : Collège Théodore Kawa Braïno  
— Public + privé

## **II – L’activité pédagogique et le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie**

Quelques repères pédagogiques liés à la mise en œuvre du projet d’établissement (PE) dans le cadre du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie (PENC).

Le projet éducatif (PE) 2019 - 2021 déclinait un grand nombre d’actions réparties selon les 5 axes structurés par le PENC. Le rapport d’activité de l’année 2018 mettait en exergue les actions éducatives relatives à l’axe 5 du PE portées pour la plupart par le comité d’éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).

Ces actions ont bien évidemment été reconduites et participent de façon essentielle au maintien d’un climat scolaire serein.

Le dispositif passerelle en 6<sup>e</sup> encadré de 2011 à 2016 par un professeur des écoles mis à disposition par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie (GNC) avait prouvé son intérêt. Il s’agissait d’extraire les élèves les plus fragiles de leurs classes pendant les cours de français, de mathématiques et d’histoire-géographie. L’enseignante du 1<sup>er</sup> degré suivait la progression établie avec les enseignants de ces disciplines de façon récursive en reprenant les notions du primaire non acquises. Cette structure a disparu à la rentrée 2017 avec la fin de la mise à disposition de cette enseignante par le gouvernement de Nouvelle Calédonie.

En 2019, ce dispositif a été remis en place sur le même principe dans le cadre :

### **2.1 Axe 1 « performance et offre de formation »**

Six heures supplémentaires de la dotation horaire globale (DGH) ont été affectées en lettres modernes et histoire-géographie réparties à raison de 4 heures pour les lettres modernes, 2 heures pour l’histoire géographie. Dans ces matières, l’emploi du temps des classes de 6<sup>e</sup> a été conçu sur le principe de barrettes de manière à permettre une intervention conjointe de l’enseignant de la classe et celui du dispositif passerelle sur des plages horaires communes.

### **2.2 Axe 2 « le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves »**

Usinage sur commande numérique, assemblage, montage et fabrication d’un espace à moyen entre les salles de technologie mitoyenne. Cette action concernait les 16 élèves de section 3<sup>e</sup> prépa métier et les 12 lycéens de l’ALP et la classe de CAP bois de 2<sup>e</sup> année.

Les objectifs pédagogiques fixés consistent à s’informer, traiter, communiquer et réaliser des assemblages, des montages et de la préfabrication en atelier.

L’espace commun construit entre ces deux salles déjà communicantes, permettra à terme d’installer un « Fab-lab » accueillant les imprimantes numériques ainsi qu’une découpeuse au laser. 40 heures supplémentaires effectives (HSE) ont été prises sur le PE au titre de la dotation 3<sup>e</sup> prépa professionnelle.

### **2.3 Axe 4 « l’ouverture à l’international » Echange culturel et linguistique avec la Nouvelle Zélande »**

A la suite d’un séjour linguistique et culturel en Nouvelle-Zélande, le collège a accueilli les élèves de « Taradale High School ». Cet échange avait pour objectif d’apporter une ouverture à l’Océanie et au monde, la pratique de l’anglais pour les élèves de la section Euro et

la création de liens sur le long terme avec l'établissement partenaire « Taradale High School » à Napier.

Cette action concernait la classe de 3<sup>e</sup> européenne. L'action a été financée sur le budget de l'établissement 0,150 MF et les crédits du PE 0,100 MF.

### III – Compte rendu de gestion

Le budget 2019 était établi en dépenses à 54,484 MF. Il a été réalisé à hauteur de 36,814 MF, ce qui représente un taux moyen de réalisation de 67,57 %. Les prévisions de dépenses de fonctionnement, s'élevaient à 49,056 MF. Elles ont été réalisées à hauteur de 34,061 MF soit un taux de réalisation de 69,43 %. Pour ce qui concerne la section d'investissement, sur 5,428 MF de dépenses prévues, 2,752 MF de dépenses ont été réalisées soit un taux de 50,70 %.

#### 3.1 Les dépenses et les recettes

##### Les dépenses

*Valeur en francs CFP*

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	22 302 080	13 522 069	60,63%
	Vie de l'élève	3 609 188	1 107 896	30,70%
	Administration et logistique	23 144 760	19 403 608	83,84%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	5 428 108	2 752 225	50,70%
	<b>Total</b>	<b>54 484 136</b>	<b>36 785 798</b>	<b>67,52%</b>

##### Les recettes

*Valeurs en francs CFP*

Sections	Services	Budget 2019	Réalisations	Taux d'exécution
Fonctionnement	Activité pédagogique	20 628 685	16 240 008	78,73%
	Vie de l'élève	3 609 188	958 996	26,57%
	Administration et logistique	19 312 756	20 136 161	104,26%
	Restauration et hébergement			
	Bourses			
Investissement	Opérations en capital	4 178 108	2 752 225	65,87%
	<b>Total</b>	<b>47 728 737</b>	<b>40 087 390</b>	<b>83,99%</b>

### 3.1.1 Les services généraux

3.1.1.1 Le service activité pédagogique (AP) : dans ce service les crédits ont été consommés à raison de 7,19 % sur le PE, 55,64 % pour l'acquisition de matériels pédagogiques et 32,46 % pour les sorties et voyages scolaires.

Les recettes sont essentiellement constituées des subventions de la province Sud soit 41,17 % du budget réalisé (pour le collège) et GNC soit 19,5 % (pour l'ALP). Le GNC finance aussi le PE, ce qui représente 11,83 % du budget réalisé. Viennent ensuite les recettes émanant de la participation des familles et accompagnateurs pour 11,6 %, des dons, de l'association des parents d'élèves, du foyer socio-éducatif et des mairies pour 8,6 % et des recettes propres de l'établissement qui sont de 7,27 %.

3.1.1.2 Le service vie de l'élève (VE) : il s'agit des dépenses liées aux crédits globalisés (assurances, droits d'auteur, carnets de correspondances, stages, fonds sociaux collégien et lycéen ainsi que les fonds de vie lycéenne). Ces dépenses, regroupent les aides aux élèves, après accordées après avis de la commission. Ces aides concernent l'achat des fournitures scolaires, les frais de demi-pension, le transport et les voyages scolaires. Y sont comprises certaines dépenses visant à améliorer le cadre de vie des lycéens.

Les recettes proviennent essentiellement des crédits globalisés (assurances, carnets de correspondance, stages fonds social collégien, lycéen et fonds de vie lycéenne) allouées le GNC

3.1.1.3 Le service administration et logistique (ALO) : ces dépenses correspondent à l'acquisition de petits équipements non pédagogiques soit 5,4 %, aux contrats de sécurité et de fonctionnement de l'établissement soit 9,06 %, à l'entretien et diverses réparations au sein de l'établissement. On y trouve les autres dépenses de fonctionnement telles que la bureautique, la logistique soit 15,33 %, ainsi que les frais de télécommunication pour 7,97 % du budget. Enfin la viabilisation (eau, électricité, carburant, gaz) représente 28,36 % du budget.

Les recettes correspondent aux subventions de fonctionnement et d'équipement allouées par la province Sud (47,07 %), à la subvention de fonctionnement de l'ALP allouée par la Nouvelle-Calédonie de 22,82 % et les dotations aux amortissements 25,6 %.

### 3.1.2 Les services spéciaux : le collège de La Foa n'a pas de services spéciaux.

3.1.3 Le service opérations en capital (OPC) : les dépenses concernent divers équipements pour les ateliers de la discipline maintenance des matériels options espaces verts (servante et outillage) et cuisine (four, plaque à induction, batteurs etc.) de l'ALP, des grilles de sécurité pour le hall administratif, un broyeur à végétaux (entretien espace vert), divers équipements pédagogiques en salle d'étude et au CDI (mobilier), fourniture et pose de trois climatiseurs (salles techno) et un pack de 3 mannequins pour les formations dispensées par l'infirmière.

Le service opérations en capital : les subventions d'équipements et d'équipements spécifiques de la province Sud représente 69,75 % du budget et ne concernent que les investissements du collège, la subvention d'équipement du GNC représente 30,25 % du budget et ne concerne que les investissements de l'ALP.

Le budget 2019 était établi en recettes à un montant de 47,728 MF. Il a été réalisé à hauteur de 40,090 MF, ce qui représente un taux de réalisation global de 84 %. Les prévisions de recettes, de fonctionnement, s'élevaient à 43,550 MF ; elles ont été réalisées à hauteur de 37,338 MF soit un taux de réalisation de 85,73 %.

### 3.1 Indicateurs d'analyse financière

3.2.1 Le service général présente un résultat excédentaire de 3,301 MF.

3.2.2 Le fond de roulement de l'exercice 2019 est de 15,600 MF contre 11,066 MF en 2018. Il correspond à 203 jours de fonctionnement.

3.2.3 La trésorerie, s'élève à 35,426 MF.

La situation financière de l'établissement ne présente pas de risque particulier. Les actions engagées en 2019 se poursuivront en 2020.





**SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**  
**Collège Théodore Braino Kawa - La Foa**

EXERCICE 2019

RNE 9830009T

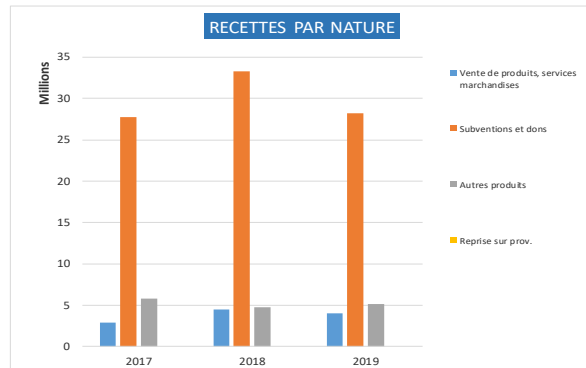
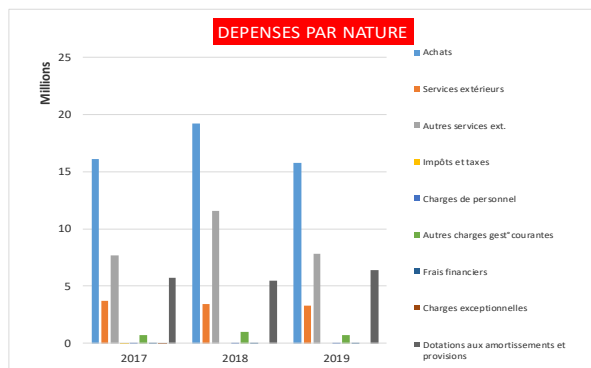
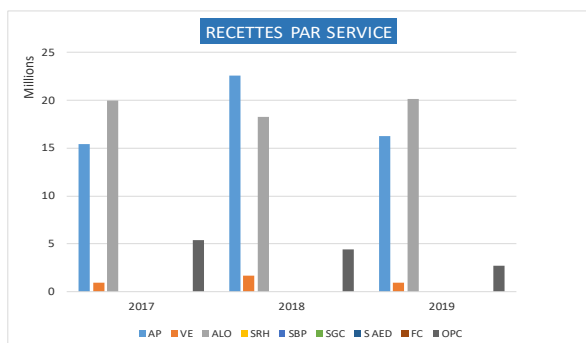
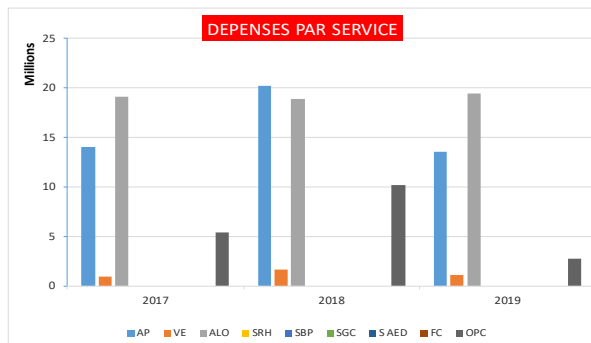
Source compte administratif juin 2019

**Exécution budget**

Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	13 522 069	39,73%	16 240 008	43,50%	2 717 939
VE	Vie de l'Elève	1 107 896	3,26%	958 996	2,57%	-148 900
ALO	Administration et logistique	19 403 608	57,01%	20 136 161	53,93%	732 553
<b>Total SG</b>		<b>34 033 573</b>	<b>100%</b>	<b>37 335 165</b>	<b>100,00%</b>	<b>3 301 592</b>
SRH	Restauration et hébergement	-	-	-	-	0
SBP	Bourses provinciales	-	-	-	-	-
SGC	Groupement comptable	-	-	-	-	-
S AED	Service accompagnateurs d'éducation	-	-	-	-	-
FC	Formation continue	-	-	-	-	-
<b>Total SS</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
<b>Total 1ère section</b>		<b>34 033 573</b>		<b>37 335 165</b>		<b>3 301 592</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	2 752 225	100,00%	2 752 225	100%	0
<b>Total 2ème section</b>		<b>2 752 225</b>		<b>2 752 225</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>36 785 798</b>	<b>100%</b>	<b>40 087 390</b>	<b>100%</b>	<b>3 301 592</b>

Section de fonctionnement / Total général	93%	Section de fonctionnement / Total général	93%
Opérations en capital / Total Général	7%	Opérations en capital / Total Général	7%

Présentation par nature							
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		Montant	% Recettes
60	Achats	15 783 009	46,37%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	3 973 743	10,64%
61	Services extérieurs	3 286 707	9,66%	Cptes 74	Subventions et dons	28 206 467	75,55%
62	Autres services ext.	7 856 616	23,08%	Cptes 75-76-77	Autres produits	5 154 955	13,81%
63	Impôts et taxes	-	-				
64	Charges de personnel	25 663	0,08%				
65	Autres charges gest <sup>c</sup> courantes	689 442	2,03%				
66	Frais financiers	5 176	0,02%				
67	Charges exceptionnelles	-	-				
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>		<b>27 646 613</b>	<b>81,23%</b>				
68	Dotations aux amortissements et provisions	6 386 960	18,77%	Cptes 78	Reprise sur prov.	-	-
<b>Total Dépenses</b>		<b>34 033 573</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>37 335 165</b>	<b>100%</b>



Années	2017	2018	2019
Fonds de roulement	14 371 172	11 066 783	15 600 380
Fonds de roulement en nombre de jours	183	113	203
Trésorerie	40 261 450	30 863 833	35 426 687
Trésorerie en nombre de jours	511	314	461

# **Annexes au rapport d'activité 2019 des EPENC**

## **Tableaux de bord et de pilotage**

Situation financière globale des lycées

Situation financière globale des collèges

Tableau 1 : Analyse des fonds de roulement

Tableau 2 : Evolution de la trésorerie et du besoin en fonds de roulement

Tableau 3 : Synthèse des fonds de réserves

Tableau 4 : Etats des créances et recettes du service de restauration (comptes de classe 4)

Tableau 5 : Etat des avances sur subventions (comptes de classe 4)

## SITUATION FINANCIERE GLOBALE DES LYCEES

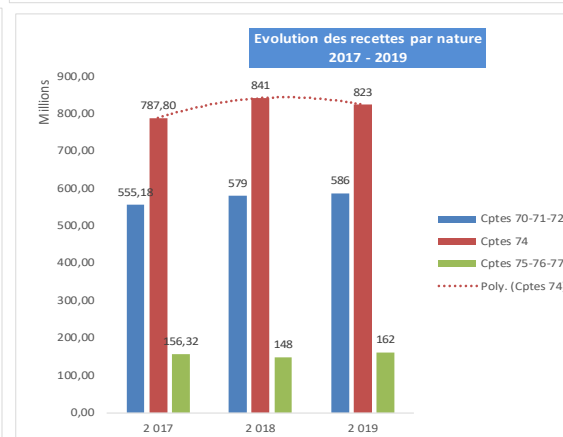
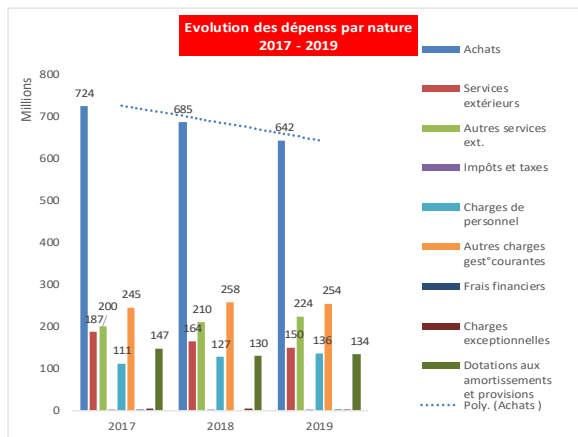
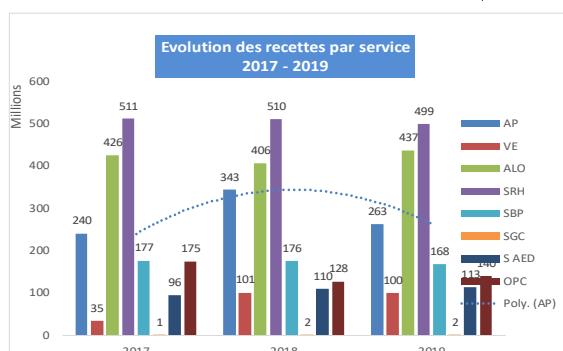
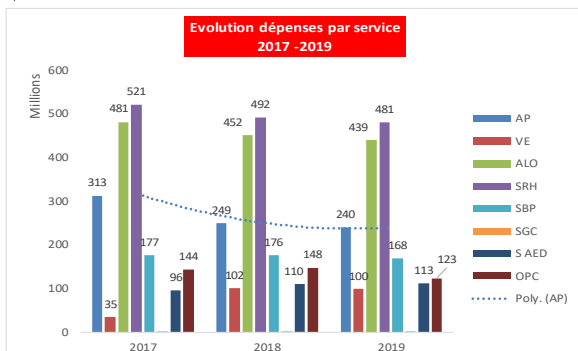
RNE

Source compte administratif mai 2017

Exécution budget 2019						
Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	240 170 234	15,56%	252 563 019	16,07%	12 392 785
VE	Vie de l'Elève	100 019 204	6,48%	100 102 710	6,37%	83 506
ALO	Administration et logistique	439 441 609	28,47%	436 816 665	27,80%	-2 624 944
<b>Total SG</b>		<b>779 631 047</b>	<b>50,51%</b>	<b>789 482 394</b>	<b>50,24%</b>	<b>9 851 347</b>
SRH	Restauration et hébergement	480 845 651	31,15%	498 584 211	31,73%	17 738 560
SBP	Bourses provinciales	168 458 356	10,91%	168 362 535	10,71%	-95 821
	Groupement comptable	1 429 877	0,09%	1 776 118	0,11%	346 241
	Mutualisation rémunération (accompagnement éducatif)	113 104 922	7,33%	113 104 922	7,20%	0
<b>Total SS</b>		<b>763 838 806</b>		<b>781 827 786</b>		<b>17 988 980</b>
<b>Total 1ère section</b>		<b>1 543 469 853</b>	<b>100%</b>	<b>1 571 310 180</b>	<b>100%</b>	<b>27 840 327</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	123 407 488	100,00%	140 329 982	100%	16 922 494
<b>Total 2ème section</b>		<b>123 407 488</b>	<b>100%</b>	<b>140 329 982</b>	<b>100%</b>	<b>16 922 494</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 666 877 341</b>		<b>1 711 640 162</b>		<b>44 762 821</b>

Section de fonctionnement / Total général	92,60%	Section de fonctionnement / Total général	91,80%
Opérations en capital / Total Général	7,40%	Opérations en capital / Total Général	8,20%

Présentation par nature						
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		% Recettes
60	Achats	642 149 677	41,60%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	37,32%
61	Services extérieurs	149 508 283	9,69%	Cptes 74	Subventions et dons	52,40%
62	Autres services ext.	223 573 894	14,49%	Cptes 75-76-77	Autres produits	10,28%
63	Impôts et taxes	3 270 296	0,21%			
64	Charges de personnel	135 718 833	8,79%			
65	Autres charges gest* courantes	254 284 146	16,47%			
66	Frais financiers	8 191	0			
67	Charges exceptionnelles	1 242 372	0,08%			
<b>Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)</b>		<b>1 409 755 692</b>	<b>91,34%</b>			
68	Dotations aux amortissements et provisions	133 714 161	8,66%			
<b>Total Dépenses</b>		<b>1 543 469 853</b>	<b>100%</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>1 571 310 180 100%</b>



Evolution du fonds de roulement et de la trésorerie

Année	2014	2015	2016
Fonds de roulement	262 247 909	267 077 522	241 366 547
Trésorerie	544 202 032	551 167 930	435 052 421
Besoin en fonds de roulement	- 281 954 123	-284 090 408	- 193 685 874

# SITUATION FINANCIERE GLOBALE DES COLLEGES

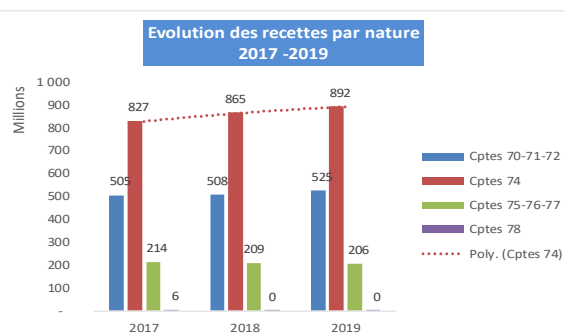
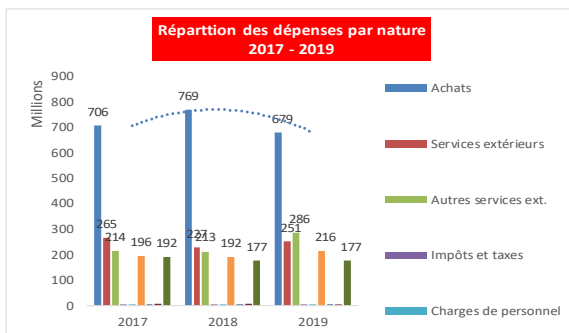
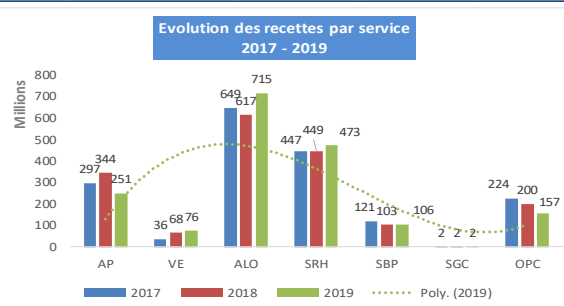
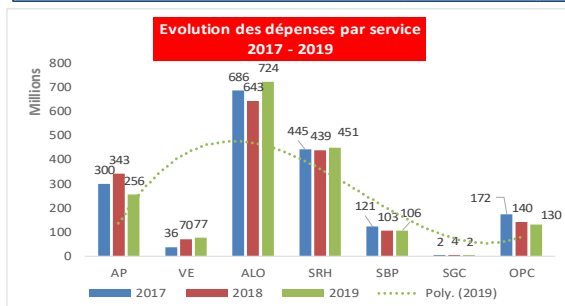
RNE

Source compte administratif mai 2017

Exécution budget 2019						
Présentation par service						
1ère section	fonctionnement	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
AP	Activités pédagogiques	255 625 388	15,82%	250 794 847	15,45%	-4 830 541
VE	Vie de l'Elève	76 958 551	4,76%	75 589 438	4,66%	-1 369 113
ALO	Administration et logistique	724 287 568	44,82%	715 461 130	44,08%	-8 826 438
Total SG		<b>1 056 871 507</b>	<b>65,40%</b>	<b>1 041 845 415</b>	<b>64,18%</b>	<b>-15 026 092</b>
SRH	Restauration et hébergement	450 954 608	27,91%	473 287 842	29,16%	22 333 234
SBP	Bourses provinciales	105 848 118	6,55%	105 848 118	6,52%	0
	Groupement comptable	2 334 377	0,14%	2 244 296	0,14%	-90 081
	Mutualisation rémunération (accompagnement éducatif)					0
Total SS		<b>559 137 103</b>		<b>581 380 256</b>		<b>22 243 153</b>
Total 1ère section		<b>1 616 008 610</b>	<b>100%</b>	<b>1 623 225 671</b>	<b>100%</b>	<b>7 217 061</b>
2ème section	Opérations en capital	Dépenses	% Dépenses.	Recettes	% Recettes	Résultat par service
OPC	Opérations en capital	130 234 652	100,00%	157 484 447	100%	27 249 795
Total 2ème section		<b>130 234 652</b>	<b>100%</b>	<b>157 484 447</b>	<b>100%</b>	<b>27 249 795</b>
TOTAL GENERAL		<b>1 746 243 262</b>		<b>1 780 710 118</b>		<b>34 466 856</b>

Section de fonctionnement / Total général	92,54%	Section de fonctionnement / Total général	91,16%
Opérations en capital / Total Général	7,46%	Opérations en capital / Total Général	8,84%

Présentation par nature						
Dépenses de fonctionnement		Montant	% Dépenses	Recettes de fonctionnement		
60	Achats	679 067 169	42,02%	Cptes 70-71-72	Vente de produits, services marchandises	525 388 660
61	Services extérieurs	250 661 408	15,51%	Cptes 74	Subventions et dons	891 574 406
62	Autres services ext.	285 745 201	17,68%	Cptes 75-76-77	Autres produits	206 062 605
63	Impôts et taxes	2 592 551	0,16%			
64	Charges de personnel	3 676 187	0,23%			
65	Autres charges gest <sup>c</sup> courantes	216 071 124	13,37%			
66	Frais financiers	45 913	0			
67	Charges exceptionnelles	682 051	0,04%			
Total Dépenses (Hors dotations aux amort. et prov.)		<b>1 438 541 604</b>	<b>89,02%</b>			<b>1 623 025 671</b>
68	Dotations aux amortissements et provisions	177 467 006	10,98%	Cptes 78		200 000
Total Dépenses		<b>1 616 008 610</b>	<b>100%</b>	Total Recettes		<b>1 623 225 671</b>



**Evolution du fonds de roulement et de la trésorerie**

Année	2014	2015	2016
Fonds de roulement	262 247 909	267 077 522	241 366 547
Trésorerie	544 202 032	551 167 930	435 052 421
Besoin en fonds de roulement	- 281 954 123	-284 090 408	- 193 685 874

TABLEAU 1  
ANALYSE DES FONDS DE ROULEMENT (FDR)  
DES ETABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

COFI 2019

Type	Provinces	Etablissements	Dépenses nettes 2017	Dépenses nettes 2018	Dépenses nettes 2019	Evolution du FDR 2017 - 2019										Projection au 31/12/2020						
						FDR 2017	FDR 2018	FDR 2019	Variation (2019/2018)	FDR mobilisable 2017	FDR mobilisable 2018	FDR mobilisable 2019	Variation (2019/2018)	FDR mobilisable 2017 en Nbre jrs.(3)	FDR mobilisable 2018 en Nbre jrs.(3)	FDR mobilisable 2019 en Nbre jrs.(3)	FDR mobilisable / Dép. Nettes COFI 2017 en %	FDR mobilisable / Dép. Nettes COFI 2018 en %	FDR mobilisable / Dép. Nettes COFI 2019 en %	FDR projeté au 31/12/2020 (2)	FDR projeté 31/12/2020/ Dép. nettes COFI 2019 en %	
Lycées	Province Îles Loyauté	Lycée Williams Haudra - Lifou	133 204 530	138 400 244	122 752 729	13 469 065	13 005 909	20 991 991	61,40%	13 469 065	13 005 792	20 991 991	61,40%	41	40	70	0,10	0,09	0,17	16 197 883	0,13	
		<b>Total</b>	<b>133 204 530</b>	<b>138 400 244</b>	<b>122 752 729</b>	<b>13 469 065</b>	<b>13 005 909</b>	<b>20 991 991</b>	<b>61,40%</b>	<b>13 469 065</b>	<b>13 005 792</b>	<b>20 991 991</b>	<b>61,40%</b>							<b>16 197 883</b>		
	Province Nord	Lycée Antoine Kela - Poindimié	116 516 681	92 559 418	87 494 028	9 145 465	9 322 237	11 461 391	22,95%	8 893 709	9 112 292	11 102 659	21,84%	39	45	59	0,08	0,10	0,13	10 526 743	0,12	
		Lycée Professionnel Augustin Ty - Touho	144 317 691	126 831 643	130 339 616	17 709 080	15 191 343	18 551 155	22,12%	16 749 607	14 902 050	17 904 615	20,15%	50	51	60	0,12	0,12	0,14	18 551 155	0,14	
	Province Sud	<b>Total</b>	<b>260 834 372</b>	<b>219 391 061</b>	<b>217 833 644</b>	<b>26 854 545</b>	<b>24 513 580</b>	<b>30 012 546</b>	<b>22,43%</b>	<b>25 643 316</b>	<b>24 014 342</b>	<b>29 007 274</b>	<b>20,79%</b>							<b>29 077 898</b>		
		Lycée du Grand Nouméa - Dumbéa	239 312 735	216 676 380	215 233 124	35 864 440	38 905 290	28 761 498	-26,07%	35 883 799	38 770 223	28 596 575	-26,24%	67	80	61	0,15	0,18	0,13	21 761 498	0,10	
		Lycée du Mont Dore	49 664 706	110 364 381	124 844 966	8 390 384	25 821 001	32 590 817	26,22%	7 971 674	25 402 291	32 059 090	26,21%	58	98	111	0,16	0,23	0,26	13 590 817	0,11	
		Lycée Jules Garnier - Nouméa	324 533 116	264 037 810	362 024 314	18 419 365	12 872 091	17 537 233	36,24%	16 460 470	11 785 444	16 979 396	44,07%	21	17	19	0,05	0,04	0,05	15 537 233	0,04	
		Lycée Lapérouse - Nouméa	260 851 229	253 082 887	219 054 373	46 138 054	42 674 500	42 836 622	0,38%	45 041 771	41 571 101	41 854 347	0,68%	79	76	83	0,17	0,16	0,19	39 836 622	0,18	
		Lycée Professionnel Commercial et Hôtelier Auguste Escoffier - Nouméa	193 029 226	208 803 313	193 418 322	50 011 768	33 146 160	36 104 855	8,93%	47 647 221	29 997 515	33 118 639	10,40%	112	63	80	0,25	0,14	0,17	24 343 192	0,13	
Lycée Professionnel Pétrou Attiti - Nouméa	305 924 432	318 884 781	211 715 869	20 207 470	18 922 626	25 736 245	36,01%	19 091 320	17 539 011	24 232 595	38,16%	25	22	53	0,06	0,06	0,11	25 736 245	0,12			
<b>Total</b>	<b>1 373 315 444</b>	<b>1 371 849 552</b>	<b>1 326 290 968</b>	<b>179 031 481</b>	<b>172 341 668</b>	<b>183 567 270</b>	<b>6,51%</b>	<b>171 596 255</b>	<b>165 065 585</b>	<b>176 840 642</b>	<b>7,13%</b>								<b>140 805 607</b>			
<b>Total Lycées</b>	<b>1 767 354 346</b>	<b>1 729 640 857</b>	<b>1 666 877 341</b>	<b>219 355 091</b>	<b>209 861 157</b>	<b>234 571 807</b>	<b>11,77%</b>	<b>210 708 636</b>	<b>202 085 719</b>	<b>226 839 907</b>	<b>12,25%</b>								<b>186 081 388</b>			
Collèges	Province Îles Loyauté	Collège de La Roche - Maré	34 659 393	42 411 357	49 370 123	32 135 660	32 088 042	23 000 928	-28,32%	32 135 660	32 088 042	23 000 928	-28,32%	628	548	450	0,93	0,76	0,47	19 500 928	0,39	
		Collège de Tantine - Maré	36 190 479	31 877 341	28 630 831	9 247 865	5 861 272	5 487 450	-6,38%	9 247 865	5 861 272	5 487 450	-6,38%	346	131	165	0,26	0,18	0,19	4 934 650	0,17	
		Collège Laura Boula - Lifou	83 401 273	66 324 549	50 725 195	1 638 298	3 428 019	3 169 794	-7,53%	1 638 298	3 428 019	3 169 794	-7,53%	11	35	35	0,02	0,05	0,06	3 169 794	0,06	
		Collège Shea Tiaou - Ouvéa	23 583 199	18 280 169	16 869 967	10 394 862	7 306 578	3 782 298	-48,23%	10 394 862	7 306 578	3 782 298	-48,23%	837	197	127	0,44	0,40	0,22	1 893 687	0,11	
		<b>Total</b>	<b>177 834 344</b>	<b>158 893 416</b>	<b>145 596 116</b>	<b>53 416 685</b>	<b>48 683 911</b>	<b>35 440 470</b>	<b>-27,20%</b>	<b>53 416 685</b>	<b>48 683 911</b>	<b>35 440 470</b>	<b>-27,20%</b>								<b>29 499 059</b>	
	Province Nord	Collège de Canala	27 908 113	38 364 441	20 651 653	624 223	2 316 485	2 192 668	-5,35%	624 223	2 316 485	2 192 668	-5,35%	10	44	65	0,02	0,06	0,11	2 192 668	0,11	
		Collège de Koné	46 169 650	41 126 052	29 432 195	14 231 514	13 096 748	8 067 252	-38,40%	14 231 514	13 096 748	8 067 252	-38,40%	161	167	133	0,31	0,32	0,27	3 067 252	0,10	
		Collège de Koumac	51 435 748	45 144 773	45 013 019	8 167 987	8 332 751	7 757 598	-6,90%	8 167 987	8 332 751	7 757 598	-6,90%	85	102	93	0,16	0,18	0,17	4 757 598	0,11	
		Collège de Ouégoa	13 843 554	25 986 029	11 806 222	4 341 142	4 383 353	3 327 306	-24,09%	4 341 142	4 383 353	3 327 306	-24,09%	224	126	169	0,31	0,17	0,28	3 327 306	0,28	
		Collège de Païamboué - Koné	19 878 540	28 061 978	56 564 563	1 359 032	1 975 744	9 690 214	390,46%	1 359 032	1 975 744	9 690 214	390,46%	32	32	68	0,07	0,07	0,17	8 690 214	0,15	
		Collège de Wani - Houailou	19 867 142	22 924 540	18 198 891	3 684 600	4 796 430	6 707 883	39,85%	3 684 600	4 796 430	6 707 883	39,85%	106	150	167	0,19	0,21	0,37	6 707 883	0,37	
		Collège Essaï Voudjo - Poya	21 350 892	20 836 602	21 120 216	4 553 182	5 063 722	5 981 565	18,13%	4 553 182	5 063 722	5 981 565	18,13%	136	140	171	0,21	0,24	0,28	5 981 565	0,28	
		Collège Paï Kaléone - Hienghène	22 192 828	22 407 448	27 452 177	1 781 618	1 133 759	1 381 360	21,84%	1 781 618	1 133 759	1 381 360	21,84%	58	27	38	0,08	0,05	0,05	1 381 360	0,05	
		Collège Raymond Vauthier - Poindimié	37 187 807	38 369 085	42 316 805	6 199 260	8 020 241	5 120 929	-36,15%	6 199 260	8 020 241	5 120 929	-36,15%	88	114	63	0,17	0,21	0,12	5 120 929	0,12	
		<b>Total</b>	<b>259 834 274</b>	<b>283 220 948</b>	<b>272 555 741</b>	<b>44 942 558</b>	<b>49 119 233</b>	<b>50 226 775</b>	<b>2,25%</b>	<b>44 942 558</b>	<b>49 119 233</b>	<b>50 226 775</b>	<b>2,25%</b>								<b>41 226 775</b>	
		Province Sud	Collège Apogotti - Dumbéa	87 591 170	80 141 835	80 272 327	16 616 764	7 458 130	8 773 815	169,66%	-	3 013 191	8 566 129	184,29%	77	26	21	0,18	0,07	0,04	6 379 359	0,12
			Collège de Boulari - Mont-Dore	65 703 931	67 601 211	62 874 401	6 155 893	8 117 551	14 251 551	75,56%	6 058 103	7 951 334	14 136 408	77,79%	36	45	86	0,09	0,12	0,22	4 241 591	0,05
			Collège de Dumbéa sur Mer - Dumbéa	75 215 055	80 191 662	75 081 777	30 923 297	20 750 697	18 316 115	-11,73%	29 668 134	20 314 485	17 917 124	-11,80%	167	114	98	0,39	0,25	0,24	18 316 115	0,24
			Collège de la Colline - Thio	17 409 331	16 828 835	31 029 915	3 662 816	3 641 485	3 320 401	-8,82%	3 662 816	3 641 485	3 320 401	-8,82%	98	103	43	0,21	0,22	0,11	3 320 401	0,11
			Collège de Magenta - Nouméa	116 360 004	108 634 999	108 096 079	38 499 131	38 509 327	37 312 522	-3,11%	38 291 632	38 237 188	37 245 724	-2,59%	165	153	150	0,33	0,35	0,34	24 176 385	0,22
	Collège de Normandie - Nouméa		68 135 421	68 746 272	59 325 427	2 691 588	4 416 848	7 105 880	60,88%	2 364 265	4 170 190	6 886 444	65,14%	15	24	51	0,03	0,06	0,12	7 105 880	0,12	
	Collège de Plum - Mont-Dore		94 756 503	75 299 705	72 047 746	14 486 773	18 112 048	17 508 903	-3,33%	14 387 409	17 726 917	17 429 479	-1,68%	73	96	99	0,15	0,24	0,24	10 777 682	0,15	
	Collège de Portes de Fer - Nouméa		74 702 060	63 956 152	75 598 209	7 463 065	10 090 078	8 728 670	16,96%	7 246 534	10 090 078	8 532 039	17,74%	59	48	49	0,13	0,11	0,11	8 728 670	0,12	
	Collège de Rivière Salée - Nouméa		61 921 259	60 614 258	59 173 356	14 245 717	5 787 851	7 553 761	30,51%	14 245 717	5 787 851	7 553 761	30,51%	88	37	50	0,23	0,10	0,13	7 553 761	0,13	
	Collège de Tuband - Nouméa		95 314 078	80 012 221	83 536 657	18 198 735	16 773 625	15 951 541	-4,90%	18 037 172	16 612 062	15 849 418	-4,59%	77	83	80	0,19	0,21	0,19	15 451 541	0,18	
	Collège de Yaté		18 694 905	12 815 949	17 867 437	5 148 719	4 985 946	6 169 075	23,73%	5 148 719	4 985 946	6 169 075	23,73%	114	172	132	0,28	0,39	0,35	5 229 075	0,29	
	Collège Edmée Varin - Auteuil - Dumbéa		66 712 794	69 285 465	64 161 834	10 065 076	8 562 936	11 291 466	31,86%	10 053 285	8 554 225	11 263 183	31,67%	59	47	66	0,15	0,12	0,18	10 237 616	0,16	
	Collège Francis Carco - Koutio - Dumbéa		99 528 560	80 949 196	79 805 310	31 548 017	30 294 307	32 997 335	8,92%	31 253 057	30 053 360	32 824 461	9,22%	132	154	164	0,31	0,37	0,41	25 197 335	0,32	
	Collège Gabriel Païta - Païta		59 253 785	67 338 994	69 988 775	13 675 905	8 458 580	3 657 851	-56,76%	13 536 380	8 360 069	3 552 138	-57,51%	89	46	20	0,23	0,12	0,05	3 657 851	0,05	
	Collège Georges Baudoux - Nouméa		70 913 419	89 876 871	74 648 349	10 597 497	9 271 275	12 246 755	32,09%	10 597 497	9 271 275	12 246 755	32,09%	57	39	61	0,15	0,10	0,16	9 546 755	0,13	

TABLEAU 2

EVOLUTION DE LA TRESORERIE (T) ET DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)  
DES ETABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

COFI 2019

Type	Provinces	Etablissements	Dépenses nettes 2017	Dépenses nettes 2018	Dépenses nettes 2019	Variation (2019/2018)	Recettes nettes 2017	Recettes nettes 2018	Recettes nettes 2019	Variation (2019/2018)	Trésorerie au 31/12/2017	Trésorerie au 31/12/2018	Trésorerie au 31/12/2019	Variation (2019/2018)	Besoin en FDR au 31/12/2019
Lycées	Province îles Loyauté	Lycée Williama Haudra - Lifou	133 204 530	138 400 244	122 752 729	-11,31%	120 982 733	137 716 150	130 686 593	-5,10%	54 452 033	36 049 375	54 728 365	51,82%	33 736 374
		<b>Total</b>	<b>133 204 530</b>	<b>138 400 244</b>	<b>122 752 729</b>		<b>120 982 733</b>	<b>137 716 150</b>	<b>130 686 593</b>		<b>54 452 033</b>	<b>36 049 375</b>	<b>54 728 365</b>		<b>33 736 374</b>
	Province Nord	Lycée Antoine Kela - Poindimié	116 516 681	92 559 418	87 494 028	-5,47%	156 417 530	92 293 408	89 579 372	-2,94%	16 569 314	13 438 724	11 390 687	-15,24%	70 704
		Lycée Professionnel Augustin Ty - Touho	144 317 691	126 831 643	130 339 616	2,77%	136 698 757	123 975 975	133 420 792	7,62%	20 693 200	24 298 327	32 136 227	32,26%	13 585 072
	<b>Total</b>	<b>260 834 372</b>	<b>219 391 061</b>	<b>217 833 644</b>		<b>293 116 287</b>	<b>216 269 383</b>	<b>223 000 164</b>		<b>37 262 514</b>	<b>37 737 051</b>	<b>43 526 914</b>		<b>13 514 368</b>	
	Province Sud	Lycée du Grand Nouméa - Dumbéa	239 312 735	216 676 380	215 233 124	-0,67%	250 073 526	214 041 546	198 829 866	-7,11%	62 732 039	51 179 027	41 962 082	-18,01%	13 200 584
		Lycée du Mont Dore	49 664 706	110 364 381	124 844 966	13,12%	58 055 090	127 739 823	131 084 980	2,62%	21 877 500	15 905 218	45 402 739	185,46%	12 811 922
		Lycée Jules Garnier - Nouméa	324 533 116	264 037 810	362 024 314	37,11%	295 196 989	253 855 999	363 975 957	43,38%	35 520 047	42 348 494	87 533 409	106,70%	69 996 176
		Lycée Lapérouse - Nouméa	260 851 229	253 082 887	219 054 373	-13,45%	221 989 135	243 764 431	255 475 210	4,80%	71 330 800	63 337 647	57 256 697	-9,60%	14 420 075
		Lycée Professionnel Commercial et Hôtelier Auguste Escoffier - Nouméa	193 029 226	208 803 313	193 418 322	-7,37%	223 607 622	190 025 727	193 532 946	1,85%	64 987 928	71 960 442	68 465 553	-4,86%	32 360 698
Lycée Professionnel Pétro Attiti - Nouméa		305 924 432	318 884 781	211 715 869	-33,61%	299 959 098	312 659 296	215 054 086	-31,22%	63 789 627	54 660 938	29 039 422	-46,87%	3 303 177	
<b>Total</b>	<b>1 373 315 444</b>	<b>1 371 849 552</b>	<b>1 326 290 968</b>		<b>1 348 881 460</b>	<b>1 342 086 822</b>	<b>1 357 953 045</b>		<b>320 237 941</b>	<b>299 391 766</b>	<b>329 659 902</b>		<b>146 092 632</b>		
<b>Total Lycées</b>			<b>1 767 354 346</b>	<b>1 729 640 857</b>	<b>1 666 877 341</b>	<b>-2,13%</b>	<b>1 762 980 480</b>	<b>1 696 072 355</b>	<b>1 711 639 802</b>	<b>0,91%</b>	<b>411 952 488</b>	<b>373 178 192</b>	<b>427 915 181</b>	<b>14,67%</b>	<b>193 343 374</b>
Collèges	Province îles Loyauté	Collège de La Roche - Maré	34 659 393	42 411 357	49 370 123	16,41%	33 331 284	42 163 739	40 213 009	-4,63%	73 900 527	68 880 814	43 314 213	-37,12%	20 313 285
		Collège de Tadine - Maré	36 190 479	31 877 341	28 630 831	-10,18%	34 311 219	27 919 002	27 685 263	-0,84%	22 160 467	10 845 827	11 764 054	8,47%	6 276 604
		Collège Laura Boula - Lifou	83 401 273	66 324 549	50 725 195	-23,52%	78 386 806	68 114 270	50 466 970	-25,91%	38 688 847	26 408 342	7 942 772	-69,92%	4 772 978
		Collège Shea Tiaou - Ouvéa	23 583 199	18 280 169	16 869 967	-7,71%	20 494 424	14 915 625	13 120 687	-12,03%	11 916 227	12 543 047	7 197 082	-42,62%	3 414 784
		<b>Total</b>	<b>177 834 344</b>	<b>158 893 416</b>	<b>145 596 116</b>		<b>166 523 733</b>	<b>153 112 636</b>	<b>131 485 929</b>		<b>146 666 068</b>	<b>118 678 030</b>	<b>70 218 121</b>		<b>34 777 651</b>
	Province Nord	Collège de Canala	27 908 113	38 368 441	20 651 653	-46,18%	26 848 178	40 060 703	20 527 836	-48,76%	15 987 850	8 209 438	7 132 763	-13,12%	4 940 095
		Collège de Koné	46 169 650	41 126 052	29 432 195	-28,43%	44 971 059	41 709 521	24 617 699	-40,98%	27 767 581	26 398 412	24 804 571	-6,04%	16 737 319
		Collège de Koumac	51 435 748	45 144 773	45 013 019	-0,29%	50 381 078	90 042 129	44 305 468	-50,79%	24 012 035	22 424 559	28 425 286	26,76%	20 667 688
		Collège de Ouégoa	13 843 554	25 986 029	11 806 222	-54,57%	14 219 226	41 558 321	10 750 175	-74,13%	16 763 297	9 222 898	12 255 888	32,89%	8 928 582
		Collège de Païamboué - Koné	19 878 540	28 061 978	56 564 563	101,57%	20 721 237	28 678 690	64 279 033	124,14%	12 105 598	11 617 942	14 572 895	25,43%	4 882 681
		Collège de Wani - Houaïlou	19 867 142	22 924 540	18 198 891	-20,61%	21 480 899	23 789 255	18 589 177	-16,15%	19 593 303	16 147 904	19 593 303	21,34%	12 885 420
		Collège Essaï Voudjo - Poya	21 350 892	20 836 602	21 120 216	1,36%	22 235 956	21 347 142	22 038 059	3,24%	10 584 591	10 703 895	9 754 480	-8,87%	3 772 915
		Collège Paï Kaléone - Hienghène	22 192 828	22 407 448	27 452 177	22,51%	22 632 181	21 751 745	53 478 323	145,86%	7 055 690	7 302 012	5 503 070	-24,64%	4 121 710
		Collège Raymond Vauthier - Poindimié	37 187 807	38 369 085	42 316 805	10,29%	99 676 398	39 523 727	38 866 612	-1,66%	25 506 502	25 657 946	20 097 797	-21,67%	14 976 868
		<b>Total</b>	<b>259 834 274</b>	<b>283 224 948</b>	<b>272 555 741</b>		<b>323 166 212</b>	<b>348 461 233</b>	<b>298 811 049</b>		<b>158 372 321</b>	<b>137 685 006</b>	<b>142 140 053</b>		<b>91 913 278</b>
	Province Sud	Collège Apogotti - Dumbéa		33 306 878	52 020 713	56,19%		36 542 016	57 509 390	57,38%		7 157 656	9 551 648	33,45%	827 833
		Collège de Boulari - Mont-Dore	87 591 170	80 141 835	80 272 327	0,16%	81 751 147	70 645 081	76 742 508	8,63%	23 172 419	23 750 141	14 235 945	-40,06%	9 994 354
		Collège de Dumbéa sur Mer - Dumbéa	65 703 931	67 601 211	62 874 401	-6,99%	67 352 428	69 562 869	69 008 401	-0,80%	10 995 068	13 052 205	18 762 768	43,75%	4 511 217
		Collège de Kaméré - Nouméa	75 215 055	80 191 662	75 081 777	-6,37%	79 381 929	70 512 052	71 676 724	1,65%	32 897 419	21 984 649	18 855 864	-14,23%	539 749
		Collège de la Colline - Thio	17 409 331	16 828 835	31 029 915	84,39%	14 851 184	16 283 504	30 184 831	85,37%	11 272 741	7 432 320	8 794 598	18,33%	5 474 197
		Collège de Magenta - Nouméa	116 360 004	108 634 999	108 096 079	-0,50%	121 862 384	108 912 021	108 717 120	-0,18%	50 697 663	47 051 844	46 968 968	-0,18%	9 656 446
		Collège de Normandie - Nouméa	68 135 421	68 746 272	59 325 427	-13,70%	70 013 738	79 727 711	61 986 459	-22,25%	10 748 860	13 511 445	14 329 751	6,06%	7 223 871
		Collège de Plum - Mont-Dore	94 756 503	75 299 705	72 047 746	-4,32%	80 221 486	76 087 282	68 903 331	-9,44%	23 260 736	28 885 911	31 547 070	9,21%	14 038 167
		Collège de Portes de Fer - Nouméa	74 702 060	63 956 152	75 598 209	18,20%	69 932 759	61 228 062	77 474 931	26,54%	31 712 375	29 634 218	18 325 188	-38,16%	9 596 518
		Collège de Rivière Salée - Nouméa	61 921 259	60 614 258	59 173 356	-2,38%	55 509 112	52 022 815	60 822 067	16,91%	18 820 689	11 408 724	12 182 816	6,79%	4 629 055
		Collège de Tuband - Nouméa	95 314 078	80 012 221	83 536 657	4,40%	86 114 628	78 439 150	88 929 211	13,37%	27 597 509	23 942 880	24 051 277	0,45%	8 099 736
		Collège de Yaté	18 694 905	12 815 949	17 867 437	39,42%	18 187 198	12 625 176	19 050 566	50,89%	8 322 961	9 411 778	10 688 259	13,56%	4 519 184
		Collège Edmée Varin - Auteuil - Dumbéa	66 712 794	69 285 465	64 161 834	-7,39%	63 032 503	66 470 834	66 000 172	-0,71%	15 691 312	14 409 283	15 852 415	10,02%	4 560 949
		Collège Francis Carco - Koutio - Dumbéa	99 528 560	80 949 196	79 805 310	-1,41%	94 149 925	79 183 262	87 319 114	10,27%	39 523 955	36 246 564	40 343 147	11,30%	7 345 812
		Collège Gabriel Païta - Païta	59 253 785	67 338 994	69 988 775	3,93%	60 049 756	61 952 998	65 135 122	5,14%	19 298 394	15 905 218	19 234 899	20,93%	15 577 048
		Collège Georges Baudoux - Nouméa	70 913 419	89 876 871	74 648 349	-16,94%	69 953 452	88 478 819	77 551 999	-12,35%	21 146 127	22 904 559	21 802 477	-4,81%	9 555 722
		Collège Jean Fayard - Katramona - Dumbéa	46 778 348	44 000 600	42 781 169	-2,77%	45 638 744	41 112 218	38 866 862	-5,46%	23 020 339	14 711 431	9 790 553	-33,45%	1 370 597
		Collège Jean Mariotti - Nouméa	84 597 002	86 331 616	84 850 451	-1,72%	83 934 012	81 595 845	87 052 472	6,69%	24 831 176	23 676 296	22 455 867	-5,15%	6 139 477
		Collège Louis Léopold Djiet - Bourail	38 514 130	37 206 607	32 985 669	-11,34%	39 813 917	34 150 516	31 374 386	-8,13%	18 508 782	13 047 714	13 243 692	1,50%	4 151 161
Collège Louise Michel - Païta	42 625 021	51 775 793	65 160 006	25,85%	43 295 904	48 484 460	66 020 084	36,17%	6 256 024	2 734 215	6 504 439	137,89%	2 868 165		
Collège Théodore Braino Kawa - La Foa	39 465 017	50 951 881	36 785 798	-27,80%	41 727 288	46 979 155	40 087 390	-14,67%	40 261 450	30 863 833	35 426 687	14,78%	19 826 307		
<b>Total</b>	<b>1 324 191 793</b>	<b>1 325 867 000</b>	<b>1 328 091 405</b>		<b>1 286 773 494</b>	<b>1 280 995 846</b>	<b>1 350 413 140</b>		<b>458 035 999</b>	<b>411 722 884</b>	<b>412 948 328</b>		<b>0,30%</b>	<b>150 505 565</b>	
<b>Total Collèges</b>			<b>1 761 860 411</b>	<b>1 767 985 364</b>	<b>1 746 243 262</b>	<b>-1,23%</b>	<b>1 776 463 439</b>	<b>1 782 569 715</b>	<b>1 780 710 118</b>	<b>-0,10%</b>	<b>763 074 388</b>	<b>668 085 920</b>	<b>625 306 502</b>	<b>-6,40%</b>	<b>277 196 494</b>
<b>Total EPENC</b>			<b>3 529 214 757</b>	<b>3 497 626 221</b>	<b>3 413 120 603</b>	<b>-2,42%</b>	<b>3 539 443 919</b>	<b>3 478 642 070</b>	<b>3 492 349 920</b>	<b>0,39%</b>	<b>1 175 026 876</b>	<b>1 041 264 112</b>	<b>1 053 221 683</b>	<b>1,15%</b>	<b>470 539 868</b>

Evolution de la trésorerie de 2017 - 2019 :

En 2019, globalement il est constat

**TABEAU 3**  
**SYNTHESE DES FONDOS DE RESERVES**  
**ETABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**  
**APRES RESULTAT 2019**

				Evolution 2017 - 2019 du résultat et des réserves générales										Réserves Services Spéc. et SRH à titre indicatif		Projection Réserves mobilisables		
Type	Provinces	Etablissements	Etablissements sans SRH	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Réserves service général (B.E. cpte 10681 2017)	Réserves service général (après affectation résultat. cpte 10681 2017)	Réserves service général (B.E. cpte 10681 2018)	Réserves service général (après affectation résultat. cpte 10681 2018)	Réserves service général (B.E. cpte 10681 2019)	Réserves service général (après affectation résultat. cpte 10681 2019)	Variation (2019/2018)	Réserves Services Spéc. après affectation du résultat 2019 (Cpte 10684)	Réserves SRH après affectation du résultat 2019 (Cpte 10687)	Réserves mobilisables projetées au 31/12/2020 (10681-Stocks)	% Fonds de réserve mobilisable par type d'établissements	
COFI 2019	Province îles Loyauté	Lycée Williama Haudra - Lifou	Avec SRH	- 12 221 797 - 684 094		7 934 224	23 341 715	11 119 918	11 119 918	10 435 824	10 435 824	13 251 649	↑ 26,98%		3 553 725	20 991 991		
		<b>Total</b>		- 12 221 797 - 684 094		<b>7 934 224</b>	<b>23 341 715</b>	<b>11 119 918</b>	<b>11 119 918</b>	<b>10 435 824</b>	<b>10 435 824</b>	<b>13 251 649</b>			<b>3 553 725</b>	<b>20 991 991</b>		
	Province Nord	Lycée Antoine Kela - Poindimié	Avec SRH	- 804 931 - 266 010		2 085 344	11 061 786	10 256 855	10 256 855	9 990 845	9 990 845	12 076 189	↑ 20,87%		-	11 102 659		
		Lycée Professionnel Augustin Ty - Touho	Avec SRH	- 7 120 174 - 2 855 668		3 081 176	25 873 785	17 921 077	18 753 611	15 897 943	15 897 943	18 979 119	↑ 19,38%		-	17 904 615		
	<b>Total</b>		- 7 925 105 - 3 121 678		<b>5 166 520</b>	<b>36 935 571</b>	<b>28 177 932</b>	<b>29 010 466</b>	<b>25 888 788</b>	<b>25 888 788</b>	<b>31 055 308</b>				-	<b>29 007 274</b>		
	Lycées	Province Sud	Lycée du Grand Nouméa - Dumbéa	Avec SRH	10 760 791 - 2 401 322		- 1 840 910	43 348 861	54 109 652	54 109 652	56 510 974	56 510 974	54 670 064	↓ -3,26%		-	28 596 575	
			Lycée du Mont Dore	Avec SRH	8 390 384 - 18 213 063		12 806 374	-	8 390 384	7 971 674	26 184 737	26 312 909	39 119 283	↑ 49,40%		418 710	32 059 090	
			Lycée Jules Garnier - Nouméa	Avec SRH	- 29 336 127 - 10 181 811		1 951 643	42 473 597	13 137 470	13 137 470	9 401 721	9 401 721	12 158 407	↑ 29,32%	114 209	5 102 885	16 979 396	
			Lycée Lapérouse - Nouméa	Avec SRH	- 25 983 328 - 5 984 323		- 7 731 013	68 069 695	47 966 238	47 966 238	33 231 291	33 231 291	22 559 941	↓ -32,11%		39 595 038	41 824 347	
			Lycée Professionnel Commercial et Hôtelier Auguste Escoffier - Nouméa	Avec SRH	30 578 396 - 7 677 481		6 215 272	22 030 626	52 609 022	52 609 022	44 931 541	44 931 541	51 146 813	↑ 13,83%	6 490	-	33 118 639	
Lycée Professionnel Pédro Attiti - Nouméa			Avec SRH	- 9 437 686 - 6 225 485		3 338 217	43 102 243	36 888 786	33 664 557	27 405 819	27 405 819	29 006 944	↑ 5,84%	142 701	33 253	24 232 595		
<b>Total</b>		- 15 027 570 - 9 454 715		<b>14 739 583</b>	<b>219 025 022</b>	<b>213 101 552</b>	<b>209 458 613</b>	<b>197 666 083</b>	<b>197 666 083</b>	<b>197 827 508</b>	<b>208 661 452</b>			<b>45 149 886</b>	<b>176 810 642</b>			
<b>Total Lycées</b>		- 35 174 472 - 13 260 487		<b>27 840 327</b>	<b>279 302 308</b>	<b>252 399 402</b>	<b>249 588 997</b>	<b>233 990 695</b>	<b>233 990 695</b>	<b>234 152 120</b>	<b>252 968 409</b>	↑ 8,11%	<b>250 420</b>	<b>48 703 611</b>	<b>226 809 907</b>	<b>39,72%</b>		
Collèges	Province îles Loyauté	Collège de La Roche - Maré	Sans SRH	- 1 328 109 - 7 828		- 2 157 114	33 663 769	32 335 660	32 335 660	32 327 832	32 327 832	30 170 718	↓ -6,67%		-	23 000 928		
		Collège de Tadine - Maré	Sans SRH	- 1 879 260 - 3 958 339		- 945 568	12 842 363	10 963 103	10 963 103	7 004 764	7 004 764	6 059 196	↓ -13,50%		-	5 487 450		
		Collège Laura Boula - Lifou	Sans SRH	- 5 014 467 - 1 789 721		- 258 225	6 652 765	1 638 298	1 638 298	1 789 721	3 428 019	3 169 794	↑ 77,11%		-	3 169 794		
		Collège Shea Tiaou - Ouvéa	Sans SRH	- 1 963 775 - 3 364 544		- 3 749 280	13 336 147	11 372 372	11 372 372	8 007 828	8 007 828	4 258 548	↓ -46,82%		-	3 782 298		
		<b>Total</b>		- 10 185 611 - 5 540 990		<b>- 7 110 187</b>	<b>66 495 044</b>	<b>56 309 433</b>	<b>54 671 135</b>	<b>49 130 145</b>	<b>50 768 443</b>	<b>43 658 256</b>			-	-	<b>35 440 470</b>	
	Province Nord	Collège de Canala	Sans SRH	- 1 059 935 - 1 692 262		- 123 817	1 684 158	624 223	624 223	2 316 485	2 316 485	2 192 668	↓ -5,35%		-	2 192 668		
		Collège de Koné	Sans SRH	- 1 198 591 - 1 169 766		- 5 064 496	14 039 651	13 998 560	14 301 514	13 131 748	13 131 748	8 037 252	↓ -38,80%		-	8 067 252		
		Collège de Koumac	Sans SRH	-	19 048	- 707 551	9 647 508	8 592 838	8 592 838	8 592 838	8 611 886	7 904 335	↓ -8,01%		-	7 757 598		
		Collège de Ouégoa	Sans SRH	375 672 - 42 211		- 1 056 047	3 548 830	3 965 470	4 341 142	4 383 353	4 383 353	3 327 306	↓ -24,09%		-	3 327 306		
		Collège de Païamboué - Koné	Sans SRH	842 697 - 616 712		7 714 470	516 335	1 359 032	1 359 032	1 975 744	1 975 744	9 690 214	↑ 390,46%		-	9 690 214		
		Collège de Wani - Houaïlou	Sans SRH	1 613 757 - 864 715		1 748 953	2 767 843	4 381 600	4 381 600	5 246 315	5 246 315	6 995 268	↑ 33,34%		-	6 707 883		
		Collège Essaï Voudjo - Poya	Sans SRH	885 064 - 510 540		917 843	6 232 786	7 117 850	7 117 850	7 117 850	7 628 390	8 546 233	↑ 20,07%		1 465 060	5 981 565		
		Collège Paï Kaléone - Hienghène	Sans SRH	439 353 - 655 703		285 243	1 350 109	1 789 462	1 789 462	1 133 759	1 133 759	1 419 002	↑ 25,16%		-	1 381 360		
		Collège Raymond Vauthier - Poindimié	Sans SRH	- 518 452 - 1 154 642		- 3 450 193	8 558 086	8 039 634	8 039 634	9 194 276	9 194 276	5 744 083	↓ -37,53%		-	5 120 929		
		<b>Total</b>		<b>1 379 565 - 3 074 661</b>		<b>264 405</b>	<b>48 345 306</b>	<b>49 868 669</b>	<b>50 547 295</b>	<b>53 092 368</b>	<b>53 621 956</b>	<b>53 856 361</b>			-	<b>1 465 060</b>	<b>50 226 775</b>	
		Province Sud	Collège Apogotti - Dumbéa	Avec SRH	-	3 235 138	-	5 488 677	-	-	3 235 138	3 235 138	3 688 156	↑ 14,00%		5 035 659	8 566 129	
			Collège de Boulari - Mont-Dore	Avec SRH	- 5 840 023 - 9 496 754		- 3 529 819	12 511 026	7 316 441	7 316 441	2 930 830	1 624 014	1 623 963	↑ 44,59%		8 483 206	3 290 802	
	Collège de Dumbéa sur Mer - Dumbéa		Avec SRH	1 648 497 - 1 961 658		6 134 000	4 507 396	6 155 893	6 155 893	8 117 551	8 117 551	10 236 574	↑ 26,10%		4 017 977	14 079 408		
	Collège de Kaméré - Nouméa		Avec SRH	1 546 188 - 2 725 514		- 4 313 638	23 098 875	24 572 259	24 572 259	23 080 953	21 846 745	17 323 788	↓ -24,94%		7 190 045	17 917 124		
	Collège de la Colline - Thio		Sans SRH	- 2 558 147 - 545 331		- 845 084	7 381 041	4 822 894	4 822 894	4 277 563	4 277 563	3 432 479	↓ -19,76%		-	3 320 401		
	Collège de Magenta - Nouméa		Avec SRH	6 843 557 - 849 167		268 599	33 498 110	40 672 481	40 672 481	36 441 361	36 441 361	35 671 957	↓ -2,11%		14 724 442	37 245 724		
	Collège de Normandie - Nouméa		Avec SRH	1 878 318 - 1 725 260		2 661 032	91 755	1 901 092	1 761 624	2 291 511	2 291 511	3 582 767	↑ 56,35%		3 528 113	6 886 444		
	Collège de Plum - Mont-Dore		Avec SRH	- 4 660 694 - 787 577		- 3 144 415	21 087 057	17 486 440	17 486 440	19 481 601	19 481 601	19 145 703	↓ -1,72%		8 292 983	17 429 479		
	Collège de Portes de Fer - Nouméa		Avec SRH	- 4 904 253 - 2 797 590		1 203 550	7 682 079	2 952 128	2 952 128	2 952 128	598 612	1 802 162	↓ -38,95%		7 292 488	8 532 039		
	Collège de Rivière Salée - Nouméa		Avec SRH	- 6 412 147 - 8 381 443		1 648 711	22 498 268	16 086 121	16 086 121	7 744 678	7 704 678	8 597 388	↑ 11,01%		756 001	7 553 761		
	Collège de Tuband - Nouméa		Avec SRH	- 8 623 854 - 1 573 071		1 471 485	13 973 801	6 407 044	6 982 640	3 751 153	5 518 315	3 622 663	↓ -3,43%	52 817	15 903 210	15 321 018		
	Collège de Yaté		Sans SRH	- 507 707 - 190 773		1 183 129	5 684 426	5 176 719	5 176 719	4 985 946	4 985 946	6 169 075	↑ 23,73%		-	6 169 075		
Collège Edmée Varin - Auteuil - Dumbéa	Avec SRH		- 3 110 291 - 2 814 631		1 838 338	17 379 390	14 269 099	14 269 099	11 454 468	11 454 468	11 847 086	↑ 3,43%		1 445 720	11 263 183			
Collège Francis Carco - Koutio - Dumbéa	Avec SRH		- 5 288 815 - 1 765 934		2 190 804	39 174 000	33 885 185	33 885 185	32 119 251	32 119 251	32 666 337	↑ 1,70%		1 643 718	32 824 461			
Collège Gabriel Païta - Païta	Avec SRH		795 971 - 5 385 996		- 4 853 653	13 142 106	8 853 077	13 938 077	8 552 081	8 552 081	3 682 054	↓ -56,95%		16 374	3 552 138			
Collège Georges Baudoux - Nouméa	Avec SRH		- 959 967 - 1 398 052		2 903 650	9 966 808	9 048 772	9 048 772	7 978 168	7 978 168	10 699 735	↑ 34,11%		1 790 631	12 246 755			
Collège Jean Fayard - Katiramona - Dumbéa	Avec SRH		- 1 139 604 - 2 888 382		- 2 748 892	9 582 555	9 555 496	9 555 496	6 667 114	12 224 193	9 475 301	↑ 42,12%		-	8 208 217			
Collège Jean Mariotti - Nouméa	Avec SRH		- 662 990 - 4 735 771		2 543 973	12 833 479	12 124 904	12 124 904	5 967 006	5 967 006	7 894 604	↑ 32,30%		9 235 424	16 114 241			
Collège Louis Léopold Djiet - Bourail	Sans SRH	1 299 787 - 412 761		- 199 274	12 458 834	13 757 834	13 757 834	14 170 595	14 170 595	13 971 321	↓ -1,41%		-	9 092 531				
Collège Louise Michel - Païta	Avec SRH	670 883 - 3 291 333		860 078	5 863 108	6 533 991	6 533 991	3 242 658	3 242 658	2 971 034	↓ -8,38%		1 361 702	3 343 984				
Collège Théodore Braino Kawa - La Foa	Sans SRH	2 262 271 - 1 727 274		3 301 592	2 262 271	14 772 919	14 772 919	16 500 193	16 500 193	19 801 785	↑ 20,01%		-	15 600 380				
<b>Total</b>		- 27 723 020 - 37 291 740		<b>14 062 843</b>	<b>274 675 598</b>	<b>261 435 789</b>	<b>261 668 195</b>	<b>220 080 287</b>	<b>228 331 648</b>	<b>227 905 932</b>			<b>52 817</b>	<b>90 717 693</b>	<b>258 557 294</b>			
<b>Total Collèges</b>		- 36 529 066 - 39 758 069		<b>7 217 061</b>	<b>389 515 948</b>	<b>367 613 891</b>	<b>366 886 625</b>	<b>322 302 800</b>	<b>332 722 047</b>	<b>325 420 549</b>	↑ 0,97%	<b>52 817</b>	<b>92 182 753</b>	<b>344 224 539</b>	<b>60,28%</b>			
<b>Total EPENC</b>		- 71 703 538 - 53 018 556																

TABLEAU 4

ETATS DES CREANCES ET RECETTES DU SERVICE DE RESTAURATION  
DES ETABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
ANNEE 2019

ETAT DES CREANCES ANTERIEURES SUR LES FAMILLES

Comptes : 4111 et 41110 Année ant à 2018

Etablissements	Montant à recouvrer en 2019
Lycée Williama Haudra - Lifou	3 996 051
Lycée Antoine Kela - Poindimié	7 467 061
Lycée Professionnel Augustin Ty - Touho	3 017 780
Lycée du Grand Nouméa - Dumbéa	1 059 638
Lycée Jules Garnier - Nouméa	5 025 644
Lycée Lapérouse	183 975
LPCH Auguste Escoffier	59 040
LP Pétero Attiti	59 345
<b>Total Lycées</b>	<b>20 868 534</b>
Collège Apogoti	653 579
Collège de Boulari - Mont-Dore	43 800
Collège de Dumbéa sur Mer - Dumbéa	337 528
Collège de Kaméré	30 220
Collège de Magenta	91 800
Collège de Normandie	2 000
Collège Portes de Fer	17 475 000
Collège de Rivière Salée - Nouméa	112 691
Collège de Tuband - Nouméa	15 300
Collège Edmée Varin - Auteuil- Dumbéa	886 920
Collège Francis Carco - Koutio - Dumbéa	139 666
Collège Jean Fayard - Katiramona - Dumbéa	484 800
Collège Louise Michel - Païta	187 000
<b>Total Collèges</b>	<b>20 460 304</b>
<b>Total général</b>	<b>41 328 838</b>

RECETTES SERVICE RESTAURATION ET HEBERGEMENT

Etablissements	Montants des recettes
Lycée Antoine Kela - Poindimié	29 515 463
Lycée du Grand Nouméa	71 647 894
Lycée du Mont-Dore	45 007 820
Lycée Jules Garnier	87 308 464
Lycée Lapérouse	87 766 500
Lycée P Augustin TY-Touho	32 692 117
Lycée P Petro Attiti	60 114 737
Lycée PCH A. Escoffier	38 139 756
Lycée Williama Haudra	46 391 756
<b>Total Lycées</b>	<b>498 584 507</b>
Collège de Païamboué	28 020 049
Collège Apogoti	19 445 174
Collège Baudoux	31 000 857
Collège d'Auteuil Ed. VARIN	29 178 352
Collège de Boulari	29 998 922
Collège de Dumbéa sur Mer	24 339 282
Collège de Kaméré	23 124 673
Collège de Koutio	25 376 530
Collège de Normandie	24 185 296
Collège Louise Michel - Païta Sud	20 653 495
Collège de Plum	19 723 000
Collège de Portes de Fer	19 878 809
Collège de Tuband	47 879 463
Collège Gabriel Païta - Païta Nord	25 110 850
Collège Jean Fayard - Katiramona	15 106 430
Collège Magenta	36 094 561
Collège Mariotti	38 824 835
Collège Rivière Salée	15 347 264
<b>Total Collèges</b>	<b>473 287 842</b>
<b>Total Général</b>	<b>971 872 053</b>

ETAT DES CREANCES CONTENTIEUSES

Compte: 416 années ant. À 2018

Etablissements	Montant en contentieux
Lycée Lapérouse	33 660
Lycée PCH A. Escoffier	213 748
Lycée P Petro Attiti	68 182
Lycée Jules Garnier	43 567
<b>Total Lycées</b>	<b>359 157</b>
Collège de Boulari	333 880
Collège Magenta	350 000
Collège de Normandie	231 850
Collège de Portes de Fer	15 000
Collège de Tuband	46 200
Collège Baudoux	7 650
<b>Total Collèges</b>	<b>984 580</b>
<b>Total général</b>	<b>1 343 737</b>

RATIOS

Reste à recouvrer / Montant des recettes	
Lycées	4,19%
Collèges	4,32%
<b>Total</b>	<b>4,25%</b>

Montants contentieux / Montant des recettes	
Lycées	0,07%
Collèges	0,21%
<b>Total</b>	<b>0,14%</b>



TABLEAU 5

Cptes 441923+441928+4419281 années ant à 2018

ETAT DES AVANCES SUR SUBVENTIONS (reliquats)  
AU 31 DECEMBRE 2019

Provinces	Etablissements	Avances antérieures à 2019	Avances en 2019	Avances cumulées en 2019	% Evolution ant.à 2019 / cumulées en 2019
Province îles Loyauté	Lycée William Haudra - Lifou	5 378 629	26 908 615	32 287 244	↑ 83,34%
Province Nord	Lycée Antoinette Kela - Poindimié	2 306 913	4 676 077	6 982 990	↑ 66,96%
	Lycée Professionnel Augustin Ty - Touho	635 000	11 683 286	12 318 286	↑ 94,85%
Province Sud	Lycée du Grand Nouméa - Dumbéa	388 594	5 682 511	6 071 105	↑ 93,60%
	Lycée du Mont Dore			-	
	Lycée Jules Garnier - Nouméa	413 996	49 201 108	49 615 104	↑ 99,17%
	Lycée Lapérouse - Nouméa		4 359 181	4 359 181	↑ 100,00%
	Lycée Professionnel Commercial et Hôtelier Auguste Escoffier - Nouméa	15 403 744	12 207 761	27 611 505	↑ 44,21%
	Lycée Professionnel Pétro Attiti - Nouméa	4 963 281	3 833 648	8 796 929	↑ 43,58%
<b>Total Lycées</b>		<b>29 490 157</b>	<b>118 552 187</b>	<b>148 042 344</b>	<b>↑ 80,08%</b>
Province îles Loyauté	Collège de La Roche - Maré	16 015 020	211 300	16 226 320	↑ 1,30%
	Collège de Tadine - Maré	4 485 293		4 485 293	→ 0,00%
	Collège Laura Boula - Lifou	1 879 200	447 866	2 327 066	↑ 19,25%
	Collège Shea Tiaou - Ouvéa	1 110 517	414 352	1 524 869	↑ 27,17%
Province Nord	Collège de Canala	216 941	576 677	793 618	↑ 72,66%
	Collège de Koné	5 831 281	8 680 000	14 511 281	↑ 59,82%
	Collège de Koumac	1 642 203	14 056 234	15 698 437	↑ 89,54%
	Collège de Ouégoa	1 999 966	4 400 000	6 399 966	↑ 68,75%
	Collège de Païamboué - Koné		3 062 348	3 062 348	↑ 100,00%
	Collège de Wani - Houaïlou	4 234 764	8 476 633	12 711 397	↑ 66,69%
	Collège Essaï Voudjo - Poya		649 630	649 630	↑ 100,00%
	Collège Paï Kaléone - Hienghène	3 392	764 625	768 017	↑ 99,56%
	Collège Raymond Vauthier - Poindimié	9 494 447	4 526 282	14 020 729	↑ 32,28%
Province Sud	Collège Apogotti - Dumbéa		418 285	418 285	↑ 100,00%
	Collège de Boulari - Mont-Dore	607 886	6 530 215	7 138 101	↑ 91,48%
	Collège de Dumbéa sur Mer - Dumbéa		2 623 141	2 623 141	↑ 100,00%
	Collège de Kaméré - Nouméa	1 791 955	8 333 308	10 125 263	↑ 82,30%
	Collège de la Colline - Thio	535 000	2 537 441	3 072 441	↑ 82,59%
	Collège de Magenta - Nouméa		7 642 218	7 642 218	↑ 100,00%
	Collège de Normandie - Nouméa		7 647 518	7 647 518	↑ 100,00%
	Collège de Plum - Mont-Dore	2 877 326	8 111 054	10 988 380	↑ 73,81%
	Collège de Portes de Fer - Nouméa	4 326 148	22 944 206	27 270 354	↑ 84,14%
	Collège de Rivière Salée - Nouméa	2 576 812	4 160 935	6 737 747	↑ 61,76%
	Collège de Tuband - Nouméa	532 964	5 637 087	6 170 051	↑ 91,36%
	Collège de Yaté	1 560 692	1 667 620	3 228 312	↑ 51,66%
	Collège Edmée Varin - Auteuil- Dumbéa		502 394	502 394	↑ 100,00%
	Collège Francis Carco - Koutio - Dumbéa	80 487	1 531 465	1 611 952	↑ 95,01%
	Collège Gabriel Païta - Païta	2 584 105	5 517 033	8 101 138	↑ 68,10%
	Collège Georges Baudoux - Nouméa	1 145 409	6 531 649	7 677 058	↑ 85,08%
	Collège Jean Fayard - Katiramona - Dumbéa	100 000	206 433	306 433	↑ 67,37%
	Collège Jean Mariotti - Nouméa		4 490 185	4 490 185	↑ 100,00%
	Collège Louis Léopold Djiet - Bourail	21 337	3 203 477	3 224 814	↑ 99,34%
Collège Louise Michel - Païta	221 608	2 380 270	2 601 878	↑ 91,48%	
Collège Théodore Braino Kawa - La Foa	3 072 580	1 362 242	4 434 822	↑ 30,72%	
<b>Total Collèges</b>		<b>68 947 333</b>	<b>150 244 123</b>	<b>219 191 456</b>	<b>↑ 68,54%</b>
<b>Total général</b>		<b>98 437 490</b>	<b>268 796 310</b>	<b>367 233 800</b>	<b>↑ 73,19%</b>

## DEFINITIONS

Fonds de roulement : le fonds de roulement est défini comme l'excédent de ressources stables (subvention d'équipement, réserves) par rapport aux emplois stables (matériel, mobiliers). Cet indicateur est utilisé pour apprécier la capacité de financement des actifs circulants. Ainsi, le fonds de roulement correspond aux ressources stables qui ne financent pas les emplois durables. Il englobe également la valeur des stocks, des provisions et des cautions, ce qui n'est pas sans incidence.

Le fonds de roulement se calcule en faisant la différence entre les comptes de capitaux et l'actif immobilisé :

$$\boxed{\text{FDR} = \text{capitaux permanents} - \text{actif immobilisé}}$$

ou

$$\boxed{\text{FDR} = \text{actif circulant} - \text{passif circulant}}$$

Fonds de roulement mobilisable : le fonds de roulement mobilisable résulte du fonds de roulement déduction faite des stocks, et ce dans le cas des EPENC. Le fonds de roulement mobilisable se calcule :

$$\boxed{\text{FDRM} = \text{FDR} - \text{stocks}}$$

Besoin en fonds de roulement : le besoin en fonds de roulement est défini comme la ressource financière devant être mise en œuvre par l'établissement pour couvrir le besoin financier résultant des décalages des flux de trésorerie (encaissements et décaissements) liés à son activité.

Le besoin en fonds de roulement peut se calculer simplement en faisant la différence entre le fonds de roulement et la trésorerie :

$$\boxed{\text{BFR} = \text{FR} - \text{Trésorerie}}$$

Trésorerie : la trésorerie est constituée par les sommes d'argent disponibles en caisse ou au compte du trésor. Il s'agit des liquidités de l'établissement.

LISTES DES SIGLES	
SIGLES	DENOMINATIONS
ABMA	Aller Bien pour Mieux Apprendre
ACAF	Association Calédonienne pour l'Animation et la Formation
ACROVI	Alcool Cannabis Route Violence
AE	Adjoint d'éducation
AFFELNET	logiciel AFFectation des ELèves par le NET
AFMI	Association de Formation des Musiciens Intervenants
AG	Assistant de Gestion
AG PME-PMI	Assistant de Gestion Petite et Moyenne Entreprise-Petite et Moyenne Industrie
ALO	Administration et Logistique
ALP	Antenne de Lycée Professionnel
AP	Activité Pédagogique
APE	Association des Parents d'Elèves
APEDSM	Association des Parents d'Elèves de Dumbéa Sur Mer
APEM	Association Parents d'Elèves de Marriotti Projet pédagogique qui utilise les abeilles comme prétexte et comme support pour aborder l'enseignement de la maternelle au lycée
APISCOPE	
APSA	Activité Physiques Sportives et Artistiques Accompagnement Pédagogique pour Troubles des
APTA	Apprentissages
AS	Assistance Sociale
ASEE	Alliance Scolaire de l'Eglise Evangélique
ASC	Agence du Service Civique
ASEAD	Association pour le Soutien des Enfants Adolescents Déficients
ASSNC	Agence Sanitaire et Sociale Nouvelle-Calédonie
ASSP	Accompagnement Soins et Services à la Personne
ASSR	Attestation Scolaire de Sécurité Routière
ASSR1	Attestation Scolaire de Sécurité Routière niveau 1
ASSR2	Attestation Scolaire de Sécurité Routière niveau 2
ATEE NC	Adjoint Technique des Etablissements d'Enseignement de la Nouvelle- Calédonie
ATEEC	Adjoint Technique des Etablissements d'Enseignement
ATOSS	Agents Techniques et Ouvriers de Service et de Santé
ATP	Atelier Travaux Pratiques
AUS	Australie
AVSD	Association Vivre Sans Dépendance
A2E	Aire Educative Environnementale
B2I	Brevet Informatique et Internet
Bac pro	Bac Professionnel
BIA	Brevet d'Initiation Aéronautique
BPASSP	Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne
BPDJ	Brigade de la Prévention et de la Délinquance Juvenile
BPGA	Baccalauréat Professionnel Gestion Administration
BPMN	Bac Professionnel Mécanique Nautique
BTS ESF	BTS Economie Sociale et Familiale
BTS SP3S	BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social

LISTES DES SIGLES	
SIGLES	DENOMINATIONS
BTS TPL	BTS Transport et prestations logistiques
CA	Conseil Administration
CAF	Capacité d'Autofinancement
CAP	Certificat d'adptitude professionnele
CAP GEPER	Gestion et Entretien d'une Petite Exploitation Rurale
CAP PAR	CAP Peinture et Revêtement
CAP CEB	Certificat d'Etudes de Base
	Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du
	Second Degré
CAPES	
CAR	Classe Artistique Renforcée
CCC	Centre de Connaissance et de Culture
CCF	Contrôle en Cours de Formation
CCJMT	Centre Culturel Jean-Marie Tjibaou
CDI	Centre de Documentation et d'Information
CEB	Certificat d'Etudes de Base
CESC	
CECRL	Cadre Européen Commun de Référence aux Langues
CEMEA	Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active
CESC	Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
CFG	Certificat de Formation générale
CHAM	Classe à Horaire Aménagé Musique
CHS	Commission Hygiène et Sécurité
CIE	Communication et Information Economiques
	Collecte des Informations sur les faits de Violences et
CIVINC	Incivilités de la Nouvelle Calédonie
CNED	Centre National d'Enseignement à Distance
COM	Collectivités d'Outre-Mer
COP	Conseillère d'Orientation Pédagogique
COPSY	Conseillère d'Orientation et Psychologue
CPE	Conseillère Principale d'Education
CPGE	Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles
CPS	Communauté du Pacifique Sud
CPSS - CP2S	Comité de Promotion de la Santé Sexuelle
CSP	Catégories Socio Professionnelles
CSP	Conseil Supérieur des Programmes
CVC	Conseil de la Vie Collégienne
CVL	Conseil de la Vie Lycéenne
CVP	Cellule de veille et de prévention
DAAC	Délégation Académique à l'Education Artistique et Culturelle
DAFE	Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement
	Direction des Affaires Sanitaires et Sociales et des Problèmes
DASSPS	de société
DCG	Diplôme de Comptabilité et Gestion
	Dispositif Complet d'aide de soutien et d'accompagnement
D'COL	pour la durée de l'année scolaire
	Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion et
DEFIJ	de la Jeunesse

LISTES DES SIGLES	
SIGLES	DENOMINATIONS
DPP	Direction de la prospective et de la performance
DGH	Dotation Horaire Globale
DNB	Diplôme National du Brevet
DNL	Discipline Non Linguistique
DPJEJ	Direction de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse
DP3	Découverte professionnelle (trois heures hebdomadaires)
DP6	Découverte professionnelle (six heures hebdomadaires)
DPASS	Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale
E3D	Etablissement en Démarche de Développement Durable
EDD	Education au Développement Durable
EDT	Emploi Du Temps
EEELEC	Electrotechnique Energie Equipements Communiquant
EFCK	Eléments Fondamentaux de la Culture Kanak
EIP	Elève intellectuellement précoce
EIST	Enseignement Intégré de Science et Technologie
EMC	Enseignement Moral et Civique
EMI	Education aux médias et à l'information
EMILE	Enseignement de Matières par Intégration de Langues Etrangères
ENT	Environnement Numérique de Travail
EPA	Entreprendre Pour Apprendre
EPENC	Etablissement Public d'Enseignement de la Nouvelle Calédonie
EPI	Enseignements Pratiques Interdisciplinaires
EPS	Education Physique et Sportive
ERASMUS	Programme de la Commission Européenne qui vise à soutenir des actions dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport pour la période 2014-2020
ES	Economique et Social
ETP	Equivalent Temps Plein
FDR	Fond de Roulement
Formation SST	Formation de la Santé et de la Sécurité du Travail
FSC	Fonds Social Collégien
FSE	Foyer Socio Educatif
FSH	Fonds social de l'habitat
FOLIOS	Application de mise en œuvre des 3 parcours éducatifs calédoniens
GA	Gestion Administration
GF	Gestion finance
GOD	Groupe d'Observation Dispersé
GOPR	Groupe d'observation et de prévention des ruptures
GPDS	Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire
GPE	Groupement des Parents d'Elèves
GRETA	Groupement d'Etablissements
GT	Générale et Technologique
HACCP	Hazard Analysis Critical Control Point (analyse des risques et maîtrise des points critiques, contrôle alimentaire hygiène et sécurité)

LISTES DES SIGLES	
SIGLES	DENOMINATIONS
HDA	Histoire des Arts
HSA	Heure Supplémentaire Annuelle
HSE	Heure Supplémentaires Effective
IAF	Insuffisance d'Autofinancement
IEP	Institut d'Etudes Politiques
IFCA	Installateur Froid et Conditionnement d' Air
IFRECOR	Initiative Française pour les Recifs CORalliens
IGEN	Inspecteur Général de l'Education Nationale
IMP	Indemnité pour Mission Particulière
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
ISN	Informatique et Sciences du Numérique
JDD	Jeunesse et Développement Durable
JMA	Journée des Métiers de l'Aéronautique
JTK	Journal Télévisé de Koné
KHOMSI	Noms d'un test psychométrique
LCA	Langue et Culture de l'Antiquité Latin
LCK	Langues Culture Kanak
LGN	Lycée du Grand Nouméa
LP P. ATTTI	Lycée Professionnel Pétro ATTTI
LSU	Livret scolaire unique
LV2	seconde langue vivante
MAC	Mission aux Affaires Culturelles
MADGG	Mise à Disposition Globale et Gratuite
MASCOP	Mission d'Accompagnement à la Scolarité en Province Nord
MCS	Maison de la Culture et du Sport
MDL	Maison Des Lycéens
MELEC	Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés
MIJ	Mission d'Insertion des Jeunes
MMEV	Maintenance des Matériels option Espaces Verts
MSO	Mesures de Suivi d'Orientation
MST	Maladie Sexuellement Transmissible
NC	Nouvelle-Calédonie
NR	Non Renseignée
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
NZ	Nouvelle-Zélande
OPC	Opérations en Capital
OPT	Office des Postes et Télécommunications
PAC	Projet Artistique et Culturel
PAI	Projet d'Accompagnement Individualisé
PCS	Professions et catégories sociales
PDMF	Parcours de Découverte des Métiers et des Formations
PE	Projet d'établissement
PEAC	Parcours d'éducation artistique et culturel
PES	Parcours éducatif de santé
PK6	Zone géographique 6ème km
PK7	Zone géographique 7ème km
PME	Petite et moyenne entreprise
PMED	Para Médicales

LISTES DES SIGLES	
SIGLES	DENOMINATIONS
PMI	Petite et moyenne industrie
PIL	Province des îles Loyauté
PN	Province Nord
PS	Province Sud
PPLV	Passeport pour la Vie
PPMS	Plan Particulier de Mise en Sûreté
PPS	Programme Personnalisé de Scolarisation
PREPA PRO	Préparation professionnelle
PRI	Personnel de Ressource Informatique
PRO	Professionnel
PROE	Préparation et Réalisation d'Ouvrages Electriques
Pro SN	Professionnelle Système Numérique
PSC1	Prévention et Secours Civique de niveau 1
PSE	Prévention Santé et Environnement
Psy EN	Psychologue de l'Education Nationale
PV	Procès Verbal
RCBC	Réforme du Cadre Budgétaire et Comptable
REEP	Réparation et Entretien des Embarcations de Plaisance
RHC	Ressources humaines et communication
RNE	Référents numérique en établissement
RSM	Réseaux et Services de Mobiles
ROC	Noms d'un test psychométrique
S	Sciences
SACN	Service Agence Comptable Nord
SBP	Service bourse provinciale
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SELCK	Service de l'Enseignement des Langues et de la Culture Kanak
SELK	Service Enseignement des Langues Kanaks
SEP	Section d'Enseignement Professionnel
SG	Service Général
SI	Sciences de l'Ingénieur
SIA	Section International Australienne
SIC	Société Immobilière Calédonienne
SIFA	Section International Franco-Australienne
SILO	Salon International de la Littérature Océanienne
SLN	Société Le Nickel
SMS	Sciences Médico Sociales
SN	Système Numérique
SOFIA	Société de Formation d'Informatique Appliquée
SOFIP	Salon de l'Orientation, de la Formation et de l'Insertion Professionnel
SOFIP	Salon de l'Orientation, de la Formation et de l'Insertion Professionnel
SRH	Service Restauration Hébergement
SRPEIE	Service de Recherche Pédagogique, d'Édition et d'Ingénierie Educative
SSI	Système de Sécurité Incendie

LISTES DES SIGLES	
SIGLES	DENOMINATIONS
STENC	Schéma de Transition Energétique de la Nouvelle-Calédonie
ST2A	Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués
ST2S	Sciences et Technologies de la Santé et du Social
STI2D	Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable
STMG	Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
SVT	Sciences et Vie de la Terre
SVE-PSMS	Service Vie de l'Elève-Promotion de la Santé en Milieu Scolaire
TACIT	Texte Adapté pour évaluer et remédier aux difficultés de Compréhension de l'Implicite des Textes
TCAP	Technique de Croissance et d'Accomplissement Personnel
TEMSEC	Technicien de Maintenance des Systèmes Energétiques et Climatiques
TFC	Troubles des Fonctions Cognitives
TFA	Troubles des Fonctions Auditives
TGC	Taxe Générale à la Consommation
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
TIG	Travaux d'Intérêt Généraux
TSTI2D	Terminal Sciences et Technologie de l'Industrie et du Développement Durable
ULIS	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
UNC	Université de la Nouvelle Calédonie
UNSS	Union National du Sport Scolaire
UNSS	Union National du Sport Scolaire
VE	Vie de l'Elève
VKP	Voh - Koné - Pouembout
VPI	Vidéo Projecteur Interactif
VR-DGE	Vice Rectorat de la Nouvelle-Calédonie, Direction Générale des Enseignements
ZEP	Zone d'Education Prioritaire
2 <sup>de</sup> GT	Générale et Technologique
2 <sup>de</sup> PRO	Seconde Professionnelle
3E	Education à l'Egalité à l'Ecole
3PDMF	3ème Parcours de Découverte des Métiers et des Formations